

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

**DU TIERS-MONDE AU SUD GLOBAL**

LE RENOUVEAU DE L'ACTIVISME DIPLOMATIQUE

DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT À L'OMC

UNE ANALYSE DU DISCOURS ET DES FORMES ORGANISATIONNELLES

THÈSE

PRÉSENTÉE

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DU DOCTORAT EN SOCIOLOGIE

PAR

RENÉ AUDET

SEPTEMBRE 2009

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## AVANT-PROPOS

L'idée de cette recherche m'est venue graduellement au cours de recherches de terrain effectuées à la Conférence ministérielle de Cancún (2003) et à la Conférence ministérielle de Hong Kong (2005). L'émergence de nouvelles coalitions de pays en développement lors de ces deux conférences internationales et la portée « historique » qu'on leur a donnée dans l'espace médiatique ont nourri chez moi le sentiment d'avoir assisté à un revirement important dans les relations entre les grandes puissances et ce nouveau Sud global, que j'ai voulu définir en fonction du contexte de l'OMC. À la lumière de la littérature sur les pays en développement et le commerce mondial, l'analyse du discours du Sud global, au côté d'une incontournable étude de ses formes organisationnelles, m'a semblé constituer une perspective inédite qui méritait d'être approfondie. Les trois cents quelques pages qui suivent sont le résultat de cette intuition. Je suis extrêmement redevable envers mes directeurs de recherche. Jules Duchastel, mon directeur principal, m'a ouvert la porte de la Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie dès notre première rencontre et n'a jamais cessé, depuis ce moment, de m'offrir un cadre intellectuel stimulant ainsi qu'un appui financier précieux. William Coleman, mon co-directeur, m'a chaleureusement accueilli à l'Institute on Globalization and the Human Condition de l'Université McMaster et m'a permis de vivre une expérience enrichissante qui a nettement contribué au développement de ma pensée sur l'OMC et le Sud global. Surtout, je me considère incroyablement privilégié d'avoir pu développer des relations aussi cordiales avec MM. Duchastel et Coleman. Je remercie Dimitri della Faille et François Daoust pour les nombreux coups de main et les conseils essentiels qu'ils m'ont donnés pour l'utilisation du logiciel SATO. Merci à Sophie Grenier pour l'aide précieuse offerte dans le dernier droit. Merci à mes parents et à ma famille. Merci à mes amis Maxime, Michel et Pierre-Paul pour leurs encouragements, et Véronique, pour son appui de tous les jours. Cette thèse ne serait pas ce qu'elle est sans les bourses doctorales du Conseil canadien de recherche en science humaine (CRSH) et du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC).

## TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS .....	ii
LISTE DES FIGURES .....	ix
LISTE DES TABLEAUX .....	xi
LISTE DES ABRÉVIATIONS .....	xiii
RÉSUMÉ.....	xiv
INTRODUCTION	
L'ACTIVISME DIPLOMATIQUE DU SUD GLOBAL .....	1
CHAPITRE I.-	
L'ACTIVISME DIPLOMATIQUE DU TIERS-MONDE DANS L'ORDRE ECONOMIQUE D'APRES-GUERRE .....	19
1.1. Les enjeux économiques et commerciaux à l'ère du développement .....	20
1.1.1. L'aide internationale et les institutions de Bretton Woods .....	20
1.1.2. La Charte de La Havane et le GATT .....	23
1.2. L'activisme diplomatique du Tiers-monde .....	29
1.2.1. Le mouvement des non-alignés : bras politique du Tiers-monde .....	29
1.2.2. Le Groupe des 77 : bras économique du Tiers-monde .....	33
1.2.3. L'OPEP : fer de lance du Tiers-monde .....	40
1.3. La fin du Tiers-monde.....	42
1.3.1. La dilution du NOEI dans la Conférence de Paris .....	43
1.3.2. De la crise de la dette aux politiques d'ajustement structurel .....	46
1.4. La division verticale du travail diplomatique du Tiers-monde.....	50
CHAPITRE II.-	
L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE ET LES ENJEUX DE NÉGOCIATION DU CYCLE D'URUGUAY .....	56
2.1. La réforme institutionnelle et le Mécanisme de règlement des différends.....	57
2.2. L'harmonisation positive : Accords OTC et SPS.....	60
2.3. L'ADPIC et l'harmonisation positive .....	62
2.4. La libéralisation du secteur des services .....	64
2.5. L'Accord sur l'agriculture.....	66

2.5.1. L'accès aux marchés.....	66
2.5.2. Le soutien interne .....	67
2.5.3. Les disciplines à l'exportation .....	68
2.6. L'Accord sur les textiles et le vêtement.....	69
2.7. La non-réciprocité et le traitement spécial et différencié.....	71
2.8. L'activisme diplomatique du Tiers-monde lors du Cycle d'Uruguay.....	72
CHAPITRE III.-	
LES ENJEUX DE NÉGOCIATION DU CYCLE DE DOHA	
SUR LE DÉVELOPPEMENT.....	79
3.1. Le lancement du Cycle de Doha sur le développement .....	81
3.2. La propriété intellectuelle et la santé publique .....	82
3.3. Les questions dédiées au développement.....	83
3.4. Les questions de Singapour.....	85
3.5. La révision de l'Accord sur l'agriculture (AoA).....	86
3.5.1. La dynamique des négociations sur l'agriculture .....	87
3.5.2. Les disciplines à l'exportation .....	89
3.5.3. Le soutien interne .....	89
3.5.4. L'accès aux marchés.....	90
3.5.5. Les Produits spéciaux et le Mécanisme spécial de sauvegarde .....	91
3.5.6. La question du coton.....	92
3.6. L'accès aux marchés pour les marchandises non-agricoles.....	93
3.7. La révision de l'agcs .....	96
3.8. Conclusion systématisée sur les principaux enjeux et événements.....	97
CHAPITRE IV.-	
LA DIMENSION ORGANISATIONNELLE DE L'ACTIVISME DIPLOMATIQUE DU	
SUD GLOBAL À L'OMC.....	101
4.1. <i>Membership</i> des coalitions du Sud global.....	102
4.2. Les coalitions du Sud global.....	107
4.2.1. Le Groupe d'affinité commune .....	108
4.2.2. Le G20 sur l'agriculture .....	108
4.2.3. Le G33 sur la sécurité alimentaire .....	111
4.2.4. Le C4 sur le coton.....	112
4.2.5. Le NAMA11 .....	112
4.2.6. Le Groupe Afrique-Caraïbe-Pacifique .....	113
4.2.7. Le Groupe des produits tropicaux.....	113
4.2.8. Le Groupe africain.....	114
4.2.9. Le Groupe des petites économies vulnérables.....	114

4.2.10. Le Groupe des Pays les moins avancés .....	115
4.2.11. Le G90 et le G110 .....	115
4.3. La typologie des coalitions du Sud global .....	116
4.4. La division horizontale du travail diplomatique du Sud global .....	121
CHAPITRE V.-	
LE DISCOURS, L'ÉNONCÉ ET LE TEXTE : ANALYSER LA DIMENSION	
DISCURSIVE DE L'ACTIVISME DIPLOMATIQUE DU SUD GLOBAL .....	
5.1. Représentation, idéologie et discours.....	132
5.1.1. La représentation : intégration sociale et légitimation.....	133
5.1.2. L'idéologie : conflit et pluralité.....	136
5.1.3. Le discours : discontinuité et événementialité.....	138
5.2. L'énoncé comme unité d'analyse du discours .....	143
5.3. Le texte comme horizon empirique du discours .....	145
CHAPITRE VI.-	
UNE MÉTHODOLOGIE DESCRIPTIVE ET INTERPRÉTATIVE D'ANALYSE DU	
DISCOURS DU SUD GLOBAL.....	
6.1. Le corpus textuel.....	154
6.1.1. Le critère de l'identité du locuteur.....	155
6.1.2. Le critère de l'intervalle temporel .....	156
6.1.3. Le critère du type de support des textes.....	157
6.2. La métacatégorisation .....	160
6.2.1. La métacatégorisation par date .....	161
6.2.2. La métacatégorisation par lieu.....	162
6.2.3. La métacatégorisation par Locuteur .....	162
6.2.4. La métacatégorisation par type de document .....	165
6.3. La microcatégorisation thématique .....	165
6.3.1. La nature du développement économique .....	166
6.3.2. Les outils de développement .....	167
6.3.3. Les étapes du développement .....	168
6.3.4. La nature des inégalités de développement .....	169
6.3.5. Le rôle de la régulation étatique .....	170
6.3.6. Le rôle de la réglementation commerciale multilatérale .....	172
6.3.7. Le rôle des acteurs étatiques et interétatiques à l'omc.....	174
6.4. La microcatégorisation appréciative .....	178
6.4.1. L'adjectif .....	178
6.4.2. L'adverbe.....	179
CHAPITRE VII.-	

DESCRIPTION STATISTIQUE ET INTEPRÉTATION PRÉLIMINAIRE DU CORPUS TEXTUEL DU SUD GLOBAL.....	182
7.1. Les blocs du Sud global .....	187
7.2. Les coalitions à enjeu spécifique du Sud global .....	194
7.3. Les coalitions hybrides du Sud global .....	196
7.4. Les grands blocs du Sud global.....	200
7.5. Synthèse de la description statistique et des interprétations préliminaires .....	203
CHAPITRE VIII.-	
LE DISCOURS DES BLOCS DU SUD GLOBAL.....	206
8.1. Le Groupe d'affinité commune.....	211
8.1.1. Le développement comme croissance (NatDev) .....	212
8.1.2. L'héritage de l'inégalité : la dette (NatNeg) .....	213
8.1.3. Un meilleur transfert de technologie et d'investissement (OutiDev) .....	214
8.1.4. Répercuter les écarts de développement dans les accords commerciaux (EtaDev) .....	215
8.1.5. Flexibilité nécessaire et politique appropriée (RegMulti) .....	216
8.1.6. Les énoncés du Groupe d'affinité commune .....	216
8.2. Le Groupe Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP).....	218
8.2.1. Le problème de l'érosion des préférences (NatIneg).....	218
8.2.2. La libéralisation autonome (OutiDev).....	219
8.2.3. Vers un compromis multidimensionnel (RegMulti).....	220
8.2.4. Un acteur affirmé (ActOMC) .....	221
8.2.5. Les énoncés caractéristiques du Groupe ACP .....	223
8.3. Le Groupe africain .....	224
8.3.1. Les problèmes des faibles : urgence et pessimisme (NatIneg).....	225
8.3.2. Les services comme stratégie de développement (OutiDev).....	227
8.3.3. La mise en œuvre d'Uruguay avant Doha (RegMulti) .....	228
8.3.4. Les énoncés du Groupe africain .....	228
8.4. Le Groupe des pays les moins avancés (PMA).....	230
8.4.1. Le commerce mondial inéquitable (NatIneg).....	231
8.4.2. Une libéralisation flexible (EtaDev).....	232
8.4.3. Contre le dumping : la boîte de sûreté (RegMulti).....	233
8.4.4. Les énoncés du Groupe des PMA.....	234
8.5. Le Groupe des petites économies vulnérables (PEV).....	236
8.5.1. Un déficit de ressources des acteurs du secteur des services (OutiDev) .....	237
8.5.2. Vers une plus grande intégration des PEV par le commerce des services(EtaDev).....	237
8.5.3. Le droit de réglementer les services (RegEtat).....	238
8.5.4. Une solution multilatérale modeste (RegMulti) .....	239
8.5.5. Les énoncés du Groupe de PEV .....	240

8.6. La cohésion des blocs du Sud global .....	242
CHAPITRE IX.-	
LE DISCOURS DES COALITIONS À ENJEU SPÉCIFIQUE DU SUD GLOBAL .....	244
9.1. Le <i>Coton 4</i> .....	244
9.1.1. Le Coton : facteur de réduction de la pauvreté (NatIneg) .....	245
9.1.2. La compétitivité du producteur africain (OutiDev) .....	246
9.1.3. Vers l'abolition du soutien interne et du subventionnement à l'exportation (RegEtat) .....	246
9.1.4. Les énoncés du <i>Coton4</i> .....	247
9.2. Le Groupe des produits tropicaux .....	248
9.3. La spécificité des discours sur l'exportation .....	252
CHAPITRE X.-	
LE DISCOURS DES COALITIONS HYBRIDES DU SUD GLOBAL.....	253
10.1. Le Groupe des amis de la boîte du développement.....	254
10.1.1. Un autre développement (NatDev).....	254
10.1.2. Un nouveau modèle de traitement spécial (OutiDev).....	255
10.1.3. La boîte du développement (RegEtat) .....	255
10.1.4. Les énoncés du Groupe des amis de la boîte du développement.....	256
10.2. Le G33 .....	258
10.2.1. Le déséquilibre sévère du commerce de l'agriculture (NatIneg).....	259
10.2.2. Des produits spéciaux pour un développement différent (52 phrases) .....	260
10.2.3. Proportionnalité du développement et des engagements (EtapDev) .....	261
10.2.4. La participation essentielle du G33 (ActOMC).....	263
10.2.5. Les énoncés du G33.....	264
10.3. Le G20 .....	266
10.3.1. Pour un texte équilibré (NatDev).....	267
10.3.2. Libéralisation et accès aux marchés (OutiDev) .....	268
10.3.3. Réforme de l'agriculture, soutien interne et subventions (RegEtat).....	269
10.3.4. Le leadership du G20 (ActOMC) .....	270
10.3.5. Les énoncés du G20.....	271
10.4. Le NAMA11 .....	273
10.4.1. Le développement par l'exportation (OutiDev).....	274
10.4.2. Nouveaux flux commerciaux vs réciprocité moins que complète (EtapDev) .....	275
10.4.3. Formule Suisse et coefficients (RegEtat) .....	276
10.4.4. Les énoncés du NAMA11 .....	277
10.5. Tension et complémentarité dans la division du travail des coalitions hybrides .....	279
CHAPITRE XI.-	

LE DISCOURS DES GRANDS BLOCS DU SUD GLOBAL.....	281
11.1. Le G90.....	281
11.1.1. Équivalence et énumération des enjeux (EtapDev et ActOMC).....	282
11.1.2. La synthèse des principes généraux (RegMulti).....	283
11.1.3. Les énoncés du G90.....	284
11.2. Le G110.....	285
11.2.1. Des principes partagés (EtapDev).....	286
11.2.2. L'enjeu prioritaire des négociations (RegEtat).....	286
11.2.3. Les enjeux d'importance (ActOMC).....	287
11.2.4. Les énoncés du G110.....	288
11.3. Le G77.....	289
11.3.1. Une saveur tiers-mondiste (NatIneg).....	290
11.3.2. Les pays, non les coalitions (EtapDev).....	290
11.3.3. Le rôle des organisations internationales (RegMulti).....	291
11.3.4. Les énoncés du G77.....	292
11.4. Les zones périphériques de la division horizontale du travail diplomatique.....	293
CHAPITRE XII.-	
LE SUD GLOBAL : NOUVEL ACTEUR INTERÉTATIQUE À L'OMC.....	295
12.1. La conquête de l'espace discursif de l'omc par le Sud global.....	297
12.1.1. Un contexte institutionnel favorable à l'innovation organisationnelle.....	298
12.1.2. Le nouvel espace discursif de l'omc.....	299
12.1.3. L'évolution chronologique du discours du Sud global.....	301
12.2. Le discours sur le développement : vers une idéologie du Sud global?.....	304
12.2.1. Les principes de libéralisation et de protection.....	304
12.2.2. Les nouvelles figures opératoires de la non-réciprocité et de l'interventionnisme.....	308
12.3. La nouvelle division du travail diplomatique du Sud global.....	312
12.3.1. Énonciation spécifique et division horizontale du travail diplomatique.....	314
12.3.2. Zones périphériques et fonctions verticales.....	316
12.4. Le Sud global, acteur interétatique à l'OMC.....	318
CONCLUSION	
LES PERSPECTIVES DU SUD GLOBAL DANS UNE DIPLOMATIE DE CRISE.....	321
APPENDICE A.....	329
BIBLIOGRAPHIE.....	335

## LISTE DES FIGURES

Figure 1.1 La division verticale du travail diplomatique du tiers-monde .....	1
Figure 4.1 Logo du G20 .....	1
Figure 4.2 Logo du G33 .....	1
Figure 4.3 Logo du groupe ACP .....	1
Figure 4.4 Modèle préliminaire de la division horizontale du travail diplomatique du Sud global.....	1
Figure 7.1 Chronologie des interventions discursives des blocs du Sud global dans le Cycle de Doha, par groupe .....	1
Figure 7.2 Chronologie des interventions discursives des coalitions a enjeu spécifique du Sud global dans le Cycle de Doha, par groupe.....	1
Figure 7.3 Chronologie des interventions discursives des coalitions hybrides du Sud global dans le Cycle de Doha, par groupe.....	1
Figure 7.4 Chronologie des interventions discursives des grands blocs du Sud global dans le Cycle de Doha, par groupe .....	1
Figure 8.1 Spécificité et généralité des énoncés du Groupe d'affinité commune .....	1
Figure 8.2 Spécificité et généralité des énoncés du Groupe ACP.....	1
Figure 8.3 Spécificité et généralité des énoncés du Groupe africain.....	1
Figure 8.4 Spécificité et généralité des énoncés du Groupe des PMA.....	1
Figure 8.5 Spécificité et généralité des énoncés du Groupe des PÉV .....	1
Figure 9.1 Spécificité et généralité des énoncés du Cotton4.....	1
Figure 9.2 Spécificité et généralité des énoncés du Groupe des produits tropicaux .....	1
Figure 10.1 Spécificité et généralité des énoncés du Groupe des amis de la boîte de développement.....	1
Figure 10.2 Spécificité et généralité des énoncés du G33.....	1
Figure 10.3 Spécificité et généralité des énoncés du G20.....	1
Figure 10.4 Spécificité et généralité des énoncés du NAMA11 .....	1
Figure 11.1 Spécificité et généralité des énoncés du G90.....	1
Figure 11.2 Spécificité et généralité des énoncés du G110.....	1

Figure 11.3 Spécificité et généralité des énoncés du G77 .....	292
Figure 12.1 Les principes généraux du Sud global selon leur orientation idéologique .....	305
Figure 12.2 Les principes médians du Sud global selon le ton adopté par les coalitions .....	309
Figure 12.3 La division horizontale du travail diplomatique du Sud global.....	313
Figure 12.4 Les fonctions verticales du travail diplomatique du Sud global à l'OMC .....	317

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1	Typologie des coalitions de pays en développement lors du cycle d'Uruguay selon Amrita Narlikar (2003) .....	77
Tableau 3.1	Les enjeux de négociation du cycle de Doha .....	98
Tableau 4.1	Répartition des pays selon leur appartenance aux coalitions du Sud global	103
Tableau 4.2	Valeur des exportations et des importations agricoles .....	110
	de huit pays du G20.....	110
Tableau 4.3	Typologie des coalitions du sud global dans le Cycle de Doha (adapté de Narlikar, 2003) .....	117
Tableau 6.1	Le corpus textuel selon la métacatégorisation par locuteur.....	163
Tableau 6.2	Le corpus textuel selon la métacatégorisation par type de document .....	165
Tableau 6.3	Répartition des lexèmes par catégories thématiques .....	176
Tableau 6.4	Répartition des lexèmes par catégories appréciatives .....	180
Tableau 7.1	Les distances entre les lexiques et les lexiques catégorisés, par locuteurs.....	185
Tableau 7.2	Participation des catégories thématiques et appréciatives aux lexiques des locuteurs (cote z) .....	186
Tableau 7.3	Les distances entre les lexiques par type de document et par locuteur.....	187
Tableau 7.4	Interprétations préliminaires des statistiques lexicales du corpus du Sud global .....	204
Tableau 8.1	Groupe d'affinité commune : lexèmes des catégories thématiques surreprésentées ( $z > 1$ ) .....	212
Tableau 8.2	Groupe ACP : lexèmes des catégories thématiques surreprésentées ( $z > 1$ ) .....	218
Tableau 8.3	Groupe africain : lexèmes des catégories thématiques Surreprésentées ( $z > 1$ ).....	225
Tableau 8.4	Groupe des PMA : lexèmes des catégories thématiques Surreprésentées ( $z > 1$ ).....	230
Tableau 8.5	Groupe des PEV : lexèmes des catégories thématiques Surreprésentées ( $z > 1$ ).....	236
Tableau 9.1	Cotton4 : lexèmes des catégories thématiques	

Surreprésentées ( $z > 0$ ).....	245
Tableau 10.1 Groupe des amis de la boîte du développement : lexèmes des catégories thématiques surreprésentées ( $z > 1$ ).....	254
Tableau 10.2 G33 : lexèmes des catégories thématiques surreprésentées ( $z > -4$ ) .....	258
Tableau 10.3 G20 : lexèmes des catégories thématiques surreprésentées ( $z > -4$ ) .....	266
Tableau 10.4 NAMA11 : lexèmes des catégories thématiques surreprésentées ( $z > 0$ ) .....	274
Tableau 11.1 G90 : lexèmes des catégories thématiques surreprésentées ( $z > 1$ ).....	282
Tableau 11.2 G110 : lexèmes des catégories thématiques surreprésentées ( $z > 1$ ).....	286
Tableau 11.3 G77 : lexèmes des catégories thématiques surreprésentées ( $z > 4$ ).....	289
Tableau A.1 Le corpus textuel de l'analyse du discours du Sud global.....	329

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

AACU : Accord sur l'agriculture du Cycle d'Uruguay  
ACP : Afrique, Caraïbe, Pacifique  
ADPIC : Accord sur les droits de propriété intellectuelle et le commerce  
AGCS : Accord général sur le commerce des services  
AMNA : Accès aux marchés pour les produits non-agricoles  
AoA : Accord sur l'agriculture  
C4 : Cotton4  
CNUCED : Conférence des nations unies sur le commerce et le développement  
FMI : Fond monétaire international  
GAC : Groupe d'affinité commune  
GATT : General Agreement on Tariffs and Trade  
GIPED : Groupe informel des pays en développement  
GTP : Groupe des produits tropicaux  
MNA : Mouvement des non-alignés  
MSS : Mécanisme spécial de sauvegarde  
NOÉI : Nouvel ordre économique international  
OIC : Organisation internationale du commerce  
OMC : Organisation mondiale du commerce  
ONU : Organisation des nations unies  
OPEP : Organisation des pays exportateurs de pétrole  
OTC : Obstacle technique au commerce  
PÉV : Petites économies vulnérables  
PMA : Pays les moins avancés  
PS : Produits spéciaux  
UNRAA: United Nations Reliefs and Rehabilitation Administration

## RÉSUMÉ

Cette thèse porte sur le renouveau de l'activisme diplomatique des pays en développement à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Suite à « la fin du Tiers-monde » dans la diplomatie internationale des années quatre-vingt, il s'agit ici de poser l'hypothèse de l'émergence d'un nouvel acteur interétatique, le Sud global, qui déploie une diplomatie activiste dans le cadre du Cycle de Doha sur le développement de l'OMC. Lancé à l'automne 2001 et actuellement paralysé par la mésentente entre les différentes puissances commerciales et les groupes du Sud global, le Cycle de Doha a donné lieu au renouvellement des formes organisationnelles et du discours sur le développement et la libéralisation. Les dimensions organisationnelle et discursive de l'activisme diplomatique du Sud global structurent l'analyse développée ici.

À l'ère où l'acteur interétatique que fût le Tiers-monde élaborait son idéologie du Nouvel ordre économique international (NOÉI), il faisait par le fait même l'expérience de formes organisationnelles fondées sur la coalition d'un grand nombre de pays partageant une perspective commune sur le développement et sur les relations internationales. Entre ces différentes coalitions régnait une division verticale du travail diplomatique qui différençait le travail de consultation et le travail de représentation à l'ONU. Or, suite à la déconfiture de l'idéologie du NOÉI et face au nouveau défi que représentait le lancement du Cycle d'Uruguay, le modèle organisationnel du Tiers-monde se désagrèga. Si le Cycle d'Uruguay fut l'occasion de tester de nouvelles formes organisationnelles plus spécialisées et intégrant des pays développés, les résultats furent néanmoins négatifs.

Les coalitions du Sud global dans le Cycle de Doha représentent une synthèse de ces expériences en matière d'organisation : on y trouve des « blocs » typiques de la stratégie tiers-mondistes, des « coalitions à enjeu spécifique » reflétant l'héritage du Cycle d'Uruguay, ainsi que des « coalitions hybrides » et des « grands blocs ». Ces nouvelles coalitions ont organisé une division horizontale du travail diplomatique à l'OMC : elles se partagent dorénavant les questions de l'agenda de Doha et se coordonnent pour faire progresser les négociations sur tous les fronts. Au niveau du discours, elles renouvellent l'appareillage conceptuel autour d'éléments discursifs plus opératoires, comme la « proportionnalité » et la « marge de manœuvre politique », qui favorisent un meilleur ancrage dans l'agenda de négociation. Ce discours du Sud global, d'ailleurs, montre des signes d'évolution en fonction de la chronologie du Cycle de Doha : de très critique à l'égard de la libéralisation, il est passé à un mode plus coopératif. Le nouveau modèle organisationnel, le recentrage du discours au niveau plus opératoire et la transformation du discours en fonction de l'évolution du Cycle de Doha sont autant d'innovations qui témoignent de la capacité du Sud global d'apprendre et de réagir au contexte institutionnel et discursif. Il faudra en tenir compte dans la formulation du compromis mondial attendu pour faire face à l'actuelle période de crise.

**MOTS CLÉS :** ANALYSE DU DISCOURS, COMMERCE MONDIAL, CYCLE DE DOHA, DIPLOMATIE, ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE, MULTILATERALISME, PAYS EN DEVELOPPEMENT, SUD, SUD GLOBAL, TIERS-MONDE.

## INTRODUCTION

### L'ACTIVISME DIPLOMATIQUE DU SUD GLOBAL

Le 30 juillet 2008, le Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) Pascal Lamy annonçait l'échec des « négociations de dernière chance » du Cycle de Doha sur le développement et, par le fait même, leur mise en veilleuse pour une durée indéterminée (*Bridges Weekly Trade*, 7 août 2008). La principale cause du gel des négociations fut l'incapacité des principales puissances commerciales du Nord et d'un groupe de pays en développement (le G33) de s'entendre sur une question liée aux négociations sur l'agriculture. Cette situation est très représentative du déroulement chaotique du Cycle de Doha sur le développement jusqu'à aujourd'hui : le clivage entre les propositions des pays développés et les revendications de l'une ou l'autre des coalitions de pays du Sud semble insurpassable, surtout lorsqu'il s'agit d'agriculture. Le destin du Cycle de Doha, et peut-être même celui de l'OMC, ne reflétera donc plus seulement les préférences des forces qui s'imposaient traditionnellement dans les négociations commerciales multilatérales, soit les États-Unis, l'Union Européenne et parfois certains pays développés comme le Japon, l'Australie et le Canada. En effet, un nouvel acteur – ou s'agirait-il d'un vétéran dans de nouveaux habits ? – émerge avec la prétention de marquer de sa volonté, de ses intérêts et peut-être de son discours le futur compromis à élaborer. Dans une époque de crise économique où des velléités encore imprécises de rénovation du système international et de réorientation de l'économie mondiale réapparaissent dans le discours de personnages politiques aussi proéminents que le Président américain lui-même, ne faudrait-il pas s'attarder à ces nouveaux acteurs du Sud qui semblent conquérir leur place envers et contre tous dans des institutions internationales d'importance comme l'OMC ?

Dans cette thèse, nous retracerons, à travers le dénouement manqué du Cycle de Doha, l'émergence et l'évolution d'un nouvel acteur collectif constitué de pays en développement. *L'hypothèse centrale, ici, est donc celle de l'émergence de cet acteur politique collectif que nous appellerons le « Sud global ».* Nous allons toutefois, dès le début de notre exposé, formuler cette hypothèse dans les termes plus précis du « renouveau de l'activisme diplomatique du Sud global » qui introduisent d'une part l'idée que le nouvel acteur politique en question constitue peut-être la réinvention ou la renaissance d'un acteur plus ancien et que, d'autre part, c'est en étudiant « l'activisme diplomatique » que l'on pourra appréhender cet acteur. Ceci demande évidemment des clarifications au sujet des termes « Sud global » et « activisme diplomatique ». Les prochaines pages seront donc consacrées à la problématique générale qui a constitué le point de départ de notre recherche et qui a fourni ces termes que nous avons fait figurer jusque dans le titre de cette thèse et qui, nous l'espérons, acquerront le statut de véritables concepts opératoires au cours de la démarche. Mais avant tout, formulons l'hypothèse principale de cette recherche :

***H1.- Le Cycle de Doha de l'OMC a donné lieu à l'émergence d'un acteur politique collectif et interétatique : le Sud global.***

L'utilisation des termes « Sud », « Tiers-monde », « pays en développement » et de nombreux autres dénominateurs est source de grande confusion. Sans doute cela est-il dû au fait qu'ils sont tous utilisés dans le langage commun et parfois dans le jargon académique comme des catégories génériques désignant soit un ensemble de pays « pauvres », ou encore, dans une compréhension plus géographique, les territoires se situant au Sud des tropiques (en excluant certains pays d'Océanie). Pourtant, ces termes ont des significations plus profondes, pas toujours équivalentes. Leur utilisation n'est pas neutre : elle implique toujours l'acceptation de – ou du moins l'exposition à – certaines théories ou idées préconçues sur ce que l'on tente de nommer. Comme certains le soulignent, « nommer, c'est créer un peu » (Raison, 2007 : 57) et, en ce sens, c'est imposer notre perspective à un objet qui est « autre » ou, plus gravement encore, « l'autre » lui-même en tant que figure d'une intersubjectivité que l'on domine (Dufour, 2007). Mais, puisqu'il faut bien, comme chercheur, nommer notre objet de recherche, le mieux que nous puissions faire pour éviter ces écueils est de rendre compte

des raisons qui justifient le choix du terme (à la fois néologisme et anglicisme) figurant dans notre titre et dans la suite de la thèse : le Sud global.

Il nous semble essentiel, dans ce dessein, de s'immerger dans le débat – périodiquement revisité par la littérature – sur les glissements et les retournements ayant produit la confusion actuelle. Pour les directeurs d'un numéro spécial de *Autrepart, Revue des sciences sociales au Sud* traitant spécifiquement de cette question, il s'agit d'un « débat que les chercheurs en sciences sociales ne peuvent éviter, tant pour des raisons scientifiques que politiques et institutionnelles ; et ce même s'il a, bien sûr, déjà eu lieu à plusieurs reprises : les changements de contexte internationaux conduisent à reformuler une question qui n'est pas nouvelle » (Gervais-Lambony et Landy, 2007 : 3). Le Sud global sera défini en rapport avec ce changement du contexte international que constitue le renouveau de son activisme diplomatique à l'OMC, deuxième notion qui méritera notre attention dans cette introduction. Pour l'instant, à l'égard du débat sur les appellations du Sud, nous avons la prétention d'y apporter un éclairage particulier à travers l'élaboration d'une grille permettant de classer et de distinguer les termes et leur utilisation selon leurs niveaux sémantiques. Les appellatifs « Sud », « Tiers-monde », « pays en développement », « pays émergents », « pays les moins avancés », « pays pauvres » et « Sud global » chevauchent tous plusieurs niveaux sémantiques, dont les plus importants sont les niveaux générique, analytique et politique. Le sens générique est produit par l'application de critères classificatoires et sélectifs à un objet. Le sens analytique est conféré à un objet par le rôle explicatif qu'il tient dans un cadre théorique plus large. Un objet prend un sens politique lorsque qu'il est identifié comme acteur d'un conflit social ou politique.

En général, le niveau générique est présent dans tous les syntagmes énumérés ci-haut. Par « générique », nous entendons la propension d'un mot à référer à une catégorie délimitée par des critères exclusifs. Il s'agit d'une fonction sémantique descriptive. Ainsi, le « Sud », en principe, n'est pas au Nord et se définit par opposition à lui. Le « Tiers-monde » a très bien pu renvoyer à un espace géographique hors d'un monde industrialisé lui-même délimité verticalement par un Ouest capitaliste et un Est socialiste. On peut aussi dire de « pays en développement » qu'il n'est que l'envers de « pays développés » dès lors que, dans le langage

de tous les jours, on occulte le sens analytique de « développement ». Le sens générique donné à ces termes trouve très souvent son origine dans la géographie du développement et dans la géographie tropicale, du moins dans le monde francophone (Raison, 2007). Évidemment, ce type de référence géographique soulève plusieurs questions sur les délimitations et les frontières, ainsi que sur l'homogénéité des territoires concernés et sur la nature de leur différence par rapport au Nord, et donc sur les critères mêmes qui définissent le « Sud » par exemple. Le grand problème, ici, est que l'on « exprime les significations non-spatiales au moyen de termes spatiaux » (Salanskis, 2007 : 16). En d'autres mots, les appellations génériques ne sont pas neutres. Elles peuvent cacher des jugements de valeur sur la supériorité d'un hémisphère sur l'autre, d'un mode de vie sur un autre, d'une race sur une autre, etc. (Dufour, 2007). De plus, quelle que soit la nature des critères permettant d'inclure ce qui est du Sud, du Tiers-monde, etc., en anglais comme en français, plusieurs véhiculent une dimension sémantique complémentaire parmi les deux autres que nous avons nommées : la dimension analytique et la dimension politique.

Par « analytique », nous voulons signifier la fonction explicative d'une notion au sein d'un système théorique plus large. Sont concernées ici les appellations (parfois périmées) « pays sous-développé », « pays en (ou en voie de) développement », « pays les moins avancés », « pays émergents » ainsi que « périphérie ». Celles-ci tirent toutes leur portée analytique des débats théoriques originels sur le sous-développement, au sein desquels deux visions concurrentes s'affrontaient. Il s'agit des théories de la modernisation et de la dépendance.

Bien que les théories de la modernisation et de la dépendance aient évolué de manières concurrentes – l'une étant d'inspiration libérale, l'autre plus proche du marxisme – elles ont toutes deux défendu l'idée que le développement économique est un processus souhaitable menant à l'enrichissement et à l'épanouissement des nations (Berger, 1994). Nous approfondirons les diverses positions théoriques de ces courants dans le Chapitre VI et il n'est donc pas nécessaire de trop s'y engager ici, si ce n'est pour souligner le fait que malgré leur divergences idéologiques, ces deux théories faisaient du développement l'enjeu central de l'économie et du commerce international. Selon leur conception commune, le développement se présente comme une échelle de progression de la croissance et de la

structure industrielle d'un pays. Pour les modernisateurs comme pour les dépendantistes, l'objectif ultime, le développement, est alors d'atteindre le niveau industriel avancé, mesuré à l'aune des nations occidentales d'Europe et d'Amérique du Nord. Les deux théories tenaient des positions antithétiques quant à l'explication du retard des « pays sous-développés » ou de la « périphérie », mais il reste que ces positions présentaient le trait commun d'entériner l'existence du développement, soit-il inégal. L'utilisation de « pays en développement » et de ses corollaires, ou celle de « périphérie », renvoie donc à ces systèmes analytiques. On remarque aujourd'hui, dans les forums internationaux comme chez les analystes, la prolifération d'appellatifs décrivant des stades de développement (pays émergents, pays moins avancés, etc.), ce qui indique sans aucun doute que c'est la conception modernisatrice qui fut victorieuse et qui impose désormais son hégémonie discursive tout en charriant avec elle ses fondements théoriques libéraux.

Il n'en va pas de même de la dénomination « Tiers-monde » qui, elle, ne constitue pas une catégorie analytique, mais une catégorie politique qui tend, par ailleurs, à disparaître du discours. Le qualificatif « politique » ici, veut mettre en évidence le pouvoir et l'influence d'un acteur de la scène politico-diplomatique internationale. C'est également à ce niveau sémantique que nous utiliserons l'expression « Sud global ». L'idée d'un Tiers-monde qui, « lui aussi, veut être quelque chose » fut formulée par l'économiste français Alfred Sauvy en 1956 pour souligner l'émergence d'un nouvel acteur aux côtés des deux grands blocs s'opposant dans la Guerre froide naissante (Sauvy, 1952). Dans le double contexte des indépendances des nations colonisées et des débats d'après-guerre sur le sous-développement, la dénomination du « Tiers-monde » allait prendre une importance grandissante dans sa propension à décrire ce nouvel acteur politique et son idéologie tiers-mondiste investissant la scène internationale. Ainsi, l'apparition et la généralisation du terme Tiers-monde ne provient pas d'un débat théorique, mais bien du constat, dans les décennies cinquante, soixante et soixante-dix, qu'un certain nombre de pays « sous-développés » s'organisaient autour d'un projet politique distinct des positions des blocs de l'Ouest et de l'Est, soit des « premier et deuxième mondes » (Murphy, 1984; Mortimer, 1984). Ici encore, nous ne voulons pas anticiper sur les développements que l'on trouvera dans Chapitre I portant sur l'histoire du Tiers-monde comme force politique. Notons tout de même que les

années quatre-vingt et quatre-vingt-dix auraient donné lieu à « la fin du Tiers-monde » ou encore à « la fin de l'esprit de Bandung » (Berger, 1994; Persaud, 2003), suite à la disqualification de cet acteur politique et de son idéologie face aux nouvelles réalités de l'ordre mondial.

Actuellement, la littérature témoigne d'un certain renouvellement des termes dans les « études sur le développement » puisqu'une nouvelle expression émerge discrètement : celle de Sud global (*Global South*)<sup>1</sup>. Si l'origine de cette catégorie reste cependant assez nébuleuse, nous pensons qu'elle pourrait permettre la réhabilitation d'une discussion générale sur les forces politiques du Sud et le conflit qu'elles entretiennent à l'égard des enjeux économiques et politiques mondiaux. Plus précisément, nous entendons recourir à l'appellatif « Sud global » pour décrire le renouveau de l'activisme diplomatique des « pays en développement » à l'Organisation mondiale du commerce. Avant d'y arriver, explorons son origine et ses particularités sémantiques. On remarque au premier abord que l'expression fait timidement son chemin dans plusieurs sphères : les organisations internationales, la société civile et la littérature savante.

En premier lieu, bien que l'expression ne soit pas généralisée à l'ensemble de la machine onusienne, elle est présente dans la documentation récente (2003 et 2004) du Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD) où le Sud global est simplement défini comme une classe de pays partageant « un ensemble de vulnérabilités et de défis » (PNUD, 2004). Sans donner le moindre détail sur l'ajout du suffixe « global », le document explique que :

Le terme n'implique pas que tous les pays en développement sont similaires et qu'ils peuvent être rassemblés dans une seule catégorie. Ce qu'il dénote, c'est que malgré le fait qu'ils diffèrent dans leurs attributs économiques, sociaux et politiques, ils partagent tous un ensemble de vulnérabilité et de défis (Ibid)<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> À notre connaissance, l'expression *Global South* est exclusive à la littérature anglophone. Le terme « Sud global » provient donc de notre propre traduction.

<sup>2</sup> Notre traduction : « The term does not imply that all developing countries are similar and can be lumped together in one category. What it does highlight is that although developing countries range across the spectrum in every economic, social and political attribute, they all share a set of vulnerabilities and challenges ».

Les vulnérabilités et les défis du Sud global ne sont pas spécifiés dans cette définition, et la formulation n'indique pas non plus si chaque pays connaît son propre ensemble (*set*) de vulnérabilités et de défis, ou si tous les pays du Sud global partagent le même. En somme, cette manière de voir le Sud global semble en rupture avec la portée politique que le Tiers-monde impliquait. De manière évidente, c'est tout simplement sous l'angle d'une catégorie générique plutôt neutre que le PNUD désigne le Sud global.

En deuxième lieu, l'expression se taille une place grandissante dans le langage des ONG et du mouvement altermondialiste. En témoigne le centre de recherche-activiste Sud asiatique *Focus on the Global South*<sup>3</sup>. D'ailleurs, comme l'indique Braveboy-Wagner, « aujourd'hui, la rubrique 'Sud global' semble faire plus de sens pour ce mouvement que pour les faiseurs de politiques » (Braveboy-Wagner, 2003 : 6)<sup>4</sup>. Bien sûr, sous la plume des activistes, le terme prend un ton plus militant et s'inscrit dans un argumentaire décriant les injustices portées par la libéralisation, prônant parfois la « déglobalisation » (Bello, 2002). Malgré le peu d'information disponible et l'absence de définition claire provenant des ONG, deux points peuvent être déduits à propos de l'usage du « Sud global » par la société civile. Premièrement, au contraire de la notion de Tiers-monde qui mettait surtout l'accent sur la diplomatie internationale (Aseka, 2005; Murphy, 1984), le Sud global semble compris ici à partir de multiples niveaux possibles de l'action individuelle ou collective, ce qui concorde avec l'emphase mise par le discours altermondialiste sur les peuples, les citoyens, les mouvements sociaux et les communautés, mais non sur les gouvernements et les partis politiques (Fischer et Ponniah, 2003). Deuxièmement, il est révélateur, que le terme « Sud global » soit employé par les altermondialistes dans le discours sur les injustices de « l'économie mondiale » et le combat qui est mené pour protéger et renforcer les économies locales. À cet effet, la diffusion du terme Sud global dans la société civile semble d'ailleurs se limiter aux mouvements et activistes qui luttent contre les organisations financières

---

<sup>3</sup> Focus on the Global South: <http://www.focusweb.org/main/html/index.php>

<sup>4</sup> Notre traduction : « Today, the rubric 'Global South' seems to have more meaning to this movement than to governmental policy-makers themselves ».

internationales et contre la libéralisation du commerce<sup>5</sup>. En somme, l'utilisation du terme que font certains groupes de la société civile mondiale laisse présager une dimension politique d'action orientée vers les institutions économiques internationales.

Le troisième foyer d'apparition du dénominateur Sud global se situe dans la littérature académique anglophone sur le développement. Celle-ci ne lui confère toutefois pas une portée analytique très précise. Dans plusieurs cas, on demeure même au niveau générique. Par exemple, dans le cas du *Southern Exposure* de Barbara Thomas-Slayter, le Sud Global n'est défini – ou plutôt caractérisé – que par un ensemble de critères que ses membres auraient en commun : haut taux de pauvreté; croissance rapide de la population; sous emploi généralisé de la main d'œuvre disponible; importance relative du secteur de l'agriculture; dépendance et vulnérabilité face aux pays riches dans les relations internationales; et une attitude ambivalente de rejet et de désir face à la culture occidentale (Thomas-Slayter, 2003 : 13). En contrepartie, l'auteure admet des différences de taille entre les pays du Sud global, notamment en matière de disponibilité des ressources naturelles, de structure de production, de structure sociale et de dépendance extérieure. Évidemment, une telle définition, s'il est toutefois possible de la qualifier ainsi, est encore loin d'une systématisation du Sud global dans une catégorie analytique, elle relève plutôt du niveau sémantique générique.

D'autres exemples confirment cette tendance suivant laquelle l'étiquette « Sud global » apparaît simplement comme une nouvelle manière de nommer la catégorie générique de Tiers-monde. En témoigne le *The Foreign Policy of the Global South* de Braveboy-Wagner qui, dès l'entrée en matière, identifie son objet de manière désinvolte : « le Tiers-monde, ou, de manière plus appropriée aujourd'hui, les pays du Sud global » (Braveboy-Wagner, 2003 : 1). Dans les pages de cet ouvrage collectif, plusieurs contributeurs entérinent cet amalgame entre le Tiers-monde et le Sud global, par exemple en fusionnant les deux formes dans l'expression « *Third World/Global South countries* ». Ainsi, tout se passe comme si l'appellation « Sud global » ne venait que satisfaire aux exigences de la rectitude politique en

---

<sup>5</sup> Cette observation est fondée sur une participation de l'auteur aux quatre Forums sociaux mondiaux de 2004, 2005, 2006 et 2007, ainsi qu'aux forums parallèles de la société civile lors des Conférences ministérielles de l'OMC de Cancun (2003) et de Hong Kong (2005). Voir Audet, 2005 ; Audet et Canet, 2006 ; Audet, 2007.

palliant à la connotation péjorative qu'à prise l'expression « Tiers-monde ». Il faut cependant créditer l'ouvrage en question pour les précisions qu'il apporte sur les outils conceptuels requis pour étudier la politique étrangère du Sud global, soit ceux « des relations internationales, de l'économie politique internationale, de l'analyse plus traditionnelle des politiques étrangères, et l'analyse sociale induite par les changements du rôle de l'État » (Braveboy-Wagner, 2003 : 10)<sup>6</sup>. Il s'agit là d'un programme destiné à intégrer les théories de la mondialisation pour analyser les pays en développement en fonction de leurs réalités propres et fragmentées, ce qui exclut d'emblée une compréhension du Sud global comme une entité plus ou moins homogène ou comme une catégorie analytique explicative de la mondialisation. La conséquence de l'absence de profondeur sémantique du terme Sud global est de cantonner certains auteurs dans une réflexion stérile sur la composition du Sud global en termes de pays ou de nations (Morphet, 2004). Il n'y a donc de place, ici encore, que pour une signification de niveau générique.

Là où, dans la littérature, on continue d'insister sur les grandes divisions binaires comme celle entre le centre et la périphérie, le Sud global est mieux défini analytiquement, et le ton est également plus militant. Bahgat Korany note par exemple que l'effacement progressif des catégories binaires dans les théories des relations internationales et du développement (et dont témoignent les ouvrages cités ci-haut) n'a pas globalement changé la situation structurelle internationale : « en termes intellectuels, politiques et économiques, la nouvelle équation globale imposée par le Nord et centrée sur lui, laisse le Sud dans la périphérie [...] Si l'histoire récente peut nous enseigner quoi que ce soit, elle prouve que la bipolarité Nord/Sud est – sinon la seule – la plus pérenne » (Korany, 1994 : 10-15)<sup>7</sup>. Ici, c'est donc avec la périphérie que le Sud global est amalgamé, et il en conserve en conséquence la portée analytique. L'utilisation que fait la littérature francophone de la dénomination « Sud » se rapproche d'ailleurs de cette conception en ce sens qu'elle réitère une opposition avec le Nord. Toutefois, chez les chercheurs francophones, cette dichotomie globale devient

---

<sup>6</sup> Notre traduction : « In short, global south foreign policy analysis must take into account aspects of IR [international relations], of international political economy, of 'traditional' foreign policy analysis, and of social analysis induced by changes in the role of the state vis-à-vis other actors seeking to change both the domestic and the international environments ».

<sup>7</sup> Notre traduction : « in intellectual terms, as well as in political and economic terms, the new global equation is leaving the South more peripheralized in the face of the imposing North-centrism »

« virtuellement dépolitisée, descriptive, non messianique, ni révolutionnaire » (Hours et Selim, 2007 : 44), donc foncièrement générique.

On voit bien la confusion – ou du moins l'indécision – qui règne autour de l'émergence de l'appellation « Sud global ». Cette confusion trouve son origine dans le mélange sémantique des catégories antécédentes auxquelles elle est apparentée. Alors que le sens de « pays en développement » fût parfois générique, parfois analytique, et que le Tiers-monde renvoyait soit à une catégorie générique, soit politique, on confère au terme « Sud global » un espace sur les trois niveaux générique, analytique et politique. Est-il donc possible de l'employer de manière rigoureuse dans un travail de recherche tel celui que nous amorçons ici ? C'est en tous cas notre prétention. Ceci pour une raison principale. Nous avons dit plus haut que l'apparition de nouveaux appellatifs et les glissements sémantiques que ceux-ci subissent sont liés au contexte international. Or, l'occurrence du « Sud global » dans la langue anglaise concorde temporellement avec l'intensification de la mondialisation, d'où le suffixe « global ». Mais son apparition correspond aussi à un aspect politique particulier de cette mondialisation qui est central à notre objet de recherche : le renouveau de l'activisme diplomatique du Sud global. Activisme diplomatique rime bien avec acteur politique, et c'est à ce niveau sémantique que nous situons l'existence du Sud global : comme il y eut une période d'activisme diplomatique du Tiers-monde, la situation actuelle des institutions internationales témoigne d'un nouvel activisme diplomatique du Sud global. Dans cette thèse, chaque utilisation des termes « Sud global » et « Tiers-monde » référera donc au niveau sémantique politique, alors que les apparitions de « Sud » ou de « pays en développement » doivent être comprises dans leur dimension générique.

Comme celle de Sud global, la notion d'activisme diplomatique est d'origine assez récente et, encore une fois, c'est nous qui lui donnerons un contenu plus précis. Dans cette thèse, « l'activisme diplomatique » sera défini comme *la propension d'un acteur étatique ou interétatique à s'investir énergiquement, par le biais de mécanismes formels ou informels, dans un processus de négociation dans lequel il est engagé*. Toutes les occurrences de la notion d'activisme diplomatique détectées dans la littérature que nous avons consultée s'appliquent d'ailleurs au pays du Sud considérés comme des acteurs de la diplomatie

internationale. Introduisant un numéro de la revue *Points de vue du Sud* portant sur le thème des coalitions d'États du Sud, le sociologue François Polet utilise cette expression en référant à « l'activisme diplomatique Sud-Sud [qui] ne se présente pas comme un phénomène univoque » (Polet, 2007 : 7). Plus loin, il énumère ce qui lui semble relever de cet activisme diplomatique :

Une manifestation parmi les plus spectaculaires de ce renforcement des liens Sud-Sud réside dans la faculté retrouvée des pays en développement à se coordonner, à développer une capacité de négociation collective et à peser davantage sur les processus de décision qui les concernent au sein des enceintes internationales (Polet, 2007 : 8).

Ce sera là une dimension importante de ce que nous entendons par « activisme diplomatique » : la capacité d'influencer l'agenda et le contenu de négociations internationales à travers des stratégies coordonnées d'interventions formelles (propositions de négociation, communications de positions de négociation à travers les mécanismes institutionnels, mise à profit des règles de négociation, campagne de communication médiatique, etc.). Cette dimension de l'activisme diplomatique, nous l'appellerons « dimension organisationnelle ». Il faut y ajouter, pour compléter notre définition de l'activisme diplomatique, une « dimension discursive » qui renvoie non pas aux actions stratégiques ou aux formes d'organisation et de coordination entre les pays, mais bien aux idées, aux représentations et au discours qui confèrent une certaine cohésion à l'acteur collectif que fût le Tiers-monde et qu'est actuellement le Sud global. La distinction que nous apportons entre la dimension organisationnelle et la dimension discursive de l'activisme diplomatique du Tiers-monde et du Sud global aura dans cette thèse une portée structurante. Alors que les Chapitre I, II, III et IV seront consacrés à décrire la dimension organisationnelle de l'activisme diplomatique du Tiers-monde puis du Sud global à l'OMC, les chapitres subséquents porteront sur la dimension discursive du Sud global. Notre intuition est qu'il est possible de saisir le renouveau de l'activisme diplomatique du Sud global à l'OMC à partir de ces deux dimensions organisationnelle et discursive. Formulons ceci comme une hypothèse de recherche :

*H2.- En tant qu'acteur politique, le Sud global à l'OMC se distingue du Tiers-monde tant par sa dimension organisationnelle que par sa dimension discursive.*

On peut donc situer un premier moment d'activisme diplomatique du Sud avec l'avènement du Tiers-monde, de ses groupes de négociation (le Mouvement des non-alignés, le Groupe des 77, l'Organisation des producteurs et exportateurs de pétrole, etc.) et de son idéologie « tiers-mondiste » orientée vers l'instauration d'un Nouvel ordre économique international. Dès le Chapitre I de la présente thèse, nous ferons le récit de l'activisme diplomatique du Tiers-monde et chercherons à identifier les principales stratégies mise sur pied lors de cette phase.

Quant à l'activisme diplomatique du Sud global, qui marque selon nous un renouveau par rapport à la phase tiers-mondiste, il semble se manifester dans plusieurs sphères diplomatiques tant de portée mondiale que régionale. Au niveau régional, on doit certainement rappeler le capotage de la Zone de libre-échange des Amériques suite à un double refus : celui des pays du MERCOSUR de sanctionner un projet d'intégration qui semblait déséquilibré aux dépens des pays de l'Amérique du Sud, et celui de la branche plus radicale des alliés du Président vénézuélien Chavez et de l'ALBA (Alternative bolivarienne pour les Amériques) (Polet, 2007 ; Azzi et Evan Harris, 2007). Toujours au niveau régional, on pourra aussi souligner le rôle structurant qu'à eu l'Association des nations du Sud-est asiatique (ANASE) pour mettre sur pied des structures régionales dédiées à la sécurité, à la coopération économique et aux relations interétatiques et, ce, en face même du forum concurrent de l'APEC (Coopération économique Asie-Pacifique) qui regroupe de nombreuses puissances du monde industrialisé (Montsion et Stubbs, 2007).

Dans les instances interétatiques plus globales, l'activisme diplomatique du Sud global se manifeste aussi de diverses manières. Sans doute faut-il noter la renaissance de la CNUCED comme lieu d'élaboration d'une position commune du Sud global sur l'économie mondiale, comme en témoigne le « Consensus de Sao Paulo » élaboré lors de la CNUCED XI de 2004 (Abbas, 2007). Or, ce qui a surtout retenu l'attention des observateurs de la politique mondiale – et qui d'ailleurs constitue le cœur de notre recherche – c'est l'activisme

diplomatie du Sud global à l'OMC. De l'avis de l'ensemble des analystes de la scène diplomatique sur les questions commerciales, l'émergence de cet acteur politique à l'Organisation mondiale du commerce a dans une large mesure provoqué la présente « crise de l'OMC ». Trois types d'analyse en arrivent à cette conclusion : des analyses stratégiques, des analyses fondées sur des approches d'économie politique et des analyses plus institutionnelles et juridiques. Nous leur consacrons ici quelques paragraphes qui, nous semble-t-il, renforcent la pertinence de notre objet de recherche qu'est le renouveau de l'activisme diplomatique du Sud global.

Les travaux d'Amrita Narlikar se situent dans l'analyse stratégique de l'activisme diplomatique des PED, notamment parce qu'elle s'attarde à l'émergence, aux manœuvres stratégiques, aux intérêts, aux ressources et aux chances de succès des « coalitions à enjeu spécifique » (*single issue coalition*) ayant bruyamment fait entendre leur point à la Conférence ministérielle de Cancún en 2003 (Narlikar, 2003 ; Narlikar et Tussie, 2004). Ces coalitions ont trois spécificités. Premièrement, les coalitions à enjeu spécifique se concentrent sur un seul enjeu, comme l'agriculture ou, encore plus spécifiquement, sur la non-réciprocité dans les négociations sur l'agriculture, etc. Selon les auteures, l'avantage de se concentrer sur un seul enjeu est de permettre de trouver des positions communes plus rapidement et plus précises, par opposition aux négociations en bloc du G77 dans les années 1970 dont les demandes ressemblaient véritablement à une « liste d'épicerie » (Thérien, 1990 : 169)<sup>8</sup>. Deuxièmement, les coalitions à enjeu spécifique sont souvent menées par des pays importants en termes économiques et démographiques, ou encore possèdent un large *membership*. Ces caractéristiques de taille donnent aux groupes plus d'influence politique et de légitimité. Troisièmement, ils adoptent une attitude proactive dans les négociations, c'est-à-dire qu'ils n'attendent pas que les puissances du Nord leur offre des accommodements en échange de leur adhésion à un accord. Au contraire, ces groupes diffusent des communiqués, expriment leur position et déposent des propositions formelles lors du processus de négociation. Selon les circonstances des négociations commerciales, le degré d'importance de chaque critère dans un groupe détermine ses chances de succès. Ces stratégies, selon Narlikar, auraient

---

<sup>8</sup> Selon Thérien, « étant donné que les demandes exprimées répondent à une logique du plus grand dénominateur commun, elles se transforment inmanquablement en de véritables *shopping lists* ».

mené au blocage des négociations à Cancún, et nous devrions ajouter lors des rencontres ministérielles subséquentes. Comme nous le verrons dans les quatre premiers chapitres, cette analyse stratégique possède plusieurs points en commun avec l'analyse de la dimension organisationnelle de l'activisme diplomatique du Sud global. Celle-ci permettra éventuellement d'élaborer une typologie des coalitions du Sud global dont la portée analytique rejoindra bientôt l'analyse de la dimension discursive de l'activisme diplomatique.

Dans les travaux d'économie politique sur l'émergence du Sud comme puissance diplomatique, c'est souvent la notion de pouvoir qui est en jeu, elle-même traduite par le poids de certains indicateurs économiques et démographiques de croissance. Certains pays du Sud sont alors considérés comme des « puissances émergentes » et on cherche à prévoir l'impact qu'ils auront sur l'ordre du monde (Harris, 2005) ou encore sur l'évolution de l'OMC (Drache et Froese, 2006; 2008). Daniel Drache et Marc Froese situent le facteur principal de la crise de l'OMC dans la « nouvelle géographie du pouvoir » qui s'est imposée à cette institution. La montée en puissance de la Chine, de l'Inde et du Brésil – pour ne nommer qu'eux – ainsi que le nombre croissant d'ententes bilatérales et régionales ont changé le visage du système multilatéral : « la nouvelle configuration en formation est un curieux hybride de l'unilatéralisme américain, des préférences collectives européennes, du pouvoir marchand chinois, d'accord commerciaux régionaux et d'un système d'arbitrage qui fait le délice des avocats et le cauchemar des diplomates » (Drache et Froese, 2006 : 21)<sup>9</sup>. Dans ce contexte de complexité croissante et de déplacement des pôles de croissance vers le Sud, l'OMC et son processus décisionnel ne seraient plus adaptés et la domination des États-Unis et de l'Europe qui est codifiée dans les accords de l'OMC ne serait plus acceptée par les PED, d'où la stagnation des travaux de l'organisation. Plus que les stratégies employées par le Sud global à l'OMC, c'est l'architecture même de l'OMC qui se butte à la nouvelle géographie du pouvoir.

Enfin, l'analyse institutionnelle semble approfondir l'analyse de l'économie politique. On en trouve un exemple chez Veijo Heiskanen qui souligne l'importance de la nouvelle

---

<sup>9</sup> Notre traduction : « the new configuration taking shape is a curious hybrid of American unilateralism, European collective preferences, Chinese market power, regional trade agreements, and an adjudicative system that is a lawyer's delight and a diplomat's nightmare ».

philosophie réglementaire du système multilatéral pour expliquer la crise. L'élargissement de la libéralisation à de nouveaux secteurs économiques (droit de propriété intellectuelle, services, investissement, etc.) suite au Cycle d'Uruguay s'est appuyée sur une philosophie de l'harmonisation positive que les pays du Sud hésitent à accepter. Il y a en effet une forte résistance contre la création d'une infrastructure réglementaire globale perçue comme une menace pour la souveraineté des États, et l'OMC serait devenue ce lieu où « le marchandage entre les intérêts du marché global et les préoccupations locales se produit – et, par définition, en faveur du global et à l'encontre du local » (Heiskanen, 2004 : 16)<sup>10</sup>. Il s'agit donc d'un débat sur la primauté du contenu local des régulations vs l'harmonisation au niveau global. Avec la création du Mécanisme de règlement des différends en 1995, la méfiance est d'autant plus grande que l'élaboration d'une jurisprudence sur ce cadre d'intégration global s'élabore indépendamment du processus politique de négociation. Dans ce contexte, les pays du Sud global appréhendent le désarmement de leurs politiques commerciales à travers un processus juridique hors de leur contrôle.

En somme, ces différentes approches ne portent pas toutes également sur le rôle du Sud global dans la crise actuelle de l'OMC. Elles permettent néanmoins de situer le Sud global de manière générale dans les négociations commerciales multilatérales : il est un acteur cohérent (approche stratégique), dont le pouvoir va croissant (économie politique) et qui connaît des raisons de contester la direction réglementaire générale que prend l'OMC (approche juridique). Dans les Chapitre II et III, nous décrivons en détail les enjeux des négociations commerciales auxquels fait face le Sud global depuis le Cycle d'Uruguay, et nous aborderons les divers groupements, ces « coalitions à enjeu spécifique », représentant le fer de lance de son activisme diplomatique. Bref, nous examinerons les diverses manifestations organisationnelles de ce que François Polet (2007) décrit comme le renforcement des liens Sud-Sud et la capacité à se coordonner dans les négociations collectives. Le Chapitre IV brossera ensuite un tableau exhaustif des coalitions du Sud global depuis le début du Cycle de Doha et démontrera qu'il y eut effectivement une intensification de ce phénomène au cours des dernières années. Mais dans l'ensemble de la thèse, le rôle du Chapitre IV sur la

---

<sup>10</sup> Notre traduction : « the trade-off between the interests of the global market and the local concerns takes place – and by definition in favour of the global at the expense of the local ».

dimension organisationnelle de l'activisme diplomatique du Sud global lors du Cycle de Doha est aussi de poser les jalons de l'analyse subséquente qui porte sur la dimension discursive. Cette dimension discursive du Sud global nous semble sous étudiée dans la littérature actuelle sur l'OMC.

Lors des années fortes du Tiers-monde, des sociologues et des politologues ont tenu un long débat sur la nature de l'idéologie portée par cet acteur (Murphy, 1984 ; Mortimer, 1984 ; Thérien, 1990 ; Cox, 1979 ; etc.). Aujourd'hui, alors qu'un nouvel acteur politique émerge à l'OMC, peu de chercheurs se posent la question de l'idéologie du Sud global. Au contraire, les approches poststructuralistes en vogue actuellement mettent l'accent sur l'aspect hétérogène des pays du Sud et sont en partie responsables de l'hésitation généralisée devant l'emploi d'un terme comme « Sud global » pour désigner une unité cohérente. La posture de la littérature poststructuraliste est tout à fait justifiable du fait qu'elle vise surtout à défaire le mythe du développement perçu comme processus structurel et uniforme. Le Prix Nobel Amartya Sen, par exemple, a ouvert de nouvelles pistes dans ce débat en recentrant la notion de développement autour de l'individu, de la liberté individuelle et des structures socio-économiques immédiates. Son ouvrage le plus influent, qui porte le titre éloquent de *Development as Freedom*, défend la thèse que certains types de liberté associés aux libertés politiques, aux capacités économiques, aux opportunités sociales et aux garanties de transparence et de sécurité devraient non seulement être considérés comme les objectifs du développement, mais aussi comme ses instruments. À l'inverse de ce que préconisaient les théories de la modernisation et de la dépendance, ce n'est pas nécessairement la croissance économique qu'il faut stimuler, mais l'augmentation de la « capacité » des personnes, la notion de capacité référant à « la liberté substantive [...] de choisir une vie que l'on a raison de valoriser » (Sen, 2000 : 74)<sup>11</sup>. Cette notion de développement, étant donné qu'elle déplace l'analyse vers l'individu, sape de manière plus ou moins radicale le fondement même de la dénomination « pays en développement ». Il en est de même avec l'essai d'Arturo Escobar (1995) sur le discours du développement, où cet auteur s'emploie à disséquer le processus qui a donné lieu à la croyance au développement et à toute l'infrastructure politique et technique

---

<sup>11</sup> Notre traduction : « [...] the substantive freedoms – the capabilities – to choose a life one has reason to value ».

qui a porté cette croyance au niveau d'une pratique rendue scientifique, légitime et hégémonique. Après avoir montré les contradictions et les problèmes portés par le discours du développement, Escobar propose d'entrée dans une période de post-développement où ce sont les conditions locales des communautés qui devraient guider l'élaboration des projets et les interventions des institutions.

Encore une fois, nous reconnaissons le bien-fondé et la pertinence des réflexions foncièrement critiques des poststructuralistes, mais nous déplorons qu'elles laissent désarmée toute ambition de saisir les pays du Sud dans une entité plus ou moins cohérente au niveau de la diplomatie internationale. Même là où les manifestations du Sud global sont les plus évidentes, comme à l'OMC, on ne parle pas du Sud global comme d'un acteur politique cohérent, à l'instar du Tiers-monde il y a trente ans. D'ailleurs, à l'exception des travaux d'Amrita Narlikar et de quelques autres commentaires récents, que nous mobilisons amplement dans la suite de cette recherche, les coalitions du Sud global à l'OMC n'ont pas fait jusqu'à maintenant l'objet d'une analyse sérieuse et à large échelle (Narlikar, 2003 ; Narlikar et Tussie, 2004 ; Lee, 2007 ; Taylor, 2007). Encore moins ont-elles été soumises à une analyse du discours approfondie et rigoureuse. Pourtant, les documents textuels de prise de position, de négociation et de communication publique émis par ces coalitions abondent. Ce sera donc la principale contribution de cette thèse que d'étudier le discours des coalitions du Sud global à la recherche à la fois des éléments qui tendent vers la solidarité, la coopération et la cohésion, et des éléments qui sont porteurs de fragmentation et de conflit entre les coalitions. En d'autres mots, cette thèse porte ultimement sur la dimension discursive du renouveau de l'activisme diplomatique du Sud global et sur cette troisième hypothèse :

*H3.- Le discours du Sud global se caractérise à la fois par un certain niveau de cohésion et par des éléments de fragmentation et de contradiction.*

Il s'agira donc d'identifier et de comprendre les mécanismes discursifs qui permettent aux Sud global de tenir ensemble. Ainsi, les notions de « discours » et d' « analyse du discours » demanderont à être définies et opérationnalisées dans la deuxième partie de la thèse, soit à

partir du Chapitre V. Misant sur une tradition d'analyse du discours développée à l'Université du Québec à Montréal depuis près de trois décennies, nous définirons le discours comme une manifestation événementielle et matérielle de la fonction symbolique universelle qu'est la représentation, nous identifierons l'énoncé discursif comme objet privilégié de l'analyse du discours, puis nous privilégierons le texte comme horizon empirique de l'énoncé et du discours. Armé de ces trois objets (discours, énoncé et texte), nous pourrions alors élaborer une méthodologie descriptive et interprétative pour l'analyse du discours des coalitions du Sud global. Le corpus textuel analysé comptera cent-neuf textes totalisant plus de cent cinquante mille mots. Le Chapitre VI décrit en détail et justifie les critères utilisés pour la construction du corpus et les catégorisations lexicales qui ont servi l'analyse.

Ainsi, suite aux Chapitres V et VI commencera la présentation des résultats de l'analyse. Nous procéderons d'abord, dès le Chapitre VII, à une description préliminaire du corpus à l'aide d'outils de statistiques lexicales. Cela permettra de découvrir des pistes d'analyse à explorer dans les quatre chapitres subséquents qui constituent la véritable analyse du discours du Sud global. Dans ces quatre chapitres symétriques, la typologie des coalitions élaborée au Chapitre IV prendra un aspect analytique supplémentaire alors que le discours du Sud global sera segmenté en fonction des catégories de coalitions : les blocs (Chapitre VIII), les coalitions à enjeux spécifiques (Chapitre IX), les coalitions hybrides (Chapitre X) et les groupes de coalition (Chapitre XI). L'analyse contribuera à comprendre – avec le Chapitre XII – comment la cohésion du Sud global tout comme sa polyphonie caractérise cet acteur du Cycle de Doha sur le développement de l'OMC. En retour, cette analyse pourra éventuellement laisser entrevoir le potentiel du Sud global au-delà des négociations commerciales multilatérales, peut-être jusque dans la réforme économique et institutionnelle attendue dans le contexte actuel de crise financière, économique, climatique, alimentaire et, dans une certaine mesure, diplomatique.

## CHAPITRE I.-

### L'ACTIVISME DIPLOMATIQUE DU TIERS-MONDE DANS L'ORDRE ÉCONOMIQUE D'APRÈS-GUERRE

Ce chapitre vise à présenter le contexte et l'histoire de l'activisme diplomatique du Tiers-monde. Il donne suite à la distinction apportée en introduction entre la dimension organisationnelle de l'activisme diplomatique et sa dimension discursive. Comme le souligne Polet (2007), l'activisme diplomatique se caractérise par la faculté des pays en développement à se coordonner, à négocier collectivement afin d'influencer les décisions prises dans les institutions internationales. La dimension « organisationnelle » de l'activisme diplomatique, se matérialisent par la formation de coalitions qui favorisent la formulation collective et le dépôt de propositions de négociation dans les forums internationaux et, éventuellement, par l'inflexion du résultat des négociations. Cette dimension organisationnelle peut être observée, dans le cas de l'histoire du Tiers-monde, tout au long de la mise sur pied de l'ordre économique d'après-guerre, de la construction de l'alliance des non-alignés, de la crise du pétrole, etc. L'autre dimension de l'activisme diplomatique – la dimension « discursive » – concerne le discours tenu par les acteurs politiques ainsi que les représentations symboliques et les idéologies qui y sont véhiculées. Nous reviendrons sur la dimension discursive de l'activisme diplomatique du Tiers-monde. Le présent chapitre se concentre sur les événements historiques et le contexte de la naissance, de l'évolution et de l'organisation, puis de la fin du Tiers-monde compris comme acteur politique interétatique.

Pour comprendre la nature et la portée de l'activisme diplomatique du Tiers-monde, il importe de se pencher dans un premier temps sur le contexte de construction de l'ordre économique d'après-guerre et sur les enjeux que ce contexte représentait pour les pays du Sud. Nous pourrions ensuite, dans la deuxième section, décrire l'évolution des groupes de

négociation et suivre le processus de maturation des positions et des stratégies du Tiers-monde à partir de la Conférence fondatrice de Bandung jusqu'à l'apogée de l'activisme diplomatique lors des débats sur le Nouvel ordre économique international. La troisième section sur la fin du Tiers-monde abordera les événements économiques et politiques ayant sapé l'impulsion de cet acteur politique au début de la décennie 1980. Finalement, nous serons en mesure de définir synthétiquement ce que représentait l'activisme diplomatique du Tiers-monde dans sa dimension organisationnelle, ce qui contribuera à mieux éclairer, par un processus de comparaison, l'activisme diplomatique du Sud global.

### **1.1 Les enjeux économiques et commerciaux à l'ère du développement**

Après la guerre, en pleine période de reconstruction du système international, deux débats se développaient au sujet du type de gestion de l'économie internationale qu'il fallait pratiquer et des institutions devant être mises sur pied à cet égard. Dans le premier débat, il était question du financement de la reconstruction de l'Europe, de l'aide internationale en général, ainsi que des mécanismes à prévoir pour gérer les flux financiers et la convertibilité des monnaies. Ces questions, que nous aborderons ici dans un premier temps, aboutirent à la création du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD – aujourd'hui la Banque mondiale). Dans le deuxième débat, abordé en deuxième sous-section, il fallait déterminer les principes qui seraient à la base d'un nouveau système commercial international encadré par des règles gérées par une éventuelle Organisation internationale du commerce (OIC). Dans les deux débats, les pays qualifiés à l'époque de « insuffisamment développés » se sentirent floués, ce qui marqua d'un ton acrimonieux la diplomatie Nord-Sud pour les trois décennies suivantes.

#### *1.1.1. L'aide internationale et les institutions de Bretton Woods*

Aux États-Unis, l'idée d'un cadre normatif fondé sur la règle de droit dans les relations économiques internationales était en gestation bien avant la fin de la guerre, notamment sous les auspices du Département d'État. Bien qu'un débat ait eu lieu entre les économistes américains des départements d'État et du Trésor et l'École de John Maynard Keynes qui représentait une position plus européenne (et aussi plus interventionniste), le consensus ne se fit pas attendre trop longtemps sur la création du Fonds monétaire international, chargé de

superviser la stabilité des monnaies dans le cadre du nouveau système de taux de change fixe et ajustable dans lequel l'étalon or et le Dollar devenaient les référents, et sur la mise sur pied de la Banque mondiale qui devait, en plus de superviser la reconstruction de l'Europe, intervenir dans les questions d'investissement et d'aide internationale :

Pour préserver l'adhésion des Alliés à leur projet, les États-Unis durent se montrer conciliants et accepter de nombreux compromis mais, en fait, le programme fut le leur et ce fut sur leurs propositions que portèrent les discussions et les négociations. [...] ce sont finalement les propositions américaines de créer deux institutions distinctes, un fonds de stabilisation et une banque pour la reconstruction et le développement, qui prévalurent sur les propositions britanniques (Deblock et Aoul, 2001 : 15).

Bien sûr, le résultat devait rapporter beaucoup aux États-Unis qui – grâce à la convertibilité du Dollar – se voyaient ouvrir l'accès aux marchés étrangers ainsi que la disponibilité de matières premières à bon marché. Pour l'Europe, il était difficile de refuser un tel compromis puisqu'il était accompagné du généreux Plan Marshall pour la reconstruction. Le consensus sur le FMI et la BM fut d'autant plus facilement atteint que tous envisageaient favorablement la création d'une Organisation internationale du commerce un peu plus tard. Les institutions de Bretton Woods furent donc acceptées sur la base de promesses sur les suites à venir. De leur côté, les premiers États du Tiers-monde espéraient qu'après le Plan Marshall viendrait un plan ambitieux pour leur développement, espoir qui se transforma en revendication dès lors que l'offre d'aide leur apparue nettement insuffisante et octroyée selon des conditions jugées inacceptables (Murphy, 1984).

Les pays du Tiers-monde fondaient leurs revendications sur la base du principe de la responsabilité des États riches envers les États pauvres, qu'ils dérivèrent d'une certaine interprétation du Chapitre neuf de *la Charte des Nations Unies* qui invite les membres à « créer les conditions de stabilité et de bien-être nécessaires pour assurer entre les nations des relations pacifiques et amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité des droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes » (ONU, 1945). Cet article étant assez ambigu, comme l'affirme Murphy, il permettait une liberté d'interprétation que le Tiers-monde pouvait mettre à profit:

L'interprétation que les opposants du Tiers-monde en sont venus à accepter demandait que chaque État aide au développement économique de tous les autres États au meilleur de ses capacités et avec les besoins relatifs de tous les États à l'esprit. Le Sud comprenait les droits égaux des États comme permettant à chaque gouvernement le droit de choisir sa propre voie vers le développement [...] (Ibid : 30)<sup>12</sup>

Cela impliquait deux choses : que l'agent moral des relations économiques internationales est l'État et non la firme ou l'investisseur, et que l'aide internationale doit être attribuée sur la base des besoins des États pauvres, et non sur la base de l'intérêt des États riches, de leurs firmes ou de leurs investisseurs. Cette interprétation trouvait déjà des fondements dans la courte expérience de l'aide internationale des années quarante et cinquante. La brève existence de l'UNRAA (*United Nations Reliefs and Rehabilitation Administration*) avait, sous la direction de Fiorenzo La Guardia, véhiculé une telle position au sujet de l'aide internationale qui devait être distribuée selon les priorités, sans égard aux régimes politiques des pays bénéficiaires. Ainsi, dans le contexte d'après-guerre, les droits et devoirs économiques des États formaient les meilleurs principes disponibles pour un Tiers-monde formé de nouveaux États voulant renforcer leur indépendance à la fois politique et économique. D'ailleurs, ces principes prirent une importance politique considérable pour le Tiers-monde qui l'intégra à tous les documents revendicatifs qui devinrent le socle de son idéologie du Nouvel ordre économique international : « les gouvernements du Tiers-monde affirmaient que le système économique d'un pays devrait refléter son histoire culturelle et ainsi être ancré dans sa culture distincte, une culture qui non seulement avait le droit d'exister, mais que les autres États avaient le devoir de stimuler » (Ibid : 40)<sup>13</sup>.

Pour le Tiers-monde, les institutions de Bretton Woods constituaient donc un triple problème : premièrement, le niveau d'aide ne correspondait pas aux devoirs des États riches d'aider les États pauvres ; deuxièmement, l'aide reposait plus sur une vision libre-échangiste de l'économie mondiale répondant aux intérêts de ces mêmes pays riches, et non aux besoins

---

<sup>12</sup> Notre traduction: « the interpretation third world opponents came to accept demanded that every state aid the economic development of every other state to the best of its ability and with the relative needs of all states in mind. The South understood the equal rights of states as giving each government the right to choose its own development path [...] ».

<sup>13</sup> Notre traduction: « the third world governments affirmed that a country's economic system should reflect its cultural history and thus, should be part of its unique culture, a culture which not only had a right to exist, but which other states had a duty to foster ».

des pays pauvres ; troisièmement, la mode de prise de décision du FMI et de la Banque mondiale contredisait le principe d'égalité des États. Si ces institutions ont timidement tenté de remédier à la situation avec la création, en 1963, du Mécanisme de financement compensatoire et, en 1969, du Mécanisme de financement de stocks régulateurs, ceux-ci ont été jugés nettement insuffisants et n'ont jamais pu réconcilier le Tiers-monde avec le système de Bretton Woods. D'autant plus que la promesse de la création de l'Organisation internationale du commerce sur laquelle comptaient les pays du Tiers-monde pour renforcer leur stratégie de développement ne fut pas tenue.

### *1.1.2. La Charte de La Havane et le GATT*

Au sujet du commerce international, les antagonismes étaient encore plus aiguisés que dans le débat sur les questions financières et monétaires. Le seul consensus de départ concernait la nécessité de la gestion multilatérale des échanges internationaux. Trois positions s'affrontaient pour définir la nature du système à mettre en place. D'abord, les États-Unis continuaient de prôner un véritable libéralisme pour gérer l'économie d'après-guerre et portaient leur argumentation au niveau moral en déduisant que le rejet du fascisme impliquait le rejet du protectionnisme qui avait caractérisé la politique commerciale des États de l'axe avant la guerre. Les États-Unis basaient également leur argumentation sur leur expérience du libre-échange dans la sortie de la grande dépression et soutenaient que les seules interventions nécessaires étaient celles visant à créer le système international et à s'assurer qu'il y aurait suffisamment d'investissement pour que tous en profitent : c'est la croissance qu'il fallait encourager, et non la redistribution. Comme l'explique Lotfi M'Rini, il s'agissait donc de continuer la stratégie du *Reciprocal Trade Agreement Act* de 1934 qui, avant la guerre, répondait « au souci avoué d'augmenter les emplois et d'aider l'industrie à accroître ses exportations [...] Elle [prônait] l'ouverture des marchés extérieurs aux exportations plutôt que le recours aux restrictions aux importations » (M'Rini, 2005 : 22). D'un autre côté, les décideurs européens, fortement influencés par les thèses keynésiennes, préconisaient une organisation pour encadrer l'interventionnisme qui aurait été moins contraignante pour les régulations nationales, et ils croyaient aux politiques commerciales et monétaires comme outils pour contrôler le chômage et atteindre l'idéal du plein emploi. Contre les propositions plus libérales, ils argumentaient que les thèses néo-classiques dont s'inspiraient les

Américains ignoraient la tendance à la constitution de monopoles et occultaient les inévitables cycles économiques accusés d'avoir produit la grande crise de 1929. Il fallait donc, dans une certaine mesure, légaliser et encadrer le protectionnisme.

Les pays en développement – qui, à cette époque, étaient surtout constitués des anciennes colonies latino-américaines, mais incluaient également quelques grands pays asiatiques comme l'Inde et la Chine, et du Moyen-Orient comme l'Iran et l'Irak – pensaient pour leur part qu'il fallait élaborer des politiques économiques capables de faciliter le développement des industries en enfance, ce qui impliquait aussi une bonne part de protectionnisme. L'argument provenait de la théorie du protectionnisme éducatif, élaborée au XIX<sup>ième</sup> siècle par l'économiste allemand Frédéric List. Selon lui, les économies retardataires (retardataires selon la norme des économies industrialisées) devaient s'efforcer de passer du stade agraire au stade agro-industriel, puis au stade agro-industriel-commercial en se prémunissant :

contre les nations industrielles qui les ont précédées en se mettant sous couvert de l'abri tarifaire, dans le but d'éviter un envahissement de produits étrangers à meilleur marché. Dans cette perspective, l'objectif stratégique de la diversification l'emporte sur la perte de la possibilité pour les consommateurs d'accéder à des produits à de meilleurs prix [...] Ainsi, l'industrie en enfance devra être protégée jusqu'à l'âge adulte où elle pourra soutenir la concurrence internationale (Ibid : 13).

Les accords commerciaux ne pouvaient alors être envisagés qu'entre nations de même niveau de développement et avaient, tout comme le processus d'industrialisation en général, une valeur éducationnelle pour préparer les États à l'entrée complète dans le commerce mondial. De manière générale et pour les décennies à venir, l'adoption de cette théorie mit l'industrialisation au cœur des stratégies de développement du Tiers-monde. Lors du processus menant à la Conférence de La Havane sur la création d'une organisation internationale du commerce, la théorie du protectionnisme éducatif amena les pays du Tiers-monde à défendre un modèle plus interventionniste et à tenter de sauvegarder le droit de protéger leurs industries selon une stratégie de substitution des importations (hauts tarifs, quotas d'importation, subventions, etc.), ainsi que les privilèges commerciaux avec les partenaires traditionnels – les « préférences » dans le langage du commerce.

Difficilement négociée, la *Charte de La Havane* semblait satisfaire tous les participants, à l'exception des pays communistes. Surtout, elle représentait un compromis entre les positions américaines, européennes et tiers-mondistes. D'ailleurs, comme l'explique Daniel Holly :

À la lecture de la charte, le développement apparaît, avec le relèvement du niveau de vie et le plein emploi, comme une préoccupation dominante. Et, il est bien évident que, dans l'esprit des rédacteurs de ce document, les progrès et le développement de l'appareil productif mondial sont indissociables du mouvement général du commerce mondial [...] Dans cette stratégie, le développement industriel et le développement économique général des pays pauvres occupent une place particulière (Holly, 2002 : 208).

Ainsi, pour satisfaire l'Europe et le Tiers-monde, des objectifs sociaux furent intégrés et on reconnut formellement l'implication du commerce pour le développement et pour le plein emploi. Au niveau des produits de base, le Tiers-monde obtint que soit considéré dans l'élaboration des politiques futures l'intérêt des producteurs autant que celui des consommateurs, ce qui supposait une forme de contrôle des prix. La stratégie de protection des industries en enfance fut rendue légale sous certaines conditions tout comme les régimes de préférences requis aux fins de développement – autant de mesures qui allaient à l'encontre de la proposition initiale des États-Unis, d'inspiration nettement plus libre-échangiste. Comme en convient Daniel Drache, les pays pauvres ont eu un impact considérable dans ces négociations, et il s'agissait peut-être là des premiers balbutiements de la diplomatie activiste d'un Tiers-monde en pleine construction :

Ce qui avait commencé comme un projet américain ne dura ainsi dès que les pays en développement s'impliquèrent dans la construction de l'OIC. Ils transformèrent l'agenda américain. Quoi que fussent les intentions de Washington, le produit final était très différent du manuscrit minutieusement préparé par les diplomates du Département d'État (Drache, 1997: 7)<sup>14</sup>.

Il s'avéra d'ailleurs que le seul élément que les États-Unis appréciaient dans l'armature de l'éventuelle OIC était l'accord provisoire du GATT (*General Agreement on Tariff and Trade*)

---

<sup>14</sup> Notre traduction: « What had begun as an 'American project' did not remain one once the developing countries became involved in designing the ITO. They changed the US agenda. Whatever Washington's intention were originally, the final product was very different from the script that State Department officials had carefully prepared.»

qui avait été négocié parallèlement et dont le but « était d'amener les États européens à abandonner les mesures de contrôle du commerce et de change afin que les réductions des barrières tarifaires en cours de négociation aient un sens et une incidence réelle sur la libéralisation du commerce » (M'Rini, 2005 : 42). Ainsi, c'est le seul accord qu'ils ratifièrent, et le 6 décembre 1950, le Président Truman annonça que la *Charte de La Havane* ne serait pas ratifiée par le Congrès. L'OIC ne vit jamais le jour.

Non seulement le deuil de l'OIC fut-il lourd pour le Tiers-monde, mais cet événement fut vécu par les pays du Sud comme une double défaite diplomatique parce qu'il signifiait que c'est le GATT, un accord fait sur mesure pour les pays industrialisés, qui allait orienter la réglementation internationale du commerce et le démantèlement progressif des droits de douane (les tarifs) (Abbas, 2002 : 39-52). Le GATT posait les principes de la libéralisation du commerce – les principes dits de la non-discrimination – dans ses Articles I et III, et c'est sur cette base que fût construit tout le système multilatéral que l'on connaît aujourd'hui. D'abord, dans l'Article I :

Le principe de la nation la plus favorisée (NPF) oblige un pays à accorder à tous les autres pays avec lesquels il a signé un traité de NPF le traitement le plus favorable qu'il accorde à n'importe quel autre pays en ce qui concerne les importations, les exportations et les réglementations associées [...] Le principal objectif du principe est de prévenir la discrimination en généralisant les concessions faites à un partenaire commercial spécifique (Trebilock et Howse, 2005 : 49)<sup>15</sup>

Interprété de manière étroite, ce principe entre en contradiction avec la pratique des systèmes de préférence commerciale qui était partie intégrante d'une stratégie commerciale privilégiée depuis le début de la décolonisation. Il y avait incompatibilité parce que la logique des préférences est de conférer un avantage à un ou plusieurs partenaires commerciaux (généralement dans l'axe colonisateur-colonie) sans l'étendre à tous les autres : il s'agit donc d'une mesure discriminatoire au sens du principe de la nation la plus favorisée. Bien que le

---

<sup>15</sup> Notre traduction : « The Most Favoured Nation (MFN) obligation calls for a country to grant to every other country with which it has signed an MFN treaty the most favourable treatment that it grants to any other country with respect to imports, exports and related regulations [...] the main objective of the principle is to prevent discrimination, by generalising concessions made to a specific trading partner ».

GATT de 1947, dans les paragraphes 2, 3 et 4 de son article premier prévoit le maintien de certains régimes de préférence, il les balise fortement et interdit la création de nouveaux. Mais davantage que les limites imposées aux régimes de préférence, c'était toute la logique voulant que des partenaires commerciaux de forces inégales puissent être traités de la même manière qui pouvait irriter les pays en développement : la non-discrimination était considérée injuste (M'Rini, 2005 : 44, 164-165). Or, le deuxième principe fondateur du système commercial multilatéral, le principe de traitement national, n'était pas mieux accueilli. Ce principe se décline comme suit :

En ce qui concerne le commerce des biens, le traitement national signifie qu'un parti dans un traité commercial ne doit pas discriminer à l'encontre des importations, une fois celles-ci traversées la frontière, en les traitant moins favorablement que les produits domestiques avec lesquels ils sont en compétition dans le marché domestique du pays importateur. Ainsi, le traitement national est une discipline concernant les politiques internes des membres d'un régime de libéralisation commerciale (Trebilock et Howse, 2005 : 83)<sup>16</sup>.

Ici c'est l'autre principale stratégie de développement économique des pays en développement qui était touchée : la protection des industries en enfance. Cette stratégie protectionniste mettait de l'avant plusieurs mesures, comme les subventions aux produits domestiques, les crédits de taxe aux entreprises locales, etc., qui pouvaient contrevenir au principe du traitement national. Dans le GATT de 1947 en général, c'est tout l'argument des pays « sous-développés » pour la protection de certaines branches d'industrie afin de stimuler le développement qui fut ignoré.

La situation allait être légèrement être ajustée avec l'ajout de l'Article XVII en 1955 (entré en vigueur en 1957). Cet article comprenait à l'origine deux types d'exception aux principes de non-discrimination : d'une part sur la création de branche d'industrie, et d'autre part sur la lutte contre le déséquilibre de la balance des paiements. Toutefois, dans le premier cas, les mesures étaient tellement contraignantes dans leur application que les pays en développement

---

<sup>16</sup> Notre traduction : « With respect to the trade in goods, National Treatment means that a party to a trade treaty must not discriminate against imports once they have crossed the border, by treating them less favourably than domestic products with which they are in competition in the importing country's domestic market. Thus, National Treatment is a discipline on internal policies of the members of a trade liberalization regime ».

les ont littéralement désaffectées. Dans le deuxième cas, ils furent nettement plus utilisés et ont continué de donner lieu à une évolution normative jusqu'à la conclusion du Cycle d'Uruguay (M'Rini, 2005 :64-110). Mais en somme, il ne s'agissait là que de mesures partielles ne prenant pas en compte les récriminations plus générales et l'argumentaire global des pays du Tiers-monde.

Ce n'est que suite à l'activisme diplomatique du Tiers-monde dans différents forums onusiens que furent apportés de nouveaux amendements au GATT, comme nous le verrons dans la prochaine section. Il est d'ailleurs significatif que la lutte contre l'ordre économique d'après-guerre se matérialisa en majeure partie à l'extérieur du GATT et des institutions de Bretton Woods. Au GATT, certains pays du Tiers-monde étaient coalisés au sein du Groupe informel des pays en développement (GIPED)<sup>17</sup>, mais celui-ci ne fut jamais un véritable appareil stratégique de négociation : à l'apogée de sa diplomatie activiste, dans les années soixante, le GIPED représentant plutôt une courroie de transmission pour les demandes du Groupe des 77. Puisque les revendications du Tiers-monde en matière économique devinrent de plus en plus globales, le GATT ne s'avérait pas un forum de négociation approprié et le GIPED demeura toujours une « coalition faible » (Narlikar, 2003 : 54). Même si, grâce à l'appui du Groupe des 77, le GIPED réussit quelques bons coups comme l'ajout de la Partie IV et la création du Système généralisé des préférences (SGP), que nous aborderons dans les prochaines sections.

Quoi qu'il en soit, la double expérience du débat sur l'aide internationale tenu dans le cadre de la construction des institutions de Bretton Woods et de la tentative ratée de créer l'Organisation internationale du commerce représentait les premières déceptions diplomatiques du Tiers-monde, mais cela contribua également à renforcer le sentiment de nécessité d'une action collective concertée sur la scène internationale. Avec le début de la Guerre froide qui ajoutait à ce contexte, les pays du Tiers-monde réagirent de manière conséquente.

---

<sup>17</sup> Le GIPED réunissait l'Argentine, l'Égypte, le Brésil, l'Inde, la Yougoslavie, le Chili, la Jamaïque, le Pakistan, le Pérou et l'Uruguay.

## 1.2 L'activisme diplomatique du Tiers-monde

L'épisode de la Charte de La Havane dénotait sans doute déjà une certaine capacité et une volonté à la négociation collective des pays « sous-développés ». Toutefois, c'est véritablement avec la Conférence de Bandung que cette capacité et cette volonté donnèrent une impulsion à l'activisme diplomatique du Tiers-monde. Dans les sous-sections qui suivent, nous retraçons l'histoire de cet activisme diplomatique en ayant recours à une métaphore martiale qui contribue à souligner la posture de confrontation adoptée par ce nouvel acteur politique de la scène diplomatique internationale : à partir des décennies 1950-1960, le Tiers-monde allait se donner un bras politique, un bras économique et... un fer de lance.

### 1.2.1. *Le mouvement des non-alignés : bras politique du Tiers-monde*

Sur l'invitation du Président Indonésien Sukarno se réunirent en 1955 à Bandung 29 chefs d'États sélectionnés sur la base de deux critères d'inclusion. L'un, de nature géographique, consacrait le caractère afro-asiatique de la conférence. L'autre, de nature politique, exigeait le statut d'État indépendant<sup>18</sup>. Ces critères n'allaient toutefois pas complètement effacer les différences et les divergences qui existaient entre les pays du Tiers-monde. Il fallut d'abord les amender avant même l'ouverture de la conférence pour en exclure Israël, et même ainsi ces critères ne réussirent pas à gommer les divisions politiques entre régimes socialistes et capitalistes. Ainsi, en ce qui concerne l'identité du groupe réuni à Bandung, « ces premières décisions impliquaient déjà que ni la géographie, ni l'indépendance politique ne fussent des concepts organisationnels satisfaisant pour mobiliser le Tiers-monde » (Mortimer, 1984 : 8)<sup>19</sup>. Bien que la Conférence de Bandung soit généralement célébrée comme le point de départ de la coalition tiers-mondiste, il est rarement mentionné que les débats furent virulents entre les différences factions représentant les intérêts plus libéraux ou plus socialistes, et la mouvance de la neutralité politique. Si la question des problèmes économiques communs fut facile à cerner, il fallut de longues négociations simplement pour se mettre d'accord pour condamner

<sup>18</sup> Les États présents à Bandung étaient: l'Égypte, le Soudan, la Libye, l'Arabie Saoudite, le Yémen, la Jordanie, la Syrie, l'Irak, le Liban, l'Indonésie, la Birmanie, la Thaïlande, le Cambodge, le Laos, le Nord Vietnam, le Sud Vietnam, les Philippines, l'Iran, l'Afghanistan, le Pakistan, l'Inde, le Népal, le Sri Lanka, l'Éthiopie, le Libéria, le Ghana, la Turquie, le Japon et la Chine.

<sup>19</sup> Notre traduction: « these early decisions already implied that neither geography nor political independence was an altogether satisfactory organisational concept for mobilizing the third world ».

le colonialisme « sous toutes ses manifestations »<sup>20</sup> et pour adopter les principes de la « coexistence pacifique » du *Panch Shila*, un document issu des relations diplomatiques entre la Chine et l'Inde qui devint par la suite un socle de l'entente du Tiers-monde<sup>21</sup>. Toutefois, bien que ces tensions empêchassent d'établir un cadre pour une deuxième rencontre du même groupe de pays, Bandung aura tout de même posé les fondements de la solidarité tiers-mondiste sur les questions de décolonisation et de développement économique, solidarité qui préfigurait l'avènement de l'activisme diplomatique du Tiers-monde.

La mouvance de Bandung se répercuta en deux initiatives visant à unifier politiquement le Tiers-monde : l'afro-asiatisme et le non-alignement. Le Comité asiatique solidaire (d'influence communiste) organisa dès 1957 avec le gouvernement égyptien de Nasser une Conférence des peuples solidaires et des partis anti-impérialistes. La nouvelle organisation tutrice (*Afro-Asian Peoples' Solidarity Organization* – AAPSO) tentait un mariage entre le neutralisme de Nasser et l'anti-impérialisme des communistes, mais puisque les participants à la conférence étaient à la fois non-gouvernementaux (il s'agissait de partis politiques) et parfois d'importances diverses (de petits partis prosoviétiques – certains d'entre eux n'étant pas au pouvoir – à côté du Parti communiste Chinois), la portée et les résultats de la conférence furent limités. La lutte entre les émissaires Tiers-mondiste de l'URSS et la Chine pour le contrôle de l'axe idéologique de l'AAPSO figea le débat et empêcha de progresser vers l'unité : « la posture idéologique distinctive que la Chine apportait aux rencontres afro-asiatiques était un facteur de polarisation plutôt que d'unité. Une conférence afro-asiatique

---

<sup>20</sup> C'est le ministre indien des affaires étrangères qui Krishna Menon qui proposa cette formulation parce que l'expression « colonialisme sous toutes ses formes », supportée par le groupe pro Ouest, ne satisfaisait pas le groupe pro communistes. Selon Rajamoorthy, « surprisingly, the pro-western group accepted this counter-proposal, little realising that this particular formulation undermines its claim that there were different 'forms' of colonialism. The word 'manifestation' implies a single phenomenon (in this case, colonialism) and the term 'manifestation of colonialism' suggests that there are different aspects of this one phenomenon » (Rajamoorthy, 2005 : 31-32).

<sup>21</sup> Les cinq principes du *Panch Shila* étaient le respect mutuel de l'intégrité et de la souveraineté territoriale de chacun ; la non-agression mutuelle ; la non-interférence dans les affaires internes ; l'égalité et le bénéfice mutuel lors des négociations ; la coexistence pacifique (Ibid : 34).

était donc à la fois impossible sans la Chine et non plausible avec la Chine » (Mortimer, 1984 : 21)<sup>22</sup>.

Une autre tentative de rassemblement fut plus fructueuse. Sous la gouverne des présidents Nasser (Égypte – représentant de la neutralité politique), Nehru (Inde – doyen des chefs d'État du Tiers-monde) et Tito (communiste indépendant de l'URSS), l'alternative au critère géographique de l'afro-asiatisme allait prendre une forme politique : le non-alignement. Dans le contexte tendu de la Guerre froide, au printemps 1961, Tito s'adressa aux États du Tiers-monde dans son invitation à la Conférence de Belgrade : « ces États, arguait Tito, n'étaient pas neutre dans leurs engagements internationaux, mais avaient plutôt un engagement positif envers le refus de l'incorporation dans la structure bipolaire dominante qui confinait l'expression des intérêts des États en développement » (Ibid : 12)<sup>23</sup>. Inspirés du *Panch Shila* et du communiqué de la Conférence de Bandung, les critères du non-alignement étaient la poursuite d'une politique étrangère d'indépendance nationale fondée sur la coexistence pacifique, le support des mouvements de libération et le rejet des alliances militaires avec les blocs de l'Est et de l'Ouest. Seulement 16 des 29 États de Bandung remplissaient ces critères, et 10 nouveaux s'ajoutèrent pour former, à la conférence de Belgrade, le Mouvement des non-alignés (MNA)<sup>24</sup>.

Cette coalition était plus radicale que celle de Bandung en ce sens qu'elle acceptait plus facilement de condamner les interventions du Nord – autant des pays à économie de marché que des pays communistes – dans le Tiers-monde. Mais elle n'était pas non plus exempte de tensions internes, notamment au sujet des indépendances de l'Algérie et du Congo, et c'est pourquoi plusieurs États africains n'étaient pas de la conférence de Belgrade. Les débats

---

<sup>22</sup> Notre traduction : « the distinctive ideological posture that China would bring to an afro-asian meeting was a polarizing rather than a unifying factor. An afro-asian conference was therefore at once impossible without China but implausible with China »

<sup>23</sup> Notre traduction : « these states, Tito argued, were not neutral in their international commitments, but rather had a positive commitment to refuse incorporation into the dominant bipolar structure that confined expression of the interests of the developing states ».

<sup>24</sup> Les participants à la Conférence de Belgrade étaient : l'Égypte, l'Arabie Saoudite, le Yémen, le Soudan, la Syrie, l'Irak, le Liban, l'Indonésie, la Birmanie, le Cambodge, l'Afghanistan, l'Inde, le Népal, le Sri Lanka, l'Éthiopie, le Ghana, le Maroc, la Tunisie, la Guinée, le Mali, la Somalie, le Zaïre, l'Algérie, Chypre, Cuba et la Yougoslavie.

portèrent sur l'urgence de condamner et d'engager des actions à la fois contre le colonialisme et contre les interventions menés sur le compte de la guerre froide, les deux tendances étant ainsi incluses dans la déclaration finale. En somme, selon Mortimer, « avec la Conférence de Belgrade commençait un déplacement du centre de gravité conceptuel des affaires du Tiers-monde vers une conception plus autonome des intérêts du Tiers-monde » (Ibid : 14)<sup>25</sup>. Cette conception allait s'étendre encore lors de la conférence du Caire d'octobre 1964, où 47 gouvernements étaient représentés<sup>26</sup>. Les critères d'admission furent redéfinis pour permettre plus d'ouverture : le non-alignement signifiant dès lors l'absence d'adhésion à une alliance militaire avec les É-U ou l'URSS. Encore une fois, la déclaration finale mettait l'accent sur l'opposition du MNA aux interventions dans le Tiers-monde. Cette notion « d'intervention » était assez large pour permettre des interprétations variables : les plus radicaux assimilaient l'intervention au colonialisme, d'autres au pouvoir économique du Nord ressenti dans les économies du Tiers-monde, et d'autres encore à l'influence politique des deux blocs dans les affaires internes et les conflits régionaux : « en d'autres mots, la vraie base commune restait assez limitée, mais la participation élargie servit à accréditer le concept général du non-alignement en tant que norme des États en développement pour leur politique étrangère » (Ibid : 20)<sup>27</sup>.

En somme, l'entrée du Tiers-monde dans le conflit idéologique de la Guerre froide avait fortement marqué son émergence, et la tension demeura longtemps entre les différents courants. Face à la fragilité de l'alliance des non-alignés, c'est le déplacement de l'optique vers les questions économiques qui allait permettre de renforcer l'unité et de développer collectivement un programme d'action qui provoqua un repositionnement idéologique collectif ainsi que l'émergence d'une diplomatie activiste du Tiers-monde. C'est Tito qui avait suggéré en 1961 la tenue d'une conférence sur le commerce et le développement au sein de l'ONU, alors même que les pays du Tiers-monde devenaient majoritaires dans

<sup>25</sup> Notre traduction : « the Belgrade conference began to shift the conceptual center of gravity of third world affairs toward a more autonomous conception of third world interests ».

<sup>26</sup> Les nouveaux pays s'ajoutant au groupe de Belgrade étaient : le Kuwait, la Libye, la Malaisie, le Pakistan, Singapour, la Tanzanie, la Bolivie, le Brésil, le Mexique, le Chili, l'Équateur, l'Uruguay et le Venezuela. L'Irak et le Népal, qui étaient à Belgrade, n'assistèrent pas à la Conférence du Caire.

<sup>27</sup> Traduction : « in other words, the real common grounds still remained quite limited, but the enlarged participation served to accredit the general concept of non-alignment as the foreign policy norms for a developing state ».

l'Assemblée générale. Cette proposition avait d'ailleurs attiré l'attention des pays latino-américains et de l'école de Prebisch, principal protagoniste de la théorie de la dépendance, qui commencèrent à participer au mouvement de manière informelle. C'est ainsi que fût mise à l'agenda des membres de l'ONU la première Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) pour juin 1964.

Dans les mois précédant la conférence, la frustration envers le système de Bretton Woods augmentait : les fonds de la BM étaient perçus comme plus généreux envers les pays industrialisés et le FMI semblait déficient parce que seules les nations riches pouvaient se permettre de convertir leur monnaie, ce qui leur donnait du même coup un avantage commercial. Toutefois, ce sont les systèmes de l'aide et du commerce qui étaient le plus fustigés, le GATT étant même qualifié de « club de riches » (Ibid : 46). Ainsi, lors de la préparation à la CNUCED, le MNA, la Commission économique pour l'Amérique latine (CÉPAL) et l'Organisation pour l'unité africaine (OUA) publièrent une déclaration commune qui annonçait la création du Groupe des 77. Cet événement marque le début d'une période d'intensification de l'activisme diplomatique du Tiers-monde lors de laquelle les pays concernés « arrêtaient de revendiquer des réformes et commencèrent à revendiquer un nouvel ordre économique » (Murphy, 1984 : 60)<sup>28</sup>.

### *1.2.2. Le Groupe des 77 : bras économique du Tiers-monde*

Sur la base de la théorie de la dépendance, il ne fut pas long avant que les pays africains et asiatiques adoptent des politiques interventionnistes de substitution des importations – dont le modèle s'étendait alors surtout de l'Amérique latine vers le reste du Tiers-monde – et que des demandes tout aussi interventionnistes soient formulées dans les forums internationaux. Ainsi, sur la base de cette théorie, le Tiers-monde allait revendiquer à la première CNUCED un nouveau système économique permettant le contrôle des prix des produits de base et une centralisation de la gestion de l'aide internationale.

Lors de la préparation à la conférence, le G77 tira son agenda économique des thèses de Prebisch sur le développement et sa stratégie de la précédente expérience malheureuse de

---

<sup>28</sup> Notre traduction : « stopped calling for reforms and started calling for a new economic order ».

l'époque de Bretton Woods : il demandait une baisse des tarifs douaniers des pays industrialisés, plus d'opportunités d'exportation, de plus grandes ressources financières pour le développement, une flexibilité suffisante pour mettre en œuvre des politiques de substitution des importations, etc., tout ceci encadré par la philosophie des droits et des devoirs des États. De plus, le Tiers-monde exigeait que la CNUCED devienne une organisation permanente dédiée au développement économique. Au cours de la conférence, les États-Unis et d'autres pays industrialisés s'opposaient à la majorité des principes généraux du G77, notamment celui sur les droits et devoirs économiques des États. Sur les principes en négociation, aucun compromis ne fut donc trouvé. Toutefois, deux éléments positifs de la déclaration finale pouvaient conforter le Tiers-monde.

Premièrement, comme le revendiquait le Tiers-monde, la CNUCED fut instituée comme organe subsidiaire de l'Assemblée générale de l'ONU. Le mode de prise de décision choisi fut la règle du consensus, ce qui, de fait, protégeait le veto des pays du Nord. Quoi qu'il en soit, la CNUCED fut célébrée comme une victoire du Tiers-monde nouvellement unifié autour d'un projet commun : « ces efforts [de convergence lors de la CNUCED] ont aidé à forger l'unité des soixante-quinze – il s'agit du plus important résultat de la conférence et d'un événement à signification historique » (G77, 1964 : 1)<sup>29</sup>. Au niveau stratégique, toutefois, la nouvelle donne exigeait que le G77 adopte une stratégie politique plus élaborée afin de faire accepter son programme et d'imposer sa conception des droits et devoirs économiques des États, car le G77 savait que si la règle du consensus pouvait permettre d'obtenir des concessions sur des politiques précises, elle n'allait pas permettre d'entériner des principes généraux comme les droits et devoirs des États.

Deuxièmement, les revendications commerciales faites à la CNUCED sur l'accès aux marchés des pays riches eurent des répercussions au GATT, avec la création de la Partie IV qui inaugure un « traitement spécial et différencié » pour les pays en développement. S'il faut spécifier que la Partie IV est surtout le résultat de travaux antérieurs menés au GATT par la Commission Haberler, instituée en 1957, et du GIPED qui proposa un « Programme

---

<sup>29</sup> Notre traduction : « These efforts helped to forge the unity of the seventy-five – the outstanding feature of the entire Conference and an event of historic significance ».

d'action » en mars 1962 (M'Rini, 2005 : 111-118), il est certain, comme l'affirment Trebillock et Howse, que cette partie « fût ajoutée en 1965 en réponse aux demandes de plus en plus insistantes des pays en développement telles qu'elles émergeaient à travers la CNUCED » (Trebillock et Howse, 2005 : 474)<sup>30</sup>. La Partie IV constituait un retour (par rapport à la *Charte de La Havane*) des aspects sociaux dans la réglementation du système commercial multilatéral puisqu'il y avait reconnaissance de l'objectif de l'accroissement des exportations pour améliorer le niveau de vie dans les PED. Mais ce qui était plus important, c'est qu'elle consacrait la notion de non-réciprocité en admettant certains cas où le principe de la réciprocité des concessions, c'est-à-dire « l'équilibre entre les concessions offertes et les concessions attribuées lors des négociations multilatérales » (M'Rini, 2005 : 120), pouvait être ignoré en faveur des PED. D'où l'idée d'un traitement que l'on dit encore aujourd'hui « spécial et différencié ». Le problème de la Partie IV, toutefois, était le flou entourant les engagements des pays développés à cet égard, car le texte prévoyait des engagements individuels « énoncés dans un langage sans portée juridique »<sup>31</sup>, et un engagement collectif au sujet des produits de base ne faisant référence qu'à l'ouverture des marchés du Nord, et non au contrôle des prix par les pays producteurs. En ce sens, la Partie IV du GATT ne constituait qu'un gain relatif pour le Tiers-monde, car, comme le dit M'Rini, elle signifiait « un enterrement définitif du chapitre relatif aux produits de base de la *Charte de La Havane* » (M'Rini, 2005 : 124). De plus, les traitements spéciaux étaient alors considérés comme des mesures temporaires.

Ainsi, la CNUCED avait donné des résultats mitigés pour le Tiers-monde. Simultanément à cette demi-victoire, la fragmentation interne continuait d'être un obstacle à la convergence politique et stratégique. Dans la deuxième moitié des années soixante, avec la vague des décolonisations africaines, c'est l'idée des droits et devoirs économiques des États qui se fissurait sous le poids des nouveaux venus qui, selon une « éthique de la restitution », attribuaient aux colonisateurs, plutôt qu'aux États riches en général, le devoir d'aider au

<sup>30</sup> Notre traduction : « was added in 1965 in response to the increasingly insistent demands of developing countries as they emerged through UNCTAD ».

<sup>31</sup> M'Rini ajoute : « des formulations molles sont utilisées pour caractériser les engagements à souscrire : 'accorder une haute priorité, 'dans toute la mesure du possible', 'mettre tout en œuvre', 'étudier activement', 'prendre spécialement en considération', explorer toutes les possibilités' » (M'Rini, 2005 : 121).

développement de leurs anciennes colonies. Cette conception n'avantageait pas des pays comme ceux d'Amérique Latine, depuis longtemps indépendants. De plus, l'argument donnait un poids moral à l'idée que la colonisation fût la cause du sous-développement, plutôt que l'échange inégal ou la dépendance structurelle. C'est pourquoi, selon Murphy : « paradoxalement, la décolonisation qui faisait augmenter le nombre d'États du Tiers-monde se révéla être la plus grande menace pour l'unité de l'alliance. L'unité ne pouvait être recouvrée, à court terme, qu'en réduisant l'emphase sur les principes plus anciens » (Murphy, 1984 : 82)<sup>32</sup>. La solution vint un peu plus tard, alors que s'accumulait l'expérience des conférences internationales et des coalitions interétatiques.

Avec l'approche de la CNUCED II prévue pour 1968, le G77 allait devoir s'organiser un peu plus et tenter de dépasser le conflit sur l'éthique de la restitution. La Conférence ministérielle préparatoire d'Alger en octobre 1967 visait donc à travailler sur l'unité du Tiers-monde. Le conflit sur l'éthique de la restitution fut d'abord partiellement résorbé avec la solution trouvée au débat sur les préférences commerciales et tarifaires. Le GATT de 1947 prévoyait déjà la possibilité de tels régimes pour les pays qui partageaient une même souveraineté avant la guerre, c'est-à-dire les couples colonisateurs-colonisés. Toutefois, plusieurs pays du Tiers-monde, parmi lesquels plusieurs pays latino-américains ayant obtenu leur souveraineté au XIX<sup>ième</sup> siècle ou au début du XX<sup>ième</sup>, ne remplissaient pas ce critère et se trouvaient donc défavorisés par rapport aux bénéficiaires des régimes de préférence. C'est pourquoi ces derniers pays souhaitaient la création d'un Système généralisé des préférences (SGP) pour tous les pays du Tiers-monde, sans discrimination à l'égard de l'histoire coloniale de leur côté. Les pays partisans de l'éthique de la restitution, provenant surtout de la triade Afrique-Caraïbe-Pacifique (ACP), qui considéraient ces privilèges commerciaux comme dus, pouvaient craindre un système généralisé des préférences parce qu'ils y perdraient un avantage par rapport aux autres pays du Tiers-monde, avec lesquels ils étaient en compétition sur les marchés du Nord. La solution trouvée fut de revendiquer à la fois la création du Système généralisé des préférences et une compensation pour les pays ACP pour la perte de certains avantages historiques.

---

<sup>32</sup> Notre traduction : « paradoxically, decolonization, which increased the number of states in the third world, proved the greatest threat to the alliance's unity. Unity could only be restored, in the short run, by deemphasizing the older principles ».

Le résultat de cette ministérielle du G77 fut traduit dans la *Charte d'Alger*, qui demandait notamment, à côté du SGP et de la compensation, la création de stocks internationaux pour stabiliser les prix de certains produits de base exportés par les pays du Tiers-monde, et une augmentation de l'aide internationale de 1% du PIB des pays industrialisés. Cette charte représente un moment important pour l'unité du G77 et pour l'activisme diplomatique du Tiers-monde :

À travers l'écriture de la charte, les pays en développement ont démontré une unité d'intention à l'égard de la réforme économique internationale qui n'avait jamais été observée auparavant. Cela leur permit d'entrer dans le deuxième cycle de la CNUCED avec une position bien articulée sur les nécessités à rencontrer pour l'avancement de leur développement économique (Mortimer, 1984 : 28)<sup>33</sup>.

Le Tiers-monde s'acheminait définitivement vers une idéologie propre, en conflit avec les principes du système économique issu de Bretton Woods. Malgré cela, la CNUCED II fut vécue comme un échec pour le G77 puisque le Nord n'accepta aucune de ses propositions, sauf une version temporaire et non contraignante du SGP qui ne fut réellement mise en pratique qu'à partir de 1979. L'acceptation dans le GATT de 1971 du SGP se matérialisa par une dérogation sans véritable base juridique à l'Article I sur le principe de la nation la plus favorisée. Selon M'Rini, « la solution de la dérogation est un compromis, qui, d'une part, sauvegarde le traitement NPF [nation la plus favorisée] d'un lézardage nouveau, mais qui, d'autre part, permet de donner une base à l'application du SGP [système généralisé des préférences] » (Ibid : 170). Cette décision resta largement lettre morte pendant près de dix ans, et elle ne fut renforcée et mise en pratique qu'à partir de la conclusion du Cycle de Tokyo en 1979. Ainsi, la CNUCED II ne fournit pas de résultat de nature à réjouir le Tiers-monde ; elle n'avait, encore une fois, que renforcer l'idée que l'action collective des pays du Tiers-monde était nécessaire afin de provoquer un changement dans l'ordre économique international (Murphy, 1984).

---

<sup>33</sup> Notre traduction : « by drafting the charter, the developing countries demonstrated a unity of purpose regarding international economic reform that had not previously been seen. It allowed them to enter the second round of UNCTAD with a well-articulated position on what needed to be done to advance their economic development ».

Le sentiment croissant d'unité et l'accumulation de la frustration à l'égard de la diplomatie des pays riches allaient donc pousser l'activisme diplomatique du Tiers-monde plus loin en direction d'une stratégie de confrontation avec les pays industrialisés. À sa Conférence ministérielle de novembre 1971 à Lima, le G77 adopta la position des pays de l'Amérique latine sur les droits et devoirs économiques des États. Celle-ci contenait un nouvel élément qui allait contenter les partisans de l'éthique de la restitution : le droit au développement, qui venait renforcer la justification des devoirs des pays riches envers les plus pauvres. Cette nouvelle version de l'éthique plus conventionnelle des droits et des devoirs des États formulait également un droit à l'autosuffisance et, au point de vue plus pratique, ramenait la demande d'une amélioration de l'accès aux marchés comme un devoir du Nord envers le développement du Tiers-monde, tout en exigeant le respect de la souveraineté des pays de la coalition en matière de politique économique. Dès lors, tous les États du Sud pouvaient d'une manière ou d'une autre demander restitution sur la base du droit au développement, et la seule solution viable à ce défi était de négocier une restitution globale dans le cadre d'un « nouvel ordre économique international » (NOÉI).

L'objectif étant fixé, le débat interne devait dorénavant porter sur les stratégies. C'est dans cette optique que fut établie une nouvelle articulation entre les bras politique et économique du Tiers-monde. Lors de la Conférence du MNA en septembre 1970 à Lusaka, en présence de 53 gouvernements, on fit un pas de plus vers une meilleure collaboration entre le G77 et le MNA, et l'Assemblée générale de l'ONU fut identifiée comme le forum privilégié pour présenter les demandes. Même l'idée de l'institutionnalisation du MNA faisait du chemin, et bien qu'il n'y eut pas d'accord sur ce point à Lusaka, un noyau de pays plus activistes – dont l'Algérie – pris en main le MNA afin qu'il reste actif et permanent. Une réunion consultative du nouveau Bureau (à cette époque encore informel) fut convoquée à Genève pour septembre 1971, laquelle aboutit au consensus sur l'organisation d'une autre Conférence ministérielle du MNA en 1972. À cause de la date suggérée – immédiatement après la CNUCED III – cela amenait l'idée d'une division du travail entre le MNA et le G77 : le G77 devait formuler et défendre la position tiers-mondiste à la CNUCED III en s'inspirant de la Déclaration de Lusaka, et le MNA allait par la suite évaluer les résultats de la conférence :

Ce nouvel engagement suggérait l'émergence d'une conception de la division du travail entre le Groupe des 77 et les non-alignés. Le premier étant le groupe inclusif d'États en développement qui devait formuler une position de négociation commune pour le Tiers-monde en tenant compte, bien sûr, de la Déclaration économique de Lusaka. Ensuite, après la CNUCED III, les États non-alignés se rencontreraient pour évaluer les résultats et analyser les implications politiques des négociations de la CNUCED dans le contexte d'ensemble de la situation internationale (Mortimer, 1984 : 33-34)<sup>34</sup>.

Quelques mois plus tard, c'est un Tiers-monde radicalisé qui allait visiter au Chili le nouveau gouvernement marxiste d'Allende à l'occasion de la CNUCED III. Le témoignage de l'expérience révolutionnaire chilienne inspirait beaucoup les membres du G77 et, dans les relations Nord-Sud, le ton devint dès lors plus agressif. Sans surprise, la CNUCED III de Santiago fut un nouvel échec. À la conférence du MNA à Georgetown qui suivit deux mois plus tard, la déclaration finale semblait confirmer la radicalisation du MNA, notamment avec l'apport du concept de *collective self-reliance*, « qui était très associé à la Tanzanie de John Nyerere [et] connotait une stratégie de développement socialiste autonome face au capital étranger » (Ibid : 37)<sup>35</sup>. Cette stratégie encourageait l'exercice complet de la souveraineté dans le domaine économique et justifiait la nationalisation des ressources comme le pétrole, dont le modèle algérien fournissait un exemple récent. Le MNA réitéra sa confiance envers le G77 et planifia une rencontre pour l'année d'après (1973) à Alger, dont le gouvernement jouait désormais un rôle de leader dans le Tiers-monde. L'Algérie réussit à rassembler 75 États, dont 54 étaient représentés par les chefs d'État. Ainsi:

D'une perspective différente, tout comme Bandung avait libéré de nouvelles énergies dans la politique tiers-mondiste, Alger devint le point de départ d'une expansion de l'action diplomatique du Tiers-monde. La différence entre Bandung et Alger était un engagement beaucoup plus fort envers la continuité organisationnelle lors de la deuxième (Ibid : 39)<sup>36</sup>.

<sup>34</sup> Notre traduction : « This new undertaking suggested an emerging conception of a division of labor between the Group of 77 and the nonaligned. The former as the inclusive grouping of developing states should formulate a common Third World bargaining position for the North-South negotiation taking account, to be sure, of the Lusaka Economic Declaration. Then, after UNCTAD III, the nonaligned states would meet to assess the results and analyse the political implications of the UNCTAD negotiation in the context of the overall international situation ».

<sup>35</sup> Notre traduction : « which was most prominently associated with Tanzania's John Nyerere, connoted a strategy of autonomous socialist development free of foreign capital ».

<sup>36</sup> Notre traduction : « from a different perspective, just as Bandung had unleashed new energies in third world politics, Algiers became the point of departure for an unprecedented burst of third world

Cela annonçait par ailleurs le moment fort de l'activisme diplomatique du Tiers-monde.

### *1.2.3. L'OPEP : fer de lance du Tiers-monde*

À la fin de 1973, la guerre en Palestine, l'embargo pétrolier contre Israël et la hausse du prix du pétrole initièrent la première crise du pétrole. Mis à part le fait que cela constituait un précédent intéressant de contrôle des matières premières par des pays du Tiers-monde, les pays « sous-développés » n'étaient pas uniformément gagnants de l'augmentation du prix de « l'or noir ». Plusieurs pays importateurs de pétrole, au contraire, se trouvaient profondément affectés économiquement. Le défi était donc de faire de cette confrontation avec les puissances du Nord – les États-Unis en tête – une bataille collective qui pourrait favoriser tous les membres du Tiers-monde en dernière instance.

L'Organisation des producteurs et exportateurs de pétrole (OPEP) avait été créée en 1960 par le Venezuela, l'Iran, l'Arabie Saoudite, l'Iraq et le Kuwait, et elle servait surtout, à ses débuts, de forum d'échange d'information et de coordination des politiques pour les membres. À la fin des années soixante, l'arrivée à l'OPEP de la Libye, de l'Indonésie, de l'Algérie, du Nigeria, du Qatar et d'Abu Dhabi signifiait que celle-ci contrôlait désormais 90% de la production mondiale de pétrole. Entre 1970 et 1973, l'influence des gouvernements radicaux (Iraq, Algérie et Libye) provoqua une négociation sur la hausse des prix : quand la Libye avait réussi en 1970 à augmenter son prix, la vague se répercuta dans la décision de l'OPEP de négocier en bloc avec les multinationales du pétrole une hausse du prix équivalente à celle de la Libye. Avec, successivement, des hausses négociées du prix du pétrole en 1972 et 1973, le pouvoir de l'OPEP allait grandissant, et le pétrole apparut comme une arme économique utilisable dans le conflit avec Israël et ses alliés. Alors que la guerre éclatait en Palestine en 1973, l'OPEP arrêta de négocier et augmenta le prix unilatéralement. Le lendemain, les pays Arabes prirent la décision d'imposer un embargo aux pays supporteurs d'Israël. Deux mois plus tard, les pays du Gulf Persique quadruplaient le prix du pétrole d'un seul coup, et l'OPEP s'aligna à cette décision. L'OPEP se donna alors une

---

diplomatic action. The difference between Bandung and Algiers was that there was a much stronger commitment to organizational continuity at the latter ».

mission plus politique en phase avec la diplomatie activiste du G77 et du MNA, et ce fut le véritable début de l'ère du Nouvel ordre économique international.

C'est l'Algérie qui réagit en premier en demandant une Session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU sur le thème des ressources et du développement. Selon Mortimer : « l'intervention algérienne était conçue de manière à défendre les intérêts de l'OPEP en plaçant l'enjeu dans un contexte plus large, mais elle servait aussi à redonner au Tiers-monde l'initiative diplomatique » (Ibid : 49)<sup>37</sup>. Une rencontre préparatoire du MNA fut planifiée pour mars 1974 afin de cibler les priorités et demandes du Sud, et la responsabilité de la rédaction d'un document inspiré des récentes déclarations du MNA et du G77 fut déléguée à ce dernier, qui serait l'organe le plus pertinent pour la négociation lors de l'Assemblée générale. La proposition du G77, dans le contexte de la crise, attira assez d'attention pour que plusieurs chefs d'État se rendent à New York pour assister en personne à l'Assemblée. Le G77 soumit deux résolutions : une déclaration de principe et un programme d'action. La première (Résolution 3201 (S-VI)) appelait à un NOÉI sur la base de principes d'équité et de participation qui avaient été élaborées depuis la *Charte d'Alger* de 1967. La Résolution 3202 portait sur le programme d'action qui devait l'accompagner. Ces textes n'étaient évidemment pas satisfaisants pour les États-Unis, qui continuaient à défendre le système international. La stratégie américaine fut alors de condamner l'attitude agressive du Tiers-monde en dénonçant la « tyrannie de la majorité » (Ibid). Ce fut en vain puisque, alors que les États-Unis espéraient débattre de la question de l'énergie, les pays du Tiers-monde monopolisèrent l'ordre du jour et firent même approuver la hausse des prix du pétrole par l'Assemblée. Mal préparés, les États-Unis déposèrent une contre-proposition qui fut aussitôt rejetée. Profitant de sa position majoritaire dans l'Assemblée, le Tiers-monde fit adopter l'intégrité de ses propositions. Misant sur l'effet symbolique et politique plus que sur une transformation juridique inédite du système international :

La présentation et l'adoption des résolutions du NOÉI portaient un message politique sur l'évolution de la pensée tiers-mondiste que les pays développés avaient été réticents à accueillir. Cela mettait de l'avant des normes destinées à influencer les discussions ultérieures sur le système économique international. Les pays du Tiers-monde étaient

<sup>37</sup> Notre traduction : « the Algerian move was designed to defend OPEC's interest by placing the issue in a broader context, but it also served to shift the diplomatic initiative back toward the third world ».

parfaitement conscients que les résolutions de l'Assemblée générale n'avait pas d'effet juridique, mais ils exerçaient leur pouvoir majoritaire dans l'intérêt d'une prise de conscience systémique (Ibid : 59)<sup>38</sup>.

Avec la Sixième session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU, l'activisme diplomatique du Tiers-monde atteint son apogée. Du même coup, son idéologie se trouvait complètement formulée, bien qu'elle subit éventuellement quelques changements.

### 1.3 La fin du Tiers-monde

Nous avons annoncé en introduction que l'usage de la notion de Tiers-monde a perdu de sa popularité du fait de l'éclipse progressive de cet acteur politique sur la scène diplomatique internationale. Les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix auraient effectivement donné lieu à « la fin du Tiers-monde » ou encore à « la fin de l'esprit de Bandung » (Berger, 1994; Persaud, 2003), suite à la disqualification de cet acteur politique. On doit certainement attribuer à la fin de la Guerre froide une certaine causalité explicative de la fin de Tiers-monde. Pour Randolph Persaud, par exemple, la logique des blocs qui présidait à la Guerre froide avait toujours servi de référent à l'identité collective du Tiers-monde (le non-alignement), tout en justifiant les choix nationaux des États et en légitimant leur souveraineté politique (Persaud, 2003 : 52-55). Mais au-delà de cet aspect plus politique, la fin de la Guerre froide eut aussi une signification désastreuse pour le projet économique porté par le Tiers-monde : il s'agit du triomphe de la mondialisation et du néolibéralisme. Comme le souligne Berger, le problème de la dette et les carences générales du processus de développement furent associés, dans les années quatre-vingt, à l'engagement excessif des gouvernements dans les mécanismes économiques, ce qui suggérait l'intervention de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI) à travers les politiques d'ajustement structurel (Berger, 1994 : 265). Suite à ces événements, le verdict pour le Tiers-monde fut sévère :

---

<sup>38</sup> Notre traduction : « the presentation and adoption of the NIEO resolutions conveyed a political message about the evolution of third world thinking that the developed states had been reluctant to receive. It set forth some norms that were bound to influence further discussions of the international economic system. The third world was perfectly well aware that General Assembly resolutions have no binding effect, but they exercised their majority power in the interest of systemic consciousness rising ».

Une conséquence de la mondialisation sur les relations extérieures des pays pauvres fut que le mouvement politique qui avait aidé à formuler l'idée du Tiers-monde en tant que bloc n'existe plus [...] L'esprit de la décolonisation qui formait jadis la base de la solidarité n'a pas été remplacé avec succès (Persaud, 2003 : 62-63)<sup>39</sup>.

Évidemment, nous sommes en désaccord avec la dernière partie de cette citation, et nous entendons démontrer dans cette thèse qu'une base de solidarité a bel et bien été reconstruite par le Sud global. Pour l'instant, nous relaterons dans cette section le contexte de la fin du Tiers-monde en abordant d'abord les événements diplomatiques ayant suivi la crise du pétrole et la Sixième Assemblée générale spéciale de l'ONU, ensuite en décrivant les conditions économiques ayant mené à la crise de la dette, ainsi que ses conséquences, et, finalement, en relatant la fragmentation diplomatique du Tiers-monde face à la poussée néolibérale que représentait le Cycle d'Uruguay.

### *1.3.1. La dilution du NOEI dans la Conférence de Paris*

Suite au grand coup porté par le Tiers-monde à la Sixième Assemblée générale spéciale de l'ONU en 1974, les pays développés acceptèrent de négocier une certaine gestion du commerce des produits de base, espérant avant tout régler le problème du pétrole. C'est d'abord la France qui avait proposé la tenue d'une conférence internationale sur les produits de base et l'énergie. Pour le MNA et le G77, une telle conférence devait absolument porter sur l'ensemble des produits de base, l'énergie figurant à égalité avec l'agriculture, les ressources naturelles et d'autres secteurs. Les États-Unis, de leur côté, préconisaient une conférence sur la question de l'énergie exclusivement. Ce dernier pays comprit toutefois que son refus de traiter des questions importantes pour le Tiers-monde tendait à renforcer l'aile radicale de l'OPEP et des autres « bras » du Tiers-monde, et ils acceptèrent finalement d'inclure certaines matières premières et produits de base dans différentes commissions au sein d'une même conférence, ce qui, comme le relate Robert Mortimer, fut ressenti comme un signe de détente dans les relations Nord-Sud. Du côté du Tiers-monde, on répondit à ce

---

<sup>39</sup> Notre traduction : « One definite consequence of globalization on the external relations of poor countries is that the political movement that had helped to formulate the idea of the third world as a bloc no longer exists [...] The spirit of decolonization that once formed the basis of solidarity has not been successfully replaced ».

signe d'ouverture par un ton plus modéré lors de la préparation de la CNUCED IV de 1976 (Mortimer, 1984 : 67).

En effet, le document que le G77 allait défendre à la CNUCED IV continuait de demander les mêmes éléments quant au commerce mondial, au système monétaire et à l'aide au développement, mais il ne faisait plus référence à la nationalisation et au contrôle des ressources par les seuls producteurs. La principale demande du G77 était la création de l'IPC (*Integrated Program of Commodities*), soit un programme de régulation des stocks de 18 marchandises agricoles et minières essentielles pour les exportations du Sud qui servirait à gérer l'offre en période de fluctuation de la demande et des prix. Un fonds de 6 milliards devait être créé pour financer l'IPC. Pour le Tiers-monde, « le but de ce double mécanisme n'était pas seulement d'assurer des revenus d'exportation plus stables, mais aussi de faire passer une partie du pouvoir de détermination des prix des bourses de marchandises de l'Ouest vers les pays producteurs à travers des accords internationaux » (Mortimer, 1984 : 81)<sup>40</sup>. Les États-Unis contrèrent cette proposition en préconisant plutôt l'idée d'une banque internationale des ressources dont l'objectif était surtout d'encourager les investissements dans la production des ressources. L'accord de dernière minute qui sauva la CNUCED IV n'inclut qu'un plan de négociation sur un fonds commun à l'américaine et des accords individuels de gestion des stocks pour chaque marchandise. Toute négociation réelle était repoussée vers la tenue de la Conférence sur la coopération économique internationale (CCÉI), aussi appelée « Conférence de Paris ».

Or, pendant ce temps, l'unité du Tiers-monde connaissait de nouvelles tensions : les conflits en Angola, au Maroc et en Mauritanie et la guerre civile au Liban divisèrent les pays d'Afrique et du Moyen-Orient. Même l'OPEP, le fer de lance du Tiers-monde, devenait de plus en plus incapable d'atteindre un consensus sur la hausse du prix du pétrole. Le fait que le G77 délégua le mandat de négocier au nom du Tiers-monde à la CCÉI au groupe plus

---

<sup>40</sup> Notre traduction : « the goal of this dual mechanism was not only to ensure more stable export revenues but also to shift much of the power of price determination from the western commodities exchanges to the producer countries through international agreement ».

restreint du G19 qui véhiculait plusieurs tendances représentait également un risque pour l'unité<sup>41</sup>.

La Conférence de Paris (1977) fut un épisode majeur de l'histoire des relations Nord-Sud, mais elle reproduit finalement le conflit entre la volonté du Tiers-monde d'une réforme radicale du système économique international et la stratégie du Nord d'acheter la paix le moins chèrement possible. Ainsi, même la préparation de la conférence fit ressortir les tensions Nord/Sud alors que l'on débatait pour déterminer si la CCÉI serait un forum technique, comme le voulaient les États-Unis, ou politique, comme le voulait le Tiers-monde. En fin de compte, l'image donnée à la CCÉI fut celle d'une conférence d'experts patients et réalistes qui allaient attaquer des questions jamais résolues. Mais cela ne rendit pas les positions moins divergentes : alors que le Nord voyait la conférence comme libre des lourdeurs administratives de l'ONU, le Tiers-monde la considérait sous l'autorité finale de l'ONU. Comme le résume Mortimer : « les conceptions divergentes sur l'objectif de la conférence restèrent très présentes. Le Nord voulait un accord dans des domaines où les principes n'étaient pas en jeu, alors que le Sud voulait réviser les règles du jeu » (Mortimer, 1984 : 103)<sup>42</sup>. Ainsi, malgré l'adoption d'un agenda de négociation pour la deuxième phase, rien n'avança sur le fonds et on dut reporter la conférence ministérielle à plus tard. Cette deuxième phase devait se terminer à la fin mai. Or, après une semaine de travaux, le G19 lança un communiqué visant à alarmer l'opinion publique d'un éventuel échec : la volonté politique devait se manifester si le monde industrialisé entendait continuer à négocier à la CCÉI. Pour le G19, l'équation était simple : « le Sud stabiliserait l'offre d'énergie et des autres matières premières en retour de la mise en application du fond commun et de l'IPC, et d'un engagement pour la préservation de son pouvoir d'achat et de l'allégement de la dette » (Ibid : 105-106)<sup>43</sup>.

---

<sup>41</sup> Les membres du G19 étaient : l'Arabie Saoudite, l'Iran, l'Irak, le Venezuela, l'Indonésie, le Nigeria, l'Algérie, le Zaïre, la Zambie, le Pérou, la Jamaïque, le Brésil, l'Argentine, l'Inde, le Pakistan, le Mexique, l'Égypte, la Yougoslavie et le Cameroun.

<sup>42</sup> Notre traduction : « the differing conceptions of the very purpose of the conference stood in sharp relief. The North wanted to strike agreements in those domains where fundamental principles were not at stake, the South wanted to revise the basic rules of the game ».

<sup>43</sup> Notre traduction : « the South would stabilize the supply of energy and other raw materials in return for implementation of the IPC/Common Fund and commitment to the preservation of their purchasing power and to debt relief ».

En fin de compte, du point de vue de ces demandes, la déclaration finale de la CCÉI n'annonçait aucun succès réel : la création d'un fonds non lié à l'idée d'un programme de gestion des stocks des marchandises (l'IPC), une augmentation de l'aide pour les pays les moins avancés et quelques ententes sur l'agriculture, l'industrialisation et le transfert des technologies. Dans tout cela, rien n'approchait l'objectif d'un changement structurel. D'un autre côté, le Nord n'obtint aucune garantie sur le prix du pétrole. Ainsi, la dernière tentative d'imposer un aspect du nouvel ordre économique international – pas même le programme complet – fut encore un échec. Sous la pression des minces concessions offertes par le Nord, à cause des tensions intra Tiers-monde qui continuaient de se développer et, surtout, du contexte de la crise de la dette qui mettait le Tiers-monde dans une position politique fâcheuse, l'activisme diplomatique du Tiers-monde allait progressivement s'effacer de la scène diplomatique internationale.

### *1.3.2. De la crise de la dette aux politiques d'ajustement structurel*

On peut en bonne partie expliquer l'affaiblissement politique du Tiers-monde dans les années quatre-vingt par le contexte économique de la crise de la dette. La décennie des années soixante-dix ayant vu la dette des pays en développement plus ou moins quintupler, cet enjeu devint un vecteur d'intervention des organisations financières internationales dans les économies du Tiers-monde, ce qui a contribué à saper l'impulsion du nouvel ordre économique international.

La crise de la dette a plusieurs causes que l'on peut, selon Peter Nunnenkamp (1986), regrouper en trois catégories. Premièrement, la croissance de l'endettement du Tiers-monde est attribuable à des causes externes et hors de contrôle de la plupart des pays très endettés. L'auteur en énumère trois : les deux chocs pétrolier de 1973 et de 1979 eurent l'effet de déséquilibrer la balance des paiements des pays importateurs du Tiers-monde; la récession économique mondiale de la deuxième moitié de la décennie soixante-dix (elle-même liée aux chocs pétroliers) eu un impact négatif significatif sur le volume et les prix des exportations des pays en développement; les changements, au début des années quatre-vingt, de la politique monétaire internationale, et particulièrement américaine, augmenta le coup du

service de la dette contractée en devises étrangères. Le deuxième type de cause de la crise de la dette, selon l'auteur, renvoie à l'application de politiques économiques inappropriées dans le Tiers-monde. En préconisant une politique de substitution des importations, plusieurs représentants du Tiers-monde visaient avant tout une production pour le marché domestique qui aurait rendu leur gouvernement incapable de mettre en place des politiques d'augmentation des exportations qui, toujours selon Nunnenkamp, auraient aidé à redresser la balance des paiements. Troisièmement, il faut considérer parmi les causes de l'accroissement de l'endettement du Tiers-monde les changements intervenus dans la structure du crédit. À la fois la croissance du crédit par les banques commerciales occidentales qui auraient fait preuve d'imprudence, et la pratique de plus en plus commune des prêts à court terme auraient eu pour incidence l'augmentation des taux d'intérêt pour une partie de la dette extérieure du Tiers-monde.

Dès le début des années quatre-vingt, devant la situation de plus de plus problématique de l'endettement externe du Tiers-monde – subitement exposée à tous lors de la crise mexicaine de 1982 – les institutions financières internationales commencèrent à intervenir selon une stratégie de réaménagement de la dette et d'imposition de programmes d'ajustement structurel (PAS). Si le modèle des PAS a pu varier légèrement en s'étendant de la Banque Mondiale vers les autres organisations financières internationales, reste qu'il suivait un schéma général que Deblock et Aoul (2001) décrivent comme un processus comportant deux phases. La première phase de la stabilisation consistait à réduire les dépenses publiques afin de restaurer les mécanismes du marché, à mieux contrôler la masse monétaire pour réduire l'inflation, et à dévaluer la monnaie nationale dans le but de favoriser les exportations. Pour ce qui est de la deuxième phase, dite « d'ajustement structurel », elle consistait surtout à travailler au niveau interne par une redéfinition du rôle de l'État à travers la privatisation des entreprises publiques et l'instauration de programmes d'exemption de taxe ou d'autres mesures ayant « pour objectif de créer un environnement favorable à l'entreprise privée » (Ibid : 41). Pour ce qui est des politiques extérieures, l'ajustement structurel était synonyme d'ouverture des marchés et de désamorçage des tarifs douaniers et des politiques de quotas. En somme, « ces politiques étaient principalement destinées à lever les obstacles réglementaires, politiques, sociaux et autres au libre jeu de la concurrence sur les marchés et

à introduire aussi plus d'efficacité dans le fonctionnement des économies concernées » (Ibid : 39)

L'essence même des programmes d'ajustement structurel était contraire du projet tiers-mondiste. Ceci de deux manières : d'abord, les PAS tendaient à affaiblir la souveraineté des États du Tiers-monde en imposant des politiques élaborées à l'extérieur, ensuite en allant à l'encontre de la philosophie interventionniste et de l'éthique de rétribution que prônaient ces mêmes États. Plusieurs économies du Tiers-monde se trouvèrent gravement affectées par les PAS qui eurent pour effet de ruiner les avancées productives des années soixante-dix et ainsi d'approfondir la récession. Malgré de nombreuses critiques tant au Sud qu'au Nord, c'est tout de même ce modèle qui perdura pendant toute la décennie 1980 et qui devint en fin de compte, sous le vocable de « consensus de Washington », la base des réformes que l'on attendait maintenant aussi dans les pays développés. C'est dans ce contexte, aussi, que les pays du Tiers-monde furent enrôlés dans des négociations commerciales à grande échelle dont l'objectif – outre la création d'une nouvelle Organisation mondiale du commerce – était un profond démantèlement des politiques protectionnistes.

### *1.3.3 La scission du Tiers-monde face au Cycle d'Uruguay*

Un autre effort diplomatique dû être fourni par le Tiers-monde à la veille de sa désagrégation. Signe que les temps changeaient, il ne s'agissait pas tant, cette fois, de revendiquer une amélioration de l'ordre économique global, mais bien de se défendre contre l'invasion perçue de la souveraineté économique des États du Tiers-monde par le projet d'approfondissement de la libéralisation du commerce, notamment dans le secteur des services (Narlikar, 2003). Autre différence notable, cette lutte eu lieu dans le cadre des négociations du GATT, là où la « coalition faible » du Groupe informel des pays en développement (GIPED) n'avait jamais réellement fait ses preuves. Il s'avéra d'ailleurs que la forme organisationnelle du GIPED, la radicalisation de certains de ses membres ainsi que des facteurs externes, comme les échecs répétés de la diplomatie tiers-mondiste et la crise de la dette, rendit ce groupe délétère avant même le lancement du Cycle d'Uruguay.

Dès que les diplomates américains commencèrent à discuter de l'entrée du secteur des services dans les discussions entourant la libéralisation du commerce, les pays du Tiers-monde se braquèrent. Comme l'explique Narlikar, cette stratégie :

[...] était perçue comme une tentative pour s'emparer des marchés des pays en développement. L'inclusion des services dans le GATT allait permettre aux pays développés des transactions faciles avec leur contrepartie pauvre en liant leurs offres avec des intérêts d'importance pour ceux-ci dans des secteurs conventionnels (Ibid : 70)<sup>44</sup>.

Dans le contexte où un nombre considérable d'enjeux commerciaux primordiaux pour le Tiers-monde n'avait pas encore été abordé par le GATT, l'entrée des services dans les négociations menaçait de produire une situation où le Nord bénéficierait d'un pouvoir de marchandage important. La première réaction fut de se regrouper autour du GIPED. À la Conférence ministérielle du GATT de 1982, celui-ci réussit à résister à la pression pour le lancement d'un nouveau cycle de négociation, mais consentit à ce qu'on aborde la question des services de nouveau en 1984 suite à l'entreprise d'études nationales sur les problèmes concernant la réglementation de ce secteur dans un accord de libre-échange. Cette dernière concession fut interprétée par les États-Unis comme une étape de préparation pour un nouveau cycle incluant le secteur des services, alors que les pays du Tiers-monde croyait avoir sortit l'enjeu des services du forum que constituait le GATT (Ibid : 69-74).

Ainsi, durant deux années, toutes les discussions internationales concernant le secteur des services furent l'occasion pour le GIPED et les pays du tiers-monde de réitérer leur position : les services ne sont pas négociables avant que soient abordés les enjeux restés en plan suite au Cycle de Tokyo (1979). Toutefois, à ce moment, le plus grand péril contre cette position du GIPED provenait de l'intérieur : alors que l'Europe se joignit aux États-Unis pour demander l'inclusion des services dans le GATT, certains pays du Tiers-monde découvraient qu'un accord dans ce secteur allait peut-être s'avérer bénéfique pour leurs économies. Grâce au soutien de plus de la moitié des membres du GIPED, la décision de lancer un nouveau

---

<sup>44</sup> Notre traduction: « The attempt to extend the agenda of the GATT, therefore, was seen as an attempt to capture the markets of developing countries. Inclusion of services within the GATT would allow developed countries easy bargains with their poorer counterparts through linkages with conventional areas that were of interest to the latter ».

cycle fut acceptée dès l'automne 1985. Dès lors, l'enjeu principal devenait l'élaboration du contenu de l'agenda des négociations. Au sein du GIPED, deux tendances s'activaient : les enthousiastes (menés par la Colombie) d'une part et, d'autre part, le « noyau » du groupe informel constitué du « *Big Five* » (Argentine, Brésil, Inde, Yougoslavie, Égypte) ainsi que Cuba, le Nigéria, le Nicaragua, la Tanzanie et le Pérou (Ibid : 71-76).

Lors de cette phase des négociations, les enthousiastes furent complètement ignorés par les *leaders* du GIPED, lesquelles étaient dorénavant réunis dans un sous-groupe, le G10. Celui-ci adopta une position radicale concernant les services tout en prétendant parler au nom de l'ensemble du GIPED. Le refus des enthousiastes de supporter une proposition unilatérale du G10 qui excluait les services du nouveau cycle fut suivi par la rédaction d'une contre-proposition du groupe mené par la Colombie. Ainsi, « la rupture au sein du Groupe informel représenta la fracture décisive tant dans la formation de coalition par les pays en développement au GATT, que dans les particularités de leur diplomatie » (Ibid : 76)<sup>45</sup>. Alors même que le G10 commençait à se désagréger sous la pression de la volonté générale concernant l'inclusion du secteur des services, le Cycle d'Uruguay fut lancé en 1986. Nous y reviendrons amplement dans le prochain chapitre.

#### **1.4 La division verticale du travail diplomatique du Tiers-monde**

Le Cycle d'Uruguay eut lieu alors que les bases économiques du Tiers-monde étaient déjà considérablement affaiblies et que la solidarité diplomatique s'effritait contre les écueils de la crise de la dette et des échecs répétés des tentatives tiers-mondistes pour changer les règles du jeu de l'économie internationale. Nous verrons dans le prochain chapitre comment, dans le contexte de la perte de cohésion du Tiers-monde, les résultats du Cycle d'Uruguay allèrent de manière générale à l'encontre des intérêts de ses membres. Toutefois, avant de se pencher sur cette question centrale pour notre thèse, il importe de synthétiser ce qui a été dit sur la dimension organisationnelle de l'activisme diplomatique du Tiers-monde. Ceci aura une importante valeur comparative lorsqu'il s'agira d'analyser l'activisme diplomatique du Sud global à l'OMC. Puisqu'il sera question de l'idéologie du Tiers-monde plus loin, c'est

---

<sup>45</sup> Notre traduction: « The rupture within the Informal Group represented the decisive break in the coalition of developing countries in the GATT and all the peculiarities of its diplomacy ».

essentiellement la forme prise par la collaboration des forces du Tiers-monde, ainsi que ses stratégies, qui nous intéressent ici. Nous revenons donc sur trois aspects de la dimension organisationnelle de l'activisme diplomatique qu'à graduellement inventée le Tiers-monde : premièrement le champ d'action, deuxièmement les solutions trouvées à la fragmentation entre les pays membres et troisièmement les relations entre les groupes. Nous concluons par l'élaboration d'un schéma de la division verticale du travail diplomatique du Tiers-monde.

Il convient premièrement d'aborder le champ d'action de l'activisme diplomatique du Tiers-monde. Nous avons vu que les pays « sous-développés » eurent très tôt un impact important sur des négociations internationales avec l'élaboration de la Charte de La Havane. Or, avec l'échec de la création de l'OIC, les pays du Tiers-monde, qui à l'époque étaient moins nombreux qu'à l'aube des années soixante-dix, ont plus ou moins délaissé la scène diplomatique que devenait le GATT afin d'investir les instances de l'ONU, son Assemblée générale et bientôt la nouvelle CNUCED. Comme c'est surtout à travers les débats tenus à la CNUCED que le Tiers-monde réussit à infléchir quelque peu les règles du GATT, avec notamment la création de la Partie IV et la légalisation du SGP, il semble que le choix de l'ONU s'imposait. Ceci parut d'autant plus vrai dès lors que l'on voulut élargir considérablement l'objet des négociations en proposant le NOÉI. Ce choix, cependant, relève d'un calcul stratégique qui comprend une contrepartie : en choisissant l'Assemblée générale de l'ONU, les pays du Tiers-monde mettaient l'accent sur la portée symbolique de l'adoption du NOÉI en sachant que le type de déclaration qui y est adopté n'est nullement contraignant (Murphy, 1984). La volonté de rendre le NOÉI légitime semble avoir prédominé sur sa mise en œuvre.

À la défense de cette stratégie, il faut mentionner qu'une intervention semblable au GATT aurait été invraisemblable pour trois raisons. D'abord, ce n'étaient pas tous les pays du Tiers-monde qui étaient membres de ces institutions et ceux qui l'étaient avaient un pouvoir et une capacité de négociation nettement moindre que les pays industrialisés, notamment à cause du mode de prise de décision par consensus qui était à l'avantage des pays riches (Murphy, 1984; M'Rini, 2005; Narlikar, 2003). Finalement, il faut se rappeler que le NOÉI était en quelque sorte l'antithèse de la philosophie du GATT et des institutions de Bretton Woods, et

qu'une réforme de l'intérieur avait semblé impossible dès la décennie 1960 (Murphy, 1984). Le poids industriel et commercial des pays se reflétait dans les rapports de force au sein du GATT, ce qui laissait le Tiers-monde mal positionné pour y instaurer une dynamique plus égalitaire. Le clivage idéologique qui séparait le GATT et le NOÉI ne faisait qu'empirer la situation. Comme le résume Amrita Narlikar :

Cela signifie que la résistance renfrognée des pays en développement s'exprimant dans le refus de participer activement dans le GATT était plus un produit de leur incapacité à le faire que de leur manque de volonté. Leurs intérêts dans le GATT étaient peu nombreux étant données les limites de leur pouvoir de participation et d'influence sur l'agenda (Narlikar, 2003 : 39).<sup>46</sup>

C'est donc à l'ONU que le Tiers-monde essaya d'imposer le NOÉI, avec les conséquences que l'on connaît en termes d'efficacité. Le résultat, nous l'avons vu, fut très limité.

Les solutions trouvées au problème de la fragmentation de l'alliance du Tiers-monde constituent le deuxième élément que nous voulons aborder ici. Le Tiers-monde réussit à émerger comme acteur politique dans les années soixante et soixante-dix malgré la grande variété des régimes politiques et l'immense diversité des intérêts poursuivis par ses membres. Selon Mortimer, seule la pauvreté unissait le Tiers-monde d'un point de vue objectif : « le rideau de la pauvreté obligeait les États en développement à trouver les moyens d'articuler leurs intérêts communs dans le développement économique. Quel que fût le pouvoir potentiel qu'ils avaient, il résidait dans leur nombre, et le défi a été d'organiser une stratégie d'action collective » (Mortimer, 1984 : 1-2)<sup>47</sup>. Nous avons cité plusieurs exemples des succès et des échecs ayant précédés la constitution du MNA et du G77. On peut rappeler que le critère géographique a échoué avec l'AAPSO et que c'est finalement un critère politique – le non-alignement – qui a présidé à la formation d'une première coalition. Or, avec l'accélération de la décolonisation, de nouveaux États ont intégré le Tiers-monde en apportant une vision

---

<sup>46</sup> Notre traduction: « All of the above meant that the sullen recalcitrance of developing countries in refusing to participate actively in the GATT was more a product of their inability to do so than unwillingness. Their interests in the GATT were few, given the limitations on their participatory and agenda-setting powers ».

<sup>47</sup> Notre traduction : « the poverty curtain has obliged the developing states to find a means of articulating their shared interests in economic development. Whatever potential power they have resides in their numbers, the challenge has been to organise a strategy of collective action ».

différente du fondement du déséquilibre Nord-Sud, et ce n'est qu'avec une négociation des principes concernant les droits et les devoirs des États que l'on put rétablir une cohésion. Cette cohésion est explicable par deux facteurs importants : le marchandage des intérêts entre les membres du Tiers-monde et la construction d'une identité et d'une idéologie.

Premièrement, il est inimaginable que les intérêts de tous les membres des pays du Tiers-monde ait toujours été harmonieux. Nous en avons donné un exemple avec le débat sur la logique de restitution qu'apportaient les nouveaux pays décolonisés et qui semblait en conflit avec le principe de la responsabilité universelle des États riches envers les plus pauvres. Au-delà de la solution « conceptuelle » du droit au développement, l'affaire fut réglée grâce à un accord sur le Système généralisé des préférences et la compensation pour les États ACP lors de la Conférence d'Alger (1967). Amrita Narlikar révèle plusieurs exemples de ce type de marchandage qui avait lieu au sein du Groupe informel des pays en développement (GIPED). Par exemple, les pays les plus riches parmi le Tiers-monde pouvaient défendre des politiques leur étant désavantageuses (comme le SGP) en échange d'un accès aux marchés des pays qui allaient en bénéficier (Narlikar, 2003 : 62-63). On peut certainement en dire autant du G77 et du G19. Deuxièmement, il importe de mettre en lumière le fait que c'est aussi au niveau des idées, à un niveau idéologique donc, que des aménagements ont été faits pour conserver l'unité du Tiers-monde. Sans une unité idéologique, il est possible qu'il n'y eût jamais d'acteur politique du Tiers-monde, et encore moins d'activisme diplomatique. L'idéologie du Tiers-monde sera abordée plus loin, mais il convient déjà de souligner que celle-ci a été construite à partir de plusieurs matériaux (la théorie de la dépendance, la philosophie des droits et des devoirs économiques des États, l'anticolonialisme et l'anti-impérialisme, etc.). Si cela est vrai pour le Tiers-monde, il est fort possible que ce soit aussi vrai pour le Sud global.

La troisième question que nous voulons soulever ici est celle de la relation entre les groupes du Tiers-monde. Nous avons, tout au long de ce chapitre, exploité une métaphore martiale qui avait l'avantage d'indiquer que la combativité du Tiers-monde pouvait se matérialiser grâce à un « bras politique » un « bras économique » et un « fer de lance ». Mais en plus de souligner l'aspect combatif du Tiers-monde, cette métaphore suppose qu'il y a avait une division du

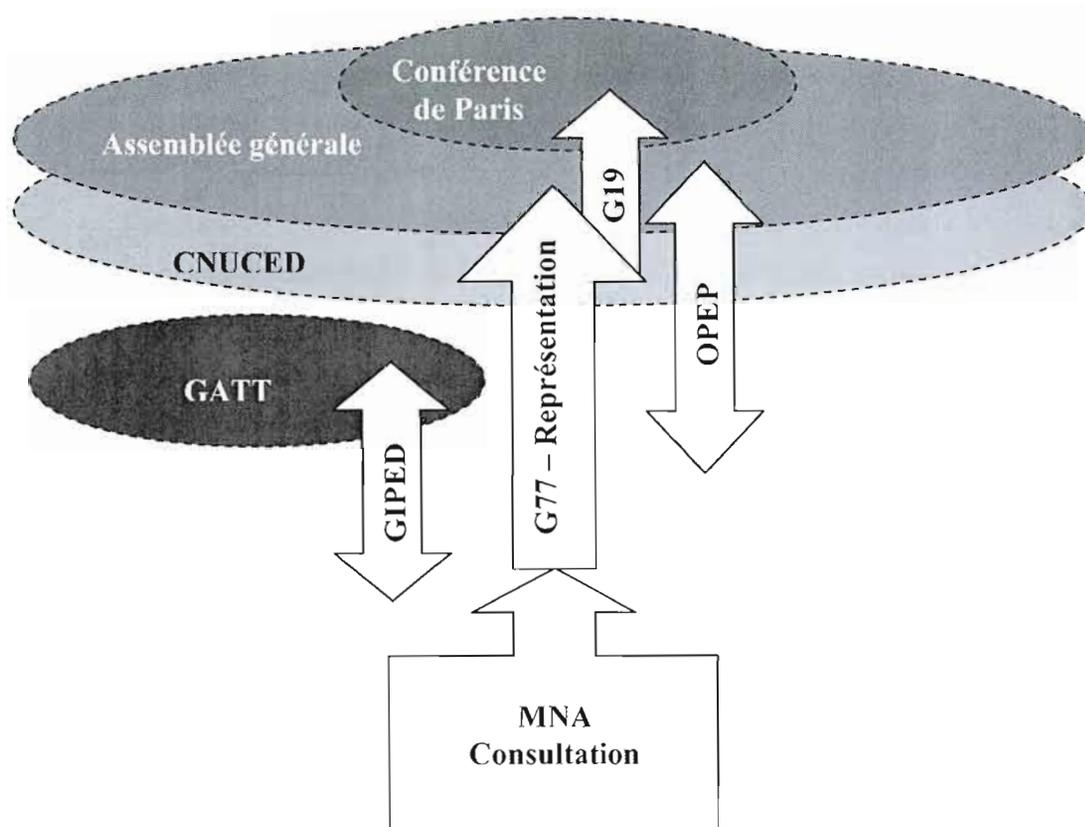
travail entre ces différents membres, division du travail que l'on peut qualifier de verticale (voir Schéma 1.1).

C'est Robert Mortimer (1984)<sup>48</sup> qui souligne cette particularité de l'activisme diplomatique du Tiers-monde en discutant de la complémentarité qui existait entre le Mouvement des non-alignés et le Groupe des 77. Nous apportons donc ici notre contribution à cette idée en l'inscrivant dans la dimension organisationnelle de la notion d'activisme diplomatique du Tiers-monde et en la schématisant de manière à y intégrer le rôle du G19, de l'OPEP et du Groupe informel des PED. La division verticale du travail diplomatique du Tiers-monde peut se décrire ainsi : à l'apogée de la contestation tiers-mondiste, le Mouvement des non-alignés constituait l'organe où l'on débattait et décidait des positions à défendre et des objectifs à atteindre, le Groupe des 77 (éventuellement réduit au G19 dans le cadre de la Conférence de Paris) représentait l'organe qui allait négocier à l'ONU et à la CNUCED, et l'OPEP constituait la menace dont les pays industrialisés ne pouvaient plus faire abstraction. De manière parallèle et plus marginale, le GIPED défendait au GATT les positions du Tiers-monde sur des questions spécifiques de l'agenda du NOÉI concernant le commerce Nord-Sud, comme le SGP et la non-réciprocité. Nous disons que ce schéma est vertical parce qu'il procède d'une logique de délégation : partant de la consultation au MNA et aboutissant à la représentation à l'ONU et à la CNUCED avec le G77 et dans d'autres instances avec le G19 et le GIPED. C'est cette division verticale du travail diplomatique qui mena à l'Assemblée générale spéciale de 1974 sur le NIÉO et qui permit de forcer les négociations de la Conférence de Paris. Par la suite, selon Mortimer, la radicalisation du MNA combinée à l'optique de plus en plus modérée du G77 fut une des causes de la fin du Tiers-monde comme acteur politique. Cette radicalisation, qui a éventuellement mené à la fragmentation, fut également constatée lors de la préparation au lancement du Cycle d'Uruguay.

---

<sup>48</sup> L'analyse de Mortimer n'inclut cependant pas l'OPEP : « the politically more prominent nonaligned framework acted as a catalyst for a proposal on international economic policy that would in effect bind the Group of 77 as the third world's bargaining agent » (Mortimer, 1984 : 148).

Figure 1.1 La division verticale du travail diplomatique du Tiers-monde



La division verticale du travail diplomatique du Tiers-monde constitue donc une caractéristique organisationnelle stratégique dont l'existence, qui concorde avec les années forte de l'activisme diplomatique tiers-mondiste, fut limitée dans le temps. Il sera intéressant de constater le style (ou l'absence) de division du travail pratiqué par le Sud global à l'OMC. C'est d'ailleurs l'OMC comme champ d'action de l'activisme diplomatique du Sud global que nous décrivons dans le prochain chapitre. Après avoir exploré les principaux accords commerciaux en litige dans le Cycle de Doha sur le développement, nous verrons alors de quoi est faite la dimension organisationnelle de cette diplomatie. Par la suite nous pourrons nous pencher sur sa dimension discursive et se demander si le Sud global aussi, comme le Tiers-monde, tient sa cohésion d'une idéologie partagée.

## CHAPITRE II.-

### L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE ET LES ENJEUX DE NÉGOCIATION DU CYCLE D'URUGUAY

Avec les Accords de Marrakech de 1994, l'accord provisoire qu'était le GATT passa le flambeau à une vraie organisation internationale, avec un secrétariat et une structure organisationnelle plus complète. Cette Organisation mondiale du commerce (OMC) gère dorénavant 29 accords commerciaux à la fois hérités de l'ancien GATT et issus des négociations du Cycle d'Uruguay qui se sont déroulées de 1986 à 1994. Lors de ce cycle de 8 ans, les membres de la future organisation négociaient ces multiples accords dans le cadre d'un « engagement unique », c'est-à-dire que ceux-ci étaient rassemblés dans un « bloc indétachable »<sup>49</sup> qui allait constituer le corps de l'OMC. En conséquence, comparativement au cadre plus flexible du GATT, l'horizon de l'intégration économique, de la libéralisation et de l'harmonisation des politiques commerciales se veut plus profond et plus uniforme depuis la création de l'OMC (M'Rini, 2005). Cette nouvelle organisation répond-elle mieux aux attentes des pays en développement que le GATT? Il semble que le Cycle d'Uruguay ait laissé les pays en développement avec une Organisation mondiale du commerce qui reflète mal leurs besoins et qui fait peu écho aux revendications traditionnelles ou nouvelles de ces pays. Ceci à l'égard d'au moins sept dimensions : la réforme institutionnelle, la nouvelle philosophie d'harmonisation positive, la nouvelle réglementation commerciale sur la propriété intellectuelle, la libéralisation du secteur des services, l'Accord sur l'agriculture, le secteur du textile et la non-réciprocité.

L'objectif de ce chapitre est d'examiner les aspects techniques et stratégiques de ces enjeux et de suivre l'activité diplomatique des pays du Sud dans les négociations du Cycle d'Uruguay.

---

<sup>49</sup> En anglais, ces expressions se traduisent par *Package deal* et *single undertaking*.

La plupart de ces enjeux, d'ailleurs, se retrouvera au centre de l'activisme diplomatique du Sud global dès l'amorce des négociations du Cycle de Doha, ce qui donne également à ce chapitre une vocation descriptive essentielle pour une compréhension ultérieure de l'activisme diplomatique du Sud global à l'OMC. Nous aborderons donc d'abord les sept enjeux de négociation cités ci-haut. C'est également dans cet esprit que nous reprendrons en fin de chapitre le récit de la formation des nouvelles coalitions comprenant des pays en développement lors du Cycle d'Uruguay, et que nous évaluerons leur impact.

### **2.1 La réforme institutionnelle et le Mécanisme de règlement des différends**

Avec la réforme donnant naissance à l'OMC, celle-ci fonctionne dorénavant sur la base de deux logiques institutionnelles. Premièrement, une logique de délibération diplomatique et de pression par les pairs lors des négociations et de l'adoption des accords, ainsi que – dans une certaine mesure – dans le processus de règlement des différends. Lieu chef de cette logique de délibération diplomatique, la Conférence ministérielle devient l'autorité suprême de l'OMC. Se réunissant à intervalle approximatif de deux ans, la Conférence ministérielle a la responsabilité de décider du contenu et de l'application des accords de commerce multilatéraux ainsi que de les adopter. Au sein de cette instance, le système de prise de décision par consensus hérité du GATT reste la règle générale. Cela implique que les États doivent tirer leur épingle du jeu en tentant d'influencer les autres membres en fonction de leurs intérêts, et ce sont donc les stratégies et les rapports de force entre ces derniers qui « dessinent la physionomie de l'organisation, [de telle sorte que] les inégalités structurelles de l'économie internationale transparaissent au niveau institutionnel » (Abbas, 2002 : 46). Entre les périodes où siège la conférence, c'est le Conseil général qui mène les activités courantes de l'OMC, notamment en assurant le fonctionnement des divers comités de suivi et d'examen des politiques commerciales. Le Conseil général, qui compte un représentant de chaque membre, agit simultanément dans le Mécanisme de règlement des différends (MRD).

C'est ici qu'intervient la deuxième logique institutionnelle de l'OMC : la logique juridictionnelle. Celle-ci renvoie à l'application de règlements formels et prend force à travers le Mécanisme de règlement des différends. Dans le fonctionnement de l'OMC, la

logique juridictionnelle implique qu'un membre se considérant lésé par la politique commerciale d'un autre membre puisse déposer une plainte devant l'Organe de règlement des différends (ORD) afin de faire entendre son argument et éventuellement respecter son droit. Suite au dépôt d'une plainte, l'ORD forme un panel de trois membres ou plus, sélectionnées selon des critères de compétence et d'indépendance. Son rôle sera de faire des recommandations à l'ORD concernant la politique commerciale en question sur la base de l'interprétation des règles de l'OMC et des arguments des partis en présence. Le rejet des conclusions du rapport d'un panel nécessitant le consensus (c'est-à-dire que la partie gagnante se prononcerait contre une conclusion lui étant favorable), il s'en suit que les jugements des panels de l'ORD ont force de loi. Pour le parti perdant, il est toutefois possible de demander le recours à l'Organe d'appel, qui sera composé de sept spécialistes du droit commercial, et dont le jugement final ne pourra plus être défié dès lors que son rapport est adopté par l'ORD. C'est d'ailleurs à cette étape, selon Loungnarath, que peut jouer la logique de délibération diplomatique au sein du MRD :

les rapports des groupes spéciaux [...] et de l'Organe d'appel n'acquièrent une force obligatoire que lorsqu'ils sont adoptés par l'Organe de règlement des différends. Cette instance, où siègent tous les membres, fonctionne selon une logique de délibération diplomatique et chapeaute l'ensemble du processus de règlement des différends. En raison notamment, du rôle joué par l'ORD, le mécanisme de règlement des différends de l'OMC n'est pas purement juridictionnel ; il revêt plutôt un caractère quasi-juridictionnel (Loungnarath, 2002 : 55).

Les pays en développement furent considérés comme les principaux gagnants de la révision du MRD du Cycle d'Uruguay parce que la logique juridictionnelle allait renforcer la contrainte contre les pays qui ignoraient délibérément les jugements du mécanisme de règlement des différends du GATT, et aussi parce que cela allait pallier à la faiblesse des pays en développement dans le jeu de la délibération diplomatique (Hamilton et Walley, 1995). Toutefois, suite à l'expérience des dix premières années, les bénéfices du MRD pour ceux-ci sont moins évidents que prévus. Comme le relatent plusieurs analystes, bien que certains pays du Sud aient souvent été impliqués dans les décisions du MRD (notamment l'Argentine, le Brésil, le Chili, l'Inde, l'Indonésie, la Corée, le Mexique, les Philippines, la Thaïlande et le Venezuela), l'immense majorité n'y a jamais participé et entretient une

attitude inquiète à son égard (Smith, 2004; Ostry, 2007). James Smith évoque quatre explications pour comprendre la situation. D'abord, ces pays effectuent l'amalgame des résultats du Cycle d'Uruguay, y compris la réforme du MRD, perçus comme ayant donné en la faveur de l'ancien *Quads* (États-Unis, Europe, Japon, Canada). Ensuite, puisque les marchés importants pour le Sud sont ceux du Nord, leur recours au MRD contre un pays industrialisé pourrait avoir des conséquences punitives dans d'autres questions commerciales ou au sein d'autres forums de négociation. Un autre point renvoie au coût prohibitif de l'exercice du MRD pour plusieurs pays pauvres, dont les délégués à Genève sont peu nombreux et souvent occupés à représenter leur pays dans plusieurs institutions internationales à la fois. Enfin, le système des sanctions et de l'application des jugements du MRD est avantageux pour le Nord qui peut facilement absorber quelques contraintes dans ses politiques, alors que les pays plus faibles sont souvent incapables de le faire sans réaménager complètement leur réglementation.

Qui plus est, selon Smith, un problème sérieux du MRD est l'autonomie trop grande qui est accordée à l'Organe d'appel, qui a dorénavant le droit d'établir de nouvelles règles procédurales non soumises aux négociations multilatérales, alors que les enjeux en cause sont souvent des questions politiques. Dans ses décisions sur la représentation des tiers partis, sur les mémoires des *amicus curiae* et sur la question des consultants privés<sup>50</sup>, l'Organe d'appel aurait effectivement agi de tel sorte que :

Ses décisions sur des enjeux systémiques de base pourraient autant avoir l'effet d'exacerber n'importe quel biais intrinsèque contre les pays en développement à l'OMC que de l'atténuer [...]. Étant donné que ses intérêts systémiques d'acteur quasi-

---

<sup>50</sup> La décision sur les tiers partis donne l'occasion aux pays non impliqués directement dans un cas d'intervenir lors des séances de l'Organe d'appel. Depuis lors, les É-U et l'UE se sont prononcés dans presque toutes les causes, incluant celles qui ne les concernaient pas, dans le but d'influencer la construction de la jurisprudence. Concernant les nouvelles règles permettant le dépôt de mémoire sur les cas en délibération par des *amicus curiae* – généralement des ONG et des lobbies – auprès de l'organe d'appel, elles provoquent un nouveau déséquilibre parce que les ONG et lobbies capables d'intervenir dans les questions commerciales sont disproportionnellement établies au Nord et possèdent des moyens légaux supérieurs à plusieurs États du Sud. Enfin depuis le cas « Europe – Bananes » – et grâce aux arguments de Ste Lucie – les pays ont le droit d'être représentés à l'organe d'appel par un consultant privé. Si cette décision a le potentiel d'aider les PAYS EN DÉVELOPPEMENT peu pourvus en ressources légales, cela ne leur donne pas plus de ressource financière pour engager les consultants (Smith, 2004; Trebilcock et Howse, 2005).

judiciaire ne coïncident pas toujours avec les objectifs des pays en développement, l'Organe d'appel a initié des réformes procédurales qui menacent d'exacerber des inégalités existantes (Smith, 2004 : 544, 569)<sup>51</sup>.

En somme, il semble que tant la logique de la délibération diplomatique que la logique juridictionnelle aient permis à l'inadéquation de pouvoir entre les pays riches et les pays du Sud global de perdurer et, suite au Cycle d'Uruguay, l'OMC continue d'être critiquée pour cette raison, étant même parfois qualifiée de « nouveau gendarme du monde » (Séroussi, 1994). Qui plus est, comme nous le verrons maintenant, ce « gendarme » intervient dans des enjeux de plus en plus sensibles politiquement.

## 2.2 L'harmonisation positive : Accords OTC et SPS

Suite aux cycles successifs de réduction des tarifs douaniers au sein du GATT, il apparut que les barrières tarifaires cédaient la place à d'autres types de mesures considérées protectionnistes : les barrières techniques et non tarifaires. Simultanément à ce constat, on commençait à entrevoir les opportunités commerciales offertes par des secteurs qui avaient jusque là été exclus du GATT, comme celui de l'investissement. Ce potentiel commercial était d'autant plus attrayant pour les pays du Nord que l'avantage comparatif commençait à passer aux mains des pays en développement dans le secteur manufacturier. Dès lors, les réglementations héritées du déploiement de l'État-providence sur l'environnement, la santé, la sécurité, la protection des consommateurs, etc., devinrent perçues comme nuisibles pour le libre commerce ou, à tout le moins, comme empêchant de lucratives opportunités commerciales. Pour les promoteurs du néolibéralisme s'imposait donc une nouvelle philosophie de la libéralisation s'adressant directement aux régulations nationales. Lors du Cycle d'Uruguay, cela se traduisit par trois nouveaux accords : l'*Accord sur les obstacles techniques au commerce* (Accord OTC), l'*Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires* (Accord SPS) et l'*Accord sur les droits de propriété intellectuelle et le commerce* (ADPIC). Des éléments d'harmonisation positive sont également présents dans l'*Accord sur le commerce des services* (AGCS) et l'*Accord sur l'agriculture* (AACU).

---

<sup>51</sup> Notre traduction : « Its ruling on basic systemic issues may have the effects of exacerbating or mitigating any intrinsic bias against developing countries in the WTO [...] Because its systematic interests as a quasi-judicial actor do not always coincide with the objectives of developing countries, the Appellate Body has enacted procedural reforms that threaten to exacerbate existing inequalities ».

Cette tendance avait été initiée lors du Cycle de Tokyo avec l'élaboration du *Standards Code*. Comme le souligne Heiskanen, du point de vue philosophique, ce code représentait la première percée dans le système commercial multilatéral du principe de « l'harmonisation positive » qui, parce qu'il suggère l'harmonisation des réglementations domestiques, se démarque de la simple harmonisation négative qui porte exclusivement sur la non-discrimination dans l'élaboration des politiques tarifaires. Le *Standard Code* du Cycle de Tokyo imposait l'obligation aux parties d'utiliser les normes internationales existantes comme base de leur réglementation technique, et il en retournait à la responsabilité des parties de prouver que, dans le cas d'une non-conformité, les normes internationales en question étaient inadéquates. Comme l'affirme Heiskanen :

Ainsi, le *Standard code* marquait un important changement dans la philosophie de la réglementation internationale du commerce : la fonction du système n'était plus l'harmonisation négative des réglementations commerciales internationales par l'élimination des discriminations entre produits domestiques et produits étrangers, et entre produits originaires de différents tiers partis, mais l'harmonisation positive, c'est-à-dire l'établissement d'un cadre de régulation uniforme pour le commerce mondial (Heiskanen, 2004 : 6)<sup>52</sup>.

Suite au Cycle de Tokyo, cependant, ce code restait d'adoption volontaire, et seulement 39 pays le ratifièrent. Avec la conclusion du cycle d'Uruguay, deux accords relayèrent le *Standard Code*, tous deux devenant du coup d'adoption obligatoire en tant qu'élément de l'engagement unique : l'accord OTC et l'accord SPS. L'Accord OTC est semblable au *Standards Code* et demande aussi l'harmonisation aux normes internationales – dont certaines sont explicitement mentionnées – dans la mesure où celles-ci doivent servir de base aux réglementations techniques. Les pays membres ne peuvent agir autrement à moins qu'ils jugent les normes internationales inefficaces ou inappropriées, dans quel cas le fardeau de la preuve leur appartiendra s'il advient que leur politique se retrouve devant le Mécanisme de règlement des différends (Trebilcock et Howse, 2005 : 208-211, 218-219). L'Accord SPS

---

<sup>52</sup> Notre traduction : « Thus, the Standards code marked an important shift in the philosophy of international trade regulation – the function of the system was no longer negative harmonization of international trade regulation by way of elimination of discrimination between domestic and foreign products, and between products originating from different third countries, but positive harmonization, i.e., the establishment of a uniform regulatory framework for global trade ».

s'inscrit dans la même lignée et participe à la philosophie de l'harmonisation positive de la même manière. Les membres ne peuvent élaborer des normes sanitaires plus sévères que celles recommandées au niveau international qu'à la condition de pouvoir donner une justification scientifique et une évaluation des risques appropriée. Ainsi, même si une mesure est non-discriminatoire – c'est-à-dire qu'elle s'applique de manière égale à tous les pays et à toutes les entreprises qui oeuvrent dans un marché donné – elle peut toujours être jugée illégale par un panel de l'OMC si elle fait fi des normes internationales sans justification dont la légitimité peut être démontrée scientifiquement.

### **2.3 L'ADPIC et l'harmonisation positive**

Dans le domaine de l'harmonisation positive, c'est l'*Accord sur les droits de propriété intellectuelle et le commerce* qui peut être considéré comme le représentant le plus radical. Introduit dans le cadre des négociations commerciales lors du Cycle d'Uruguay sous la pression des États-Unis, qui constataient les conséquences de l'énorme diversité des réglementations nationales en ce domaine, la question des droits de propriété intellectuelle avait jusque-là été encadrée par un ensemble de conventions internationales gérées au sein de l'ONU par l'Organisation mondiale sur la propriété intellectuelle (OMPI). Les inconvénients de la diversité des réglementations nationales pour les firmes américaines, ainsi que le manque de moyen contraignant de l'OMPI, allaient être contrecarrés par un accord substantiel sur la protection de la propriété intellectuelle renforcé par l'érection du Mécanisme de règlement des différends. L'ADPIC requiert que les signataires se conforment entièrement aux conventions internationales existantes dans le domaine de la propriété intellectuelle<sup>53</sup> et rend ces mêmes signataires responsables du contrôle de ces règles sur leur territoire. En ce sens, selon Heiskanen, la fonction de l'accord est d'imposer les normes internationales à tous les membres et ainsi d'établir un cadre de régulation plus efficace pour renforcer l'infrastructure juridique existante : « En d'autres mots, l'ADPIC s'emploie à établir une réglementation globale plancher plutôt qu'imposer un plafond à la réglementation globale » (Heiskanen, 2004 : 12)<sup>54</sup>. Certaines mesures sont prévues par l'Article 31 de

<sup>53</sup> Il s'agit de la Convention de Paris sur la propriété industrielle (1883), de la Convention de Berne sur les droits d'auteurs (1885) ainsi que les autres accords encadrés par l'OMPI depuis 1974.

<sup>54</sup> Notre traduction : « in other words, the TRIPs Agreement is more concerned with establishing a global regulatory floor than a global regulatory ceiling ».

l'ADPIC afin d'offrir aux pays en développement la possibilité de produire des médicaments génériques (par le mécanisme du *Compulsory License Patents*) sous réserve de certaines conditions, dont l'existence de tentatives préalables de négociation avec les firmes productrices et l'octroi d'une compensation pour ces firmes. Toutefois, l'expérience de ce mécanisme a démontré son manque d'efficacité.

On peut souligner au moins deux grandes critiques qui ont été faites à l'endroit de l'ADPIC. Premièrement, cette question a provoqué un débat dénonçant la primauté de la propriété intellectuelle sur les droits humains et l'accès aux médicaments dans les pays en développement, notamment en rapport avec l'épidémie du SIDA en Afrique et ailleurs au Sud (Sell, 2007). Deuxièmement, le peu d'espace donné aux pays membres pour établir des réglementations inspirées des conditions locales, ainsi que le contrôle serré des règles par le Conseil de l'ADPIC, sont critiqués par les pays en développement qui soutiennent que la protection de la propriété intellectuelle empêche le processus d'imitation dans lequel les pays en développement ont un avantage comparatif et qui permettrait un certain transfert de technologie (Trebilcock et Howse, 2005 : 397-401). Ces questions allaient éventuellement rebondir dans le cycle de Doha sur le développement, que nous aborderons dans la prochaine section.

Dans le schéma du marchandage (parfois appelé le « *Grand Bargain* ») ayant eu lieu lors du Cycle d'Uruguay, il faut concevoir l'inclusion de ces accords, et par le fait même de la philosophie d'harmonisation positive, comme une concession des pays du Sud en échange de l'inclusion de l'agriculture et des textiles dans l'engagement unique de la Déclaration de Marrakech. Pour certains analystes, ce marchandage a pris allure déséquilibrée :

La partie du *Grand Bargain*, pour le Nord, consistait en quelques progrès limités en agriculture; des progrès limités dans les textiles et les vêtements [...] la partie du Sud impliquait une mise à niveau majeure et des changements dans l'infrastructure institutionnelle de la plupart des pays du Sud, ce qui prend du temps et de l'argent [...] (Ostry, 2007 : 28)<sup>55</sup>.

---

<sup>55</sup> Notre traduction : « The Northern piece of the bargain consisted of some limited progress in agriculture ; limited progress in textile and clothing [...] the South side of the outcome involves major

Parmi les nouveaux sujets que le Nord voulait voir intégrés à l'accord final, il y avait aussi la libéralisation du secteur des services. Il convient donc d'aborder ce sujet avant de passer aux « progrès limités » effectués dans les secteurs de l'agriculture, des textiles et dans les autres questions importantes pour les pays du Sud.

#### **2.4 La libéralisation du secteur des services**

L'*Accord général sur le commerce des services* (AGCS) est peut-être l'accord le plus flexible – mais aussi le plus ambigu – du bloc du Cycle d'Uruguay. Cela pour plusieurs raisons. Il entretient d'abord à la difficulté de définir un service du point de vue commercial, comme en témoigne le flou de la Partie I de l'AGCS qui se rabat sur une notion de la multidirectionalité des offres de service entre pays et entre personnes<sup>56</sup>. Ensuite, il faut savoir que les membres n'ont pas à se commettre avec des engagements sur tous éléments de l'accord et sur toutes les industries domestiques des services. Au contraire, les gouvernements signataires peuvent inclure de nombreuses exceptions dans leurs engagements tout en travaillant vers l'application du principe de la nation la plus favorisée et l'abolition des obstacles techniques au commerce dans d'autres secteurs. En pratique, toutefois, il faut compter avec les pressions effectuées par les États-Unis et d'autres pays industrialisés sur les pays du Sud (Crystal, 2003). Cela est d'autant plus vrai que le mode de négociation pour la libéralisation du secteur des services qui est prévu par l'AGCS est celui « des offres et des demandes ». Dans ce processus, chaque pays membre rédige une liste de demande et une liste d'offre de libéralisation, lesquelles représentent des propositions de modification des politiques publiques domestiques et les termes de l'accès au marché national (traitement national) (Trebilcock et Howse, 2005).

Les engagements peuvent être pris dans quatre « modes » : l'approvisionnement transfrontalier (Mode I), la consommation étrangère (Mode II), la présence commerciale (Mode III) et l'entrée temporaire des personnes (Mode IV). Chaque pays peut choisir de

---

upgrading and change in the institutional infrastructure in most Southern countries, which take time and costs money ».

<sup>56</sup> Trebilcock et Howse expliquent : « The definition in Part I evokes a very broad view of the meaning of trade in services, without thereby attempting to define services themselves » (Ibid : 359).

s'engager envers un seul, plusieurs ou tous les modes à la fois, et n'offrir qu'un nombre limité d'engagement dans chacun des modes. Il s'agit très souvent de sujets sensibles parce que dans bien des secteurs, les engagements peuvent porter sur des politiques publiques et des programmes nationaux, ou encore avoir des impacts dans d'autres secteurs de réglementation gouvernementale. Par exemple, l'ouverture des frontières au niveau du Mode IV (sur le mouvement des personnes) aura des conséquences pour les politiques d'immigration d'un pays, ce que craignent d'ailleurs les États-Unis et la plupart des pays du Nord devant l'éclosion d'une importante main-d'œuvre des secteurs de l'informatique et des communications provenant de pays comme l'Inde ou du secteur de la construction provenant de l'Amérique latine (Ibid). Aussi, dans la mesure où un pays prendrait des engagements dans les secteurs de la santé ou de l'éducation, les monopoles d'État offrant des services publics pourraient bientôt être contestés en vertu de l'AGCS. Évidemment, les pays en développement ont craint ce genre d'éventualité lors des négociations et ils continuent dans certains cas de vouloir protéger les fleurons domestiques du secteur des services et donc à résister à l'application du principe de traitement national (Woodward, 2005).

Les avantages qu'ont les pays du Sud dans l'AGCS est difficile à déterminer. Selon Lal Das, « puisque les pays en développement n'ont généralement pas une grande capacité d'approvisionnement dans ce secteur, leur perspective de bénéficier de l'AGCS est limitée. Ainsi, cet accord est presque entièrement à l'avantage d'un seul côté » (2005 : 51)<sup>57</sup>. Pour d'autres analystes, les pays du Sud auraient parfois avantage à libéraliser le secteur des services afin de mieux profiter de la libéralisation d'autres secteurs comme les marchandises et les produits agricoles. Par exemple, avec un secteur des transports et des services administratifs plus efficaces, ces pays pourraient exporter une plus grande quantité de biens, et ceci à un prix plus compétitif (Hoekman et Mattoo, 2007). Toutefois, la complexité des enjeux touchés par l'AGCS et celle du secteur des services lui-même est considérable pour les pays du Sud dont les ressources en information et en expertise sont déficientes. C'est pourquoi Hoekman et Mattoo affirment que seule une aide au commerce considérablement augmentée pour ce secteur pourrait permettre à ces pays d'en profiter (Ibid). Étant donnée la

---

<sup>57</sup> Notre traduction « As the developing countries do not generally have much supply capacity in this area, their prospect of benefiting from the GATS is limited. To that extent, it is almost totally one-sided »,

méthode de négociation de l'engagement unique, les pays du Sud ont pu limiter le nombre de concessions offertes sous l'AGCS, mais il n'est pas impossible qu'ils ne soient contraints d'ouvrir ce secteur plus largement dans l'avenir, comme nous le verrons dans la prochaine section sur le Cycle de Doha.

## 2.5 L'Accord sur l'agriculture

Alors que l'agriculture avait longtemps été exclue du GATT, l'*Accord sur l'agriculture du Cycle d'Uruguay* (AACU) constituait un premier mouvement pour libéraliser le secteur agricole. De manière générale, celui-ci identifie les mesures acceptables pouvant être prises par les gouvernements pour stimuler la production tout en limitant les effets de distorsion sur les marchés intérieurs et internationaux de produits agricoles (Dufour, 2002). Réconciliant dans son préambule les notions d'équité et de marché, l'*Accord sur l'agriculture du Cycle d'Uruguay* (AACU) « réfère tacitement à la particularité des situations, notamment en rapport avec les thèmes de la sécurité alimentaire et de la défense de l'environnement » (M'Rini, 2005 : 389), tout en réitérant la pertinence du principe de traitement spécial et différencié. Toutefois selon M'Rini, au terme de l'analyse, bien que des réductions soient prévues dans plusieurs sphères de distorsion des marchés, cet accord est loin d'assurer la fin du protectionnisme dans le secteur agricole. Il en est plutôt un facteur de légalisation. Cet accord classe des disciplines commerciales en trois catégories, aussi appelées les « piliers de l'AACU » : l'accès aux marchés, le soutien interne et les disciplines à l'exportation. Nous les abordons ici dans l'ordre

### 2.5.1. L'accès aux marchés

Afin de faciliter les négociations sur l'accès aux marchés, dont les entraves peuvent être de différentes natures et formes (par exemple : obstacles techniques, quotas d'importation, etc.), il était d'abord nécessaire de déterminer une méthode de tarification, c'est-à-dire de conversion des mesures non tarifaires en mesures tarifaires. Sur la base de la formule dite « de tarification » adoptée dans ce but, l'AACU stipule que les pays développés doivent réduire de 36% leurs tarifs douaniers (et les mesures non tarifaires converties) pour la moyenne de tous les produits et de 15% au minimum pour chaque produit. De leur côté, les pays en développement sont assujettis à une réduction moyenne de 24% et à une réduction

plancher de 10%, alors que les pays les moins avancés (PMA) sont exemptés de toute réduction. De plus, les pays s'engagent à donner un accès minimal à leur marché selon un volume calculé sur la base de la consommation intérieure (de 3% en 1995 à 5% en 2000), par le biais de mécanismes appelés « contingents tarifaires minimaux à taux réduits ». Les pays en développement bénéficient également d'un Mécanisme spécial de sauvegarde (MSS) en vertu duquel ils peuvent temporairement et de façon limitée augmenter les droits à l'importation pour les produits tarifés en compétition avec la production nationale. En somme, ces mesures sont loin d'éliminer le protectionnisme, mais « le nouveau protectionnisme est moins étanche que le précédent, car il est seulement d'ordre tarifaire et demeure donc assujéti à la logique du désarmement tarifaire que véhicule le système commercial multilatéral » (M'Rini, 2005 : 391). Par exemple, si certains secteurs moins sensibles pour les pays développés bénéficient de réductions tarifaires considérables (dont certains produits tropicaux), d'autres denrées (comme la viande, le sucre, le lait, les fruits et légumes, etc.) sont la proie d'une tarification tout aussi considérable sur laquelle la réduction obligatoire de 15% représente une faible différence. Ainsi, en matière d'accès aux marchés, on assiste à une logique selon laquelle les produits non en compétition avec l'agriculture du Nord sont plus facilement dédouanés que les produits en compétition, souvent caractérisés par l'application de taux élevés appelés « crêtes tarifaires ». Selon M'Rini, l'Europe et le Japon ont offert quelques baisses de tarif intéressantes pour les pays du Sud dans le cadre de ces mesures, mais sans trop faire de concession en ce qui concerne l'élimination de la progressivité des droits de douane, c'est-à-dire l'augmentation des tarifs en fonction du degré de transformation d'un produit, ce qui a une incidence directe sur l'industrialisation des exportateurs du Sud.

### *2.5.2. Le soutien interne*

Concernant le pilier du soutien interne (comprenant les subventions et autres mesures d'appui aux entreprises domestiques), l'AACU catégorise ces mesures en cinq « boîtes », dont une seule, la boîte « ambrée », constituée des subventions calculées sur la base de la différence entre le prix domestique et du prix international, fut soumise à une réduction générale de 20% en six ans pour les pays développés et de 13,3% ans dix ans pour les pays en développement. La boîte bleue, à peu près exclusive à l'Europe et aux États-Unis, est

constituée des paiements directs aux producteurs sur la base du rendement ou du secteur de production, mais qui incluent des clauses de limitation de la production. La boîte verte réunit les subventions accordées sur une base autre que commerciale, comme la sécurité alimentaire, l'aide aux communautés rurales et à l'investissement. Sont concernées seulement les mesures publiques qui ne causent que des effets minimes sur la production et le commerce et qui ne soutiennent pas les prix aux producteurs. La boîte du traitement spécial et différencié (TSD) permet aux pays en développement d'accorder des subventions aux petits producteurs pour l'investissement et les intrants, et encore pour remplacer des cultures illicites. Contrairement à la boîte ambrée, les trois dernières catégories (boîtes bleu, verte et TSD) sont réputées ne causer que des distorsions acceptables sur le marché et ne sont donc soumises à aucune réduction.

Selon M'Rini, l'expérience de 1995 à 1998 montre que le recours à la boîte TSD par ses bénéficiaires ciblés (les pays en développement) fût assez limité, alors que la boîte verte et la boîte ambrée rassemblent les mesures les plus utilisées. Pour ce qui est de la première, les pays du Nord ont eu tendance à l'investir par des mesures touchant l'environnement, l'aide alimentaire intérieure, le soutien au revenu des agriculteurs, l'investissement et la recherche, alors que les pays du Sud y ont préconisé des mesures visant la constitution de stock alimentaire, l'aide alimentaire, les infrastructures et les services de base (ex : formation agronomique, administrative, etc.). En d'autres mots, les montants anciennement consacrés à la boîte ambrée n'ont fait que migrer vers la boîte verte. De plus, pour le reste de la boîte ambrée, la méthodologie du calcul de la réduction a permis aux pays développés d'épargner les productions de base, ce qui a eu pour effet de faire persister un niveau élevé de soutien pour les produits en compétition avec les pays du Sud (Ibid : 399-433). De plus, l'accord empêche les pays en développement d'introduire ce type de soutien, alors que les pays développés continuent de les perpétuer une fois la réduction de 20% effectuée.

### *2.5.3. Les disciplines à l'exportation*

Le troisième pilier des disciplines à l'exportation constitue en quelque sorte l'extension du principe du GATT qui restreignait l'usage des subventions à l'exportation dans le secteur des produits industriels. Selon l'AACU, les pays développés avaient cinq ans pour réduire de

36% la valeur et de 21% le volume de leur subvention, et les pays en développement dix ans pour en réduire la valeur de 24% et le volume de 14%. Malgré cet apparent avantage pour les pays du Sud, il reste que la proportion du montant total de leurs subventions, lorsqu'elles existent, est minime par rapport à celui des pays du Nord. Même si cette mesure aura un impact positif pour les pays exportateurs du Sud, elle n'empêche aucunement le déséquilibre entre les deux réalités. Cela reflète bien, selon M'Rini, le faible niveau d'ambition globale de l'accord : « les pays développés sont généralement à l'aise pour le respect des engagements pris, ce qui prouve que les résultats des négociations ont été en deçà de leur capacité effective de réforme » (Ibid : 413).

On peut encore arguer dans le même sens en rappelant que l'*Accord sur l'agriculture*, s'il faisait partie du *Package deal* du Cycle d'Uruguay, est surtout le résultat d'un compromis bilatéral entre les États-Unis et l'Europe (le *Blair House Accord*), deux protagonistes dont les visions et les politiques commerciales dans le domaine de l'agriculture ont toujours été diamétralement opposées (Aggarwal, 2005). Ainsi, affirment Trebilcock et Howse, « évidemment, quelques petits pays, incluant les pays en développement, ont ressenti comme une source d'irritation à la fin du cycle que l'accord final dût être calqué sur une entente bilatérale entre les États-Unis et l'Union européenne » (2005 : 336)<sup>58</sup>.

## 2.6 L'Accord sur les textiles et le vêtement

Le protectionnisme de l'AACU ne constitue pas le seul exemple de transgression des principes de non-discrimination. La légalisation du protectionnisme est aussi présente dans le secteur des textiles et dans le traitement du principe de non-réciprocité en faveur des pays en développement qui avait été reconnu avec la Partie IV du GATT. Or, il convient d'ajouter que le Cycle d'Uruguay, dans sa tendance à légaliser le protectionnisme, contraint moins les politiques commerciales des pays riches que celles des pays du Sud désirant accéder aux marchés du Nord.

---

<sup>58</sup> Notre traduction : « not surprisingly, some smaller countries, including developing countries, found it a source of irritation at the end of the round that the final Agreement should be closely modelled on a bilateral deal between the USA and the UE ».

Historiquement, le traitement réservé aux textiles et aux vêtements dans le système commercial multilatéral fut semblable à celui réservé à l'agriculture : il résulte d'un arrangement à la marge du GATT et vise à protéger les marchés des pays riches contre les importations des pays en développement. L'*Accord Multifibre* de 1974, qui engageait avant son échéance en 2004 trente et un pays en développement et neuf pays développés (dont les États-Unis et l'Europe), constituait un cadre négocié dans lequel les pays exportateurs de textiles réduisaient volontairement leurs exportations vers les neuf pays développés, et qui permettait aux pays développés d'imposer temporairement des mesures restrictives (notamment des quotas d'importation). Il s'agit donc ici, comme dans le cas de l'Accord sur l'agriculture, d'une légalisation du protectionnisme. Selon Trebilcock et Howse, les signataires du Sud se sont vus obligés d'accepter l'*Accord Multifibre* dans les années soixante-dix sous la menace de mesures encore plus radicales visant à protéger les marchés du Nord de l'émergence des nouveaux pays industrialisés d'Asie (Ibid : 384). Certains auteurs soutiennent que les pays du Sud exportateurs de textile y trouvaient leur compte au niveau de la prévisibilité du marché grâce à certains mécanismes d'expansion progressive des quotas ou d'exception pour les petits fournisseurs, par exemple. Toutefois, toujours selon Trebilcock et Howse :

La réalité fondamentale est que les pays en développement ont subi de très larges pertes à cause des restrictions à l'importation imposées par les pays développés dans ces secteurs. Il fut estimé que si l'ensemble des restrictions sur les importations de textiles et de vêtement en provenance des pays les moins avancés (PMA) avaient été levé par l'Union européenne, le Japon et les États-Unis, les gains pour les PMA auraient été d'au moins 50.8 pour cent du total des gains possible rlié à tout le commerce (Ibid)<sup>59</sup>.

Avec le Cycle d'Uruguay venait l'*Accord sur les textiles et le vêtement* (ATV) prévoyant l'élimination progressive des restrictions permises par l'*Accord Multifibre*. Ce plan en quatre phases allait amener l'élimination définitive des quotas d'importation pour toutes les classes de textiles et de vêtement pour le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Or, si l'*Accord Multifibre* est

---

<sup>59</sup> Notre traduction : « The fundamental reality is that developing countries suffer very large losses from import restrictions imposed by developed countries in these sectors. It has been estimated that if all trade restriction on LDC [least developed country] textile and clothing imports were lifted by the EU, Japan and the United States, the gains to LDCs would be no less than 50.8 per cent of total possible gains related to all trade ».

effectivement venu à échéance, cela ne signifie pas nécessairement que le secteur est libéralisé. D'une part, il faut considérer que l'ATV octroie aux pays développés le droit de mettre sur pied des mesures de sauvegarde spéciales pour limiter l'entrée des textiles et des vêtements en cas de préjudice grave sur l'industrie domestique suite à l'augmentation des importations de ces marchandises. Si ces mesures sont définies comme étant d'application temporaire, elles n'ont pas moins été utilisées pour réduire la cadence de la libéralisation. D'autre part, l'ouverture au niveau des quotas d'importation au Nord est contrebalancée par le fait « qu'en fin de parcours les tarifs douaniers des textiles et des vêtements dans les pays de la quadrilatérale demeureront deux à trois fois plus élevés que ceux appliqués aux autres produits manufacturés et que le nombre de crêtes tarifaires demeurera très élevé » (M'Rini, 2005 : 350). Enfin, il convient de mentionner qu'aussi minces les gains des pays en développement soient-ils avec l'ATV, ces gains ont été monnayés contre leur adhésion à l'ADPIC et à l'AGSC.

### **2.7 La non-réciprocité et le traitement spécial et différencié**

Il est remarquable que cette légalisation du protectionnisme soit toujours réalisée au profit des pays riches dans les *Accords de Marrakech*. Là où les pays en développement auraient pu profiter d'un ancrage dans les règles de l'OMC de quelques règles plus protectionnistes, c'est-à-dire à travers l'opérationnalisation du principe de la non-réciprocité dans le traitement spécial et différencié, aucune mesure légale ne fut codifiée. Bien sûr, le Cycle d'Uruguay reconduit la notion de traitement spécial et différencié, mais elle ne la rend pas davantage contraignante qu'à l'époque du GATT et n'en définit pas la substance. Comme l'affirme M'Rini, le traitement qui a été réservé à la Partie IV qui introduisait le concept de non-réciprocité :

démontre que les obligations prévues sont d'une nature générale et accessoire, que les gestes faits par les pays développés pour prendre en considération les besoins des pays en développement pour le développement sont rares, qu'ils peuvent être annulés et que les besoins commerciaux pour le développement ne se prêtent pas à quantification (M'Rini, 2005 : 149).

En somme, la Partie IV est plus conventionnelle que contraignante et le statut des TSD – on le qualifiera de *soft law* – n'a jamais atteint de force légale dans le GATT, ni dans sa version

de 1994 qui est rattachée au corpus d'accord de l'OMC. Il existe dans les accords du Cycle d'Uruguay, plusieurs mesures visant à donner plus de flexibilité et de temps aux pays en développement dans l'application des nouvelles règles; et le préambule de l'Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce mentionne le statut spécial des pays en développement et des pays les moins avancés. Toutefois – et les pays en développement s'en plaindront plus tard – la portée du principe de TSD est somme toute très faible et son application est loin d'être systématique (Trebilcock et Howse, 2005 : 501).

### **2.8 L'activisme diplomatique du Tiers-monde lors du Cycle d'Uruguay**

Avant d'aborder l'actualité du Cycle de Doha sur le développement, lancé sept années après la conclusion du Cycle d'Uruguay, il convient de s'arrêter sur la dimension organisationnelle de l'activisme diplomatique des pays du Sud lors de ces négociations effectuées en pleine crise de l'idéologie tiers-mondiste. Nous avons affirmé dans le chapitre précédant que la préparation au Cycle d'Uruguay avait donné lieu à la fragmentation de la coalition représentant le Tiers-monde au GATT suite au débat sur l'entrée des services dans l'agenda des négociations commerciales multilatérales. Or, il faut également mentionner que suite à cette fracture de la solidarité tiers-mondiste au GATT, de nouvelles coalitions ont été créées et, du point de vue stratégique et organisationnel, l'activisme diplomatique des pays du Sud a semblé se régénérer de manière originale. Dans cette sous-section, nous revenons brièvement sur le rôle des pays en développement dans la dynamique du Cycle d'Uruguay.

Avec la radicalisation du G10 et du groupe informel des pays en développement, une grande partie des pays du Sud décida d'emprunter d'autres voies dans les négociations du cycle qui démarrait. Le secteur des services fut le principal laboratoire des nouvelles expériences diplomatiques, et la première coalition à naître dès le début du cycle fut d'ailleurs le résultat du processus d'étude et de consultation qui avait été amorcé deux années auparavant. Dirigé par le diplomate colombien Felipe Jaramillo, le processus de consultation entre pays du Tiers-monde sur le secteur des services permit de mettre en lumière certains avantages potentiels que pouvaient attendre les pays en développement d'une libéralisation de ce secteur. C'est de ce processus qu'émergea une nouvelle coalition des pays « enthousiastes » face à la

libéralisation des services : le Groupe des 20<sup>60</sup>. Outre l'approbation de l'inclusion des services dans les négociations, le statut informel du processus Jaramillo laissait le G20 sans véritable position de négociation au début de 1986, alors que le Cycle d'Uruguay était lancé. On pouvait cependant déjà entrevoir certaines caractéristiques de la nouvelle coalition. D'abord, elle était exclusivement tournée vers le secteur des services, contrairement aux coalitions précédentes qui se positionnaient généralement sur toutes les questions de négociation à l'ordre du jour. Ensuite, elle semblait prête à troquer l'attitude de blocage qui caractérisait le GIPED contre une position plus proactive incluant un programme de négociation positif. Avant que ce programme ne puisse prendre corps, toutefois, d'autres métamorphoses attendaient le G20. La première étape fut sa fusion avec un groupe de neuf pays développés<sup>61</sup> (Narlikar, 2003 : 83-94).

La nouvelle coalition fut nommée le « Groupe café au lait » en référence aux deux pays qui exerçaient le leadership au sein du G20 et du G9 avant la fusion, la Colombie étant grande productrice de café et la Suisse de produits laitiers. La première proposition de négociation du Groupe café au lait en 1986 ajoutait sa voix aux chants qui commandaient une plus grande ouverture des marchés, le renforcement du système commercial multilatéral, une meilleure transparence, etc., tout en rappelant l'importance d'aborder les préoccupations des pays en développement. Il n'est donc pas étonnant, selon Narlikar, que *La Déclaration de Punta del Este* qui initia le Cycle d'Uruguay, repris largement les idées et le vocabulaire de la proposition du Groupe café au lait (Ibid : 96). Rapidement, le groupe gagna de la crédibilité et s'élargit à 48 membres. Ceci était en partie dû au fait que ses positions étaient issues d'un processus de consultation et de recherche sérieux : « plus de pays et de groupements étaient intéressés à appuyer les propositions formulées par un groupe qui y arrivait par une discussion technique rigoureuse et qui montrait une ouverture pour discuter de ces

---

<sup>60</sup> À noter qu'il s'agit d'un groupe différent du G20 sur l'agriculture, dont nous allons reparler plus loin. Le G20 sur les services réunissait le Bangladesh, le Chili, la Colombie, Hong Kong, l'Indonésie, la Côte d'Ivoire, la Jamaïque, la Malaisie, le Mexique, le Pakistan, les Philippines, la Roumanie, Singapour, le Sri Lanka, La Corée du Sud, la Thaïlande la Turquie, l'Uruguay, la Zambie et le Zaïre.

<sup>61</sup> Le G9 incluait l'Australie, l'Autriche, le Canada, la Finlande, le Danemark, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, la Suède et la Suisse.

formulations plus avant » (Ibid : 98)<sup>62</sup>. Du même coup, le groupe était mieux accepté par l'institution du GATT parce qu'il tenait un discours se rapprochant beaucoup du vocabulaire commun aux pays qui y exerçaient la plus grande influence, et se démarquait de la position antithétique que les coalitions du Tiers-monde mettaient de l'avant dans les négociations internationales depuis plus de vingt ans. En d'autres mots, la dimension discursive de cet activisme diplomatique avait aussi changé.

Pourtant, le Groupe café au lait eut une existence brève. Une fois que l'enjeu des services fut mis sur l'agenda du cycle et que les négociations commencèrent à se concentrer sur les différents sous-secteurs et les différentes industries concernées, il devint de plus en plus difficile de trouver des alliés stratégiques : « Bien que les pays en développement partageaient un intérêt commun dans le secteur large des services, des différences profondes minaient cette apparente communauté. Ces différences dominaient l'apparence d'intérêt partagé parmi les pays en développement » (Ibid : 110)<sup>63</sup>. L'avantage comparatif d'un pays dans un secteur des services ne se mariait pas toujours avec les intérêts d'autres partenaires, et il devenait difficile de former des coalitions assez larges pour permettre un certain impact dans les négociations. La conséquence de cette réalité fut la désagrégation du G20 et du Groupe café au lait, ainsi que l'existence brève de plusieurs petites coalitions de pays du Sud spécialisées sur des enjeux sous-sectoraux. Parmi celles-là, on peut compter une coalition de pays partageant l'avantage comparatif d'une main-d'œuvre bon marché et qui réussit à introduire dans l'AGCS le Mode IV sur le mouvement des personnes<sup>64</sup>. Toutefois, la complexité du secteur des services laissa les pays du Sud plutôt désorganisés en comparaison de ce qu'avait représenté le Groupe informel des pays en développement : « Lors de la plus grande partie des négociations, un monde en développement divisé faisait face à un monde

---

<sup>62</sup> Notre traduction: « More countries and groupings were willing to support draft formulations by a group that had arrived at them through rigorous technical discussion and showed a willingness to discuss these formulations further ».

<sup>63</sup> Notre traduction: « Although developing countries shared some overall interest in the broad area of services, deep differences underpinned this apparent commonality. These differences dominated the apparent shared interest among developing countries [...] ».

<sup>64</sup> Cette coalition était formée par l'Argentine, la Colombie, Cuba, l'Égypte, l'Inde, le Mexique, le Pakistan et le Pérou.

développé uni sur la question du secteur et en conflit minimal au niveau des sous-secteurs » (Ibid : 122)<sup>65</sup>.

La dernière véritable coalition comprenant des pays du Sud et portant sur le secteur des services fut le nommé le « Groupe des amis des services ». Héritier du Groupe café au lait, celui-ci n'eut toutefois que peu d'influence dans les négociations. Il mérite d'être mentionné pour deux raisons : d'abord, il se positionnait comme son prédécesseur dans un seul secteur de négociation ; ensuite, il regroupait à la fois des pays développés et des pays en développement<sup>66</sup>. Selon Narlikar, c'est le même problème de la diversité des intérêts dans le secteur des services qui avait provoqué la chute du Groupe café au lait qui entraîna l'incapacité du Groupe des amis des services (Ibid : 152-253). Celui-ci fut condamné à demeurer un cercle mou d'échange d'information sans jamais atteindre le statut de groupe de négociation. Dans ce contexte, il est peut-être étonnant de constater que les deux caractéristiques de l'enjeu unique et de la combinaison de pays développés et en développement qui structuraient cette coalition impuissante étaient aussi au cœur de l'une des coalitions qui eût le plus de succès dans l'histoire du GATT : le Groupe de Cairn.

Le Groupe de Cairn consacrait son énergie et ses ressources à la libéralisation du secteur de l'agriculture et réunissait des membres des deux hémisphères<sup>67</sup>. De plus, comme dans le cas du Groupe café au lait, le discours défendu s'appuyait sur le projet de libéralisation du commerce et sur la recherche effectuée par ses membres, ce qui conféra une crédibilité institutionnelle que l'option protectionniste n'avait pas, surtout lorsqu'ancrée dans l'idéologie revendicatrice du Tiers-monde. À l'aube du Cycle d'Uruguay, la libéralisation du secteur de l'agriculture constituait un véritable défi pour des pays exportateurs de denrées agricoles étant donné la guerre des subventions que menaient l'Union européenne et les États-Unis (Trebilcock et Howse, 2005). À cause de la prolifération du financement public des

<sup>65</sup> Notre traduction: « Through the greater part of the negotiations, a divided developing world faced a developed world that was united on the sector question and only in minimal conflict at the sub-sector level ».

<sup>66</sup> Les membres du Groupe des amis des services étaient plus ou moins les mêmes que ceux du Groupe café au lait.

<sup>67</sup> Les membres du Groupe de Cairns sont l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, le Chili, la Colombie, Fiji, la Hongrie, l'Indonésie, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, les philippines, la Thaïlande et l'Uruguay.

exportations et la protection des marchés de ces pays, le prix des denrées agricoles ne cessait de baisser, ce qui avait un impact sur les exportations des pays du Nord et du Sud, notamment ceux des zones tempérées qui se trouvaient en compétition avec l'Europe et les États-Unis (M'Rini, 2005). Le premier accomplissement du Groupe de Cairns fut d'inscrire l'agriculture à l'agenda Cycle d'Uruguay et, tout au long du cycle, celui-ci continua de jouer un rôle prépondérant dans les négociations agricoles en soumettant des propositions visant à abolir les subventions à l'exportation et les autres formes de distorsion du commerce de l'agriculture. Toutefois, malgré la pression réelle exercée par le Groupe de Cairns sur les deux plus grandes puissances commerciales tout au long du cycle, il faut admettre que ses propositions ne constituèrent pas le noyau substantif de l'*Accord sur l'agriculture*, plutôt issu d'un compromis bilatéral entre l'Europe et les États-Unis. Selon Narlikar, « le groupe de Cairns, en dépit de son activisme continu, n'eut pratiquement pas de poids dans l'histoire [du *Blair-House Accord* entre les États-Unis et l'Europe] » (Narlikar, 2003 : 143)<sup>68</sup>.

En somme, suite à l'étude de l'activisme diplomatique des pays du Sud dans le Cycle d'Uruguay, il convient de souligner que des innovations ont été tentées à l'égard de la stratégie de formation des coalitions, mais il importe également de constater l'impact limité que ces nouvelles coalitions ont eu sur le résultat des négociations. Ni le Groupe des amis des services, ni le Groupe de Cairns, quels qu'aient été leur rayonnement et leur originalité, ne réussit à véritablement imposer son agenda aux grandes puissances du *Quads*. Peut-être est-il plus important encore, dans le contexte de cette thèse, de souligner le fait que ces nouvelles coalitions ont consacré la fin du Tiers-monde comme acteur politique collectif dans les négociations économiques internationales. M'Rini affirme que le Cycle d'Uruguay a vu les pays en développement « avancer en ordre dispersé » (2005 : 381). Suite à la chute du GIPED, on a vu des pays en développement s'associer à des pays développés pour promouvoir des agendas de négociation qui ne faisaient pas consensus parmi un Tiers-monde en désuétude. Ceci fut visible dans le secteur des services, mais aussi dans celui de l'agriculture puisque le Groupe de Cairns a très tôt dû faire face au Groupe des importateurs

---

<sup>68</sup> Notre traduction : « The Cairns Group, despite its claims to continued activism, had not much say in the story ».

alimentaires qui craignaient l'augmentation des prix des denrées suite à une éventuelle libéralisation<sup>69</sup>.

En terminant, il convient de présenter la typologie des coalitions développée par Amrita Narlikar (2003 : 45-50) dans son travail sur la diplomatie des pays en développement lors du Cycle d'Uruguay. Cette typologie sera utile pour comprendre les principales différences objectives (de forme, de nombre et de stratégie) concernant les manifestations de l'activisme diplomatique des groupes du Sud lors du dernier cycle de négociation et du cycle actuel. Narlikar propose d'abord une distinction générale entre deux archétypes de coalition : les blocs et les alliances. Un bloc est généralement constitué exclusivement de pays en développement et s'occupent d'une large palette d'enjeux de négociation. Le G77 et le Mouvement des non-alignés sont cités comme des exemples des blocs dans le contexte onusien. Les alliances, en revanche, relèvent plutôt des affinités stratégiques et de calculs rationnels ; elles peuvent inclure des pays en développement au côté de pays développés. Ces deux archétypes présentent deux formes particulières en ce qui concerne les pays en développement lors du Cycle d'Uruguay, comme le montre le Tableau 2.1 :

**Tableau 2.1 Typologie des coalitions de pays en développement lors du Cycle d'Uruguay selon Amrita Narlikar (2003)**

<b>Archétypes</b>	<b>Types de coalition</b>	<b>Coalitions</b>
<b>Bloc</b> (pays en développement)	<i>À enjeu spécifique/multi-enjeux</i>	Le Groupe informel des pays en développement, le G10, le G20.
	<i>À base régionale</i>	L'ASEAN, le Groupe latino-américain, le MERCOSUR.
<b>Alliance</b> (appartenance mixte ou pays en développement)	<i>À enjeu spécifique</i>	Le Groupe café au lait, le Groupe des amis des services, le Groupe de Cairns, le Groupe des importateurs alimentaires.
	<i>À visées sous-sectorielles</i>	Les pays en développement pour le Mode IV, La coalition sur les services de transport.

<sup>69</sup> Le Groupe des importateur alimentaire réunissait la Jamaïque, l'Égypte, le Mexique, le Maroc et le Pérou (avec l'appui de l'Inde, du Nigeria et de la Corée du Sud).

Le schéma que dresse Narlikar montre que la logique de coalition est passée du bloc vers l'alliance, puis de l'agenda généraliste à l'agenda à enjeu spécifique (voir à visées sous-sectorielles). Si cela n'a pas empêché les tensions intra et inter coalitions, comme nous l'avons montré dans cette section, il faut admettre que la pratique de formation de coalition chez les pays en développement a été profondément modifiée. À la fois l'invention des nouvelles alliances Nord-Sud axées sur des enjeux spécifiques et les tensions existantes entre ces mêmes coalitions démontrent que l'activisme diplomatique du Tiers-monde, tel qu'on l'avait connu dans les années soixante et soixante-dix, était en voie d'extinction. Notre hypothèse du « renouveau » de l'activisme diplomatique du Sud global implique d'ailleurs son affaiblissement et sa métamorphose dans le Cycle d'Uruguay et dans d'autres forums internationaux dans les années quatre-vingt. Cette hypothèse reconnaît que les nouvelles stratégies d'alliance n'ont pas véritablement été porteuses de gain pour les pays du Sud puisque, nous l'avons amplement décrit dans les sous-sections précédentes, ceux-ci ont vu les résultats du cycle aller à l'encontre de leurs intérêts dans plusieurs secteurs, dont les textiles, l'agriculture, la propriété intellectuelle, la réforme institutionnelle, etc. Or, l'activisme diplomatique des pays du Sud allait revenir en force, et de manière innovante, lors du Cycle de Doha sur le développement que nous abordons en profondeur dans le Chapitre III. Les acteurs de ce nouvel activisme diplomatique auront sans doute appris des expériences du Cycle d'Uruguay, ce qui nous amènera d'ailleurs à mettre à jour la typologie de Narlikar dans le Chapitre IV.

### CHAPITRE III.-

#### LES ENJEUX DE NÉGOCIATION DU CYCLE DE DOHA SUR LE DÉVELOPPEMENT

En relatant les impacts des *Accords de Marrakech* et de la création de l'OMC sur les pays en développement, nous avons noté quatre tendances majeures. Premièrement, la réforme institutionnelle qui donna naissance à l'OMC institua les logiques juridictionnelles et de délibération diplomatique qui tendent à reproduire l'inégalité des forces diplomatiques tout en les codifiant dans les accords commerciaux et le Mécanisme de règlement des différends. Deuxièmement, les accords OTC et SPS ainsi que l'ADPIC et l'AGCS introduisent une logique d'harmonisation positive dans le système multilatéral et appliquent une pression sur la capacité des États à élaborer des politiques domestiques en plusieurs matières. Troisièmement, les accords touchant à l'agriculture et au textile légalisent un protectionnisme favorisant nettement les pays développés et nuisant aux principales exportations des pays du Sud. Quatrièmement, le principe de non-réciprocité n'est reconduit que dans une forme de *soft law* qui ne donna pas véritablement lieu à un régime réglementaire propre aux pays défavorisés. À cela il faudrait ajouter que, pour l'ensemble de ces enjeux, les pays du Sud ont dû faire face aux défis de l'ajustement réglementaire dans la mise en œuvre des nouveaux accords au niveau national, ce qui les plaçait parfois en infraction avec les accords susmentionnés. En somme, comme l'explique Sylvia Ostry :

Il y eut un certain nombre de conséquences involontaires, mais significatives, du Cycle d'Uruguay. Parmi elles, la perception partagée des pays du Sud, quelles que soient leurs différences à d'autres égards, d'une sérieuse division Nord-Sud consécutive au profond déséquilibre des résultats [du Cycle d'Uruguay] (Ostry, 2007 : 28)<sup>70</sup>.

---

<sup>70</sup> Notre traduction : « There were a number of significant unintended consequences of the Uruguay Round. Among these was a serious North-South divide based on a consensus among Southern countries, however varied they may be in other respects, that the outcome was profoundly unbalanced ».

Faut-il alors se surprendre du développement actuel et depuis 1999 d'une crise du système commercial multilatéral ? La première tentative de l'OMC de lancer un nouveau cycle de négociation, lors de la Conférence ministérielle de Seattle, fut un retentissant échec. Étant le lieu et le moment du premier rassemblement significatif du mouvement altermondialiste en Amérique du Nord, la « Bataille de Seattle » fut célébrée comme une victoire de la société civile sur l'OMC (Hoad, 2000). Mais à l'interne on donne aussi une autre explication à ce désastre diplomatique, comme le rappelle Robert Wolfe : « l'opinion générale, toutefois, est que les faiblesses internes de l'OMC et les difficultés limitant la pleine participation des pays en développement étaient les causes réelles de la débâcle de l'OMC » (Wolfe, 2004 : 580)<sup>71</sup>. On a pu faire l'hypothèse qu'avec le lancement du Cycle de Doha sur le développement en 2001, cette iniquité allaient enfin être dépassée, du moins en intention. Mais fut-ce vraiment le cas ?

L'objectif de ce chapitre est de décrire les enjeux de négociation du Cycle de Doha qui constituent la trame de fond de l'activisme diplomatique du Sud global. Comme nous le verrons, si les enjeux de développement sont explicites dans le titre de ce nouveau cycle, il n'en demeure pas moins que l'OMC fait toujours face à des blocages dans une série de sujets de négociation. Ces blocages proviennent souvent du manque de volonté de certains pays développés à l'égard des objectifs de développement du cycle. Mais également, les coalitions du Sud global n'ont pas rendu les négociations plus faciles en se mobilisant comme jamais depuis l'ère du Tiers-monde. Nous aborderons successivement dans les prochaines sections les conditions du lancement du Cycle de Doha, les négociations sur la propriété intellectuelle, les questions dédiées au développement, les questions de Singapour, la révision de l'*Accord sur l'agriculture*, les négociations sur les marchandises non agricoles et la révision de l'*Accord général sur le commerce des services* (AGCS). Nous concluons le chapitre avec un schéma synthèse des enjeux de négociation du Cycle de Doha et des prises de positions des principales forces de négociation tant du côté des pays développés que du Sud global.

---

<sup>71</sup> Notre traduction : « the larger claim, however, is that the WTO's internal weaknesses and difficulties limiting full developing country participation were the real cause of the debacle in Seattle ».

### 3.1 Le lancement du Cycle de Doha sur le développement

Du lancement d'un nouveau cycle de négociation lors de la Conférence ministérielle de Doha en 2001, il peut être déduit que la participation des pays du Sud global fut plus satisfaisante qu'à Seattle et que ceux-ci se sont donc sentis mieux intégrés dans le processus. Or, la réalité est peut-être plus complexe. Les pays du Sud global ont dénoncé les mêmes problèmes lors du processus de négociation de Doha que lors de la Conférence de Seattle, mais, en bout de ligne, le marchandage des pays développés les a convaincus d'accepter la Déclaration finale. Trois principaux engagements ont été pris à leur égard. D'abord, les pays de la triade Afrique-Caraïbe-Pacifique (ACP) reçurent l'assurance que le traitement préférentiel négocié avec l'Europe dans l'*Accord de Cotonou* serait respecté<sup>72</sup>. Ensuite, à travers *La Déclaration sur l'ADPIC et la santé publique* annexée à *La Déclaration de Doha*, les pays du Sud global obtinrent une modification du « mécanisme d'octroi de licences compensatoires » afin de faciliter et de réduire le coût de la production et de l'importation de médicaments génériques lorsque qu'une situation de santé publique l'exige et sur la base du « droit des membres de protéger la santé publique » (OMC, 2001b : par 4). Enfin, le troisième engagement pris en faveur des pays du Sud global lors de la Conférence de Doha fut de faire porter le nouveau Cycle de négociation sur « le développement », notamment en inscrivant dans la déclaration finale l'intention de :

placer les besoins et les intérêts des pays en développement au cœur du programme de travail [et de] continuer les efforts positifs pour s'assurer que les pays en développement, et spécialement les moins avancés d'entre eux, occupent une part du commerce mondial correspondant à leurs besoins de développement économique (OMC, 2001 : par 2).

Sur la base de ces principes, les pays du Sud global allait pouvoir appuyer et légitimer leurs revendications dans les négociations.

---

<sup>72</sup> Wolfe affirme que « [the] developing countries claimed that they were not heard in the hundred of hours of pre-Doha meetings because they could not see their ideas in the text, even in square brackets [...] When LDCs got it [l'exception pour les pays ACP], they went away. The lesson is, Doha is no lesson – developing countries were bought » (Ibid : 581).

Ces trois concessions aux pays du Sud global, toutefois, n'expliquent pas toutes les circonstances de la *Déclaration de Doha*. Dans le contexte plus large de la politique internationale de l'automne 2001, les pays développés avaient beaucoup à perdre de l'avènement d'un nouvel échec du système multilatéral à peine deux mois après les attentats terroristes du 11 septembre. L'OMC subissait à Doha la pression de la nouvelle situation internationale puisque, comme l'affirme Wolfe, « un échec aurait aussi été interprété, justement ou non, comme l'affaiblissement de la crédibilité des organisations internationales en général tout en offrant une victoire aux terroristes » (Wolfe, 2004 : 576)<sup>73</sup>. Le programme de Doha avait donc intérêt à plaire aux pays du Sud global, et il faut croire qu'il fût assez satisfaisant pour faire consensus. Mais cela ne présageait pas nécessairement que les négociations entreprises à Doha allaient être rapides et faciles. Nous abordons ici les six secteurs de négociation à la fois les plus importants et les plus polémiques de ce programme de négociation : la propriété intellectuelle, les mesures centrées sur le développement, les questions de Singapour, la révision de l'Accord sur l'agriculture (AoA), la question de l'accès aux marchés pour les marchandises non-agricoles (AMNA) et la révision de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS).

### 3.2 La propriété intellectuelle et la santé publique

Comme nous l'avons mentionné, *La Déclaration sur l'ADPIC et la santé publique* est le résultat des pressions de pays du Sud – surtout des pays africains – pour l'ajout d'un mécanisme d'importation parallèle qui permet sous certaines conditions à des pays d'exporter des médicaments génériques à meilleurs prix dans des pays en situation d'urgence n'ayant pas de capacité productive pour les produire eux-mêmes (Lal Das, 2005). Le paragraphe 6 de la déclaration ordonnait au Conseil de l'ADPIC de trouver une solution pour encadrer ce mécanisme avant la fin de 2002. Mais ce n'est qu'en août 2003, qu'une décision sur les modifications à apporter au mécanisme d'importation parallèle fut proposée : il s'agit d'une exception à l'article 31 de l'ADPIC permettant plus de flexibilité dans les situations d'urgence. La décision de 2003, toutefois, devait encore être inscrite dans un amendement à l'ADPIC, et il fallu attendre le 6 décembre 2005, à la veille de la Conférence ministérielle de

<sup>73</sup> Notre traduction : « a failure would also have been said, rightly or wrongly, to have damaged the credibility of international organizations generally while handing a victory to the terrorists ».

Hong Kong, avant que cela ne fût entériné. Pour les pays du Sud, le principal problème de ce mécanisme d'importation parallèle réside dans le « marathon technique » qu'ils doivent affronter s'ils veulent en bénéficier. Marc-André Gagnon explique que :

En multipliant les difficultés procédurales de recours à la clause dérogatoire, en multipliant les coûts prohibitifs de recours à la notion d'urgence nationale, on s'assure non seulement que les pays nécessiteux préféreront s'abstenir au lieu de recourir à des moyens au coût exorbitant pour protéger la santé publique, mais on s'assure également d'éliminer les marchés disponibles pour les firmes de produits génériques, empêchant l'existence d'un marché critique suffisant pour que la production de génériques puisse être rentable (Gagnon, 2004 : 187).

Apparemment, personne n'est véritablement satisfait de cette solution. Selon Susan K. Sell, tant les militants pour un accès facile aux médicaments génériques sont déçus du résultat que les représentants de l'industrie pharmaceutique qui ont qualifié cette solution « d'anti-libre échange » (Sell, 2007).

### **3.3 Les questions dédiées au développement**

On peut distinguer quatre enjeux principaux spécifiquement dédiés au développement dans l'agenda de Doha : la mise en œuvre, le traitement spécial et différencié, l'accès aux marchés pour les pays les moins avancés et l'aide au commerce. Nous les abordons ici en rafale.

Depuis la conclusion du Cycle d'Uruguay, l'argument principal que les pays du Sud global opposaient à l'idée d'un nouveau cycle de négociation était celui de la « mise en œuvre » (*implementation*), c'est-à-dire les ajustements réglementaires à effectuer dans les politiques et les règles commerciales de chaque pays. Plus d'une centaine de problèmes de mise en œuvre dans l'un ou l'autre des accords du Cycle d'Uruguay avaient été relevés par les membres dans les années précédant la Conférence de Doha, et ceux-ci n'avaient jusque là pas fait l'objet d'un engagement clair pour y trouver des solutions définitives (Lal Das, 2005 : 61). Le paragraphe 12 de la *Déclaration ministérielle de Doha*, engage pour la première fois les membres à traiter ces questions de manière prioritaire. Or, au lendemain de la Conférence de Hong Kong, on cherchait toujours des signes tangibles de progrès sur cette question (Wilkinson, 2006)

Deuxième enjeu important dédié au développement, le traitement spécial et différencié (TSD) est évidemment une revendication de longue date des pays du Sud. Cette fois-ci, les mesures de TSD sont censées devenir d'application obligatoire et donc être opérationnalisées dans le droit de l'OMC puisque le paragraphe 44 de la *Déclaration de Doha* officialise l'intention des membres de les « réviser en vue de les renforcer et de les rendre plus précis, efficaces et opérationnels » (OMC, 2001). De manière générale, le TSD est pensé comme une mesure de non-réciprocité des concessions et se matérialise surtout dans les questions d'accès aux marchés, mais on juge qu'il devrait aussi être présent dans la plupart des enjeux de négociation de l'agenda de Doha (Njinkeu, 2004 ; Messerlin, 2006). Ainsi, la question en est venue à être fortement liée aux enjeux des produits spéciaux (PS) et du mécanisme spécial de sauvegarde (MSS) dans le secteur de l'agriculture (que nous aborderons en 2.2.5), mais aussi à la question de l'accès aux marchés sans droit ni quota pour les pays les moins avancés, qui constitue le troisième enjeu dédié au développement.

Ce sont les paragraphes 42 et 43 de la *Déclaration* qui mentionnent la possibilité d'accorder aux pays les moins avancés un « accès aux marchés sans franchise de droits et sans contingents ». Cela signifie que tous les membres de l'OMC seraient tenus d'ouvrir entièrement leur marché aux marchandises des PMA. On connaît déjà le résultat des négociations sur cet enjeu puisqu'un accord fût conclu lors de la Conférence ministérielle de Hong Kong en 2005. C'est finalement seulement 97% des marchandises des 34 pays les moins avancés (PMA) qui profiteront d'un accès sans droit ni quota aux marchés des autres membres (OMC, 2005 : annexe F). Sur l'insistance des États-Unis et à l'encontre des PMA, le 3% restant pourra faire l'objet d'une taxation à l'importation respectant les autres dispositions des accords sur l'accès aux marchés pour les produits non-agricoles (AMNA). On reconnaît de manière générale que ce seront les vêtements et les textiles, soit les secteurs très compétitifs de plusieurs PMA, qui seront touchés par les tarifs à l'importation qui demeureront. Le gain du 97% est, en général, assez décevant pour le PMA qui militaient pour que 99.9% des lignes tarifaires soient incluses dans la mesure (Wilkinson, 2006).

Enfin, la quatrième question dédiée au développement est celle de l'aide au commerce et de l'assistance technique (paragraphe 38 à 41 de *La Déclaration de Doha*). Cette question aussi a fait l'objet d'une controverse à Hong Kong, alors que l'Europe et les États-Unis ont tour à tour fait part de leurs engagements à ce sujet : le négociateur européen Mandelson annonçait une hausse de six cents millions d'euros d'ici 2010 dans ce secteur le 13 décembre et, le lendemain, c'était les États-Unis qui dévoilaient leur plan d'une augmentation totale de quatre milliards, également pour 2010. Au-delà de la générosité concurrente de ces offres, c'est au niveau de la forme qu'il y a controverse, car si l'Europe préconise une aide directe en devise, les États-Unis prônent plutôt une aide alimentaire en denrée<sup>74</sup>. Cette forme de don, selon l'Europe, constitue une forme inacceptable de *dumping* qui devrait être éliminée au même titre que les subventions à l'exportation en agriculture. Prenant la forme d'une aide alimentaire, elle ne constitue d'ailleurs pas une véritable aide au commerce. De plus, la question de l'aide au commerce et celle de coopération technique qui l'accompagnent sont intimement liés à des programmes d'autres organisations internationales comme l'OCDE qui les rendent plus techniques que substantives, et également moins névralgiques, pour le Cycle de Doha dans l'ensemble.

### 3.4 Les questions de Singapour

Le retour des « questions de Singapour » dans l'agenda de Doha fut le résultat de l'insistance des pays développés. Nommées d'après le lieu de Conférence ministérielle qui les avait mis à l'agenda en 1996, ces quatre enjeux de négociation inscrits aux paragraphes 20 à 23 et 25 à 27 de *La Déclaration de Doha* concernent les liens entre commerce et investissement, l'interaction du commerce et de la politique de concurrence, la transparence des marchés publics et la facilitation des échanges. Les questions de Singapour relèvent toutes de la philosophie d'harmonisation positive puisqu'elles consistent en l'énonciation d'un cadre réglementaire global contraignant dans les domaines cités, par opposition à la traditionnelle approche négative qui ne fait qu'interdire certaines pratiques (Heiskanen, 2004). Les résultats d'éventuelles négociations dans ces secteurs, selon Christian Deblock, étaient craints par

---

<sup>74</sup> Sur le débat à propos de l'aide au commerce, voir Jonathan Braude et Neil Gough, « EU offers extra aid but cotton standoff blocks market access », *South China Morning Post*, 14 décembre 2005, p.3. Ainsi que Neil Gough et Dennis Eng, « US promise to double aid as debate rages on food donations », *South China Morning Post*, 15 décembre 2005, p.3.

plusieurs membres dont l'ensemble des pays du Sud global « dans la mesure où elles remettaient en question le principe de 'traitement spécial et différencié' difficilement arraché, du moins dans son application [et elles suscitaient] des réticences à s'engager trop loin dans des discussions sur des questions qui touchent à la souveraineté » (Deblock, 2002 : 15). Devant la résistance des coalitions du Sud global à Cancún en 2003, les questions de Singapour ont été retiré de l'agenda de Doha lors de la mini-ministérielle de Genève de l'été 2004, à l'exception de la facilitation du commerce (Lal Das, 2005).

La facilitation du commerce s'inscrit dans le contexte du commerce des marchandises « tangibles » (par opposition aux intangibles que sont les services, la propriété intellectuelle, etc.) et vise à « clarifier et améliorer certains aspects des articles V, VIII et X du GATT de 1994 avec l'objectif de faciliter le mouvement et le dédouanement des biens, incluant les biens en transit » (OMC, 2004 : annexe D, par 1). En d'autres termes, il s'agit de faciliter le passage des marchandises aux douanes des pays du Sud global à travers des procédures harmonisées. Quoi qu'il en soit, les termes des négociations sont restés vagues jusqu'à maintenant et cet enjeu n'a pas été à l'avant plan depuis la décision de 2004, laissant plus de place aux débats sur l'agriculture, sur l'accès aux marchés pour les marchandises et sur les services (Lal Das, 2005).

### **3.5 La révision de l'Accord sur l'agriculture (AoA)**

Avec ses articles 13 et 14, la *Déclaration de Doha* rapatrie dans son programme les négociations sur la révision de l'AoA prévue par l'article 20 de cet accord. Dès le lancement du Cycle de Doha, il était clair que l'enjeu de l'agriculture était le plus important pour les pays du Sud et ces négociations étaient perçues comme une occasion de démanteler en bonne partie le régime protectionniste que l'Europe et les États-Unis avaient réussi à sécuriser lors des négociations précédentes. Après sept années de négociation, on constate que c'est effectivement cet enjeu qui a mobilisé le plus clair des ressources diplomatiques des membres de l'OMC. C'est d'ailleurs aussi le secteur de négociation qui a vu naître le plus de coalitions de pays du Sud. Étant donné les diverses dimensions des négociations sur l'agriculture, nous les abordons ici en deux temps : il s'agit d'abord de faire le récit des confrontations et des alliances qui ont dynamisé les négociations sur l'agriculture depuis Doha, puis ensuite

d'expliquer les enjeux plus techniques des négociations sur les trois « piliers » de l'*Accord sur l'agriculture*, ainsi que sur deux enjeux qui s'y sont rajoutés : les produits spéciaux et le cas spécifique du coton.

### 3.5.1. La dynamique des négociations sur l'agriculture

Rajesh Aggarwal rapporte que trois points de vue principaux s'opposaient au début du Cycle de Doha concernant l'agriculture : un groupe, mené par l'Europe, voulait souligner la « multifonctionnalité de l'agriculture » dans une optique de protection du marché, le Groupe de Cairns et les États-Unis réitéraient leur approche favorable à la libéralisation, un groupe de pays importateurs du Sud entendait imposer le critère de la sécurité alimentaire pour limiter l'augmentation des prix des produits importés ainsi que la diminution des prix des denrées produites au niveau domestique (Aggarwal, 2005). Toutefois ces trois alignements changèrent très rapidement dès que les véritables négociations commencèrent. Les trois tendances qui émergèrent bientôt cristallisaient les positions des États-Unis, de l'Europe puis du Sud global, bien que dans ce dernier cas des différences substantielles existaient entre certaines coalitions. Les premiers textes soumis à la négociation en 2003 eurent l'effet d'insuffler une dynamique conflictuelle aux négociations qui donna lieu à l'émergence du Groupe des 20 sur l'agriculture (G20), du Groupe des 33 et du Groupe des 90 pays en développement (G90), ainsi que des « quatre du coton » (C4). C'est d'abord l'ébauche sur les modalités de l'accord proposée par le Président de la session spéciale sur l'agriculture Stuart Harbinson qui souleva l'indignation des trois principales tendances citées ci-haut : l'Europe trouvait la proposition trop ambitieuse, les États-Unis la jugeait insuffisamment ambitieuse, le Sud global y trouvait peu de manifestations de ses préoccupations (Aggarwal, 2005 ; Clap 2006, 2007).

Suite à ce faux départ, ce sont les États-Unis et l'Europe qui prirent le leadership des négociations en soumettant une proposition quelques semaines avant la Conférence ministérielle de Cancún (*Bridges Weekly Trade*, 21 août 2003). Toutefois, leur proposition ne tenait compte que de leurs préoccupations propres et ne contenait que de vagues allusions au traitement spécial que demandaient les pays du Sud. Au-delà des enjeux détaillés de la proposition, le Sud global pouvait craindre la répétition du scénario du *Blair-House*

*Agreement* qui avait conduit à la conclusion du Cycle d'Uruguay, c'est-à-dire un accord bilatéral entre les principaux protagonistes qui est ensuite présenté comme un fait accompli aux autres membres. La réponse du Sud global fut la création du G20. Selon Aggarwal : « la motivation de se réunir fut suscitée par la constatation que leurs positions [des pays en développement] dans ces négociations avaient été totalement ignorées et qu'il y avait des tentatives pour leur faire accepter la proposition conjointe des États-Unis et de l'Europe » (Aggarwal, 2005 : 748)<sup>75</sup>. Suite à cette constatation, les nouvelles coalitions du Sud global arrivèrent à Cancún avec des contre-propositions afin de changer la dynamique des négociations en leur faveur. Combinée à la controverse sur les questions de Singapour, le tour de force du Sud global dans les négociations sur l'agriculture fit échouer la Cinquième Conférence ministérielle de l'OMC de Cancún.

Cela eut un effet certain sur la dynamique des négociations. En 2004, les *leaders* du G20, l'Inde et le Brésil, accédèrent au cercle restreint des négociations de la « chambre verte » pour former, avec les États-Unis, l'Europe et l'Australie, les « *Five Interested Parties* ». Cela signifiait que la consultation avec les représentants du Sud global était devenue inévitable. Après quelques semaines de consultation, les négociations sur l'agriculture furent relancées avec ce que l'on a appelé le « Cadre de Juillet 2004 » (*July Framework* ou *July Package*). Toutefois, les négociations avancèrent lentement jusqu'à la Conférence de Hong Kong et les résultats obtenus à cette occasion furent très minces, alors que l'Europe refusait de rencontrer le niveau d'ambition revendiqué autant par les États-Unis que par le Sud global (Clap, 2007). À Hong Kong, on a assisté à une déclaration commune des groupes du Sud global, baptisé G110 pour l'occasion, qui démontrait que celui-ci continuait d'être uni pour que le Cycle de Doha matérialise concrètement son objectif de développement, notamment en ce qui concerne l'agriculture (Ibid). Depuis lors, bien que certaines questions de négociation dans le secteur de l'agriculture aient progressé, des négociations ont successivement échoué à Genève en 2006, à Potsdam en 2007, puis encore à Genève en 2008. Afin de comprendre les enjeux sur lesquels les négociations achoppent, nous abordons à partir d'ici les trois piliers de

---

<sup>75</sup> Notre traduction: « the motivation to come together was prompted by the realization that their positions in these negotiations have been totally ignores and that attempts were being made to seek rubber-stamping of the joint EU-US proposal ».

l'*Accord sur l'agriculture* ainsi que les enjeux des produits spéciaux, du mécanisme de sauvegarde spécial et de la question sectorielle du coton.

### 3.5.2. *Les disciplines à l'exportation*

Le pilier des disciplines à l'exportation apparaissait dès le début des négociations comme le plus facile à résoudre. C'est surtout l'Europe qui accorde des subventions à ses producteurs agricoles sur la base de leurs exportations, et il était reconnu depuis longtemps que ce type de subvention cause de fortes distorsions sur les prix mondiaux des produits agricoles (Trebilcock et Howse, 2005). Une des leçons retenues de l'échec de Cancún fut que les subventions à l'exportation devaient être complètement éliminées. Bien que l'Union européenne ait fait pression pour une certaine latitude dans ce domaine, les pays du Sud global furent bientôt rejoints par les États-Unis dans leur revendication d'une abolition totale, objectif qui fut inscrit dans le *Cadre de juillet* (2004). De son côté, l'Europe exigeait que toutes autres disciplines à l'exportation qui, bien qu'elles ne constituassent pas de véritables subventions, notamment les programmes de crédits d'exportation, de garanties et d'assurance, qui causent des distorsions sur les marchés des produits agricoles, soient également abolis ou disciplinés. Les activités des entreprises d'État dans le domaine de l'agriculture devaient également être mieux encadrées (Aggarwal, 2005 ; Lal Das, 2005). Ainsi, les membres étant d'accords sur les principes de l'élimination des subventions à l'exportation et de certains programmes publics liés à l'exportation, il ne restait plus qu'à négocier la date de cette abolition. Les négociations de Hong Kong furent monopolisées par cet enjeu pourtant marginal comparé aux deux autres piliers de l'*Accord sur l'agriculture*, alors que l'Europe proposait l'échéance de 2015, et que l'ensemble des membres revendiquait celle de 2010. Le compromis final consista à établir cette échéance pour 2013, mais celui-ci fut dégagé à la dernière journée de la conférence, ce qui empêcha les négociations d'avancer sur les deux autres piliers (OMC, 2005 : par 6).

### 3.5.3. *Le soutien interne*

Le pilier du soutien interne est sensiblement plus polémique que celui des disciplines à l'exportation. L'objectif, pour les pays du Sud global, est de réduire substantiellement le montant total du support à la production aux États-Unis et en Europe, mais la négociation

demeure très complexe du fait de la classification des programmes de subvention en boîtes bleue, verte et ambrée<sup>76</sup>. Avec l'affrontement à Cancún entre le G20 d'un côté et l'Europe et les États-Unis de l'autre, le débat a rapidement porté sur le statut des trois catégories de subvention. D'une part, les deux puissances espéraient pouvoir redéfinir certains critères de la boîte bleue et éviter de trop restreindre l'usage de la boîte ambrée. D'autre part, le G20 revendiquait que la boîte bleue soit abolie, que la boîte verte soit redéfinie de manière à la rendre plus contraignante et que la masse totale de la réduction du soutien interne soit à la mesure d'un Cycle censé porter sur le développement (Aggarwal, 2005). Un compromis sur le cadre des discussions fut atteint en 2004 à Genève avec le *Cadre de juillet*. La boîte bleue continuera d'exister malgré les pressions du G20, mais elle devra être redéfinie afin de la rendre plus difficile d'accès pour les programmes de soutien interne. La boîte verte sera aussi redéfinie dans le même sens. La réduction de la masse du soutien interne sera calculée à partir des dépenses totales, pour chaque pays, des mesures reconnues comme ayant un effet de distorsion sur le marché, soit ceux de la boîte ambrée, de la boîte bleue et de la boîte *de minimis* (OMC, 2004 : par 6 à 16). Il y aura également une limite maximale à l'usage de toutes ces boîtes. Le pourcentage de la réduction reste l'objet d'après négociations qui ont d'ailleurs occasionnées les échecs successifs des mini-ministérielles de 2006 et de 2007. Dans cette discussion, les ministres du Sud global veulent s'assurer que la réduction ne portera pas sur les plafonds de subvention, mais bien sur leur somme réelle, car les États-Unis, par exemple, ne dépensent pas toujours le montant total qui leur est accordé par l'AoA, et une baisse du plafond pourrait donc n'avoir aucun effet sur la valeur réelle des subventions (Lal Das, 2005 ; *Bridges Weekly Trade*, 27 juin 2007).

#### 3.5.4. L'accès aux marchés

L'accès aux marchés, autre pilier de l'Accord sur l'agriculture, est peut-être le plus contentieux notamment parce qu'il s'agit du seul secteur où les pays du Sud ont véritablement quelque chose à offrir : ceux-ci n'utilisant que rarement des subventions à

---

<sup>76</sup> La boîte ambrée contient les subventions calculées sur la base de la différence entre le prix domestique et le prix international, elles étaient soumises à une réduction avec l'Accord sur l'agriculture. La boîte bleue contient les subventions accordées sur la base du rendement et n'étaient pas soumises à une réduction avec l'AoA. La boîte verte contient les paiements directs aux producteurs non liés au volume de production ou au prix. Ces paiements n'étaient soumis à aucune réduction avec l'AoA. Voir ci-haut 2.5.2.

l'exportation ou des mesures de soutien interne (autres que pour des objectifs de sécurité alimentaire permis par l'*Accord sur l'agriculture*), les pays développés ont tendance à demander une plus grande ouverture des marchés du Sud en échange de leurs efforts dans les deux autres piliers. La situation est également compliquée par le fait que les pays développés ont une structure de tarification différente de celle des pays Sud. En effet, les premiers continuent souvent d'utiliser des crêtes tarifaires et des tarifications progressives, alors que les pays en développement ont en général adopté une structure de tarification plus uniforme suite aux politiques d'ajustement structurel (Clap, 2006). Cela prend de l'importance lorsqu'il s'agit de déterminer quelle formule sera utilisée pour calculer les réductions de chaque ligne tarifaire. Ce fût là, d'ailleurs, le premier sujet difficile des négociations sur l'accès aux marchés pour les produits agricoles. Dans leur proposition conjointe à la veille de la conférence de Cancún, les États-Unis et l'Europe proposaient une formule mixte qui avait pour caractéristique de limiter l'impact sur les tarifs élevés (comme les crêtes tarifaires) et d'exiger proportionnellement plus des tarifs déjà bas. Évidemment, le G20 allait d'entrée de jeu s'opposer à cette approche. Celui-ci commença par prôner l'adoption de formules différentes pour les pays développés et les pays en développement, mais se ravisa lors des négociations de juillet 2004 et réussit à imposer une « formule tierce ». Cette formule respecte trois principes généraux : la progressivité des coupures (plus de coupure dans les crêtes tarifaires), la neutralité face aux structures de tarification préexistantes grâce à des réductions par « bande tarifaire<sup>77</sup> » et une flexibilité à l'égard des « produits sensibles » et des « produits spéciaux » (Aggarwal, 2005 ; Lal Das, 2005). Depuis l'avènement de cette décision, le débat sur l'accès aux marchés porte principalement sur deux enjeux : d'une part sur les pourcentages des baisses à consentir par les pays développés et les pays en développement et, d'autre part sur les questions sous-jacentes des produits spéciaux et du mécanisme spécial de sauvegarde.

### 3.5.5. *Les Produits spéciaux et le Mécanisme spécial de sauvegarde*

Les enjeux des Produits spéciaux et du Mécanisme spécial de sauvegarde (PS/MSS) sont des sous-questions du pilier de l'accès aux marchés pour les produits agricoles. Si *La Déclaration*

---

<sup>77</sup> Une bande tarifaire est un intervalle de tarification. Par exemple tous les produits avec des tarifs de 1% à 10% font partie d'une même bande tarifaire.

*de Doha* mentionnait l'importance du traitement spécial et différencié pour les pays en développement dans le secteur de l'agriculture, les concepts de PS/MSS y étaient absents. Suite à l'échec du Groupe des amis de la boîte du développement d'imposer le terme à l'agenda de « boîte du développement » pour désigner ces enjeux, c'est un groupe de pays du Sud adoptant à Cancún le nom de Groupe des 33 (G33) qui réussit cet exploit avec l'aide du G20. Le concept de Produit spécial (PS) renvoie à la possibilité pour les pays du Sud de désigner un certain nombre de produits agricoles non soumis aux réductions tarifaires prévues par les négociations sur l'accès aux marchés dans le but de protéger le développement rural, la sécurité alimentaire et les besoins des communautés paysannes. Le concept de Mécanisme spécial de sauvegarde (MSS) vise à permettre aux pays en développement de suspendre les réductions tarifaires appliqués à des produits agricoles afin d'assurer la sécurité alimentaire en cas de chute des prix domestiques suivant l'accroissement du flux d'importation de produits concurrents. Ces deux questions ont fait leur entrée dans l'agenda du Cycle de Doha avec le *Cadre de juillet* de Genève, où il fut convenu de négocier le nombre de Produits spéciaux à désigner ainsi que les conditions d'utilisation du MSS (OMC, 2004 : par 39-42). De leur côté, les pays développés devront avoir l'opportunité de désigner un nombre moindre (par rapport aux Produits spéciaux) de Produits sensibles sur la base de leur contribution à la multifonctionnalité de l'agriculture (Ibid : par 31-34). L'avancement des négociations sur ces questions fut très lent, jusqu'à ce qu'un blocage sérieux survienne lors de la ministérielle de juillet 2008, ce qui causa l'arrêt des négociations. Au cœur de la controverse, se trouvent deux chiffres à déterminer : quelle augmentation du flux d'importation, calculée en points de pourcentage, permettra aux pays du Sud d'utiliser le MSS, et à quelle échelle de grandeur (en points de pourcentage) pourrait correspondre l'augmentation des tarifs sur les produits touchés en cas d'utilisation du MSS ? (*Bridges Weekly Trade*, 8 août 2008).

### 3.5.6. *La question du coton*

Dernier enjeu d'importance pour le secteur de l'agriculture, la question de la libéralisation du commerce du coton apparue comme une surprise avant même la proposition conjointe des États-Unis et de l'Europe précédant la Conférence ministérielle de Cancún. En mai 2003, quatre pays africains, subséquentement nommés le « *Cotton four* » (C4) déposèrent *L'initiative sectorielle en faveur du coton* (document TN/AG/GEN/4) qui proposait de négocier de

manière séparée des autres négociations sur l'agriculture l'abolition rapide et complète de toutes formes de subvention pour le coton ainsi que l'octroi de compensations financières pour les pays les moins avancés (PMA) lors de la phase de transition. Les membres de l'OMC furent forcés de tenir compte de cette proposition, à tel point que le *Cadre de juillet* mentionne cet enjeu dès le premier paragraphe (OMC, 2004). Toutefois, les États-Unis ont jusqu'ici résisté à s'engager envers une libéralisation rapide du secteur cotonnier, et seule l'abolition des subventions à l'exportation acquise à Hong Kong sera accélérée pour le coton alors que le véritable problème réside dans le soutien interne que les États-Unis confère à leur industrie. Il convient également de mentionner que le Groupe africain a éventuellement pris la relève du C4 dans cet enjeu, exigeant que les gains en libéralisation ainsi que les compensations hypothétiques soient partagés entre tous les pays africains (Lee, 2007).

### **3.6 L'accès aux marchés pour les marchandises non-agricoles**

Par rapport au secteur de l'agriculture, la situation est différente dans le commerce des autres marchandises dites « non agricoles » – qui incluent dorénavant les textiles et les vêtements – puisqu'il s'agit du domaine d'application principal du GATT qui s'employait à diminuer les tarifs douaniers depuis une cinquantaine d'années. La question de l'accès aux marchés pour les produits non agricoles (AMNA) est incluse dans *La Déclaration de Doha* au paragraphe 16 qui affirme l'objectif de « réduire ou, selon qu'il sera approprié, [d'] éliminer les droits de douane, y compris [de] réduire ou éliminer les crêtes tarifaires, les droits élevés et la progressivité des droits, ainsi que les obstacles non tarifaires, en particulier pour les produits dont l'exportation présente un intérêt pour les pays en développement » (OMC, 2001). Si la libéralisation de ce secteur est bien amorcée, plusieurs enjeux demeurent toutefois importants autant pour les pays développés que pour les pays du Sud et notamment les moins avancés d'entre eux.

Pour le Nord, le calcul est relativement simple. D'une part, une baisse des tarifs douaniers pour les marchandises non-agricoles permettrait d'exporter plus vers le Sud. D'autre part, les pays développés veulent protéger au maximum certains secteurs manufacturiers, par exemple le textile et les vêtements. Cela peut être fait d'au moins deux manières : premièrement en appliquant des tarifs beaucoup plus élevés pour certaines lignes tarifaires (les « crêtes

tarifaires ») touchant les domaines que l'on veut protéger, ou deuxièmement en appliquant la technique de la « progressivité des tarifs » qui consiste à pénaliser par de plus hauts tarifs les marchandises transformées et à favoriser l'importation de matières premières en allégeant leur charge tarifaire, ceci dans le but de protéger les secteurs de la transformation (M'Rini, 2005). Évidemment, ces techniques de tarification protectionnistes nuisent aux exportations des pays du Sud, et elles sont toutes deux au menu de Doha. Mais de nombreuses autres questions d'intérêt pour le Sud global sont incluses dans cet important secteur de négociation, dont l'enjeu du mécanisme de sauvegarde, le problème de l'ajustement, la question de « l'érosion des préférences » et surtout celle de la non-réciprocité des concessions (Lad Das, 2005).

D'abord, les pays du Sud revendiquent le renouvellement du mécanisme de sauvegarde qui leur permet, depuis le Cycle d'Uruguay, d'augmenter les tarifs devant la menace d'une montée subite des importations. Il s'agit du même type de mécanisme qui a fait dérailler les négociations sur l'agriculture en 2008. Ensuite, les pays du Sud font face au problème de l'ajustement : suite à un accord sur les tarifs, il doivent remanier leurs politiques commerciales, compenser les pertes occasionnées par la perception moindre des droits de douane, et surtout faire face à une nouvelle situation économique qui menace parfois les industries domestiques (Milner, 2006). En ce qui concerne la question des préférences (qui existent aussi dans le secteur de l'agriculture), ce que craignent les pays bénéficiaires (membres du Groupe ACP) est qu'un accès amélioré aux marchés du Nord ait l'effet de diminuer ou d'abolir l'écart entre le tarif préférentiel et le tarif normal. Certains pays du Sud qui ne sont pas bénéficiaires du régime des préférences (membres du Groupe des produits tropicaux) voient au contraire l'érosion de celles-ci comme favorable à la compétitivité de leurs propres exportations. Bien qu'elle mobilise beaucoup d'énergie entre les pays du Sud, cette question est relativement marginale comparativement à l'enjeu de la non-réciprocité. De ce côté, il s'agit de s'assurer de l'opérationnalisation d'un traitement spécial et différencié dans la méthode de réduction des tarifs afin que les engagements des pays du Sud représentent « moins que la réciprocité complète » par rapport aux engagements du Nord (Laird, 2006).

La plus grande partie de ces enjeux de négociation converge dans la formule qui a été adoptée pour le calcul des baisses de tarifs. Suite à un débat sur l'agenda des négociations sur l'AMNA et sur les diverses formules pour calculer des réductions tarifaires, il y eut une décision sur ce sujet à Hong Kong. C'est donc la formule héritée du Cycle de Tokyo appelé la « formule suisse » qui sera utilisée. Toutefois, au lieu de fonctionner avec un seul coefficient qui s'appliquerait à tous les pays, le principe d'une réduction représentant « moins que la réciprocité complète » est opérationnalisé par l'application de deux coefficients : un pour les pays développés et un autre pour les pays en développement. Avec la formule suisse, la valeur des coefficients sera inversement proportionnelle à l'importance des réductions tarifaires – un plus petit coefficient signifiant donc une plus grande réduction. Aussi, plus l'écart entre les deux coefficients sera profond, moins il y aura réciprocité, et c'est donc cette option que le Sud global a défendu depuis la Conférence ministérielle de Hong Kong. Lors de la mini-ministérielle de Genève de l'été 2006, les hypothèses à l'étude sur l'échelle de grandeur des coefficients mettait en lumière la distance qui existait entre les parties. Si l'on s'entendait pour que le Nord s'impose un coefficient de 10, les États-Unis et l'Europe suggéraient que pour les pays du Sud, un coefficient supérieur à 15 ne résulterait pas en une véritable ouverture, alors que ceux-ci excluait la possibilité d'aller en-deçà d'un coefficient de 30. Dans sa « formule magique », qui se voulait un compromis qu'il considérait acceptable pour tous dans les secteurs de l'agriculture et de l'AMNA, le Directeur général évoquait alors un coefficient de 20 pour les pays en développement (*Inside US Trade*, 30 juin 2006).

À l'été 2008, lors de la dernière mini-ministérielle de Genève, les négociations sur les coefficients avaient relativement évolué. Selon le plan (non final), le Nord allait devoir appliquer un coefficient d'une valeur à déterminer entre 7 et 9, tandis que les pays du Sud auraient trois options. Selon qu'ils adoptent un coefficient à déterminer entre 19 et 21, entre 21 et 23 ou encore entre 23 et 26, ils pourraient protéger un certain nombre de lignes tarifaires (un pourcentage plus grand dans le cas d'un coefficient plus bas, et un pourcentage plus petit dans le cas d'un coefficient plus haut) (*Bridges Weekly Trade*, 16 juillet 2008). Malgré la complexification du portrait des coefficients depuis la Conférence de Hong Kong, il semble que le « NAMA11 », un groupe de pays du Sud global, revendique toujours un plus petit coefficient pour le Nord au nom du principe que leurs concessions doivent représenter

« moins que la réciprocité complète » en termes de réduction nette. Il faut aussi mentionner qu'un désaccord persiste à l'égard du mécanisme de sauvegarde qui permettrait aux pays du Sud de protéger certaines lignes tarifaire dans des cas considérés urgents (Ibid).

### 3.7 La révision de l'AGCS

Le paragraphe 15 de *La Déclaration de Doha* enjoint les partis à s'engager dans un nouveau cycle de négociation pour la libéralisation du secteur des services qui, bien qu'il était déjà prévu et avait commencé à travers le processus normal et évolutif de l'AGCS, fût inclus comme élément de l'agenda de Doha et donc de l'engagement unique qui pourrait en résulter. Or, depuis le lancement des négociations, les progrès ont été lents et l'importance de l'AGCS a été largement supplantée par les négociations sur l'agriculture (Hoekman et Mattoo, 2007). L'enjeu a toutefois refait surface lors de la Conférence ministérielle de Hong Kong. Deux questions ont alors provoqué d'âpres discussions (Wilkinson, 2007).

Premièrement, les pays développés espéraient que les négociations sur la libéralisation des services soient plus ambitieuses et incluent plus de pays. Rappelons que le mode de négociation de l'AGCS est celui des « offres et demandes » et que les pays ne sont pas tenus de s'engager dans les quatre « Modes » de libéralisation, ni d'offrir une ouverture complète dans l'un de ces Modes. Or, ce type de négociation bilatérale des offres et demandes peut facilement s'avérer inéquitable, selon certains observateurs, puisqu'il « exige des ressources considérables, manque de transparence, et implique un pouvoir de négociation inégal » (Trebilcock et Howse, 2005 : 500)<sup>78</sup>. À Hong Kong, les pays développés voulaient changer le vocabulaire de l'accord afin que les pays sollicités par un « groupe de pays » pour entrer en négociation soient obligés de le faire. Cela risquait d'approfondir le clivage du pouvoir de négociation entre pays riches et pauvres pour deux raisons : d'une part il ne s'agirait plus seulement de négociations bilatérales, mais bien plurilatérales, qui appliqueraient encore plus de pression sur les pays désavantagés en termes d'expertise pour négocier dans ces secteurs ; et, d'autre part, cela rendrait la négociation obligatoire et non plus optionnelle. Finalement, sous la pression du Groupe africain, le langage de la déclaration est demeuré plus faible et

---

<sup>78</sup> Notre traduction : « requires considerable resources, lacks transparency and involves unequal bargaining power ».

n'implique désormais qu'un devoir de considération envers la possibilité de négociations plurilatérales lorsque celles-ci sont demandées par des pairs (OMC, 2005 : annexe C, par 7).

Le deuxième sujet de discussion concernant l'AGCS à Hong Kong était appuyé par les pays du Sud, et particulièrement par l'Inde et le G90. Ces pays auraient désiré un plus grand engagement de la part des pays développés envers la libéralisation du Mode IV sur le mouvement des personnes. Comme l'explique Lal Das :

La fourniture de services par le mouvement du fournisseur de service lui-même vers le pays où le service doit être offert (Mode IV) est un enjeu important pour les pays en développement et ils ont demandé à répétition des engagements des pays développés pour que soient allégées les restrictions sur le mouvement des personnes naturelles à cet effet. Les pays en développement ont exprimé leur déception face aux offres préliminaires des pays développés qui n'incluent cette question d'aucune manière efficace (Lal Das, 2005 : 53)<sup>79</sup>.

Pour les pays comme l'Inde, la fourniture de service dans les pays développés grâce au mouvement de ses citoyens vers l'étranger pourrait avoir l'effet de rapatrier de la richesse vers le pays mère à la fin des contrats ou à travers des transferts d'argent du travailleur vers sa famille. Les pays pour la libéralisation du Mode IV n'ont finalement rien obtenu de concret à Hong Kong (Wilkinson, 2007). Bien qu'il semble que le climat des négociations dans le secteur des services se soit quelque peu réchauffé lors de la mini-ministériel de juillet 2008, les propositions d'ouverture restent solidement inféodées à la conclusion d'un accord dans le secteur agricole et dans l'AMNA (*Bridges Trade Weekly*, 7 août 2008).

### **3.8 Conclusion systématisée sur les principaux enjeux et événements**

Cette dernière section vise à synthétiser les enjeux de négociation du Cycle de Doha sur le développement afin de préparer l'analyse de l'activisme diplomatique du Sud global, dont les dimensions organisationnelle et discursive seront abordées dans les prochains chapitres. Six secteurs de négociations ont mobilisé les ressources des membres de l'OMC depuis le

---

<sup>79</sup> Notre traduction : « provision of service by movement of the service provider to the country where the service is to be provided (Mode 4) is an important area for the developing countries to ease restrictions on the movement of natural persons for this purpose to the developed countries, the developing countries have expressed disappointment that the preliminary offers of the developed countries do not include this item in any effective way ».

lancement du cycle de Doha. Nous les présentons dans le tableau 3.1 en précisant les principales positions qui s'y opposent ainsi que le niveau d'avancement des négociations dans chaque secteur.

**Tableau 3.1 Les enjeux de négociation du Cycle de Doha**

<b>Secteurs</b>	<b>Enjeux</b>	<b>Positions</b>	<b>Avancement</b>
<b>Propriété intellectuelle (ADPIC)</b>	<i>Mécanisme d'importation parallèle pour les pays n'ayant pas de capacité productive, dans le but de protéger la santé publique dans les cas d'urgence.</i>	Groupe africain et <i>Like Minded Group</i> (LMG) : besoin d'un mécanisme facile d'utilisation.  E-U et UE : le mécanisme est antimarché, l'utilisation doit être limitée.	Le mécanisme est mis sur pied avec du retard, et son utilisation complexe le rend difficile d'utilisation.
<b>Questions dédiées au développement</b>	<i>La mise en œuvre, le traitement spécial et différencié, l'accès aux marchés pour les pays les moins avancés et l'aide au commerce</i>	LMG : inclure les problèmes de mise en œuvre à l'agenda.  PMA, Groupe africain et Groupe ACP : TSD et aide au commerce opérationnels, accès aux marchés sans droit ni quota pour 99.9% des exportations des PMA.  É-U et UE : moins d'ambition dans l'accès aux marchés sans droit ni quota des exportations des PMA.	Les questions de mise en œuvre sont à l'agenda, mais non prioritaires.  Le TSD se négocie surtout en tant que MSS dans l'AoA et l'AMNA.  Décision de HK d'offrir accès aux marchés pour 97% des export. des PMA.
<b>Questions de Singapour</b>	<i>Statut des quatre questions de Singapour dans l'agenda de Doha, créant une plus grande harmonisation positive dans les secteurs de l'investissement, de la concurrence, de la transparence et de la facilitation des échanges.</i>	LMG : ces questions devraient être exclues de l'agenda de Doha.  E-U et UE : il s'agit de gains potentiels pour les pays développés, ce qui compenserait pour les concessions en matière de développement.	Suite à la Conférence de Cancún, trois des quatre questions sont retirées de l'agenda. Seule la facilitation des échanges demeure, mais son niveau de priorité est bas comparativement aux questions d'agriculture et d'AMNA.
<b>Agriculture</b>	<i>Élimination des</i>	G20 : élimination rapide des subv. à l'export., forte	Décision de HK d'abolir toutes subv.

<b>(AoA)</b>	<i>subventions et autres disciplines à l'exportation; diminution du soutien interne; accès aux marchés; mécanisme spécial de sauvegarde; libéralisation rapide du commerce du coton.</i>	<p>diminution du soutien interne américain, accès aux marchés non réciproque; PS et MSS.</p> <p>G33 : non-réciprocité dans l'accès aux marchés, avec désignation de PS et élaboration d'un MSS facile d'utilisation.</p> <p>C4 : libéralisation rapide du secteur du coton dans les trois piliers de l'AoA.</p> <p>Groupe ACP : éviter l'érosion des préférences dans le calcul de l'accès aux marchés.</p> <p>É-U : abolition des subv. à l'export., diminution minimale du soutien interne, accès accru aux marchés du Sud, MSS à utilisation très restreinte, refus de libéralisation le coton plus rapidement.</p> <p>UE : délai pour l'abolition des subv. à l'export., et conditionnelle à l'abolition des autres disciplines à l'export; diminution minimale du soutien interne, accès accru aux marchés du Sud, MSS à utilisation très restreinte, désignation de produits sensibles pour les pays dev.</p>	<p>et disciplines à l'exportation en 2013.</p> <p>Négociation en cours sur la diminution du soutien interne en rapport de marchandage avec l'accès aux marchés et le MSS.</p> <p>Négociation en cours sur l'accès aux marchés, certaines formules sont convenues.</p> <p>Le MSS est très polémique et fut une cause directe de l'échec de l'été 2008.</p> <p>Le secteur du coton fut l'objet de plusieurs consultations, mais n'est pas encore l'objet d'engagement précis (sauf pour les subv à l'export).</p>
<b>Accès aux marchés pour les produits non agricole (AMNA)</b>	<i>Déterminer la formule de réduction des tarifs, avec les coefficients respectifs des pays développés et des pays en développement.</i>	<p>NAMA11 : La formule suisse avec deux coefficients dont l'écart est le plus grand possible (non-réciprocité).</p> <p>Groupe ACP : éviter l'érosion des préférences dans le calcul de l'accès aux marchés.</p> <p>É-U et UE : moins d'écart possible entre les coefficients.</p>	Il y aura trois coefficients possibles pour les pays en développement, avec des contraintes plus ou moins sévères sur le nombre de lignes tarifaires touchés selon le coefficient choisi.
<b>Services (AGCS)</b>	<i>Nouveau cycle de négociation selon la formule des offres et des demandes et</i>	Pays en dev. : négociation optionnelle sur requête des autres membres (plurilatérale), libéralisation	Décision de HK de rendre les négociations plurilatérales

	<i>libéralisation du Mode IV.</i>	accrue du Mode IV. Pays dev. : négociation obligatoire sur requête plurilatérale.	optionnelles. Aucun avancement sur le mode IV.
--	-----------------------------------	--	--

Le Tableau 3.1 trace donc la trame de fond des négociations du Cycle de Doha à l'état dans lequel elles se trouvaient en août 2008. On peut y distinguer la participation de plusieurs groupes de négociations du Sud global qui donne déjà certains indices sur le renouveau de l'activisme diplomatique de cet acteur collectif. Dans le prochain chapitre, nous approfondissons la dimension organisationnelle de cet activisme diplomatique avant de procéder à l'analyse du discours du Sud global.

## CHAPITRE IV.-

### LA DIMENSION ORGANISATIONNELLE DE L'ACTIVISME DIPLOMATIQUE DU SUD GLOBAL À L'OMC

Les négociations du Cycle de Doha ont donné lieu à l'émergence d'un nombre considérable de nouvelles coalitions de pays du Sud. Deux caractéristiques de ces coalitions semblent déjà les démarquer de celles du cycle précédent : d'une part, elles sont formées exclusivement de pays membres du G77 – ancien symbole de l'activisme diplomatique du Tiers-monde – et, d'autre part, elles ont presque toutes déjà une durée de vie supérieure aux coalitions du Cycle d'Uruguay (en excluant le Groupe de Cairns). Aujourd'hui, il est admis dans les articles académiques portant sur les négociations commerciales multilatérales que les nouvelles coalitions du Sud global sont devenues des forces incontournables<sup>80</sup>. Le terme d'« activisme » pour décrire la diplomatie de ces coalitions est devenu courant. Nous avons entrepris jusqu'ici de décrire la dimension organisationnelle de l'activisme diplomatique du Tiers-monde dans le Chapitre I puis, dans le Chapitre II, des coalitions du Cycle d'Uruguay. Dans le Chapitre III, nous avons dressé le portrait des principaux enjeux de négociations touchant le Sud global dans le Cycle de Doha. Le but du présent chapitre est d'étendre notre analyse de la dimension organisationnelle de l'activisme diplomatique aux coalitions du Sud global, nous rapprochant ainsi de notre objet principal qu'est la dimension discursive de cet activisme diplomatique. Rappelons que par « dimension organisationnelle », nous voulons désigner les caractéristiques de forme, de nombre ainsi que les aspects interactionnels que présentent les coalitions. La dimension discursive, qui renvoie plutôt aux idées et discours des acteurs collectifs, sera abordée dès le prochain chapitre.

---

<sup>80</sup> Dans un ouvrage collectif portant sur les perspectives du cycle de Doha suite à la Conférence ministérielle de Hong Kong, 7 des 14 textes mentionnent l'importance des coalitions du Sud global dans leur introduction (Lee et Wilkinson, 2007).

Nous procédons ici en quatre étapes. La première étape consiste à présenter un portrait large du *membership* des nouvelles coalitions qui permettra de mieux comprendre la dynamique générale de segmentation des groupes du Sud global. Ce portrait contribuera d'ailleurs à la description des groupes du Sud global qui sera entreprise dans la deuxième section, où seront abordés le Groupe d'affinité commune (*Like-Minded Group*)<sup>81</sup>, le Groupe des amis de la boîte du développement, le G20, le G33, le NAMA11, le C4, le Groupe africain, le Groupe Afrique-Caraïbe-Pacifique (ACP), le Groupe des Petites économies vulnérables (PEV), le Groupe des pays les moins avancés (PMA), le G90 et le G110. Il découlera de cette description de nouvelles informations affectant la typologie élaborée par Narlikar (voir le Tableau 2.1 dans le Chapitre II), et c'est pourquoi nous tenterons de redessiner les frontières de cette typologie dans la troisième section. La dernière section, enfin, proposera un nouveau schéma de la division du travail diplomatique du Sud global fondé sur les résultats du présent chapitre et du précédent. Ce schéma permettra d'envisager une nouvelle série d'hypothèses secondaires qui orienteront notre analyse de la dimension discursive de l'activisme diplomatique du Sud global, objet des chapitres subséquents.

#### **4.1 *Membership* des coalitions du Sud global**

Avant de décrire en détail l'histoire et les objectifs de chaque coalition, il convient de donner une vue d'ensemble de la dimension organisationnelle de l'activisme diplomatique du Sud global à l'OMC. Cette dimension organisationnelle, avons-nous dit, est observable avec des indicateurs tels le *membership* des coalitions, leurs formes (types de coalitions) et les relations qu'elles établissent entre elles (par exemple, la division du travail diplomatique). C'est l'objectif du Tableau 4.1 que d'aborder le premier de ces indicateurs.

---

<sup>81</sup> La traduction « Groupe d'affinité commune » pour « *Like-Minded Group* » est de nous. Nous laissons le nom commun « affinité » au singulier pour représenter l'idée d'unité dans la philosophie des membres du groupe que l'on retrouve dans l'appellation originale en anglais.





**Tableau 4.1 Répartition des pays selon leur appartenance aux coalitions du Sud global (suite)**

	GABD	GAC	ACP	AFG	PMA	PEV	G33	G20	NAMA 11	TPG	C4
Seychelles											
Sénégal											
Sierra Leone											
Somali											
Sri Lanka											
Suriname											
Swaziland											
Tanzanie											
Tchad											
Thaïlande											
Timor oriental											
Togo											
Tonga											
Trinité&Tobago											
Tunisie											
Turquie											
Tuvalu											
Uruguay											
Venezuela											
Zambie											
Zimbabwe											
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>9</b>	<b>73</b>	<b>41</b>	<b>31</b>	<b>22</b>	<b>41</b>	<b>23</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>4</b>

Un coup d'œil rapide sur le Tableau 4.1 révèle une caractéristique importante de l'implication des pays dans les coalitions : l'appartenance croisée. L'appartenance croisée signifie qu'un même pays est membre de plus d'une coalition. Nous avons légèrement ombragé les noms des pays simultanément membres de quatre coalitions et ombragé avec un peu plus d'intensité ceux qui appartiennent à cinq ou six coalitions. L'Afrique du Sud, le Bénin, le Chad, Haïti, l'Indonésie, Madagascar, le Mali, Maurice, le Mozambique, le Nicaragua, le Nigeria, le Pakistan et le Venezuela font partie de la première catégorie, alors que Cuba, le Honduras, l'Inde, le Kenya, l'Ouganda, la République Dominicaine, le Sénégal, la Tanzanie et le Zimbabwe sont de la deuxième. Il peut sembler surprenant de trouver dans ces deux listes des pays relativement pauvres, dont on peut penser qu'ils bénéficient de peu de ressources diplomatiques pour s'impliquer dans les négociations multilatérales, autant que des pays dits « émergents » et qui se posent comme les *leaders* du Sud global, comme l'Inde ou l'Afrique du Sud.

Le fort taux d'appartenance croisée chez les pays les plus marginalisés peut s'expliquer de deux façons. Premièrement, il est possible que les pays ayant moins de ressources diplomatiques s'appuient plus que les autres sur les coalitions pour représenter leurs intérêts à l'OMC, ce qui leur permet de profiter de ressources diplomatiques mises en commun. Il s'agit là, selon Narlikar, d'une motivation stratégique bien connue pour la formation de coalition (Narlikar, 2003). Deuxièmement, il existe quatre coalitions explicitement ou implicitement dédiées à la défense des intérêts des pays moins nantis : le Groupe ACP, le Groupe africain, le Groupe des PMA, et le Groupe des PEV. Dans ce contexte, ces pays font souvent d'office partie de certains groupes institués dans les organisations internationales ou à l'OMC, comme le Groupe ACP (institué par l'Accord de Cotonou) ou le Groupe des PMA (institué par l'ONU). Nous aborderons ce type de coalition plus loin dans ce chapitre, mais convenons déjà que l'appartenance à ces groupes sur la base de critères objectifs (indicateurs de croissance ou de niveau de vie, critères géographiques, etc.) est à la source d'une grande part de l'appartenance croisée des pays plus marginalisés.

Quant aux *leaders* du Sud global, ils ne semblent pas tous suivre une stratégie d'appartenance croisée, comme le font l'Inde, l'Indonésie, le Pakistan et l'Afrique du Sud. Le Tableau 4.1 révèle que le Brésil, lui-même au cœur de la fondation du G20, ne possède que deux affiliations (le G20 et le NAMA11). Cela met d'ailleurs en lumière une autre particularité de l'appartenance croisée des pays aux coalitions du Sud global : certaines coalitions semblent plus exclusives. C'est surtout le cas du G20 et du NAMA11. Quatre membres du G20 ont une appartenance unique (le Chili, le Mexique, la Thaïlande et l'Uruguay) alors que six ont une appartenance double (l'Argentine, le Brésil, la Chine, l'Équateur, le Paraguay et le Pérou); près la moitié des membres du G20 partagent donc une appartenance simple ou double. Si l'on se penche sur le NAMA11, on constate quelque chose d'encore plus significatif qui révèle l'existence de cette classe « exclusive » de pays du Sud global : parmi les onze membres du NAMA11, neuf sont des membres du G20, seule la Namibie et la Tunisie font exception. Bien entendu, le G20 et le NAMA11 sont aussi formés de pays à appartenance croisée particulièrement dense, comme l'Indonésie, le Nigeria et la Tanzanie, mais les données que nous venons d'évoquer semblent tout de même indiquer une tendance à l'appartenance plus restreinte chez les membres du G20 et du NAMA11. L'appartenance

croisée de ces deux coalitions qui travaillent dans les deux secteurs de négociation les plus importants du cycle ouvre une piste sur leur complémentarité. Dans la section finale de ce chapitre, nous formulerons une hypothèse secondaire suggérant que la constitution d'une classe exclusive de pays du Sud global au niveau organisationnel aura des répercussions dans la dimension discursive de l'activisme diplomatique du Sud global.

Enfin, le Tableau 4.1 révèle la métamorphose du Groupe des amis de la boîte du développement (GABD) en Groupe des 33. Parmi les pays qui faisaient partie du premier groupe, seule la Malaisie n'a pas adhéré au G33, il s'agit donc d'un taux d'adhésion de dix-huit sur dix-neuf. La parenté du G33 avec le Groupe d'affinité commune semble aussi possible puisque sept des neuf membres de ce défunt groupe de négociation sont maintenant membres du G33. Cela indiquerait que les pays du Sud global qui étaient les plus activistes au début du Cycle de Doha ont réaligné leurs intérêts et leurs stratégies de manière concertées au cours des négociations afin de défendre les options des produits spéciaux (PS) et du Mécanisme spécial de sauvegarde (MSS) pour les pays en développement dans le Cycle de Doha, d'où l'émergence du G33. Cette hypothèse est plausible si on considère que la période d'activité du Groupe des amis de la boîte du développement et du LMG ne chevauche en aucun point la période d'activité du G33. Nous reviendrons sur cette hypothèse (secondaire) dans la dernière section.

#### **4.2 Les coalitions du Sud global**

Nous avons remarqué plus haut qu'il semble y avoir eu un changement de garde parmi les coalitions du Sud global à partir de la Conférence de Cancún : cet événement marque en effet la disparition du Groupe d'affinité commune et du Groupe des amis de la boîte de développement et l'émergence de plusieurs nouvelles coalitions, dont le G20, le G33, le C4 et le G90. Par ailleurs, ce changement de garde ne semble pas trop avoir modifié la dynamique des grandes coalitions de pays plus marginalisés comme le Groupe africain, le Groupe ACP, le Groupe des PMA et le Groupe des PEV. Nous verrons dans cette section s'il est possible de comprendre cette dynamique à partir d'une description plus poussée de chacun des groupes du Sud global.

#### 4.2.1. Le Groupe d'affinité commune

Ce groupe a émergé en 1996 en réaction à l'inclusion de quatre nouveaux enjeux (les liens entre commerce et investissement, l'interaction du commerce et de la politique de concurrence, la transparence des marchés publics et la facilitation des échanges) dans l'agenda des négociations de la Conférence ministérielle de Singapour. Par la suite, le groupe se concentra sur les enjeux de mise en œuvre (*implementation*) des accords du Cycle d'Uruguay. Selon Narlikar, « la résistance du Groupe d'affinité commune contre un nouveau cycle jusqu'à ce que les enjeux de mise en œuvre soient abordés a contribué significativement à l'impasse de Seattle et a aussi démontré que ce groupe ne pourrait plus être ignoré dans les négociations futures » (Narlikar, 2003 : 180)<sup>82</sup>. En préparation à la Conférence de Doha, le groupe a élargi sa liste de revendications pour inclure le traitement spécial et différencié et les autres demandes traditionnelles du Sud, ce qui fait dire à Amrita Narlikar qu'il s'agit d'un bloc classique, semblable, au niveau de sa forme, à ce que fût le G10 à l'aube du Cycle d'Uruguay. Le Groupe d'affinité commune a perdu de son importance avant la conférence de Cancún, peut-être face à l'émergence des nouvelles coalitions comme le G20, le C4 et le, ou peut-être par suite d'une fusion avec le G33, avec lequel il partage la majorité de son membership, comme nous l'avons souligné dans la section précédente.

#### 4.2.2. Le G20 sur l'agriculture

En se limitant à la documentation de l'OMC, on pourrait situer l'émergence du G20 dans les mois précédents la Cinquième conférence ministérielle en 2003, alors que ses trois *leaders* (le Brésil, l'Inde et la Chine) présentaient une proposition de négociation au comité de l'agriculture (document WT/MIN(03)/W/6). Or, si elles ont été ancrées depuis le début dans un contexte de négociation commerciale, les racines du G20 sont plus profondes qu'on pourrait le croire *a priori*. D'une part, il faut d'abord souligner que le G20 possède une forte composante latino-américaine, ayant compté jusqu'à 11 membres d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud (voir le Tableau 4.1), incluant notamment tous les membres du MERCOSUR. Habitué de traiter de questions multilatérales et de commercer entre nations latino-américaines, ces pays ont sans doute favorisé une certaine cohésion dans le groupe.

---

<sup>82</sup> Notre traduction : « The resistance of the LMG to the new round until the implementation issues were addressed contributed significantly to the impasse at Seattle and also demonstrated that the LMG could not be ignored in future negotiations ».

Mais, d'autre part, comprendre le déploiement du G20 en Asie et en Afrique implique aussi de regarder du côté de la croissance de la coopération commerciale entre le Brésil, l'Inde et l'Afrique du Sud depuis une dizaine d'années. Ce triangle stratégique nommé IBSA (pour *India-Brazil-South Africa*) collabore depuis 2000 à élaborer des accords commerciaux trilatéraux qui eurent l'effet de propulser le commerce entre ces pays vers des sommets jamais atteints auparavant. On rapporte par exemple que le commerce de l'Afrique du Sud avec le Brésil et l'Inde a augmenté de 268% de 1334% respectivement entre 1995 et 2005, et de 450% entre le Brésil et l'Inde (Taylor, 2007). Selon White et Skidmore, « en plus du commerce trilatéral et des liens politiques, les trois membres de l'IBSA visent à utiliser leur

**Figure 4.1 Logo du G20**



poids collectif afin d'influencer l'agenda global en faveur des pays en développement » (White et Skidmore, 2004 : 166)<sup>83</sup>.

En dépit de ces bases d'alliances ancrées dans des collaborations interétatiques hors OMC, nombreux sont les auteurs qui soulignent que d'importantes lignes de fracture existent au sein même du G20. La plus importante divise les pays exportateurs comme le Brésil et l'Argentine qui plaident pour une libéralisation du secteur de l'agriculture et les pays importateurs comme le Mexique et l'Inde qui revendiquent des mécanismes permettant de mettre à l'abri certains secteurs de leur agriculture (Narlikar et Tussie, 2004 ; Taylor, 2007). Le Tableau 4.2 présente les données d'exportation et d'importation agricole de huit pays membres du G20.

<sup>83</sup> Notre traduction : « Along with trilateral trade and political ties, the three members of IBSA aim to use their collective weight to influence the global agenda in favour of developing countries issues ».

**Tableau 4.2 Valeur des exportations et des importations agricoles de huit pays du G20**

	Valeur des exportations agricoles en 2006*	Valeur des importateurs agricoles en 2006
<b>Pays exportateurs net</b>		
Argentine	21 333	1 396
Brésil	39 528	5 899
Inde	14 412	7 840
Afrique du Sud	5 022	3 687
<b>Pays importateurs net</b>		
Chine	32 543	51 653
Mexique	14 694	18 461
Pakistan	2 210	4 131
Philippines	3 075	3 719

\* En millions de USD.

Source : OMC, 2008.

Une autre ligne de fracture prend forme entre les grands pays du G20 (Inde, Brésil, Chine, etc.), qui pourraient mieux assumer les exigences d'une libéralisation accrue du secteur de l'agriculture, et les plus petits (Bolivie, Cuba, etc.) qui auraient plutôt avantage à limiter l'ouverture de leur marché par le biais, par exemple, d'un traitement spécial dans un éventuel accord sur l'agriculture. Il semble que ces deux lignes de fractures soient négociées au sein du G20 par l'élargissement de la base des revendications afin d'inclure et d'équilibrer les préférences de tous (Narlikar et Tussie, 2004). Pour reprendre la terminologie de Narlikar (2003), le G20 est un « bloc à enjeu spécifique » qui emploie une stratégie distributive dans l'élaboration de son programme de négociation, c'est-à-dire qu'il préfère allonger sa liste de revendications plutôt que de perdre des membres qui se sentiraient exclus par un agenda trop restreint. Il faut d'ailleurs ajouter que le G20 revendique plus qu'une simple réforme du secteur de l'agriculture et se perçoit aussi comme le vecteur d'une restructuration du commerce mondial autour d'une meilleure participation des pays du Sud. Cette singularité, qui sera explorée en détail dans notre étude de la dimension discursive de l'activisme diplomatique du Sud global, attire sans doute des partisans dont les intérêts strictement commerciaux les rapprocheraient plus objectivement de la ligne de négociation du G33.

#### 4.2.3. Le G33 sur la sécurité alimentaire

Contrairement au G20 qui s'est imposé dès son entrée en scène, le G33 eut un parcours plus sinueux entre 2001 et 2005, jusqu'à ce qu'il devienne l'un des principaux interlocuteurs des négociations. Le G33 connut une première vie sous le nom de « *Friends of the Development Box* », alors qu'il revendiquait à Seattle et Doha une plus forte institutionnalisation du traitement spécial et différencié. Le terme de « boîte du développement » ne fut toutefois jamais inscrit dans les textes formels de l'OMC, et le groupe du même nom ne subit que des revers en essayant d'imposer ce concept (Narlikar, 2003 ; Bridges Weekly Trade, 7 février 2002). À Cancún, 17 des 19 membres des amis de la boîte du développement (voir Tableau

**Figure 4.2 Logo du G33**



4.1), avec le concours d'une vingtaine d'autres pays, mirent sur pied le G33 et modifièrent leur terminologie afin de revendiquer des clauses sur les Produits spéciaux et le Mécanisme spécial de sauvegarde dans le futur accord sur l'agriculture. Ce n'est que lors de la négociation du *Cadre de juillet* de 2004, grâce au rôle de l'Inde dans les *Five Interested Parties*, que ces enjeux prirent une certaine importance dans l'agenda des négociations. Il faut d'ailleurs mentionner que l'arrivée de l'Inde et de la Chine

dans le groupe en 2003, au moment où celui-ci se reconstituait en G33, est sans doute un élément crucial dans sa montée en puissance.

Les pays du G33 sont pour la plupart des pays dont l'agriculture occupe une part considérable de la population. Dans un tel contexte, la moindre variation du prix des aliments ou des flux d'importation ou d'exportation peut avoir un impact considérable sur les communautés rurales et, par conséquent, sur l'économie de l'ensemble d'un pays. À l'instar du G20, on peut concevoir le G33 comme un « bloc à enjeu spécifique », à la différence que le G33 déploie ses énergies dans un sous-secteur (PS/MSS) de l'enjeu plus large qu'est l'agriculture. Enfin, il est important de noter que ce sont les négociations au sujet de ce sous-secteur qui ont fait dérailler le Cycle de Doha à l'été 2008 (*Bridges Weekly Trade*, 7 août 2008).

#### 4.2.4. Le C4 sur le coton

Le Cotton four (C4) est également une coalition dédiée à un sous-secteur des négociations sur l'agriculture. Dans la foulée d'une plainte déposée par le Brésil contre les États-Unis concernant les subventions sur le coton<sup>84</sup>, quatre pays ouest-Africain déposèrent en mai 2003 une proposition de négociation visant à accélérer les négociations sur le coton et à abolir rapidement les politiques occasionnant des distorsions sur les marchés mondiaux (document TN/AG/GEN/4). Il est intéressant de constater que les quatre pays en question – des pays parmi les moins avancés et qui possèdent peu de ressources diplomatiques – furent aidés par l'organisation non gouvernementale genevoise *IDEAS Centre*<sup>85</sup> qui se présente comme « une organisation indépendante à but non lucratif dédiée à aider les pays à faibles revenus à intégrer le système commercial mondial »<sup>86</sup>. L'ONG accomplit cette mission en faisant bénéficier les pays en développement de son expertise. Par ce transfert de capacité, *IDEAS Centre* permet à ces pays d'exploiter les possibilités inhérentes aux mécanismes légaux et procéduraux que procure le statut de membre à l'OMC (Canet et Audet, 2005 ; Audet, Canet et Duchastel, 2006). Il s'avère que cette alliance perdure aujourd'hui et qu'elle continue de travailler sur le projet de libéralisation du secteur du coton.

#### 4.2.5. Le NAMA11

C'est lors de la Conférence ministérielle de Hong Kong qu'a été mise sur pied la coalition du 'NAMA 11' afin de lutter contre toute ouverture trop ambitieuse des marchés du Sud concernant les produits industriels et manufacturés (ce qui inclut les matières premières), secteur qui devrait aussi faire l'objet d'un traitement spécial et différencié sous la forme d'une réciprocité moins que complète dans les engagements des pays développés et des pays en développement. Le NAMA11 apparaît comme un groupe complémentaire au G20 en ce

<sup>84</sup> La plainte déposée en 2002 par le Brésil devant l'ORD, puis portée en appel par les États-Unis, a débouché sur la condamnation des subventions états-uniennes, jugées contraires à l'*Accord sur l'agriculture OMC, États Unis — Subventions concernant le coton upland — ab-2004-5 — Rapport de l'Organe d'appel, WT/DS267/AB/R*, 3 mars 2005 ([www.wto.org](http://www.wto.org)).

<sup>85</sup> *IDEAS Centre* est présidé par Arthur Dunkel, ancien directeur général du GATT, et géré par Nicolas Imboden, ex-diplomate et négociateur Suisse chargé de la coopération économique avec les pays en développement.

<sup>86</sup> *IDEAS Centre, Regional Integration. West and Central African Cotton Initiative at the World Trade Organisation (WTO)*, 2005 ([www.ideascentre.ch/cotton.html](http://www.ideascentre.ch/cotton.html)).

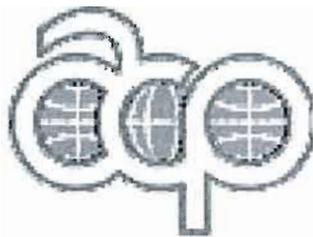
qu'il considère que l'avancement des négociations dans l'AMNA doit être conditionné par le déblocage des négociations en agriculture (*South China Morning Post*, 17 décembre 2005).

#### 4.2.6. Le Groupe Afrique-Caraïbe-Pacifique

L'origine du Groupe ACP remonte à l'époque du débat sur les tarifs préférentiels qui a marqué tant le GATT que la CNUCED dans les années soixante et soixante-dix. Le groupe fut institué par la Convention de Lomé (1975) entre l'Union européenne et les pays ACP. En 2000, l'Union européenne et le Groupe ACP signaient l'Accord de Cotonou qui fondaient les bases de la coopération économique entre les deux ensembles et encadrait le retrait progressif des accords préférentiels accordés aux pays ACP. On peut d'ailleurs remarquer qu'il s'est immiscé dans les négociations commerciales de l'OMC suite à l'Accord de Cotonou,

déposant depuis lors un nombre considérable de propositions et de communications. Bien que le groupe se mêle de l'ensemble des questions en négociation dans le Cycle de Doha, il se concentre surtout sur la question de l'érosion des préférences.

**Figure 4.3 Logo du Groupe ACP**



Il faut noter que le Groupe ACP appartient à une catégorie de coalition qui n'est pas répertoriée par Narlikar : les blocs de pays institués par des textes internationaux. En effet, si certains groupes semblent effectivement relever de la logique des blocs – réunir des pays exclusivement parmi les membres du G77 et aborder un large spectre d'enjeux de négociation – plusieurs d'entre eux constituent des coalitions « instituées de fait » à cause du statut de leurs membres dans une classification formelle issue de textes internationaux. Comme le Groupe ACP, le Groupe des petites économies vulnérables et celui des pays les moins avancés constituent des coalitions « instituées de fait ».

#### 4.2.7. Le Groupe des produits tropicaux

Définitivement classé parmi les blocs dédiés à un sous-secteur des négociations, le Groupe des produits tropicaux est constitué de pays de l'Amérique latine qui considèrent que les préférences commerciales accordés aux membres du Groupe ACP nuisent à certaines de leurs exportations de produits agricoles. Comme nous l'avons vu dans le Chapitre 1, le désaccord

entre ces pays et les pays bénéficiant de régimes préférentiels avec l'Europe a une longue histoire. Il semble qu'un compromis entre les deux groupes ait été trouvé lors de la ministérielle de Genève de juillet 2008, mais celui-ci reste conditionnel à la conclusion du cycle dans son ensemble en vertu de la politique de l'engagement unique qui englobe le processus de négociation (*Brigdes Weekly Trade*, 7 août 2008).

#### 4.2.8. *Le Groupe africain*

Ceux que Narlikar appelle les « blocs à base régionale » ne semblent pas avoir fait preuve d'une grande implication dans les négociations du Cycle de Doha, à l'exception du Groupe africain. Pourtant, contrairement au CARICOM, au MERCOSUR ou à l'ASEAN, le Groupe africain n'est pas issu d'un accord régional de libre-échange ou de coopération économique, mais plutôt d'une organisation interétatique de nature politique : l'Union africaine. Peut-être Amrita Narlikar fournit-elle une explication à ce phénomène en affirmant qu'un groupe constitué sur la seule base d'un accord de libre-échange se bute aux concurrences économiques internes, et qu'il faut miser sur d'autres intérêts communs pour qu'une coalition régionale puisse connaître un certain degré de cohésion (Narlikar, 2003 : 174-175). Dans le cas de l'Afrique, les intérêts communs mis de l'avant ont surpassés les concurrences internes. Ainsi, après avoir obtenu l'assurance que le traitement préférentiel serait protégé par un éventuel accord du Cycle de Doha d'une part et, d'autre part, l'adoption de *La déclaration sur l'ADPIC et la santé publique* lors de la Conférence de Doha, le Groupe africain a jeté son dévolu sur la question du traitement spécial et différencié ainsi que sur l'enjeu de la libéralisation du coton, que le C4 a réussi à mettre à l'agenda à partir de 2003 (Lce, 2007). Qui plus est, le Groupe africain parle souvent de concert avec le Groupe ACP, seulement trois de ses membres n'étant pas simultanément membres de ce dernier groupe (l'Égypte, le Maroc et la Tunisie), ce qui l'aide sans doute à définir ses revendications (voir Tableau 4.1).

#### 4.2.9. *Le Groupe des petites économies vulnérables*

Le titre de « petite économie vulnérable » (PEV) est institué par le paragraphe 35 de *La Déclaration de Doha*. Bien que Narlikar rapporte que le groupe fût formé avant de voir cette dénomination entrer dans les textes officiels de l'OMC, on peut considérer le Groupe des PEV comme un bloc « institué de fait » depuis 2001. Ce groupe soutient que les PEV font

face à des conditions et des défis spécifiques qui les distinguent même des pays les moins avancés (un seul membre du Groupe des PEV fait également partie de cette catégorie) et qui rendent le traitement spécial et différencié particulièrement important pour eux (Narlikar, 2003 : 182-183).

#### *4.2.10. Le Groupe des Pays les moins avancés*

Le troisième bloc « institué de fait » qui s'est organisé à l'OMC est le Groupe des pays les moins avancés (PMA). C'est l'ONU qui confère ce titre à 50 pays qui répondent à trois critères : un produit national brut *per capita* de 750 USD ; un faible score à « l'Indice composite du capital humain » (qui comprend des variables sur la santé, la nutrition, l'éducation, et l'alphabétisme) ; et un faible score à « l'Indice composite de la vulnérabilité économique » (qui comprend des variables sur la stabilité de la production agricole et de la production des biens et services, etc.) (UN-OHRLLS, 2008). Parmi les 50 PMA, 32 sont membres de l'OMC. Dans le cadre des activités de la CNUCED, ces derniers ont formé le Groupe des PMA lors de la préparation à la Conférence de Seattle (1999), mais ils participent peu à l'activisme diplomatique du Sud global par le biais de propositions ou de communications formelles déposées au nom du Groupe des PMA (voir Figure 4.1). Deux raisons expliquent peut-être cet état de fait. Premièrement, la plupart des PMA sont également membres du Groupe ACP ou du Groupe africain (seulement trois PMA ne sont pas membres de l'une de ces deux coalitions, ni d'aucune autre : le Bangladesh, Népal et le Myanmar). Deuxièmement, le Groupe des PMA joint sa voix à celles de ces deux dernières coalitions lors des propositions, communications et déclarations du G90.

#### *4.2.11. Le G90 et le G110*

Le G90 et le G110 introduisent aussi un nouveau type de coalition dans l'activisme diplomatique du Sud global : les grands blocs. Il ne s'agit pas seulement ici de rhétorique puisque ce genre de coalition semble avoir une utilité très précise dans l'activisme diplomatique du Sud global : affirmer une certaine cohésion entre les différentes coalitions qui, parfois, semblent se placer en contradiction l'une avec l'autre ou encore faire l'objet de marchandage de la part de pays développés qui tentent de scinder le bloc du Sud global. Alors que le G90, une coalition regroupant le Groupe des PMA, le Groupe africain et le

Groupe des pays ACP, se manifestait pour la première fois à Cancún, le G110 fut le produit d'une coalition encore plus large (le G90 + le G20 et le G33) qui émergea lors de la Conférence de Hong Kong. La logique de dualité Nord-Sud que présentait l'argumentaire tiers-mondiste semble refaire surface ici, comme l'exprime cette déclaration du Ministre du commerce indien Kamal Nath lors de la conférence de presse du G110 à Hong Kong : « cette association est poussée par le désir de voir s'arrêter la perpétuation des inégalités dans le commerce mondial. Celles-ci continueront d'exister à moins que nous présentions un front uni » (*South China Morning Post*, 17 décembre 2005)<sup>87</sup>.

#### 4.3 La typologie des coalitions du Sud global

Les coalitions du Sud global sont bien différentes des alliances que les pays en développement formaient avec des pays développés lors du cycle d'Uruguay. Les informations tirées des tableaux, figures et descriptions présentés ci-haut indiquent que les nouvelles coalitions sont différentes, à tout le moins, au niveau de leur *membership* et de leur durée. Suite à l'étude de la dimension discursive de leur activisme diplomatique, peut-être pourrions-nous également affirmer qu'elles sont différentes au niveau de leurs identités. Plusieurs coalitions possèdent d'ailleurs leur logo (nous les avons affichés dans la section précédente lorsque c'est le cas), signe que des identités se construisent. Quoi qu'il en soit, par rapport aux alliances du Cycle d'Uruguay, les différences qui existent dans les aspects organisationnels de ces coalitions nous incitent à reconsidérer la typologie élaborée par Amrita Narlikar (voir le Tableau 2.1 du Chapitre II). Dans les dernières sections, nous avons soulevé plusieurs pistes qui méritent d'être mises en lumière plus systématiquement ici. Nous proposons donc une typologie des coalitions du Sud global dans le cycle de Doha avec le Tableau 4.2.

---

<sup>87</sup> Notre traduction : « this bonding is driven by the desire not to preside any more over the perpetuation of inequalities in global trade. This will continue to happen unless we present a united front ».

**Tableau 4.3 Typologie des coalitions du Sud global dans le Cycle de Doha (adapté de Narlikar, 2003)**

Archétypes	Types de coalition	Coalitions
<b>Bloc</b> (pays en développement) (1 <sup>ère</sup> génération)	<i>Multi-enjeux</i>	Le <i>Like-Minded Group</i> .
	<i>À base régionale</i>	Le Groupe africain.
	<i>Institué de fait</i>	Le Groupe des pays ACP, le Groupe des PMA, le Groupe des PEV.
<b>Alliance</b> (mixtes ou pays en développement) (2 <sup>e</sup> génération)	<i>À enjeu spécifique</i>	Le Groupe de Cairns (continue d'exister)
	<i>À visées sous-sectorielles</i>	Le <i>Cotton 4</i> et le Groupe des produits tropicaux.
<b>Hybride</b> (pays en développement) (3 <sup>e</sup> génération)	<i>À enjeu spécifique</i>	Le G20 sur l'agriculture, le NAMA11, le Groupe des amis de la boîte du développement et le G33 sur la sécurité alimentaire.
<b>Grand bloc</b> (agrégation de coalitions)		Le G90 et le G110.

Mise en relation avec les informations recueillies dans les deux premières sections de ce chapitre, cette typologie révèle trois tendances de l'activisme diplomatique du Sud global dans le Cycle de Doha : le passage du modèle des alliances vers le modèle hybride chez les pays émergents, le renouvellement affirmé d'une diplomatie de bloc chez les pays plus marginalisés et la création de « grands blocs » de coalitions. Après avoir décrit ces trois caractéristiques, nous serons en mesure de proposer un nouveau schéma de la division du travail diplomatique du Sud global.

La première caractéristique de la nouvelle typologie est l'apparition des coalitions hybrides. Rappelons d'abord la distinction entre les blocs et les alliances qui caractérisaient la première typologie de Narlikar (2003). Les blocs se posent comme les représentants d'une option idéologique ou identitaire, ils réunissent exclusivement des pays du Sud et incluent généralement dans leur programme une large palette de prises de position sur la plupart des enjeux d'une négociation. Au contraire, les alliances sont souvent mixtes, les partenariats entre États y sont élaborés sur la base de principes pragmatiques et stratégiques, et leur visée se limite à un seul secteur de négociation, voir même à un sous-secteur. De plus, on peut

distinguer ces deux archétypes de coalition selon le moment de leur apparition sur la scène diplomatique du multilatéralisme commercial et ainsi poser l'hypothèse de l'émergence d'une troisième génération de coalitions. Narlikar et Tussie affirmaient récemment :

Alors que les coalitions de type bloc dominaient la diplomatie tiers-mondiste jusqu'au début des années 1980, les coalitions à enjeu spécifique [donc les alliances] sont devenues à la mode lors du Cycle d'Uruguay (partiellement suite aux échecs de la diplomatie des blocs). Les coalitions d'aujourd'hui comme le G20, ayant appris de leurs prédécesseurs, utilisent des éléments à la fois des coalitions de type bloc et des alliances à enjeu spécifique [...] Elles sont souvent limitées au monde en développement, survivent à leur enjeu d'intérêt, en viennent fréquemment à travailler avec plusieurs enjeux et sont attachées à l'idée commune que le monde en développement partage plusieurs problèmes et qu'il a besoin de les aborder collectivement (Narlikar et Tussie, 2004 : 957-959)<sup>88</sup>.

Le G20, le G33 et le NAMA11 représentent cette troisième génération de coalitions que nous avons nommées « hybrides » dans notre typologie des coalitions du Sud global. Plus haut, nous avons mentionné que le G20 et le NAMA11 rassemblaient une classe de pays plus « exclusive », c'est-à-dire des pays qui partagent moins d'appartenance croisée que la majorité des autres pays du Sud global. De plus, nous avons souligné que neuf des onze membres du NAMA11 sont aussi membres du G20. Les membres de cette classe exclusive sont aussi ceux qui participent le plus aux rencontres de la « chambre verte » ou aux réunions au sommet dont le groupe des *Five Interested Parties* qui ont négocié le *Cadre de juillet* de 2004 (É.-U., UE, Japon, Inde, Brésil) et le « nouveau *Quads* » (É.-U., UE, Inde, Brésil) de la Conférence ministérielle de Hong Kong. Vu les succès relatifs du Groupe café au lait et du Groupe de Cairns lors du Cycle d'Uruguay, il est compréhensible que des pays relativement importants du point de vue économique et politique optent pour une diplomatie à enjeu spécifique comme le proposent le G20 et le NAMA11. Ces deux nouvelles coalitions conservent toutefois le modèle du bloc en limitant leur *membership* aux pays du Sud, et dans

---

<sup>88</sup> Notre traduction : « while bloc-type coalitions dominated Third World diplomacy until the early 1980s, issue-based coalitions came into vogue in the Uruguay Round (partly as a reaction to the failures of bloc-type diplomacy). The coalitions of today, including the G20, having learnt from the failings of their predecessors, utilise some elements of both the bloc-type coalitions and the issue-based alliances (...) they are often limited to the developing world, outlive the issue of focus, frequently come to operate across issues, and are bound by a collective idea that the developing world shares several problems and needs to address them collectively ».

le cas du G20, on peut même penser que ce choix procède de la construction d'une identité, comme le démontrent son logo et son site Internet<sup>89</sup>. Quoiqu'il en soit, le fait qu'une classe plus exclusive de pays se soit constituée sur la base de coalitions hybrides et que celles-ci se soient imposées au plus haut niveau des négociations interroge le potentiel de division au sein des coalitions du Sud global. Étant constituées d'un groupe relativement limité de pays qui participent de manière limitée aux autres coalitions, ne peut-on pas penser que ces autres coalitions se sentiront mal représentées par le G20 ? L'analyse de discours qui sera entreprise dans les prochains chapitres devra se pencher sur la question de la légitimité du G20, et dans une moindre mesure du NAMAL1, dans sa qualité de représentant du Sud global.

Le passage du modèle des alliances à enjeu spécifique vers celui des coalitions hybrides touche aussi le groupe de pays qui a forcé le débat sur les Produits spéciaux et le Mécanisme spécial de sauvegarde, faute d'avoir réussi à imposer le terme de « boîte du développement ». Entre temps, d'ailleurs, ce groupe a plus que doublé son *membership* en formant le G33. Avec du recul, on comprend que le Groupe des amis de la boîte du développement fut la première coalition du modèle hybride et il est possible que cette longévité soit au cœur de l'identité que s'est bâtie le G33. Grâce à la présence de l'Inde dans le G33, ce groupe possède également une certaine voix au sein des *leaders* de l'OMC, et il fait donc face au même défi que le G20 à l'égard de sa position de leadership au sein du Sud global. Toutefois, puisque les membres du G33 démontrent une appartenance croisée plus forte, il est possible qu'il bénéficiât d'une légitimité plus forte. Il faudra toutefois explorer plus en profondeur le discours du G33 pour comprendre la place réservée aux autres groupes du Sud global dans ses revendications.

La deuxième caractéristique que révèle cette nouvelle typologie est la résurgence de la diplomatie de bloc chez les pays plus marginalisés. Après avoir consacré quelques développements à ce phénomène en abordant l'appartenance croisée du Groupe des pays ACP, du Groupe Africain et du Groupe des PMA dans une section précédente, nous constatons maintenant que les groupes démontrant cette tendance à l'appartenance croisée témoignent d'un retour à la diplomatie de type bloc qui caractérisait le Tiers-monde avant le

---

<sup>89</sup> [www.g-20.mre.gov.br](http://www.g-20.mre.gov.br)

Cycle d'Uruguay. En ce qui concerne le discours de ces blocs, il convient de se demander jusqu'à quel point la rhétorique et l'argumentaire tiers-mondiste sont-ils remobilisés ? Du même coup, la résurgence de la diplomatie de bloc semble se manifester sous une nouvelle forme qui était absente lors du Cycle d'Uruguay : les coalitions instituées de fait. Leur ancrage dans les organisations internationales comme l'ONU ou dans les traités internationaux comme l'*Accord de Cotonou* nous permet aussi de nous interroger sur les répercussions que cela peut avoir dans la formulation du discours et des arguments défendus.

La troisième caractéristique qui se dégage de l'analyse de la dimension organisationnelle de l'activisme diplomatique du Sud global effectuée dans ce chapitre est l'apparition de « grands blocs » qui se classent difficilement parmi les blocs de première génération du fait qu'ils se réclament d'un partenariat entre des coalitions plutôt qu'entre des pays. C'est le cas du G90 et du G110. D'une part, l'utilité stratégique de ces groupes pour le Sud global dépasse sans doute leur apport au niveau discursif ou symbolique puisque ceux-ci, du moins le G90, sont en mesure de participer aux négociations par le biais d'interventions formelles, comme le dépôt de propositions. Mais d'autre part, il y a fort à parier que leur existence est fortement porteuse de sens pour la cohésion et l'unité du Sud global. Il faut d'ailleurs mentionner que le G110 rassemble tous les adhérents du G77 membres de l'OMC. Les grands blocs semblent s'inscrire dans la résurgence générale de la logique diplomatique de bloc dont témoignent également l'appartenance croisée des pays marginalisés, l'émergence de la classe plus exclusive des pays émergents et la continuité de la mobilisation du G33.

Comment ces trois manifestations caractéristiques de l'activisme diplomatique du Sud global se répercutent-elle au niveau du discours ? C'est, entre autres, ce que nous voulons découvrir dans les prochains chapitres. Dans cette section, autant de questions ont été posées que d'informations nouvelles ont été apportées. C'est sans doute signe qu'il est temps de passer à la dimension discursive de l'activisme diplomatique du Sud global. Afin de guider l'analyse effectuée dans les prochains chapitres, nous redessinerons dans une dernière section le schéma de la division du travail diplomatique du Sud global et proposerons des hypothèses secondaires sur l'activisme diplomatique du Sud global.

#### **4.4 La division horizontale du travail diplomatique du Sud global**

Dans ce chapitre, nous avons apporté au moins autant de nouvelles questions que de nouvelles informations à propos de la dimension organisationnelle de l'activisme diplomatique du Sud global. En conséquence, il serait sage de permettre au lecteur comme au chercheur de faire le point de manière systématique sur ces nouvelles informations avant d'ordonner un peu les questions qui perdurent et qui devront faire l'objet de l'analyse du discours du Sud global. Ainsi, nous présentons ici les avancées de notre recherche sur la dimension organisationnelle du Sud global en procédant à partir de nos hypothèses de recherche, déjà formulées en introduction. Nous aborderons ensuite les pistes que nous avons dégagées dans ce chapitre afin de les soumettre à l'analyse du discours du Sud global.

*H1.- Le Cycle de Doha de l'OMC a donné lieu à l'émergence d'un acteur politique collectif et interétatique : le Sud global.*

Nous ne sommes évidemment pas encore en mesure de confirmer ou d'informer cette hypothèse. Les notions « d'acteur » et « d'activisme diplomatique » ont été conceptualisées en y distinguant une dimension organisationnelle et une dimension discursive. La dimension organisationnelle du Sud global, la seule que nous avons abordée jusqu'ici, démontre certainement une certaine originalité dans les pratiques de coalition des pays du Sud à l'OMC. Cette originalité est approfondie dans les prochains paragraphes. La présente recherche a également montré que, dans le cas du Sud global, la dimension organisationnelle n'est appréhendable que de manière limitée. Si notre analyse a pu ouvrir des pistes à l'étude du discours du Sud global, elle a aussi montré que certains aspects de l'organisation du Sud global sont inexplicables sans le détour par le discours. C'est dire que dans la suite de cette recherche, les deux dimensions de notre analyse se répondront l'une à l'autre : elles semblent plus profondément inter reliées que nous l'avions prévu. Notre première hypothèse ne pourra être abordée plus complètement qu'à la lumière des deux dimensions organisationnelle et discursive. Les prochains paragraphes témoignent encore davantage de cette interpénétration.

*H2.- En tant qu'acteur politique, le Sud global se distingue du Tiers-monde tant par sa dimension organisationnelle que par sa dimension discursive.*

Dans le premier chapitre de cette thèse, la notion de division verticale du travail a été mobilisée pour décrire la dimension organisationnelle de l'activisme diplomatique du Tiers-monde dans l'ordre économique d'après-guerre. Il s'agissait en fait de l'un des trois éléments caractérisant la dimension organisationnelle de cet activisme tiers-mondiste. La première caractéristique, disions-nous au premier chapitre, était son champ d'action : le choix de l'Assemblée générale de l'ONU pour légitimer le projet du Nouvel ordre économique international avait primé sur l'impératif de son opérationnalisation dans la réglementation. En comparaison, les Chapitres III et IV tendent à démontrer que le Sud global s'est surtout déployé à l'OMC et, cette fois, dans l'optique affirmée que des mécanismes réglementaires soient réellement institués dans le cadre multilatéral. On ne peut toutefois pas discriminer l'idée que la légitimation d'un nouvel « ordre » commercial soit à l'ordre du jour du Sud global suite à l'insistance de ces pays à la veille du lancement du Cycle de Doha pour entreprendre explicitement des négociations sur le développement, d'où l'intitulé de l'Agenda de Doha « sur le développement ».

Si ces explications sur le choix du champ d'action du Sud global ne confirment pas à elles seules l'hypothèse selon laquelle un acteur politique est né du Cycle de Doha (H1), elles permettent d'avancer d'un pas vers la constatation que la dimension organisationnelle du Sud global diffère de celle du Tiers-monde. Un pas supplémentaire peut d'ailleurs encore être fait si on considère le deuxième élément qui caractérisait le Tiers-monde : son remède au problème de la fragmentation. Au Chapitre I, nous disions que le Tiers-monde réussissait tant bien que mal à sauvegarder sa cohésion interne en ayant recours au marchandage des intérêts entre ses membres et par la construction d'une identité et d'une idéologie. Sans unité idéologique, le Tiers-monde n'aurait eu aucune base solide pour identifier ses intérêts partagés et pour justifier une stratégie activiste telle que déployée lors des années soixante-dix. Quant au Sud global, qui fait sans doute face aux mêmes écueils liés à la fragmentation, il semble à tout le moins témoigner d'une situation différente quant à l'ampleur de cohésion qui est recherchée : puisque le Sud global se déploie en une dizaine de coalitions différentes à l'OMC, la question de la cohésion n'apparaît plus dans le même cadre. Si « acteur collectif interétatique » il y a avec le Sud global, cet acteur ne peut plus complètement être appréhendé

par simple réfléchissement des formes organisationnelles du Tiers-monde. La question de la cohésion reste entière. Peut-être peut-elle être approché à partir du phénomène de l'appartenance croisée qui favorise sans doute l'émergence d'un terrain commun entre les coalitions. Ainsi, des moments forts de cohésion, comme le prouve l'épisode de Cancun, ont marqué l'évolution du Sud global, mais il reste que le problème de la fragmentation entre les coalitions est peut-être moins tabou que celle de la fragmentation au sein d'une même coalition, comme le G77 ou le GIPED. Notre troisième hypothèse, en ce sens, semble toujours tenir la route suite à ces premiers chapitres sur la dimension organisationnelle du Sud global, et nous entendons considérablement approfondir cette question par l'analyse de sa dimension discursive :

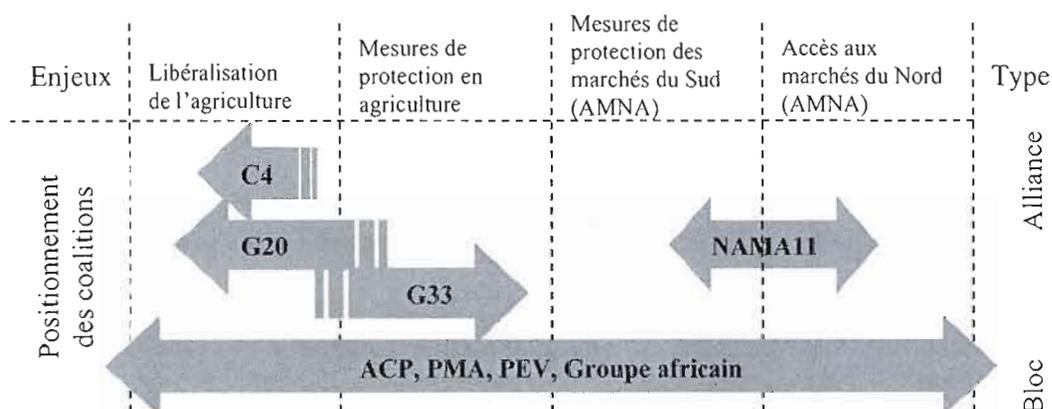
***H3.- Le discours du Sud global se caractérise à la fois par un certain niveau de cohésion et par des éléments de fragmentation et de contradiction.***

Ceci nous ramène d'ailleurs à la troisième et dernière caractéristique que nous avons soulevée à propos de la dimension organisationnelle du Tiers-monde : le type de relations entretenues entre les coalitions. C'est pour décrire cette facette de son organisation que nous avons élaboré le schéma de la division verticale du travail diplomatique du Tiers-monde. La verticalité, ici, renvoyait à une logique de délégation qui permettait à chaque coalition d'assumer un certain rôle dans les diverses étapes de la formulation idéologique et dans les nombreuses instances de représentation diplomatique du Tiers-monde. Dans la Figure 1.1 qui fût élaborée à cet effet, des fonctions de consultation et de représentation étaient séparées et attribuées à des coalitions dont l'appartenance en termes de membres se chevauche en grande partie : le bras politique qu'était le Mouvement des non-alignés agissait surtout au niveau de la consultation et de l'élaboration des grands principes qui guidait le G77, qualifié de bras économique, désigné pour représenter le Tiers-monde à la CNUCED et à l'ONU.

Le Sud global a-t-il développé son propre modèle de fonctionnement et de division du travail entre les coalitions? Sans que l'on puisse déjà établir définitivement la nature de celui-ci, il semble évident que l'activisme diplomatique du Sud global dans le Cycle de Doha a engendré

un nouveau modèle de division du travail diplomatique adapté aux coalitions que nous avons présentées dans ce chapitre.

**Figure 4.4** Modèle préliminaire de la division horizontale du travail diplomatique du Sud global



Ici, c'est l'horizontalité qui caractérise la division du travail diplomatique du Sud global puisque chaque coalition s'occupe de définir son agenda et de négocier sa réalisation dans le cadre multilatéral du Cycle de Doha. Certaines coalitions, nous l'avons vu, ont un agenda plus inclusif, comme les blocs institués de fait, par exemple, et d'autres se concentrent sur un seul enjeu, voire même un « sous-enjeu », mais, en définitive, toutes ces coalitions se représentent elles-mêmes dans le cadre de l'OMC. Les coalitions ne sont pas structurées dans une pyramide dont la base fournirait les idées, les priorités et les principes de négociation pour une minorité qui irait défendre ces idées, priorités et principes dans une instance déterminée. Ainsi on voit réapparaître ici l'enjeu de la fragmentation du Sud global sous une forme plus assumée, ce qui semble confirmer au moins en partie notre dernière hypothèse (H3).

Il faut souligner, toutefois, que cette schématisation de la division horizontale du travail diplomatique du Sud global est temporaire. Il est évident, d'abord, que l'activisme diplomatique du Sud global ne se limite pas aux enjeux d'agriculture et de l'AMNA. Mais cette figure est surtout également incomplète à cause de la nature des matériaux qui ont servi à la construire. Elle est basée sur la description que nous avons donnée des enjeux et des

prises de position des coalitions du Sud global (Figure 3.2), sur les tableaux concernant le *membership* des coalitions (Tableau 4.1), puis sur la typologie des coalitions du Sud global (Tableau 4.2). Toutes ces données relèvent de la dimension organisationnelle de l'activisme diplomatique du Sud global. Or, le postulat général de cette thèse est qu'il est impossible de comprendre l'activisme diplomatique du Sud global à l'OMC sans consacrer une analyse détaillée à sa dimension discursive. C'est notamment grâce à l'analyse de la dimension discursive de l'activisme diplomatique du Sud global que nous entendons mieux comprendre les forces qui participent la cohésion et à la fragmentation, ce qui nous ramène aux propos tenus au tout début de cette section concernant l'interpénétration des deux dimensions de notre analyse.

Nous formulerons quatre hypothèses secondaires afin de répercuter nos découvertes, aussi incomplètes soient-elles, dans l'analyse du discours à entreprendre dans les prochains chapitres. Les deux premières hypothèses secondaires sont directement issues de notre analyse de l'appartenance croisée des coalitions. Dans le premier cas, nous avons remarqué l'existence d'une « classe exclusive de pays du Sud global » qui semble avoir trouvé sa niche dans les coalitions de type hybride que sont le G20 et le NAMAI1. À ce sujet, nous avons également soulevé le problème pour ces coalitions que constitue leur statut de leader du Sud global, étant invitées à négocier au sein des instances informelles et quasi décisionnelles que sont les *Five Interested Parties*, le nouveau *Quads*, etc. Ce statut privilégié, avons-nous dit, demande à être légitimé et c'est peut-être au niveau du discours que cela peut se faire. Ainsi, nous formulons l'hypothèse secondaire suivante :

*HS1.- Une classe exclusive de pays s'est formée au sein du Sud global et tente à la fois d'imposer ses priorités et de légitimer sa position auprès des autres coalitions du Sud global.*

Une hypothèse apparentée semble découler d'une deuxième observation issue du Tableau 4.1 qui montre clairement une relation entre l'appartenance aux groupes du début du cycle (le Groupe d'affinité commune et le Groupe des amis de la Boîte de développement) et l'appartenance au G33. Ainsi, le G33 se poserait comme l'héritier des précurseurs plus

radicaux du Sud global. Or, le G33, comme le G20 et le NAMAI1, a éventuellement obtenu un rôle plus important au sein du Sud global à travers sa participation aux mêmes instances informelles et quasi décisionnelles que nous venons de nommer. L'hypothèse secondaire suivante mérite donc d'être approfondie :

*HS2.- Une classe plus radicale de pays s'est formée au sein du Sud global et tente à la fois d'imposer ses priorités et de légitimer sa position auprès des autres coalitions du Sud global.*

Lorsque, dans les deux hypothèses secondaires formulées ci-haut, nous faisons référence aux « autres coalitions du Sud Global », nous donnons l'impression que celles-ci forment un sorte de front commun plus ou moins cohérent et qui constitue la base immuable du Sud global. Peut-être cette représentation n'est-elle d'ailleurs pas fautive. La tendance à l'appartenance croisée des membres du Groupe Africain, du Groupe ACP et du Groupe des PMA tend à renforcer cette idée. Étant « institués de fait » (Groupe ACP, Groupe des PMA, Groupe des SVE) ou issues d'une alliance régionale (Groupe Africain), ces coalitions sont peut-être porteuses d'un discours plus prêt des institutions internationales ou accords multilatéraux auxquelles elles sont associées (Accord de Cotonou, ONU, CNUCED, etc). Nous formulerons en conséquence l'hypothèse secondaire suivante afin d'explorer les spécificités discursives des blocs de pays en développement dans l'activisme diplomatique du Sud global :

*HS3.- Les coalitions de type « bloc » présentent une forte cohésion discursive reflétant une certaine institutionnalisation du discours sur le développement dans les sphères internationales.*

Si cette tendance s'avère réelle, il conviendra de se pencher sur les facteurs qui assurent la cohésion dans le discours du Sud global. En effet, les trois hypothèses secondaires formulées ci-haut tendent toutes à souligner des sources potentielles de fragmentation du Sud global. Bien que cette dimension fasse effectivement partie de notre vision préliminaire du discours du Sud global (voir l'hypothèse principale H3), la proposition forte de notre thèse reste que le

Sud global constitue malgré tout un acteur collectif interétatique (hypothèse principale H1), ce qui implique un certain niveau de discursivité partagée. À cet égard, il convient selon nous de chercher les principes d'unité du Sud global au sein de la logique des « grands blocs » (G110 et G90), nouvelle catégorie de coalition selon la typologie élaborée dans ce chapitre (voir Tableau 4.4). Le retour d'une logique d'opposition entre le Nord et le Sud est peut-être caractéristique de cette cohésion discursive du Sud global.

*HS4.- Les grands blocs témoignent d'une cohésion de la discursivité du Sud global en ce qui a trait à ses priorités, à la légitimité des différentes coalitions et à son unité face aux pays développés.*

Passons sans tarder à la deuxième partie sur la dimension discursive de l'activisme diplomatique du Sud global. Il nous faudra dans un premier temps définir et opérationnaliser le concept de discours, se doter des outils méthodologiques appropriés, puis enfin présenter les résultats de l'analyse.

## CHAPITRE V.-

### LE DISCOURS, L'ÉNONCÉ ET LE TEXTE : ANALYSER LA DIMENSION DISCURSIVE DE L'ACTIVISME DIPLOMATIQUE DU SUD GLOBAL

L'une des principales innovations apportée par le Sud global avec le renouveau de son activisme diplomatique est sans doute sa production textuelle et discursive accrue. Il s'agit d'ailleurs d'une caractéristique remarquée par Amrita Narlikar lorsqu'elle discute des coalitions de la fin des années quatre-vingt-dix (bien que cette auteure n'explore pas la possibilité d'une recherche portant sur cette production textuelle) :

En suivant la portée croissante de l'OMC et l'intérêt public grandissant envers ses travaux, les coalitions aussi ont commencé à passer des sociétés secrètes de l'époque du GATT à un modèle plus publicisé. Celui-ci se manifeste dans des déclarations publiques de coalitions de pays en développement autrefois discrets, dans des rencontres au niveau ministériel et dans une certaine interaction avec des acteurs non gouvernementaux (Narlikar, 2003: 178)<sup>90</sup>.

Étudier la « dimension discursive » d'un phénomène social et/ou politique implique l'usage d'une définition du « discours » et un choix méthodologique sur l'approche retenue pour en faire l'analyse. Pour qui s'intéresse à la littérature des décennies soixante-dix et quatre-vingt sur le Tiers-monde et le développement, le choix du concept de discours éveillera peut-être quelques doutes : cette littérature, en effet, privilégie plutôt le concept d'idéologie lorsqu'il s'agit de rendre compte du projet tiers-mondiste. Comment l'analyse de discours du Sud global se compare-t-elle, comment se positionne-t-elle, face à l'analyse de l'idéologie du

---

<sup>90</sup> Notre traduction : « partly in keeping with the increasing reach of the WTO and the rising public interest in its workings, coalitions too have begun to change from the secret societies of the GATT days to more publicly prominent ones. This prominence manifests itself in public declarations by coalitions of erstwhile low-profile developing countries, meeting at the ministerial level, and at least some interaction with non-state actors ».

Tiers-monde? Ces deux objets théoriques, l'idéologie et le discours, sont-ils de même niveau? Nous retrouverons ce type de question en arrière-plan du présent chapitre puisque la priorité accordée à l'un ou l'autre de ces concepts constitue peut-être le principal enjeu de l'analyse du discours. Jules Duchastel a résumé cette problématique en parlant de deux « paradigmes » de l'analyse de discours (Duchastel, 1993).

Le paradigme de la production se penche sur les conditions de production et de reproduction des rapports sociaux à travers leurs manifestations langagières. Ici, l'analyse du discours implique une perspective interprétative du contenu « dont une des principales caractéristiques est d'ignorer le fonctionnement linguistique du discours et de ne considérer celui-ci que comme surface indicielle d'un autre niveau de réalité » (Duchastel, 1993 : 167). Le discours et l'idéologie, en ce sens, sont le reflet de l'activité sociale, politique et économique. L'école d'inspiration marxiste, tout comme plusieurs autres courants propres au paradigme de la production<sup>91</sup>, illustre bien cette proposition. Pour ce dernier, une perspective interprétative peut avoir accès à l'idéologie à travers l'univers des signes en général et des mots en particulier. Signes et mots sont conçus comme « reflets » et comme « réfraction » de la réalité en devenir et comme indicateurs sensibles des transformations sociales (Bakhtine, 1977 : 37). Le jeu de détermination entre la réalité sociale d'un côté, et les signes et l'idéologie de l'autre – donc entre l'infrastructure et la superstructure – procède selon « les lois de la communication sémiotique [...] directement déterminées par l'ensemble des lois sociales et économiques » (Ibid : 31). Dans son traité de philosophie du langage, Bakhtine opérationnalise ces propositions en recommandant d'étudier l'idéologie à la fois du point de vue de son contenu (les thèmes) et du point de vue de ses formes matérielles. C'est ce genre d'entreprise que représentent certains ouvrages que nous avons amplement cités dans le Chapitre I sur l'activisme du Tiers-monde, dont le plus éloquent est sans doute *The Emergence of the NIEO Ideology* de Graig Murphy où le Tiers-monde apparaît incontestablement comme un acteur politique, créateur de son idéologie et de son discours. Par exemple, Murphy affirme que : « nous pouvons comprendre pourquoi les leaders du

---

<sup>91</sup> Nous pensons notamment à l'école de la psychosociologie, représentée en France par Moscovici et ses continuateurs qui postule par exemple postulent qu'il existe une interrelation et une correspondance « entre les formes d'organisation et de communication sociale et les modalités de la pensée sociale envisagée sous l'angle de ses catégories, de ses opérations, et de sa logique » (Jodelet, 1989 : 45)

Tiers-monde parlent de leur 'droit à se développer selon leur propres intérêts' en envisageant l'idéologie du NOÉI comme une réponse à l'idéologie dominante et au système correspondant » (Murphy, 1984 : 3)<sup>92</sup>.

Le paradigme du langage offre une vision différente de l'objet qu'est le discours. Ici, on privilégie plutôt les phénomènes d'intersubjectivité médiatisés par le langage. Le discours y « acquiert, dès lors, un statut d'objet privilégié en vue d'accéder à la connaissance objective du social » (Duchastel, 1993 : 158) et on considère les manifestations langagières comme des systèmes de codes significatifs en eux-mêmes. On peut situer l'approche du discours élaboré par Michel Foucault au cœur de ce paradigme. Pour lui, l'enjeu n'est pas de connaître le jeu des déterminations entre la réalité sociale et le discours, mais de comprendre sa logique de fonctionnement propre, les règles de son appropriation et de sa transformation :

dans toute société la production du discours est à la fois contrôlée, sélectionnée, organisée et redistribuée par un certain nombre de procédures qui ont pour rôle d'en conjurer les pouvoirs et les dangers, d'en maîtriser l'événement aléatoire, d'en esquiver la lourde, la redoutable matérialité (Foucault, 1971 : 11).

Le discours est donc considéré comme objet du désir et comme une arme de lutte, il est dangereux et fait l'objet d'une « crainte sourde » qui justifie l'existence de procédures de contrôle du discours. Il faut, selon Foucault, prendre certaines décisions si l'on veut analyser le discours, parmi lesquelles on trouve la nécessité de « lever la souveraineté du signifiant » (Ibid : 53). En effet, le discours décrit par Foucault, ne traite « non pas des représentations qu'il peut y avoir derrière les discours, mais des discours comme des séries régulières et distinctes d'événements » (Ibid : 61). Au lieu des tendances dominantes et des idées partagées qui aiguillonnent l'action sociale dans une sociologie de l'idéologie, l'analyse de discours veut introduire le hasard, la discontinuité et la matérialité. Dans le champ sociologique du développement, on pourra se référer à *Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World* de Arturo Escobar (1995) qui décrit le discours du développement comme un appareillage d'objets, de concepts et de théories qui « colonisent la

---

<sup>92</sup> Notre traduction : « we can understand why third world leaders talk about their 'rights to develop themselves according to their own interests' by seeing the new order ideology as a response to the dominant ideology and the system of which it is a part ».

réalité » et qui « produisent du savoir concernant le Tiers-monde et exercent un pouvoir sur celui-ci » (Escobar, 1995 : 5 et 9).

On voit bien ici comment une forme pure du paradigme du langage peut impliquer des décisions méthodologiques ou des prémisses qui interdisent pratiquement l'utilisation de notions comme « le sujet » ou « l'acteur ». Or, il semble tout de même possible de se situer à la jonction des paradigmes de la production et du langage. C'est ce que proposent Gilles Bourque et Jules Duchastel en adoptant dans leurs travaux d'analyse du discours politique une définition du discours qui distingue la portée théorique et la portée empirique de cet objet (Bourque et Duchastel, 1988 et 1995).

Pour le bien de la présente recherche, nous avons aussi choisi d'aménager un terrain médian entre les deux paradigmes de l'analyse du discours. Notre principale préoccupation étant de profiter de la richesse des propositions de Foucault tout en réservant à l'acteur une place prépondérante dans l'analyse. Cela pose une série de questions qui feront l'objet de la première section de ce chapitre : comment l'acteur se situe-t-il par rapport au discours? Peut-on, suite au passage de Foucault dans le domaine de l'analyse du discours, réintégrer l'acteur? Peut-on encore lui attribuer des paroles, des représentations, une idéologie? Peut-on parler du discours du Sud global? Dans un premier temps, il s'agit d'identifier le cœur théorique de la dimension discursive du Sud global, d'explorer les différences de signification, de niveau et de portée des concepts de représentation sociale, d'idéologie et de discours afin de clarifier la place de l'acteur dans ces trois horizons sociologiques. Nous découvrirons alors le rôle-charnière que doit jouer le concept d'énoncé dans une analyse du discours qui réintègre l'acteur tout en conservant l'aspect objectif du discours. La deuxième section de ce chapitre, consacrée à définir l'énoncé impliquera donc de plus en plus un travail méthodologique d'opérationnalisation et d'élaboration d'une stratégie d'analyse du discours du Sud global. Ce travail de préparation à l'analyse, toutefois, ne sera complet qu'après avoir envisagé le rôle du texte par rapport à l'énoncé d'abord, par rapport au discours ensuite.

### 5.1 Représentation, idéologie et discours

La représentation, l'idéologie et le discours font tous trois références au domaine des idées. À cause de cette position commune qu'ils occupent dans les théories sociologiques, il est possible de considérer la représentation, l'idéologie et le discours – du moins dans une certaine mesure – comme les membres d'une même famille de concepts qui est présente, d'une manière ou d'une autre, dans la plupart des approches sociologiques. De cela, nous induisons deux constats. Il semble, d'une part, que les réalités empiriques et théoriques que ces concepts veulent exprimer (de manières différentes, bien sûr) soient si importantes pour la sociologie que leur exclusion de l'horizon conceptuel soit virtuellement impossible. Ils sont peut-être de niveaux différents tout en étant issus de problématiques sociologiques ou de projets théoriques apparentés. Il apparaît aussi, d'autre part, que certaines tensions existantes entre leurs fondements épistémologiques respectifs rendent leur utilisation dans une recherche sociologique assez délicate. Le concept de représentation se trouve au cœur de la structuration du champ de la sociologie ; il renvoie d'abord aux considérations sur la « conscience de soi » dans les traditions kantienne et hégélienne<sup>93</sup>, et il est éventuellement récupéré par la sociologie fonctionnaliste, l'École psychanalytique et la psychologie en général. Simultanément, les théories de l'idéologie s'abreuvent des mêmes traditions philosophiques tout en suivant la voie jusqu'au marxisme et aux premières sociologies de la connaissance, amenant du même coup un critère de conflictualité et d'historicité dans l'analyse (Mannheim, 1929). Beaucoup plus tard, au moment où les approches marxistes vivaient une crise et que l'on proclamait « la fin des idéologies » (Bell, 1966), le concept de discours fut mobilisé de manière à déplacer l'analyse vers la matérialité souvent oubliée du pouvoir. Dans un certain sens aujourd'hui, étudier le discours c'est en même temps répudier l'idéologie.

Il faudrait donc expliquer en quoi ces concepts sont familiers, et en quoi ils sont également différents. En nous inspirant du travail effectué par Gille Bourque et Jules Duchastel sur cette

---

<sup>93</sup> Par exemple, les écrits philosophiques de Hegel sur la dialectique intersubjective visent déjà à concevoir les mouvements par lesquels le sujet se représente d'abord en rapport à l'autre (l'objet), puis par rapport à la société dans son ensemble, mouvements qui fondent selon Hegel l'affirmation et l'ontologie du sujet dans la société (Clain, 1997).

question, nous tenterons de démontrer dans cette section que les concepts de représentation, d'idéologie et de discours constituent trois différents niveaux d'une même fonction sociale : la fonction symbolique universelle. On peut définir celle-ci comme « la matrice générale à partir de laquelle la société humaine et la pratique des acteurs sociaux sont représentées et interprétées » (Bourque et Duchastel, 1995 : 607). Nous montrerons l'existence d'un niveau universel (la représentation), d'un niveau formalisé (l'idéologie) et d'un niveau événementiel (le discours) et nous identifierons les principales répercussions de chacun d'eux dans la société et dans l'activité sociale et politique. Pour ce faire, nous mobiliserons amplement la pensée des principaux pères fondateurs de la sociologie ainsi que des auteurs qui ont activement contribué à la mise en lumière de cette fonction symbolique universelle.

#### *5.1.1. La représentation : intégration sociale et légitimation*

La représentation est la manifestation de la production symbolique d'une société ou d'un groupe au niveau des interactions sociales. Les interactions entre les acteurs individuels et/ou les acteurs collectifs sont orientés vers un jugement (une croyance ou une acceptation) des institutions et des structures sociales en place et contribuent à l'intégration sociale (la socialisation) de ces acteurs. Il s'agit du niveau le plus universel de la fonction de représentation symbolique : il est constituant de toute interaction sociale. Émile Durkheim et Max Weber ont respectivement montré les mécanismes d'intégration sociale et de légitimation qui existent à ce niveau.

Dans un article de 1898, Émile Durkheim établit une analogie entre les représentations individuelles et les représentations collectives et, par le fait même, entre la psychologie et la sociologie. Pour la sociologie, selon Durkheim, il s'agit de déterminer si les représentations collectives sont l'œuvre des réflexions autonomes et indépendantes de certains individus, ou alors du jeu des interactions et des paramètres sociaux qu'il est beaucoup plus complexe de comprendre. Durkheim opte pour la deuxième option : les représentations individuelles et collectives ne peuvent être pensées que par rapport à la totalité des éléments qui la partagent. Cette totalité évolue bien sûr au rythme de l'entrée en scène de nouveaux éléments ou de la sortie d'anciens :

c'est pourquoi la matière première de toute conscience sociale est étroitement en rapport avec le nombre des éléments sociaux, la manière dont ils sont groupés et distribués, etc., c'est-à-dire avec la nature du substrat. Mais une fois qu'un premier fonds de représentations s'est ainsi constitué, elles deviennent, pour les raisons que nous avons dites des réalités partiellement autonomes qui vivent d'une vie propre (Durkheim, 1898 : 20).

On reconnaît ici le Durkheim qui élabore l'une des premières définitions claires de l'objet de la sociologie. Pour lui, la représentation collective est extérieure aux individus (elle fait partie d'un « substrat ») et s'impose à eux (elles sont « partiellement autonomes »), ce qui correspond à la définition qu'il donne du fait social dans *Les règles de la méthode sociologique*<sup>94</sup>.

Comme c'est le cas avec la religion, la représentation collective constitue une réponse à la principale interrogation de l'œuvre de Durkheim: elle doit « être conçue comme une sorte de projection de normes et de valeurs sur lesquelles reposent l'intégration de l'individu à la société » (Boudon et Bourricaud, 1982 : 203). En d'autres mots, les représentations collectives participent à la socialisation des individus, c'est-à-dire, selon la définition de Guy Rocher, au « processus par lequel la personne humaine apprend et intériorise tout au cours de sa vie les éléments socio-culturels de son milieu, les intègre à la structure de sa personnalité sous l'influence d'expériences et d'agents sociaux significatifs et par là s'adapte à l'environnement social où elle doit vivre » (Rocher, 1969 : 105). Cette vision de la représentation collective comme vecteur de socialisation participe à une sorte de déterminisme de la pensée, elle désigne une imprégnation sociale qui oriente et aiguillonne « l'activité sociale », concept cher à un autre « père fondateur » qui viendra donner toute une autre dimension à la représentation.

Pour Weber, l'activité sociale possède un « sens » subjectif communiqué par l'agent ou les agents et qui s'oriente vers d'autres agents. Bien qu'à ce stade de l'explication, Weber ne parle nullement de représentation, l'accent mis sur le sens de l'activité sociale ouvre la voie à une théorie des représentations sociales. L'une des difficultés de son modèle est que la

<sup>94</sup> Durkheim affirme que l'objet de la sociologie doit être les faits sociaux, c'est-à-dire « des manières d'agir de penser et de sentir, extérieures à l'individu, et qui sont douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui » (Durkheim, 1977 : 5).

représentation et l'activité ne sont pas séparées, car l'activité inclut le sens que l'agent lui donne : Weber dira que « nous entendons par 'activité' un comportement humain [...] quand et pour autant que l'agent ou les agents lui communiquent un sens subjectif » (Weber, 1995 : 28). Ce sens subjectif, ou « motivation », est donc indétachable de l'activité, et Weber ajoute qu'il est toujours orienté vers autrui et le comportement attendu d'autrui, ce qui fait de l'activité sociale quelque chose d'intersubjectif et donc de collectif. Les premiers pas d'une sociologie compréhensive se font donc sur un plan « horizontal » : ils concernent les relations que les agents ont entre eux et permettent de décrire cette activité intersubjective sur la base du sens qui lui est conféré par les agents. Pour avoir une définition plus autonome de la représentation chez Weber, il faut se référer à ses explications des éléments sociétaux qui sont – pourrions-nous dire – plus « verticaux », comme les structures sociales et les institutions, et éventuellement le pouvoir. Il affirmera alors que :

ces structures [...] sont des représentations de quelque chose qui est, pour une part, de l'étant, pour une autre part du devant être, qui flotte dans la tête des hommes réels [...], d'après quoi ils orientent leurs activités; et ces structures comme telles ont une importance causale fort considérable, souvent même dominante, pour la nature du déroulement de l'activité des hommes réels (Ibid : 42).

L'État, par exemple, existe parce que les hommes en ont une représentation qui oriente leurs actions ; parce que, en d'autres mots, il s'agit d'un ordre auquel « les agents peuvent accorder une valeur légitime » en vertu de croyances rationnelles, selon des valeurs, des intérêts ou autres (Ibid : 72). Le concept de croyance (*Vorstellung*), dont Ricoeur affirme qu'il serait mieux traduit par « représentation » (Ricoeur, 1994 : 264), fournit donc une explication partielle aux phénomènes de domination. C'est la croyance en l'ordre légitime qui explique en partie (avec « le monopole de la contrainte physique » de l'État) que l'activité sociale se soumette aux mécanismes légaux et aux règles :

L'expérience montre qu'aucune domination ne se contente de bon gré de fonder sa pérennité sur des motifs ou strictement matériels, ou strictement affectifs, ou relevant strictement d'idéaux. En plus, toutes les dominations cherchent à éveiller et à entretenir la croyance en leur légitimité (Ibid : 286).

Selon Ricœur, c'est là l'apport fondamental du sociologue Allemand en ce qui concerne le concept de représentation : pour qu'un système de domination perdure, il doit y avoir croyance – ou plutôt acceptation – de sa légitimité. Pour Weber, tout phénomène de domination implique le problème de la croyance en la légitimité de cette domination. Au côté des fonctions d'intégration et de reproduction sociale attribuées par Durkheim à la représentation, Weber ajoute donc celle de légitimation de la domination.

Ainsi, au niveau de la représentation, la fonction symbolique universelle se caractérise par l'intégration et la légitimation. Elle concerne alors les interactions entre acteurs individuels et collectifs et englobe une large part de l'activité sociale, jusqu'à la croyance en la légitimité des institutions. Ici, nous effleurons d'ailleurs le deuxième niveau de la fonction symbolique universelle qui émerge lorsqu'il y a conflit sur la légitimation des institutions et fragmentation de l'intégration sociale.

### *5.1.2. L'idéologie : conflit et pluralité*

L'idéologie est la manifestation de la production symbolique au niveau du conflit entre les structures sociales et les forces de changement au sein de la société, c'est-à-dire les mouvements sociaux et autres acteurs collectifs. Une idéologie est un ensemble cohérent de représentations sur la répartition du pouvoir et de la richesse ou, plus largement, sur l'ordre social. Parce que les représentations se renvoient l'une à l'autre dans l'idéologie, nous disons que c'est le niveau le plus formalisé de la fonction symbolique universelle. Le concept d'idéologie entretient certainement un rapport avec les fonctions de socialisation et de légitimation que l'on trouve associées à la notion de représentation sociale. L'idéologie, toutefois, du moins dans la tradition marxiste, ne conserve ces fonctions qu'au prix de leur redéfinition à la lumière d'une conception de la société marquée par le conflit social et l'affrontement entre des entités plurielles. Avec le marxisme, on commencera à identifier les idées à une classe sociale et l'accent sera mis, comme l'explique Mannheim, sur le fait que « la structure de la société et de ses formes intellectuelles correspondantes varient avec les rapports entre les classes sociales » (Mannheim, 1929 : 32). Nous trouvons donc là une forme de la correspondance entre les acteurs sociaux et la production symbolique qui a fortement

orienté ce que Jules Duchastel appelle le « paradigme de la production » en analyse du discours (Duchastel, 1993).

Ainsi, les idées dominantes d'une société sont celles issues d'une classe dominante qui a les moyens de leur production, elles « ne sont pas autre chose que l'expression idéale des rapports matériels dominants [...] ce sont les règles de sa domination » (Marx, 1974 : 86). La loi, la morale, la religion et, en somme, toute cette « superstructure » que représente la production intellectuelle de l'homme, assurent la domination d'une classe sur une autre en répliquant le rapport de production inégalitaire au niveau idéologique. Face à l'idéologie bourgeoise, Marx et les auteurs marxistes ultérieurs recommandaient de constituer l'idéologie socialiste qui prônait et constatait l'inévitabilité de la dictature prochaine du prolétariat dans le rapport de production (Marx, 1978). Il y a donc dans le tableau que dresse Marx une résonance du conflit central de la société au niveau des représentations et des idéologies et il en résulte l'image d'une société divisée et polarisée selon le schéma des dominés et des dominants. L'idéologie est alors associée à un sujet en conflit, et le rôle d'intégration sociale que Durkheim attribue aux représentations collectives se retrouve ici reproduit à un autre niveau, celui de la classe sociale. En fait, en élargissant un peu la pensée de Marx, on peut affirmer que la fonction de socialisation des individus ou des acteurs sociaux est, dans un contexte de forte polarisation idéologique, en partie assurée par l'idéologie. Cette identification entre acteurs collectifs et idéologies conflictuelles se traduit par le principe de la pluralité des idéologies.

Bien que Marx ait mis ce phénomène en relief, c'est Karl Mannheim qui tira toute la signification épistémologique et méthodologique de l'émergence du concept d'idéologie telle que nous le comprenons ici. Dans le contexte d'une dispute entre différentes prétentions à la légitimité de la domination, il ne semble plus possible de définir une vérité valable pour tous. Chaque représentation, chaque idéologie n'est vraie que relativement à un acteur et à sa position sociale, et l'expansion et la diffusion de cette situation idéologique « conduisent finalement à un point où il n'est plus possible d'attaquer tous les autres comme idéologiques sans se placer dans la situation d'avoir à soutenir le même défi » (Mannheim, 1929 : 37). Comme le dit Habermas, « les idéologies sont indissociables de la critique de l'idéologie ».

(Habermas, 2005 : 34). C'est avec l'objectif méthodologique de distinguer parmi les idéologies que Mannheim introduit le concept d'utopie dans l'étude de l'idéologie. Il affirme qu'un « état d'esprit est utopique quand il est en désaccord avec l'état de réalité dans lequel il se produit » (Mannheim, 1929 : 63). Cet « état d'esprit » est alors orienté vers des objets n'existant pas encore et tend à passer à l'action pour ébranler les structures politiques et économiques existantes et qui traduisent une forme de domination et d'intégration. Pour sa part, l'idéologie est plutôt orientée vers la conservation de ces structures.

En conséquence, le thème de l'idéologie fait aussi apparaître d'une nouvelle manière la légitimation de la domination dont il est question avec Weber : l'utopie serait une forme de représentation qui conteste la légitimité de la domination et l'idéologie serait une forme de représentation qui défend la légitimité de la domination. Nous comprenons mieux maintenant le rapport que le paradigme de la production établit entre signifiant et signifié, entre l'acteur et ses représentations, entre une force sociale et une idéologie. Si nous affirmons, même sous la forme d'une hypothèse, que le Sud global a un discours, c'est que nous situons la dimension discursive du Sud global dans un tel rapport. Cette structure d'appartenance du discours ou de l'idéologie à l'acteur nous semble inévitable pour le cas particulier que nous voulons étudier. Toutefois, les acteurs collectifs inscriront inévitablement leurs représentations et leurs idéologies formalisées dans une réalité « événementielle » sur laquelle ils auront peu de contrôle. C'est à ce niveau que doit être situé le discours.

### *5.1.3. Le discours : discontinuité et événementialité*

Le discours est le niveau événementiel de la fonction symbolique universelle. Il est la manifestation des représentations et des idéologies dans un « espace discursif », où il prend une certaine autonomie par rapport aux acteurs, où il devient porteur de contradiction, de discontinuité et de règles qui échappent en partie aux acteurs. Avec l'objet sociologique qu'est le discours, il devient de moins en moins évident de tracer une histoire des idées (intellectuelles) ou de chercher une continuité historique entre différentes idéologies formalisées. Le passage des représentations et des idéologies au niveau événementiel vient en effet déstabiliser, voir même effacer les frontières qui leur donnaient une certaine unité, elle-même vecteur d'intégration sociale, dans les niveaux universel et formalisé. Le discours fait

apparaître la fonction symbolique universelle dans un enchevêtrement de relations discontinues, d'objets matérialisés, de hasards, de frontières moins opaques et régulières, qui restent trop souvent inexplorées. C'est d'ailleurs le projet de Foucault que d'introduire la discontinuité, la rupture et l'événementiel dans l'analyse historique en traitant ces objets comme des faits de discours :

Avant d'avoir affaire, en toute certitude, à une science, ou à des romans, ou à des discours politiques, ou à l'œuvre d'un auteur ou même à un livre, le matériau qu'on a à traiter dans sa neutralité première, c'est une population d'événements dans l'espace du discours en général. Ainsi apparaît le projet d'une description des événements discursifs comme horizon pour la recherche des unités qui s'y forment (Foucault, 1969 : 41).

On trouve dans cette citation deux notions qu'il convient de mieux définir et articuler pour le bien de notre entreprise qui, répétons-le, consiste à aménager un terrain médian entre les paradigmes de la production et du langage en analyse du discours. Il s'agit d'une part de cet « espace du discours en général » et, d'autre part, des « événements discursifs ».

Ce travail de médiation entre les paradigmes a été entrepris avant nous par Gilles Bourque et Jules Duchastel, notamment en ce qui a trait à l'espace du discours ou « espace discursif ». Caractéristique de la modernité politique et de ses institutions démocratiques, l'espace discursif dépend en bonne partie de la généralisation des moyens de communication et de diffusion de l'information. Bourque et Duchastel affirment que la modernité politique suppose « la formation d'un espace séparé au sein duquel le pouvoir est discuté. La discussion du pouvoir et de la production d'appareils spécialisés constitue le fondement même de toutes les formes possibles de la discursivité politique » (Bourque et Duchastel, 1988 : 19). Cet « espace discursif » serait notamment le lieu où s'affrontent les idéologies qui se disputent des conceptions opposées de la légitimation du pouvoir dans la société. Étant donné la pluralité des idéologies et des représentations qui évoluent dans l'espace discursif, celui-ci se présente de manière contradictoire, conflictuelle et segmentée. Les acteurs tentent d'y imposer une idéologie, mais sont paradoxalement incapables de contrôler leur message entièrement parce que le mode d'intervention dans l'espace discursif est le discours et que celui-ci possède ses propres lois et sa propre logique. La conquête de l'espace discursif est

donc elle-même un enjeu de pouvoir pour les acteurs, mais c'est un enjeu qui n'est jamais tout à fait gagné ou perdu.

Il faut donc aussi s'intéresser aux « lois » du discours et de la discursivité, ce que fait Foucault en abordant un certain type d'analyse : il s'agit d'interroger et de décrire l'apparition des énoncés à tel endroit à tel moment, cette apparition étant considérée comme un événement singulier. Quelles sont donc les conditions nécessaires à l'apparition d'un énoncé ou d'un discours? Quels autres énoncés et discours sont exclus par l'événement que constitue l'apparition de cet énoncé particulier? « Quelle est donc cette singulière existence, qui vient au jour dans ce qui se dit – et nul part ailleurs? » se demande Foucault (Ibid : 43). Le philosophe choisit d'étudier cette discontinuité dans l'univers du discours en abordant ce qu'il appelle les formations discursives, c'est-à-dire des suites d'énoncés qui trouvent leur unité « dans le système qui rend possible et régit leur formation » dans la pratique discursive (Ibid : 99). Ces formations discursives possèdent quatre niveaux ou « système » de règles interdépendants et s'inscrivant dans toute une hiérarchie de relations : la formation des objets de discours, la formation des modalités énonciatives, la formation des concepts et la formation des stratégies. Ce sont ces systèmes de règles qui président la dynamique des formations discursives dans l'espace discursif. Nous les abordons successivement ici sous la forme des opérations d'analyse qu'ils nécessitent.

Premièrement, il s'agit de comprendre comment apparaissent de nouveaux *objets de discours*, dans quelles conditions, selon quelles règles, etc., ou comment ils disparaissent. Les conditions d'apparition d'un objet sont nombreuses et lourdes – un objet n'apparaît pas n'importe où n'importe quand, « il existe sous les conditions positives d'un faisceau complexe de rapports » (Ibid : 65). Les objets du discours seront donc définis en les rapportant aux règles de leurs conditions d'apparition historique, aux pratiques discursives comme lieux de leur formation et de leur déformation, ce qui fait apparaître le discours comme un ensemble de « pratiques qui forment systématiquement les objets dont ils parlent » (Ibid : 71). Deuxièmement, il faut aborder la formation des *modalités énonciatives*. D'une part, il convient de s'interroger sur les locuteurs possibles, capables de tenir un certain discours, et sur les locuteurs exclus, donc sur la différenciation hiérarchique qu'introduit un

discours. D'autre part, on doit se pencher sur les emplacements institutionnels du discours, sur toutes ces relations qui excluent et incluent les énoncés. Troisièmement, on doit situer les *concepts* véhiculés dans le discours dans « l'organisation du champ d'énoncés où ils apparaissent » (Ibid : 79), lequel champ se présente comme un enchevêtrement d'énoncés et de règles d'énonciation souvent incompatibles et contradictoires, mais qui s'imposent inévitablement, « selon une sorte d'anonymat uniforme, à tous les individus qui entreprennent de parler dans ce champ discursif » (Ibid : 87). Quatrièmement, à un niveau plus élevé, des discours donnent lieu à certains regroupements d'objets, des formations de théories, des types d'énonciation que Foucault appelle des *stratégies* et qui peuvent être abordées comme des instances de décision et d'appropriation du discours, ce qui nous ramène à l'enjeu de la conquête, sans cesse à recommencer, de l'espace discursif.

Ces quatre systèmes de règles décrivent le discours comme un objet mouvant, malléable et sans cesse en redéfinition, ce qui contraste significativement avec le concept d'idéologie que l'on a qualifié de « formalisé » en lui donnant apparence de stabilité. Ce que le discours garde de commun avec l'idéologie, c'est son lien avec le pouvoir. Pourtant, même ici, il y a une différence importante : alors que l'idéologie est un système de représentation qui légitime ou conteste la légitimité de l'exercice du pouvoir, le discours, lui, est une forme d'exercice du pouvoir. C'est pourquoi les acteurs qui luttent pour conserver ou transformer l'exercice du pouvoir n'ont d'autre choix que de s'investir dans l'espace discursif. Or, en faisant cela, ils s'exposent aux règles de la discursivité, ils ne choisissent pas toujours les objets du discours, doivent se plier à des modalités d'énonciations, se retrouvent face à des concepts qui cachent eux-mêmes des suites d'énoncés complexes parfois incontrôlables, et affrontent les stratégies d'appropriation du discours d'autres acteurs occupant différentes positions dans l'espace discursif. C'est pourquoi le discours n'est jamais entièrement contrôlé, ni contrôlable.

Nous touchons ici à l'objectif principal de cette section qui, rappelons-le, était de définir la place de l'acteur par rapport au discours. La question qui nous préoccupe est devenue la suivante : comment un acteur, armé de représentations et peut-être d'une idéologie, est-il en mesure de « s'investir » dans l'espace discursif? L'élément conceptuel qui répond à cette question a déjà été évoqué ici et là à travers les explications données sur le discours et ses

systèmes de règle : il s'agit de l'énoncé. L'énoncé est ce qui fait le lien entre l'idéologie ou la représentation des acteurs et leur engagement dans l'espace discursif. Bien que soumis aux règles de la discursivité, l'énoncé appartient, au moins au moment de son énonciation, à un acteur. L'énoncé est surtout ce qui se donne le mieux à l'analyse, il peut être considéré comme l'unité d'analyse de l'analyse du discours. En cela, il mérite une définition plus substantielle, ce à quoi est consacrée la prochaine section.

Mais il importe avant tout de conclure cette section sur quelques commentaires concernant ce terrain médian que nous avons aménagé entre les paradigmes de la production et du langage. Notre préoccupation était de trouver une articulation entre les concepts de représentations, d'idéologie et de discours qui permette de réitérer l'acteur dans l'analyse du discours sans perdre la richesse des propositions de Foucault. Pour ce faire, nous avons délimité trois niveaux de la fonction symbolique universelle. Le niveau universel, domaine des représentations sociales, assure la cohésion et l'intégration sociale des individus et des groupes tout en assurant une certaine légitimité aux structures du pouvoir dans la société. Le niveau formel, domaine des idéologies, introduit le conflit politique dans la société et fournit des bases d'intégrations sociales alternatives, comme les classes sociales, les mouvements sociaux et d'autres acteurs collectifs. Le niveau événementiel est le domaine du discours, il représente la mise en circulation d'énoncés dans un espace discursif soumis à des systèmes de règles qui tendent à déposséder les acteurs des énoncés qu'ils émettent. En somme, le lien de détermination entre les acteurs et les idéologies dans le niveau formel est fortement atténué dans le niveau événementiel. Ce lien est souvent discontinu et contradictoire dès lors que l'énoncé est soumis aux règles de la discursivité. En même temps, il existe une détermination inverse allant du discours vers l'idéologie et la représentation. Considérer le discours comme événement, tel que le demande Foucault, implique que les acteurs peuvent s'adapter aux nouvelles réalités de l'espace discursif en renouvelant leurs représentations et leurs idéologies. Éventuellement, c'est l'espace discursif qui sera réalimenté de nouvelles possibilités, de nouveaux événements d'énonciation. Cette détermination bidirectionnelle entre les niveaux universel, formel et événementiel de la fonction symbolique complète le tableau théorique que nous avons l'ambition de construire.

C'est consciemment que nous avons altéré la pensée de Foucault en élaborant ce schéma théorique. De manière très pragmatique, nous pouvons d'abord justifier cette adaptation en renvoyant à nos objectifs de recherche : le Sud global étant considéré comme un acteur, c'est le discours d'un acteur que nous entendons analyser. La forme pure de l'approche de Foucault, qui délaisse l'acteur-signifiant au profit des règles encadrant l'émergence des discours, nous interdisait une telle question. Pourtant, les « découvertes » de cet auteur sur la dynamique du discours nous semblaient trop importantes pour être ignorées, d'où le besoin d'une certaine systématisation du concept du discours par rapport à ceux de représentation et d'idéologie. Mais nous pouvons également justifier l'adaptation proposée ici en nous rapportant à une autre caractéristique des travaux de Foucault : l'horizon empirique et historique de son *archéologie du savoir* ne correspond pas à l'horizon de la présente recherche. Quand cet auteur veut étudier les formations discursives que sont la psychopathologie, l'économie politique, la grammaire, etc., il le fait sur des périodes couvrant parfois plusieurs siècles. Quant à l'analyse que nous proposons, elle s'étale à peine sur une période de sept années. Cette différence de l'horizon temporel des objets de recherche signifie-t-elle qu'il est interdit d'adopter une perspective du discours proche de celle de Foucault dans notre recherche? Avec la construction du cadre théorique exposé ci-haut, nous faisons le pari qu'une telle perspective est non seulement possible, mais surtout fertile.

## **5.2 L'énoncé comme unité d'analyse du discours**

En étudiant les théories de l'énoncé, nous faisons de nouveau face aux deux paradigmes de la production et du langage. Ceci n'est point surprenant dans le contexte où nous considérons l'énoncé comme l'intermédiaire entre l'idéologie et le discours. Pour les mêmes raisons qui viennent d'être évoquées pour justifier notre entreprise de médiation entre ces deux concepts, nous allons ici donner une définition de l'énoncé en deux volets. En fait, pour le formuler d'une manière qui représente bien notre préoccupation pour l'opérationnalisation des concepts utilisés dans cette thèse, nous dirons que l'énoncé possède deux dimensions. La première dimension est thématique et elle renvoie à l'intention des acteurs de porter une représentation idéologique dans l'espace discursif. La deuxième dimension est stratégique et relève plutôt de la dynamique de l'énoncé dans le discours et dans l'espace discursif. Ces

deux dimensions sont respectivement décrites, encore une fois, par Mikhaïl Bakhtine et Michel Foucault.

En affirmant que « l'énonciation est de nature sociale », Bakhtine (1977 : 119) reste fidèle à la perspective marxiste qui postule une correspondance entre une situation sociale et l'énoncé au sens large, correspondance que l'on traduit souvent par la détermination de la superstructure par l'infrastructure. L'énonciation, dira Bakhtine, est une « structure idéologique » (Ibid : 136), elle est un fragment de communication verbale ou textuelle appartenant à un groupe social donné, ce qui équivaut au principe fondamental du niveau formel de la fonction symbolique universelle : l'énoncé, comme unité d'analyse du discours, est identifiable à un acteur. L'analyse de l'énoncé devrait se faire, selon Bakhtine, en abordant deux de ses composantes de base : le thème et la signification appréciative. Le thème, d'une part, constitue le sens de l'énonciation, il est « l'expression d'une situation historique concrète ayant donné naissance à une énonciation » (Ibid : 142). D'autre part, l'énonciation accole au thème certains jugements de valeur, une « orientation appréciative » qui révèle plusieurs choses sur la position et le jugement par l'acteur d'une situation sociale (Ibid : 150). Le thème et l'appréciation offrent à l'analyse du discours une prise sur le contenu substantif du discours des acteurs, c'est-à-dire sur leurs idées, leurs priorités, leurs craintes, etc. C'est ce que nous appelons la dimension « thématique » de l'énoncé.

La dimension « stratégique » de l'énoncé renvoie des éléments apportés par Foucault. L'énoncé est alors abordé sous l'angle des règles de possibilité et d'existence qui régissent sa dynamique dans l'espace discursif. Foucault écrit que :

[cet ensemble de règle] forme le lieu, la condition, le champ d'émergence, l'instance de différenciation des individus ou des objets, des états de choses et des relations qui sont mises en jeu par l'énoncé lui-même; [cet ensemble de règles] définit les possibilités d'apparition et de délimitation de ce qui donne à la phrase son sens, à la proposition sa valeur de vérité (Foucault, 1969 : 126).

Dans l'exploration de cette dimension stratégique, Foucault nous convie à situer l'énoncé dans son champ énonciatif, c'est-à-dire à décrire les références à des énoncés antérieurs, l'exclusion de certains énoncés, l'ouverture à des énoncés ultérieurs et/ou le positionnement

face à des énoncés concurrents. L'espace discursif met donc l'énoncé en relation avec son passé, son futur et ses différentes possibilités. Dans l'analyse de sa dimension stratégique, il faut considérer l'énoncé comme un bien, comme une ressource qui est mise en jeu par le discours : « l'énoncé circule, sert, se dérobe, permet ou empêche de réaliser un désir, est docile ou rebelle à des intérêts, entre dans l'ordre des contestations et des luttes, devient thème d'appropriation ou de rivalité. [L'énoncé est] un bien qui est, par nature, l'objet d'une lutte, et d'une lutte politique » (Ibid : 145 et 166). L'énoncé est donc un objet paradoxal : il est stratégique puisqu'il fait l'objet d'une lutte au sein de l'espace discursif, mais il est aussi difficilement contrôlable par les acteurs.

Comme objet d'analyse, l'énoncé doit donc être considéré dans ses deux dimensions : il est porteur d'une thématique, d'une appréciation particulière de celle-ci et il est encadré par un ensemble de relations avec d'autres énoncés et de règles d'énonciation. L'énoncé ne correspond donc ni à la phrase, ni à la proposition, ni au paragraphe, ni au texte. Il peut prendre chacune de ces formes, mais ce qui le qualifie vraiment comme énoncé c'est la présence des dimensions thématique et stratégique. En revanche, c'est le texte, le paragraphe, la phrase et la proposition qui nous donne accès à l'analyse des énoncés et de ses deux dimensions.

### **5.3 Le texte comme horizon empirique du discours**

En fait, le texte et ses différentes parties, comme terrain de manifestation des énoncés, ne forment qu'un horizon empirique particulier de l'analyse du discours. Comme le fait Paul Ricœur, nous pourrions, afin de justifier notre intérêt envers le texte comme horizon empirique du discours du Sud global, commencer par distinguer entre la parole et le texte. Dans cette section, nous développerons cette distinction tout en posant la dernière pierre de notre construction théorique : le texte sera défini comme le vaisseau de l'énoncé à destination de l'espace discursif. Nous aborderons d'abord la nature commune de la parole et du texte afin de mieux en montrer les différences par la suite.

Pour reprendre Bourque et Duchastel, qui ont déjà fourni nombre d'intuitions que nous avons explorées dans ce chapitre, nous dirons que la fonction première du discours matérialisé sous

forme de texte est de déplacer « l'attention des idées vers les énoncés » (Bourque et Duchastel, 1995 : 613). Ainsi, les discours sous forme textuelle « sont considérés comme suites d'énoncés en langue, susceptibles d'être décrits et analysés » (Ibid). Cette définition permet surtout d'identifier des points communs aux actes de communication que sont le texte et la parole, celle-ci étant tout aussi bien porteuse d'énoncés en langue que celui-là. Qui plus est, texte et parole, si on accepte cette vue de Bakhtine, participent communément à un phénomène d'enchaînement de la communication :

En outre, l'acte de parole [...] est toujours orienté en fonction des prises de parole antérieures dans la même sphère d'activité, tant celles de l'auteur lui-même que celles d'autres auteurs [...] Ainsi, le discours écrit est en quelque sorte partie intégrante d'une discussion idéologique à une grande échelle : il répond à quelque chose, il réfute, il confirme, il anticipe sur les réponses et objections potentielles, cherche un soutien, etc. (Bakhtine, 1977 : 136).

Ainsi, parole et texte sont tous deux vecteurs d'énoncés en langue et d'événements ponctuels constitutifs d'une communication se tenant sur un temps plus long. Texte et parole, cependant, ne sont pas pour autant des équivalents complets.

Le texte, nous dit Ricœur, est un discours « fixé par l'écriture » (Ricœur, 1986 : 154). Il y a donc là une différence avec la parole, ne serait-ce qu'une différence de matérialité relevant de « l'inscription ». Or, cette matérialité a des conséquences qui vont au-delà de la simple conservation de la mémoire ou de l'efficacité de la communication, car écrire c'est aussi manifester une intention de « dire » qui est distincte par rapport au simple parler. Le texte, affirme Ricœur, représente un autre rapport du référentiel au monde : il s'agit d'un « rapport complexe de l'auteur au texte qui permet de dire que l'auteur est institué par le texte, qu'il tient lui-même dans l'espace de signification tracé et inscrit par l'écriture; le texte est le lieu même où l'auteur advient » (Ibid : 158). L'auteur « advient dans le texte » au sens où il s'impose dans l'espace discursif. Ceci est dû au fait que le texte a pour fonction d'être lu et que le dialogue qui s'installe alors entre auteur et lecteur est beaucoup plus abstrait, distant et imprévisible que dans le dialogue oral. Le texte, dès qu'il prend place dans l'espace discursif, est plus autonome que la parole dans le dialogue, il peut difficilement être repris et corrigé, il peut trahir son auteur ou être utilisé contre lui, et, tout cela, à une échelle bien plus grande,

dangereuse et puissante que la parole. Ricœur décrit cette distanciation, cette échappée du texte hors du contrôle de l'auteur, en formulant l'idée d'un « monde du texte » qui ouvre au lecteur des possibilités d'interprétation, de projection et même de réappropriation (Ibid : 125-129).

Reprenons les zones d'équivalence et de différence entre la parole et le texte en se rapprochant de notre définition de l'énoncé. On peut dire qu'un thème et son appréciation forment la dimension de l'énoncé qui émane d'une idéologie ou d'une représentation sociale. Mais nous avons aussi affirmé que cette seule dimension thématique est insuffisante pour définir complètement un énoncé. Nous pouvons maintenant ajouter ceci à cette proposition : au niveau de leur signification, un thème et une appréciation ne seront pas vraiment transformés selon qu'ils sont dits ou écrit. Dire ou écrire que « le Tiers-monde est injustement traité par les pays développés » ne présente pas de différence au niveau de la signification. Ce qui change dans ces différentes circonstances, c'est la dimension stratégique de l'énoncé, car l'énoncé en texte fera inévitablement face à des règles de discursivité différentes que l'énoncé en parole. Ainsi, l'action d'affirmer oralement devant le Conseil général de l'OMC que « le Tiers-monde est injustement traité par les pays développés » est très différente de l'action de mettre cette proposition en circulation dans un document possédant un numéro de référence attribué par le secrétariat de l'OMC et qui pourra par la suite être cité et mobilisé dans des énoncés ultérieurs, que ce soit par l'auteur lui-même, par ses alliés, voire même par ses adversaires. Si l'un ou l'autre (le texte et la parole), peuvent très bien faire l'objet de l'analyse du discours, nous opterons ici pour une analyse du discours ayant un corpus de textes pour horizon empirique.

Dans ce chapitre, nous avons successivement distingué les concepts de représentation sociale, d'idéologie et de discours en les décrivant comme trois niveaux de la fonction symbolique universelle. Cela nous a permis de situer l'acteur comme « émetteur dépossédé » de discours. Nous avons ensuite identifié en l'énoncé l'unité d'analyse primordiale de l'analyse du discours et défini celui-ci comme un complexe d'éléments thématiques et stratégiques circulant dans l'espace discursif. Enfin, nous avons déterminé que le texte s'avérait un horizon empirique essentiel pour cette conception de l'analyse du discours, car c'est lui qui

porte l'énoncé dans l'espace discursif au-delà du contrôle de l'acteur-émetteur : le texte est le vaisseau de l'énoncé. En somme, ce chapitre représente le cheminement d'un questionnement théorique relativement large et abstrait vers l'élaboration plus concrète et encadrée d'une possibilité de recherche sur la dimension discursive du renouveau de l'activisme diplomatique du Sud global. Dans les pages subséquentes, nous emprunterons le chemin inverse : nous partirons des données dans leur dimension la plus abstraite afin de reconstituer par les processus de description et d'interprétation ce qu'est le discours du Sud global. Il faudra d'abord décrire le corpus textuel faisant l'objet de l'analyse ainsi que la méthode l'analyse de ce corpus, ce à quoi sera consacré le prochain chapitre. Ensuite, c'est toute la description et l'interprétation des énoncés des différents groupes du Sud global, puis de leur discours plus large, qui feront l'objet des chapitres qui suivront.

## CHAPITRE VI.-

### UNE MÉTHODOLOGIE DESCRIPTIVE ET INTERPRÉTATIVE D'ANALYSE DU DISCOURS DU SUD GLOBAL

Analyser la dimension discursive de l'activisme diplomatique du Sud global requérait d'abord une définition relativement précise de cet objet qu'est le discours. Maintenant que notre définition du discours est acquise, il importe de concevoir une méthode pour « l'analyse » de cet objet. En sociologie, les principes phares de l'analyse ont longtemps été l'explication (dérivée des sciences de la nature) et la compréhension (identifiée notamment aux sciences historiques) (Ricœur, 1986). Or, avec l'émergence du discours comme objet sociologique, d'autres principes furent mis de l'avant. Il s'agit de la description et de l'interprétation. En introduction de ce chapitre, nous allons d'abord nous pencher sur ces deux principes d'analyse et montrer comment ils encadrent à tous les niveaux notre démarche d'analyse du discours du Sud global.

Foucault a lui-même proposé la description comme horizon méthodologique de l'analyse du discours (Foucault, 1969 : 41). Représentant un « nouveau domaine » offert aux chercheurs, la description des faits de discours apparaît comme une entreprise raisonnable et surtout préalable à toute prétention d'explication ou de compréhension. La description dont il est question concerne les mécanismes de la discursivité, les modalités d'énonciation, la formation des objets, bref tous les éléments qui contribuent à la formation d'un discours. Ce type de description a comme objectif de repérer, de situer, de marquer l'apparition des énoncés à tel endroit à tel moment, chaque apparition d'énoncé étant considérée comme un événement singulier. Dans notre démarche d'analyse, nous entérinons cette définition du principe de description, mais du même coup, il nous semble essentiel d'étendre la description de l'énoncé au texte.

Nous avons affirmé dans le chapitre précédent que le texte est un support empirique de l'énoncé : « le vaisseau de l'énoncé à destination de l'espace discursif ». Il importe ici d'approfondir cette conception en proposant une hiérarchie méthodologique entre ces deux éléments : pour décrire l'énoncé, on peut commencer par décrire le texte. Les modalités d'énonciation propres à l'espace discursif, ces « systèmes de règles de la discursivité », sont détectables aussi dans le texte (titre, formes d'énumérations, renvois bibliographiques à d'autres textes, choix des mots, etc.) et dans son environnement immédiat (par exemple : notice bibliographique accordée par le secrétariat de l'OMC, mode de diffusion du document textuel, identification de l'auditeur, lieu de l'énonciation, etc.). C'est pourquoi la description des énoncés commence par la description des divers niveaux du texte. Dans la première section de ce chapitre, nous allons déjà procéder à deux types de description du texte : la description du corpus textuel et la description (partielle) du lexique à travers la catégorisation des microdonnées (les mots) et des métadonnées (les conditions de production du texte). Dans le cas du corpus textuel, la description est aussi le corrélat d'un travail d'interprétation qu'il faudra bientôt expliquer et justifier. Dans le cas du lexique, la description présentera une manifestation statistique du corpus textuel, elle-même orientée par de multiples choix méthodologiques relevant également de l'interprétation. Dans le cas des énoncés, la description sera ancrée dans toute la démarche de recherche amorcée dès l'introduction de cette thèse avec la formulation d'hypothèses qui relèvent également d'un processus d'interprétation. C'est donc dire que nos deux principes d'analyse – la description et l'interprétation – sont complémentaires à tous les niveaux.

La description procède toujours à partir d'un choix qui relève toujours de l'interprétation. On peut définir l'interprétation comme le fait d'attribuer un sens à des objets (Duchastel et Laberge, 1999 : 55). Dans le cas présent, il s'agit d'attribuer un sens et une importance à des objets textuels comme des mots, des suites de mots, des textes et des énoncés que l'on veut décrire. En fait, tous les choix théoriques et méthodologiques effectués jusqu'ici, ainsi que ceux qui seront effectués dans la suite de la recherche, relèvent du système d'interprétation du chercheur. Le choix du texte comme horizon empirique de l'analyse du discours est déduit d'une définition particulière de l'énoncé, elle-même obtenue suite à l'élaboration d'une

distinction théorique ayant permis la conceptualisation de la notion de discours. Est-il nécessaire d'ajouter que c'est nous qui avons choisi d'utiliser la notion de discours afin « de profiter de la richesse des propositions de Foucault tout en réservant à l'acteur une place prépondérante dans l'analyse », projet qui est lui-même lié à notre conception du Sud global comme acteur politique? Évidemment, il y a là divers niveaux d'interprétation qui vont du plan plus local (découpage plus précis de l'unité d'analyse, sélection du corpus textuel, choix d'une méthode de catégorisation, etc.) au plan plus global (choix du paradigme, de la problématique de recherche, des hypothèses, etc.), et l'ordre de détermination entre ces niveaux est sans doute plus itératif que linéaire (Ibid : 65).

En somme, et c'est ce qui nous préoccupe au plan de la méthodologie, il y a omniprésence de l'interprétation, c'est-à-dire du travail d'attribution de sens à des objets par le chercheur, et cela a des impacts sur la prétention à l'objectivité de la recherche. Diverses attitudes sont dès lors possibles : on pourra s'enfoncer dans un relativisme absolu qui rejette toute possibilité d'objectivation de la connaissance produite par notre recherche; on pourra au contraire limiter au maximum les procédures nécessitant l'interprétation et se concentrer sur les opérations de description qui, au final, risquent de refléter l'image de notre objet sans y apporter d'élément d'explication ni de compréhension; on pourra enfin tenter d'assumer cette subjectivité du chercheur tout en essayant de l'encadrer le mieux possible et de manière transparente par la justification de chaque opération d'interprétation. Comme le proposent Duchastel et Laberge, il s'agit :

d'assurer la cohérence de la démarche et d'éclairer le cheminement qui va de l'observation du monde à son interprétation globale [...] [La recherche doit alors] proposer un modèle de compréhension, lui-même transitoire, susceptible d'être réimpulsé dans un nouveau processus de recherche et, ainsi, de nouveau confronté à l'empirie (Ibid : 64 et 65).

Cette dernière option nous apparaît plus raisonnable en ceci qu'elle permet à la fois d'entretenir une certaine aspiration à la connaissance de notre objet tout en nous soumettant un peu plus à l'impératif et au processus de falsification, critère ultime de scientificité selon Karl Popper.

Ce détour que nous venons d'emprunter sur le terrain de la sociologie de la connaissance nous amène à aborder plus concrètement les opérations d'interprétation qui se présentent dans l'analyse du discours du Sud global telle que nous l'avons élaborée. Tout au long de cette analyse nous demeurerons scrupuleux à l'égard des interprétations effectuées : nous tenterons à chaque moment de justifier nos choix, d'assurer la cohérence entre ceux-ci et de détailler rigoureusement la démarche poursuivie pour arriver aux résultats. Dans les prochaines sections, nous aborderons deux types d'opérations méthodologiques qui ont nécessité de telles interventions : la délimitation du corpus et les différentes catégorisations appliquées aux textes et à certains lexèmes du corpus. Trois types de catégorisation ont présidé à l'analyse du corpus : les divers niveaux de métacatégorisation, la microcatégorisation thématique et la microcatégorisation appréciative.

Avant de passer à toutes ces étapes, quelques mots sur les outils informatiques utilisés pour l'analyse sont nécessaires. De manière générale, admettons avec Duchastel que les outils informatiques permettent de « tirer profit des capacités de l'ordinateur pour formaliser certaines procédures et effectuer de manière très efficace des tâches complexes ou répétitives » (Duchastel, 1993 : 164). Le travail laborieux de comptage, de décomposition et de recomposition matricielle du corpus textuel est ainsi en partie sous-traité au logiciel informatique. Or, il faudrait cependant préciser que l'utilisation d'un logiciel informatique – dans notre cas le logiciel SATO (Système d'analyse de texte par ordinateur)<sup>95</sup> – a en partie déterminé les contraintes et ouvert les possibilités des opérations de manipulation des données, ce qui a des implications pour les principes de description et d'interprétation. La principale caractéristique de SATO est d'imposer la plus petite unité d'analyse possible : le mot. Il s'agit en quelque sorte d'une contrainte ou, à tout le moins, d'un choix qui a pour effet d'éliminer d'autres possibilités si l'on considère que d'autres logiciels auraient permis de découper les textes en phrases, paragraphes ou divers niveaux de segments de texte<sup>96</sup>. Mais considérons aussi les opportunités offertes par ce choix.

---

<sup>95</sup> Le logiciel SATO est libre d'accès via Internet à l'adresse suivante : [www.chaire-mcd.ca/sato/](http://www.chaire-mcd.ca/sato/). Il s'agit d'une initiative du Centre d'analyse de texte par ordinateur (Centre ATO) de l'UQAM ([www.ling.uqam.ca/ato/](http://www.ling.uqam.ca/ato/)).

<sup>96</sup> Les logiciels *In Vivo* et *Atlas.ti*, par exemple, proposent pour unité d'analyse des phrases ou des segments textuels pouvant être délimités par le chercheur. Il convient de noter que si le choix de l'unité

Premièrement, le choix du mot a pour effet une certaine objectivation du corpus textuel : ce n'est pas le chercheur qui identifie les segments de phrase à traiter, qui les délimite selon des critères devant eux-mêmes nécessairement être établis par des procédures d'interprétation. Une fois assumée comme choix méthodologique, l'unité d'analyse qu'est le mot a l'avantage d'être facilement identifiable sans l'intervention du chercheur; elle constitue une unité objective du texte. Deuxièmement, pour un même corpus, une plus petite unité d'analyse possible implique une plus grande occurrence de cette unité, ce qui rend possible et pertinente l'utilisation de méthodes statistiques et ouvre ainsi un espace considérable pour un type spécifique de description du discours (la description statistique). Dans un cas où des segments de texte délimités et catégorisés par le chercheur constitueraient l'unité d'analyse, les possibilités statistiques ne s'appliqueraient qu'aux catégories, elles-mêmes nécessairement en nombre réduit par rapport à la quantité de mots que contient un texte. Tout le potentiel des outils statistiques n'est vraiment libéré que lorsque le mot constitue l'unité d'analyse. Les possibilités de description statistique consistent notamment à calculer les fréquences de certains mots afin d'en déduire l'importance relativement aux autres et, ce, en fonction de la présence ou de l'absence d'une caractéristique du texte ou d'une variable tierce. Évidemment, les opérations statistiques ne peuvent constituer qu'un premier stade de l'analyse : si cela permet de décrire le texte d'une manière particulière et d'ouvrir des pistes pour l'interprétation, elles ne sont pas suffisantes pour tirer des conclusions générales sur le sens du discours. Nous entreprendrons une description statistique de notre corpus dans le prochain chapitre. Troisièmement, le traitement des mots dans le logiciel SATO nous donne accès à la phrase, au paragraphe et bientôt à l'énoncé tel que nous l'avons défini. Il est possible de partir de la plus petite unité pour reconstituer des unités plus grandes. Or, le contraire n'est pas évident : l'utilisation et le traitement de segments de phrase ne donnerait pas aussi facilement accès au mot, du moins dans sa manifestation statistique. C'est pour toutes ces raisons que nous avons fait le choix de partir du mot et d'utiliser le logiciel SATO pour tenter de

---

d'analyse (mot, phrase, segment, etc.) constitue déjà une opération d'interprétation, le travail de délimitation impliqué par le choix du segment textuel peut représenter des interprétations à répétition s'il n'est pas généré de manière automatique. Le choix du mot comme unité d'analyse épargne cette tâche au chercheur.

reconstituer les énoncés, de les décrire et de les interpréter dans cette analyse de la dimension discursive de l'activisme diplomatique du Sud global.

### **6.1 Le corpus textuel**

Le corpus textuel est l'ensemble des textes choisis pour l'analyse. Il constitue en quelque sorte l'échantillon des données discursives et il doit en conséquence répondre aux mêmes règles méthodologiques de validité externe et interne que n'importe quel autre échantillon. La validité externe « concerne la possibilité d'étendre les résultats obtenus sur l'échantillon à d'autres éléments, dans des conditions de lieux et de temps différentes » (Royer et Zarlowski, 2003 : 189). En d'autres mots, il s'agit de constituer un échantillon de textes qui soit représentatif de la « population », c'est-à-dire de tous les textes pertinents pour la recherche. Dans notre cas, la validité externe se traduirait par le principe suivant : les textes retenus pour la constitution du corpus doivent bien représenter toute la production textuelle du Sud global lors du Cycle de Doha de l'OMC. La validité interne renvoie plutôt à « la pertinence et la cohérence interne des résultats par rapports aux objectifs du chercheur » (Ibid). Le nombre de textes inclus dans l'échantillon, leur homogénéité et les rapports entre la méthode de sélection de ces textes et les questions de recherche sont des éléments qui ont un impact sur la validité interne du corpus.

Bien souvent, la validité interne d'un échantillon doit être négociée au détriment de la validité externe. Royer et Zarlowski mentionnent par exemple que l'hétérogénéité des éléments de l'échantillon peut bien servir la validité externe mais nuire à la validité interne. C'est alors au chercheur de justifier ses choix à partir des objectifs de la recherche, ce qui nous ramène d'ailleurs à l'omniprésence de l'interprétation, même à cette étape de constitution du corpus. Pour étudier le discours du Sud global nous avons formé un corpus textuel qui respecte le mieux possible les principes de validité interne et externe. Trois critères ont servi à sélectionner les textes : l'identité du locuteur, la publication du texte à l'intérieur d'un intervalle temporel défini, le support matériel du texte. Nous les abordons ici en prenant soin de les justifier, notamment à l'égard de la formulation que nous avons donnée à notre objet de recherche, soit « l'activisme diplomatique du Sud global dans le Cycle de Doha de l'OMC ».

### *6.1.1. Le critère de l'identité du locuteur*

L'identité du locuteur s'impose naturellement comme critère de sélection des textes. C'est le discours du Sud global comme acteur politique qu'il s'agit d'étudier ici, et c'est donc des textes produits par le Sud global qu'il fallait trouver. Or, en tant qu'acteur, le Sud global, du moins à l'OMC, prend une forme particulière : il se manifeste dans une série de coalitions de négociation qui possèdent leur identité propre. Comme nous l'avons vu dans les premiers chapitres de cette thèse, c'est d'ailleurs là un fait marquant de la dimension organisationnelle de l'activisme diplomatique du Sud global à l'OMC. Le Sud global n'est donc pas un seul locuteur, mais un ensemble de locuteurs. Ceux-ci ont été identifiés au Chapitre IV : le Groupe ACP, le Groupe africain, le Cotton4, le Groupe des amis de la boîte du développement, le Groupe d'affinité commune, le G20, le G33, le G90, le G110, le Groupe des PMA, le Groupe des PÉV et le Groupe des produits tropicaux. Tous les textes issus de ces groupes, à condition qu'ils répondent aux deux autres critères abordés ci bas, ont été intégrés au corpus textuel. De plus, au cours des opérations de recueil des textes, nous avons découvert des textes du G77, « bras économique du Tiers-monde ». Puisque ces textes répondaient également aux deux autres critères de sélection du corpus et puisque le G77 est aussi consacré aux négociations commerciales en dehors de l'OMC, nous les avons conservés.

Du point de vue du critère de l'identité du locuteur, l'organisation particulière du Sud global en plusieurs coalitions donne au corpus un caractère relativement hétérogène qui affecte autant la validité interne que la validité externe. Si on divise le corpus selon les locuteurs, on se retrouve avec plusieurs sous corpus dont la densité est répartie inégalement, ce qui affaiblit la validité interne du corpus. Nous pouvons justifier et/ou compenser cette situation de deux manières. Premièrement, comme nous venons de l'expliquer, l'hétérogénéité en question est due à la nature spécifique de l'objet qu'est le Sud global. Ainsi, on peut supposer que cette hétérogénéité prendra une valeur analytique importante au moment de considérer certaines hypothèses, notamment celles portant sur la fragmentation discursive du Sud global. Cette hétérogénéité peut être mise à profit si on la considère elle-même comme étant d'intérêt pour l'analyse du discours du Sud global. D'ailleurs, nous le verrons dans la prochaine section, l'hétérogénéité des locuteurs a constitué une base pour la catégorisation et l'analyse du

corpus textuel. Deuxièmement, et nous y reviendrons dans les prochaines pages, nous avons tenté d'équilibrer le mieux possible les sous corpus produits par les différents locuteurs en trouvant des manières d'augmenter la densité des sous corpus trop petits. Ces méthodes sont abordées ci bas.

### 6.1.2. *Le critère de l'intervalle temporel*

Le deuxième critère de sélection est celui de l'intervalle temporel et il se rapporte encore une fois à notre objet de recherche. Dès le début de ce travail, nous avons identifié le Cycle de Doha de l'OMC comme la période pertinente pour étudier le renouveau de l'activisme diplomatique du Sud global. Considérons ici les deux événements qui délimitent cet intervalle temporel. Le Cycle de Doha fut officiellement lancé avec l'adoption de *La déclaration de Doha* le 14 novembre 2001. Toutefois, il faut reconnaître que les négociations sur le lancement du cycle avaient commencé avant cela. La production textuelle significative des coalitions du Sud global dans les mois précédant la Conférence ministérielle de Doha témoigne de cette réalité. Nous avons donc décidé d'inclure les textes des locuteurs du Sud global à partir du mois d'août 2001 afin que le corpus soit représentatif des négociations et des compromis ayant permis le lancement du cycle, notamment les interventions ayant menées à la *Déclaration sur la santé publique et les ADPIC* obtenu grâce au Groupe africain. Quant à la limite « supérieure » du Cycle de Doha, nous faisons face à un autre problème puisque le cycle n'est toujours pas conclu et ne semble pas en voie de l'être dans l'immédiat. Il a donc fallu délimiter l'intervalle temporel du corpus selon un autre critère. Ce critère a en partie été dicté par des échéances n'ayant aucun rapport avec le Cycle de Doha : les échéances liées aux exigences du programme de doctorat de l'UQAM d'une part, et à la fin prochaine du financement reçu de la part du CRSH d'autre part<sup>97</sup>. Puisqu'il fallait commencer à travailler sur cette thèse et sur l'analyse du discours du Sud global, nous avons choisi de limiter l'intervalle temporel de l'analyse au dernier moment discursif significatif du Cycle de Doha : l'échec des négociations de Genève de l'été 2008. Par ailleurs, divers facteurs nous portent à croire que cet événement pourrait un jour être considéré comme l'avènement de l'échec définitif des négociations du Cycle de Doha. D'une part, la crise

<sup>97</sup> Les échéances du Programme de doctorat en sociologie de l'UQAM et la fin de la bourse de recherche doctorale accordée par le CRSH nous engageaient à terminer cette thèse avant le mois de mai 2009.

financière et économique ayant frappé à l'automne 2008 semble entraîner un retour de l'approche interventionniste contraire à l'esprit de libéralisation du programme de l'OMC. D'autre part, l'élection de Barak Obama à la Présidence des États-Unis pourrait également se répercuter dans une approche plus protectionniste aux États-Unis. Nous discuterons plus longuement de ces éventualités en conclusion de cette thèse. Pour l'instant, il suffit de comprendre le contexte de notre choix de découper le corpus sur la base de la période allant d'août 2001 à août 2008.

### *6.1.3. Le critère du type de support des textes*

Le troisième critère, le type de support matériel des textes, renvoie à la forme choisie par les locuteurs pour diffuser leurs textes. En cherchant à construire le présent corpus nous avons extrudé de l'Internet un grand nombre de documents textuels produits par le Sud global et prenant différentes formes.

Parmi cet ensemble, il faut d'abord distinguer les *communications*, qui véhiculent les positions officielles des coalitions auxquelles le secrétariat attribue une notice bibliographique. Il s'agit sans doute d'un des vecteurs institutionnels les plus utilisés par les coalitions du Sud global pour faire connaître leurs positions publiquement, bien que les communications soient souvent moins diffusées dans le public que les communiqués de presse, par exemple. Une catégorie apparentée aux communications est celle des *propositions*, également répertoriées par une notice bibliographique par le secrétariat de l'OMC. Il s'agit de documents plus précis à l'égard des positions des pays sur les enjeux en négociation, mais la proposition ne constitue pas un mécanisme forçant une négociation ou un vote de la part du Conseil général ou de la Conférence ministérielle (comme c'est souvent le cas dans les codes de procédures pour les Assemblées générales). Rappelons-le, les négociations multilatérales de l'OMC sont plutôt menées selon des « méthodes » de délibération diplomatique en petits groupes (souvent confidentiels) et la référence explicite des négociations est presque toujours les textes de compromis rédigés à l'initiative du Directeur général ou des directeurs des comités de négociation (sur l'agriculture, l'AMNA, etc.). Les propositions peuvent donc être considérées comme un type particulier de

communication et elles en possèdent toutes les caractéristiques matérielles (dont la notice bibliographique et la forme des documents).

Troisième catégorie de documents, la *déclaration ministérielle* est souvent (mais pas toujours) énoncée à l'extérieur du forum de l'OMC, dans une rencontre ministérielle se tenant dans la capitale d'un État membre et servant à faire le point sur l'état des négociations. Les déclarations ministérielles sont déposées au secrétariat de l'OMC pour fin de distribution aux délégations des pays tiers et reçoivent donc aussi une notice bibliographique. Bien que le mot « déclaration » apparaisse toujours dans leur titre, celles-ci sont considérées comme des communications par le secrétariat de l'OMC, et nous considérons donc qu'il s'agit d'une classe spécifique de communication que nous avons cru bon de distinguer des autres, comme nous l'avons fait avec les propositions. Cela est notamment justifiable par le fait que les déclarations ministérielles sont d'abord publiées et diffusées par les groupes eux-mêmes, avant leur dépôt au secrétariat de l'OMC. Dans certains cas, nous avons même observé un décalage de plusieurs semaines entre le moment où une déclaration ministérielle fut publiée et le moment où elle fut reçue par le secrétariat de l'OMC.

Il faut distinguer les déclarations ministérielles de la catégorie des *déclarations*. Celle-ci regroupe des textes prenant la forme de discours oraux rédigés à l'avance par la coalition. Ces déclarations sont toujours destinées à une instance de négociation de l'OMC, que ce soit au Conseil général, à la Conférence ministérielle, aux différents comités de négociation sur l'agriculture, sur les services, sur l'AMNA, etc. Certains groupes diffusent leurs déclarations au public et aux médias afin de faire connaître leurs positions sur les enjeux de négociation. Il y a sans doute une ambiguïté quant au statut de ces textes à l'égard de la distinction que nous avons élaborée entre la parole et le texte à la fin du chapitre précédent. Au-delà des caractéristiques communes de la parole et du texte comme manifestation discursive, il nous semble important de souligner que le fait de diffuser les déclarations dans l'espace discursif suppose une intention de communication particulière. Ainsi, nous avons observé que le logo des coalitions (lorsqu'il existe) est très souvent placé dans l'en-tête des déclarations, ce qui prouve que celles-ci ont fait l'objet d'une mise en page qui aurait été inutile si elles n'étaient pas destinées à être non seulement entendues, mais aussi lues. En suivant les idées de Ricœur,

on pourrait aller jusqu'à dire que cela indique une volonté « d'advenir en tant qu'acteur », de se situer explicitement comme acteur dans l'espace discursif. Les déclarations méritent en ce sens que l'on s'y attarde dans cette analyse du discours.

Les *communiqués de presse* constituent une cinquième forme de document textuel relevant des interventions discursives. Ceux-ci sont destinés aux médias et aux organisations non gouvernementales et visent donc à rendre publiques les positions générales des coalitions et à faire le point sur leurs demandes et sur les conditions et la progression des négociations. Ils sont généralement plus courts que les déclarations, mais aussi plus fréquents. Enfin les *lettres publiques* sont généralement adressées à une ou plusieurs personnes clairement identifiées et qui assument des charges importantes dans les négociations, comme les directeurs des comités sur l'agriculture, sur l'AMNA, etc., ou le Directeur de l'OMC lui-même. De la même manière que les communiqués de presse et les déclarations, elles sont distribuées aux médias et au public intéressé.

Notre corpus regroupe des communications, des propositions, des déclarations ministérielles, des déclarations, des communiqués de presse et des lettres publiques, soit toutes les formes de discursivité textuelle que nous venons d'identifier. Ce choix met en valeur notre espoir de trouver matière, dans ces textes, à reconstituer et décrire des énoncés, c'est-à-dire à identifier des thèmes, des appréciations de ceux-ci, ainsi que des modalités stratégiques d'énonciation, comme nous le formulons à la fin de Chapitre V. Toutefois, après avoir parcouru le contenu des textes, il est clairement apparu que la nature technique et ultra standardisée de la plupart des propositions allait révéler beaucoup d'information sur les positions de négociation des coalitions, mais très peu sur leur discours au sens où nous l'avons défini. C'est pourquoi nous avons décidé d'exclure les propositions *a priori*.

Il y eut toutefois quelques exceptions à cette ségrégation dans le but de pallier le problème de validité interne, mentionné plus haut, lié à la faible densité de certains sous corpus des locuteurs. Cette transgression visait à assurer à chaque locuteur un nombre minimum idéal de textes, que nous avons fixé à cinq. Ainsi, le Groupe des amis de la boîte de développement s'est vu ajouter une proposition, alors que le Groupe des produits tropicaux et le Groupe

d'affinité commune en ont reçu trois et quatre respectivement. Pour le Cotton4, nous avons inclus le long préambule de son importante proposition de Cancún afin de compléter sa participation au corpus. L'ensemble du corpus est donc constitué de 109 textes, présentant un total de 6197 lexèmes différents, dont la fréquence cumulée est de 154 840 occurrences. Les textes sont énumérés dans l'Appendice A. Dans la prochaine section, nous pourrions décrire le corpus plus en profondeur sur la base de la métacatégorisation.

Auparavant, il convient toutefois de décrire les sources où nous avons recueilli l'ensemble des textes. Ces sources, que l'on trouve toutes sur l'Internet, sont de trois types. D'abord, nous avons évidemment eu recours au site des archives de l'OMC *DocOnLine*, sur lequel nous avons pu trouver l'ensemble des communications et des propositions de l'Appendice A<sup>98</sup>. Ensuite, nous avons exploré les sites Internet des quelques coalitions qui possèdent un tel site, soit le G20, le Groupe ACP et le Groupe africain<sup>99</sup>. Enfin, les sites Internet de différentes organisations non gouvernementales ont été très utiles pour repérer l'existence de documents, ou même pour les obtenir. Mentionnons, entre autres, le site Internet de *Third World Network*, celui de *Focus on the Global South* et surtout celui du *Trade Observatory* tenu par l'*Institute on Agriculture and Trade Policy*<sup>100</sup> qui tient des archives libres d'accès sur les interventions du Sud global à l'OMC. Dans certains cas, à la manière de la technique de la « boule de neige », nous avons retracé des documents mentionnés dans des articles publiés sur les sites de ces ONG. Grâce aux informations fournies dans ces articles (titre d'un document, son numéro de référence, etc.), nous avons pu recueillir des documents en appliquant des critères de recherche plus précis dans les archives de l'OMC ou simplement sur le moteur de recherche *Google*.

## 6.2 La métacatégorisation

La catégorisation « consiste à juger de l'adéquation entre une chose et une valeur pouvant la représenter » (Duchastel, 1993 : 162). C'est généralement l'unité d'analyse choisie

<sup>98</sup> Voir *DocOnLine* (<http://docsonline.wto.org/>).

<sup>99</sup> Voir le G20 ([www.g-20.mre.gov.br](http://www.g-20.mre.gov.br)), le Groupe ACP ([www.acpsec.org](http://www.acpsec.org)) et le Groupe africain ([www.africa-union.org/](http://www.africa-union.org/)).

<sup>100</sup> Voir *Third World Network* ([www.twinside.org.sg/](http://www.twinside.org.sg/)), *Focus on the Global South* (<http://focusweb.org/>) et *Trade Observatory* ([www.tradeobservatory.org](http://www.tradeobservatory.org)).

préalablement que le chercheur catégorise : il peut s'agir de textes, de phrases, de segments textuels ou de mots. La catégorisation produit un découpage du texte entre plusieurs propriétés (qui peuvent être grammaticales, syntaxiques, thématiques, etc.), ce qui permet au chercheur de structurer l'analyse sur la base des catégories, d'apprécier l'importance de celles-ci, de mesurer leur cooccurrence, d'étudier leur contexte d'apparition et éventuellement d'interpréter la signification des données obtenues (Allard-Poesi et al., 2003 : 463). La catégorisation étant une opération fortement interprétative, il convient de toujours justifier les fondements de nos choix en cette matière. Dans cette analyse, nous avons catégorisé le corpus à deux niveaux. D'abord, une catégorisation fut appliquée aux métadonnées des textes qui composent le corpus, c'est-à-dire les conditions de production et de publication des textes (la date et le lieu de publication, le locuteur et le type de document). Les catégories concernées ici sont donc appelées « métacatégories ». Puis, nous avons appliquée une « microcatégorisation » à certains mots du corpus textuel, donc à des éléments de contenu que l'on peut qualifier de microdonnées (des lexèmes incarnant un thème ou une appréciation). Nous abordons la métacatégorisation dans cette section avant de décrire les deux étapes de la microcatégorisation dans les sections suivantes.

La métacatégorisation concerne les textes qui composent le corpus (par opposition au contenu et au lexique de ces textes). En catégorisant chaque texte selon son locuteur, par exemple, on peut par la suite séparer le corpus en sous corpus et étudier ceux-ci de manière indépendante, en comparer les lexiques, etc. En fait, grâce aux fonctionnalités du logiciel SATO, la création de sous corpus ouvre une multitude de possibilités d'analyse que nous pourrions décrire plus loin. Remarquons que trois des quatre métacatégorisations renvoient directement aux critères de délimitation du corpus abordées plus haut.

### *6.2.1. La métacatégorisation par date*

La catégorisation des textes selon leur date de publication constitue un premier type de segmentation du corpus. Ici, chaque date de publication constitue une catégorie différente et il existe donc presque autant de catégories que de textes (seules quelques journées ont vu plus d'un document être publiés simultanément dans l'histoire du Cycle de Doha). On trouvera une liste décrivant la date de publication de chaque texte dans l'Appendice A. L'utilisation

des dates dans l'analyse servira à montrer l'évolution et les variations chronologiques dans le discours en général et, plus spécifiquement, les variations des autres catégories (notamment des thèmes et des appréciations) au cours du Cycle de Doha.

### *6.2.2. La métacatégorisation par lieu*

La catégorisation des textes selon leur lieu de publication pourra servir à montrer des différences ou des ressemblances, dans les habitudes des coalitions, quant à la rédaction des textes. On pourra déterminer les différences entre les textes issus des capitales du Sud global et ceux rédigés lors des conférences ministérielles mêmes, ou encore dans les bureaux des ambassades à Genève. Le type d'analyse que permet cette métacatégorisation contribuera sans doute à la description du discours comme modalité d'énonciation. On trouvera une liste décrivant le lieu de publication de chaque texte dans l'Appendice A.

### *6.2.3. La métacatégorisation par Locuteur*

Le corpus réunit les textes de 14 locuteurs différents, lesquels sont énumérés avec les détails de leur constitution dans le Tableau 6.1. La première colonne décrit la contribution des locuteurs au corpus selon le nombre de textes qu'ils présentent. La deuxième colonne représente le nombre de mots dans chaque sous-corpus. Enfin, la troisième colonne représente en quelque sorte la richesse du vocabulaire de chaque locuteur en décrivant le nombre de formes lexicales employées par chacun d'eux.

**Tableau 6.1 Le corpus textuel selon la métacatégorisation par locuteur**

Locuteurs	Nb de textes	Occurrences	Nb de lexèmes
Cotton4	4	5314	1055
Groupe ACP	10	27957	2705
Groupe Africain	7	12230	1976
Groupe boîte de dév.	2	4769	874
Groupe des PMA	4	7432	1515
Groupe des PÉV	6	5948	923
G20	17	18735	2180
G33	25	25040	2584
Groupe prod. tropic.	3	1915	474
Group d'affinité com.	5	5816	1310
NAMA11	8	10359	1537
G77	3	7499	1264
G90 (multi-auteurs)	7	15976	2205
G110 (multi-auteurs)	6	5036	1038
Autres multi-auteurs	2	814	444
<b>Total</b>	<b>109</b>	<b>154840</b>	

La catégorie « Locuteur » est sans doute la plus importante de la métacatégorisation puisqu'elle donne directement accès à des sous corpus qu'il est possible d'explorer individuellement, de comparer avec le corpus principal ou avec les autres sous corpus. C'est notamment ce genre d'opération qui nous permettra de répondre aux hypothèses sur la cohésion et la fragmentation du Sud global dans sa dimension discursive. Toutefois, il convient de remarquer immédiatement que certains locuteurs sont représentés par une quantité relativement faible de textes. Le « minimum idéal » de cinq textes que nous avons fixé afin d'augmenter la représentativité de chaque locuteur n'a pu être atteint dans tous les cas. Le Cotton4, le Groupe des PMA et le Groupe des PEV sont à la limite du minimum idéal de cinq textes si on ne compte que les textes publiés en solo. Il importe toutefois de noter que les textes du G90 et du G110, ainsi que deux autres textes rédigés par plusieurs coalitions, sont comptabilisés séparément dans les trois colonnes. Ainsi, en calculant, par exemple, la somme des textes du Groupe des PMA, du G90 et du G110 (deux « grands blocs » auquel le Groupe des PMA appartient) on augmente considérablement le poids de ce groupe dans le corpus. En somme, les textes qualifiés de « multi-auteurs » dans ce tableau ont l'effet d'amoindrir le problème de représentativité de certains sous-corpus.

D'autres sous corpus sont plus problématiques. Nous pouvons classer ces sous corpus en trois catégories. Premièrement, le Groupe des produits tropicaux ne compte que trois textes. La faiblesse de ce sous corpus nous incitera à ne pas nous y attarder trop longtemps ou à ne pas tirer de conclusion de ses statistiques lexicales. Mais il reste que les trois textes concernés constituent une contribution notable à l'ensemble du corpus, et ils pourront participer à l'analyse générale du corpus, sans distinction de locuteur. Deuxièmement, dans le cas du Groupe des amis de la boîte de développement (deux textes qui comportent tout de même près de 5000 mots), son intérêt se situe surtout dans le fait qu'il a existé au tout début du Cycle de Doha et que, comme nous l'avons formulé dans l'hypothèse secondaire HS2, sa présence est importante pour comprendre l'origine du G33. Aussi, si l'on décide d'analyser la production textuelle en fonction des années du Cycle de Doha, par exemple avec l'objectif de contraster le discours du Sud global de la fin du cycle avec celui du début, les textes du Groupe des amis de la boîte du développement deviendront importants. Troisièmement, on peut encore distinguer le sous corpus du G77 pour différentes raisons. Cette coalition héritée de l'activisme diplomatique du Tiers-monde a présenté une déclaration lors des trois conférences ministérielles du Cycle de Doha. Son discours ressemble-t-il à celui des autres coalitions? Apporte-t-il de nouveaux concepts, de nouvelles idées ou reprend-il le discours des autres coalitions? Dans le contexte où quelques coalitions semblent avoir repris le modèle des blocs et où le G110 s'impose comme le représentant de la plupart des coalitions actives (voir Chapitre IV), le discours du G77 peut nous aider à mesurer l'autonomie de ces blocs face à un discours élaboré en dehors de l'OMC (en l'occurrence à la CNUCED), comme le proposent les hypothèses secondaires HS3 et HS4.

Nous sommes conscients que les sous corpus trop restreints ne peuvent faire l'objet du même intérêt d'analyse que les corpus plus volumineux. Ainsi, nous porterons un intérêt particulier aux sous-corpus du Cotton4, du Groupe ACP, du Groupe africain, du Groupe des PMA, du Groupe des PEV, du G20, du G33, du G90, du G110 et du NAMA11. Toutefois, dans l'ensemble, les autres sous corpus prendront deux fonctions spécifiques : celle d'alimenter le corpus général qu'il faudra bien analyser comme tel, et celle de valider ou d'invalidier, grâce aux outils de comparaison, des observations effectuées sur d'autres sous corpus.

#### 6.2.4. La métacatégorisation par type de document

Les catégories dont il est question ici renvoient directement aux six types de documents décrits dans une sous-section ci-haut (6.1.3). Le Tableau 6.1 décrit le corpus textuel en fonction des types de documents selon le nombre de textes de chaque type, le nombre de mot et le nombre de formes lexicales.

**Tableau 6.1 Le corpus textuel selon la métacatégorisation par type de document**

Types de documents	Nb de textes	Occurrences	Nb de lexèmes
Déclarations ministérielles	21	64393	3829
Déclarations	38	38748	3331
Communiqués de presse	25	21096	2518
Lettres publiques	2	767	292
Communications	15	15394	2010
Propositions	8	14442	2055
<b>Total</b>	<b>109</b>	<b>154840</b>	

On remarque déjà que la métacatégorie « déclaration » domine nettement le corpus en ce qui concerne le nombre de documents. Toutefois, ce sont les déclarations ministérielles qui fournissent le plus grand lexique et le plus grand nombre de lexèmes. Ce type d'informations sera utile à l'interprétation dans les chapitres subséquents, d'autant plus qu'elles pourront être mises en relations avec les locuteurs : quel locuteur utilise quel type de document et en quoi cela fait-il varier son discours?

### 6.3 La microcatégorisation thématique

La microcatégorisation concerne le lexique qui compose les textes du corpus. Comme nous l'avons expliqué en introduction de ce chapitre, le logiciel SATO nous permet d'attribuer des catégories à des mots, ce qui constitue le niveau de catégorisation le plus « micro » possible. Avec la microcatégorisation, nous nous intéressons surtout à la dimension thématique de l'énoncé (par opposition à la dimension stratégique), laquelle possède deux faces : le thème et l'appréciation. Encore une fois, notre stratégie d'analyse s'inspire directement du cadre théorique développé dans la Chapitre V. Dans cette partie et la prochaine, nous abordons les microcatégorisations thématique et appréciative.

Les catégories thématiques présentées ici sont transversales aux problématiques de négociation du Cycle de Doha : il s'agit de thèmes qui font l'objet des débats sur le développement et sur l'économie du Tiers-monde et du Sud global depuis la fin de la Deuxième guerre mondiale. La pertinence d'une telle catégorisation est évidente : en analysant comment le discours du Sud global articule ses priorités, comment il apprécie ou déprécie certains thèmes, comment il en élabore de nouveaux ou en oublie d'anciens, nous serons en mesure de juger de l'originalité de la dimension discursive du Sud global par rapport aux idéologies de la modernisation, du tiers-mondisme et du néolibéralisme, entre autres. Les prochaines sous-sections sont toutes consacrées à un thème qui représente une catégorie, chacun des thèmes étant issu de l'histoire des débats sur le développement depuis la naissance du Tiers-monde comme acteur politique. C'est dire que toutes nos catégories sont ancrées dans le débat intellectuel et politique sur le développement qui s'est développé depuis la fin des années quarante et c'est pourquoi nous les expliquerons et les justifierons en fonction des principales théories sur le développement et des textes ayant marqué durablement l'histoire de l'activisme diplomatique du Tiers-monde. Ce sera par le fait même l'occasion de revenir plus en détail sur la dimension discursive du tiers-mondisme, sujet que nous avons repoussé depuis le Chapitre I jusqu'ici.

### *6.3.1. La nature du développement économique*

Le développement économique a longtemps été perçu comme un processus résultant de l'industrialisation de l'économie. Des théories du développement tout à fait antagoniques à d'autres égards, comme la théorie de la modernisation et la théorie de la dépendance, ont d'ailleurs véhiculé cette conception très économiste et structuraliste de la notion de développement (Escobar, 1995; Berger, 1994). Si l'idée d'assimiler le développement à des phénomènes de croissance économique persiste encore aujourd'hui tant dans certaines écoles de pensée que dans plusieurs instances multilatérales, il faut au moins admettre que la notion de développement a pris davantage de contenu depuis la fin des années quatre-vingt avec l'émergence du concept de développement durable et l'élaboration d'un « paradigme de l'ONU » (Gendron, 2004; Thérien, 2005). Ce paradigme, tout comme d'autres contributions intellectuelles récentes, prend acte des contradictions entre croissance économique et développement et déplace son regard vers le bien-être des individus et des communautés en

s'attardant aux diverses dimensions du développement, comme la santé, l'éducation, la sécurité, voire la liberté et les « capacités » (Sen, 1999; 1992).

Dans la catégorie « Nature du développement », nous avons regroupé les mots qui renvoient aux idées mentionnées ci-haut. Trois sous-catégories ont été élaborées à partir du lexique catégorisé. Certains mots peuvent constituer des *indicateurs du développement* (santé publique, sécurité alimentaire, nutrition etc.), ils peuvent véhiculer les *espoirs* qui y sont liés (prospérité, aspirations, équité, durabilité, etc.) ou encore ils peuvent renvoyer à la *conception plus économique* des théories de la modernisation et de la dépendance (industrialisation, stabilité, etc.). L'analyse de cette catégorie et de ses sous-catégories nous permettra de mieux comprendre les influences et les sources intellectuelles du discours du Sud global quant à sa conception du développement. On remarquera que cette catégorie réunit des mots possédant une connotation positive avant même d'être accolés à un adjectif ou à un adverbe qui aurait pu leur donner cette connotation positive.

### 6.3.2. *Les outils de développement*

Pour les théories de la modernisation et de la dépendance, le développement est considéré comme un objectif auquel on peut parvenir par des interventions dans l'économie. Toutefois, ces interventions ne sont pas les mêmes dans les deux cas. Le postulat de départ de la théorie de la modernisation était rationaliste (Soliveti, 2005). Son fondateur W.W. Rostow affirmait que le développement ne se réalisait que grâce à des décisions rationnelles d'investissement dans les activités économiques productives. Prenant à témoin les pays développés à économie de marché, il affirmait que « l'histoire économique des sociétés en croissance prend une part de sa robustesse dans les efforts des sociétés pour s'approcher des voies sectorielles optimums » (Rostow, 1990 : 14)<sup>101</sup>. C'est donc sur la base de décisions « rationnelles » – entendre la libéralisation et les principes de non-discrimination – que les économies dites « sous-développées » pouvaient s'engager sur la voie sûre et linéaire de la croissance économique (Trebilock et Howse, 2005 : 486-487). De son côté, sous l'influence de la théorie de la dépendance, le Tiers-monde considérait le principal entrave à l'industrialisation des

---

<sup>101</sup> Notre traduction : « the economic history of growing societies takes a part of its rude shape from the effort of societies to approximate the optimum sectoral paths ».

pays en développement à travers le double problème de la productivité et de l'investissement, que décrit ici Thérien : « la faible productivité entraîne de faibles revenus qui entraînent une faible épargne, laquelle entraîne à son tour de faibles investissements qui entraînent finalement une faible productivité » (Thérien, 1990 : 70). Pour pallier à ce problème le Tiers-monde affirmait son besoin d'aide financière internationale et d'investissement privé, tout en défendant son droit à limiter les importations et à protéger les marchés intérieurs des pays « sous-développés ».

À partir de la catégorie « Outil de développement », nous avons forgé deux sous-catégories : l'une inclus les mots qui renvoient aux *stratégies économiques* de développement (exportation, investissement, accès aux marchés, etc.), l'autre aux *acteurs* jouant un rôle ou bénéficiant de ces mesures économiques (fournisseurs, entreprises, etc.). Cette catégorie nous sera utile dans la mesure où elle permettra d'évaluer quelle stratégie économique est privilégiée par le Sud global, et quels sont les acteurs économiques identifiés comme leviers de ces politiques.

### 6.3.3. Les étapes du développement

Dès les années quarante, on commença à parler des pays « sous-développés », puis éventuellement des pays « en développement ». Par opposition à ceux-ci, on pouvait qualifier les pays du Nord de pays « développés » ou « industrialisés ». Sans doute peut-on en partie attribuer la responsabilité de cette représentation à Rostow et sa théorie de la modernisation selon laquelle le développement s'accomplissait par étapes, qui étaient au nombre de cinq et dont l'apogée consistait en l'industrialisation complète et en la consommation de masse<sup>102</sup>. On pouvait dès lors situer chaque pays sur l'échelle du développement. Ainsi, ces appellations supposaient une hiérarchie dans les niveaux de développement, idée qui était acceptée par les protagonistes tant des pays développés que des pays en développement. Cette

<sup>102</sup> [Rostow] décrivait le développement du premier monde comme le résultat de cinq étapes séquentielles, de la société traditionnelle aux prémisses du développement, au décollage industriel, à l'industrialisation complète et à la consommation de masse. Il a non seulement caractérisé les traits économiques de chaque étape, mais aussi leurs traits sociaux et culturels concomitants. Qui plus est, il a identifié une chronologie précise pour le passage de la seconde étape aux étapes subséquentes. L'étape de l'industrialisation complète, par exemple, était atteinte approximativement un demi-siècle après le décollage [...] Une fois qu'un pays remplissait les conditions du développement, alors celui-ci s'ensuivait automatiquement (Solivetti, 2005 . 721-722).

hiérarchie, et avec elle les dénominations qu'elle véhicule, s'est complexifiée avec le temps, mais il demeure aujourd'hui que des termes comme « pays en développement », « pays émergents » et « pays les moins avancés » ont été formalisés à travers leur emploi par les organisations internationales comme l'ONU et l'OMC.

Nous avons catégorisé comme « Étape du développement » tous les mots et toutes les formes nominales qui renvoient à différents *stades du développement* (pays les moins avancés, pays en développement, etc.) ou qui tendent à *remplacer ces appellations* (économies vulnérables, petits états, pays importateurs alimentaire, etc.). Nous avons tiré deux sous-catégories correspondantes à ces champs sémantiques. Au niveau de l'analyse, ces sous-catégories pourraient aider à mettre en lumière l'utilisation stratégique qui est faite des dénominations, ou encore à appréhender le poids qu'elles portent dans le discours des coalitions du Sud global.

#### 6.3.4. *La nature des inégalités de développement*

Si la nature du développement économique était considérée de manière relativement semblable par la théorie de la modernisation et la théorie de la dépendance – c'est-à-dire comme phénomène économique et structurel – il n'en était pas de même pour la question des causes du sous-développement et des inégalités Nord-Sud. Pour la théorie de la modernisation, ces causes étaient considérées comme endogènes aux pays « retardataires » : peut-être les pays sous-développés avaient-ils de la difficulté à atteindre les « pré conditions du décollage » à cause de leur comportement économique non rationnel (Kuznets, 1966). Même pour John K. Galbraith, un critique modéré de l'idée de la linéarité des étapes du développement, les causes du sous-développement restaient toujours endogènes, les principales étant l'absence d'une base culturelle assez large pour gérer efficacement l'État et l'économie, la domination d'une élite locale axée sur la propriété terrienne au lieu des activités productives, et le déséquilibre entre la démographie d'un pays et le capital qui y est disponible (Galbraith, 1966). Pour la théorie de la dépendance et l'idéologie tiers-mondiste, le problème était surtout exogène (Bernardin-Haldemann, 1974). Le sous-développement, ici, était plutôt vu comme la marque des inégalités structurelles et historiques entre les pays industrialisés du centre dont la production était axée sur les biens à haute valeur ajoutée, et

les pays sous-développés de la périphérie dont la principale activité économique se situait dans le secteur primaire. La création de richesse étant surtout, selon cette théorie, obtenue à l'étape de la transformation des ressources (secteur secondaire), on considérait la périphérie comme à la fois privée du produit de la transformation de ses ressources, et à la fois dépendante du centre acheteur des matières premières et vendeur d'objets manufacturés et d'équipement productif, d'où découlait un « échange inégal » (Emmanuel, 1985; 1972).

Dans les deux sous-catégories issues de la catégorie « Nature des inégalités », nous avons regroupé les mots qui renvoient à l'univers sémantique de l'inégalité, à leurs *causes* et leurs *conséquences*, et qui tentent d'expliquer les différentes dimensions exogènes et endogènes des « retards » de développement économique. Cela nous permettra d'analyser le déplacement ou la persistance des thèmes de la théorie de la dépendance et de la théorie de la modernisation dans le discours du Sud global. Il est à noter que, nécessairement, la plupart des mots associés à cette catégorie prennent une certaine connotation péjorative avant même d'être associés à un élément appréciatif. Cette catégorie représente donc dans une certaine mesure l'antithèse de la catégorie « Nature du développement économique ».

#### 6.3.5. *Le rôle de la régulation étatique*

Nous l'avons mentionné, la conclusion normative de la théorie de la modernisation était que le modèle à suivre pour les pays sous-développés était disponible et qu'il impliquait tout simplement d'adopter une approche libérale en matière économique – ce modèle même qu'offrait le GATT – en minimisant les interventions étatiques (Kuznets, 1966). Les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix ont d'ailleurs vu l'idéologie néolibérale renforcer cette idée en condamnant largement l'intervention de l'État dans tous les secteurs de l'économie, notamment à travers la célébration du célèbre « consensus de Washington ». Selon Jules Duchastel, « le Consensus de Washington repose sur la conviction que l'État représente un obstacle au développement et que le marché est apte à créer de la richesse et à permettre ultimement sa juste distribution » (Duchastel, 2004 : 18). Les politiques d'ajustement structurelles appliquées dans les pays du Sud ainsi que la nouvelle philosophie d'harmonisation positive qu'incarnent certains accords issus du Cycle d'Uruguay sont des manifestations de la pensée néolibérale (Heiskanen, 2004; Deblock et Aoul, 2001).

Nous avons écrit dans un chapitre précédent que le néolibéralisme était corolaire à la « fin du Tiers-monde » en expliquant qu'il s'agissait d'une idéologie largement antagonique par rapport à l'idéologie tiers-mondiste, elle-même très axée sur l'interventionnisme étatique (Berger, 1994; Korany, 1994). En fait, l'idéologie tiers-mondiste, que l'on trouve de manière hautement formalisée dans les textes du Nouvel ordre économique international, comportait deux dimensions qui, d'une part, justifiaient l'interventionnisme étatique (que l'on traite dans la présente catégorie) et, d'autre part, fondaient toute une philosophie quant au rôle de la régulation multilatérale (abordée avec la prochaine catégorie). Premièrement, la légitimation de l'interventionnisme étatique dans l'économie était, dans le tiers-mondisme, assumé par l'idée des droits et des devoirs économiques des États. L'article 7 de la *Charte des droits et devoirs économiques des États* mentionne que : « chaque État a le droit et la responsabilité de choisir ses objectifs et ses moyens de développement, de mobiliser et d'utiliser intégralement ses ressources, d'opérer des réformes économiques et sociales progressives [...] » (ONU, 1974a). Dans la politique économique, cette devise s'est longtemps traduite par l'application des politiques de substitution des importations qui recommandait la protection du marché intérieur des produits manufacturés dans le but de créer une industrie basée sur la consommation endogène (M'Rini, 2005; Trebilcock & Howse, 2005). Plus largement toutefois, c'est de toutes les prérogatives normales de la souveraineté nationale que les États du Tiers-monde revendiquaient le respect, dont le droit d'administrer les ressources et de réglementer conformément aux objectifs nationaux (ONU, 1974a : art 2.2).

Dans la charte du NOÉI, l'idée des « devoirs » rimait avec un deuxième aspect du rôle des États. L'article 17 de la Charte du NOÉI mentionne que « chaque État devrait coopérer aux efforts des pays en voie de développement pour accélérer leur progrès économique et social en leur assurant des conditions extérieures favorables et en apportant une aide active, conforme à leurs besoins et à leurs objectifs en matière de développement [...] » (ONU, 1974a). C'est ce que Murphy appelle « l'éthique de la restitution », soit un principe qui affirme que les États riches ont la responsabilité d'aider les États pauvres que ce soit sur la base d'un idéal d'universalisme ou sur celle d'une réparation pour les dommages causés lors de la longue période coloniale (Murphy, 2004). Face au problème de la dette, par exemple, la

déclaration sur le NOÉI rappelle qu'il est de la responsabilité des pays développés d'octroyer au pays en développement « une assistance active » en renégociant les dettes des pays du Tiers-monde, en augmentant l'aide financière au développement, et en promouvant « les investissements étrangers, tant publics que privés, des pays développés dans les pays en voie de développement, conformément aux besoins et aux exigences des secteurs de leur économie, tels qu'ils sont définis par les pays qui les reçoivent » (ONU, 1974b : II.2). On voit bien comment, selon l'idéologie tiers-mondiste, le rôle des États vis-à-vis du développement était différencié selon leur position sur l'échelle du développement.

Dans la catégorie « Rôle de la régulation étatique », ce sont les mots associés à toutes ces dimensions du débat que nous avons regroupés. Tout ce qui recoupe les éléments de *réglementation du commerce par l'État* (réglementation domestique, support domestique, etc.) est placé dans une première sous-catégorie et tout ce qui relève des prérogatives traditionnelles de la *souveraineté étatique* (lois, législation, gouvernement, etc.) est rassemblé dans une deuxième sous-catégorie. Dans l'analyse, celles-ci serviront à suivre l'évolution du discours sur le rôle des États du Sud, mais aussi de ceux du Nord puisqu'il est probable que la différenciation entre les responsabilités et les devoirs de ces deux groupes d'État existe toujours dans le discours.

#### 6.3.6. *Le rôle de la réglementation commerciale multilatérale*

Les premiers cinquante ans du GATT avaient permis d'éliminer une grande partie des tarifs frontaliers dans le commerce international. Cette réduction fut fondée sur la philosophie de la non-discrimination, opérationnalisée à travers les principes du traitement national (qui exige que les produits domestiques et les produits importés soient traités de la même manière, sans discrimination, sur un marché national) et de la nation la plus favorisée (qui exige que les avantages commerciaux accordés à un pays le soient également pour les pays tiers, sans discrimination). La non-discrimination avait donc pour objectif l'aplanissement des obstacles tarifaires afin que les produits s'échangent plus facilement entre les commerçants de pays différents. Ces principes ont constitué le socle de la réglementation commerciale multilatérale, mais n'étaient pas appliqués de manière égale dans tous les secteurs, comme nous l'avons vu dans le chapitre portant sur le Cycle d'Uruguay et la création de l'OMC.

Les deux dimensions de l'idéologie tiers-mondiste que sont le droit à l'intervention et l'éthique de la restitution, en ce qui concerne la réglementation commerciale multilatérale, proposaient autre chose que la non-discrimination, qui était considérée injuste. Le devoir de tous les États, et en ce sens de la régulation multilatérale, était d'abord d'éliminer les injustices qui causaient le sous-développement. Et puisque le développement de ces États était inégal, il fallait une réglementation multilatérale qui reconnaissait ce fait. Face au principe de non-discrimination promulgué par le GATT, le Tiers-monde proposait donc le principe de « non-réciprocité », c'est-à-dire « l'instauration et la promotion de relations économiques internationales qui tiennent compte des différences reconnues, sur le plan du développement, entre les pays en voie de développement, ainsi que leurs besoins particuliers » (ONU, 1974c).

En ce qui concerne les politiques de tarification aux frontières, par exemple, la non-réciprocité demandait qu'aucune nouvelle barrière commerciale (tarifaire ou non) ne soit appliquée sur les produits des pays en développement, elle exigeait le retrait des restrictions sur les produits primaires et même le remboursement partiel des charges déjà prélevées sur les produits (G77, 1967). Ainsi, pour le Tiers-monde, il était souhaitable qu'une libéralisation ait lieu au Nord afin d'accueillir plus facilement les produits du Sud, mais il fallait que les pays du Tiers-monde, eux, puissent protéger leurs économies des importations provenant du Nord (interventionnisme). Le projet interventionniste du NOËI recommandait également un contrôle multilatéral du commerce, notamment sur les produits de base. Selon le G77, il aurait été souhaitable d'élaborer des accords par produits qui auraient permis une meilleure gestion des stocks et de stabiliser les prix des produits concernés (G77, 1967). C'est ce dernier modèle que représentait l'OPEP.

Lorsqu'il est question de réglementation multilatérale dans l'idéologie du Tiers-monde, la dimension de l'intervention dans l'économie est fortement liée à l'éthique de la restitution voulant que les anciens colonisateurs paient pour le développement du Sud. Mais s'il est un thème qui relève encore davantage de cette éthique de la restitution, c'est bien celui du traitement préférentiel. Le Tiers-monde revendiquait plus spécifiquement la mise sur pied du

Système généralisé des préférences (SGP) qui, même s'il avait en principe été accepté au GATT et à la CNUCED, tardait à se matérialiser :

[tous les efforts possibles devraient être faits pour] appliquer, améliorer et élargir le SGP en ce qui concerne les exportations de matières premières agricoles, d'articles manufacturés et semi-finis des pays en développement aux pays développés et envisager de s'étendre aux produits de base, y compris ceux qui sont transformés ou semi-transformés (ONU, 1974b : 1.3.x).

Ençore ici, les privilèges accordés aux pays en développement par le biais du SGP ne devaient impliquer aucune réciprocité : les préférences étaient à sens unique. C'est de ces trois manières (ouverture des marchés du Nord, accords de gestion des stocks par produits et SGP) que l'idéologie tiers-mondiste prévoyait que les pays développés pourraient répondre à leur « devoir de coopérer et de favoriser une expansion et une libéralisation régulière et croissante du commerce mondial [...] en tenant compte des problèmes commerciaux propres aux pays en voie de développement » (ONU, 1974c : art 14).

Dans la catégorie « Rôle de la réglementation commerciale multilatérale », nous avons d'abord regroupé tous les mots dont le sens renvoie aux *responsabilités liés aux accords* sur le commerce, tant dans une philosophie de la non-discrimination que dans une philosophie de la non-réciprocité ou du traitement préférentiel. Une première sous-catégorie renvoie à ces responsabilités. On trouvera aussi dans une deuxième sous-catégorie les mots qui relèvent des différentes *dimensions techniques et opérationnelles* que présente n'importe quel accord international (opérationnalisation, modalités, règles, restrictions, etc). Enfin, dans une troisième catégorie, nous avons inclus les mots relatifs aux *organisations internationales* qui peuvent avoir un impact sur le commerce ou du moins être mobilisées dans le discours sur le commerce. Ces trois sous-catégories seront essentielles pour appréhender le discours du Sud global et pour le comparer à l'idéologie tiers-mondiste. Elle servira également à étudier le discours du Sud global sur le rôle de l'OMC elle-même.

### 6.3.7. Le rôle des acteurs étatiques et interétatiques à l'OMC

Un autre élément important de l'idéologie tiers-mondiste était la demande de participation accrue des pays en développement aux négociations internationales. Les mécanismes du FMI,

de la Banque mondiale et du GATT étaient alors considérés comme défectueux à cet égard. Rappelons-nous qu'il s'agissait d'ailleurs d'un des plus importants litiges ayant menés à la première CNUCED. La déclaration finale du G77 y portait une attention particulière et y consacrait une de ses six parties qui affirmait notamment que :

Les pays en développement attachent une importance cardinale aux procédures démocratiques qui ne permettent aucune position de privilège autant dans les sphères économiques et financières que politiques. De plus, les pays en développement mettent l'emphase sur le besoin d'une évolution continue dans le champ international afin d'en arriver à un renforcement progressif des mécanismes [de la Conférence], mais aussi à l'émergence ultime d'une organisation internationale du commerce. (G77, 1964 : IV.6)<sup>103</sup>.

Nous avons créé la catégorie « Rôle des acteurs étatiques et interétatique à l'OMC » pour suivre l'évolution de cette revendication dans le discours du Sud global. Celle-ci – qui regroupe les mots faisant références aux acteurs qui participent directement ou qui sont impliqués par les négociations – prend une importance particulière à la lumière de la dimension organisationnelle de l'activisme diplomatique du Sud global, c'est-à-dire la multiplication des coalitions et la possible division horizontale du travail diplomatique.

---

<sup>103</sup> Notre traduction : « The developing countries attach cardinal importance to democratic procedures which afford no position of privilege in the economic and financial, no less than in the political spheres. Furthermore, the developing countries would stress the need for continue evolution in the institutional field, leading not merely to the progressive strengthening of the machinery that is now contemplated, but also to the ultimate emergence of a comprehensive international trade organization ».

Tableau 6.3 Répartition des lexèmes par catégories thématiques

Catégories thématiques	Sous-catégories	Lexèmes*
La nature du développement économique	Indicateurs du développement	<i>balance, food_security, health, livelihood, livelihood_security, millennium, nutrition, public_resilience, rural_development, security, security_of_livelihood, subsistence, sustainability.</i>
	Horizon du développement	<i>aspiration, capability, capabilities, capacity, equity, fairness.</i>
	Conception économique	<i>gains, growth, predictability, prosperity, stability, stabilization.</i>
Les outils de développement	Stratégies économiques	<i>advantage, access, balance_of_payments, capacity_building, competition, competitiveness, consumption, development_box, diversification, economy, employment, export, flows, food_importing, globalization, import, industrialization, infrastructure, integration, investment, knowledge, labour, liberalization, manufactures, market, market_access, movement_of_natural_persons, most_favoured_nation, multinationals, patent, preferential_access, production, productivity, resource, revenue, technology.</i>
	Acteurs du développement	<i>enterprises, farmer, industry, investors, producer, providers, state_trading_enterprise, suppliers, worker.</i>
Les étapes du développement	Stades de développement	<i>developed_country, developed_member, developing_countries, developing_member, development, development_aspects, ldc, least_developed_country, least_developed_member.</i>
	Nouvelles appellations	<i>small_and_vulnerable_economies, small_island_developing_states, vulnerable_members, vulnerable_economies.</i>
La nature des inégalités de développement	Causes	<i>asymmetry, beneficiary, bio-piracy, conditionality, costs, cross-conditionalities, dependency, dependence, disadvantages, disparities, distortion, dumping, erosion_of_preference, flood, imbalance, implementation, inequities, inequalities, monopoly, scarcity, tariff_escalation, tariff_peaks.</i>
	Conséquences	<i>burden, calamities, commodity-dependent_countries, crisis, debt, decline, deficit, deindustrialization, depression, devastation, impoverishment, indebtedness, insecurity, marginalization, poor, poverty, preference_erosion, problem, suffering, unemployment, vulnerability, weaknesses.</i>
Le rôle de la régulation étatique	Réglementation du commerce	<i>commitment, compliance, domestic_regulation, domestic_support, donor, duty, duty_free_and_quota_free, export_credits, export_subsidy, protectionism, subsidy, subsidizers, subsidization, tariff.</i>
	Souveraineté étatique	<i>administration, authority, budgets, government, laws, legislation, people, policy, policy-makers, policy_space, public_policy, regulation, regulators, representation, sovereignty, state.</i>

<b>Le rôle de la réglementation commerciale multilatérale</b>	Responsabilités liés aux accords	<i>accession, accountability, affordability, agency, alleviation, allocations, arrangement, assistance, basis, benefits, coherence, compensation, complementarity, complexity, consistency, cooperation, coordination, credibility, flexibility, legitimacy, less_than_full_reciprocity, operationalization, proportionality, reciprocity, rule-making, solutions, standardisation, transparency, universality.</i>
	Dimensions techniques et opérationnelles	<i>agreement, aid_for_trade, architecture, development_assistance, disciplines, dispute_settlement, emergency, financial_assistance, food_aid, framework, harmonization, labour_standards, mechanisms, modalities, monitoring, monitoring_and_surveillance, requirement, restrictions, rules, preference, preferential_trade_arrangements, procedures, programmes, safeguards, special_and_differential_treatment, special_safeguard_mechanism, standard, surveillance, surveillance_and_monitoring, technical_assistance, technical_cooperation, trade_facilitation, trade_preferences.</i>
	Organisations internationales	<i>bilateral, bretton_woods, institutions, intergovernmental, multilateralism, multilateral_trading_system, organisations, regional_trade_agreements, unctad, unep, united_nations, uruguay_round, world_bank, world_trade_organization.</i>
<b>Le rôle des acteurs étatiques et interétatiques à l'OMC</b>		<i>African_Group, ACP_Group, capitals, concession, consensus, consent, contribution, bottom-up, cotton4, country, decision-making, delegation, delegates, dialogue, G20, G33, G90, G110, Group_of_SVEs, Like-minded_Group, mandates, minister, ministries, mini-ministerial, ministerial_conference, negotiations, negotiators, officials, participants, participation, preference-granting_members, preference-providing_members, preference-receiving_members, oecd, representatives, request-offer, solidarity, Tropical_product_Group, work_programme.</i>

\* Les formes plurielles de chaque lexème présenté ici ont aussi été catégorisées.

Le Tableau 6.3 présente les sept catégories thématiques avec leurs sous-catégories, ainsi que les mots du corpus qui leur ont été attribués avec le logiciel SATO. Pour conclure cette section sur la catégorisation thématique, il faut rappeler le rôle que le processus d'interprétation y a joué. Les sept catégories présentées ci hauts, et leurs sous-catégories, ont été élaborées à partir de notre lecture subjective du débat mi-centenaire sur le développement et, ce, surtout à l'égard des questions commerciales. Il s'agit donc d'un processus déductif que nous croyons justifiable parce qu'il s'oriente vers nos objectifs de recherche. Néanmoins, pour appuyer la justesse et la pertinence de ces sept catégories, il convient de mentionner qu'elles résultent également d'un travail sur les données, c'est-à-dire qu'elles ont été modifiées et retravaillées au moment même de l'attribution des catégories aux mots du corpus à l'aide du logiciel SATO. En ce sens, ces catégories ont en partie jailli d'un travail

inductif. La microcatégorisation appréciative, que nous allons aborder dans la prochaine section, comporte une moins grande charge interprétative.

#### **6.4 La microcatégorisation appréciative**

La catégorisation appréciative vise à rendre compte de l'appréciation qu'ont les acteurs des thèmes qu'ils évoquent dans le discours. Elle correspond au deuxième aspect de la dimension thématique de l'énoncé tel que nous l'avons défini dans le Chapitre V. Dans le cadre de la présente recherche, nous avons concentré notre analyse sur deux formes grammaticales qui ont pour fonction de qualifier ou de mettre l'emphase sur un objet dans une phrase ou une proposition: l'adjectif et l'adverbe. À l'intérieur de ces deux formes, nous avons identifié des catégories qui rendent compte de l'appréciation des locuteurs envers un objet, un thème, etc. Les adjectifs et les adverbes qui ne présentaient pas d'intérêt pour l'analyse ont donc été laissés de côté. Nous décrivons ici les critères ayant servi à la création des catégories appréciatives<sup>104</sup>.

##### *6.4.1. L'adjectif*

Les adjectifs sont des mots qui décrivent ou modifient une personne ou une chose dans la phrase. En langue anglaise, ils apparaissent presque toujours immédiatement avant le nom ou le groupe nominal qu'ils modifient (ex: *difficult problem* ou *good deal*). En plus des adjectifs réguliers, il arrive qu'une conjugaison verbale agisse comme un adjectif, comme c'est le cas pour le participe présent (qui décrit la condition présente d'une chose, par exemple: *the discouraging situation*) et du participe passé (qui décrit une condition déjà advenue et parfois toujours valide, par exemple: *the developing countries marginalized position*). De manière général, la terminaison en "-ing" relève du participe présent et la terminaison en "-ed" relève du participe passé. Nous avons donc considéré certaines formes du participe présent et du participe passé comme des adjectifs lorsque pertinent. Les adjectifs peuvent être subdivisés en plusieurs classes, selon les approches empruntées par les grammairiens. Dans notre catégorisation, nous avons regroupé les adjectifs en trois classes:

---

<sup>104</sup> Les sources utilisées pour déterminer les catégories grammaticales utilisées ici sont les suivantes:  
<http://grammar.ccc.commnet.edu/grammar/>  
<http://www.ucalgary.ca/UofC/eduweb/grammar/>

- L'adjectif dépréciatif. Il s'agit des adjectifs qui donnent un sens péjoratif à un objet ou une personne (ex: *inappropriate strategy*). L'analyse des adjectifs dépréciatifs permettra de mieux identifier les terrains de résistance et les craintes des locuteurs dans le discours.
- L'adjectif mélioratif. Il s'agit des adjectifs qui donnent un sens positif à un objet ou une personne (ex: *positive outcome*). Leur analyse permettra d'identifier l'horizon de l'optimisme des locuteurs, leurs espoirs, leurs objectifs, leurs revendications, etc.
- L'adjectif amplificateur. Certains adjectifs ne peuvent être groupés parmi ces deux catégories tout en présentant un certain intérêt pour l'analyse. En anglais, les adjectifs peuvent avoir plusieurs degrés: positif, comparatif et superlatif (ex: *rich, richer, richest*). Par rapport à la distinction entre le caractère dépréciatif et le caractère mélioratif, les adjectifs comparatifs sont généralement neutres en soi. C'est aussi le cas de certains adjectifs qui ont pour effets d'augmenter ou de réduire l'emphase mis sur un mot. Ces adjectifs ne peuvent nous informer sur la valeur positive ou négative accordée à un mot ou un thème par un locuteur, mais ils constituent tout de même des indices sur l'importance qui est accordé à ce mot ou ce thème (ex: *significant losses* ou *significant improvement, minimal gain* ou *miminal involvement*, etc). Les objectifs comparatifs et les adjectifs d'emphase ont en commun leur fonction de montrer l'intensité du discours au sujet d'un thème. L'analyse de l'usage des adjectifs amplificateurs permettra de déterminer l'emphase et le degré de priorité que les locuteurs accordent aux thèmes.

#### 6.4.2. L'adverbe

Les adverbes sont des mots qui modifient un verbe, un adjectif ou un autre adverbe. Ils fonctionnent souvent comme des marqueurs d'intensité en donnant une emphase plus ou moins importante à un autre élément de la phrase et fournissent des informations sur l'appréciation du locuteur sur la manière dont les choses sont faites, dont les négociations sont menées, dont la libéralisation s'effectue, etc. Nous avons catégorisé ces adverbes sur la base de l'emphase dépréciative ou méliorative qu'ils accordent à un verbe, un adjectif ou un autre adverbe. Encore une fois, ces catégories nous permettront de mieux apprécier les craintes et les espoirs des locuteurs, leurs registres d'optimisme et de pessimisme. Certains adverbes ne se laissent toutefois pas classer dans cette distinction binaire tout en représentant un grand intérêt pour l'analyse. Ceux-ci ont en quelque sorte le même rôle (et le même intérêt de

recherche) que les adjectifs amplificateurs, et nous les avons donc catégorisé sous le label « adverbe amplificateur ».

**Tableau 6.4 Répartition des lexèmes par catégories appréciatives**

Catégories appréciatives	Lexèmes
<b>Adjectifs dépréciatifs</b>	<i>adverse, ambiguous, biased, burdened, burdensome, complex, counterproductive, disadvantage, devastating, difficult, disastrous, disappointing, discouraging, disingenuous, disproportionate, disregarded, dissatisfied, distorting, exacerbated, forced, grave, imbalanced, impeded, impeding, imposed, impracticable, inaccurate, inappropriate, inadequate, incompatible, incomplete, inconsistent, incorrect, indebted, ineffective, inefficient, inequitable, injured, insignificant, insufficient, intrusive, insecure, irrational, jeopardized, marginalised(-zed), misleading, negative, neglected, overwhelming, poorer, poorest, problematic, restrictive, severe, sidelined, subverted, unable, unacceptable, unaddressed, unbalanced, unclear, uncomfortable, uncompetitive, underdeveloped, undermined, undermining, undue, unequal, unnecessary, uneven, unfair, unfinished, unintended, unjustified, unfortunate, unfulfilled, unhappy, unmanageable, unproductive, unrealistic, unresolved, weak, weakest.</i>
<b>Adjectifs mélioratifs</b>	<i>accessible, adequate, advantageous, ambitious, affordable, applauded, appropriate, balanced, better, clear, clearer, coherent, comfortable, competitive, committed, comprehensive, consistent, constructive, concrete, desirable, effective, efficient, encouraging, enhanced, equitable, essential, fair, fairer, favourable, generous, genuine, good, groundbreaking, improved, inclusive, independent, informed, integral, instructive, interesting, meaningful, mindful, operational, operationalized, positive, productive, realistic, reasonable, rigorous, satisfactory, simplified, successful, supportive, sustainable, unambiguous, undistorted, united, well-balanced</i>
<b>Adjectifs amplificateurs</b>	<i>central, drastic, expeditious, extreme, fundamental, full, fuller, fullest, great, greater, greatest, heavy, immediate, imperative, important, increased, increasing, intensive, low, lower, lowest, high, higher, highest, huge, massive, minimal, minimalist, minor, necessary, significant, strong, stronger, unprecedented, urgent, vital.</i>
<b>Adverbes dépréciatifs</b>	<i>adversely, alarmingly, arbitrarily, costly, disproportionately, disturbingly, gravely, inadvertently, meaningless, negatively, unduly, unfortunately, unilaterally, unnecessarily, unrealistically.</i>
<b>Adverbes mélioratifs</b>	<i>adequately, advertently, ambitiously, appropriately, comprehensively, concretely, consistently, constructively, credibly, effectively, fairly, fortunately, generously, genuinely, meaningfully, operationally, positively, realistically, satisfactorily, successfully, sustainably.</i>
<b>Adverbes amplificateurs</b>	<i>absolutely, centrality, clearly, considerably, deeply, drastically, especially, essentially, expeditiously, extremely, fully, fundamentally, greatly, heavily, highly, immediately, immensely, imminently, importantly, increasingly, indefinitely, integrally, intensively, largely, lightly, minimally, necessarily, progressively, quickly, significantly, strongly, undoubtedly, urgently, vigorously.</i>

Ici, il faut admettre que la décision de catégoriser un lexème comme dépréciatif ou mélioratif constitue une opération interprétative de la part du chercheur. Pour s'assurer du bien fondé de la catégorisation, nous avons fonctionné en deux temps. Premièrement, nous avons catégorisé les adjectifs et les adverbes à partir du lexique complet. Lorsque incertain de la valeur appréciative d'un lexème, nous avons vérifié son utilisation dans le texte. Deuxièmement, nous avons repris chaque lexème catégorisé et vérifié son utilisation en contexte afin de changer, lorsque nécessaire, sa valeur. Par exemple, l'adverbe « *credibly* » peut avoir un aspect dépréciatif dans un certain contexte et un aspect mélioratif dans un autre. Parfois, l'ajout du préfixe « non » à un lexème peut également en inverser le sens. Dans d'autres cas, un mot peut se présenter parfois comme forme nominale et parfois comme adjectif (ex: *imperative*) et venir ainsi fausser l'analyse. En explorant les lexèmes catégorisés dans le texte même, nous avons pu pallier ces problèmes et ainsi attribuer à toutes les occurrences problématiques la valeur qui leur revient. Le Tableau 6.4 énumère tous les lexèmes auxquels a été attribuée une valeur parmi les six catégories appréciatives.

Il faut voir les diverses étapes de la catégorisation du corpus comme autant d'entreprises de confection d'outils analytiques qui contribueront à rendre l'analyse plus facile, plus systématique et surtout reproductible. En effet, avec les informations données quant à la constitution du corpus et à la catégorisation, un autre chercheur devrait être capable de refaire l'analyse et d'évaluer si les descriptions et les interprétations que nous allons présenter dans les prochains chapitres sont pertinentes. À l'exception du prochain chapitre, les quatre chapitres qui suivent sont symétriques et ont été divisés en fonction des quatre types de coalitions du Sud global telles qu'elles ont été définies dans le Chapitre IV : les blocs, les coalitions à enjeu spécifique, les coalitions hybrides et les grands blocs. Cette méthode de segmentation répond à nos hypothèses secondaires selon lesquelles la forme des coalitions est un facteur de variation pour le discours du Sud global (HS2, HS2 et HS3). L'analyse des énoncés discursifs qui y sera présentée doit toutefois être précédée d'une analyse au niveau lexical qui met à profit les possibilités de description statistique afin de faire émerger des interprétations préliminaires du discours du Sud global.

## CHAPITRE VII.-

### DESCRIPTION STATISTIQUE ET INTERPRÉTATION PRÉLIMINAIRE DU CORPUS TEXTUEL DU SUD GLOBAL

L'objectif de ce chapitre est de donner un aperçu et d'effectuer une première analyse du corpus textuel des coalitions du Sud global à l'aide des outils statistiques fournis par le logiciel SATO. Dans le chapitre précédent, nous avons décrit les textes du corpus et avons justifié nos interprétations quant à notre sélection de ces textes et aux choix de catégorisation que nous y avons appliqués. Il s'agit maintenant de donner suite à la description et à l'interprétation du corpus sous un autre angle : celui du lexique. Le lexique est l'ensemble des occurrences des lexèmes, c'est-à-dire des mots et autres formes sémantiques (chiffres, signes de ponctuation, etc.), que contient le corpus. Nous l'avons noté plus haut, ce lexique contient 154 840 occurrences de 6197 lexèmes. Les métacatégories que nous avons élaborées pour traiter le corpus servent à segmenter le corpus, c'est-à-dire à le diviser en « sous-corpus ». Avec la métacatégorisation par locuteur, nous obtenons donc autant de « sous-corpus » que de locuteurs, et avec la métacatégorisation par types de documents, nous obtenons encore autant de « sous-corpus » que de types de documents. Puisque, dans les deux cas, c'est le même corpus que nous segmentons, ce sont les mêmes textes et donc le même lexique que l'on retrouve présenté selon deux principes alternatifs (par locuteur ou par type de document).

Ces différentes segmentations permettent d'obtenir des « sous-lexiques » correspondant aux « sous-corpus » par locuteur, par type de document, etc., ce qui permet au chercheur d'accéder à une multitude d'opérations statistiques visant à décrire le corpus en fonction de ces sous-lexiques. C'est ce que nous entreprenons ici : une description statistique du corpus en fonction des métacatégories élaborées pour l'analyse. Nous expliquerons dans les prochaines lignes les principes statistiques utilisés pour cette exploration et cette description

du lexique et des sous-lexiques, mais il convient d'abord de revenir sur notre deuxième principe d'analyse qu'est l'interprétation. Les résultats présentés dans ce chapitre ne signifieraient rien sans une interprétation de la part du chercheur. Qui plus est – et nous le constaterons facilement – ces interprétations sont toujours limitées et incomplètes. Nous les considérons comme préliminaires.

Nous l'avons vu, l'interprétation consiste à attribuer un sens à des objets. Dans le cas présent, il s'agira d'objets construits à renfort de textes, de « catégories » et de formules mathématiques : des statistiques lexicales. Le sens que l'on peut accorder à de tels objets doit évidemment être contrôlé de près par le chercheur, sachant que les textes et les catégories en présence ont eux-mêmes fait l'objet de choix interprétatifs, fondés sur des décisions de recherche que nous avons qualifiées (avec Duchastel et Laberge, 1999) « d'interprétations globales ». Entre les « interprétations locales » que nous nous apprêtons à formuler à propos de la « distance » entre les sous-lexiques de différents locuteurs ou de la « participation » d'une catégorie thématique dans un sous-lexique, et les « interprétations globales » qui relèvent de notre problématique sur le renouveau de l'activisme diplomatique du Sud global à l'OMC, il y a nos hypothèses de recherche, ainsi que nos hypothèses secondaires. Pour guider ou « contrôler » la description statistique et son interprétation, nous procéderons dans ce chapitre à partir des hypothèses secondaires : nous chercherons dans les statistiques lexicales des indices nous permettant d'envisager l'infirmité ou la confirmation de ces hypothèses. En ce sens, cette étape exploratoire nous permettra de resserrer l'analyse et peut-être de la réorienter en fonction de nouvelles informations et de nouvelles interprétations.

Il est donc avisé de revenir brièvement sur les quatre hypothèses secondaires formulées au Chapitre IV. D'abord (HS1), nous avons posé l'hypothèse qu'une classe de pays qualifiée d'« exclusive » s'est formée et a assumé un certain *leadership* au cours des négociations du cycle de Doha. Étant donnée la position d'influence que cette classe de pays menée par le G20 et le NAMA11 a conquise, il est vraisemblable qu'elle ait intérêt à développer un discours sur sa propre légitimité et à gérer les lignes de fragmentation potentielles au sein du Sud global. On pourrait donc s'attendre à ce que les sous-lexiques du G20 et du NAMA11 témoignent de certaines similarités avec les autres coalitions. Mais également, il est possible

que la spécialisation spécifique du discours de ces coalitions se matérialise en un lexique fort différent du reste du Sud global. En deuxième lieu (HS2), nous avons trouvé des signes suggérant qu'une deuxième classe particulière de pays s'est formée au cours du Cycle de Doha et que celle-ci se caractérise plutôt par la radicalité de ses demandes et (sans doute) de son discours. Menée par le G33, lui-même issu du Groupe des amis de la boîte de développement, cette classe de pays aurait elle aussi besoin de légitimer sa position auprès du Sud global, mais on peut tout de même s'attendre à ce que son discours plus radical se manifeste dans un lexique statistiquement distinct des autres lexiques des locuteurs. La troisième hypothèse secondaire (HS3) part du constat que la plupart des coalitions de type « bloc » sont issues d'un processus multilatéral à la marge des négociations de l'OMC (par exemple à l'ONU et la CNUCED). Ceci pourrait avoir l'effet de créer une cohésion dans les lexiques des blocs, cohésion qui refléterait, au moins partiellement, un discours sur le développement provenant d'autres sphères internationales. Enfin, avec la quatrième hypothèse secondaire (HS4), nous insistons sur le fait que les grands blocs, composés eux-mêmes de différentes coalitions, témoignent d'une cohésion de la discursivité du Sud global qui devrait se manifester par des lexiques proches de ceux des autres coalitions.

Nous venons d'utiliser, en formulant les hypothèses secondaires, des mots comme « cohésion », « lexique distinct » et « lexiques proches ». L'idée qui ressort de cette manière de décrire des lexiques est évidemment qu'ils peuvent être comparés ou encore mesurés l'un par rapport à l'autre. Le premier outil statistique que nous avons exploité consiste justement en cela : analyser la « distance », c'est-à-dire la variation du vocabulaire d'un sous-corpus à un autre, « la distance est donc ici une mesure d'originalité, de différenciation dans l'utilisation d'un vocabulaire donné dans deux sous-textes » (Daoust, 2007). En termes plus techniques, il s'agit d'une analyse de la distance du Chi-carré, mesure qui (appliquée à notre cas) consiste à calculer les écarts de fréquence de chaque mot entre deux sous-lexiques (ou entre un seul sous-lexique et le lexique entier), puis à faire une moyenne de ces écarts.

Le Tableau 7.1 présente deux séries de calculs de distance. La première (le triangle en haut à droite) représente les distances entre les sous-lexiques des locuteurs. La deuxième (le triangle en bas à gauche) représente les distances entre les sous-lexiques thématiques des locuteurs,

c'est-à-dire les sous-lexiques composés des mots appartenant à l'une des sept catégories thématiques. Nous avons surligné quatre carrés comprenant plusieurs cellules à l'intersection de la diagonale blanche afin de rendre plus visibles les distances entre coalitions appartenant à une même catégorie de coalitions, soit les blocs, les coalitions en enjeu spécifique, les coalitions hybrides et les grands blocs (selon la typologie issue du Chapitre IV). Nous interpréterons ce tableau en procédant par catégorie de coalition dans les sections du présent chapitre.

**Tableau 7.1 Les distances entre les lexiques et les lexiques catégorisés, par locuteurs**

Indices de distance entre les sous-lexiques, par locuteur (M = 20,54)															
	ACP	AFG	PMA	PEV	GAC	Cot.4	GPT	FrDv	G33	G20	NM11	G77	G90	G110	
Indices de distance entre les sous-lexiques thématiques, par locuteur (M = 7,67)	ACP		10,41	15,31	19,88	17,64	20,40	31,40	19,30	11,53	11,56	14,02	12,44	7,27	14,40
	AFG	4,75		16,41	20,42	18,48	21,36	32,48	20,41	13,69	13,52	15,66	13,71	11,16	15,96
	PMA	5,79	5,97		23,17	21,32	23,89	34,16	22,68	16,73	17,07	18,71	18,00	15,77	19,52
	PEV	9,65	9,62	10,56		24,83	27,17	36,66	25,87	21,15	21,33	22,62	22,08	20,14	22,99
	GAC	6,73	6,73	7,71	10,96		25,17	35,15	24,62	19,04	19,12	20,47	19,21	18,11	21,24
	Coton4	6,67	6,90	7,70	10,94	8,11		36,42	25,88	21,49	21,26	22,92	22,68	20,76	23,37
	GPT	10,59	10,89	11,69	14,04	11,71	12,05		35,45	32,20	32,02	33,32	33,46	31,87	33,29
	FrDv	7,59	7,86	8,42	11,62	9,08	8,60	12,28		20,05	20,29	22,15	22,00	19,65	22,39
	G33	5,06	5,47	6,36	10,06	7,17	7,04	10,92	7,38		11,80	14,77	15,31	12,29	15,37
	G20	5,13	5,42	6,46	10,09	7,28	6,98	10,79	7,59	4,81		14,57	15,22	12,23	14,53
	NM11	4,95	5,34	6,50	10,09	6,69	7,02	10,62	7,50	4,90	4,94		16,84	14,32	16,77
	G77	5,50	5,60	6,54	10,31	6,54	7,65	11,37	8,44	6,27	6,28	5,70		13,06	17,14
	G90	3,97	4,89	5,80	9,80	6,80	6,55	10,87	7,69	5,21	5,23	6,80	5,59		14,77
	G110	5,44	5,90	6,85	10,13	7,73	7,50	11,04	7,79	5,32	7,79	5,16	4,58	5,57	

Le deuxième outil statistique utilisé dans cette analyse est la mesure de la « participation » d'un vocabulaire dans un lexique quelconque. Dans le cas du Tableau 7.2, ce vocabulaire est constitué des sous-lexiques des microcatégories thématiques et appréciatives et sa participation est mesurée pour chaque sous-lexique de locuteur. L'indice fourni par l'analyseur de participation dans le logiciel SATO est la cote Z (ou « scores centrés-réduits ») qui consiste à calculer l'écart entre la fréquence relative de l'occurrence d'un ensemble de mots (nos sous-lexiques microcatégorisés) par rapport au lexique entier et la fréquence relative de cette occurrence par rapport à un autre ensemble plus petit (nos sous-lexiques de locuteurs) (Daoust, 2007). Il s'agit donc de mesurer jusqu'à quelle point une catégorie est sur-utilisée ou sous-utilisée dans un sous-lexique, par rapport à son utilisation dans le lexique entier. Ainsi, le Tableau 7.2 vise à montrer la participation des lexiques de chaque catégorie thématique et appréciative dans les sous-lexiques des locuteurs.

**Tableau 7.2 Participation des catégories thématiques et appréciatives aux lexiques des locuteurs (cote Z)**

	ACP	AFG	PMA	PEV	GAC	Cot.4	GPT	FrDv	G33	G20	NM11	G77	G90	G110
NatDev	-1,49	-3,31	-0,24	-0,97	1,04	-1,38	-2,70	1,14	6,75	-0,39	-1,98	0,84	-1,26	0,65
NatNeg	2,09	1,72	1,15	-4,04	6,19	1,79	0,54	0,40	-3,43	-4,17	-1,87	4,42	0,69	-1,37
OutiDev	1,91	1,40	0,23	2,73	7,66	4,73	2,76	2,93	-9,79	-3,90	0,92	3,12	0,15	-2,75
EtapDev	-4,03	-1,16	5,84	1,28	3,51	-5,26	-3,30	-0,87	-3,93	-6,45	8,05	8,50	1,69	4,61
RegEtat	0,29	-1,55	-1,21	1,01	-3,79	0,90	1,05	12,94	-4,09	0,04	0,12	-0,39	-0,09	1,88
RegMulti	7,44	5,08	1,67	7,76	1,69	-2,67	-2,11	-1,49	-11,13	-5,01	-6,91	6,69	3,30	-1,98
ActOMC	5,08	-0,08	-7,31	-4,95	-6,92	-1,43	-1,86	-7,72	4,45	5,57	-4,26	-5,24	6,01	1,76
AdjDep	-1,91	-1,31	3,90	-0,58	0,51	-1,20	-1,86	0,81	0,88	-1,32	4,99	0,09	-0,88	-1,30
AdjMcl	0,79	-1,68	-4,30	-2,83	-0,75	-1,83	-2,48	-4,11	2,18	2,58	0,06	3,35	1,23	1,43
AdjAmp	-2,43	-2,24	-2,53	-0,46	1,63	2,09	4,11	-3,80	0,03	1,95	3,69	0,43	-1,42	3,86
AdvDep	0,17	-0,29	-0,40	0,74	-1,08	-1,03	-0,62	-0,98	0,89	1,16	-0,05	-1,23	1,01	-1,00
AdvMcl	-0,32	-0,94	0,47	0,85	-2,37	-2,23	-0,93	-0,46	3,14	1,00	-1,46	0,12	-1,22	2,17
AdvAmp	2,41	0,13	-0,90	-1,94	-0,49	-2,03	-1,71	-3,21	0,30	-0,46	-1,21	2,89	0,07	2,57

Sur la base de ce tableau et du précédent, nous pouvons maintenant décrire et interpréter les différentes particularités des sous-lexiques de locuteurs en fonction des autres sous-lexiques des locuteurs (la distance) ainsi que des catégories qui y sont mobilisées (la participation). Or, il pourra également être utile de décortiquer le lexique en fonction d'un troisième principe : l'impact de la matérialité des types de documents sur les sous-lexiques des locuteurs. En fait, ce principe répond bien à notre théorie de l'énoncé et du texte (voir Chapitre V) qui exploite la différence entre l'énoncé oral et l'énoncé textuel. La matérialité du texte, avons-nous dit à la suite de Ricœur, confère à l'énoncé une certaine autonomie dans l'espace discursif. Il convient maintenant d'ajouter que la forme du texte peut conditionner cette autonomie et son parcours dans l'espace discursif, mais également que la spécificité du support matériel se répercute dans le lexique mobilisé par un locuteur. C'est pourquoi nous avons croisé les lexiques des locuteurs avec les lexiques de chacun des types de documents. Les indices de distance entre ces lexiques, qui résultent de deux méthodes de segmentation du corpus, nous permettent de constater l'importance des formes textuelles dans les lexiques des locuteurs, comme l'indique le Tableau 7.3.

Tableau 7.3 Les distances entre les lexiques par type de document et par locuteur

	<b>TD Comm</b>	<b>TD Dec</b>	<b>TD MinDec</b>	<b>TD PressStat</b>	<b>TD Prop</b>	<b>Moyenne</b>	<b>TD Letter</b>
<b>ACP</b>	11,40	9,67	4,73	10,56	12,71	9,81	34,18
<b>AFG</b>	12,40	12,11	8,53	12,57	14,24	11,97	35,04
<b>PMA</b>	15,89	15,40	13,76	16,53	17,62	15,84	36,47
<b>PEV</b>	14,23	20,03	19,46	20,75	21,75	19,24	38,75
<b>GAC</b>	19,31	18,06	16,94	18,53	13,76	17,32	37,75
<b>FrDv</b>	20,24	19,56	18,90	19,24	15,99	18,79	38,47
<b>G33</b>	13,81	7,55	10,80	8,69	14,32	11,03	32,66
<b>G20</b>	13,97	8,15	10,74	9,58	14,34	11,36	34,37
<b>NAMA11</b>	15,10	11,97	13,02	13,58	16,56	14,05	35,57
<b>G77</b>	15,75	14,20	10,25	14,25	15,95	14,08	35,68
<b>G90</b>	12,50	10,40	5,92	11,20	13,35	10,67	34,36
<b>G110</b>	15,52	14,33	13,70	12,10	17,21	14,57	35,89
<b>Moyenne</b>	<b>15,01</b>	<b>13,45</b>	<b>12,23</b>	<b>13,97</b>	<b>15,65</b>	<b>14,06</b>	<b>35,77</b>
<b>Cotton4</b>	22,03	20,26	19,82	20,86	16,86	19,97	39,02
<b>GPT</b>	31,30	31,64	31,48	31,98	29,65	31,21	45,69

Note : la colonne des lettres (TD\_Letters) et les lignes du Cotton4 et du Groupe des produits tropicaux (GPT) ont été retirées du calcul des moyennes pour éviter de biaiser les résultats (le corpus ne contient que 2 lettres sur 109 documents, seulement 4 document du Cotton4 et 3 du GPT).

Finalement, dans le même esprit, nous estimons pertinent de considérer une autre variable dans la description et l'interprétation du lexique : il s'agit de l'occurrence chronologique des interventions discursives des coalitions du Sud global. Grâce aux figures 7.1, 7.2, 7.3 et 7.4, toujours présentées au début des sections de ce chapitre, il sera parfois possible de déduire si les caractéristiques lexicales des sous-corpus sont associables à la répartition chronologique des interventions dans la durée du Cycle de Doha. Les sous-sections sont structurées en fonction des quatre catégories de coalitions identifiées au Chapitre IV.

### 7.1 Les blocs du Sud global

Selon la typologie élaborée au Tableau 4.3, une coalition de type « bloc » est constituée exclusivement de pays du Sud (par opposition à une « alliance » qui regrouperait des pays en développement et des pays développés) qui présente un agenda de négociation qui comprend de nombreux enjeux de négociation, parfois même tous les enjeux d'un agenda de négociation (par opposition à un « enjeu spécifique »). Une des caractéristiques de ces blocs est qu'ils possèdent pour la plupart des ancrages dans d'autres institutions internationales, comme l'ONU, la CNUCED ou dans des traités multilatéraux (notamment avec l'Europe)

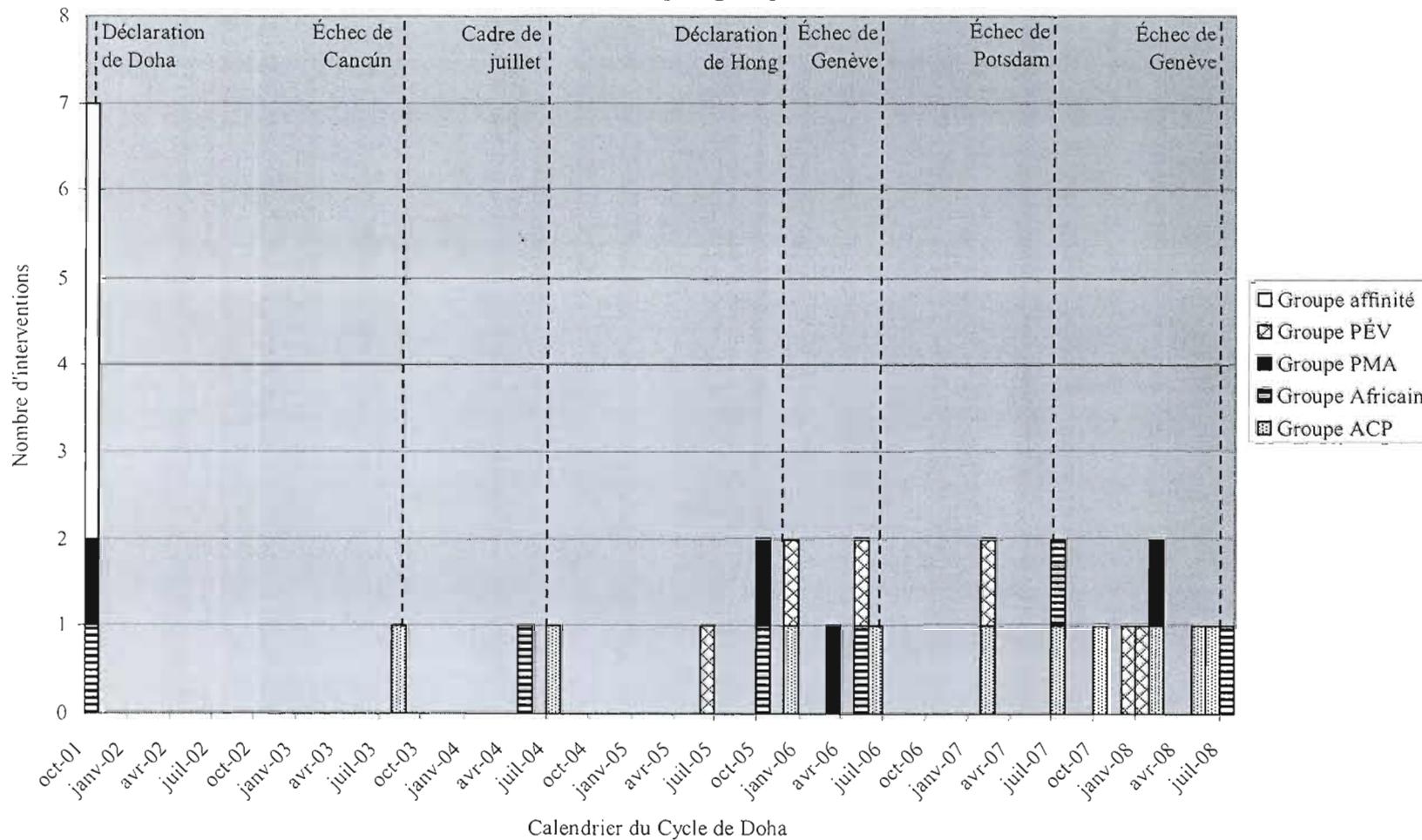
hors OMC. Parmi les blocs du Sud global, nous avons placé le Groupe Afrique-Caraïbe-Pacifique (ACP), le Groupe Africain, le Groupe des pays les moins avancés (PMA), le défunt Groupe des petites économies vulnérables (PÉV) et le défunt Groupe d'affinité commune. Au premier regard, le Tableau 7.1 indique déjà l'existence d'une grande proximité entre les lexiques et les sous-lexiques thématiques du Groupe ACP, du Groupe Africain et du Groupe des PMA, avec des indices de distance largement inférieurs aux moyennes de 20.54 (pour la distance entre les lexiques) et de 7.67 (pour la distance entre les sous-lexiques thématiques). La proximité entre les groupes ACP, africains et PMA n'a rien de surprenante dans l'optique de notre hypothèse secondaire selon laquelle il existe une « forte cohésion » dans le discours des blocs. Toutefois, d'autres données statistiques semblent aussi indiquer la tendance contraire. Quatre éléments retiendront notre attention.

Premièrement, la proximité entre les lexiques et sous-lexiques thématiques des groupes ACP, africain et PMA peut être relativisée à la lumière des catégories mobilisées dans les différents corpus. Le Tableau 7.2, qui porte sur la participation des catégories thématiques et appréciatives aux lexiques des locuteurs, montre des différences marquées dans l'utilisation de certaines catégories de lexèmes. Ainsi, les catégories *Étapes du développement* (EtapDev) et *Rôle de la réglementation commerciale multilatérale* (RegMulti) témoignent-ils de certaines différences dans les thèmes abordés par les locuteurs. Dans le premier cas, on remarque une sous-utilisation ( $Z = -4,03$ ) des lexèmes de la catégorie *EtapDev* par le Groupe ACP et une sur utilisation par le Groupe PMA ( $Z = 5,84$ ). Ceci s'explique sans doute par la présence de la gamme de lexème comme « *least developed countries* » dans cette catégorie (voir Tableau 6.3) : le Groupe des PMA ajoute donc une occurrence à cette catégorie à chaque fois qu'il fait référence à lui-même, ce qui n'est pas le cas du Groupe ACP et du Groupe des PMA. La différence dans la participation de la catégorie *Rôle des acteurs à l'OMC* (ActOMC) s'explique de la même manière puisque cette même gamme de lexèmes (*least-developed*, etc.) n'y est pas représentée, contrairement aux lexèmes comme « *ACP Group* » ou « *African members* ». En somme, on peut penser qu'il ne s'agit là que d'un effet de nos choix de catégorisation qui ne contredit pas la proximité constatée entre les lexiques de ces trois blocs.

Dans le cas de l'utilisation de la catégorie *RegMulti*, il semble toutefois y avoir une vraie différence entre les locuteurs : alors que la participation de cette catégorie est normale dans le cas du Groupe des PMA ( $Z = 1.67$ ), elle est très forte dans les cas du Groupe ACP et du Groupe africain (Cotes  $Z$  de respectivement 7.44 et 5.08). Il pourrait y avoir là une véritable différence dans les thématiques du discours de ces groupes. Il sera intéressant d'approfondir cette découverte en impliquant les sous-catégories de *RegMulti* (voir Tableau 6.3) : le discours sur la réglementation multilatérale porte-t-il plus sur les principes des accords, sur leurs dimensions techniques ou sur les autres organisations internationales qui fournissent peut-être un ancrage aux discours des blocs du Sud global? Cette question sera à investiguer dans la suite de l'analyse. Tout comme, d'ailleurs, les différences encore plus marquées dans l'utilisation des catégories appréciatives. Ici, le Tableau 7.2 montre clairement qu'il y a un écart dans l'utilisation des adjectifs par, d'une part, le Groupe ACP et le Groupe africain qui présentent une participation semblable et, d'autre part, le Groupe des PMA. Il y a une surreprésentation des *adjectifs dépréciatifs* dans le lexique de ce dernier groupe et une surreprésentation des *adjectifs mélioratifs* dans les lexiques des deux autres blocs. Ceci indique peut-être que le ton est plus acerbe chez le Groupe des PMA, et plus positif chez le Groupe ACP et le Groupe Africain.

Le deuxième élément inusité de ces tableaux de statistique est la distance relativement considérable des lexiques des trois blocs que l'on vient de mentionner (ACP, africain et PMA) avec le lexique du Groupe des PEV, lui aussi un bloc du Sud global. En effet, alors que l'on pourrait s'attendre à une plus grande proximité avec les autres blocs, la distance du Groupe des PEV avec ceux-ci se situe dans la moyenne générale de l'indice ( $\text{Chi}^2 = 20,54$ ) et ne se démarque nullement de la distance avec la plupart des autres coalitions ( $\text{Chi}^2 = 19,88$ ; 20,42 et 23,17). Au niveau de la participation des catégories thématiques au lexique du Groupe des PEV (Tableau 7.2), cette différence avec les autres blocs semble surtout se matérialiser par la sous-utilisation ( $Z = -4,04$ ) de la catégorie *Nature des inégalités* (NatIneg). Ceci pourrait signifier que le Groupe des PEV est – dans une certaine mesure – un cas spécial parmi les blocs du Sud global. Son discours serait-il moins critique que celui des autres

**Figure 7.1 Chronologie des interventions discursives des blocs du Sud global dans le Cycle de Doha, par groupe**



blocs? Cette caractéristique aurait-elle un lien avec le fait que les interventions de ce groupe ont toutes eu lieu lors de la deuxième moitié du Cycle de Doha (Figure 7.1)?

Troisièmement, il n'existe pas de relation claire et exclusive entre le lexique du Groupe d'affinité commune (GAC) et les autres blocs du Sud global. Si une certaine proximité est perceptible avec les groupes ACP, africain et PMA, il faut reconnaître que les indices de distance (Tableau 7.1) avec la plupart des autres coalitions avoisinent la moyenne tant au niveau des lexiques que des sous-lexiques thématiques. Ainsi, l'intuition selon laquelle le Groupe d'affinité commune aurait la paternité de certains groupes spécifiques comme le G33 s'avère non pertinente à la lumière de cette lecture statistique. Au contraire, on pourrait croire que le discours du Groupe d'affinité commune a été fondateur de toute la nouvelle dynamique discursive du Sud global. Ceci reste toutefois une autre intuition que l'on devra approfondir plus loin, par l'analyse des énoncés. Comme l'indique la figure 7.1, son activité dans le Cycle de Doha – aussi intensive a-t-elle pu être – s'est d'ailleurs limitée à la préparation de la Conférence ministérielle de Doha.

Enfin, quatrièmement, on constate une proximité inattendue des lexiques et des sous-lexiques thématiques des groupes ACP, africain et PMA avec les lexiques et sous-lexiques thématiques du G33, du G20 et même du NAMA11. Cette proximité est même relativement prononcée, allant jusqu'à être aussi forte que la proximité que l'on trouve entre les blocs du Sud global. Deux de nos hypothèses secondaires peuvent être remises en cause sur la base de ce résultat. D'abord, l'hypothèse (HS1) de l'existence d'une classe « exclusive » de pays rassemblée autour du G20 et du NAMA11 devrait en principe se matérialiser dans un lexique aussi « exclusif », ce qui ne semble pas être le cas. Ensuite, l'hypothèse (HS2) de l'existence d'un groupe plus radical cristallisé dans le G33 devrait également se matérialiser dans un lexique particulier, et ce n'est pas ce qui est indiqué par le Tableau 7.1. Les blocs du Sud global semblent plutôt partager une grande part du lexique de ces différentes coalitions hybrides.

Mais qu'en est-il si l'on se tourne vers la participation des catégories thématiques et appréciatives aux lexiques de ces locuteurs? Le Tableau 7.2 montre que la faible distance

entre les sous-lexiques des groupes ACP, africain et PMA, d'une part, et du G33, du G22 et du NAMA11, d'autre part, ne fait peut-être que cacher des différences réelles à l'égard du contenu des énoncés. Pour le montrer, nous énumérons ici quelques cas frappants :

- La catégorie *Outils de développement* (OutiDev) est fortement sous-représentée dans le lexique du G33 (cote  $Z = -9,79$ ) et relativement sous-représentée dans celui du G20 (cote  $Z = -3,90$ ), alors qu'elle est très légèrement surreprésentée chez les groupes ACP (1,91), africain (1,40) et PMA (0,23);
- La participation de la catégorie *Rôle de la réglementation commerciale multilatérale* (RegMulti) chez le G33, le G20 et le NAMA11 (cotes  $Z$  de -11,13; -5,01; -6,91) est très limitée comparativement à la surreprésentation assez importante de cette catégorie chez les groupes ACP (7,44), africain (5,08) et PMA (1,67);
- Contrairement aux trois blocs considérés ici (ACP, africain et PMA), l'adjectif mélioratif (AdjMel) est surreprésenté dans les lexiques du G33 et du G20.

Puisque qu'il est à la fois possible de constater des différences au niveau statistique (participation des catégories aux lexiques) et pertinent d'émettre l'hypothèse d'une différence au niveau des énoncés des blocs et des coalitions hybrides, la question qui demeure est la suivante : comment expliquer cette proximité des lexiques et des sous-lexiques thématiques entre certains blocs et les principales coalitions hybrides?

Une explication de cette proximité (et de la distance) des lexiques pourrait être l'existence de principes de détermination de ces lexiques autres que l'identité du locuteur. Nous avons, jusqu'ici dans cette section, exclusivement porté notre attention sur la distribution du lexique en fonction de la métacatégorie du locuteur. Or, l'exploration à partir de cette métacatégorie est peut-être insuffisante pour comprendre la complexité du corpus. La métacatégorie « type de document » pourrait servir de principe alternatif de distribution. Le type de document utilisé pour véhiculer le discours pourrait avoir un impact structurant sur le lexique, car la formulation d'une proposition de négociation, par exemple, ne commande pas le même langage qu'un communiqué de presse. Si un groupe sur-utilise l'un des deux supports par rapport aux autres groupes, il est fort possible que cela se traduise dans un lexique qui lui sera spécifique. Au contraire, la proximité inattendue entre les sous-lexiques de certains blocs du

Sud global et les coalitions hybrides indique peut-être une similarité au niveau de la matérialité des discours.

La proximité statistique des lexiques des groupes ACP, africain et PMA avec ceux du G20, du G33 et du NAMA11 serait-elle le fait d'une utilisation similaire de certains types de document? Le Tableau 7.3 montre que cette explication a sans doute une certaine pertinence, mais que celle-ci reste limitée. Il apparaît clairement qu'il y a une forte association entre les lexiques des blocs susmentionnés et les lexiques propres à certains types de documents, notamment les déclarations ministérielles (TD\_MinDec), les déclarations (TD\_Dec) et les communications (TD\_Comm). Le Groupe ACP, suivi du Groupe africain puis du Groupe des PMA, est celui qui se caractérise le mieux par l'emploi du lexique propre à ces trois types de document. Quant aux coalitions hybrides que sont le G20, le G33 et le NAMA11, leurs lexiques sont certes assez caractéristiques des déclarations, mais ils sont surtout très proches des lexiques des communiqués de presse (TD\_PressStat). L'ambiguïté entre proximité et distance des lexiques de certains blocs et des coalitions hybrides que nous explorons depuis quelques paragraphes s'expliquerait donc peut-être de la manière suivante : ces deux catégories de coalitions ont en commun le lexique propre aux déclarations, mais toutes deux ont aussi tendance à se distinguer par leur proximité avec le lexique des déclarations ministérielles et des communications d'une part, et des communiqués de presse d'autre part.

Il s'avère que les déclarations ministérielles et les communiqués, comme nous l'avons mentionné au chapitre précédent, sont les types de documents les plus longs et les plus énumératifs en ce qui concerne les positions de négociation des groupes. Le fait que le propre des coalitions de type « bloc » soit généralement de présenter un large agenda touchant à la plupart des questions de négociation se reflète ici dans la proximité de ses lexiques avec les lexiques des déclarations ministérielles et des communications. Ceci, évidemment, n'exclut pas le fait que ces blocs aient utilisé d'autres types de documents – ou le lexique associé à ceux-ci – pour faire valoir leurs points (voir Appendice A). De l'autre côté, les coalitions hybrides ont plutôt tendance à défendre un enjeu relativement spécifique et à utiliser des types de documents pouvant être décrits comme plus directs et plus courts, comme les communiqués de presse et les déclarations. Nous commençons donc à voir que la matérialité

du discours est un élément important de stratégie pour les coalitions du Sud global et que celle-ci a un effet sur les aspects lexicaux et thématiques du discours. Dans le cas présent, cet effet se fait sentir dans l'utilisation de certaines catégories thématiques (*OutiDev* et *RegMulti*) et appréciative (*AdjMel*)

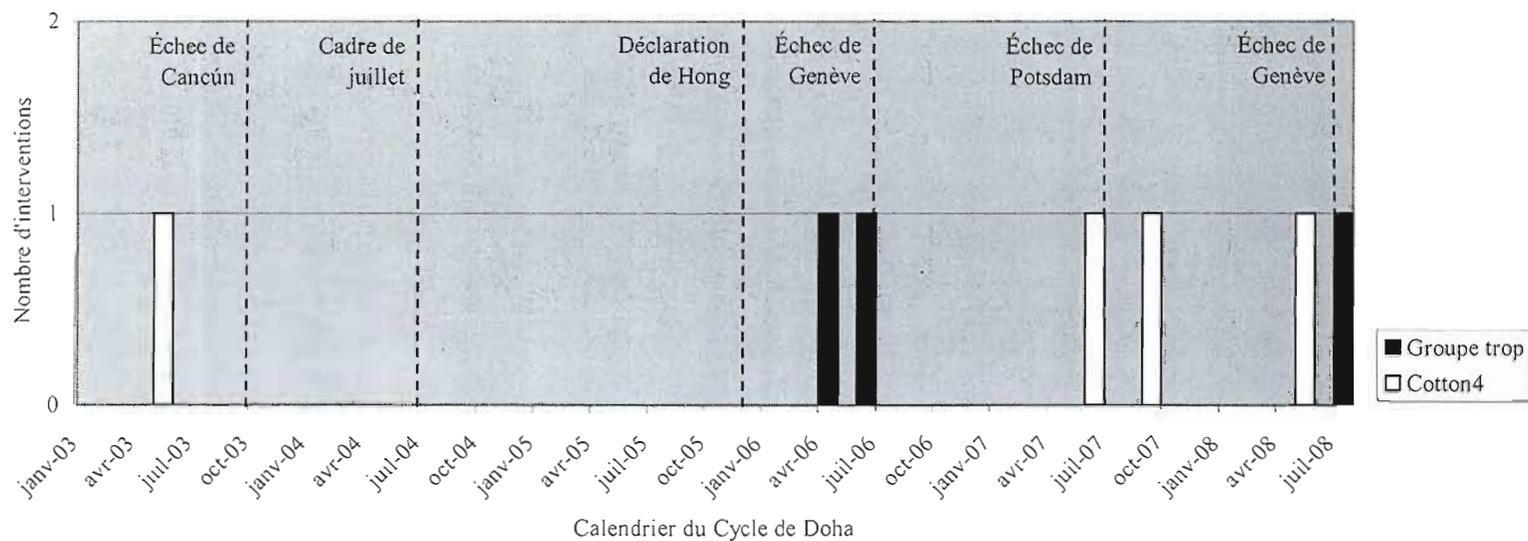
Toutefois, sur cette question, il demeurera important de sonder les énoncés des différentes coalitions concernées pour constater l'ampleur et la texture de la proximité entre blocs du Sud global et coalitions hybrides. Il en serait d'ailleurs de même avec toutes les descriptions statistiques et interprétations préliminaires que nous présentons dans ce chapitre.

## **7.2 Les coalitions à enjeu spécifique du Sud global**

Selon la typologie présentée au Chapitre IV, une coalition à enjeu spécifique est constituée d'un nombre restreint de pays qui s'intéressent à une seule question – parfois même à une sous-question – de l'agenda de négociation. Alors que les coalitions à enjeu spécifique constituèrent l'innovation principale des pays en développement lors du Cycle d'Uruguay, ce modèle semble avoir été relativement délaissé lors du Cycle de Doha (voir Figure 7.2). Parmi les deux coalitions à enjeu spécifique que nous avons incluses dans le corpus, seul le Cotton4 peut faire l'objet d'une description statistique crédible, le Groupe des produits tropicaux n'ayant fourni que 1915 mots et trois documents au corpus.

Pour le Cotton4, les statistiques indiquent une distance plus élevée que la moyenne à l'égard de la quasi-totalité des autres sous-lexiques. La particularité du sous-lexique du Cotton4 semble résider dans la participation élevée de la catégorie *Outil du développement* (*OutiDev*) et la sous-utilisation de la catégorie *Étape du développement* (*EtapDev*). À quel point ceci indique-t-il une spécialisation du discours du Cotton4 par rapport aux discours des autres coalitions du Sud global? Étant donné que le faible poids statistique du sous-lexique du Cotton4, on pourra répondre à cette question par l'analyse des énoncés.

**Figure 7.2 Chronologie des interventions discursives des coalitions à enjeu spécifique du Sud global dans le Cycle de Doha, par groupe**

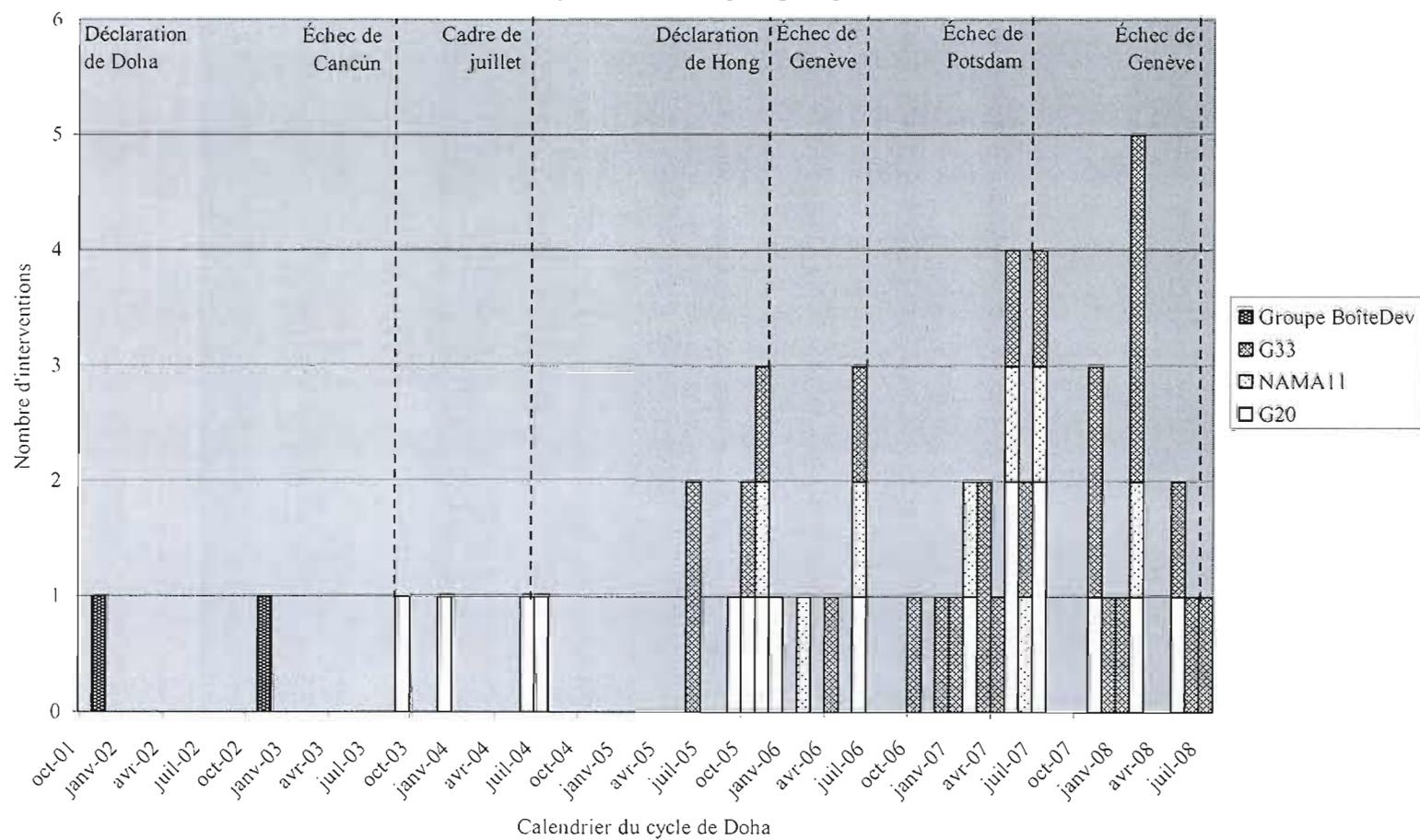


### 7.3 Les coalitions hybrides du Sud global

Les coalitions hybrides sont les groupes formés exclusivement de pays en développement qui se consacrent à un secteur ou à une question des négociations, comme l'agriculture et l'AMNA dans les cas du G20 et du NAMA11 et l'enjeu plus spécifique des produits spéciaux en agriculture dans le cas du G33. Dans sa courte existence, le Groupe des amis de la boîte du développement, qui se consacrait à l'introduction du langage de la « boîte du développement » dans l'agenda de Doha, fut également une coalition hybride – sans doute la première du genre. Suite à sa disparition, c'est la Conférence ministérielle de Cancun qui a donné le coup d'envoi de ce nouveau style de coalition (voir Figure 7.3).

Il n'est pas inutile de revenir plus en détail ici sur la proximité inattendue entre les lexiques des coalitions hybrides et ceux de certains blocs (ACP, africain et PMA), si ce n'est que pour rappeler les conclusions préliminaires que nous en avons tirées dans les pages précédentes. D'abord, cette proximité est surprenante du point de vue de nos hypothèses secondaires qui postulent l'existence d'une classe de pays exclusive (HS1) devant être représentée par le G20 et le NAMA11 et d'une classe de pays radicaux (HS2) portée par le G33 : les lexiques de ces groupes se rapprochent beaucoup des lexiques des blocs du Sud global en général, malgré des différences aux niveaux de la participation de certaines catégories thématiques et appréciative dans ces différents lexiques. L'explication que nous avons donnée à cette surprenante proximité renvoie à la matérialité du discours. L'examen des différents supports discursifs (les types de documents) semblent montrer que des lexiques peuvent être caractéristiques non seulement du discours d'un locuteur, mais aussi du vocabulaire rattaché à une forme matérielle de diffusion du discours. Les blocs et les coalitions hybrides partagent à cet égard une tendance à sur-utiliser le lexique associé aux déclarations, mais aussi à se distinguer quant à l'utilisation des communiqués de presse et des déclarations ministérielles. Cette observation pourra être approfondie dans les chapitres subséquents.

**Figure 7.3 Chronologie des interventions discursives des coalitions hybrides du Sud global dans le Cycle de Doha, par groupe**



Une autre caractéristique des statistiques du Tableau 7.1 tend à contredire les deux hypothèses mentionnées ci-haut (HS1 et HS2) : il s'agit de la proximité exceptionnelle entre les lexiques du G20, du NAMA11 et du G33. Si l'on pouvait s'attendre à une grande proximité entre les lexiques du G20 et du NAMA11 qui, rappelons-le, font preuve d'un fort degré d'appartenance croisée, il est étonnant de voir les indices de proximité entre ces groupes ( $\text{Chi}^2 = 14,57$  pour les sous-lexiques et  $4,94$  pour les sous-lexiques catégorisés) avoisiner les indices de proximité entre eux et le G33 ( $\text{Chi}^2 = 14,77$  et  $4,90$  pour le NAMA11 et  $11,80$  et  $4,81$  pour le G20). En fait, on remarque même une plus grande proximité entre le G20 et le G33 qu'entre le G20 et le NAMA11. Cette particularité des coalitions hybrides peut être détaillée davantage par l'observation des statistiques sur la participation des différentes catégories thématiques et appréciatives aux lexiques (voir Tableau 7.2) :

- Il y a une différence frappante entre le G33 et le NAMA11 quant à la participation de la catégorie *Étapes du développement* (EtapDev) à leurs lexiques (de  $-6,45$  de Cote Z avec le G33 à  $8,05$  avec le NAMA11). Il y a nettement là une inégalité dans le traitement de ce thème;
- On trouve aussi un très grand écart dans la participation de la catégorie *Outil du développement* (OutiDev) entre le G33 ( $-9,79$ ), dont les stratégies économiques sont peut-être plus orientées vers un développement endogène et le NAMA11 ( $8,05$ ) qui utilise sans doute beaucoup le lexique entourant le thème de l'accès aux marchés d'exportation, alors que le G33 promeut une position plus défensive à l'égard des importations;
- La participation de la catégorie *Rôle de la régulation étatique* (RegEtat) est plus forte avec le G33, ce qui semble appuyer l'idée que cette position plus défensive est également plus axée sur l'État, et peut-être plus protectionniste;
- Tous les groupes ont en commun une sous-participation de la catégorie *Rôle de la réglementation multilatérale* (RegMulti), ce qui indique peut-être une moins grande inquiétude par rapport au devenir de l'OMC et la prise en compte de leurs intérêts. Ceci reste à voir dans les énoncés.

En général, ces éléments indiquent une « différence dans la ressemblance ». Pour approfondir l'analyse, ici encore, on peut faire le test consistant à croiser les lexiques par locuteurs avec

les lexiques par type de document afin de comprendre l'impact de la matérialité du discours sur les lexique du G20, du G33 et du NAMA11 (voir Tableau 7.3). On constate alors que les lexiques du G20 et du G33 ont en commun leur proximité avec les lexiques des déclarations (TD\_Dec) et des communiqués de presse (Press\_Stat), dont les indices sont largement en dessous des moyennes. Le lexique du NAMA11 ne montre pas une aussi grande proximité avec le lexique des communiqués de presse : il a plutôt tendance à se rapprocher légèrement du lexique des déclarations tout en restant près des moyennes des autres lexiques par type de document. Une des explications concernant la proximité entre le G20 et le G33 pourrait donc encore une fois être liée à la matérialité de leur discours : ils sont tous deux les plus grands utilisateurs du lexique associé aux communiqués de presse.

Il faudrait mentionner une autre caractéristique du corpus qui a pour effet de rapprocher les lexiques du G20 et du G33 : ces deux groupes s'inscrivent exclusivement dans les négociations sur l'agriculture. Ainsi, il est possible qu'un certain lexique associé à l'Accord sur l'agriculture soit partagé par ces deux groupes. Si cette explication est plausible, elle ne rend toutefois pas compte de la proximité du G33 avec le NAMA11 qui s'occupe, lui, d'accès aux marchés pour les marchandises non-agricole. Il faut donc encore une fois renvoyer l'analyse sur le terrain des énoncés.

La dernière caractéristique concernant les coalitions hybride attire notre attention : il s'agit de la distance relativement normale (près des moyennes) entre le Groupe des amis de la boîte de développement et le G20, le G33 et le NAMA11. Ceci peut paraître surprenant puisque nous avons supposé une filiation entre le Groupe des amis de la boîte de développement et le G33, ces deux groupes devant représenter la classe de pays que nous avons qualifié de « plus radicale ». Ceci s'explique peut-être par le fait que le lexique du Groupe des amis de la boîte de développement n'a à peu près aucune affinité avec les lexiques des déclarations ou des communiqués de presse, mais plutôt avec celui des propositions (TD\_Prop). La distance relative du lexique de ce groupe avec celui du G33 s'explique-t-elle donc seulement par la matérialité de leurs discours, ou y a-t-il de véritables différences de contenu au niveau thématique et appréciatif? C'est ce que nous aurons l'occasion d'approfondir dans les chapitres subséquents.

À la lumière de cette description statistique, la catégorie des coalitions hybrides apparaît donc plus complexe que nous l'avions prévu. Ceci est important dans le contexte où ce sont ces coalitions qui ont fourni le plus grand nombre de textes à notre corpus. La Figure 7.3 montre aussi à quel point elles ont pris de l'importance à mesure que le Cycle de Doha évoluait.

#### **7.4 Les grands blocs du Sud global**

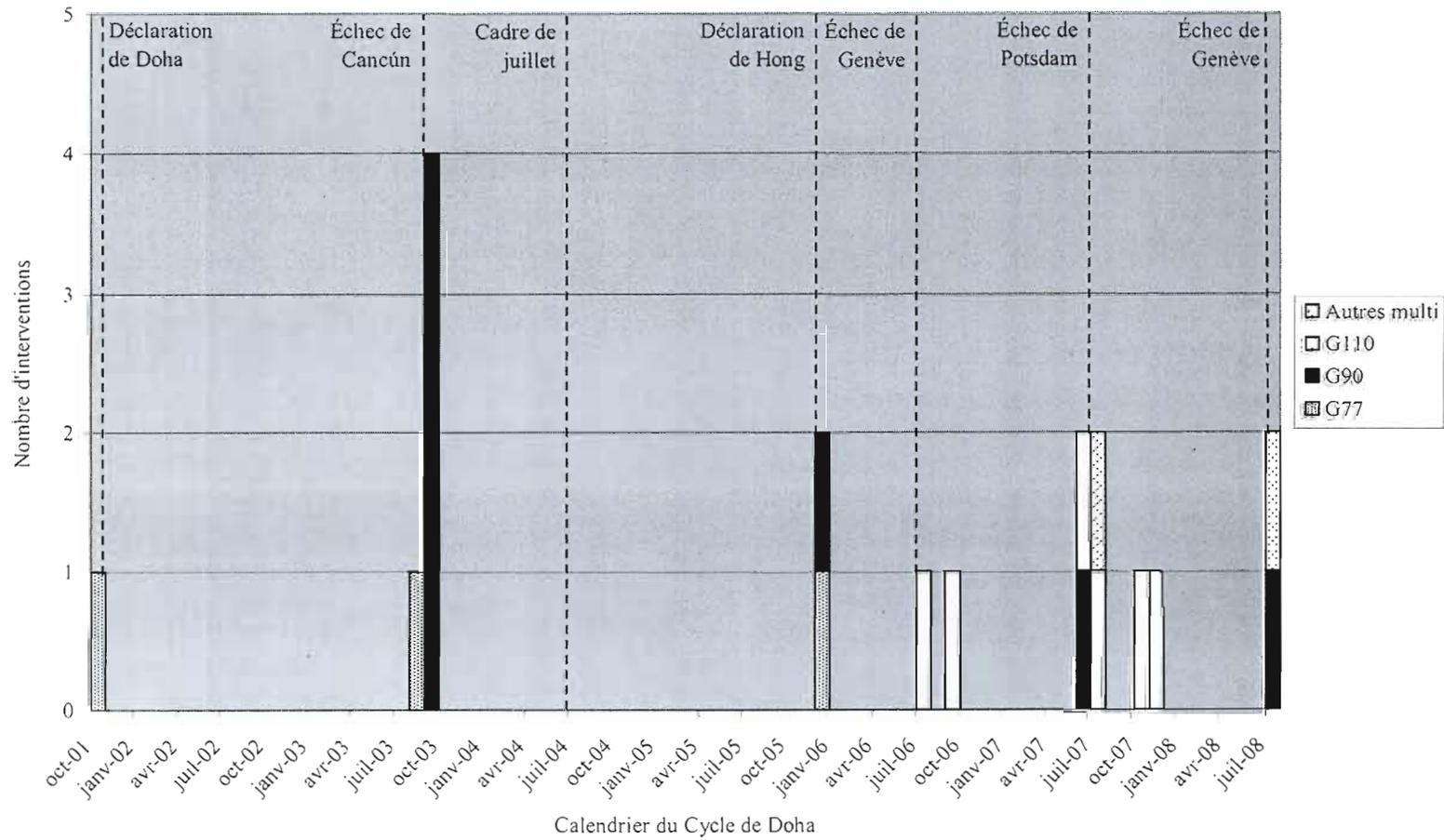
Les grands blocs sont aussi (comme les coalitions hybrides) une nouvelle catégorie de coalition apparue lors du Cycle de Doha sur le développement. Parmi les grands blocs, il faut compter le G90, constitué du Groupe ACP, du Groupe africain et du Groupe des PMA, qui naquit à l'aube de la conférence de Cancun, et le G110, un rassemblement de toutes les coalitions du Sud global qui se manifesta pour la première fois à Hong Kong. Dans cette recherche, nous avons aussi inclus le G77 parmi les grands blocs pour deux raisons. Premièrement, le G77 rassemble tous les pays du Sud global, sans autre discrimination d'appartenance à une coalition. Il s'apparente en ce sens au G110. Toutefois, deuxièmement, le G77 ne participe pas aux négociations du Cycle de Doha; il se prononce à l'occasion des conférences ministérielles sur l'état des négociations, mais n'est jamais impliqué dans le processus, si ce n'est que inspirateur des discours des autres coalitions du Sud global. L'origine du G77 comme porte-parole du Tiers-monde et la place qu'il continue d'occuper à la CNUCED et à l'ONU nous incite à considérer le discours de ce groupe dans un exercice de comparaison aux discours d'autres groupes, notamment les grands blocs, censés porter la voix d'un (presque) aussi grand nombre de pays du Sud global.

En général, la proximité entre les grands blocs eux-mêmes est relativement forte, comme on pouvait s'y attendre. Les indices de distance entre les sous-lexiques et entre les sous-lexiques catégorisés (Tableau 7.1) est très en deçà des moyennes. Parmi les trois grands blocs, c'est le G110 qui présente le lexique le plus distant par rapport aux autres, ce qui s'explique peut-être par l'association du sous-lexique du G110 avec le sous-lexique des communiqués de presse (TD\_PressStat), alors que les deux autres groupes démontrent une plus grande affinité avec le sous-lexique des déclarations ministérielles (TD\_MinDec) (voir Tableau 7.3). Par contre, si on observe la distance entre les sous-lexiques catégorisés, le G110 se trouve paradoxalement

le groupe le moins distant par rapport au G77 et au G90. S'il y a une véritable différence entre les discours des trois grands blocs, on devrait être détectable dans la participation des catégories thématiques et appréciatives à leurs sous-lexiques (Tableau 7.2). Or, les spécificités de l'un ou l'autre des lexiques semblent faibles :

- Le G77 sur-utilise la catégorie *Nature des inégalités* (NatIneg), alors que le G90 et le G110 restent dans la norme à cet égard. Il est à noter que seulement trois autres lexiques présentent cette même caractéristique, soit ceux du Cotton4, du Groupe d'affinité commune et du Groupe des amis de la boîte de développement. Parmi ces coalitions, les deux dernières partagent avec le G77 leur préexistence par rapport au Cycle de Doha sur le développement. Le fait de mettre l'accent sur les inégalités serait-il une caractéristique du discours des coalitions plus anciennes, parfois disparues? Cette piste pourrait s'avérer d'autant plus prometteuse si on considère la dimension chronologique des interventions de ces coalitions, qui se situent en très grande majorité au tout début du cycle (voir Figure 7.1, Figure 7.3 et Figure 7.4);
- Le G110 est le seul grand bloc à sous-utiliser le lexique de la catégorie *Outil du développement* (OutilDev), ce qui pourrait être la marque d'un discours plus généraliste et axé sur les grands principes, et moins sur les propositions concrètes. La sous-participation de la catégorie *Rôle de la réglementation commerciale* (RegMulti) dans le lexique du G110, comparé à sa sur-participation dans les lexiques du G77 et du G90 pourrait indiquer la même tendance, soit que le G110 sert plutôt de représentant de grands principes que de promoteur de positions précises en ce qui concerne les négociations. Il pourrait donc avoir un rôle à jouer en ce qui concerne la problématique de la légitimation de certaines coalitions (problématique abordée par HS1 et HS2);
- Les autres différences notables dans la participation de certaines catégories aux lexiques des grands blocs s'expliquent surtout par la nomenclature des coalitions du Sud global, qui est partagée entre deux catégories (EtapDev et ActOMC). Alors que le G77 et le G110 utilisent le lexème « pays en développement » (catégorisé dans EtapDev), le G90 utilise plutôt les noms de ses trois groupes fondateurs, soient le Groupe ACP, le Groupe des PMA et le Groupe africain (catégorisés dans ActOMC).

Figure 7.4 Chronologie des interventions discursives des grands blocs du Sud global dans le Cycle de Doha, par groupe



En ce qui concerne la distance entre les grands blocs et les coalitions d'autres catégories, on observe deux phénomènes. Le premier est une proximité relativement grande (en deçà des moyennes) entre les sous-lexiques des grands blocs (et surtout du G90) et ceux des groupes de la catégorie des blocs (et plus particulièrement les groupes ACP, PMA et africain). Ceci était attendu puisque, d'une part, les groupes ACP, PMA et africain sont constitutifs du G90, et d'autre part parce que les grands blocs font nécessairement preuve d'une très grande appartenance croisée avec toutes les autres coalitions (voir Tableau 4.1). Le deuxième phénomène est la (relativement) surprenante proximité avec les lexiques des coalitions hybrides. Cette proximité est surtout l'affaire des lexiques du G33 et du G20 et celui du G90. On pourra être surpris de cette proximité parce que contrairement à leur statut dans le G110, le G33 et le G20 ne sont pas membres du G90, grand bloc qui devrait plutôt représenter les intérêts des pays les moins avancés. Dans les sections précédentes, nous avons avancé l'idée que cette proximité (il était alors question des blocs que sont le Groupe ACP, le Groupe des PMA et le Groupe africain) serait dû à des caractéristiques communes au niveau de la matérialité des discours. On peut encore une fois constater l'effet de cette matérialité : tout comme le G33 et le G20, le sous-lexique du G90 démontre une assez forte proximité avec les lexiques des communiqués de presse (TD\_PressStat) et des déclarations ministérielles (TD\_MinDec) et des déclarations (TD\_Dec).

Deux explications concernant la proximité des sous-lexiques des coalitions hybrides et du sous-lexique du G90 : cette proximité est attribuable à la matérialité du discours ou encore à un véritable effort de cohésion discursive parmi les principales coalitions du Sud global. Ces explications sont-elles concurrentes ou complémentaires? Nous ne pourrions en décider seulement suite à l'examen des énoncés discursifs de chacun des groupes, lequel sera entrepris dès le prochain chapitre.

### **7.5 Synthèse de la description statistique et des interprétations préliminaires**

Ce chapitre visait à produire une description de la dimension lexicale du corpus du Sud global et à interpréter cette description à la lumière de nos hypothèses secondaires. Le Tableau 7.4 synthétise cette description et les interprétations que nous avons formulées dans les pages de ce chapitre, en fonction des quatre hypothèses secondaires.

**Tableau 7.4 Interprétations préliminaires des statistiques lexicales  
du corpus du Sud global**

Hypothèses secondaires	Interprétations préliminaires de la description statistique
Existence d'une classe de pays exclusive représentée par le G20 et le NAMA11 (HS1).	Forte participation des catégories <i>Outil du développement</i> et <i>Étapes du développement</i> chez le NAMA11, ce qui pourrait indiquer un discours plus axé sur le marché.
	Relativement forte proximité entre les sous-lexiques des coalitions hybrides (incluant le G33) et les blocs du Sud global (principalement les groupes ACP, africain et PMA). Cette proximité cache peut-être des différences entre les thèmes et leurs appréciations dans les énoncés, lesquelles seraient aussi caractéristiques de la matérialité propre au discours de chacune des coalitions.
	Très forte proximité des sous-lexiques du G20, du G33 et du NAMA11, ce qui contredit HS1 et HS2. Ceci est peut-être dû à la matérialité des discours de ces groupes, qui utilisent beaucoup les déclarations et les communiqués de presse.
Existence d'une classe de pays radicale représentée par le G33 (HS2).	Les deux éléments précédents ont aussi des implications pour HS2 (proximité entre les coalitions hybrides + proximité entre celles-ci et les blocs).
	Forte participation de la catégorie <i>Rôle de la réglementation étatique</i> chez le G33, et sous-utilisation des catégories de nature plus économique ( <i>OutiDev</i> et <i>EtapDev</i> ). Ceci peut indiquer un discours plus protectionniste.
	Pas de proximité particulière des lexiques du Groupe des amis de la boîte du développement et du G33. C'est plutôt une affinité avec le lexique des propositions qui semble caractériser le Groupe des amis de la boîte du développement.
Cohésion dans le lexique des blocs, peut-être attribuable à l'ancrage de plusieurs d'entre eux dans d'autres processus multilatéraux (HS3).	Très forte participation de la catégorie <i>Rôle de la réglementation multilatérale</i> dans les sous-lexiques du Groupe ACP et du Groupe africain, mais participation normale chez le Groupe des PMA. Cela semble indiquer une différence dans le traitement du thème de la régulation commerciale multilatérale entre des groupes.
	Sureprésentation des adjectifs dépréciatifs dans le sous-lexique du Groupe des PMA et sur représentation des adjectifs mélioratifs dans les sous-lexiques des groupes ACP et africain. Cela semble indiquer une différence de ton entre les discours de ces groupes.
	Distance relativement importante du lexique du Groupe des PEV par rapport aux autres blocs, avec une sous-utilisation de la catégorie <i>Nature des inégalités</i> , ce qui pourrait indiquer un discours moins ouvertement critique plus caractéristique de la deuxième moitié du Cycle de Doha.
	Rien n'indique dans le lexique du Groupe d'affinité commun l'existence d'une quelconque filiation avec le G33. Au contraire, le GAC semble avoir eu un rôle plus large dans la structuration du discours des coalitions du Sud global.
Témoignage de cohésion du discours du Sud global à travers les sous-lexiques des grands blocs (HS4).	Bonne proximité entre les sous-lexiques des trois grands blocs, le G110 étant relativement plus distant par rapport aux deux autres, ceci étant peut-être explicable par sa plus grande affinité avec le sous-lexique des communiqués de presse. Le G110 se positionne peut-être comme un porte-parole plus orienté vers le public et les médias.
	Sous-utilisation par le G110 des catégories <i>Outil du développement</i> et <i>Rôle de la réglementation multilatérale</i> indique peut-être un discours plus généraliste et axé sur les grands principes.
	Le G77, comme les défunts groupes d'affinité commune et de des amis de la boîte de développement, sur-utilise la catégorie <i>Nature des inégalités</i> , ce qui est peut-être caractéristique du discours du début du Cycle de Doha.

À ce stade de notre démarche, il convient de réitérer une caractéristique essentielle de cette description et de ces interprétations : elles n'ont de valeur que dans la mesure où elles sont considérées comme préliminaires. Outre le fait que les informations qu'elles fournissent sont très partielles, cette description et ces interprétations ne peuvent être que préliminaires pour une raison principale : notre théorie et notre méthodologie d'analyse du discours nous commandent d'analyser non pas le lexique du corpus, mais les énoncés dans leurs dimensions thématique et événementielle. Toutefois, puisqu'il faut considérer le logiciel SATO comme un outil, il importait d'utiliser cet outil à notre avantage. Tout le traitement des données que nous avons présenté dans ce chapitre a permis de multiplier les lignes d'analyse que l'on pourra suivre pour traiter les hypothèses. C'est ce en quoi consistent toutes nos interprétations préliminaires : elles serviront à aiguiller l'analyse des énoncés.

Ainsi, on pourra partir des interprétations préliminaires et des indices statistiques présentés ci-haut pour nous guider dans l'identification des thèmes plus ou moins importants dans le discours, dans la mesure des impacts de la matérialité du discours et de la chronologie du Cycle de Doha. Les prochains chapitres profiteront donc de l'apport de cette description statistique tout en étant axés sur l'analyse des énoncés. Ces chapitres seront encore une fois structurés sur la base des quatre catégories de coalitions tirées de la typologie du Chapitre IV.

## CHAPITRE VIII.-

### LE DISCOURS DES BLOCS DU SUD GLOBAL

Ce chapitre marque le début de notre analyse du discours des coalitions du Sud global. Si les statistiques lexicales présentées et interprétées au chapitre précédent contribuent elles aussi à cette analyse du discours, il faut convenir que leur apport ne peut être que périphérique et préliminaire par rapport aux quatre chapitres qui suivent. L'analyse du discours, avons-nous écrit dans le Chapitre V, consiste en une analyse des énoncés, dont le lexique n'est qu'un élément. Comme objet d'analyse, l'énoncé peut être saisi dans ses deux dimensions. Il est premièrement porteur d'une thématique et d'une appréciation particulière de celle-ci, et il est deuxièmement encadré par un ensemble de relations avec d'autres énoncés et de règles d'énonciation dont nous avons surtout tenté de capturer l'événementialité et la matérialité. Sans nécessairement correspondre à la phrase, à la proposition ou au paragraphe, il peut prendre chacune de ces formes. Mais ce qui le qualifie vraiment comme énoncé c'est la présence des dimensions thématique et stratégique. C'est notamment pourquoi la description statistique, bien qu'utile pour dégager des pistes d'analyse, ne constitue qu'une étape préliminaire de notre démarche. Dans ce chapitre et dans les trois qui suivront, nous avons adopté une méthode pour cibler les énoncés et pour les décrire dans leurs deux dimensions. Les explications qui suivent concernant le ciblage et la description des énoncés s'appliqueront donc aux Chapitres VIII, IX, X et XI.

Pour comprendre de quelle manière nous avons déterminé les énoncés susceptibles de description et d'interprétation, il faut tout d'abord s'attarder à notre méthode de ciblage des énoncés. Celle-ci a pour premier principe de repérer des thèmes d'énonciation et a pour point de départ méthodologique les indices statistiques décrits dans le chapitre précédent, soit la

Cote Z (indice de participation) et le Chi2 (indice de distance). La méthode comporte trois étapes :

1. Sur la base des indices de participation (Cote Z) des catégories thématiques aux sous-lexiques des locuteurs (ces indices apparaissent dans le Tableau 7.2 du chapitre précédent), nous pouvons identifier les principales thématiques traitées par chaque locuteur, c'est-à-dire celles qui participent davantage que les autres à leur lexique respectif par rapport à la moyenne générale du corpus. Nous avons donc constitué pour chaque locuteur un tableau qui présente ces catégories caractéristiques selon leur Cote Z. Ces tableaux portent tous comme titre le nom du locuteur et la mention « lexèmes des catégories thématiques surreprésentées ( $Z > 1$ ) ». Sauf indication contraire, nous avons considéré qu'une Cote Z plus élevée que 1 indique qu'une catégorie est caractéristique d'un sous-lexique (une Cote Z de 0 signifierait que la catégorie participe au lexique de la même manière qu'au corpus lexical complet).
2. Il s'agit ensuite d'utiliser l'analyseur de distance (Chi2) avec chacune des catégories caractéristiques présentées dans les tableaux afin de repérer les lexèmes qui particularisent le mieux l'utilisation de ces catégories. Rappelons que c'est nous-mêmes qui avons catégorisé ces lexèmes (voir Tableau 6.3). Nous avons donc demandé au logiciel SATO d'énumérer les lexèmes catégorisés en fonction de la distance de leur utilisation par rapport au corpus lexical entier. Nous avons conservé les lexèmes dont la distance est supérieur à 4% après avoir constaté une saturation dès que nous extrayions une plus grande quantité de lexèmes et que nous examinions les énoncés dans lesquels ils apparaissent. Cette saturation est explicable par deux phénomènes : premièrement, les thèmes se chevauchent très souvent dans une même phrase et, deuxièmement, le type de discours analysé présente un fort taux de répétition des mêmes informations d'un document à l'autre, pour un même locuteur. Ainsi, un énoncé peut être répété plusieurs fois dans le sous-corpus d'un locuteur et être détecté à l'enseigne de deux catégories thématiques, parfois plus. Ce phénomène, par ailleurs, contribue à augmenter la pertinence de l'utilisation de statistiques lexicales dans la méthode de ciblage puisqu'un énoncé important devrait se manifester par une prédominance quantitative de certaines thématiques.

3. Une fois les lexèmes sélectionnés et entrés dans les tableaux, nous avons procédé à une exploration de leurs contextes textuels, c'est-à-dire de leur apparition dans les phrases. Nous n'avons toutefois pas examiné toutes les phrases où apparaît un lexème important. Puisque l'énoncé se définit (en partie) par un thème et son appréciation, nous avons ciblé les phrases en fonction de la cooccurrence du thème avec une appréciation quelconque. Le logiciel SATO nous permet en effet de sélectionner des contextes textuels (dans notre cas, des phrases) en fonction de la présence d'un thème désigné par l'utilisateur (chaque catégorie thématique caractéristique a été désigné successivement) et d'un autre élément (dans notre cas, toute occurrence d'un lexème catégorisé « appréciatif », peu importe qu'il s'agisse d'un adverbe ou d'un adjectif, qu'il soit mélioratif, dépréciatif ou amplificateur – voir Tableau 6.4). Pour chaque catégorie thématique analysée, ce sont toutes les phrases répondant à cette condition qui ont fait l'objet de la description du discours et des énoncés.

La description des énoncés a constitué une deuxième grande étape de la constitution du présent chapitre et des prochains. Notre méthode de description comporte également trois étapes :

1. Premièrement, il s'agit de lire, pour chaque catégorie surreprésentée dans un lexique de locuteur, toutes les phrases sélectionnées selon la méthode de ciblage. En portant attention aux lexèmes de cette catégorie (que la présentation fournie par SATO indique clairement) et aux lexèmes appréciatifs, on peut reconstituer les énoncés se rapportant à chaque thème. Cela a donné lieu aux textes descriptifs que l'on trouve dans les quatre chapitres en question. Il est à noter que les mots en italique qui apparaissent dans ces textes correspondent aux lexèmes caractéristiques affichés dans les tableaux qui ouvrent chaque section, ou encore aux lexèmes appréciatifs qui se présentent dans les phrases analysées. Lorsque des éléments pertinents concernant la dimension stratégique des énoncés apparaissaient, nous les avons inclus dans la description (type de document, rapport à la chronologie du cycle, introduction ou remplacement de concepts, etc.)
2. Nous avons ensuite prolongé la description des énoncés en y joignant une étape interprétative. Les schémas qui concluent les sections consacrées à chaque locuteur sont le résultat de cette deuxième étape. Ainsi, chaque énoncé a fait l'objet d'une

schématisation qui indique clairement le thème et l'appréciation et qui y ajoute les indications relatives à la dimension stratégique (les symboles utilisés dans ces schémas sont expliqués dans la légende présentée avec chaque schéma).

3. Finalement, ces énoncés ont été distribués dans des figures selon leur portée plus spécifique ou plus générale, chaque locuteur faisant l'objet d'une figure en fin de chaque section. Il s'agit là d'une étape largement interprétative : l'échelle de spécificité/généralité constitue un choix fondé sur l'idée que certains énoncés concernent des éléments spécifiques et des propositions précises en rapport avec l'agenda de négociation (ils sont donc plus spécifiques), alors que d'autres, plus généraux, relèvent de l'énoncé de principe sur les grands thèmes du développement, des inégalités, etc. Dans plusieurs cas, un énoncé peut aussi être considéré comme « médian » s'il se situe à un niveau ni très général, ni vraiment spécifique. La classification des énoncés en fonction de leur niveau de spécificité/généralité facilitera l'analyse de la division horizontale du travail du Sud global tout en permettant une analyse comparative des grands principes portés par les différentes coalitions.

Pour résumer nos méthodes de ciblage et de description des énoncés, on peut dire que nous avons mis l'accent sur les thèmes surreprésentés qui renvoient aux catégories caractéristiques des sous-lexiques de chaque locuteur, en autant qu'ils fassent l'objet d'une appréciation. Il s'agit d'une combinaison des analyseurs de participation et de distance qui permet de cibler les éléments lexicaux caractéristiques d'un locuteur par rapport au reste du corpus. En somme, les analyses présentées dans les Chapitres VIII, IX, X et XI sont donc axées sur une recherche de la fragmentation et de la spécialisation du discours plutôt que sur une recherche de cohésion discursive. La méthode de description des énoncés basée sur la distinction entre énoncé spécifique et énoncé général, vient renforcer cette tendance. Rappelons à ce propos notre troisième hypothèse (H3) à l'effet que « *le discours du Sud global se caractérise à la fois par un certain niveau de cohésion et par des éléments de fragmentation et de contradiction* ». Le fait de structurer notre analyse en fonction d'une recherche de la fragmentation permettra sans doute de répondre plus facilement à la deuxième partie de cette hypothèse, mais nous pensons qu'elle ne desservira pas pour autant notre objectif de trouver

des éléments de cohésion dans le discours du Sud global. Ceci pour au moins deux raisons que nous avons identifiées explicitement dans le Chapitre IV.

Premièrement, il semble plausible que la cohésion du discours du Sud global passe en partie par la contribution des grands blocs, tel que nous le supposons dans notre quatrième hypothèse secondaire (HS4) : « *Les grands blocs témoignent d'une cohésion de la discursivité du Sud global en ce qui a trait à ses priorités, à la légitimité des différentes coalitions et à son unité face aux pays développés* ». Le Chapitre XI sur le discours des grands blocs viendra donc alimenter notre réflexion à ce sujet. Deuxièmement, il faut compter comme facteur de cohésion la division horizontale du travail diplomatique du Sud global, dont nous avons montré les bases dans le Chapitre IV. Il s'agit là de notre principale découverte en ce qui a trait à la dimension organisationnelle du Sud global et nous prévoyons pouvoir la détailler davantage par l'analyse de la dimension discursive, notamment des aspects fragmentés du discours que l'on pourrait interpréter comme un « partage » du travail diplomatique. C'est en bonne partie cette réflexion, accompagnée d'une préoccupation particulière pour les éléments événementiels ou matériels des énoncés, que l'on trouvera en filigrane du présent chapitre et des trois prochains. Ces chapitres sont donc encore une fois organisés en fonction des quatre types de coalition du Sud global : les blocs, les coalitions à enjeu spécifique, les coalitions hybrides et les grands blocs.

L'organisation des pays en développement en blocs de négociation est la première forme d'activisme diplomatique élaborée par le Tiers-monde. Malgré la quasi-disparition des blocs dans le contexte des négociations multilatérales sur le commerce lors du Cycle d'Uruguay, il semble que ce modèle soit revenu en force avec le cycle de Doha. Comme nous l'avons remarqué, ce renouveau n'est peut-être pas étranger au fait que la plupart des nouveaux blocs trouvent un ancrage dans un processus multilatéral hors-OMC. Qu'il s'agisse d'un processus d'intégration régionale comme le Groupe africain, d'un statut historique continuellement entretenu et réactivé comme dans le cas du Groupe ACP ou d'une identité définie par les organes des Nations-Unies comme pour les pays les moins avancés (PMA) et le Groupe du même nom, les nouveaux blocs sont souvent des créatures exogènes à l'OMC qui envahissent néanmoins l'espace discursif dans lequel évolue cette organisation.

Dans la troisième hypothèse secondaire (HS3), nous suggérons d'ailleurs que cette caractéristique des nouveaux blocs est un facteur de cohésion entre leur discours. Or, les descriptions statistiques et les interprétations préliminaires présentées dans le Chapitre VII semblaient apporter des éléments qui relativisent cette idée : s'il y a une forte proximité entre les lexiques des groupes ACP, africain et PMA, le Groupe des PEV et le Groupe d'affinité commune semblent laissés pour compte, chacun de leur côté, parmi la famille des blocs. Et même au sein des trois blocs formant une certaine « communauté lexicale », des différences apparaissent dans la participation des différentes catégories thématiques et appréciatives. Le moment est donc venu d'explorer le discours des blocs par le biais de la description et de l'interprétation de leurs énoncés.

### **8.1 Le Groupe d'affinité commune**

Le Groupe d'affinité commune constitue le plus ancien des « nouvelles » coalitions du Sud global. Nous avons retracé son origine à 1996, alors qu'il s'opposait à l'inclusion des questions de Singapour et soulevait le problème de la mise en œuvre (*implementation*). Il fut un des plus farouches adversaires du lancement du Cycle du millénaire en 1999 à Seattle et, comme nous le verrons dans cette section, son discours est demeuré très critique à l'égard des négociations multilatérales jusqu'à sa disparition suite à la Conférence de Doha de 2001. Cinq catégories thématiques sont surreprésentées dans le lexique du Groupe d'affinité commune, dont la majorité porte sur le développement et/ou l'inégalité :

**Tableau 8.1 Groupe d'affinité commune : lexèmes des catégories thématiques surreprésentées ( $Z > 1$ )**

NatDev (Z = 1,04)		NatNeg (Z = 6,19)		OutiDev (Z = 7,66)		EtapDev (Z = 3,51)		RegMulti (Z = 1,69)	
Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2>4%)	Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2>4%)	Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2>4%)	Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)	Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2>4%)
27.38	Prosperity	83.93	Debt(s)	47.98	Technology(ies)	29.65	Developing country(ies)	40.00	Agreement(s)
22.84	Predictability	4.58	Inequality(ies)	20.67	Investment(s)	22.83	Developed country(ies)	8.48	Standardization
19.44	Public			11.33	Growth	18.64	Development	4.13	Institutions
9.13	Stabilization			7.60	Investors			3.95	Operationalization
				3.79	Liberalization			3.91	Allocation
								3.85	Multilateral trading system

Avec l'hypothèse secondaire HS2 nous supposons une filiation entre le Groupe d'affinité commune et le G33, mais dans le dernier chapitre, nous ne constatons aucune indication nous permettant de confirmer cette idée. Les principaux énoncés de ce locuteur semblent plutôt relever d'un discours relativement généraliste qui pourrait être repris par plusieurs coalitions, et non pas une seule.

#### 8.1.1. Le développement comme croissance (Natdev)

Les lexèmes de la catégorie *Nature du développement* (NatDev) se retrouvent accompagnés de lexèmes appréciatifs dans 11 phrases différentes dans le sous-corpus du Groupe d'affinité commune. Parmi les lexèmes fortement surreprésentés de cette catégorie, trois des quatre plus importants réfèrent à la sous-catégorie « Conception économique du développement » (voir le Tableau 6.3 au Chapitre VI). Le développement est alors envisagé par le biais des aléas de l'économie et plutôt associé à une stabilité (*stabilization*) de la croissance qu'à une définition plus « humaine » ou « sociale » du développement (qui miscrait par exemple sur des indices de développement humain). Ainsi, le développement et la *prosperity* devraient jaillir d'une économie plus prévisible (*predictability*) et diversifiée impliquant « a greater degree of certainty regarding commodity prices and earnings » (LMG-2001-09-18b/1/64/3). Stabilité,

prévisibilité et, par le fait même, prospérité, vont donc de paire avec des adjectifs amplificateurs (*greater, necessary, etc.*).

L'occurrence du lexème *public* est quant à elle fortement liée à toute la problématique de la dette des pays en développement qui réduit la capacité des gouvernements de soutenir un niveau même minimal de dépenses publiques. Nous abordons cette problématique dans la prochaine section.

#### 8.1.2. L'héritage de l'inégalité : la dette (*NatIneg*)

On trouve dans 26 phrases différentes une cooccurrence de thèmes catégorisés *Nature des inégalités* et d'adverbes ou d'adjectifs dépréciatifs. Comme le suggère le Tableau 8.1, les lexèmes *debt* et *inequality* dominent le palmarès. Le thème de l'inégalité est d'ailleurs traité sous d'autres synonymes, comme *imbalance*, et est associé à un héritage historique toujours agissant. L'OMC devrait donc prendre en compte cette réalité à la fois historique (« redressing the past *imbalances* [that have] not allowed developing countries to fully benefit from the growth in international trade » (LMG-2001-10-31/1/17/3)) et actuelle (« the persistent tendency towards external *imbalances* associated with the development process » (LMG-2001-09-18b/1/25/3)). La critique de l'inégalité n'est pas développée ici, si ce n'est par la dénonciation du manque de mise en œuvre (*implementation*), par les pays développés, des mesures du Cycle d'Uruguay destiné à aider les pays en développement. Toutefois, la seule mention de ce thème de l'inégalité historique demeure révélatrice du ton général adopté par la principale coalition du Sud global au début du Cycle de Doha.

Par définition, la dette (*debt*) est quelque chose qui est accumulé et hérité du passé. L'articulation des énoncés sur la dette avec les énoncés sur l'origine historique des inégalités de développement se fait donc facilement, et l'on retrouve là encore une manifestation de ce discours plus sévère et dépréciatif à l'endroit des pays développés et de la situation économique prévalente dans les pays en développement. La dette des pays en développement est donc devenue « impayable » suite à la capitalisation des intérêts accumulés, et la situation s'est « considérablement détériorée ». Le problème est devenu un « lourd fardeau » (*heavy burden*) qui ne fait qu'empirer avec le temps :

Difficulties encountered by developing countries in serving their *debt* have *increased* with the recent *decline* in commodity prices which is affecting the export growth prospects of HIPC [High Indebted Poor Countries] and other *commodity-dependent* countries, particularly the low-income countries (LMG-2001-09-18c/1/8/1).

Cette situation a un impact sur la suite du discours concernant la dette qui est alors, d'une part, considérée comme une entrave aux processus endogènes du développement et qui, d'autre part, demande des solutions exogènes. Ceci touche directement à la question des *Outils du développement* (OutiDev), et nous verrons que le problème se répercute également dans le discours sur le *Rôle de la réglementation multilatérale* (RegMulti).

### 8.1.3. Un meilleur transfert de technologie et d'investissement (OutiDev)

Dans 43 phrases différentes, des lexèmes de la catégorie *Outils du développement* (OutiDev) se retrouvent avec un ou des lexèmes catégorisés comme étant « appréciatifs ». Les lexèmes dominants sont *technology*, *investment*, *growth* et *liberalization*. Ils sont généralement associés à des adjectifs et des adverbes plus mélioratifs que dépréciatifs et souvent amplificateurs, comme *effective*, *higher*, *sustainable*, etc. Pourtant, l'analyse du Groupe d'affinité commune, qui prolonge la dénonciation de la situation de la dette, est alarmiste. Le service de la dette affaiblit la capacité des pays en développement de fournir des services publics à leurs populations, ce qui handicape d'autant plus la croissance économique. Qui plus est, la dette structurelle risque d'entraîner encore plus d'effets structureux à long terme :

There is a *real* danger that in the “new economy” the old division of “haves and have-nots” and will be replaced by a division between “knows and know-nots” with developing countries permanently locked into an *unequal* trade and economic relationship with developed countries (LMG-2001-09-18a/1/18/3).

L'économie se transforme et les pays en développement appréhendent d'être laissés derrière, alourdis par la dette qu'ils sont dans leur marche vers le développement. Si les énoncés sont relativement positifs en ce qui concerne le thème des outils de développement, c'est que la *technologie*, l'*investissement* (étranger) et la *croissance* sont des éléments qui sont décrits comme porteur de développement, en autant que les pays en développement puissent y avoir accès. Or, puisque ces *ressources* sont largement absentes au Sud, y avoir accès implique un

transfert du Nord vers le Sud. Le transfert de technologie et l'investissement étranger sont alors équivalents en ce qu'ils résulteraient en une meilleure productivité, provoqueraient une diversification de l'économie et résulteraient finalement en une croissance des exportations, voire une « croissance soutenable ».

#### 8.1.4. Répercuter les écarts de développement dans les accords commerciaux (EtapDev)

Les lexèmes de la catégorie *Étape du développement* (EtapDev) apparaissent 47 fois dans la même phrase qu'un adverbe ou un adjectif appréciatif. Les lexèmes dominants sont *developing countries*, *developed countries* et *development*. On y retrouve la même dichotomie décrivant « an *unequal* trade and economic relationship with *developed countries* » (LMG-2001-09-18a/1/18/3).

Parallèlement, on constate l'existence d'une suite logique d'énoncés portant sur le *développement*. On reconnaît d'abord le « rôle central » du commerce et de la finance pour le *développement*. Pourtant, cette centralité n'implique aucunement un processus unidirectionnel qui irait de la libéralisation vers le développement, au contraire :

There have been *strong* pressures to adopt policies which focus on promoting international trade and finance for their own sake, without reference to their implications for *development*, rather than formulate international trade and finance policies which are designed to promote *development* (LMG-2001-09-18b/1/4/19).

Des distinctions *significatives* doivent être reconnues entre les pays, notamment à l'égard de leur niveau de *développement*. Cette distinction, doit aussi s'accompagner d'un traitement différent dans la réglementation mise en place par l'OMC et d'une « recognition of diversity of *appropriate* polices based on diversity of levels of *development* and national situation » (LMG-2001-09-18b/1/85/1). Il faut donc instaurer les « flexibilités nécessaires » permettant d'entreprendre les « actions appropriées », d'élaborer les « politiques nationales appropriées », etc. Cette idée, évidemment, va à l'encontre de la philosophie d'harmonisation positive qui fondait plusieurs accords du Cycle d'Uruguay. On la retrouvera également dans le discours de la plupart des coalitions du Sud global.

#### 8.1.5. *Flexibilité nécessaire et politique appropriée (RegMulti)*

Dans 34 phrases du corpus du Groupe d'affinité commune, des lexèmes catégorisés *Rôle de la réglementation multilatérale* côtoient des adverbes et/ou adjectifs appréciatifs. Le ton, nous le verrons ici, est relativement positif parce que les énoncés portent sur la vision qu'a le groupe du « cadre » idéal pour le commerce et le développement. La promotion des positions (décrites ci-haut) du Groupe d'affinité commune semble passer par la défense de la mise en œuvre et de l'opérationnalisation immédiate du traitement spécial et différencié dans tous les accords de l'OMC, puis éventuellement d'une reformulation de ces accords :

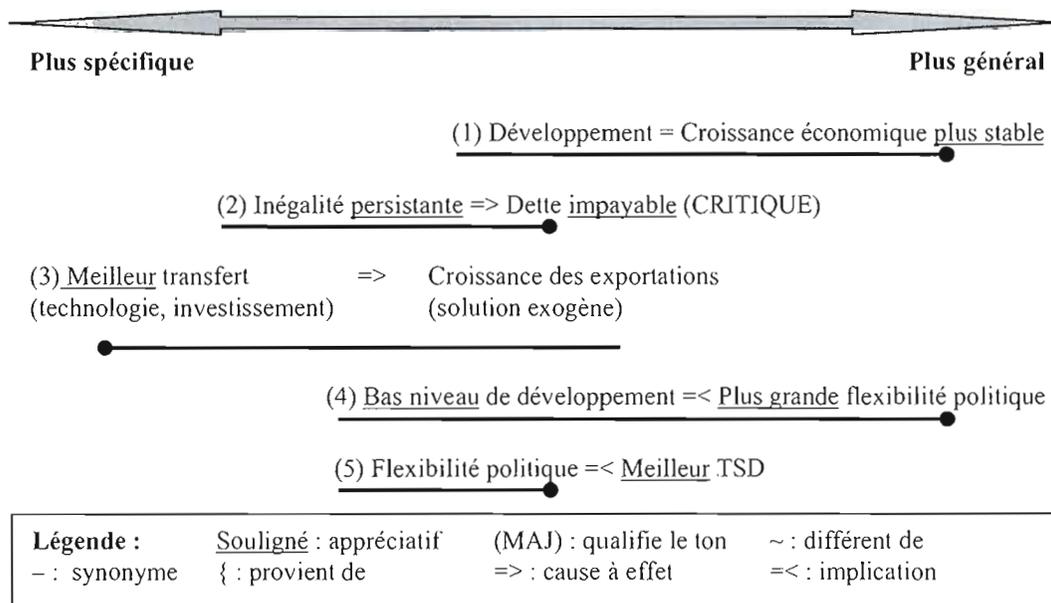
The implementation should go beyond technicalities and include *operationalization* of provisions that presently lack *operational* modalities [...] In the medium term, the *agreements* should be *suitably* amended in the light of the experience by the developing countries that these provisions fall short of *necessary* flexibility to pursue *appropriate* policies and facilitate economic development in the developing countries (LMG-2001-09-19/1/58/17).

Seule une telle réforme donnerait lieu à un « cadre cohérent » pour le *système commercial multilatéral*. Cette réforme, comme on le voit dans la citation précédente, est présentée avec un enthousiasme par plusieurs adverbes et adjectifs mélioratifs, ce qui contraste avec le ton qui est employé par le Groupe d'affinité commune lorsqu'il discute de la nature du développement et des inégalités.

#### 8.1.6. *Les énoncés du Groupe d'affinité commune*

Dans le Chapitre VII, l'exploration des données lexicales semblait indiquer que le Groupe d'affinité commune ne démontrait aucune affinité avec une autre coalition en particulier. On pourrait peut-être en déduire que son discours eut un rôle plus subtile, mais aussi plus structurant pour les coalitions qui lui ont succédées. Nous ne pourrions évidemment établir la pertinence de cette supposition à cette étape de l'analyse, mais nous pourrions tout de même constater que les énoncés du Groupe d'affinité commune se situent à un niveau assez général : ils semblent évoquer davantage de grands principes que de questions spécifiques en ce qui concerne les négociations qui s'amorçaient en 2001 (voir Figure 8.1).

Figure 8.1 Spécificité et généralité des énoncés du Groupe d'affinité commune



Au sujet de sa conception du développement (1) et de la réponse qu'il offre au problème du développement (4), le Groupe d'affinité commune véhicule un discours à portée plus générale. Seul l'énoncé sur la nécessité d'un meilleur transfert de technologie (3) peut être considéré comme vraiment spécifique, alors que les énoncés sur la dette (2) et celui sur le traitement spécial et différencié (TSD) (5) demeurent relativement généraux tout en ciblant des objets de discours définis, mais peu détaillés. Le discours sur le TSD, par exemple, demeure au niveau des principes. Cette tendance est peut-être caractéristique du début du Cycle de Doha. Alors que l'agenda était en pleine définition et que c'étaient surtout les principes phares de la négociation qui devaient être convenus, c'était à ce niveau qu'il fallait intervenir. On constate également que le discours du Groupe d'affinité commune présente une attitude relativement critique et développe abondamment sur le thème de l'origine des problèmes de développement du Sud global. Cette caractéristique aussi pourrait être le propre du discours du début du cycle de Doha, alors que la mémoire de l'« Échec de Seattle » était encore fraîche.

## 8.2 Le Groupe Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP)

Le Groupe ACP n'est pas non plus une « nouvelle » coalition du Sud global. Son origine se situe dans les négociations multilatérale entre l'Union européenne et les anciennes colonies africaines, caribéennes et du Pacifique. Ce n'est toutefois qu'avec le lancement du cycle de Doha que cette coalition de type bloc a véritablement investi la scène de l'OMC. S'il s'agit bien d'un bloc qui défend un nombre très large de position, il faudra admettre suite à l'analyse de son discours qu'un enjeu spécifique mobilise le plus clair des énoncés qui lui sont caractéristiques. Ceux-ci s'articulent autour de quatre catégories thématiques :

**Tableau 8.2 Groupe ACP : lexèmes des catégories thématiques surreprésentées (Z > 1)**

NatIneg (Z = 2,09)		OutiDev (Z = 1,91)		RegMulti (Z = 7,44)		ActOMC (Z = 5,08)	
Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)	Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)	Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)	Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)
18.39	Erosion of preference(s)	11.93	Liberalisation	27.86	Preference(s)	29.03	ACP States
8.83	Indebtedness	9.73	Capacity building	8.04	Rule(s)	24.87	ACP Group
8.56	Disadvantage(s)	6.61	Patent(s)	5.99	Technical assistance	17.33	ACP Countries
8.26	Cross conditionalities	5.92	Revenue	4.84	Coherence	7.54	ACP
4.33	Costs	5.55	Diversification	4.26	Preferential arrangements		
3.81	Asymmetry	5.37	Export(s)	4.13	Dispute settlement		
3.81	Vulnerability	3.51	Infrastructure(s)				

Dans le chapitre précédent, nous remarquons la très forte participation de la catégorie *Rôle de la réglementation multilatérale* chez le Groupe ACP et le Groupe africain, ainsi qu'une tendance à sur-utiliser les adjectifs et les adverbes mélioratifs. En ce qui concerne le Groupe ACP, cela semble être relatif à un discours centré sur la défense d'un enjeu que l'on veut à tout prix inscrire dans un éventuel compromis de Doha.

### 8.2.1. Le problème de l'érosion des préférences (NatIneg)

Les lexèmes de la catégorie *Nature des inégalités* (NatIneg) se retrouvent accompagnés de lexèmes appréciatifs dans 79 phrases différentes du sous-corpus du Groupe ACP. C'est largement le thème de l'érosion des préférences (*preferences erosion*) qui domine ces

contextes, les autres orbitant autour de cette question centrale. Au niveau des lexèmes appréciatifs, cette centralité est appuyée par une série d'adverbes et d'adjectifs amplificateurs tels que *important, urgent, fully, heavily, vital*, etc. En fait, le Groupe ACP présente une analyse relativement élaborée du problème de l'érosion des préférences. Au cours des décennies, peut-être du fait des préférences commerciales dont ils bénéficiaient avec l'Union européenne, les exportations des pays ACP ont toujours été axées sur un nombre réduit de produits, créant une dépendance vis-à-vis ces exportations et une vulnérabilité (*vulnerability*) aux aléas des marchés. Or, plusieurs facteurs viennent rendre cette dépendance très nuisible :

Given their continued *dependence* on a few commodity exports and the long-term decline and fluctuation of prices of commodities, the majority of ACP States are facing a multifaceted crisis and most of them are either least developed countries and/or *heavily indebted* poor countries (ACP-2004-07-26/7/36/3).

Or, le Groupe ACP considère que la libéralisation vient aggraver le problème : la baisse générale des tarifs à l'importation suite aux précédents cycles de libéralisation, jumelée à l'application systématique du principe de la nation la plus favorisée (NPF) qui oblige un pays importateur (par exemple, en Europe) à appliquer le meilleur tarif pour tous. À long terme, la marge entre le tarif préférentiel des pays ACP et le tarif NPF se réduit et sape l'avantage commercial de ces pays déjà fragiles. Toute libéralisation accrue désavantage (*disadvantages*) de fait les pays ACP. C'est pourquoi le Groupe ACP soutient que : « Failing to address *preference erosion* would impose a *disproportionate* share of *costs* of reform on most ACP members including the *poorest* and more *vulnerable* » (ACP-2005-12-13/6/3/8).

Il convient de noter que l'analyse du Groupe ACP concernant cet aspect de l'inégalité commerciale est loin d'adopter un ton aussi critique que le discours du Groupe d'affinité commune. Le problème, croient ses membres, pourrait être amoindri par certaines stratégies de développement et des accommodements dans la réglementation multilatérale.

#### 8.2.2. La libéralisation autonome (OutiDev)

On trouve dans 126 phrases différentes une cooccurrence de thèmes catégorisés *Outils du développement* (OutiDev) et d'adverbes ou d'adjectifs dépréciatifs. Ici, le thème de la

libéralisation accapare bon nombre de ces phrases. La libéralisation dont il est question, toutefois, s'éloigne du modèle prôné par l'OMC. Dans les énoncés, celle-ci s'accompagne de qualificatifs comme *consistent* et *autonomous*, ce qui laisse entendre que le modèle classique d'abaissement général des tarifs et des barrières tarifaires doit être revu. Le Groupe ACP met donc l'accent sur les « mécanismes appropriés » ou les « modalités en phase avec les objectifs de développement ». D'un côté, on s'attend à ce que la nouvelle libéralisation (*liberalization*) permette la diversification (*diversification*) de la production et des exportations (*exports*), donne un accès significatif aux marchés du Nord (*meaningful market access*) et aide au renforcement des capacités (*capacity building*) des pays du Groupe ACP. Ces éléments, en général, proviennent de l'extérieur – on s'attend à ce qu'ils soient consentis par les pays développés afin d'aider l'intégration des pays en développement au système commercial multilatéral. D'un autre côté, on espère aussi une libéralisation autonome (*autonomous liberalization*), protégeant et augmentant la marge de manœuvre politique (*policy space*) des pays en développement : « The policy space should enable ACP countries to have *adequate* and *timely resources* to fulfil their essential developmental objectives » (ACP-2005-12-13/6/51/9).

La vision de la libéralisation portée par le Groupe ACP semble imprégnée des leçons apprises face à la crise de l'érosion des préférences : devant le problème de la dépendance, on promeut une diversification ; face aux politiques, tarifs et mesures des pays importateurs, on souhaite établir des objectifs de développement nationaux. Or, nous le verrons maintenant, ceci ne signifie en aucun cas que le Groupe ACP abandonne la stratégie des relations commerciales préférentielles. Au contraire.

### 8.2.3. Vers un compromis multidimensionnel (RegMulti)

Dans 213 phrases différentes, des lexèmes de la catégorie *Rôle de la régulation multilatérale* (RegMulti) côtoient un ou plusieurs lexèmes catégorisés « appréciatifs ». Il n'est pas surprenant de trouver en tête de liste le thème des préférences (*preferential arrangements*), qui donne suite au problème de l'érosion des préférences, discuté plus haut. À mesure que le Cycle de Doha a progressé, cet enjeu a été de plus en plus posé comme une condition à

l'adhésion du Groupe ACP à un éventuel compromis. Ainsi, en juillet 2007, le Groupe ACP affirmait :

On Long-standing *preferences*, the group will not be able to join the consensus on a modalities text that does not address, in a *meaningful* and *effective* manner, its concerns regarding *preference* erosion (ACP-2007-07-17/2/51/5).

Qu'est-ce que serait une solution significative et efficace? Elle consisterait notamment en l'établissement de *mécanismes* compensatoires *appropriés* pour les cas où l'avantage conféré par la réforme du régime des préférences serait perdu. Ceci, toutefois, ne confortera pas complètement le Groupe ACP. Le groupe compte sur une réforme de la régulation commerciale multilatérale qui se caractérise par une aide en termes d'assistance technique (*technical assistance*), de traitement spécial et différencié et de règles (*rules*) plus équilibrées, mais aussi par une plus grande autonomie en matière de fixation des objectifs nationaux et d'élaboration des politiques nationales :

We reiterate the urgent need to provide developing countries with *appropriate* policy *flexibility* and space, market access, *balanced rules* and increased, targeted and *sustainable technical assistance* (ACP-2005-12-13/3/29/12)

On constate donc une nouvelle fois ce mixte de demandes axées à la fois vers l'extérieur (accès aux marchés, assistance technique, compensation pour l'érosion des préférences, etc.) et vers l'intérieur (marge de manœuvre politique, flexibilité et autonomie). On peut déjà se demander jusqu'à quel point ce sera tout le Sud global qui portera ce type de discours.

#### 8.2.4. Un acteur affirmé (ActOMC)

Les lexèmes de la catégorie *Rôle des acteurs à l'OMC* (ActOMC) apparaissent 237 fois dans la même phrase qu'un adverbe ou qu'un adjectif appréciatif. Toutes les locutions faisant référence au Groupe ACP sont prévalentes (*ACP Group*, *ACP States*, *ACP members*, *ACP countries*, etc.). On remarque qu'une seule de ces appellations ne se conjugue pas au singulier (*ACP Group*), les autres renvoyant à la pluralité des membres.

L'utilisation syntaxique du terme « Groupe ACP » comme sujet semble contribuer à personnaliser ce locuteur dans le discours, c'est-à-dire à le présenter comme un acteur cohérent, capable de jugement et de décision. Par exemple, on trouvera des formulations comme « the ACP Group is of view [...] » ou encore « the ACP Group can [...] ». Il peut être utile d'illustrer cette tendance à travers l'usage que le groupe a fait d'une métaphore d'abord élaborées par Pascal Lamy à partir de l'hiver 2007 : la métaphore de l'atterrissage. Dans ses discours au Conseil général, le Directeur général commençait à parler d'une zone possible d'atterrissage (*landing zone*) qui représente en quelque sorte les grandes lignes des concessions qui restent à faire par les grands joueurs de l'OMC (diminution du soutien interne par les États-Unis, diminution des tarifs à l'importation en Europe, etc.). Face à cette idée que la zone d'atterrissage du Cycle de Doha se doit d'être aménagée par les grandes puissances, le Groupe ACP a rappelé que :

We hope that in search for a final "landing zone" we do not forget the parachutes i.e. the development dimension, which we in the *ACP Group* require to make a safe landing (SG-ACP-2007-02-07/1/44).

Le Groupe ACP s'affirme donc parfois comme un acteur des négociations dont l'ampleur dépasse la somme de ses membres. Une identité de groupe semble bel et bien se construire autour de l'ensemble Afrique-Caraïbe-Pacifique. Est-ce grâce à l'ancrage de ce groupe dans un processus de négociation hors OMC, en l'occurrence le processus ayant mené à l'Accord de Cotonou avec l'Union européenne? Dans tous les cas, il est devenu commun pour le Groupe ACP de remémorer ses différents documents antérieurs qu'il considère important pour sa cohésion :

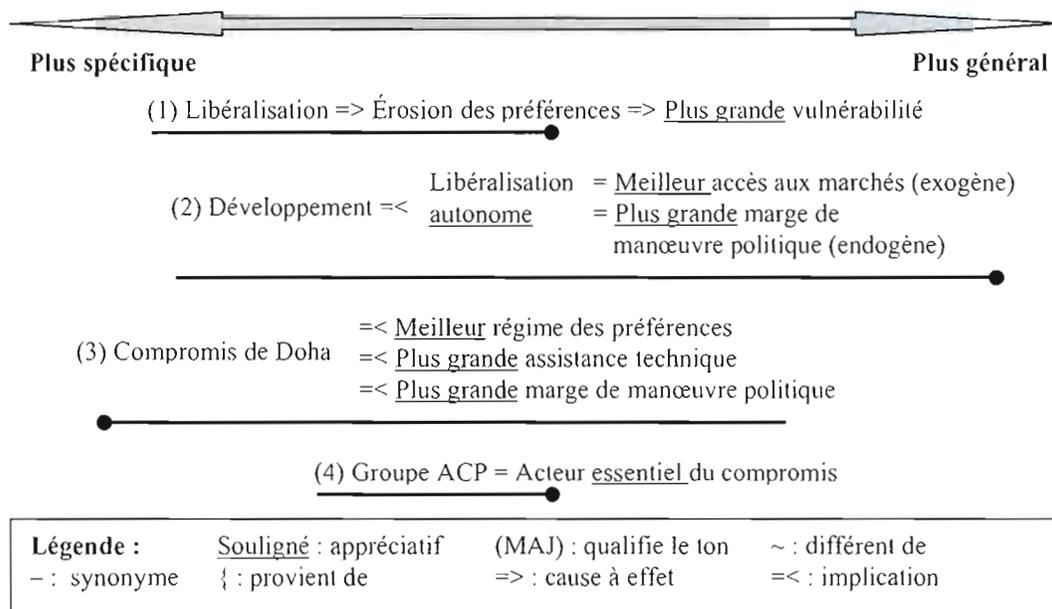
Reaffirming the outcomes of recent meetings, including the Livingstone Declaration of the Fourth LDC Trade Ministers' Meeting, adopted in Livingstone, Zambia, on 26 June 2005; the Cairo Declaration on the Doha Work Programme and Road Map on the Doha Work Programme, adopted by the African Union Trade Ministers in Cairo, Egypt, on 9 June 2004; the Declaration of the African Union 2nd Extraordinary Session of the Conference of Ministers of Trade, held in Arusha from 21 to 24 November 2005 [...] (SG-ACP-2005-12-13/1/26).

Par ailleurs, on remarque une nette sous-utilisation de la locution « pays en développement » dans le corpus du Groupe ACP, alors que le Groupe d'affinité commune, que nous avons abordé dans les pages précédentes, utilisait couramment ce lexique et n'évoquait pas son propre appellatif.

#### 8.2.5. Les énoncés caractéristiques du Groupe ACP

Il faut retenir de ce discours que le Groupe ACP explore toutes les possibilités de sauvegarder le régime préférentiel avec l'Europe et de compenser pour son affaiblissement inévitable. Il développe, à partir de cette direction cardinale, un maximum de voies permettant éventuellement de construire une réglementation multilatérale sur les préférences et sur les compensations pour leur perte. C'est dans cette optique que le Groupe ACP énonce sa version idéale d'un hypothétique compromis de Doha sur les préférences (3) (voir Figure 8.2). Nous verrons plus loin comment ceci peut ou non entrer en conflit avec la position d'une coalition à enjeu spécifique (le Groupe des produits tropicaux) aussi préoccupée, mais pour d'autres raisons, par la question des préférences.

**Figure 8.2 Spécificité et généralité des énoncés du Groupe ACP**



Or, il faut admettre que le Groupe ACP ne néglige pas pour autant d'énoncer des principes assez généraux, notamment à propos du développement et de la libéralisation « autonome » (2). Il s'agit là de principes qui pourraient être revendiqués par de nombreuses coalitions, comme le faisait d'ailleurs le Groupe d'affinité commune avec son énoncé sur la nécessité d'une plus grande flexibilité politique qui semble apparenté au concept de *policy space* (marge de manœuvre politique). Est-ce à ce niveau de généralité que l'on trouvera une ressemblance avec le discours du Groupe africain et du Groupe des PMA qui – on l'a vu au Chapitre VII – partagent largement le lexique du Groupe ACP? Nous porterons une attention particulière à cette question dans les deux prochaines sections.

Quant aux énoncés concernant le rôle du Groupe ACP comme acteur des négociations (4) et le problème de l'érosion des préférences (1), on peut les considérer comme étant de portée médiane sur notre échelle de la spécificité/généralité : la question de l'érosion des préférences s'appliquant à tous les pays potentiellement bénéficiaire des régimes de préférences et celle de l'identité du Groupe ACP n'excluant aucunement que d'autres coalitions s'affirment de la même manière.

### **8.3 Le Groupe africain**

Comme le Groupe ACP, le Groupe africain est issu d'un processus multilatéral hors OMC, soit la constitution de l'Union africaine. Ce groupe fait montre d'une forte appartenance croisée avec le Groupe ACP et le Groupe des PMA et, par le fait même, d'une proximité lexicale également assez forte avec ces deux groupes. Il faut toutefois s'interroger sur les manifestations concrètes de cette proximité dans le discours : des énoncés de nature plus généraux sont-ils partagés ou la ressemblance se situe-t-elle plutôt au niveau d'autres facteurs, comme la matérialité du discours? Trois catégories thématiques sont surreprésentées dans le discours du Groupe africain :

**Tableau 8.3 Groupe Africain : lexèmes des catégories thématiques surreprésentées ( $Z > 1$ )**

NatIneg ( $Z = 1,72$ )		OutiDev ( $Z = 1,40$ )		RegMulti ( $Z = 5,08$ )	
Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)	Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)	Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)
20.77	Tariff escalation(s)	16.02	Suppliers	11.38	Discipline(s)
13.72	Implementation	12.76	Multi-nationals	11.27	Programme(s)
12.72	Weaknesses	7.97	Capacity building	8.68	Accession
10.78	Problem(s)	5.84	Movement of natural persons	7.12	Organisation
3.84	Crisis	5.42	Workers	7.85	Agreement(s)
				7.82	Rule-making
				4.30	Operationalization

La forte participation de la catégorie *Rôle de la réglementation multilatérale* annonce peut-être encore ici un discours plus axé sur les enjeux de négociation que sur les grands principes, ce qui rapprocherait le Groupe africain du Groupe ACP.

### 8.3.1. Les problèmes des faibles : urgence et pessimisme (NatIneg)

Dans 29 phrases du corpus du Groupe africain, des lexèmes catégorisés *Nature des inégalités* (NatIneg) côtoient des adverbes et/ou adjectifs appréciatifs. La dominance de la locution « escalade tarifaire » (*tariff escalation*), accompagne la présence soutenue des lexèmes *weaknesses*, *problem* et *crisis*, ainsi que d'adjectifs amplificateurs ou dépréciatifs tels que *adverse* et *urgent*. On trouve ainsi dans le texte l'explication selon laquelle « the commodities problem and the urgent need for tackling it » est fortement lié aux « adverse effects of tariff escalation ». Le problème en question n'est nul autre que celui – décrit en détail par le Groupe ACP – de la dépendance à un nombre limité de marchandises, mais il est doublé ici de celui de l'escalade des tarifs et des crêtes tarifaires (*tariffs peaks*) : les exportations des pays dépendants de certaines marchandises se buttent souvent à des tarifs à l'importation anormalement élevés dans les pays développés, surtout lorsque ces produits sont transformés. Le bannissement de telles crêtes tarifaires est un enjeu des négociations de l'Accord sur l'accès aux marchés pour les produits non-agricoles (AMNA) et de l'Accord sur l'agriculture (AoA).

Il est intéressant de constater la similarité du problème avec ce que les dépendantistes décrivaient comme l'essence même de « l'échange inégal » : l'affaiblissement programmé par les pays développés des capacités manufacturières et de toutes industries de transformation dans les pays du Sud par le biais d'incitatifs à l'exportation des matières premières (bas tarifs à l'importation) et de barrières à l'exportation des marchandises transformées (escalade et crêtes tarifaires). Pourtant, les lexèmes que l'on pourrait rattacher au registre de cette théorie de l'échange inégal (*imbalance, inequality, asymmetry, etc.*) sont très peu utilisés par le Groupe africain, et ils ne caractérisent en rien son lexique ou ses énoncés. Le ton pessimiste adopté ici semble donc malgré tout s'affranchir de la rhétorique tiers-mondiste.

L'autre lexème très caractéristique de l'usage que fait le groupe africain de la catégorie *Nature des inégalités est implementation* (mise en œuvre). La *mise en œuvre* étant considérée comme un élément manquant des précédents cycles de négociation, son utilisation est amplifiée positivement par des adjectifs comme *meaningfull, full* ou *urgent*. L'enjeu de la mise en œuvre, nous l'avons vu, fut imposé à l'agenda de Doha par les pays en développement (notamment le Groupe d'affinité commune) suite aux problèmes constatés avec les accords issus du Cycle d'Uruguay, notamment à l'égard du traitement spécial et différencié (TSD). Or, il semble que le Groupe africain s'accapare de la thématique de la *mise en œuvre* pour élargir le spectre des initiatives visées et, ce, dès 2001 :

We call for a more *meaningful implementation* of the "Declaration on the Contribution of the World Trade Organisation to Achieving Greater Coherence in Global Economic Policymaking" [...] We emphasize the *urgent* necessity for the *full implementation* of the Plan of Action adopted by the Third United Nations Conference on the Least developed countries (LDC III) (AFG-2001-10-18/1/59/6).

Dans d'autres documents, on trouvera des références à d'autres textes internationaux hors OMC côte à côte avec des références aux modalités sur le traitement spécial et différencié (AFG-2004-05-28a). Il y a là une autre caractéristique qui rappelle le discours tiers-mondiste : la volonté de négocier non seulement des accords commerciaux, mais un véritable cadre international et englobant pour aborder les problèmes du développement. Nous pourrions peut-être mieux décrire cette tendance du Groupe africain en abordant les énoncés portant sur le *Rôle de la réglementation multilatérale* (RegMulti).

### 8.3.2. *Les services comme stratégie de développement (OutiDev)*

Les lexèmes de la catégorie *Outils du développement* (OutiDev) se retrouvent accompagnés de lexèmes appréciatifs dans 52 phrases différentes dans le sous-corpus du Groupe africain. On constate, parmi les lexèmes les plus caractéristiques du discours sur les outils du développement, une tendance évidente à évoquer les *Acteurs du développement* (qui est une sous-catégorie de *OutiDev*, voir Tableau 6.3), comme les fournisseurs (*suppliers*), les multinationales (*multinationals*) et les travailleurs (*workers*). Dans les énoncés, ceci est fortement lié à l'insistance sur les besoins du Groupe africain dans le futur libellé de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), et plus particulièrement sur le « Mode 4 » concernant le mouvement des personnes naturelles (*movement of natural persons*). Puisque « it is widely acknowledged that the African\_countries' greatest export potential lies in the movement of natural service *suppliers*, including *lower skilled workers* » (AFG-2006-05-02/2/10/7), le Groupe africain a intérêt à voir l'AGCS comporter des engagements des pays développés à cet effet. Ces engagements devraient prendre trois formes.

Premièrement, il faudrait un plus grand accès aux marchés des pays développés, ce qui passe, dans le cas des services, par un déblocage sur la question du *mouvement des personnes naturelles*. Toutefois, deuxièmement, une telle ouverture restera insuffisante tant que les fournisseurs de services des pays du Groupe africain ne recevront pas une assistance pour le *développement de leur capacité* à profiter des règles et des disciplines de l'AGCS. Enfin, troisièmement, on retrouve pour le secteur des services une revendication similaire à celle du Groupe ACP qui consiste en une « libéralisation autonome » protégeant et augmentant la marge de manœuvre politique (*policy space*) des pays en développement. C'est ainsi que le groupe africain affirme que :

There shall be *appropriate* flexibility for individual developing country Members for opening *fewer* sectors, liberalizing *fewer* types of transaction, *progressively* extending *market access* in line with their development situation and, when making *access* to their *markets* available to foreign services *suppliers*, attaching to such *access* conditions aimed at achieving the objectives referred to in Article IV (AFG-2005-10-27/1/22/9).

Ces trois types d'engagement qui devraient être pris par les pays en développement sont justifiables, selon le Groupe africain, parce que le préambule de l'AGCS – tout comme d'ailleurs *La Déclaration de Doha* – affirme que l'accord « aims at promoting economic growth and development of developing countries » (AFG-2005-10-271/51). Si le développement est l'objectif de l'AGCS et de tout autre enjeu de l'agenda, ce sont ce type d'outils du développement qu'il faudra élaborer.

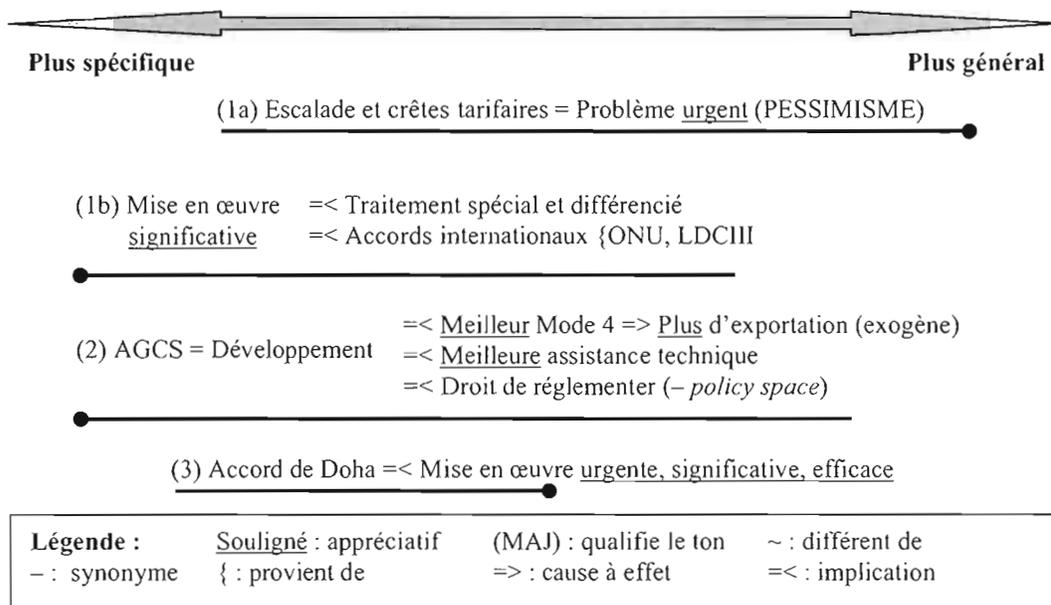
### 8.3.3. *La mise en œuvre d'Uruguay avant Doha (RegMultig)*

On trouve dans 91 phrases différentes la cooccurrence de thèmes catégorisés *Rôle de la réglementation multilatérale* (RegMulti) et d'adverbes ou d'adjectifs dépréciatifs. Les thèmes des *disciplines* et des *programmes* apparaissent comme relativement caractéristiques du discours du Groupe africain en ce qui concerne le sujet de la réglementation multilatérale. Ces deux lexèmes ont en commun de renvoyer à des formes d'opérationnalisation (*operationalization*) des accords (*agreements*), ce qui, comme nous l'avons vu ci-haut, peut représenter une forme de désavantage pour les pays en développement si cette opérationnalisation est déficiente (c'est le problème de la mise en œuvre). Ainsi, le groupe africain demande une « opérationnalisation urgente, complète, contraignante et efficace » des disciplines et des programmes liés à plusieurs accords ou sujet de négociation : le traitement spécial et différencié, l'Accord sur l'agriculture et l'AGCS. De plus, dans tous ces domaines, on demande que les futures disciplines soient non seulement claires et bien opérationnalisées, mais qu'elles préservent « le droit de réglementer » des pays en développement (AFG-2006-05-02/1/20/3).

### 8.3.4. *Les énoncés du Groupe africain*

Bien que le Groupe africain formule bien un énoncé concernant le problème généralisé de l'escalade et des crêtes tarifaires (1a), son propos a normalement une portée plus spécifique (voir Figure 8.3).

Figure 8.3 Spécificité et généralité des énoncés du Groupe africain



Deux énoncés (1b et 2) ont une portée plus spécifique et un autre est plus médian. Au niveau du contenu, ceux-ci ne portent pas sur le thème privilégié par le Groupe ACP (les préférences), mais s'en distinguent plutôt : ces énoncés se caractérisent par l'attention portée à l'escalade tarifaire (1a), à la mise en œuvre du TSD (3) et surtout par l'intérêt du groupe africain pour l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) (2). Cette diversité contredit-elle la proximité observée entre les lexiques des groupes africain et ACP dans le chapitre précédent? On peut penser que le langage même impliqué par un niveau d'argumentation plus spécifique soit souvent partagé par plusieurs enjeux. Tout accord commercial devra éventuellement comporter des disciplines, des mesures, des mécanismes, des règles etc., qui devront être opérationnalisés, mis en œuvre, etc. Les mots associés à ce processus seront donc présents dans tout discours portant sur des négociations précises qui dépassent la formulation des grands principes. Ceci explique que malgré une séparation des tâches relatives aux sujets de négociation, des coalitions peuvent utiliser en commun un grand nombre de mots et d'expression. Par ailleurs, et nous avons déjà insisté sur ce point, la matérialité du discours est sans doute un facteur dans la proximité des lexiques de ces groupes, tous de grands utilisateurs des communications et des déclarations ministérielles.

On constate également que le discours du Groupe africain, s'il peut parfois être qualifié de pessimiste et bien qu'il soit teinté d'un sentiment d'urgence, n'est pas très critique à l'égard des pays développés. Il l'est beaucoup moins, dans tous les cas, que celui du Groupe d'affinité commune qui réitérait en bonne partie les concepts tiers-mondistes et un ton plus dénonciateur. À cet égard, le discours du Groupe africain s'apparente mieux au discours du Groupe ACP, lui aussi alarmiste, mais non agressif.

#### 8.4 Le Groupe des pays les moins avancés (PMA)

Le Groupe des PMA était présent sur la scène commerciale multilatérale dès le début du Cycle de Doha. Il s'agit, comme le Groupe ACP et le Groupe africain, d'un bloc « institué de fait », c'est-à-dire objectivement défini par un des critères géographiques, historiques ou économiques. Ainsi, comme nous l'avons mentionné plus haut, c'est à l'ONU que l'on a déterminé les critères balisant l'appellation « pays moins avancé », et c'est sur la base de cette identité qu'à émergé le Groupe des PMA à l'OMC. Lexicalement proche du Groupe ACP et du Groupe africain, le Groupe des PMA semblait tout de même, dans l'analyse préliminaire décrite au Chapitre VII, témoigner d'une plus grande utilisation des catégories dépréciatives. Qu'en est-il au niveau des énoncés ?

**Tableau 8.4 Groupe des PMA : lexèmes des catégories thématiques surreprésentées ( $Z > 1$ )**

NatIneg ( $Z = 1,15$ )		EtapDev ( $Z = 5,84$ )		RegMulti ( $Z = 1,67$ )	
Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)	Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)	Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)
24.64	Flood	95.29	Least developed Country(ies)	45.00	Food aid
15.61	Suffering			18.93	Emergency(ies)
12.32	Calamities			7.05	Accession
12.32	Scarcity			6.91	Organization(s)
8.42	Marginalisation			4.47	Agency
5.48	Implementation				
4.30	Problem(s)				

Les trois catégories thématiques surreprésentées dans le discours du Groupe ACP semble à première vue confirmer une cohésion avec les autres blocs en ce qui concerne la participation de la catégorie *Rôle de la réglementation multilatérale* (qui est aussi présente dans les

tableaux des Groupe ACP et africain), mais aussi le ton plus critique qu'on pouvait lui supposer (avec une surparticipation de la catégorie *Nature des inégalités*).

#### 8.4.1. Le commerce mondial inéquitable (*NatIneg*)

Dans 19 phrases différentes, des lexèmes de la catégorie *Nature du développement* (*NatDev*) se retrouvent avec un ou plusieurs lexèmes catégorisés « appréciatifs ». Commentant, en 2001, le préambule d'une ébauche antérieure à *La Déclaration de Doha*, le Groupe des PMA s'exprimait ainsi :

However the preamble is *imbalanced* in not recognising the points made by LDCs and other developing countries on the downside in the operations and *implementation* of the system, such as the *imbalances* in the rules, the *inequitable* distribution of benefits and losses, the *lack* of tangible benefits to poorer countries, the *massive* losses to *poor* countries and *poor* people from the continuous *decline* in commodity prices and terms of trade, or the threats to livelihood and jobs when small firms and small farmers are *unable* to cope with the *flood* of cheap imports (LDC-2001-10-02/2/8/6).

Il y a là assez de synonymes du mot « problème » et d'adjectifs dépréciatifs pour convenir qu'il s'agit d'un énoncé très critique et pessimiste quant à l'avenir du cycle qui allait être lancé quelques jours plus tard. C'est ce même discours critique que dénote la prédominance de lexèmes comme *suffering*, *calamities*, *scarcity* et *marginalisation* dans le vocabulaire caractéristique du Groupe des PMA. Or, quant on observe l'utilisation de ce lexique particulier par ce locuteur et qu'on le situe dans la chronologie du Cycle de Doha, on constate aisément qu'il s'agit d'un ton plus caractéristique du début du cycle. En effet, le Groupe des PMA semblait être en phase, à ce niveau, avec le Groupe d'affinité commune.

Ce ton deviendra peu à peu plus conciliant avec l'évolution du cycle et surtout à partir de la Conférence de Hong Kong, où il fut accepté d'octroyer un accès aux marchés sans droit ni quota pour 97% des exportations des pays les moins avancés. Quoiqu'il en soit, le Groupe des PMA n'a pas abandonné toute autre revendication à partir de ce moment. L'utilisation fréquente et caractéristique du lexème *flood* en est le principal exemple. L'enjeu, ici, est la réduction sévère (*severe curbing*) des subventions à l'exportation des pays développés pour leurs produits agricoles ainsi que l'encadrement de l'aide alimentaire allouée par ces pays,

puisque cela occasionne un *dumping* de denrées à bas prix contre lesquelles les producteurs locaux sont incapables de concurrencer, ce qui a pour effet de déstabiliser l'agriculture nationale des PMA. C'est là un enjeu d'inégalité auquel le Groupe des PMA ne manquera pas de s'attaquer, comme nous le verrons avec le traitement discursif du *Rôle de la réglementation multilatérale* (RegMulti) par cette coalition.

#### 8.4.2. Une libéralisation flexible (EtapDev)

Les lexèmes de la catégorie *Étape du développement* (EtapDev) apparaissent 59 fois dans la même phrase qu'un adverbe ou qu'un adjectif appréciatif. L'importante utilisation du lexique associé à cette catégorie se matérialise surtout par l'emploi du lexème *least-developed countries* (et de ses variantes au singulier, en acronyme, etc.). En ce sens, la participation de la catégorie *Étape du développement* au lexique du Groupe des PMA, dans le présent contexte, mesure surtout l'insistance avec laquelle ce groupe parle de ses propres positions, décrit la situation de ses membres, etc. Ainsi, associé à ce lexique on trouve des références aux textes fondateurs importants formulés par le Groupe des PMA, par exemple : « It [the draft declaration] has not *adequately* taken into account the interests of *LDCs* nor our views, including views expressed by the *LDC* Ministers in Zanzibar on 22-24 July 2001 » (LDC-2001-10-02/1/9/12).

Il demeure néanmoins que les énoncés articulés autour du lexème *least developed country* semblent formuler une certaine analyse des étapes du développement. Ainsi, ce groupe juge que les précédents cycles de libéralisation n'ont pas mené au développement, mais, au contraire, « [liberalization] led to local firms becoming uncompetitive and unviable, resulting in closure and job losses in several industrial sectors » LDC-2001-10-02/3/57/8. En 2001, à l'aube du nouveau cycle, le Groupe des PMA répétait d'ailleurs qu'il était incapable (*unable*) de prendre part à toute nouvelle libéralisation, que celle-ci représenterait un trop lourd fardeau (*heavy burden*). On perçoit toutefois, ici encore, une évolution du discours à ce sujet à partir de la Conférence de Hong Kong, où il devient question d'une libéralisation *flexible*, qui reconnaît l'idée que « *LDCs* are to liberalize sectors in accordance with their *development* situation and needs » (LDC-2005-10-27/1/30/14).

#### 8.4.3. Contre le dumping : la boîte de sûreté (RegMulti)

Dans 40 phrases du corpus du Groupe des PMA, des lexèmes catégorisés *Rôle de la réglementation multilatérale* côtoient des adverbes et/ou adjectifs appréciatifs. Comme le montre le Tableau 8.4, une pluralité de lexèmes désignés sous cette catégorie composent le lexique caractéristique du discours du Groupe des PMA. Mais, à la lecture des énoncés bâtis autour de ces lexèmes, on constate que presque tous se rapporte à un sujet particulier : l'*aide alimentaire*. En fait, les lexèmes *emergency*, *organization* et *agency* participent tous à la construction d'un nouvel objet discursif lié à la question de l'aide alimentaire : la boîte de sûreté (*Safe box*).

La boîte de sûreté est présentée comme un élément d'une politique qui consisterait à prévenir le problème du *dumping* en lien avec l'aide alimentaire :

[...] we will agree *effective disciplines* on in-kind *food aid*, monetisation and re-exports so that there can be no loop-hole for continuing export subsidisation [...] In proposing these *disciplines*, the LDC Group, while being among the beneficiaries of the aid, wishes to ensure that *food aid* does not, *advertently* or *inadvertently*, abet dumping of food or encourage commercial displacement in recipient countries (LDC-2006-03-23/1/11/9).

S'il est intéressant de voir apparaître le nouveau vocabulaire de la boîte de sûreté dans le discours du groupe des PMA, il est d'autant plus révélateur de constater les références utilisées pour définir et justifier une telle innovation : les *agences* de l'ONU, notamment le Programme alimentaire mondial. Ainsi, l'aide alimentaire tombant sous le signe de la boîte de sûreté devrait répondre à trois critères : répondre à une situation d'urgence, être fondée sur une évaluation indépendante des besoins immédiats d'une population, durer aussi longtemps que l'urgence continue d'exister. Le mot « urgence », ici, doit être compris selon la définition que lui donne le Programme alimentaire mondial. Ceci est intéressant parce qu'il s'agit d'une tentative d'imposer un vocabulaire exogène dans des accords commerciaux normalement fondés sur les principes de la non-discrimination qui tiennent rarement compte de données comme les « urgences », les « véritables besoins alimentaires des gens », « la détresse immédiate », etc.

Or, le discours sur l'aide alimentaire ne s'arrête pas là. La boîte de surcté étant bien définie et légitimée par son ancrage onusien par le Groupe des PMA, il faut aussi traiter de toute l'aide alimentaire qui ne s'y qualifie pas. C'est là que s'imposent les nouvelles *disciplines* :

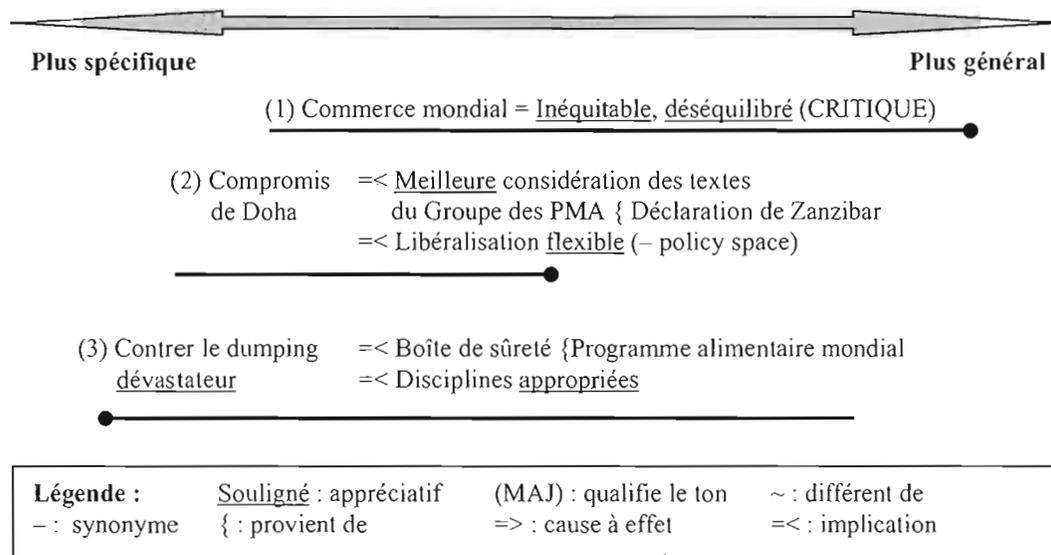
In order to ensure that it does not displace commercial trade and does not adversely affect local production, *food aid* not under the *Safe Box* category shall be subject to the following *disciplines: food aid*: i) shall be demand driven; ii) shall be *fully* grant form; iii) shall not be tied either directly or indirectly to commercial exports of goods or services to the recipient country; iv) shall take *fully* into account local market conditions of the same or substitute commodities and, as much as possible, be sourced locally, sub-regionally or regionally; v) shall be *targeted* to *well-identified vulnerable* population groups to address specific nutritional and developmental objectives; vi) shall not be contingent on advancing market development objectives of the donor country; vii) may be monetised, under exceptional circumstances, to fund activities that are directly related to the delivery of the *food aid* to, or facilitating procurement of agriculture inputs, where necessary by the final recipients (LDC-2006-03-23/2/15/7).

En somme, dorénavant, l'aide alimentaire ne pourrait plus servir à délester la surproduction des pays développés dans les marchés à la fois vulnérables et en situation de besoin. Des principes de développement centrés sur les niveaux local et national interviendraient dans toute stratégie d'aide alimentaire.

#### 8.4.4. Les énoncés du Groupe des PMA

La description du discours du Groupe des PMA nous permet de constater que ses principaux énoncés caractéristiques sont bien répartis sur l'échelle de la spécificité/généralité des énoncés (voir la Figure 8.4).

Figure 8.4 Spécificité et généralité des énoncés du Groupe des PMA



En fait la gradation entre le plus général et le plus spécifique semble correspondre avec la chronologie du Cycle de Doha : au départ plus critique lorsqu'il s'agissait d'énoncer des principes généraux sur le développement, le commerce et les inégalités (1), le discours s'est ensuite situé autour de la question plus précise du contenu de l'éventuel compromis de Doha (2), pour finalement se concentrer sur l'enjeu spécifique de la boîte de sûreté (3). Bien que le discours soit resté relativement critique (notamment à l'égard du *dumping*), les énoncés propres à la deuxième partie du cycle sont nettement moins tranchés et, surtout, ils ne réitèrent pas nécessairement les analyses du déséquilibre historique du développement. Il semble donc se dégager de l'analyse entreprise depuis le début de ce chapitre une tendance relativement claire en ce qui concerne le ton des énoncés : plus ils sont relatifs au début du cycle, plus leur ton et leur contenu est critique. Si cela se confirme dans le discours des autres coalitions, ceci constituerait un élément relatif à la dimension événementielle du discours du Sud global.

Un autre élément ressortant de l'analyse des énoncés du Groupe des PMA est l'emprunt de concepts et de langage à d'autres forums internationaux (le Programme alimentaire mondial). Bien que nous ne l'ayons pas fait ressortir dans la section sur le Groupe africain, il s'agissait

d'une stratégie également partagée par celui-ci (avec la *Déclaration de Zanzibar*, par exemple). Ceci indique peut-être que les blocs institués de fait ont une plus grande propension à se nourrir du discours hors-OMC sur le développement, un discours que Thérien qualifie de « paradigme de l'ONU » (Thérien, 2005). Nous tenterons d'approfondir cette idée en examinant les énoncés des autres coalitions, mais dans tous les cas, il est intéressant de constater l'apport d'un discours sur le développement exogène à l'OMC dans le Cycle de Doha.

### 8.5 Le Groupe des petites économies vulnérables (PEV)

Le Groupe des PEV représente une énigme parmi les blocs du Sud global. Deux raisons de ses caractéristiques découvertes dans les chapitres précédents alimentent cette énigme. Premièrement, le Groupe des PEV démontre une appartenance croisée à peu près nulle avec les autres blocs du Sud global (voir Tableau 4.1). Deuxièmement, il est lexicalement distant de ces mêmes autres blocs, notamment parce que la catégorie *Nature des inégalités* y est sous-représentée. Est-ce à dire que le discours du Groupe des PEV est plus spécifique et moins critique ?

**Tableau 8.5 Groupe des PEV : lexèmes des catégories thématiques surreprésentées ( $Z > 1$ )**

OutiDev ( $Z = 2,73$ )		EtapDev ( $Z = 1,28$ )		RegEtat ( $Z = 1,01$ )		RegMulti ( $Z = 7,76$ )	
Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)	Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)	Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)	Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)
54.01	Providers	95,45	Small vulnerable economies	43.03	Regulation(s)	47.17	Standard(s)
15.27	Suppliers			21.88	Domestic regulation(s)	20.43	Requirement(s)
10.11	Resource(s)			12.82	Authorities	12.24	Proccdures
5.28	Markets			7.69	Legislation	5.75	Framework(s)
				4.27	Budgets		

Parmi les quatre catégories thématiques surreprésentées dans le lexique du Groupe des PEV (voir Tableau 8.5), le *Rôle de la réglementation étatique* est celle que les autres blocs semblent avoir en partie délaissé. Quant aux autres, elles étaient largement abordées par les autres blocs.

### 8.5.1. Un déficit de ressources des acteurs du secteur des services (*Outidev*)

Les lexèmes de la catégorie *Outils du développement* (*OutiDev*) sont accompagnés de lexèmes appréciatifs dans 26 phrases différentes du sous-corpus du Groupe des PEV. On remarque que la plus grande part de la distance des lexèmes de cette catégorie par rapport au corpus général est assumée par deux *Acteurs du développement* (une sous-catégorie de *OutiDev*), soient les *suppliers* et les *providers*. Dans tous les cas, il s'agit en fait des *fournisseurs* de service, puisque le Groupe des PEV concentre la presque entièrement de son discours sur ce thème de négociation. Les mentions de ces acteurs apparaissent accompagnés de lexèmes appréciatifs dans des énoncés comme « les fournisseurs de service sont concentrés dans peu de secteurs », « les fournisseurs de service sont pauvres en ressources », etc. Au niveau du contenu, ceci n'a rien d'extraordinaire par rapport au discours des autres blocs, mais au niveau de la forme, il y a certes là une particularité : on ne parle pas des problèmes auxquels font face les pays qui se qualifient de « petites économies vulnérables », mais bien de ceux des acteurs économiques de ces pays. S'agit-il d'une stratégie discursive pensée, peut-être, dans l'optique d'une relation moins antagonique avec les pays développés et les autorités de l'OMC? C'est une idée que l'on pourra développer avec l'analyse des autres catégories qui témoignent toutes, d'ailleurs, d'un langage relativement spécifique au Groupe des PEV.

### 8.5.2. Vers une plus grande intégration des PEV par le commerce des services (*ÉtapDev*)

On trouve dans 52 phrases différentes la cooccurrence de lexèmes catégorisés *Étapes du développement* et d'adverbes ou d'adjectifs dépréciatifs. Le plus souvent, ces adverbes et adjectifs sont mélioratifs, ce qui pourrait indiquer un discours plus positif. D'entrée de jeu, le Groupe des PEV déclare dans ses textes que le « Programme de travail sur les petites économies vulnérables » avait été mis à l'agenda de Doha dans le but d'accomplir une plus grande intégration (*fuller integration*) de ces pays dans le système multilatéral. À l'occasion, le groupe souligne même « some *very constructive* discussions in the WTO on the subject of *small, vulnerable economies* » (2005-12-15/1/14/6).

Le Groupe des PEV décrit ses membres comme de « petites économies » et non des « pays ». Celles-ci sont *vulnérables* à différents égards :

In general, *small, vulnerable economies* have low levels of human, financial and technical resources for the *development* of regulatory frameworks (SVEs-2005-06-08/1/31/3).

Majoritairement insulaires, ces pays font souvent face à des coûts de transport exorbitants dans toutes exportations de biens, et ils possèdent peu de ressources naturelles et de main d'œuvre. Ainsi, la stratégie conventionnelle de développement par le secteur manufacturier s'avère souvent impossible. Le Groupe des PEV considère donc qu'une opportunité commerciale réside dans le secteur des services. Dès lors, ils doivent faire face à des enjeux de réglementation étatique (RegMulti) et de réglementation multilatérale (RegMulti).

#### 8.5.3. *Le droit de réglementer les services (RegEtat)*

Dans 22 phrases différentes, des lexèmes de la catégorie *Rôle de la régulation étatique* (OutiDev) côtoient un ou plusieurs lexèmes catégorisés « appréciatifs ». Le lexème réglementation (*regulation*) domine le palmarès des mots contribuant le plus à caractériser le lexique du Groupe des PEV dans cette catégorie. La succession des énoncés liés à la réglementation est relativement simple et toujours ancrée dans le secteur des services. Premièrement, le Groupe des PEV affirme le retard de ces membres en termes de réglementation du secteur des services : « For example while *licenses* are *important* mechanisms for meeting consumer needs and standards not all services professions are currently licensed in small, vulnerable economies » (SVEs-2005-06-08/1/32/6). Le Groupe des PEV énumère d'autres exemples de ce retard : dans les services de commerce électronique, dans la connaissance et le respect des normes internationales entourant le commerce des services, etc.

Deuxièmement, le groupe propose des solutions pour gérer et combler ce retard. Au niveau national, le Groupe des PEV revendique un « droit de réglementer » qui fait écho aux demande « d'espace de manœuvre politique » ou de « libéralisation autonome » formulées par les autres blocs du Sud global :

It is considered that an *important* and *overarching* principle to these negotiations is the right of Members to *regulate* and introduce new *regulations* to meet national *policy* objectives with recognition of the particular need of developing countries to exercise this right (SVEs-2005-06-08/1/11/11).

En fonction de ce droit, toute *réglementation domestique* future ou toute adoption de disciplines liées à l'Accord général sur le commerce des services devrait être mise en œuvre dans les petites économies vulnérables de manière coordonnée (*consistent*) avec leurs capacités financières, administratives et institutionnelles.

#### 8.5.4. Une solution multilatérale modeste (RegMulti)

Les lexèmes de la catégorie *Rôle de la réglementation multilatérale* (EtapDev) apparaissent 55 fois dans la même phrase qu'un adverbe ou qu'un adjectif appréciatif. Les lexèmes *standards*, *requirements* et *procedures*, qui appartiennent à cette catégorie fortement surreprésentée dans ce sous-lexique offrent l'occasion de se pencher sur un autre problème soulevé par le Groupe des PEV. Il s'agit peut-être du principal problème qui sape leur capacité à se saisir de l'opportunité commerciale que représente le secteur des services : les barrières réglementaires aux marchés du Nord. Ce problème possède au moins deux dimensions. La première renvoie à la difficulté pour les petites économies vulnérables de rencontrer toutes les normes imposées par les pays développés pour l'importation de service :

Moreover, *multiple qualification* and licensing *requirements* applied by different levels of government can result in *high* costs and time that *negatively* impact upon the ability of providers of small, vulnerable economies to export (SVEs-2005-06-08/1/58/18).

L'objectif de l'article VI : 4 de l'AGCS, rappelle le groupe, est justement de s'assurer que ces normes et procédures ne représentent pas d'obstacles techniques au commerce. Pour ce faire, on convient généralement que les normes doivent être harmonisées internationalement. Or, et c'est là la deuxième dimension du problème de l'accès aux marchés, les PEV se disent « not able to participate *consistently* and *effectively* in the *standard* setting processes due to human and financial resource constraints » (SVEs-2005-06-08/1/48/9). Par effet de retour, les normes qui se dégagent de ce processus d'élaboration ne reflètent pas la situation des PEV. C'est donc la représentation et la participation des PEV lors du processus qu'il faut améliorer,

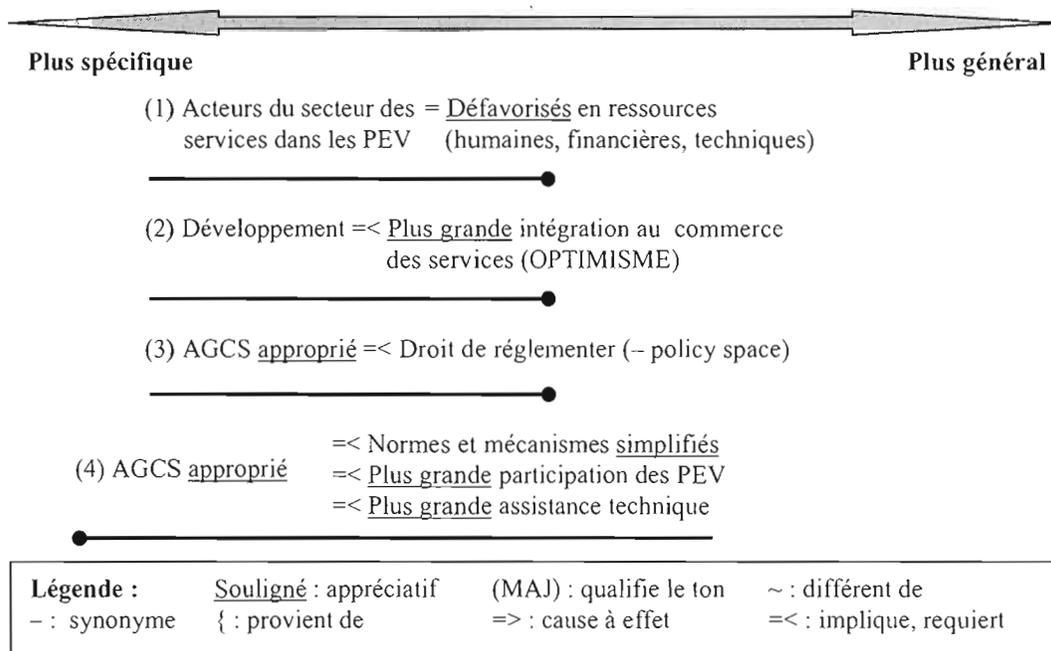
notamment par le biais d'une aide technique permettant d'augmenter les capacités en ce domaine, ainsi que la transparence et la souplesse des normes.

Malgré ces revendications du Groupe des PEV, il importe de mentionner que celui-ci restreint au maximum l'utilisation d'adverbes et d'adjectifs dépréciatifs. Le ton des énoncés reste neutre ou positif. Les revendications dont il est question, d'ailleurs, le Groupe des PEV les qualifient lui-même d'insignifiantes : « we believe that the impact of SVE *solutions* on the world's trading system is *insignificant* enough to be resolved ahead of the horizontal process » (SVEs-2007-12-18/1/20/3).

#### 8.5.5. Les énoncés du Groupe de PEV

Il semble donc que le ton plus critique observé avec les énoncés du Groupe d'affinité commune, du Groupe africain et Groupe des PMA, n'est pas l'apanage des petites économies vulnérables. En évitant l'utilisation du lexème « pays », en référent à lui-même par « petites économies vulnérables » plutôt que par « Groupe des PEV » et en sous-utilisant le lexique des adverbes et des adjectifs dépréciatifs, ce locuteur semble vouloir se positionner comme un bon élève des négociations commerciales multilatérales. Ses énoncés, d'ailleurs, ont une portée beaucoup plus spécifiques ou médianes, mais jamais très générale (voir Figure 8.5).

Figure 8.5 Spécificité et généralité des énoncés du Groupe des PEV



En fait, l'énoncé le plus spécifique est celui (4) portant sur la simplification des normes du secteur des services, sur la participation des PEV à l'élaboration de ces normes et sur le besoin d'assistance techniques pour augmenter la capacité des acteurs de travailler avec celles-ci. Les trois autres énoncés présentent aussi un caractère relativement spécifique par leur ancrage dans les négociations sur secteur des services. Parmi ceux-là, le deuxième (sur l'intégration au commerce des services) et le troisième (sur le droit de réglementer dans ce secteur) contribuent à un discours que l'on pourrait éventuellement généraliser, mais qui, dans le contexte du discours du Groupe des PEV, ne démontre pas une telle intention (le discours portant exclusivement sur les PEV).

Enfin, si on consulte la Figure 7.1 (Chapitre VII), on constate que le Groupe des PEV est intervenu à partir de la deuxième moitié du Cycle de Doha, ce qui semble appuyer la corrélation déjà partiellement décrite entre la chronologie du cycle (dans le cas présente, plus tardive), le ton du discours (ici, plus optimiste) et le niveau de spécification des énoncés par rapport à l'agenda des négociations (assez spécifique pour le Groupe des PEV).

## 8.6 La cohésion des blocs du Sud global

Aussi paradoxale que puisse paraître l'idée selon laquelle le discours du Sud global est à la fois cohérent et fragmenté – c'est là le principe de notre hypothèse principale (H1) – le discours des blocs démontre déjà sa pertinence. Il y a bien fragmentation, tout d'abord, au niveau des énoncés plus spécifiques : la demande d'un traitement spécial des petites économies vulnérables et du Groupe africain dans le secteur des services, la définition de la boîte de sûreté par le Groupe des PMA, l'insistance pour des mesures de protection des préférences commerciales et pour la compensation de leur érosion sont autant d'énoncés qui tendent à spécialiser les discours de ces blocs. Cette découverte est relativement inattendue puisque les blocs sont réputés recourir à la méthode de la « liste d'épicerie » dans leurs revendications : ils énoncent généralement une série de demandes touchant à tous les secteurs de négociation (Thérien, 1990). L'existence de cette relative spécialisation du discours des blocs nous incite à penser que leur rôle dans la division horizontale du travail diplomatique du Sud global est peut-être moins diffus que nous l'avions d'abord imaginé (et illustré dans la Figure 4.4). Nous pourrions élaborer à ce sujet après avoir analysé le discours des autres coalitions du Sud global.

Malgré cette fragmentation, c'est nettement la cohésion qui semble dominer parmi les blocs. Deux éléments semblent participer considérablement à cette cohésion : l'importation d'un discours exogène à l'OMC et la corrélation observée entre, la chronologie du cycle, le ton du discours et le niveau de généralité des énoncés. Au sujet du premier de ces éléments, rappelons encore une fois l'hypothèse secondaire (HS3) qui suggère que « *les coalitions de type « bloc » présentent une forte cohésion discursive reflétant une certaine institutionnalisation du discours sur le développement dans les sphères internationales* ». Nous avons constaté dans le discours du Groupe africain et du Groupe des PMA, notamment, des références à des textes issus de conférences internationales parrainées par l'ONU et ses agences. Dans le cas du Groupe ACP, on a vu l'importance accordée à ses propres déclarations ministérielles, adoptée lors de conférences tenues en dehors du contexte genevois de l'OMC. Il y a là, certes, des indices de cet ancrage des blocs dans un discours sur le développement plus onusien. Un phénomène plus silencieux et également plus important

s'opère toutefois : au-delà de la mention de textes internationaux, il y a importation dans le discours de concepts provenant d'autres forums. C'est le cas du concept de « marge de manœuvre politique » (*policy space*) qui est issu du *Consensus de Saõ Paulo* de la CNUCED (CNUCED, 2004 ; Abbas, 2007). Non seulement ce concept apparaît-il explicitement dans le corpus de certains groupes, mais des synonymes semblent également s'y rattacher : « flexibilité politique » chez le Groupe d'affinité commune, « droit de réglementer » dans le secteur des services chez le Groupe africain et le Groupe des PEV. Nous aurons l'occasion d'approfondir cet apport conceptuel exogène à l'OMC dans les prochains chapitres.

La chronologie du Cycle de Doha est également importante dans la formation du discours du Sud global à l'OMC. C'est là le deuxième élément de cohésion discursive parmi les blocs. Il est effectivement possible de constater une corrélation entre chronologie, niveau de critique du langage des blocs et niveau de spécification des énoncés : si le discours du début du cycle était marqué par un discours beaucoup plus critique, plus proche des énoncés tiers-mondistes concernant les inégalités historiques et plus axé sur les grands principes à mettre en œuvre pour le développement, on observe un adoucissement du ton et une plus grande spécification des énoncés à partir de la deuxième moitié du cycle. Ceci est peut-être dû au fait que le Cycle de Doha est progressivement passé à un stade de définition plus précis des enjeux à partir d'un certain moment. Le leadership assumé par le G20 et le G33 à partir du *July Package* de l'été 2004 y est peut-être aussi pour quelque chose. Nous aurons à déterminer les facteurs qui ont façonnés cette corrélation à la suite de l'analyse du discours des autres coalitions du Sud global.

## CHAPITRE IX.-

### LE DISCOURS DES COALITIONS À ENJEU SPÉCIFIQUE DU SUD GLOBAL

Par rapport au Cycle d'Uruguay, le Cycle de Doha témoigne d'un déclin important de la forme organisationnelle que constitue la coalition à enjeux spécifique. Ce type de coalition, en effet, était la principale innovation organisationnelle du Tiers-monde lors des années quatre-vingt, mais rappelons-nous que son émergence fût également synonyme de déliquescence pour la solidarité tiers-mondiste. Dans le présent cycle, seulement deux coalitions à enjeux spécifique ont occupé l'espace discursif propre aux négociations commerciales multilatérales : le Cotton4 et le Groupe des produits tropicaux. Il s'agit néanmoins de deux cas intéressants non seulement parce qu'ils ont duré jusqu'aux événements de juillet 2008, mais aussi parce qu'ils présentent deux cas relativement spéciaux pour des raisons différentes. Le Cotton4 est un succès au niveau de la communication et le groupe des produits tropicaux se positionne plus ou moins en opposition avec une autre coalition du Sud global.

#### **9.1 Le Cotton 4**

Le Cotton4 fut un succès médiatique dès son émergence peu avant la Conférence ministérielle de Cancún. Quatre des pays les plus pauvres d'Afrique sont devenus à Cancún le symbole de la contestation des pays les plus marginalisés contre les politiques commerciales du géant américain. Conseillé par l'ONG genevoise IDEAS Centre, le Cotton4 semble avoir développé un discours ni vraiment radical, ni très général, et il a réussi à imposer un nouvel enjeu à l'agenda de Doha en plein milieu du cycle : la libéralisation rapide du secteur cotonnier.

**Tableau 9.1 Cotton4 : lexèmes des catégories thématiques  
surreprésentées ( $Z > 0$ )**

NatIneg ( $Z = 1,79$ )		OutiDev ( $Z = 4,73$ )		RegÉtat ( $Z = 0,90$ )	
Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)	Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)	Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)
47.03	Poverty	50.12	Producer(s)	58.62	Subsidy(ies)
15.15	Deficits	13.48	Export(s)	13.30	Subsidization
14.68	Debt	10.10	Resources	5.63	People
3.67	Cost	10.00	Market(s)	5.12	Domestic support
5.60	Problem(s)	3.58	Competition	3.22	Export subsidies

Trois catégories thématiques sont surreprésentées dans le corpus du Cotton4, et une attention spéciale semble être portée aux *Outils du développement* dans ce discours.

#### 9.1.1. Le Coton : facteur de réduction de la pauvreté (NatIneg)

Les lexèmes de la catégorie *Nature des inégalités* (NatIneg) se trouvent accompagnés de lexèmes appréciatifs dans 21 phrases différentes dans le sous-corpus du Cotton4. Le lexème le plus caractéristique de cette catégorie, en ce qui concerne le Cotton4, est celui de *pauvreté*. Or, à l'observation des contextes textuels de son utilisation, on constate que le mot est toujours accompagné du lexème réduction. Il faudrait donc parler de la locution « réduction de la pauvreté », qui, par ailleurs, est presque toujours accolée à des adjectifs amplificateurs comme *essential*, *important*, *vital*, etc. La réduction de la pauvreté et, plus largement, le développement des pays membre du Cotton4, sont directement liés au secteur du coton :

This initiative is a practical manifestation of the Doha objectives for cotton, which plays an *essential* role in development and *poverty reduction* in WCA [West and central Africa] countries [...] Whereas cotton *clearly* has non-trade objectives in developing countries due to its role in food production, rural development and *poverty reduction* this is not the case in industrialized countries (SG-cotton4-2003-04-16/1/38/7).

Les pays du Cotton4 sont des exportateurs de coton. Ainsi, pour que le coton puisse rapporter aux producteurs, il doit pouvoir trouver un marché. L'augmentation des exportations et, indirectement, la réduction de la pauvreté, passent selon le Cotton4 par un marché libre, notamment parce que ces pays font le calcul que leurs producteurs sont parmi les plus

compétitifs au monde. Or, le problème est que ce marché n'est pas libre puisque « the *very high* levels of support given to cotton producers in certain Member countries of the WTO are one of the direct and major causes of the *problems* faced by global cotton production » (cotton4-2003-04-16/3/49/3). Ces « certains pays membres » sont facilement identifiables et le Cotton4 n'hésite pas à le faire : il s'agit surtout des Etats-Unis.

### 9.1.2. La compétitivité du producteur africain (OutiDev)

Dans 35 phrases différentes, des lexèmes de la catégorie *Outils du développement* (OutiDev) se retrouvent avec un ou des lexèmes catégorisés « appréciatifs ». Au cœur des lexèmes structurants pour les énoncés du Cotton4, on trouve le producteur (*producer*) et l'exportation (*exports*). En général, le thème du producteur est fortement associé à celui de la compétitivité (*competition*), et cette dernière n'est considérée que dans un contexte de marché mondial. Le lien entre le producteur, l'exportation et la compétition est donc fort – il traduit la confiance qu'affiche le Cotton4 envers la libéralisation du secteur cotonnier. Confiance qui trouve ici une formulation très claire :

Such measures [promues par le Cotton4] will ensure that the negotiations take into account *export* products that are of *vital* importance to the Ldcs and that the latter may take *full* advantage of the *liberalization* of the global agricultural *market*, even if their *exports* are not *very diversified* (cotton4-2003-04-16/5/23/3).

Les mesures dont il est question ont été formulées dès la première intervention du Cotton4 à la veille de la Conférence de Cancún : il s'agit d'une abolition immédiate des subventions dans le secteur du coton, et un traitement parallèle de la question du coton par rapport au reste des enjeux de l'Accord sur l'agriculture, et l'octroi d'une compensation financière qui « should be sufficiently *high* to constitute an additional incentive to decrease or phase out *subsidies* as soon as possible » (cotton4-2003-04-16/6/31/12).

### 9.1.3. Vers l'abolition du soutien interne et du subventionnement à l'exportation (RegEtat)

En effet, les énoncés construits autour des lexèmes de la catégorie *Rôle de la réglementation étatique* (RegEtat) constituent une suite logique à l'analyse des outils à mettre en œuvre pour la libéralisation du secteur cotonnier, traitant en bonne partie des *subventions* américaines au

secteur du coton. On trouve dans 21 phrases différentes la cooccurrence de thèmes catégorisés *Rôle de la réglementation étatique* et d'adverbes ou d'adjectifs dépréciatifs. Les mêmes adjectifs amplificateurs sont présents dans ces énoncés, dont les lexèmes phares sont presque tous identifiables à la thématique des subventions (*subsidy, subsidization, domestic support, export subsidies*). En fait, la réglementation étatique dont il est question est explicitement celle des Etats-Unis concernant le secteur du coton, et implicitement celle des autres pays qui subventionnent ce secteur. Par exemple, cette série de propos tirée de l'analyse du Cotton4 :

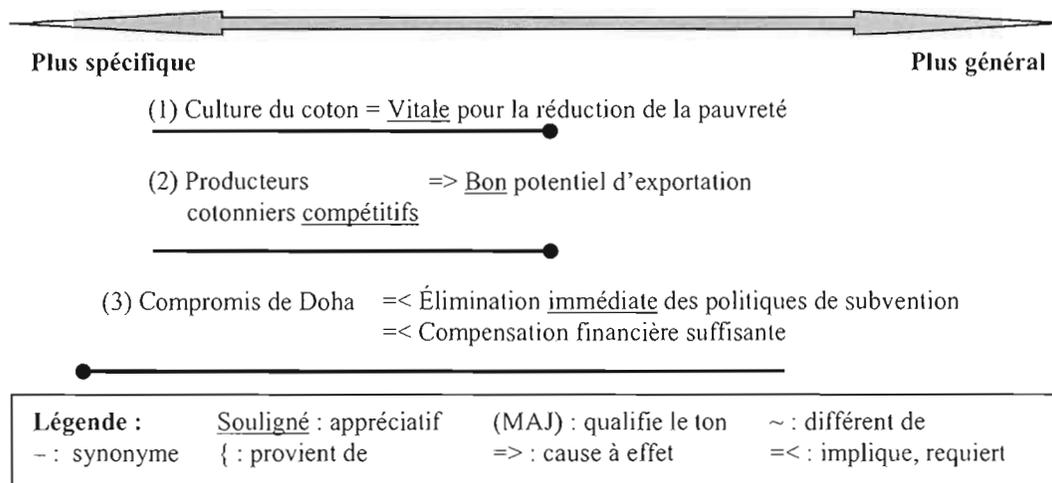
These figures *clearly* show that the WTO objectives of phasing out production and *export subsidies* have not been achieved in the case of this product [...] American *domestic support* policies include a *large* and *complex* range of programmes [...] These are the *highest subsidies* in the world per kilo of cotton (cotton4-2003-04-16/3/18/11).

Les outils que le Cotton4 identifie pour le développement et la réduction de la pauvreté, on s'en doute, passeront donc par l'abolition de ces subventions et la compensation financière pour les pertes encourues à partir du moment du dépôt de la proposition du Cotton4.

#### 9.1.4. Les énoncés du Cotton4

Aucun énoncé du Cotton4 ne peut être considéré comme de portée générale : l'énoncé sur le rôle du coton pour la réduction de la pauvreté (1) et celui sur la compétitivité des producteurs cotonniers des quatre pays africains (2) ne sont pas généralisables à l'ensemble du Sud global et ils visent surtout à décrire la situation économique particulière de ces pays (voir Figure 9.1). Par cette description, d'ailleurs, le Cotton4 affiche un parti pris pour la libéralisation et pour un développement axé sur l'exportation, ce qui répond au modèle général porté par l'OMC. Il peut ainsi en tirer une certaine légitimité.

Figure 9.1 Spécificité et généralité des énoncés du Cotton4



Le troisième énoncé implique une position beaucoup plus spécifique – il s'agit du contenu substantif de la proposition du Cotton4. Il faut d'ailleurs considérer cet énoncé non seulement comme une revendication, mais aussi comme un accomplissement. En effet, c'est par le biais de son insistance sur la libéralisation du secteur du coton – et sans doute avec l'aide d'alliées comme le G20 – que le Cotton4 a pu imposer ce nouveau sujet dans le *July Package* devenu par la suite l'agenda « mis à jour » du Cycle de Doha. Le destin de cet énoncé dans l'espace discursif a donc été particulier, bien que la question ne fût pas réglée complètement avant l'interruption des négociations en 2008.

## 9.2 Le Groupe des produits tropicaux

Comme nous l'avons soutenu dans le Chapitre VII, le trop faible poids statistique du sous-corpus du Groupe des produits tropicaux nous empêche d'en faire une analyse crédible à l'aide des indices utilisés pour les autres locuteurs. Nous présentons donc ici une synthèse des énoncés du Groupe des produits tropicaux construite de manière plus libre. Afin de conserver la structure descriptive développée depuis le précédent chapitre, nous avons tout de même tenté de repérer les principaux lexèmes associés à des catégories thématiques et appréciatives.

Une des caractéristiques importantes du discours du Groupe des produits tropicaux est de tenter d'imposer deux objets dans l'agenda des négociations : le « produit tropical » et le « produit ayant une importance particulière pour la diversification de la production pour contrer la culture des narcotiques illicites » (ou « produit alternatif ») :

Tropical products are those products growing between the Tropic of Cancer and the Tropic of Capricorn. Alternative products are those products growing in tropical zones under the potential of growing illicit crops that threaten human and social *development*. These products are *vital* for the *diversification* of production of illicit crops and are part of national and international *development* efforts targeted through ongoing *programs* (TPG-2006-04-28).

Ces deux objets de négociation ont été introduits dans le texte sur l'agriculture du « Paquet de Juillet » (*2004 July Package*). Or, comme l'objectif général des négociations sur l'agriculture demeure « the fullest liberalization of trade », le Groupe des produits tropicaux fait le lien entre cet objectif et les produits tropicaux et alternatifs afin d'exiger l'élimination de toutes formes de tarifs (*tariffs*) et de quotas à l'importation et, ce, sur une période plus courte que pour les autres produits agricoles. De plus, pour les produits tropicaux ou alternatifs qui faisaient l'objet d'une escalade tarifaire (*tariff escalation*), des réductions tarifaires plus spectaculaires devront avoir lieu à court terme. Ces mesures, selon le groupe, sont dues aux pays en développement si le Cycle de Doha doit véritablement porter sur le développement. Or, le fait est que les définitions des produits tropicaux et des produits alternatifs cachent une source de division potentielle entre certains pays en développement et que celle-ci remonte à l'origine même du groupe des produits tropicaux.

Le Groupe des produits tropicaux a émergé peu de temps après la création de l'OMC. On trouve sa première manifestation formelle dans une plainte contre le régime de préférences que l'Union européenne avait négocié avec les pays ACP dans *La Convention de Lomé* (1975) (Trebilcock et Howse, 2005). En général, les pays développés comme les États-Unis et le Canada ont développé des systèmes de préférence, à partir de la fin des années soixante-dix, qui permettent à tous les pays en développement qui remplissent un certain nombre de conditions d'avoir accès à des tarifs préférentiels, ce qui respecte le principe la nation la plus favorisée (NPF). Or, le système européen, lui, ne s'applique qu'aux seules anciennes colonies

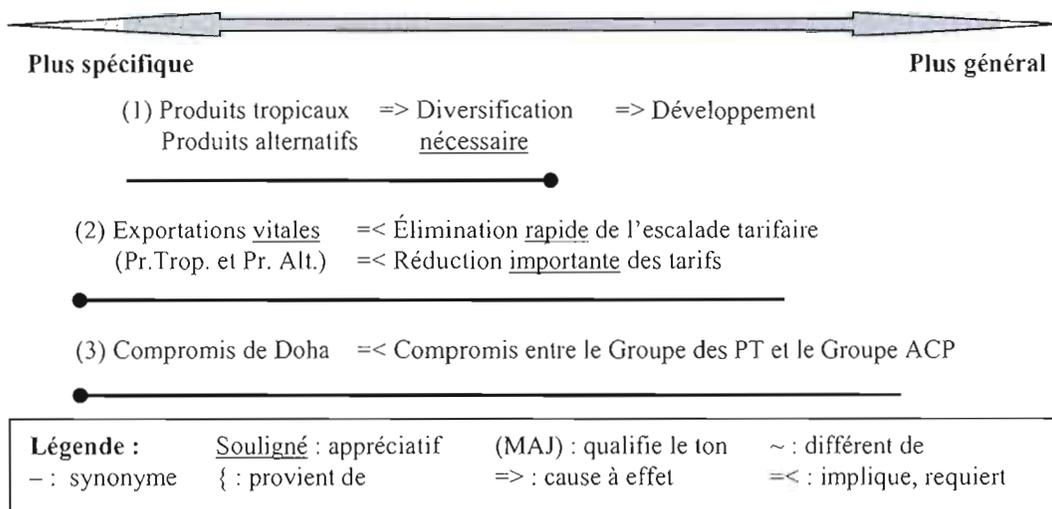
et compromet donc le respect du principe de la NPF. C'est pourquoi les États-Unis et le Groupe des produits tropicaux ont attaqué le régime de préférence de l'Union européenne (la plainte portait sur la question particulière des bananes). Depuis lors, le régime négocié entre l'Europe et les pays ACP a dû être révisé, notamment lors du processus de l'Accord de Cotonou (2003), mais la controverse continue de diviser les pays les moins avancés d'Amérique latine et ceux du Groupe ACP. Elle se cristallisait désormais, jusqu'à juillet 2008, dans le chevauchement de la liste des produits définis par le Groupe des produits tropicaux comme étant « tropicaux » ou « alternatifs » avec la liste des produits bénéficiant d'un traitement préférentiel entre l'Europe et les pays ACP.

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la négociation qui eut lieu entre le Groupe ACP et le Groupe des produits tropicaux à l'été 2008 (TPG-2008-07-15). La proposition du Groupe des produits tropicaux est présentée comme une *global solution* ou un *understanding* entre les deux groupes en ce qui a trait au marché européen. On y trouve très peu d'adverbes et d'adjectifs, ce qui donne l'impression d'un véritable document de travail et non d'une entreprise de stratégie discursive. Un des enjeux, d'ailleurs, était notamment d'éviter une scission entre les pays latino-américains et le Groupe ACP à l'heure où l'on pouvait croire à une possible résolution des antagonismes entre les États-Unis, l'Europe, le G20 et le G33 dans les autres secteurs de négociation. La cohésion du Sud global était plus que jamais nécessaire. La solution, relativement simple, fut de cibler les produits qui chevauchaient la liste des produits à tarifs préférentiels et la liste des produits tropicaux (il y en avait 195) et de les traiter un par un. Au final, le Groupe des produits tropicaux a accepté que la plupart des produits chevauchant les deux listes soient retirés de la liste des produits tropicaux (en ce qui concerne ses relations commerciales avec l'Europe), mais non le sucre et les bananes, qui devront de leur côté être retirés de la liste européenne des produits à tarif préférentiel (pour le pays ACP).

On peut se demander jusqu'à quel point c'est l'impératif de la diversification et de la lutte contre la culture des narcotiques qui a motivé ce compromis : les cultures de rentes (sucre, banane) semblent bien plutôt être au cœur des intérêts défendus par les pays latino-américains. Comme plusieurs autres coalitions, le Groupe des produits tropicaux tend à

justifier sa préférence pour les stratégies d'exportation par des objectifs humanitaires ou développementaux. Le test du compromis entre le Groupe des produits tropicaux et le Groupe ACP tend à démontrer que l'exportation de très peu de denrées de rente (sucre, banane) vaut mieux que l'exportation de plusieurs produits à petits volumes qui pourrait peut-être mieux impulser une diversification de la production.

**Figure 9.2 Spécificité et généralité des énoncés du Groupe des produits tropicaux**



Les énoncés du Groupe des produits tropicaux sont également, comme ceux du Cotton4, plus spécifiques que généraux. L'énoncé sur la diversification et le développement (1) comporte bien une dimension plus générale car il se présente comme la description d'une règle ou d'une « loi » économique, mais il demeure également relativement spécifique en ce qu'il promeut les concepts de « produits tropical » et de « produit alternatif » qui relèvent du langage des négociations. Le deuxième énoncé, formulant une revendication précise à l'égard de ces deux concepts, est véritablement spécifique : il précise les mesures devant être prises pour impulser cette diversification. En ce qui concerne l'énoncé (3) sur le compromis entre le Groupe des produits tropicaux et le Groupe ACP au sujet du régime européen des préférences, il est aussi spécifique puisqu'il se pose comme une condition à la conclusion du Cycle de Doha.

### 9.3 La spécificité des discours sur l'exportation

Le Cotton4 et le Groupe des produits tropicaux ont deux choses en commun. Premièrement, ils ont tous deux réussi à imposer un enjeu de négociation à l'agenda du cycle à partir du cadre de juillet 2004 (*July Package*). En cela, on peut supposer qu'ils ont été bien servis par le G20, qui prit le leadership des négociations entre les Conférences ministérielles de Cancún et de Hong Kong. Deuxièmement, ils plaident pour une plus grande libéralisation de secteurs commerciaux précis en comptant sur le fait que leurs exportations augmenteront dans ces secteurs. D'ailleurs, si l'on se fie au récit offert par Amrita Narlikar (2003) de l'émergence des coalitions à enjeu spécifique, celles-ci ont toujours milité pour l'ouverture d'un certain marché (voir Chapitre II). Or, ce récit témoigne aussi des tensions que cette stratégie peut causer avec d'autres coalitions. En poussant pour la libéralisation d'un seul secteur, un groupe comme le Cotton4 peut affecter l'équilibre du compromis final aux dépens d'autres enjeux. Ou encore, comme le montre le cas du Groupe des produits tropicaux, il peut y avoir contradiction entre la libéralisation d'un certain marché et le désir de protection de ce même marché par un autre groupe, le Groupe ACP le cas échéant. Comme nous le verrons dans le prochain chapitre, il est possible que l'appui du G20 fût déterminant pour limiter les tensions occasionnées par ces deux coalitions à enjeu spécifique, le G20 étant lui-même tourné vers la libéralisation et l'exportation dans le secteur de l'agriculture.

## CHAPITRE X.-

### LE DISCOURS DES COALITIONS HYBRIDES DU SUD GLOBAL

L'invention et, surtout, la multiplication des coalitions hybrides est un résultat de la frustration causée par les irritants des négociations commerciales multilatérale avant et pendant le Cycle de Doha sur le développement. Il y eut d'abord, avant le G33, le G20 et le NAMA11, le Groupe des amis de la boîte du développement qui émergea dans la lignée de la Conférence ministérielle manquée de Seattle (1999). Comme nous le verrons, sous le visage de ce premier groupe, le modèle de coalition hybride avait des traits contestataires relativement prononcés. Suite à l'échec de sa stratégie, le Groupe des amis de la boîte du développement s'est élargi et s'est rebaptisé « G33 », mais il a gardé une attitude assez critique face à l'OMC et a même développé des positions plutôt protectionnistes. Mais il a fallu attendre une autre crise, celle de Cancún (2003), pour que le G33 se lève. Au même moment, d'ailleurs, c'était le G20 qui naissait en déposant d'emblée une proposition de négociation pour la réforme de l'agriculture. Par la suite, c'est lui qui prit l'initiative des négociations et qui accomplit le redressement des négociations en vue d'un équilibre des intérêts qui favorisait mieux les pays en développement. À la Conférence ministérielle de Hong Kong (2005) une nouvelle coalition hybride émergea dans le secteur de l'accès aux marchés pour les marchandises non-agricoles (AMNA) en réaction aux tentatives des pays en développement de compenser leurs engagements en agriculture par des gains supérieurs dans ce secteur.

Depuis 2001, donc, les coalitions hybrides ont profondément marqué l'activisme diplomatique de Sud global, et elles en ont pris le leadership. En retour, il fallait faire face à plusieurs défis liés à la solidarité inter-coalition. Dans ce chapitre, ces défis et les réponses discursives qui leur ont été offertes par les coalitions hybrides seront abordés en détail.

### 10.1 Le Groupe des amis de la boîte du développement

Le Groupe des amis de la boîte du développement est la première d'une série de coalitions hybrides ayant porté son attention sur les négociations sur l'agriculture. Dans les chapitres précédents nous avons développé l'idée (HS2) d'une filiation entre le Groupe des amis de la boîte du développement le G33 (bien que les lexiques de ces deux coalitions ne semblent pas démontrer une telle filiation – voir Chapitre VII), ces deux coalitions semblant avoir adopté un discours plus critique à l'égard de l'OMC et des pays développés. Dans les derniers chapitres, nous avons parallèlement constaté que les coalitions du début du cycle tenaient un discours plus critique que les coalitions typiques de la fin du cycle. Le cas du Groupe des amis de la boîte du développement pourrait permettre de préciser encore cette idée.

**Tableau 10.1 Groupe des amis de la boîte du développement : lexèmes des catégories thématiques surreprésentées ( $Z > 1$ )**

NatDev ( $Z = 1,14$ )		OutiDev ( $Z = 2,93$ )		RegEtat ( $Z = 12,94$ )	
Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)	Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)	Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)
50.34	Food security	67.42	Development box	28.43	Commitments
8.97	Rural development	15.37	Import(s)	23.00	Subsidy
8.72	Equity	4.22	Farmers	10.74	Duty
5.35	Health	3.03	Employment	11.90	Export subsidy(ies)
4.32	Public			6.95	Domestic support
				4.45	Export credit
				4.45	Tariff free and quota free

Trois catégories thématiques sont surreprésentées dans le corpus du Groupe des amis de la boîte du développement, dont l'une (*Rôle de la réglementation étatique*) renvoie directement au concept de « boîte du développement ».

#### 10.1.1. Un autre développement (NatDev)

Les lexèmes de la catégorie *Nature du développement* (NatDev) se trouvent accompagnés de lexèmes appréciatifs dans 7 phrases différentes du sous-corpus du Groupe des amis de la boîte de développement. Les locutions *Food Security* et *Rural Development* caractérisent bien la vision de la nature du développement qu'entretenait ce groupe pionnier. L'expression

« besoins en développement » (*development needs*) rend aussi compte de la perspective d'un développement qui passe par la satisfaction des besoins essentiels des individus, notamment des petits fermiers puisque le groupe s'attarde surtout sur la question agricole. Il ne s'agit donc pas d'une définition très économique du développement.

Cette définition du développement devrait, selon le groupe, être reconnue *integrally*, de manière *appropriate*, *efficient* et *operationally*, dans les règles du nouvel Accord sur l'agriculture (AoA), chose qui était loin d'être le cas avec le cadre *unfair*, *inequitable*, *devastating* issu du précédent cycle. En fait, l'omniprésence de l'adjectif dépréciatif *unfair* représente bien le ton plutôt acerbe adopté par le Groupe des amis de la boîte du développement lorsqu'il est question de la réglementation actuelle sur l'agriculture, celle-ci étant considérée comme anti-développement. Ce ton acerbe aide d'ailleurs à contraster le résultat de cinq années de commerce agricole sous le régime de l'AoA avec l'énoncé d'intention qu'on trouve dans son préambule, soit « d'établir un système d'échange équitable ».

#### 10.1.2. Un nouveau modèle de traitement spécial (*OutiDev*)

On trouve dans 16 phrases différentes la cooccurrence de thèmes catégorisés *Outils du développement* (*OutiDev*) et d'adverbes ou adjectifs appréciatifs. Lorsqu'il s'agit d'apprécier le thème de la boîte du développement, ces adjectifs sont toujours mélioratifs ou amplificateurs (*essential*, *imperative*, etc.), ce qui contraste avec l'appréciation de la situation de l'AoA que nous venons de décrire. Selon le groupe : « the *Development box* marks a new approach to agriculture – setting the rules to meet the needs of poor *farmers*, rather than obliging them to adjust to liberalisation, whatever the cost ». Il s'agit, en somme, d'un nouveau modèle de traitement spécial et différencié donnant une plus grande marge de manœuvre aux États.

#### 10.1.3. La boîte du développement (*RegEtat*)

Dans 23 phrases différentes, des lexèmes de la catégorie *Rôle de la réglementation étatique* (*RegEtat*) se retrouvent avec un ou des lexèmes catégorisés « appréciatifs ». La boîte de développement aurait rassemblé, si le groupe avait réussi à l'imposer dans l'agenda de Doha,



Le deuxième énoncé est radical dans son jugement de l'Accord sur l'agriculture issu du cycle d'Uruguay, qui est dénoncé pour n'avoir apporté que des torts. Cet énoncé est toutefois moins général que le précédent, notamment parce qu'il porte la revendication de la boîte de développement : un outil devant permettre aux pays en développement d'assurer leur sécurité alimentaire et de stimuler le développement rural. On peut d'ailleurs noter que la volonté d'introduire un objet de négociation comme la boîte de développement pouvait elle-même paraître radicale au début du cycle, l'agenda des précédentes négociation ayant plutôt été développé par les pays développés dans le passé, comme nous l'avons vu avec les exemples de la propriété intellectuelle et des services (voir Chapitre II). Cette stratégie s'est en quelque sorte répandue, notamment avec les questions du coton, des produits tropicaux et des produits alternatifs et avec de la boîte de sûreté. Si le Groupe des amis de la boîte de développement n'a pas survécu au lancement du nouveau cycle de négociation commerciale (sa dernière communication date du début de l'année 2003), sa stratégie a largement été récupérée jusqu'à ne plus paraître aussi radicale.

Le troisième énoncé sur la définition de la boîte de développement aussi est radical ou, à tout le moins, à contre-courant : il demande que soit maintenu le droit des pays en développement à un certain niveau de soutien interne et de subvention à l'exportation, ainsi qu'à une flexibilité quant à l'augmentation de certains tarifs. Or, si le principe de la flexibilité des tarifs en fonction de certains critères de sécurité alimentaire a pu être reconnu plus tard avec le *July Package* (OMC, 2004 : Annexe A, par 41-42), le soutien interne et les subventions à l'exportation constituaient une demande contraire à l'esprit des négociations sur l'agriculture dont l'objectif était l'abolition complète des subventions à l'exportation et la diminution drastique du soutien interne. Une telle demande était donc peu portée vers le compromis nécessaire au lancement du cycle et la boîte du développement fut effectivement exclue de l'agenda de Doha. Bien que le G33 ait éventuellement réussi à remettre la question de la flexibilité des tarifs à l'ordre du jour sous les items des « produits spéciaux » et du « mécanisme spécial de sauvegarde », le programme des amis de la boîte du développement était peut-être trop radical pour l'OMC et, ce, malgré sa dimension spécifique et bien définie. Mais jusqu'à quel point ce programme a-t-il été « adouci » ?

## 10.2 Le G33

Le G33, comme nous le verrons dans cette section, est bien le rejeton du Groupe des amis de la boîte du développement. On peut d'ailleurs lire sur le site Internet de l'OMC que celui-ci porte aussi le nom de « Groupe des amis des produits spéciaux ». Le niveau élevé d'appartenance croisée entre ces groupes est aussi un indicateur clair de la filiation qui existe entre les deux (voir Chapitre IV). Si nous ne pouvions constater cette filiation à partir du seul lexique, c'est sans doute à cause de la matérialité distincte de leurs discours, le G33 étant beaucoup plus axé sur les déclarations et les communiqués de presse.

**Tableau 10.2 G33 : lexèmes des catégories thématiques surreprésentées (Z > -4)**

NatDev (Z = 6,75)		NatIneg (Z = -3,43)		EtapDev (Z = -3,93)		ActOMC (Z = 4,45)	
Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)	Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)	Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)	Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)
38.27	Livelihood security	24.82	Poor	15.02	Developing country(ies)	78.60	G33
27.27	Rural development	12.06	Depression(s)	6.66	Developing member(s)	4.65	Ministers
10.71	Food security	6.65	Imbalance				
8.12	Subsistence	2.92	Impoverishment				

Deux catégories thématiques sont surreprésentées dans le lexique du G33 (*NatDev* et *ActOMC*), alors que deux autres sont moins sous-représentées que les autres (Cote Z > -4). Nous avons choisi d'analyser les énoncés propres à ces deux catégories pour élargir notre perspective sur le G33. Le fait que seulement deux catégories soient surreprésentées indique peut-être que les documents de type déclaration et communiqués de presse – qui caractérisent le G33 et les autres nouvelles coalitions hybrides – comportent une proportion plus faible de lexèmes catégorisés que les autres types de document : les textes utiliseraient plus de mots que les autres types de document pour discuter d'un même thème. Pour appuyer cet argument, on pourrait citer en exemple les nombreuses formalités qui sont énoncées sans qu'aucun des thèmes catégorisés ne soit abordé, par exemple :

Speaking on behalf of the G33, allow me to express our appreciation to you Mr. Chairman for convening this meeting. The G33 also states its support to the multilateral approach that you are undertaking. We view this current process of

engaging all members as being the most favourable approach [...] (G33-2007-04-25/2/22).

Il y a bien sûr des éléments intéressants pour l'analyse dans ces trois phrases, mais mis à part le lexème *G33*, rien n'est catégorisé parmi les sept thématiques de notre système de catégorisation. Plus de mots, donc, pour moins de contenu : c'est pourquoi nous considérons ici les catégories les moins sous-représentées.

#### 10.2.1. Le déséquilibre sévère du commerce de l'agriculture (NatIneg)

Dans 54 phrases du sous-corpus du G33, des lexèmes catégorisés *Nature des inégalités* (NatIneg) côtoient des adverbes et/ou adjectif appréciatif. L'association la plus fréquemment formulée joint le lexème *imbalance* à un adjectifs dépréciatif : *clear imbalance, great imbalance, severe imbalance*, etc. Dans tous les cas, il est alors question du commerce mondial de l'agriculture. Même lorsque ce lexème est employé comme un verbe, il sert à critiquer l'inégalité historique entre les pays développés et les pays en développement : « The Doha Round is the window of opportunities to balance the existing *inequitable* trading conditions that developing countries have been *suffering* for a long period of time » (G33-2008-07-07/1/36/5). Cette souffrance ici, est décrite comme celle des fermiers pauvres, à bas revenus et qui pratiquent une agriculture de subsistance, celle des femmes qui réalisent une partie significative de la production, celle, en somme, des communautés vulnérables.

À l'été 2008, au moment des négociations « de la dernière chance », le G33 établissait un lien entre le commerce mondial de l'agriculture, la souffrance des pauvres du Sud et la crise alimentaire mondiale afin de légitimer les concepts de sécurité alimentaire et de développement rural qu'il défend :

The deepening global food *crisis* has *clearly* demonstrated that indeed the principles of food security, livelihood security and rural development are relevant and must indeed be a part of the equation in discussing the optimal solutions to this Development Round (G33-2008-06-26/1/48/8).

Face à l'état de « grave déséquilibre » du commerce mondial de l'agriculture, le G33 veut opposer sa vision du développement axé sur la valorisation de la petite production et la protection des marchés nationaux.

#### *10.2.2. Des produits spéciaux pour un développement différent (52 phrases)*

Les lexèmes de la catégorie *Nature du développement* (NatDev) apparaissent 52 fois dans la même phrase qu'un adverbe ou qu'un adjectif appréciatif. Mis à part *livelihood security* (« sécurité du milieu de vie »), les lexèmes qui caractérisent le discours du G33 sur ce thème sont sensiblement les mêmes que le Groupe des amis de la boîte de développement : *rural development* et *food security*. Ils sont aussi connotés positivement par leur voisinage avec des appréciatifs amplificateurs et mélioratifs comme *fundamental*, *integral*, *concrete*, *essential*, etc. Ici, encore, ces expressions renvoient à un modèle de développement orienté en particulier vers l'agriculture de subsistance, le respect de la diversité des types d'agriculture et des politiques agricoles :

*Food security livelihood security and rural development have been defined in terms of complex and multidimensional concepts which are closely intertwined with each other and can be assessed at various levels (G33-2005-10-11/1/59/6).*

Ces trois concepts, d'ailleurs, devraient constituer « the core of the development dimension and must be *fully* addressed as an *integral* part of the modalities and outcome of the agriculture negotiations » (G33-2006-04-20/1/10/10), ils représentent « a *concrete* expression of developing countries right to development » (G33-2005-06-12b/1/31/10). Il est intéressant de constater dans ces deux citations des références à deux registres différents quant à la représentation du développement : la première renvoie au titre même de l'Agenda de Doha « sur le développement » et véhicule une définition plus économique du développement, alors que la deuxième s'inscrit dans l'affirmation tiers-mondiste d'une « droit au développement » et témoigne sans doute d'une position plus militante. La tentative de définition de ce modèle de développement est donc plus avancée avec le G33 qu'elle ne l'était avec le Groupe des amis de la boîte de développement. En 2005, le G33 s'est d'ailleurs affairé à développer des indicateurs de sécurité alimentaire et de développement rural afin de guider la désignation de « produits spéciaux » par les pays en développement.

Quant aux mesures suggérées pour effectivement mettre les concepts cités ci-haut au centre de l'agenda de Doha, en comparaison avec la boîte du développement, le G33 promeut un éventail plus restreint de mesures qui touchent d'ailleurs à un seul pilier de l'AoA : celui de l'accès aux marchés. De plus, ces mesures sont axées sur les pays en développement eux-mêmes, et non sur des concessions demandées au pays développés. La première mesure serait de permettre la désignation par les pays en développement de « produits spéciaux » (PS) essentiels à la sécurité alimentaire et au développement rural, et qui pourraient faire l'objet d'une protection tarifaire plus élevée que les autres produits visés par la baisse générale des tarifs appréhendée suite à la conclusion d'un nouvel accord sur l'agriculture. La deuxième mesure consiste en l'élaboration d'un « mécanisme spécial de sauvegarde » (MSS) accordant aux pays en développement le droit d'hausser temporairement les tarifs de produits agricoles considérés importants pour la sécurité alimentaire et le développement rural en contexte de chute abrupte des prix mondiaux (afin de protéger le marché des petits fermiers) ou de hausse subite des importations de ce produit (*import flood*). Il s'agit donc en bonne partie de mesures visant à se protéger du *dumping* des pays développés dans le secteur agricole. Il faut finalement noter que l'adjectif « spécial » que l'on trouve accolé aux produits qui seront désignés et au mécanisme de sauvegarde renvoie directement à l'idée que les concepts de PS et de MSS « are fundamental to any meaningful operationalization of Special and differential Treatment » (G33-2005-06-12b/1/35/11), ce qui était aussi le cas de la boîte du développement pour le défunt Groupe des amis de la boîte de développement.

### 10.2.3. Proportionnalité du développement et des engagements (EtapDev)

Les lexèmes de la catégorie *Étapes du développement* (EtapDev) côtoient des lexèmes appréciatifs dans 169 phrases différentes du sous-corpus du G33. Bien que cette catégorie ne soit pas surreprésentée dans le discours du G33, elle permet de comprendre un élément important à propos de la conception du développement ainsi que des moyens portés par cette coalition pour impulser ce développement : sa parenté avec la stratégie de substitution des importations que prônait le G77 à l'époque du Tiers-monde. Le G33 use souvent de formules qui peignent le portrait d'un développement par étape, dont l'orientation doit être donnée par l'État national.

Nous abordons ici les deux composantes de cette représentation du développement. D'abord, en ce qui concerne la différence entre le « développé » et le « en développement », il n'y pas là de grande nouveauté. Mais on remarque que l'usage du lexème *proportionality* (qui est catégorisé sous *Rôle de la réglementation multilatérale* (RegMulti)) vient appuyer la demande de traitement différencié entre ces deux catégories. Ce langage semble venir remplacer celui de « non-réciprocité » que l'on trouvait dans les déclarations du G77 dans les années soixante-dix. La proportionnalité, peut-on penser, est sémantiquement plus acceptable que la non-réciprocité, qui traduit par la négative l'idée de discrimination (en fonction du niveau de développement). En substance, elle sert néanmoins à revendiquer la même chose :

Proportionality must be defined in terms of the overall outcome of tariff reductions guaranteeing that *developing countries'* reduction commitments are *lower* than those required from *developed countries* (G33-2005-10-11/1/44/9).

Ensuite, le G33 propose de stimuler le développement, ou du moins de protéger les secteurs économiques en développement comme l'agriculture – « agricultural sectors currently at an incipient stage of *development* » (G33-2005-06-12b/1/58/8) – par des barrières à l'entrée comme les PS et le MSS. Par rapport à l'idée de sécurité alimentaire, le développement rural semble porteur d'une mission à plus long terme fidèle à l'ancienne stratégie de la substitution des importations. À cet égard, les PS/MSS :

They seek to provide sufficient flexibility to *developing country* governments to nurture sectors which are *essential* to the livelihoods of their poorest and most vulnerable, and which have the potential for significant productivity gains in the long-run, and to guide a process of transition towards trade in a less unequal world (G33-2006-10-15/4/33/10).

L'appel à plus de marge de manœuvre politique (*policy space*) qui résonne du discours de plusieurs coalitions abordées jusqu'ici trouve ici un autre écho. Cette marge de manœuvre est encore présentée comme une condition « [for] achieving a fair trading system and *genuine development* » (G33-2006-12-14/1/36/12).

#### 10.2.4. La participation essentielle du G33 (ActOMC)

On trouve dans 253 phrases différentes la cooccurrence de thèmes catégorisés *Rôle des acteurs à l'OMC* (ActOMC) et d'adverbes ou adjectifs appréciatifs. Ici, les lexèmes *ministers* et *G33* sont synonymes. Tous deux sont utilisés avec des adjectifs mélioratifs lorsqu'il s'agit de confirmer l'engagement du G33 envers la conclusion du cycle de Doha – « *G33 is committed [...] engaged constructively* » (G33-2007-07-24/1/16/9), et tous deux sont utilisés avec des adjectifs dépréciatifs lorsque sujet d'un commentaire sur les propositions des pays développés – « *Ministers expressed their concern regarding the insufficient progress [...]* » (G33-2006-06-30/2/3/3). La distinction entre les deux lexèmes ne se situe pas dans leur association à une appréciation particulière, mais – semble-t-il – dans leur association respective avec certains types de document. Ainsi, alors que le G33 parle des *ministers* dans ses déclarations ministérielles et ses communications, il se réserve l'appellation *G33* pour les déclarations qui, rappelons-le, sont des documents textuels destinés à être déclamés oralement au Conseil général ou dans des comités de négociation comme celui sur l'agriculture. Le type de document, en somme, ne semble avoir ici que peu d'influence sur l'énoncé tout en ayant un impact sur le lexique.

Il demeure que l'on peut interroger l'importance, dans le contexte de l'activisme diplomatique du Sud global, d'imposer le nom d'une coalition dans l'espace discursif. Le fait de marteler le mot « G33 » n'a-t-il pas un effet cumulatif pouvant augmenter l'importance qu'on lui accordera dans les négociations? En fait, s'il y a une différence dans l'utilisation des lexèmes *ministers* et *G33*, elle se situe justement dans la revendication de participation aux négociations. On demande alors le « full involvement of the G33 », « a bottom-up approach », etc. Si les ministres des pays du G33 peuvent parler collectivement en utilisant le mot *ministers*, c'est toujours le *G33*, en tant que coalition qui aura le rôle de négocier. Allant dans le même sens que cette analyse parce qu'elle vise les coalitions et non les ministres ou même les pays, on peut lire cette citation qui préfigure une certaine cohésion parmi les coalitions du Sud global :

Finally, the *G33* would like to take this opportunity to reaffirm its commitment to a bottom-up approach, which is *transparent* and *inclusive*, and where all regional and issue-specific coalitions are *adequately* represented (G33-2005-11-01/1/19/5).

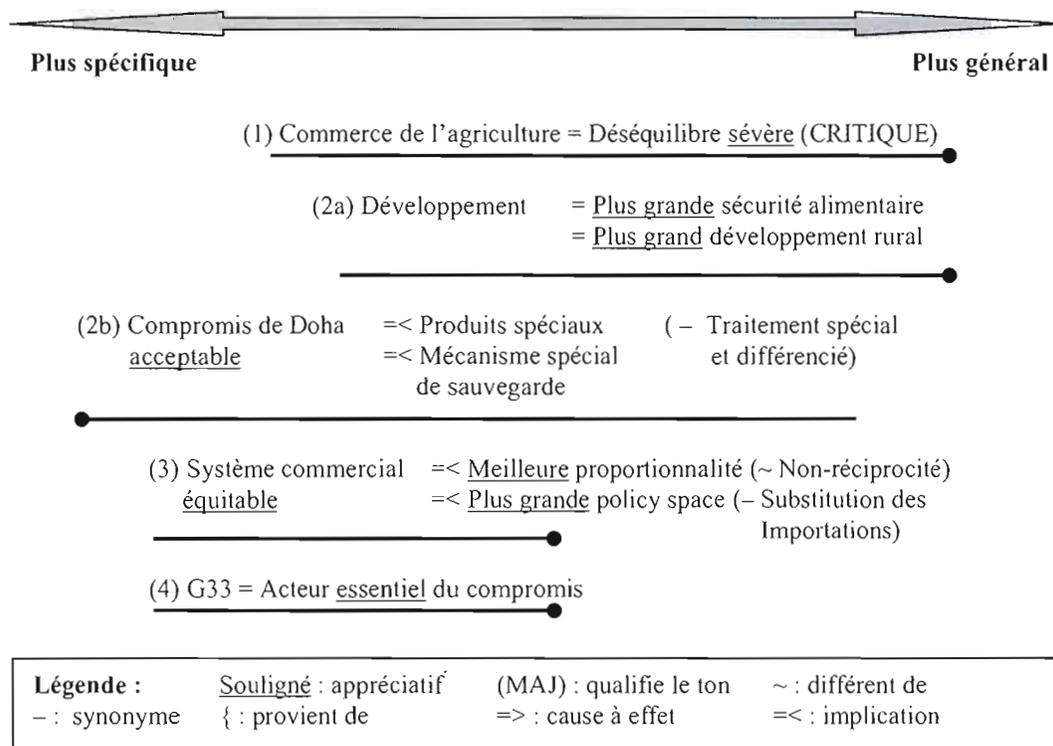
Il y a là matière à réflexion à propos de notre hypothèse secondaire (HS2) qui impliquait la possible existence de mécanismes discursifs permettant la légitimation du rôle important que joue le G33 dans les négociations.

#### *10.2.5. Les énoncés du G33*

La filiation entre le Groupe des amis de la boîte du développement et le G33 apparaît maintenant évidente à la lumière de leurs énoncés sur le développement (2a) : les deux groupes prônent une vision qui tient compte des « *non trade concerns* » comme le disent les officiels de l'OMC, en l'occurrence la sécurité alimentaire et du milieu de vie et le développement rural. L'idée, ici, est d'utiliser des mesures « spéciales » de protection (2b) afin d'assurer aux paysans un contexte plus favorable à leur développement et à leur « capacitation », concept fortement associé à des théories du développement plus sociales (Sen, 2000), voir même à des théories du post-développement qui misent sur la valorisation de la diversité des modes de vie et sur un développement plus endogène (Escobar, 1995).

Une autre similarité du discours du G33 avec celui du Groupe des amis de la boîte du développement est son contenu plutôt critique à l'égard du commerce de l'agriculture (1). Pour donner suite à sa critique, le G33 propose alors sa propre conception d'un système commerciale plus équitable (3) : la reconnaissance pratique des inégalités de développement se traduirait par un plus grand écart dans la proportionnalité des concessions à effectuer et par le respect de la marge de manœuvre politique des pays en développement afin que ceux-ci puissent protéger des secteurs considérés comme importants ou fragiles. « Proportionnalité » et « marge de manœuvre politique », ici, peuvent être interprétés comme des synonymes ou des refontes plus positives des concepts tiers-mondistes de « non-réciprocité » et de « substitution des importations ».

Figure 10.2 Spécificité et généralité des énoncés du G33



Il convient de se demander, à cette étape, si nous pouvons enfin déterminer la véracité de la deuxième hypothèse secondaire selon laquelle « *une classe plus radicale de pays s'est formée au sein du Sud global et tente à la fois d'imposer ses priorités et de légitimer sa position auprès des autres coalitions du Sud global* ». Certes, le G33 et le Groupe des amis de la boîte du développement sont porteurs d'un certain discours critique, surtout lorsqu'il s'agit des principes généraux en jeu, comme c'est souvent le cas d'ailleurs avec d'autres coalitions. Mais ce qui distingue vraiment le discours de ces coalitions, c'est son insistance pour la mise en œuvre de solutions plus défensives, voire protectionnistes. C'est en ce sens que ces coalitions peuvent être qualifiées de « radicales », elles se rapprochent du discours tenu par le Tiers-monde au moment de l'âge d'or du conflit économique Nord-Sud.

En ce qui concerne sa capacité d'imposer ses priorités et de les légitimer, le G33 montre déjà ses intentions en se posant comme un acteur essentiel des négociations du Cycle de Doha (4)

et en mentionnant au passage l'importance de faire participer les autres groupes et coalitions. Mais il est possible que la participation de tous ne soit pas suffisante pour consolider la cohésion du Sud global. D'autres coalitions pourraient, en effet, être plus favorables à la libéralisation que le G33 et ainsi se sentir mal représentées par ses exigences spécifiques. Nous avons vu au chapitre précédent comment le Cotton4 et le Groupe des produits tropicaux soutenaient une telle position. Nous étudierons maintenant le discours de la plus importante des coalitions pro-libéralisation.

### 10.3 Le G20

Malgré le rôle important de plusieurs coalitions du Sud global dans le Cycle de Doha, c'est sans doute le G20 qui a acquis la plus grande notoriété et la plus grande influence auprès des acteurs des pays développés. Suite à l'échec de Cancún et au *July Package*, le G20 est devenu l'emblème même de l'activisme diplomatique du Sud global. Ce sont les leaders du G20, le Brésil et l'Inde, qui furent les premiers pays en développement à intégrer les sphères décisionnelles informelles les plus puissantes de l'OMC alors qu'ils furent invités à former le *New Quads* avec la Commission européenne et les États-Unis. Or, il convient de s'interroger sur ce leadership du G20. Est-il bien représentatif du reste du Sud global, au moins au niveau du discours? Le G20 démontre-t-il une capacité à résoudre les conflits intra-Sud global? Réussit-il à légitimer ses positions auprès des autres coalitions? Ces questions – qui constituent le cœur de la première hypothèse secondaire (HS1) – seront abordées ici.

**Tableau 10.3 G20 : lexèmes des catégories thématiques surreprésentées (Z > -4)**

NatDev (Z = -0,39)		OutiDev (Z = -3,90)		RegÉtat (Z = 0,04)		ActOMC (Z = 5,57)	
Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)	Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)	Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)	Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)
55.63	Balance	5.58	State-trading	25.89	Domestic support	77.60	G20
2.48	Predictability	4.73	Market	16.97	Export subsidies	3.41	Negotiation
2.04	Livelihood	4.34	Market access	8.34	Administration	2.48	Ministers
		4.21	Competition	5.52	Export credits		
		3.65	Access	4.40	Commitment		
				4.02	Subsidizers		

Puisque le G20 partage avec le G33 le fait d'utiliser certains types de document, puisqu'il inscrit lui aussi son discours dans une matérialité distincte, nous faisons face au même

phénomène de rareté des lexèmes catégorisés que nous avons décrit plus haut. C'est pourquoi nous avons analysé deux catégories thématiques (*NatDev* et *OutiDev*) légèrement sous-représentées dans le corpus du G20 au côté des catégories surreprésentées (*RegEtat* et *ActOMC*).

### 10.3.1. Pour un texte équilibré (*NatDev*)

Dans 24 phrases différentes, des lexèmes de la catégorie *Nature du développement* (*NatDev*) côtoient un ou des lexèmes catégorisés « appréciatifs ». Sur la base de la proximité, découverte au Chapitre VII, qu'entretiennent les sous-lexiques du G33 et du G20, on ne s'étonnera pas que trouver parmi les lexèmes les plus caractéristiques du discours du G20 sur la nature du développement les mêmes thèmes que véhicule le discours du G33. Ces thèmes sont ceux de *balance* (le G33 parlait de *imbalance*) et de *livelihood security* (qui accompagne toujours accompagné de *food security* et *rural development*). Pourtant, à la lecture des énoncés, on constate que ces thèmes sont traités de manière différente – à un autre niveau pourrions-nous dire.

D'abord, tout l'attirail conceptuel du G33 (mais également du Groupe des amis de la boîte de développement) est repris par le G20 pour renforcer l'argument de la nécessité de l'opérationnalisation des concepts de sécurité alimentaire, de développement rural, etc. Le G20 accepte et appuie les mesures proposées par le G33, mais il ne s'aventure jamais dans un discours à teneur idéologique comme le fait le G33 en tentant de redéfinir le développement comme un droit, un processus endogène, etc. Ensuite, avec le traitement du lexème *balance*, on trouve encore une manifestation de cette attitude plus neutre. Alors que le G33 utilise ce thème pour souligner le manque d'équilibre dans le commerce mondial de l'agriculture, le G20 l'utilise pour décrire le manque d'équilibre (ou la nécessité d'atteindre un équilibre) dans le texte de l'AoA, de la *Déclaration de Hong Kong*, etc. Il s'agit plus d'équilibrer les concessions – « *balance in the text* », « *overall balanced result* », « *balance in complex negotiations* », etc. – que de remédier aux inégalités historiques.

Ainsi, le discours du G20 sur le développement semble à première vue plutôt technique, moins idéologique. Or, cela ne signifie pas que le G20 évite de parler des problèmes du développement ou du commerce mondial de l'agriculture. Au contraire.

### 10.3.2. Libéralisation et accès aux marchés (OutiDev)

La critique que fait le G20 à l'encontre du système commercial multilatéral pointe évidemment vers le secteur de l'agriculture :

*The largest structural distortion in international trade occurs in agriculture through the combination of high tariffs, domestic support and export subsidies that protect inefficient farmers in developed countries (G20-2005-12-13/1/10/1).*

Cette citation est intéressante à plus d'un titre. D'abord, elle mentionne explicitement le caractère structurel du problème du commerce de l'agriculture, ce que peu de groupe font de manière aussi claire. Ensuite, on trouve dans la citation une énumération des trois principaux facteurs qui caractérisent ce déséquilibre structurel : les hauts tarifs à l'entrée dans les pays développés, la persistance d'un soutien interne qui garde les entreprises agricoles du Nord artificiellement en vie, le subventionnement massif des exportations qui faussent les prix sur les marchés mondiaux. Le premier de ces facteurs, qui est lié au « pilier » de l'accès aux marchés, est représenté par des lexèmes majoritairement catégorisés comme *Outils du développement* (OutiDev), alors que les deux autres renvoient plutôt à la catégorie *Rôle de la régulation étatique* (RegEtat). C'est pourquoi nous traiterons les énoncés sur les trois piliers de l'AoA en deux temps, dans la présente sous-section et dans la prochaine.

Les lexèmes de la catégorie *Outil du développement* (OutiDev) apparaissent 62 fois dans la même phrase qu'un adverbe ou qu'un adjectif appréciatif. Ceci est principalement dû à la présence des lexèmes comme *market* et *market access* et d'autres lexèmes plus discrets, mais toujours associés à la sous-catégorie des *Stratégies économiques*. En termes d'appréciation, ces lexèmes sont généralement accompagnés d'adjectifs mélioratifs qui soulignent la volonté d'un meilleur accès aux marchés du Nord, dans ces locutions (par exemple : « expanded market access », « improved market access », « fullest liberalization », etc.). En somme, la stratégie de développement défendue par le G20, plutôt qu'être centrée sur la protection du

marché national, est largement orientée vers la libéralisation du commerce de l'agriculture et « *the meaningful integration of developing countries into the global economy* » (G20-2005-12-13/1/13/1).

Ainsi, pour le G20, la question de l'accès aux marchés doit être au centre (*central linkage*) des négociations sur l'agriculture, au côté de l'important enjeu du soutien interne. Et à l'intérieur de ce pilier, un équilibre (*balance*) doit être trouvé entre, d'une part, les éléments de la formule qui établira pour chaque pays le niveau de baisse tarifaire qui pourra être effectuée et, d'autre part, les « flexibilités » (*flexibilities*) qui seront accordées aux pays en développement. Ceci est intéressant parce que le G20 pousse à la fois pour la libéralisation du secteur de l'agriculture, mais appuie du même coup le combat mené par le G33 et les autres groupes pour des mesures défensives. En fait, le G20 supporte lui aussi le concept de « proportionnalité » de l'ampleur des concessions à faire entre les pays développés et les pays en développement, et c'est largement cette proportionnalité qui est désignée par le lexème *balance*. Comme les autres coalitions, le G20 demande « *the necessary policy space [...] for the developing countries* » (G20-2005-12-13/1/54/3). D'ailleurs, comme nous le verrons plus loin, le G20 n'hésite pas à mentionner sa collaboration avec les autres coalitions et à appuyer leurs demandes.

### 10.3.3. Réforme de l'agriculture, soutien interne et subventions (RegEtat)

Dans 88 phrases du corpus du G20, des lexèmes catégorisés *Rôle de la réglementation multilatérale* (RegMulti) côtoient des adverbes et/ou adjectifs appréciatifs. La réglementation étatique dont il s'agit est surtout représentée par les lexèmes *domestic support* et *export subsidies*, tous deux continuellement accusés d'être *trade-distorting*, et souvent accompagnés dans la même phrase d'un bon nombre d'adjectifs amplificateurs. Dans le cas du soutien interne (*domestic support*), la position de négociation et le discours du G20 sont bien illustrés dans cette citation :

In the *domestic support* pillar, it is necessary to achieve *effective* cuts [...]; *credible* and *effective* disciplines to avoid concentration of expenditures, product shifting and box-shifting of support, with *deeper* and more *expeditious* commitments for cotton; development of disciplines to ensure that green box *policies* are indeed non or, at most,

minimally *trade distorting* and accommodate programmes of interest to developing countries (G20-2007-11-15/1/32/6).

En ce qui concerne les subventions à l'exportation (export subsidies), présentée comme « the most *distorting* form of *support* » (G20-2005-12-13/1/51/5), le G20 leur réserve un traitement similaire : elles doivent être abolies de manière *immediate* et *effective*, ce qui fut d'ailleurs convenu à la Conférence ministérielle de Hong Kong en 2005.

De manière plus globale, ce que demande le G20 au sujet de la réglementation étatique – et il le fait depuis sa première intervention lors de la Conférence ministérielle de Cancún – c'est une véritable réforme des politiques agricoles des pays en développement : « The Group reaffirms that its proposal is on the table and invites WTO Members to support it, in particular those who share the *commitments* to the two *central* goals of the Doha Round: development and agricultural reform » (G20-2003-09-09/2/7/1).

#### 10.3.4. Le leadership du G20 (ActOMC)

Les lexèmes de la catégorie *Rôle des acteurs à l'OMC* (ActOMC) sont accompagnés de lexèmes appréciatifs dans 176 phrases différentes du sous-corpus du G20. Le lexème *G20*, ici, représente la plus grande part de ce qui distingue ce sous-lexique du reste du corpus. Deux adjectifs mélioratifs lui sont régulièrement associés et résument bien les deux grandes tendances qui caractérisent le discours du G20 sur son propre rôle dans le Cycle de Doha : *inclusive* et *constructive*.

Le G20 est inclusif lorsque son discours s'adresse aux autres coalitions du Sud global. À de très nombreuses occasions, le G20 appuie explicitement les positions des différents groupes du Sud global ayant un intérêt dans les négociations sur l'agriculture. Parlant des objectifs du développement et de la réforme du commerce de l'agriculture, il affirme :

The *G20* has, from the beginning, fought for these objectives and continues to stand *united* around them and reaches out to other developing country groups that share the same purpose, in particular the *LDCs*, the *African group*, the *G33*, the *ACPs*, the *Caricom*, the *G90* and the *Small vulnerable economies Group* (G20-2005-12-13/1/17/9).

Dans les explications qu'il donne, dans certains textes, de sa propre origine et de ses objectifs, le G20 tente de réconcilier les deux options constituant le paradoxe identifié plus haut, soit son engagement à la fois envers la libéralisation du commerce de l'agriculture et envers la protection des marchés des pays en développement. Toutefois, puisque les négociations portent sur un éventuel compromis entre ces deux options, on devine que le G20 s'est sans doute trouvé dans une position difficile, face à un choix entre une plus grande libéralisation et son appui aux positions plus défensives du G33 et des autres. En fait, les deux coalitions que le G20 cite le plus souvent pour leur accorder un appui sont le Cotton4 et le Groupe des produits tropicaux, soit deux groupes qui prônent une plus grande libéralisation.

Le G20 utilise plutôt le qualificatif *constructive* lorsqu'il s'adresse aux pays développés et au Directeur général. Il s'agit alors d'affirmer son rôle positif dans les négociations et aussi, sans doute, de s'assurer de l'écoute des pays développés :

Since then [Cancun] it has worked *constructively* in the *negotiations* and made *positive contributions* to the negotiating process by adopting a forward looking attitude and trying to reach ambitious results in agriculture in line with the Doha mandate (G20-2005-12-13/1/25/5).

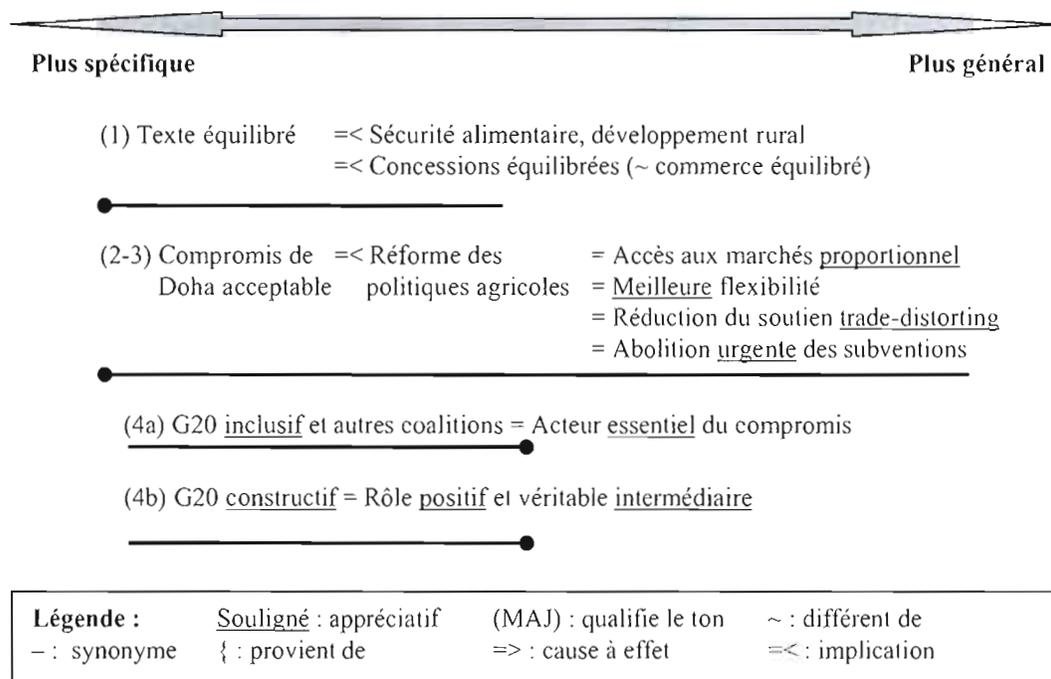
On constate bien, donc, que le G20 tente à la fois de se justifier auprès des autres coalitions du Sud global et de convaincre les pays développés qu'il représente la voix des pays en développement dans les négociations sur l'agriculture. Son rôle dans le cycle de Doha est, admet-il facilement, charnière : « It has been *widely* recognized that the *G20* proposals constitute a *genuine* middle ground » (G20-2005-09-10/2/8/4).

#### 10.3.5. Les énoncés du G20

Les énoncés (4a et 4b) sur le rôle que s'attribue le G20 dans les négociations du Cycle de Doha nous permettent d'approfondir les quelques pistes explorées plus haut sur le leadership et la légitimité de ce groupe. Le G20 veut assumer ce leadership tant à l'égard des autres coalitions du Sud global que des acteurs des pays développés et des officiels de l'OMC. Face

au Sud global, on constate que les énoncés (1) portant sur les négociations sur l'agriculture font preuve d'un certain souci d'inclusion de questions peut-être plus périphériques pour le G20, mais importantes pour d'autres coalitions comme le G33, par exemple, d'où l'usage du langage de la sécurité alimentaire et du développement durable. Du même coup, il faut admettre que ces questions ne sont abordées que sous l'angle de leur nécessaire manifestation dans un éventuel texte final. Bien que le G20 parle de corriger une « distorsion structurelle » dans le secteur de l'agriculture, l'équilibre et la proportionnalité doivent avant tout être trouvés dans les concessions des différents membres de l'OMC plutôt que dans le commerce proprement dit. La solidarité avec le G33, notamment, semble donc être délicatement gérée dans le discours du G20. Il est en tout autrement de la solidarité avec le Cotton4, le Groupe des produits tropicaux et le NAMA11 qui profite d'un appui répété et inconditionnel du G20. Toutes ces coalitions luttent prioritairement pour l'ouverture des marchés du Nord, enjeu que partage le G20. Ainsi, la volonté d'une réforme de l'agriculture correspond largement à la libéralisation du secteur.

**Figure 10.3 Spécificité et généralité des énoncés du G20**



Le discours du G20 est également moins radical que celui du G33. On peut penser que l'adoption d'un ton plus neutre favorise le rôle « d'intermédiaire constructif » que veut assumer ce groupe. Véhiculant un discours positif sur la libéralisation et en soumettant des idées spécifiques sur l'agenda des négociations sur l'agriculture, le G20 se place dans une position où il est difficile pour ses interlocuteurs des pays développés de l'ignorer. Mais au final, l'avantage que cela lui confère doit toujours être négocié avec la solidarité inter coalitions. Le meilleur coup du G20, à ce sujet, fut sans aucun doute la négociation du *July Package* de l'été 2004, où l'on a vu apparaître le vocabulaire des produits spéciaux et du mécanisme spécial de sauvegarde, la question du coton en parallèle des négociations sur l'agriculture, et l'enjeu de la libéralisation des produits tropicaux et alternatif – tous des éléments portés à l'origine par d'autres groupes. Il y a peut-être là un capital de leadership toujours actif aux yeux des coalitions du Sud global.

#### **10.4 Le NAMA11**

La question du leadership du G20 ne s'épuise pas avec ces considérations sur la solidarité avec le G33 et les autres coalitions. Au contraire, en abordant le discours du NAMA11, on peut l'élargir. Rappelons la première hypothèse secondaire selon laquelle « *une classe exclusive de pays s'est formée au sein du Sud global et tente à la fois d'imposer ses priorités et de légitimer sa position auprès des autres coalitions du Sud global* ». Cette « classe de pays », nous l'avons initialement délimitée en constatant l'appartenance croisée du G20 et du NAMA11. En toute logique, le NAMA11 devrait donc avoir un discours complémentaire à celui du G20 et partager avec lui les défis du leadership.

**Tableau 10.4 NAMA11 : lexèmes des catégories thématiques surreprésentées (Z > 0)**

OutiDev (Z = 0,92)		EtapDev (Z = 8,05)		RegÉtat (Z = 0,12)	
Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)	Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)	Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)
29.97	Flows	48.50	Developed country(ies)	72.88	Tariffs
7.89	Manufactures	38.00	Developing country(ies)	2.76	State
7.14	Market(s)	3.59	Developed member(s)	2.49	Peoples
6.91	Growth				
5.43	Employment				
4.17	Liberalization				
3.94	Knowledge				
3.86	Labour				
3.65	Industrialization				
3.40	Workers				

Un premier coup d'œil aux trois catégories thématiques surreprésentées dans le corpus du NAMA11 permet de mettre en doute cette dernière affirmation, du moins la partie sur le leadership : la catégorie *Rôle des acteurs à l'OMC* (ActOMC) y est absente.

#### 10.4.1. Le développement par l'exportation (OutiDev)

On trouve dans 54 phrases différentes la cooccurrence de thèmes catégorisés *Outil du développement* (OutiDev) et d'adverbes ou d'adjectifs appréciatifs. La prédominance du lexème *flows* est frappante. La locution dans laquelle il apparaît est « *new trade flows* » et est caractéristique des dernières années du Cycle de Doha. Cette expression s'inscrit bien dans la thématique des *Outils de développement* telle qu'elle est traitée par le NAMA11, car c'est toujours grâce à des stratégies économiques comme l'exportation (*expansion of developing countries exports*), la croissance du commerce (des « flux commerciaux »), la libéralisation des échanges (*further liberalization*) et l'intégration dans l'économie mondiale (*deepen their integration*) que l'on entrevoit la possibilité d'un développement économique.

C'est le secteur manufacturier qui est visé par les négociations sur l'accès aux marchés pour les produits non agricoles (AMNA), et le NAMA11 est tout à fait conscient de l'enjeu économique que cela représente pour la stratégie de développement de plusieurs pays du Sud global :

The bulk of developing countries [...], whilst having *increased* their share of world trade in *manufactures* in the past two decades, continue to reform and industrialize their economies, with their industrial sectors still occupying a *significant* part of their *labour intensive employment* and output (NAMA11-2005-11-28/2/42/7).

Cette phrase ne fait pas qu'affirmer l'importance du secteur manufacturier dans les pays en développement, elle signifie aussi que ces pays ont quelque chose à perdre de l'affaiblissement de leurs exportations et même d'une possible concurrence étrangère sur leurs marchés nationaux. Comme le G20, le NAMA11 défendra donc une position ambiguë concernant la libéralisation, laquelle n'est pas exempte de tentation défensive, comme nous le verrons dans les prochaines sections.

#### 10.4.2. Nouveaux flux commerciaux vs réciprocité moins que complète (EtapDev)

Dans 112 phrases différentes, des lexèmes de la catégorie *Étapes du développement* (EtapDev) côtoient un ou plusieurs lexèmes catégorisés « appréciatifs ». Les lexèmes qui caractérisent le mieux le lexique du NAMA11 à ce sujet sont ceux qui réfèrent aux pays développés et aux pays en développement (*developed countries/members, developing countries*). Cela annonce une structure comparative entre deux « niveaux » de développement dans le discours du NAMA11. La dualité qui en ressort est d'ailleurs elle-même liée de près à l'ambiguïté entre libéralisation et protection que nous avons identifiée ci-haut. On peut la décrire en prenant le même point de départ que la section précédente : les *new trade flows*.

Ce concept, s'il semble à première vue qualifier une stratégie désirable pour les pays en développement, est plutôt un apport discursif des pays développés afin d'inciter les pays en développement d'ouvrir plus largement l'accès à leurs marchés nationaux (Audet, 2006). Or, ceci est diamétralement opposé à ce que préconise le NAMA11. Lorsqu'il est question des *Étapes du développement*, cette coalition a d'ailleurs une conception partagée avec les autres coalitions à propos des inégalités et déséquilibres hérités du passé :

However, due recognition must be given to the enormous imbalances in the global trading system reflected in the *inequitable* distribution of the gains from globalization and the continued protection in *developed countries* against products from *developing countries* (NAMA11-2005-11-28/2/29/13).

Ce sont ces déséquilibres historiques qui devraient être abordés par le Cycle de Doha, ce qui signifierait, selon le NAMA11 qui tire son argument de la Déclaration de Doha (par. 16), que les engagements dans ce secteur de négociation devraient respecter le principe de *less than full reciprocity* (LTFR), c'est-à-dire que la réduction des tarifs à l'importation devrait être proportionnellement plus élevée pour les pays développés que pour les pays en développement. Le principe de LTFR semble venir remplacer dans le discours du NAMA11 celui de non-réciprocité dont il était question dans les textes du G77, et il peut être considéré comme un synonyme du principe de proportionnalité véhiculé par le G20 dans les négociations sur l'agriculture. Quoi qu'il en soit, le concept de *new trade flows* est perçu par le NAMA11 comme un principe concurrent à celui de *less than full reciprocity* :

However, many developing countries were *uncomfortable* with the application of the concept of *new trade flows* to the NAMA negotiations, as they believed that this was an attempt to create a new benchmark and qualify the central principle of Less than full reciprocity, that is enshrined in NAMA mandate (NAMA11-2007-05-07/1/26/13).

Les demandes des pays développés à l'égard des tarifs pour les marchandises non-agricoles auraient pour effet de « turning the concept of LTFR on its head and thus making the *developing countries* the *major* contributors of the Round » (NAMA11-2007-07-25/2/13/6). En somme, c'est avec les règles sur la tarification que se gagnera le combat de la LTFR.

#### 10.4.3. Formule Suisse et coefficients (RegEtat)

Les lexèmes de la catégorie *Rôle de la réglementation étatique* (RegEtat) apparaissent 61 fois dans la même phrase qu'un adverbe ou qu'un adjectif appréciatif. C'est le lexème *tariffs*, que l'on peut entendre comme « tarification » ou « politique de tarification » qui domine les lexèmes caractéristiques de cette catégorie pour le NAMA11. Ce thème est accompagné des amplificateurs comme *too significant cut* ou *overly ambitious* lorsqu'il s'agit de dénoncer les demandes des pays développés pour la création de *new trade flows* dans les pays en développement. Le NAMA11 soutient que les efforts des pays en développement pour réduire leurs tarifs ont déjà été faits depuis le Cycle d'Uruguay, ou, « in other cases reduction of *tariffs* has been motivated by the need to comply with the conditionalities *imposed* by IMF structural adjustment and World Bank advice » (NAMA11-2007-05-07/2/33/3). Ainsi, le NAMA11 s'engage avec une certaine autorité dans le débat sur la formule à adopter pour

calculer la réduction de chaque ligne tarifaire (la formule Suisse à deux coefficients fut adoptée lors de la Conférence de Hong Kong – voir Chapitre III) et sur les coefficients (et l'écart entre ceux-ci) qui devraient y être appliqués. En somme, pour le NAMA11, la formule et les coefficients devront répondre à deux nécessités qui renvoient encore une fois à l'ambivalence entre libéralisation et protection :

i) ensure that the remaining *high tariffs*, tariff peaks and tariff escalation in developed countries are eliminated in this round and; ii) ensure sufficient flexibility to accommodate the sensitive sectors and adjustment needs of developing countries, to create the conditions for further liberalization (NAMA11-2005-11-28/2/52/12).

En plus des arguments entourant le principe de *less than full reciprocity*, une autre logique argumentaire entre en ligne de compte dans ce débat : il s'agit de l'équilibre entre les concessions effectuées dans le secteur de l'AMNA et celle du secteur de l'agriculture. La pression appliquée par les pays en développement par le biais du discours sur les *new trade flows* est largement perçue par le NAMA11 comme une entreprise de marchandage entre la réforme du commerce de l'agriculture revendiquée par le G20 et un accès plus large aux marchés des pays en développement. C'est d'ailleurs en partie pour contrer ce marchandage que le NAMA11 fut créé en 2005 (NAMA11-2007-07-25/3/13/14). Ceci semble manifester de la nouvelle division horizontale du travail diplomatique qu'ont adoptée les coalitions du Sud global.

#### 10.4.4. Les énoncés du NAMA11

On peut identifier deux principaux rapports entre le discours du NAMA11 et celui du G20. Premièrement, tous deux exigent une libéralisation des marchés des pays en développement (1), tout en maintenant de manière plus ou moins convaincante un argumentaire pour la flexibilité et la marge de manœuvre politique (3a). La dimension plus défensive (2) du discours du NAMA11 concerne bien plus le principe de « moins que la réciprocité complète » (qui peut d'ailleurs être vu comme une variante du traitement spécial et différencié) que celui des flexibilités politiques. Deuxièmement, le G20 et le NAMA11 semblent agir comme des contrepoids : la priorité étant l'agriculture, il n'y aura pas de mouvement dans l'AMNA – là où les pays développés ont un intérêt commercial – tant que



### **10.5 Tension et complémentarité dans la division du travail des coalitions hybrides**

Dans ce chapitre, nous avons établi à la fois l'existence de la filiation entre le Groupe des amis de la boîte du développement et le G33, et l'existence d'une classe de pays réunis dans le G20 et le NAMA11. En examinant leurs énoncés tant spécifiques que généraux et en y cherchant des indices sur les mécanismes de gestion de leur leadership respectif parmi les coalitions du Sud global, nous avons pu distinguer deux tendances qui vont dans le sens d'un renforcement de la division horizontale du travail diplomatique du Sud global.

La première tendance est issue d'une possible tension entre le G33 et le G20. Le G33 énonce plusieurs principes généraux qui ont pour but de définir une approche plus endogène du développement ainsi qu'une philosophie plus protectionniste à l'égard du commerce mondial. Militant pour la libéralisation du secteur de l'agriculture dans les pays développés, le G20 situe ses énoncés à un niveau beaucoup plus spécifique qu'il considère plus « constructif », notamment parce que ce niveau de discours lui ouvre la porte des instances décisionnelles informelles. Bien que le G20 appuie explicitement certains concepts du G33, il n'entérine jamais son niveau plus général d'énonciation concernant le développement. Le dilemme est le suivant : peut-on en même temps revendiquer la libéralisation aux pays développés et demander davantage de marge de manœuvre politique pour protéger les marchés des pays en développement ? En d'autres mots, comment le G20 pourrait-il complètement entériner le discours plus protectionniste du G33 ? Si cela peut sembler paradoxal, c'est tout de même ce que tente d'accomplir le Sud global, et c'est peut-être la division horizontale du travail diplomatique qui s'est avérée la meilleure stratégie. Le G20, même s'il ignore l'optique plus générale du G33, s'efforce de toujours l'appuyer pour la désignation de produits spéciaux et pour la création du mécanisme spécial de sauvegarde, ces deux éléments pouvant être considérés comme une variante du traitement spécial et différencié qui fait l'objet de revendications des pays en développement depuis les origines même de l'acteur collectif qu'était le Tiers-monde. Au niveau spécifique, donc, il n'y a guère de contradiction, que des compromis, et c'est là que prend forme une véritable division horizontale du travail diplomatique entre ces coalitions hybrides.

La deuxième tendance constatée est la complémentarité particulière qui existe entre le G20 et le NAMA11. Ici, aucun conflit, puisque les deux coalitions qui démontrent d'ailleurs un fort taux d'appartenance croisée, s'entendent sur le principe général de la libéralisation et du développement économique via une stratégie d'exportation. Si le NAMA11 et le G20 ont également développé un mécanisme de pression sur plusieurs fronts – l'avancement des négociations sur l'agriculture étant considéré comme une condition pour un mouvement dans l'AMNA – celui-ci n'empêche pas le développement d'autres relations moins organiques, mais néanmoins importantes, avec d'autres coalitions axées sur la libéralisation, comme le Cotton4 et le Groupe des produits tropicaux. Finalement, il est possible que ces différentes manifestations discursives de la division horizontale du travail diplomatique du Sud global soient complétées par un deuxième niveau, peut-être plus général, porté par le discours des grands blocs qu'il s'agit maintenant d'examiner.

## CHAPITRE XI.-

### LE DISCOURS DES GRANDS BLOCS DU SUD GLOBAL

Comme les coalitions hybrides, les grands blocs constituent une forme organisationnelle originale du Cycle de Doha sur le développement. Par « grand bloc », nous entendons une association de plusieurs coalitions se réunissant à la même enseigne pour promouvoir et communiquer leurs revendications. L'existence même de ce modèle organisationnel est significative : il s'agit d'une forme d'affirmation de la cohésion et de l'unité entre les différentes coalitions du Sud global. C'est ce que veut souligner la quatrième hypothèse (HS4) formulée au Chapitre IV, soit que « *les grands blocs témoignent d'une cohésion de la discoursivité du Sud global en ce qui a trait à ses priorités, à la légitimité des différentes coalitions et à son unité face aux pays développés* ». Or, même si les grands blocs semblent porteurs de cohésion, il est possible que celle-ci se présente différemment dans deux grands blocs distincts, notamment à l'égard des priorités qui sont identifiées ou des modes de communication utilisés. C'est ce que nous observerons dans ce chapitre à l'égard du G90 et du G110. Puisqu'il s'est régulièrement prononcé dans le contexte des conférences ministérielles de l'OMC lors du Cycle de Doha, nous aborderons aussi le discours du G77, dont la plupart des pays du Sud global sont membres.

#### 11.1 Le G90

C'est aussi à Cancún qu'a émergé le G90, alors que le Groupe ACP, le Groupe africain et le Groupe des PMA se sont placés sous cette bannière commune pour contrer les prétentions des pays développés à négocier les questions de Singapour avant les questions d'intérêt pour le Sud global. Cette stratégie d'association a sans doute été facilitée par le fait que ces trois coalitions partagent un très fort niveau d'appartenance croisée (voir Chapitre IV).

Tableau 11.1 G90 : lexèmes des catégories thématiques surreprésentées ( $Z > 1$ )

EtapDev ( $Z = 1,69$ )		RegMulti ( $Z = 3,30$ )		ActOMC ( $Z = 6,01$ )	
Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)	Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)	Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)
32.93	LDCs	10.47	Preferences	69.52	G90
17.20	Small and vulnerable Economies	8.23	Technical assistance	10.11	Countries
12.00	Development	6.88	Aid for trade	6.01	ACP
		5.05	Special safeguard	3.40	African Group

La forte surreprésentation de la catégorie *Acteurs étatiques et interétatiques à l'OMC* signale peut-être que les coalitions membres du G90 sont nommées à plusieurs reprises dans les énoncés. Associé à l'influence conférée par le poids du nombre (près des deux tiers du *membership* de l'OMC étant constitutifs du G90), cette stratégie énonciative vise sans doute à imposer et légitimer les revendications des groupes ACP, africain et PMA.

#### 11.1.1. Équivalence et énumération des enjeux (EtapDev et ActOMC)

Dans 92 phrases du corpus du G90, des lexèmes catégorisés *Étapes du développement* (EtapDev) côtoient des adverbes et/ou adjectifs appréciatifs. Quant à la catégorie *Rôle des acteurs étatiques et interétatiques à l'OMC* (ActOMC), elle se trouve en présence d'adverbes ou d'adjectifs appréciatifs dans 126 phrases. Nous traiterons de ces deux catégories dans la même sous-section à cause d'un caractère particulier de la catégorie *Étape du développement* : celle-ci rassemble des locutions comme *least developed countries* (LDCs) et *small and vulnerable economies* qui peuvent souvent référer à une *Étape du développement*, mais qui, dans le cas présent, sont largement utilisées pour désigner les coalitions des mêmes noms et, par conséquent, des *Acteurs interétatiques*.

Le fait que l'on trouve toutes ces coalitions (*LDCs*, *SVEs*, *African Group*, *ACPs*, *G90*) explicitement nommées dans le discours du G90 est lié à la diversité des enjeux qui y sont soulevés. Il est en bonne partie constitué d'énoncés que l'on pourrait qualifier d'énumératifs, style qui est d'ailleurs propre aux supports discursifs de type « déclaration ministérielle » et « communication », dont le G90 fait toujours usage. En somme le style d'énumération dont il

est question ici associe plusieurs coalitions de pays à la catégorie *developing countries* et identifie une liste des enjeux d'importance pour cette catégorie : dépendance des pays en développement sur un nombre limité de marchandises exportables, nécessité de maintenir les préférences dans les secteurs du sucre et de la banane, réforme de l'accord sur les services en fonction d'une meilleure opérationnalisation du « Mode 4 », augmentation de l'assistance technique et financière pour le développement des capacités, accès aux marchés sans droit ni quota pour les pays les moins avancés (PMA), etc. En somme, dans le discours du G90, des revendications identifiables à l'un ou l'autre des coalitions sont dorénavant situées dans une énumération qui tend à solidariser le Groupe ACP, le Groupe africain et le Groupe des PMA autour des mêmes enjeux tout en évitant une possible hiérarchie entre ces coalitions.

Le discours du G90 démontre tout de même d'une perspective plus générale sur le développement et sur le cycle de Doha qui va au-delà des enjeux de négociation pour se positionner sur les grands principes considérés comme des « benchmarks to assess the development dimensions in the negotiation » (G90-2005-12-1/2/25/3). Ces principes devraient donc contribuer à refonder la réglementation multilatérale.

#### *11.1.2. La synthèse des principes généraux (RegMulti)*

Les lexèmes de la catégorie *Rôle de la réglementation multilatérale* (RegMulti) côtoient des lexèmes appréciatifs dans 119 phrases différentes du sous-corpus du G90. On découvre ici une association entre les thèmes représentant les principes défendus par le G90 et des appréciatifs plutôt mélioratifs et amplificateurs qui représentent bien un style revendicateur : *enhanced technical assistance, effective special and differential treatment, balanced rules*, etc. Au côté des lexèmes liés à des enjeux plus spécifiques (*preferences, aid for trade, special safeguard*) que nous avons mentionnés dans la sous-section précédente, les énoncés concernant la réglementation multilatérale portent très souvent sur des grands principes rassembleurs qui devraient constituer la « mesure » de l'engagement envers le développement qui fonderait un éventuel accord final du Cycle de Doha :

We reaffirm the three benchmarks to assess the development dimension in the negotiations and their outcomes provided in the Doha Ministerial Declaration, namely:  
(i-) *balanced rules* that provide developing countries the policy space to pursue

development policies most suited to their levels of development and needs; (ii-) *enhanced* market access of interest to the developing countries; and (iii-) capacity building *programmes* and *technical assistance* for strengthening supply-side capacity of G90 countries (G90-2005-12-1/2/25/3)

Il y a dans cette citation à peu près tous les principes défendus par les blocs du Sud global : la marge de manœuvre politique y est, tout comme l'accès aux marchés des pays développés et l'aide pour le renforcement des capacités. Entre la marge de manœuvre politique et l'accès aux marchés, avons-nous déjà affirmé en parlant du discours des coalitions hybrides, il y a une ambivalence entre développement endogène (protection du marché national) et développement exogène (exportation). Cette ambivalence se cristallise ici encore dans deux expressions sur lesquelles nous avons déjà insisté :

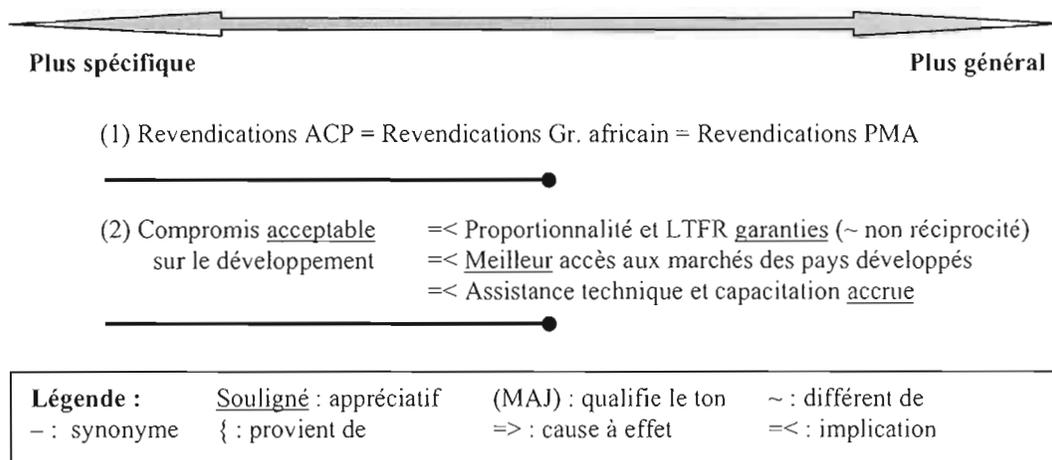
*Proportionality* shall be achieved by guaranteeing that the overall outcome of tariff reduction commitments by developing countries is *lower* than that required from developed countries [...] Furthermore, the modalities should *fully* incorporate the principle of *less than full reciprocity* to address the specific needs of the G90 (G90-2005-12-1/5/11/1).

Le discours du G90 semble plutôt porteur de cohésion que de fragmentation. Il véhicule et synthétise autant la tendance de l'ouverture des marchés des pays développés que celle de la protection et de la marge de manœuvre politique.

### 11.1.3. Les énoncés du G90

Le G90 articule la cohésion entre les blocs non seulement par la pratique discursive de l'énumération des enjeux spécifiques (1), mais aussi par la synthèse des énoncés généraux (2). Avec l'énumération, d'abord, le G90 pose ses priorités de manière horizontale, sans en hiérarchiser ou en subordonner aucune. C'est le modèle classique de la « liste d'épicerie » qui est adopté par le G90, et celui-ci est renforcé par l'affirmation constante de l'importance des différentes coalitions qui le composent.

Figure 11.1 Spécificité et généralité des énoncés du G90



Au niveau plus général, les énoncés du G90 témoignent d'une tentative de synthèse de concepts dont la complémentarité, comme nous l'avons affirmé plus haut, n'est pas toujours donnée. Or, dans la formulation que lui donne le G90, cette synthèse semble plus naturelle que sous la plume du G33, par exemple. On constate d'ailleurs que le plaidoyer pour la proportionnalité, pour l'accès aux marchés des pays développés et pour une assistance technique accrue fait largement écho à l'idéologie tiers-mondiste à l'égard du traitement spécial et différencié, à la non-réciprocité et à l'aide au développement. En somme – et nous aurons l'occasion d'approfondir ce point – le G90 présente de nombreuses ressemblances avec le modèle tiers-mondiste dans sa dimension discursive.

## 11.2 Le G110

Le deuxième grand bloc du Sud global se manifesta pour la première fois lors de la Conférence ministérielle de Hong Kong (2005), dans le contexte difficile du marchandage entre le niveau d'ambition dans les trois piliers de l'agriculture et l'accès aux marchés pour les marchandises non agricoles (AMNA). Contrairement au G90 – et peut être à cause de ce contexte particulier – le G110 identifie un enjeu prioritaire dans le Cycle de Doha.

**Tableau 11.2 G110 : lexèmes des catégories thématiques surreprésentées (Z > 1)**

EtapDev (Z = 4,61)		RegEtat (Z = 1,88)		ActOMC (Z = 1,76)	
Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)	Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)	Chi2 (%)	Lexèmes (Chi2 > 4%)
62.28	Developing country(ies)	30.21	Commitments	18.73	NAMA11
25.36	Small vulnerable economies	19.25	Donor	14.60	SVEs
7.08	Developments	14.19	Duty	14.50	Officials
		13.62	Tariff	11.84	Cotton4

Une autre différence évidente avec le G90 est relatif à la matérialité du discours du G110, celui-ci présentant des caractéristiques plus proches du G20 et du G33 à cet égard. Cette matérialité propre aux communiqués de presse, notamment, indique peut-être que le G110 est destiné à assumer un rôle de représentation publique du Sud global.

#### *11.2.1. Des principes partagés (EtapDev)*

Dans 48 phrases différentes, des lexèmes de la catégorie *Étape du développement* (EtapDev) côtoient un ou plusieurs lexèmes catégorisés « appréciatifs ». L'énoncé qui revient le plus souvent dans le discours du G110 à l'égard du développement affirme que la priorité du cycle est le développement lui-même. En raison de la différence entre pays développés et pays en développement, et en vertu de l'engagement envers le développement qui est inscrit dans le programme de Doha, le résultat devra « commensurate », « preserve a balance and proportionate level of ambition », « take into account » la situation et les besoins des pays en développement, leurs objectifs de développement, etc. Ici encore, les concepts de *proportionality* et de *less than full reciprocity* sont présents et viennent renforcer les bases de la cohésion des coalitions membres du G110. Toutefois, contrairement au discours du G90 qui énumérait plusieurs enjeux en les mettant sur un pied d'égalité, le G110 considère que des enjeux sont plus centraux que les autres.

#### *11.2.2. L'enjeu prioritaire des négociations (RegEtat)*

Les lexèmes de la catégorie *Rôle de la réglementation étatique* (RegEtat) apparaissent 31 fois dans la même phrase qu'un adverbe ou qu'un adjectif appréciatif. Cette catégorie rassemble les lexèmes qui renvoient aux mécanismes réglementaires que les États peuvent traditionnellement mettre de l'avant dans leurs politiques commerciales, comme les tarifs à

l'importation, les subventions à la production, etc. Leur présence dans le discours du G110 indique une insistance sur les enjeux des négociations sur l'agriculture, principal secteur où persistent des tarifs élevés, des mesures de soutien interne omniprésentes et des subventions à l'exportation. Pour le G110, l'enjeu central du cycle de Doha est l'agriculture :

*A meaningful outcome in agriculture negotiations, in line with the commitments of the Doha mandate, should guarantee substantial and effective reduction in trade-distorting domestic support coupled with necessary disciplines to prevent box-shifting and product-shifting of support; substantial improvement in market access; and expeditious elimination of all forms of export subsidies within the 2013 deadline [...] The G20 proposal continues to present the most balanced possible outcome [...], combining ambition together with respect for the sensitivities of developing countries (G110-2007-06-11/1/16/9).*

On retrouve ici les préoccupations du G20, mais le discours du G110 sur l'agriculture est aussi porteur des expressions portées principalement par le G33, comme la sécurité alimentaire et le développement rural. En somme les principaux *commitments* des coalitions du Sud global rassemblés dans le G110 sont relatifs à l'agriculture. Il semble donc que le G20 et le G33 soient positionnés de manière avantageuse par rapport aux autres coalitions à l'intérieur du G110.

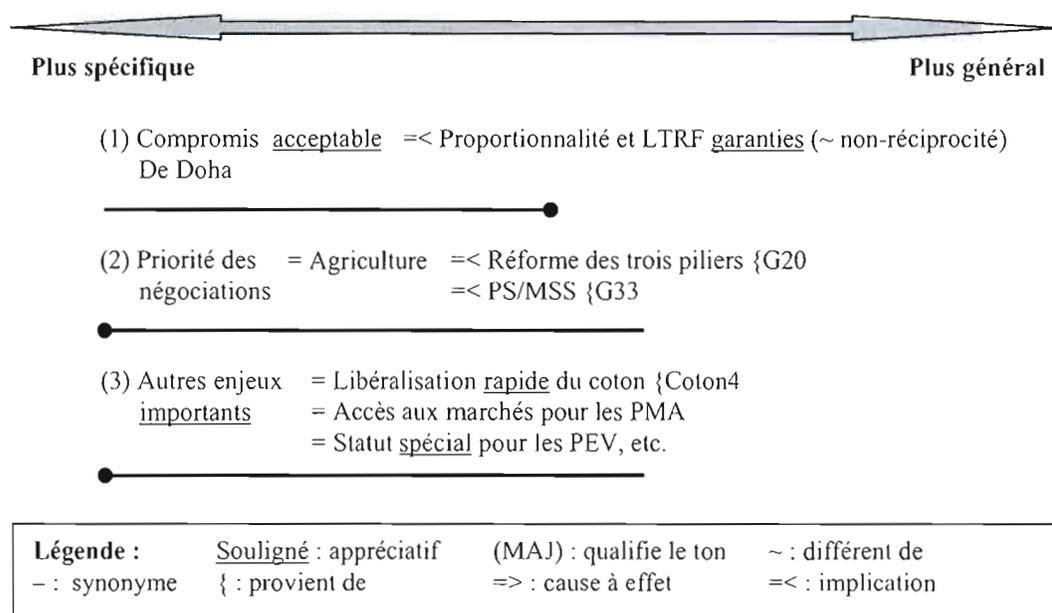
### *11.2.3. Les enjeux d'importance (ActOMC)*

Dans 41 phrases du corpus du G110, des lexèmes catégorisés *Rôle des acteurs étatiques et interétatiques à l'OMC (ActOMC)* côtoient des adverbes et/ou adjectifs appréciatifs. Ici encore, comme c'était le cas avec le G90, la présence de lexèmes dénominateurs des coalitions s'accompagne d'une tendance à énumérer les enjeux de négociation d'importance, une fois que l'agriculture ait été placée au centre de ces enjeux. Les questions du coton, des produits spéciaux et du mécanisme spécial de sauvegarde, de l'accès aux marchés sans droit ni quota pour les PMA, du statut d'exception pour les PEV et du traitement spécial et différencié sont notamment abordées, et les groupes qui les défendent souvent nommés.

#### 11.2.4. Les énoncés du G110

Il y a donc des enjeux d'importance pour le G110 (3), mais il y a surtout des enjeux prioritaires (2). La réforme de l'agriculture, à travers sa représentation par le G33 et surtout le G20, est la condition primordiale pour un éventuel compromis de Doha.

**Figure 11.2 Spécificité et généralité des énoncés du G110**



On peut se demander quel est l'impact, pour la cohésion du Sud global, de la hiérarchisation des enjeux dans le discours du G110. Comparé au G90, le G110 bénéficie d'une meilleure exposition médiatique pour deux raisons. D'une part, contrairement au G90, les communications du G110 se font toujours en direction des médias et du public. La portée de leurs interventions dans l'espace discursif est donc plus profonde. D'autre part, des diplomates « vedettes » de pays comme le Brésil et l'Inde (qui représentent le G20 et le G33) sont présents dans les conférences de presse où sont dévoilés les communiqués et formulées les déclarations, ce qui alimente la couverture médiatique des Conférences ministérielles de déclarations choes ou de formules rhétoriques, comme le fameux « no deal si better than a bad deal » que les coalitions du Sud global ont popularisé à Cancún. En ce sens, depuis la Conférence ministérielle de Hong Kong, le G110 semble être le véritable porte-parole général

du Sud global à l'OMC et le fait de placer l'agriculture au centre du discours a un impact considérable sur la perception que l'on veut alimenter dans l'espace discursif à l'égard du Cycle de Doha.

Il s'agit bien au premier chef d'une coalition unie autour de la priorité de la question agricole, ce qui reflète le leadership du G20 et du G33. Au niveau d'énonciation plus général – où les principes de proportionnalité et de *less than full reciprocity* fondent le partage de ce leadership – on trouve tout de même un discours commun au Sud global qui va au-delà des priorités plus spécifiques. Par exemple, lors de la conférence de presse donnée à Hong Kong le réputé Ministre indien du commerce, M. Kamal Nath, expliquait que « this bonding is driven by the desire not to preside any more over the perpetuation of inequalities in global trade. This will continue to happen unless we present a united front » (*South China Morning post*, 17 décembre 2005).

### 11.3 Le G77

Nous avons amplement décrit les événements qui ont mené à la création du G77 dans la Chapitre I. Le G77, s'il a toujours été impliqué dans le débat sur le commerce mondial, a évolué à l'extérieur du contexte du GATT et de l'OMC. Or, pendant le Cycle de Doha, il s'est prononcé sur les négociations (sans toutefois y prendre part) lors de chaque conférence ministérielle.

**Tableau 11.3 G77 : lexèmes des catégories thématiques surreprésentées (Z > 4)**

<b>NatIneg (Z = 4,42)</b>		<b>EtapDev (Z = 8,50)</b>		<b>RegMulti (Z = 6,69)</b>	
<b>Chi2 (%)</b>	<b>Lexèmes (Chi2 &gt; 4%)</b>	<b>Chi2 (%)</b>	<b>Lexèmes (Chi2 &gt; 4%)</b>	<b>Chi2 (%)</b>	<b>Lexèmes (Chi2 &gt; 4%)</b>
19.32	Asymmetries	59.03	Developing countries	15.42	United nations
25.60	Conditionality(ies)	16.68	LDCs	13.12	Multilateral trading system
8.61	Marginalization	9.48	Developed country	8.27	Agreements
6.24	Deficit	5.38	Development	7.54	Organizations
6.24	Inequalities			6.35	Consistency
5.04	Tariff_peaks			5.64	Complementarity
4.92	Beneficiary			5.64	Intergovernmental
4.92	Tariff_escalations			5.64	Universality

Puisque le G77 peut être considéré comme une coalition exogène à l'OMC, l'analyse de ses énoncés constitue une nouvelle opportunité pour nous interroger sur l'importation de concepts provenant de la sphère onusienne dans l'espace discursif de l'OMC. Par le fait même, on peut se demander quel est l'impact du discours du G77 sur les autres blocs du Sud global et peut-être sur le G90, dont nous venons de dire que le discours s'apparente au modèle tiers-mondiste.

### *11.3.1. Une saveur tiers-mondiste (NatIneg)*

Les lexèmes de la catégorie *Nature des inégalités* (NatIneg) sont accompagnés de lexèmes appréciatifs dans 23 phrases différentes du sous-corpus du G77. Il y a dans le discours du G77 une certaine dénonciation des inégalités de développement qui est reflétée dans les lexèmes caractéristiques de son lexique (*asymmetries, marginalization, inequalities, etc.*). Parmi les nombreux problèmes soulevés – sous le mode, ici encore, de l'énumération – on trouvera dans le discours du G77 ceux qui touchent le plus aux pays les moins avancés, soit la mise en œuvre, l'érosion des préférences, la fluctuation des prix, les crêtes tarifaires, etc. Cette dénonciation adopte le langage « dépendentiste » du Tiers-monde, comme c'est le cas avec les locutions dépréciatives *increasingly marginalized, structural limitations, inherent asymmetries and imbalances, etc.*, et elle s'accompagne d'une idée forte : c'est le système commercial multilatéral qui est responsable des inégalités. Or, ce système semble aussi constituer la solution.

### *11.3.2. Les pays, non les coalitions (EtapDev)*

On trouve dans 91 phrases différentes la cooccurrence de thèmes catégorisés *Étape du développement* (EtapDev) et d'adverbes ou adjectifs appréciatifs. L'effet énumératif est encore présent dans les énoncés placés sous cette bannière, et le lexème *developing countries* est quasiment toujours accompagné de la formulation d'une revendication spécifique. Peut-être vaut-il mieux s'attarder sur l'aspiration de ces pays en développement, c'est-à-dire un développement propulsé par une réforme du système commercial multilatéral : « *Developing countries have a clear interest in strengthening the system in a manner that promotes their development* » (G77-2001-10-22/1/10/11). La prédominance du lexème *developing countries* parmi les lexèmes caractéristiques du discours du G77 ainsi que l'absence de toute autre

dénomination des coalitions du Sud global contrastent avec les discours du G110 et du G90 qui présentent par leurs noms pratiquement toute la gamme des coalitions membres. Bien entendu, le G77 n'est pas une coalition particulièrement liée à l'OMC, et cette absence des autres coalitions qui caractérise fortement son discours correspond sans doute à un intérêt plus particulier envers les autres organisations internationales et leur rôle pour la réglementation du commerce.

### 11.3.3. Le rôle des organisations internationales (RegMulti)

Dans 76 phrases différentes, des lexèmes de la catégorie *Rôle de la réglementation multilatérale* (RegMulti) côtoient un ou plusieurs lexèmes catégorisés « appréciatifs ». Ce qui frappe le plus en observant la colonne du Tableau 11.3 sur les lexèmes caractéristiques du discours du G77 sur la régulation multilatérale, c'est la présence de lexèmes qui élargissent le champ plus spécialisé de l'OMC. Si on y trouve des locutions comme *multilateral trading system* qui renvoient au cadre de l'OMC, c'est surtout l'occurrence de *United Nations, organizations, complementarity, intergovernmental* et *universality* qui ont une importance qualitative. Le G77 articule un discours sur l'environnement international de l'OMC qui reflète son ancrage dans cet environnement.

De manière générale, le G77 véhicule l'idée d'une réforme qui prendrait en compte toutes les revendications des pays en développement et des principes qui les justifient, notamment la marge de manœuvre politique (*policy space*) et le principe de *less than full reciprocity*. Or, le G77 y ajoute l'élément de l'ancrage de l'OMC dans la structure et l'idéologie des autres organisations internationales :

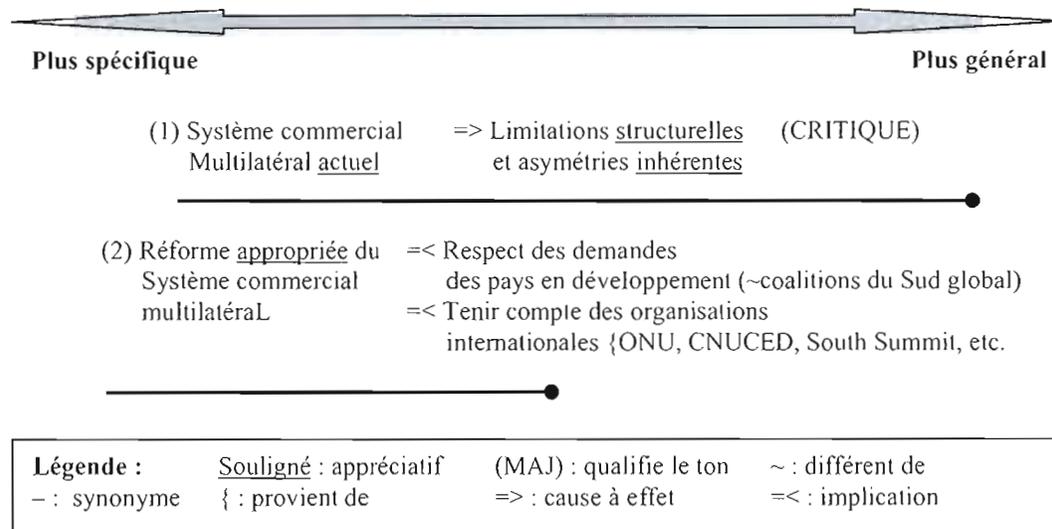
- Il s'agit d'améliorer la cohésion et la complémentarité avec les institutions de Bretton Woods « whose policies and obligations should be mutually *supportive* in promoting the development objective of the MTS » (G77-2001-10-22/5/4/5);
- de renforcer la collaboration avec la CNUCED pour « the integrated treatment of trade and development and the interrelated issues in the areas of finance, technology, investment and *sustainable* development » (G77-2003-08-22/4/17/9);
- de respecter l'engagement pris au *South Summit* de 2005 envers « an open, rule-based, predictable, non-discriminatory and *equitable multilateral trading system*, to allow

developing countries adequate policy space and for the pursuit of their national development policy objectives, while complying with their commitments and obligations undertaken» (G77-2005-12-07/1/12/3).

#### 11.3.4. Les énoncés du G77

Le discours du G77 présente une texture relativement critique, notamment lorsqu'il identifie le système commercial multilatéral comme une limitation structurelle au développement du Sud global (1). Peut-être cette texture est-elle liée au fait que deux des trois déclarations ministérielles du G77 ont été diffusées lors de périodes fortement conflictuelles, soit lors de Conférence ministérielle de Doha (2001) et lors de la Conférence ministérielle de Cancún (2003). Nous avons montré plus haut comment le discours critique est plus caractéristique de cette première moitié du Cycle de Doha et le G77 semble venir appuyer cette idée encore davantage.

**Figure 11.3 Spécificité et généralité des énoncés du G77**



L'autre énoncé que nous avons dégagé du discours du G77 porte sur la réforme du système commercial multilatéral (2-3). Ici, le discours du G77 présente la particularité de ne nommer aucune coalition du Sud global, préférant la locution conventionnelle de « pays en

développement ». Il semble donc ne pas se prononcer à l'égard de la division horizontale du travail diplomatique entre ces coalitions. Pourtant, le G77 ajoute sa pierre à l'édifice en apportant un élément nouveau : l'adéquation entre la composante « développement » du Cycle de Doha et les autres initiatives des organisations internationales en ce domaine. Il semble donc prendre part, à sa manière, à la division horizontale du travail diplomatique du Sud global en couvrant se faisant le vecteur du paradigme onusien sur le développement dans les négociations commerciales.

#### **11.4 Les zones périphériques de la division horizontale du travail diplomatique**

Notre intuition en abordant le discours des grands blocs était que ceux-ci jouent un rôle important pour la cohésion du Sud global. Or, non seulement avons-nous pu confirmer cette hypothèse, mais nous avons également découvert dans les énoncés des grands blocs un apport inattendu à la division horizontale du travail diplomatique du Sud global.

D'abord, en ce qui concerne le facteur de cohésion que représentent les grands blocs, il se manifeste surtout par le recours à des concepts « médians » sur l'échelle de spécificité/généralité des énoncés, notamment les concepts de proportionnalité et de *less than full reciprocity*. Nous avons pu constater dans l'analyse du discours de plusieurs coalitions que les principes plus généraux ne constituent pas une base très solide pour la cohésion parce que des tendances plus ou moins contradictoires s'y déploient. Or, les principes plus médians, tels que ceux que nous venons de nommer semblent représenter un meilleur socle pour fonder un discours partagé sur le Cycle de Doha et à la limite sur le développement.

Ensuite, si on peut considérer la division du travail diplomatique elle-même comme un facteur de cohésion, alors il s'agit d'un deuxième niveau où les grands blocs ont leur mot à dire. Ceci est relativement inattendu parce que ces coalitions ont plutôt tendance à promouvoir une longue liste d'enjeux qui va à l'encontre de la spécialisation requise pour contribuer à cette division du travail. Or, il semble que les grands blocs, du moins le G110 et le G77, couvrent des « zones périphériques » du discours du Sud global et contribuent en ce sens autant que les autres à la division des tâches. Dans le cas du G110, son rôle à cet égard semble se situer au niveau du positionnement du Sud global dans l'espace discursif propre à

l'OMC : il privilégie ainsi un niveau d'énonciation plus spécifique (ex : la priorité de l'agriculture), mais utilise pour ce faire des vecteurs discursifs plus orientés vers le public et les médias, comme les communiqués de presse. Le G110 témoigne publiquement de la cohésion et de l'unité du Sud global bien que, dans la pratique, cette unité est loin d'être acquise et nécessite des mécanismes complexes de médiation et d'articulation comme la division horizontale du travail. En ce qui concerne le G77, il se concentre sur l'harmonisation du concept de développement qui prévaudra à l'OMC avec celui qui est défini dans les sphères de l'ONU.

Représentation publique et importation de concepts, donc, sont les fonctions de certains grands blocs dans la stratégie discursive et dans la division du travail diplomatique du Sud global. Ces fonctions nous forcent cependant à élargir notre compréhension de la cette division du travail diplomatique, car elles sont plus verticales qu'horizontales : il ne s'agit plus de se répartir des enjeux de négociation, mais de faire le lien avec d'autres sphères et de tenter une gestion des énoncés dans l'espace discursif. Dans le prochain chapitre, nous tenterons d'intégrer ces fonctions verticales au schéma de la division du travail diplomatique.

## CHAPITRE XII.-

### LE SUD GLOBAL : NOUVEL ACTEUR INTERÉTATIQUE À L'OMC

Il y a-t-il à l'OMC un Sud global, acteur collectif interétatique représentant les « pays en développement » au niveau de la diplomatie multilatérale? Y a-t-il eu, d'abord, un renouveau de l'activisme diplomatique de ces pays suite à l'effondrement du Tiers-monde à l'aube des années quatre-vingt? Et à quoi cet activisme diplomatique peut-il ressembler? Comment se différencie-t-il du modèle de diplomatie élaboré par le Tiers-monde? Nous détenons maintenant les outils nécessaires pour répondre à ces questions.

Revenons d'abord brièvement sur le concept d'activisme diplomatique et sur ses deux dimensions. Bien que cette expression apparaisse souvent dans la littérature sur les négociations internationales concernant les pays en développement, elle n'est jamais vraiment définie, ni opérationnalisée dans un concept qui permettrait d'étudier ce phénomène. Nous avons donné pour cela une définition opératoire à l'activisme diplomatique en introduction de cette thèse. L'activisme diplomatique représente la propension d'un acteur étatique ou interétatique à s'investir énergiquement, par le biais de mécanismes formels ou informels, dans un processus de négociation dans lequel il est engagé. Nous avons identifié deux dimensions de l'activisme diplomatique. La première dimension est organisationnelle : il s'agit de l'ensemble des tentatives d'influencer un agenda de négociation particulier par des interventions formelles (dépôt de propositions de négociation, mise à profit des règles, etc.) et par l'élaboration de modèles d'organisation, de mobilisation et de coordination d'un acteur interétatique sur la scène diplomatique. La deuxième dimension est discursive : elle renvoie aux idées, aux représentations et aux discours mis en circulation dans l'espace discursif des négociations et qui renforcent la cohésion d'un acteur interétatique en guidant ses stratégies d'action et d'organisation.

Organisation et discursivité sont donc complémentaires, l'une répondant à l'autre dans un processus où l'acteur interétatique parvient, dans un cas idéal, à la fois à renforcer sa structure et à identifier ses intérêts stratégiques. Par exemple, nous avons constaté au Chapitre I comment l'idéologie tiers-mondiste (un élément de la dimension discursive) représentait un facteur essentiel de la cohésion du Tiers-monde : sans référent structuré, sans principes phares pour identifier les intérêts communs, le Tiers-monde n'aurait peut-être pas eu – en tant qu'acteur interétatique – la longévité et l'impact qu'il a eu sur le contexte des négociations économiques internationales (malgré ses victoires relativement modestes). Or, nous avons aussi constaté que la division verticale du travail diplomatique que pratiquait le Tiers-monde au niveau organisationnel avait aussi favorisé l'émergence de son idéologie. Au Chapitre IV nous avons une nouvelle fois constaté que les dimensions organisationnelles et discursives étaient fortement inter reliées en ce qui concerne la cohésion du Sud global. Nous ne pouvons donc pas entièrement comprendre l'une sans l'autre. Trois éléments liés à la dimension organisationnelle de l'activisme diplomatique du Sud global ont notamment semblés incompréhensibles sans le recours à l'analyse du discours.

Le premier élément est le champ d'action de l'activisme diplomatique : comment s'est effectué ce passage vers la sphère des négociations commerciales suite à l'échec du Tiers-monde dans la sphère onusienne, et comment le contexte de l'OMC a-t-il favorisé la constitution du Sud global? Le deuxième élément concerne les solutions au problème de la fragmentation : alors que le Tiers-monde a longtemps pu répondre au potentiel de division interne par la promotion d'une idéologie partagée, le Sud global semble avoir assumé la fragmentation en se structurant en plusieurs coalitions. Or, il demeure pertinent de se demander si ces coalitions partagent des représentations collectives à l'égard de principes généraux sur le développement ou sur les inégalités. Le Sud global a-t-il élaboré son idéologie propre, creuset d'une cohésion entre des coalitions par ailleurs fragmentées au niveau organisationnel? Enfin, le troisième élément renvoie à la division du travail diplomatique au sein des coalitions du Sud global. Nous avons vu que le Tiers-monde assurait, en partie, sa cohésion grâce à une division du travail qualifiée de « verticale », alors que le Sud global semblait présenter un partage plus « horizontal » du travail diplomatique.

Qu'en est-il suite à l'analyse du discours? Dans ce chapitre, ce sont ces trois ensembles de questions que nous aborderons. Nous concluons en considérant nos hypothèses à la lumière de cette analyse intégrée des dimensions organisationnelle et discursive de l'activisme diplomatique du Sud global.

### **12.1 La conquête de l'espace discursif de l'OMC par le Sud global**

Le Tiers-monde, par le biais du G77 et du Mouvement des non-alignés, avait choisi d'investir son action dans l'Organisation des nations-unies et ses différentes instances comme la CNUCED et l'Assemblée générale. Mis à part des déclarations non-contraignantes tel que le Nouvel ordre économique international (1974), ces terrains de lutte ne récompensèrent que très mal les efforts du Tiers-monde. Lorsque, au début des années quatre-vingt, le Groupe informel des pays en développement (GIPED) tenta de s'imposer sur la scène commerciale multilatérale, le résultat fut encore plus négatif et cette coalition se désintégra rapidement au profit de formes d'organisation plus axées sur des enjeux spécifiques et souvent constituées de pays en développement et de pays développés, par exemple avec le Groupe café au lait et le Groupe de Cairns. Malgré ces innovations organisationnelles, les résultats du Cycle d'Uruguay furent largement à l'avantage des pays riches et se révélèrent mal adaptés aux réalités des pays en développement en pleine crise de la dette. Partant d'une attitude très critique à l'égard des pays développés et allant vers une stratégie de collaboration, le ton de l'activisme diplomatique du Tiers-monde avait évolué, mais sa cohésion et son impact avaient diminué. D'où l'idée de la « fin du Tiers-monde » et de « la fin de l'esprit de Bandung ».

Le terrain diplomatique faisant l'objet de la mobilisation d'un acteur interétatique est donc déterminant pour la portée des actions entreprises. Comment l'OMC s'est-elle donc imposée comme terrain de prédilection pour le Sud global et comment celui-ci a-t-il réussi à s'y inscrire comme acteur dorénavant incontournable? À ces questions, à l'image du concept d'activisme diplomatique, on peut donner une double réponse renvoyant aux dimensions organisationnelle et discursive.

### *12.1.1. Un contexte institutionnel favorable à l'innovation organisationnelle*

La création de l'OMC en 1995 consacrait les mécanismes décisionnels hérités du GATT en y renforçant la logique juridictionnelle grâce à la rénovation du Mécanisme de règlement des différends. Alors que l'on percevait à l'époque que cette contrainte nouvellement attachée aux accords commerciaux allait favoriser les pays en développement (Hamilton et Walley, 1995; Smith 2004), il semble que ce soit plutôt la logique de délibération diplomatique et de pression par les pairs ainsi que la prise de décision par consensus qui aient vraiment ouvert une possibilité aux nouvelles coalitions. L'expérience acquise du Cycle d'Uruguay, bien que malheureuse à bien des égards, avait appris aux pays du Sud à suivre de nouveaux patrons organisationnels, telles que les coalitions à enjeu spécifique. Or, la logique de délibération diplomatique, si elle laisse transparaître les inégalités structurelles au niveau institutionnel à cause de l'asymétrie des ressources économiques et techniques en contexte de négociation (Abbas, 2002 : 46), permet cependant de renforcer le poids des pays par la mise en commun de telles ressources.

Face à la pression individuellement exercée sur les pays en développement pour parvenir à un accord, ceux-ci peuvent répondre collectivement par la constitution de coalitions. C'est d'ailleurs là un fait largement documenté dans la littérature sur les relations internationales et dont Amrita Narlikar fait état dans son ouvrage sur les coalitions du Cycle d'Uruguay (Narlikar, 2003). Le mode de prise de décision par consensus ne vient alors que cristalliser les oppositions qui se développent entre les puissances diplomatiques et les coalitions du Sud global. Il s'agit de l'un des principaux éléments que bien des auteurs identifient pour caractériser le contexte de la crise actuelle de l'OMC (Kochanc et Nye, 2000; Drache et Froese, 2006; 2008). Après seulement cinq années de fonctionnement normal de l'OMC et suite à l'échec du lancement du Cycle du Millénaire à Seattle (1999), les pays du Sud global semblaient avoir compris et instrumentalisé cette caractéristique stratégique (Clap, 2006; Narlikar et Tussie, 2004). Ainsi, la dimension organisationnelle de l'activisme diplomatique du Sud global semble en partie répondre à un contexte institutionnel. L'opportunité offerte par ce contexte se double également d'une opportunité liée à la nouvelle réalité de l'espace discursif de l'OMC.

### 12.1.2. *Le nouvel espace discursif de l'OMC*

Parallèlement au développement organisationnel des coalitions du Sud global à l'OMC, un autre phénomène a contribué à lui ouvrir ce champ d'action. En termes théoriques, ce phénomène se décrit comme la création d'un nouvel espace discursif que le Sud global a réussi à investir en y projetant un discours plus malléable et plus opportuniste. L'émergence de cet espace discursif est en bonne partie une conséquence de la tendance plus large et touchant le système international dans son ensemble qui consiste à promouvoir une « bonne gouvernance » dans les organisations interétatiques comme l'OMC. La « gouvernance mondiale » représente un réajustement à la fois discursif et institutionnel du système international face à la triple critique d'illégitimité, d'inefficacité et d'iniquité lui étant adressée (Duchastel et Audet, 2008; Porter et al., 2001).

Dans les années quatre-vingt-dix, le modèle du « multilatéralisme » exécutif ou de « club privé » qui avait prévalu depuis le compromis de *Bretton Woods* aurait effectivement éclaté (Kehoane et Nye 2000). Ce modèle – que représentait bien le GATT – favorisant la négociation confidentielle entre nations industrialisées et usant de la politique du fait accompli, se rompt sur les écueils que représentent la sensibilisation accrue du public, la volonté nouvelle des pays en développement de participer, la prolifération des revendications des acteurs non étatiques et la diffusion d'une nouvelle norme démocratique plus exigeante. Cette « crise de la gouvernance » donne lieu à trois revendications principales : plus de participation, plus de transparence et plus de symétrie entre parties prenantes (Zürn, 2004). Comme toutes les organisations internationales, l'OMC dû s'ajuster au nouveau mot d'ordre en augmentant la transparence de son fonctionnement et en aménageant une place à la société civile (Scholte, O'Brien et Williams, 1999 ; Scholte, 2004). Dans des travaux effectués avec la Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie, nous avons étudié la réaction institutionnelle et discursive de l'OMC face aux impératifs de la gouvernance mondiale et montré que la place réservée à la société civile dans son fonctionnement est restée somme toute marginale par rapport à l'ampleur des défis que représente le renouvellement de la légitimité, de l'efficacité et de l'équité (Duchastel et Audet, 2008).

Au plan de la légitimité, on constate que c'est la légitimité représentative qui demeure la pierre d'assise du système international, à l'encontre de la promotion d'une légitimité participative qui inclurait des organisations de la société civile. Au plan de l'efficacité, il existe à l'OMC une certaine instrumentalisation du dialogue et de la concertation qui se matérialise dans une participation encadrée des *amicus curiae* au Mécanisme de règlement des différends, organe par excellence de la logique juridictionnelle de l'organisation. Au plan de l'équité entre les secteurs de la société civile qui peuvent interagir avec les instances de l'OMC, la situation est complexe, alors qu'on y observe un processus discursif de segmentation de la société civile entre les secteurs privé, civique et radical, chacun étant accueilli plus ou moins chaudement ou même exclu des mécanismes de « consultation ». En somme, la « réforme » de l'OMC, si elle est appuyée par une étonnante inflation rhétorique sur le dialogue avec la société civile, n'ouvre que peu d'espace pour la société civile. Pourtant, cette inflation rhétorique et la nature peu engageante de la gouvernance de l'OMC a produit un effet secondaire important et bénéfique pour le Sud global.

Cet effet secondaire, c'est la constitution progressive d'un espace discursif autour des travaux menés à l'OMC. Deux phénomènes ont conduit à cette constitution de l'espace discursif. Premièrement, malgré le peu d'avancées en faveur de la société civile dans le « virage gouvernance » de l'OMC, le simple fait d'avoir entretenu le thème de l'ouverture à la société civile et au public depuis plus d'une dizaine d'années a conduit à la création de lieux d'échange avec les ONG, à des tentatives de rapprochement avec certains secteurs de la société civile et à l'obligation informelle de constamment expliquer et justifier publiquement chaque décision du Conseil général, de la Conférence ministérielle et parfois même du Directeur général (Duchastel et Audet, 2008). D'où « l'inflation rhétorique », mentionné plus haut, du discours sur la société civile à l'OMC. Or, deuxièmement, la société civile elle-même a critiqué la gouvernance de l'OMC par tous les moyens et sur tous les fronts, par exemple lors des manifestations monstres tenues à Seattle (1999), Cancún (2003) et Hong Kong (2005). Ce faisant, les segments plus radicaux de la société civile qui n'ont que la rue pour exprimer leur désaccord ont attiré l'attention des médias et du public sur les travaux de l'organisation (Audet, Canet et Duchastel, 2006 ; Canet et Audet, 2005). Aujourd'hui, de nombreuses ONG consacrent pratiquement toutes leurs énergies à suivre et analyser les

travaux de l'OMC – en témoignent celles qui nous ont fourni une partie des textes du corpus analysés ci-haut.

Ces deux facteurs ont fortement contribué à l'émergence de l'espace discursif de l'OMC. Un espace discursif est un espace spécifique de la communication publique au sein duquel sont discutés le pouvoir et la production d'appareils spécialisés (Bourque et Duchastel, 1988). Un espace discursif possède ses propres règles d'énonciation marquées notamment par l'événementialité et la matérialité des énoncés – leurs « modalités énonciatives » comme dit Foucault (1969). Le Sud global a profité du lancement du Cycle de Doha pour investir massivement le nouvel espace discursif de l'OMC, mais il a dû, par le fait même, comprendre et apprivoiser ses règles. C'est pourquoi on observe une évolution chronologique de son discours lors du cycle de Doha.

### *12.1.3. L'évolution chronologique du discours du Sud global*

Cette évolution chronologique est perceptible à travers le ton qui est employé par les différentes coalitions à différents moments du Cycle de Doha. Deux périodes distinctes se dégagent de l'étude du discours du Sud global à cet égard : une première qui s'ouvre avec le lancement du Cycle de Doha et une deuxième qui s'amorce à l'été 2004, alors que le Sud global réussit à remanier l'agenda du cycle en sa faveur. Nous les appellerons respectivement la période de la résistance et la période de l'activisme.

Il faut se souvenir que le contexte dans lequel fut lancé le Cycle de Doha n'était pas particulièrement serein. Deux années plus tôt, la Conférence ministérielle de Seattle avait échoué devant le même projet de lancement d'un nouveau cycle. Marquant l'émergence d'une société civile plus radicale – et peut-être même du mouvement altermondialiste lui-même (Teivainen, 2002) – la conférence fut aussi l'occasion de constater l'écart qui séparait les aspirations des pays en développement et les projets de libéralisation des pays développés (Hoad, 2000). À Doha, au lendemain des attaques terroristes du 11 septembre, l'ambiance n'était pas davantage enthousiaste et, comme nous l'avons expliqué au Chapitre III, il fallut offrir aux pays en développement des concessions sur le régime de préférences et sur la propriété intellectuelle afin de venir à bout de leur récriminations les plus urgentes. Le

discours des groupes présents à la Conférence ministérielle de Doha laisse d'ailleurs transparaître un climat de méfiance et une attitude de résistance de la part du Sud global, et ce discours devint même défiant lors de la Conférence ministérielle de Cancún.

Les références aux « inégalités persistantes » et aux « limitations structurelles » du commerce mondial et aux injustices portées par l'*Accord sur l'agriculture* de la part du Groupe d'affinité commun, du Groupe des amis de la boîte du développement, du G77 et même du Groupe des pays les moins avancés caractérisent bien ce discours critique de la période de résistance. Nous avons aussi constaté que ce discours critique présente une certaine corrélation avec le niveau de généralité des énoncés : les énoncés les plus critiques se situent presque tous au niveau de généralité le plus élevé. Au début du cycle, la conquête de l'espace discursif par le Sud global semblait donc passer par ce degré de généralité et le ton critique des énoncés. Mais même deux années après le lancement du cycle, les questions et les principes en négociation continuaient d'être polémiques : à Cancún, les coalitions du Sud global se sont attaquées à l'insertion des questions de Singapour dans l'agenda ainsi qu'aux discussions bilatérales entre les États-Unis et l'Europe sur la question de l'agriculture. La Conférence de Cancún marque d'ailleurs un premier moment de conquête de l'espace discursif : la plupart des analystes s'entendent pour affirmer que la faute de l'échec est attribuable aux pays développés et que l'émergence des coalitions qui ont bloqué le projet de déclaration ministérielle devait être célébrée (Wolfe, 2004; Aggarwal, 2005). Dans les médias internationaux, la société civile scandait le slogan « *no deal is better than a bad deal* » en cœur avec les coalitions du Sud global (Falk, 2004; Wilkinson, 2004). L'échec de Cancún avait des allures de victoire pour le Sud global.

L'une des caractéristiques de l'espace discursif de l'OMC est de mettre en exergue les acteurs qui causent les blocages et retardent les négociations sur des sujets acceptés par tous. Suite à chaque conférence ministérielle ou mini-ministérielle de l'OMC, les responsables des blocages sont pointés du doigt par les autres acteurs (c'est le « *finger pointing* ») (*Bridges Weekly Trade*, 30 juillet 2008). Il s'agit, en quelque sorte, d'un débordement du principe de « pression par les pairs » dans l'espace discursif, le public étant pris à témoin des résistances « illégitimes » de certains acteurs. Par exemple, nourris par les relationnistes des coalitions du

Sud global et du Département américain du commerce, les médias commençaient déjà à identifier les sources potentielles de blocage et surtout les responsables de ceux-ci lors des mois précédents la Conférence ministérielle de Hong Kong. Le débat sur l'abolition complète des subventions à l'exportation pour 2010 mettait en évidence la résistance provenant de la Commission européenne, et celle-ci fut malmenée par les autres acteurs jusqu'à la décision de dernière minute qui fût prise à ce sujet à Hong Kong (*South China Morning Post*, 18 décembre 2005). C'est peut-être notamment pour éviter de faire lui-même l'objet du *finger pointing* que le Sud global a adouci son discours à partir de l'été 2004, moment où le G20 et les autres coalitions réussirent à redéfinir l'agenda du Cycle de Doha dans le *July Package*.

Le *July Package* inclut des décisions sur la suite des négociations sur l'agriculture qui sont fortement teintées de l'influence du G20 et du G33. Il intègre également une série d'autres questions d'intérêt pour les coalitions du Sud global comme la libéralisation accélérée du secteur du coton, la libéralisation maximale des produits tropicaux et alternatifs, la reconnaissance de l'importance des préférences commerciales, etc. À tous les niveaux, dans toutes les questions demeurant à l'ordre du jour, une section « traitement spécial et différencié » est comprise (OMC, 2004). Les questions de Singapour, à l'exception de la facilitation du commerce, sont exclues de l'agenda. En somme, suite aux avancées du *July Package*, le défi du Sud global venait de changer – il allait dorénavant falloir conclure les négociations et non plus les contester. La conquête de l'espace discursif ne pouvait plus passer par un discours aussi critique.

On voit donc, à partir de 2004, se dessiner un discours plus positif et conciliant qui véhicule des énoncés beaucoup plus spécifiques. L'idée est dorénavant de communiquer non plus autant sur les grands principes, mais bien sur les préférences du Sud global concernant certaines sous-questions en cours de négociation. C'est ainsi que l'on observe des énoncés du G20 discutant des critères de qualification du soutien interne dans les boîtes bleue et verte, d'autres du NAMAI sur les coefficients à appliquer à la « formule suisse » et d'autres encore des différents blocs sur la désignation de catégories d'aide alimentaire, sur l'assistance technique dans l'industrie des services, etc. Certaines coalitions, comme le Groupe des petites économies vulnérables, adoptent même un ton plutôt optimiste et un langage mélioratif à

l'égard des chances de voir leur revendication principale être traduite en engagement dans l'éventuel compromis final. Lorsqu'il demeure critique, dans cette phase d'activisme, le discours du Sud global concentre ses reproches davantage sur le manque de volonté de négocier de certains pays que sur les inégalités historiques. Il utilise alors la stratégie discursive du « *finger pointing* » à l'encontre des États-Unis et de l'Europe.

Cette section visait à comprendre l'adoption de l'OMC comme terrain d'activisme diplomatique par le Sud global. Si le contexte institutionnel de la nouvelle OMC a pu contribuer à l'efficacité de l'organisation en coalitions, l'ouverture d'un espace discursif, dans la foulée des discussions sur la gouvernance mondiale et de la contestation de la société civile, a aussi donné au Sud global une opportunité pour diffuser son discours et même conquérir cet espace discursif. En somme, l'évolution chronologique du discours du Sud global démontre que celui-ci a appris à manier les règles de l'espace discursif de l'OMC et à s'y imposer. Il convient maintenant de se demander si cet apprentissage a eu pour corollaire l'élaboration d'une idéologie partagée entre les membres du Sud global.

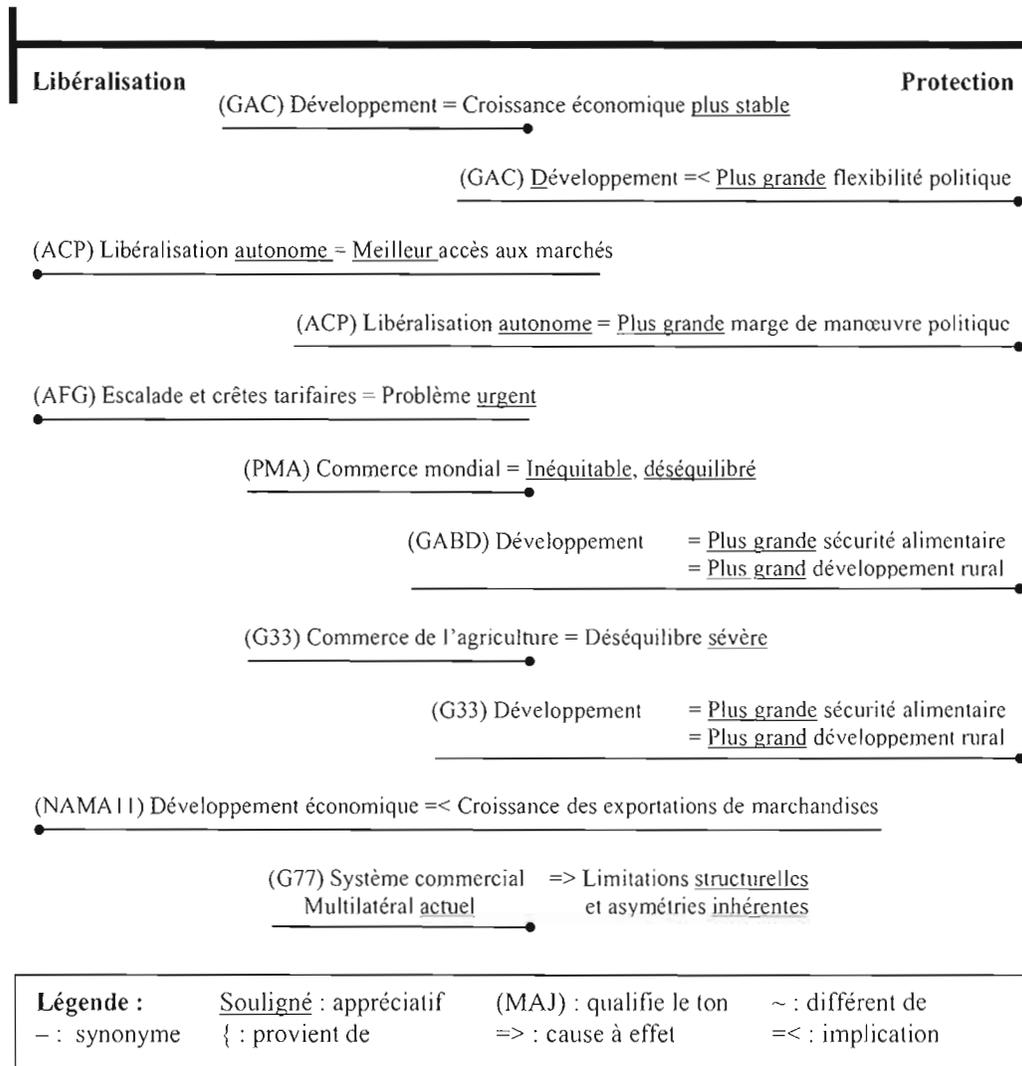
## **12.2 Le discours sur le développement : vers une idéologie du Sud global?**

Le thème de l'idéologie (hypothétique) du Sud global peut être abordé par le biais des principes généraux qui sont formulés dans son discours. Ces principes pointent-ils vers une conception commune du développement ou de l'origine des inégalités? À la limite, propose-t-il une représentation partagée de ce que devrait être le système commercial multilatéral? Qu'est-ce qui, au niveau discursif, empêche l'unité du Sud global de céder sous le poids de la tendance à la fragmentation? Dans cette section, nous explorerons deux niveaux possibles de cohésion discursive du Sud global : les énoncés généraux et les énoncés médians.

### *12.2.1. Les principes de libéralisation et de protection*

Dans l'analyse du discours effectuée ci-haut, nous avons détecté à de nombreuses reprises des contradictions potentielles entre divers énoncés généraux. La principale ligne de séparation entre ces énoncés porte sur leur parti pris pour une plus grande libéralisation ou pour une meilleure protection des marchés. Dans la Figure 12.1, nous avons illustré la répartition des énoncés généraux selon leur alignement sur cette question.

Figure 12.1 Les principes généraux du Sud global selon leur orientation idéologique



Cette figure permet de confirmer l'existence dans le discours du Sud global d'une tension entre la tendance plus favorable à la libéralisation du Nord et la tendance plus favorable à la protection des marchés du Sud. D'un côté, il s'agit de revendiquer l'ouverture des marchés des pays développés aux marchandises et produits agricoles des pays en développement, ainsi que l'abandon des politiques de tarification excessives comme les crêtes tarifaires et l'escalade tarifaire. De l'autre côté, la tendance plus protectionniste consiste à demander plus

de flexibilité pour élaborer des politiques qui, en fin de compte, serviraient à protéger les marchés en fonction d'objectifs non commerciaux, comme la sécurité alimentaire et le développement rural. La tension entre ces deux tendances est-elle contradictoire ou témoigne-t-elle plutôt d'une complémentarité? Un retour sur l'idéologie tiers-mondiste permet d'éclairer cette question sous un nouvel angle<sup>105</sup>.

Nous avons déjà résumé l'idéologie du Tiers-monde au Chapitre VI, au moment de définir les catégories thématiques utilisées pour l'analyse du discours. Nous mentionnions que deux principes généraux structurent l'idéologie tiers-mondiste. Le premier est l'interventionnisme étatique. Pour le Tiers-monde, l'État souverain devait conserver la prérogative en termes de réglementation et de direction des objectifs de développement. Le nationalisme, qu'il se présente ou non sous la forme de l'interventionnisme économique, constituait d'ailleurs un élément qu'Albert Memmi identifiait comme un emprunt du Tiers-monde à l'idéologie politique moderne dans son fameux *Portrait du colonisé* (Memmi, 1966). Par exemple, la stratégie de substitution des importations se traduisait en programme d'intervention étatique pour bloquer l'importation de certains produits en concurrence avec des produits domestiques dont on stimulait la production par des mesures comme le subventionnement, le crédit de taxe, etc. Dans les revendications tiers-mondistes, l'interventionnisme étatique s'appliquait à tous les secteurs. Ainsi, pour les produits de base le Tiers-monde revendiquait le droit à la nationalisation, le droit du contrôle des prix par les pays producteurs, etc. (G77, 1967; ONU, 1974b); sur la question de l'investissement étranger, il demandait pour chaque pays « le droit de réglementer les investissements étrangers dans les limites de sa juridiction nationale et d'exercer sur eux son autorité en conformité avec ses lois et règlements et conformément à ses objectifs nationaux » (ONU, 1974c : art 2.2); etc. De ce point de vue, les demandes répétées du Sud global pour davantage de « flexibilité politique » ou de « marge de manœuvre politique » ne sont guère originales. Celles-ci semblent tout droit tirées de l'idéologie tiers-mondiste.

---

<sup>105</sup> Ce passage sur l'idéologie tiers-mondiste est fondé sur notre analyse des documents fondateurs du Tiers-monde, cités au Chapitre I : la *Déclaration ministérielle du G77* lors de la première CNUCED, la *Charte d'Alger* (G77, 1967), la *Déclaration et le Programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international* (ONU, 1974a; 1974b), la *Charte des droits et des devoirs économiques des États* (ONU, 1974c).

Le deuxième principe phare de cette idéologie est d'ailleurs aussi perceptible dans le discours du Sud global : il s'agit de l'éthique de la restitution. Ce principe voulait que soient réparés les torts du passé causés par la colonisation ou l'exploitation économique inégalitaire. Dans la plupart des secteurs d'intérêt pour le Tiers-monde (produits de base, investissement, etc.), ce principe se traduisait par une demande d'aide accrue pour le développement. Or, concernant la question du commerce, son programme allait plus loin que l'aide étrangère : il fallait entraîner les pays développés à « favoriser une expansion et une libéralisation régulière et croissante du commerce mondial [...] en tenant compte des problèmes commerciaux propres aux pays en voie de développement » (ONU, 1974c : art 14). En d'autres mots, la restitution – en ce qui concerne le commerce – passait par l'ouverture des marchés du Nord aux marchandises du Sud. C'est donc en substance la même demande que plusieurs coalitions du Sud global formulent à l'OMC encore aujourd'hui.

Or, comme nous l'avons mentionné, la demande de libéralisation des marchés du Nord et celle de protection des marchés du Sud apparaissent aujourd'hui relativement contradictoires dans le contexte de l'OMC. Cette apparence de contradiction est peut-être en partie due au fait que ce sont différentes coalitions qui défendent les deux principes. Ou peut-être est-ce le fait de la mission même de l'OMC qui privilégie un seul de ces deux principes, soit celui de travailler en faveur de la libéralisation du commerce? Quoi qu'il en soit, cette apparence de contradiction indique qu'il manque au Sud global un principe supérieur qui encadre et situe philosophiquement le droit à l'interventionnisme et l'éthique de restitution. Ce principe supérieur existait dans l'idéologie tiers-mondiste et il portait un nom : les « droits et devoirs économiques des États ».

La philosophie des droits et des devoirs économiques des États avait commencé à être élaborée avant même les accords de *Bretton Woods* et la Conférence de La Havane (voir Chapitre I). Sa formulation la plus complète se trouve dans la *Charte des droits et devoirs économiques des États* de 1974, notamment dans ses articles 7 et 17 qui mentionnent respectivement que :

Chaque État a le droit et la responsabilité de choisir ses objectifs et ses moyens de développement, de mobiliser et d'utiliser intégralement ses ressources, d'opérer des réformes économiques et sociales progressives [...].

Chaque État devrait coopérer aux efforts des pays en voie de développement pour accélérer leur progrès économique et social en leur assurant des conditions extérieures favorables et en apportant une aide active, conforme à leurs besoins et à leurs objectifs en matière de développement [...].

Ce qui différencie vraiment le discours du Sud global (à son niveau d'énonciation le plus général) et l'idéologie tiers-mondiste, c'est l'absence de cette idée intégrative dans les énoncés. Si les deux principes sous-jacents de l'interventionnisme et de la restitution par la libéralisation continuent, eux, d'être exprimés assez clairement, il n'y a plus ce lien « organique » qui pouvait les articuler au sein d'un système idéologique fonctionnel. Si nous pouvons définir l'idéologie comme « un ensemble cohérent de représentations sur la répartition du pouvoir et de la richesse ou, plus largement, sur l'ordre social » (Chapitre V), alors il serait exagéré de dire que le Sud global a constitué une idéologie formalisée.

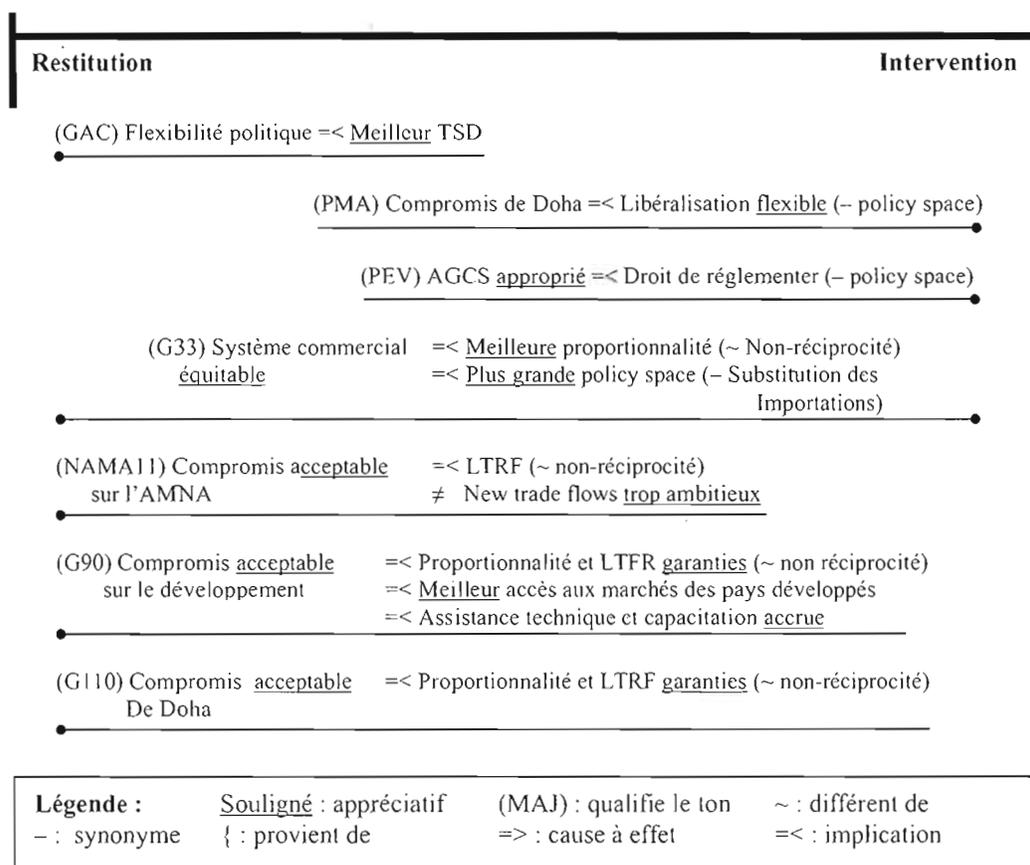
#### *12.2.2. Les nouvelles figures opératoires de la non-réciprocité et de l'interventionnisme*

Nous avons entrepris cette section dans le but de déterminer si certains éléments discursifs permettaient d'assurer la cohésion du Sud global. Nous venons de constater que, contrairement à la situation idéologique du Tiers-monde, il ne semble pas y avoir dans le discours du Sud global de principe supérieur pouvant renforcer cette cohésion dans une idéologie au sens plein. Deux autres explications demeurent plausibles. L'une se rapporte au rôle positif pour la cohésion de la division du travail diplomatique entre les coalitions. Nous aborderons ce phénomène qui allie dimension organisationnelle et dimension discursive dans la prochaine section. L'autre explication, que nous aborderons ici, concerne les énoncés médians : ceux-ci proposent des concepts peut-être à la fois moins généraux et polémiques, et plus faciles à traduire en termes précis dans les négociations.

Dans la Figure 12.2, nous avons illustré seulement les énoncés médians qui proposent une vision du système commercial multilatéral ou d'un éventuel compromis de Doha. Nous avons donc laissé de côté les autres énoncés médians qui tentent de définir ou d'analyser la situation économique ou commerciale propre aux pays membres de l'une ou l'autre des coalitions.

Nous avons également ignoré les énoncés qui visent à affirmer l'importance de la participation des coalitions aux négociations du Cycle de Doha. Les énoncés concernés sont répartis en fonction de leur appartenance au principe d'interventionnisme ou au principe de restitution.

**Figure 12.2 Les principes médians du Sud global selon le ton adopté par les coalitions**



Il y a donc, premièrement, une série d'énoncés (à droite) proposant des synonymes de *policy space* (marge de manœuvre politique), comme « libéralisation flexible » et « droit de réglementer ». Si on ajoute ces énoncés à ceux, plus généraux, que nous avons illustrés dans le Tableau 12.1, on constate que le concept de marge de manœuvre politique représente un pôle d'attraction pour un certain nombre de coalitions, parmi lesquelles se trouvent les plus critiques de l'OMC, comme le Groupe d'affinité commune, le Groupe des PMA, le Groupe

de amis de la boîte du développement et le G33, mais aussi une coalition plus ouverte envers la collaboration avec les pays développés et envers la libéralisation, soit le Groupe de PEV. Ce concept a été importé dans l'espace discursif de l'OMC par les coalitions. On en retrouve l'idée principale sous le libellé de « marge d'action » dans le *Consensus de Sao Paulo*, qui constitue la déclaration ministérielle de la CNUCED de 2004. Au paragraphe 8 de la déclaration, on peut lire que :

L'interdépendance croissante des pays dans une économie mondialisée et l'apparition de règles régissant les relations économiques internationales font que la marge d'action dont les pays jouissent en matière de politique économique intérieure, en particulier dans les domaines du commerce, de l'investissement et du développement industriel, dépend souvent des disciplines et des engagements internationaux et de facteurs liés aux marchés mondiaux. Il appartient à chaque gouvernement d'évaluer les avantages découlant de ces règles et engagements internationaux et les contraintes dues à la perte d'autonomie. Eu égard aux objectifs de développement, il est particulièrement important pour les pays en développement que tous les pays prennent en compte la nécessité de concilier au mieux marge d'action nationale et disciplines et engagements internationaux (CNUCED, 2004 : par. 8).

Comme nous l'avons souligné plus haut, le concept de marge de manœuvre politique représente un concept opératoire pouvant guider et structurer les positions de négociation du Sud global. Dans le contexte de non-remplacement de l'idéologie tiers-mondiste, ce type de concept prend une importance considérable pour la cohésion entre les coalitions (Chang, 2007). Il n'est d'ailleurs pas anodin de trouver ses premières occurrences dans le contexte d'une déclaration intitulée « Consensus de Sao Paulo ». La marge de manœuvre politique désignant une préférence pour un certain « retour de l'État » et un meilleur équilibre entre politique nationale et harmonisation positive, il répond directement aux prémisses du Consensus de Washington sur la dérégulation de l'économie. En ce sens Medhi Abbas affirme que « le Consensus de Sao Paulo n'a de sens que par opposition à celui de Washington » (Abbas, 2007 : 99). Nous pourrions ajouter que ce concept est plus apparenté au « paradigme de l'ONU » qui « en appelle à l'établissement d'un contrat social mondial fondé sur la 'réhabilitation' de l'État et la démocratisation des organisations internationales » (Thérien, 2005 : 231)<sup>106</sup>. Quoi qu'il en soit, s'il y a un niveau plus médian d'énonciation qui

<sup>106</sup> Notre traduction : « the UN calls for the establishment of a global social contract founded on a 'rehabilitation' of the state and a democratisation of international institutions ».

puisse contribuer à la cohésion discursive du Sud global, le concept de *policy space* en fait parti.

L'autre tendance qui se dégage de cette figure est la prolifération de synonymes du concept de non-réciprocité, comme la « proportionnalité » et la « réciprocité moins que complète » (*less than full reciprocity* – LTFR). Corollaire du principe de restitution, la non-réciprocité est le concept élaboré par les coalitions du Tiers-monde pour promouvoir « l'instauration et la promotion de relations économiques internationales qui tiennent compte des différences reconnues, sur le plan du développement, entre les pays en voie de développement, ainsi que leurs besoins particuliers » (ONU, 1974c). Il est remarquable que cette définition corresponde précisément à celle donnée par les coalitions du Sud global au concept de « réciprocité moins que complète » dans les négociations sur l'accès aux marchés pour les marchandises non-agricoles (AMNA). Le NAMA11, par exemple, explique que :

Developing countries such as ours are willing to reduce their tariffs proportionately on the basis of less than full reciprocity so that their concessions are commensurate with their level of industrial development (NAMA11-2006-02-02/1/54).

L'idée de la proportionnalité, que l'on retrouve sous forme d'adverbe dans cette citation, constitue une autre manifestation discursive du concept de non-réciprocité. Le G33 définit la proportionnalité comme suit :

Proportionality must be defined in terms of the overall outcome of tariff reductions guaranteeing that developing countries' reduction commitments are lower than those required from developed countries (G33-2005-10-11/1/44).

On remarque également l'usage du thème du traitement spécial et différencié dans un énoncé du Groupe d'affinité commune et, de manière générale, dans tout le discours du Sud global. Dans le contexte du Tiers-monde, ce thème avait d'ailleurs lui-même toujours constitué le « langage » de la non-réciprocité : pour que la non-réciprocité se matérialise dans les accords commerciaux, il fallait des mesures de traitement spécial et différencié. Les énoncés du Sud global concernant la réciprocité moins que complète et la proportionnalité semblent donc témoigner d'un enrichissement du vocabulaire à ce sujet. Comme nous l'avons mentionné

dans un chapitre précédant, ces deux termes indiquent une volonté de donner une teneur plus positive au concept de non-réciprocité (qui pourrait difficilement être plus négatif) dans le contexte où l'OMC prône la « non-discrimination ».

Cet effort de reformulation est aussi significatif à l'égard de notre questionnement sur le discours du Sud global comme source de cohésion : des concepts plus intermédiaires comme la proportionnalité, la réciprocité moins que complète et la marge de manœuvre politique constituent des pôles de cohésion non négligeables pour les coalitions. Alors que la grande idéologie du Tiers-monde n'est pas réitérée dans sa dimension la plus générale – représentée à l'origine par la philosophie des droits et des devoirs économiques des États – le discours du Sud global a renouvelé (au moins au niveau rhétorique) certains concepts opératoires et semble converger à leur sujet. Il n'y a peut-être pas d'idéologie très générale et formalisée du Sud global, mais il y certainement une cohésion au niveau médian du discours à propos de concepts opératoires qui permettent d'identifier les intérêts stratégiques du Sud global et de structurer ses interventions au niveau plus spécifique de négociation.

### **12.3 La nouvelle division du travail diplomatique du Sud global**

L'hypothèse d'une nouvelle division horizontale du travail diplomatique du Sud global tend aussi à affirmer cette cohésion au niveau le plus spécifique d'énonciation. Au Chapitre I, en nous interrogeant sur le type de relations entretenues entre les coalitions du Tiers-monde, nous avons convenu que celles-ci avaient mis sur pied un modèle de division verticale du travail diplomatique : alors que certaines coalitions assumaient la coordination et la concertation entre les pays (notamment le Mouvement des non-alignés), d'autres se consacraient à la représentation auprès des organisations internationales (le G77, le G19 et le GIPED). Après avoir analysé la dimension organisationnelle du Sud global au Chapitre IV, nous constatons la possible existence d'un nouveau modèle de division du travail, plus horizontal parce que fondé sur un partage de l'agenda de négociation. Suite à l'analyse du discours du Sud global, nous sommes en mesure de mieux décrire le modèle de division du travail élaboré par le Sud global. Celui-ci contient une dimension horizontale et une dimension verticale.

Figure 12.3 La division horizontale du travail diplomatique du Sud global

Références	Agriculture				AMNA	Services
	Prod.trop/alt	SP/SSM	Coton	Piliers de l'AoA		
ACP	<b>GPT</b>		<b>Cotton4</b>			<b>Groupe africain</b>
	Élimination de l'escalade tarifaire Réduction des tarifs Compromis avec le Groupe ACP		Élimination immédiate des subventions Compensation financière			Lib. du Mode 4 Assistance technique Droit de réglementer
	Lib. des préférences Aide technique Aide de manœuvre Aide technique	<b>G33</b>		<b>NAMA11</b>		<b>Groupe des PEV</b>
		Produits spéciaux Mécanisme spécial de sauvegarde		Compromis satisfaisant sur l'agriculture	Flexibilités suffisantes Abolition immédiate des crêtes tarifaires et de l'escalade tarifaire	
	<b>G20</b>					<b>Groupe des PEV</b>
	Lib. des Produits trop/alt	PS/MSS	Lib. du coton	Accès aux marchés Meilleure flexibilité Réduction du soutien interne Abolition des subventions		Normes et mécanismes simplifiés Participation des PEV Assistance technique
	<b>G110 et G90</b>					
Lib. des préférences	Lib. des Produits trop/alt	PS/MSS	Lib. du coton	Réforme des trois piliers	Abolition des crêtes tarifaires et de l'escalade tarifaire	Statut spécial pour PEV

### *12.3.1. Énonciation spécifique et division horizontale du travail diplomatique*

La Figure 12.3 illustre le partage des enjeux et sous-enjeux de négociation entre les différentes coalitions en ce qui a trait à l'agriculture, à l'accès aux marchés pour les marchandises non-agricoles et aux services. Nous y avons placé la plupart des coalitions en indiquant leur champ d'action et un résumé de leurs principaux énoncés spécifiques sous la forme d'une énumération de leurs revendications. Nous remarquons dans cette nouvelle figure cinq importantes dynamiques à l'œuvre dans la division horizontale du travail.

La première est la spécialisation des blocs. La définition que donne Amrita Narlikar (2003) des coalitions de type bloc implique un large agenda de revendications. Au niveau discursif, nous avons décrit le mode d'énonciation énumératif qui correspond généralement à cette caractéristique comme la méthode de « la liste d'épicerie » (d'après Thérien, 1990). Or, nous avons peu à peu constaté que si les blocs continuent d'utiliser cette stratégie énonciative, ils ne se spécialisent pas moins sur certains enjeux de négociations plus spécifiques. Ainsi, le Groupe ACP consacre la majeure partie de ses énoncés à la question des préférences, le Groupe africain se penche davantage sur la question des services, tout comme le Groupe des PEV, et le Groupe des PMA s'est éventuellement concentré sur la question de l'aide alimentaire. Bien sûr, ces blocs continuent d'avancer un programme sous forme de « liste d'épicerie ». Ils abordent notamment les sujets des crêtes tarifaires et de l'escalade tarifaire ainsi que le concept de proportionnalité des concessions (ce qui aurait été difficile d'illustrer dans la figure 12.3). Mais en même temps, ils priorisent certains enjeux de négociation.

On ne peut que spéculer sur les explications possibles de ce phénomène. Une hypothèse raisonnable devrait tenir compte des autres dynamiques à l'œuvre dans la division horizontale du travail diplomatique, comme par exemple la contribution des grands blocs à ce travail. Ainsi, une deuxième dynamique qui ressort de ce modèle de division du travail pourrait donner un nouvel éclairage au phénomène. Il s'agit de la place occupée par les grands blocs et de leur récupération du mode d'énonciation énumératif. Le G90 et le G110, démontrent effectivement cette tendance à présenter les revendications du Sud global selon le modèle de la « liste d'épicerie ». Si le discours du G110 comporte des caractéristiques originales par rapport au discours du G90 – comme la priorisation de l'agriculture ainsi qu'une orientation discursive vers les médias et le public – le mode

d'énonciation énumératif commun à ces deux grands blocs permet sans doute aux autres blocs de se délester du poids que représente la longue liste des revendications du Sud global. La généralisation des uns, pourrions-nous dire, permet la spécialisation des autres.

Troisièmement, fidèles à leur dénomination de « coalitions à enjeu spécifique », celles-ci continuent de centrer leur discours et leurs actions sur des sous-questions précises de l'agenda de Doha. Le Cotton4 et le Groupe des produits tropicaux ont aussi en commun, au niveau discursif, le fait de s'identifier à la tendance du Sud global qui est plus proche de l'impératif de libéralisation des marchés des pays développés et qui participent à la nouvelle traduction du principe de restitution (voir ci-haut). L'autre coalition importante qui partage cette optique, le G20, appuie d'ailleurs la démarche des coalitions à enjeu spécifique.

C'est d'ailleurs là, quatrièmement, une caractéristique de certaines coalitions hybrides : le front de leurs revendications est relativement large. C'est surtout le cas du G20 et du NAMAl1 qui représentent une « classe de pays plus exclusive » ayant pris le leadership du Sud global. C'est donc sans doute une exigence liée à ce statut privilégié que de s'assurer de l'inclusion à l'agenda des priorités des autres coalitions. Nous avons déjà noté à plusieurs reprises l'importance qu'a eu la négociation du *July Package* de 2004 sur la cohésion du Sud global et même sur le ton qu'a pris son discours à partir de ce moment. Il n'est donc pas surprenant de trouver le G20 et le NAMAl1 sur des plages plus larges de l'Agenda de Doha. Leur absence dans le secteur des services est remarquable, mais il faut rappeler que l'*Accord sur le commerce des services* n'oblige pas les pays à s'engager dans la libéralisation de ce secteur, ni à le faire de manière complète. C'est peut-être pourquoi cette classe de pays s'est abstenue de s'y investir. Le G20 et le NAMAl1, ensemble, occupent néanmoins une large part des questions de Doha.

Cinquièmement, la Figure 12.3 montre clairement que le G33 n'occupe qu'une plage restreinte de l'agenda qui renvoie à la sous-question des produits spéciaux et du mécanisme spécial de sauvegarde. Si ce n'était du large *membership* du G33, ce groupe pourrait être considéré comme une coalition à enjeu spécifique. Pourtant, son prédécesseur le Groupe des amis de la boîte du développement avait tenté d'inscrire ses revendications dans les trois piliers de l'agriculture avec le concept de « boîte du développement ». Suite à l'échec de ce dernier, le G33 s'est regroupé autour d'un enjeu

sous-jacent à un seul des trois piliers de l'*Accord sur l'agriculture*, soit le traitement spécial et différencié dans l'accès aux marchés (qui se traduit dans les PS/MSS). Quoi qu'il en soit, le G33 s'est accroché à cet enjeu jusqu'au bout, lequel s'est d'ailleurs présenté comme le principal écueil ayant causé le naufrage des discussions à l'été 2008. Ceci révèle d'ailleurs que la catégorie des coalitions hybrides est relativement variée dans ses caractéristiques.

En fait, les coalitions du Sud global se laissent mal classer selon leurs seules caractéristiques organisationnelles. Les blocs se spécialisent de plus en plus, les coalitions à enjeu spécifique développent une relation symbiotique avec les coalitions hybrides qui elles, élargissent ou spécialisent leur discours, et des grands blocs viennent ajouter un étage à la stratification des coalitions. Considérer le discours pour comprendre la dimension organisationnelle de l'activisme diplomatique du Sud global s'avère donc essentiel. La division du travail diplomatique du Sud global – qui tient compte des deux dimensions – est peut-être le meilleur principe classificatoire pour les nouvelles coalitions du Cycle de Doha. Ceci conclut la description et l'interprétation de la division horizontale du travail diplomatique du Sud global. Or, contrairement à notre intuition de départ, le modèle de division du travail du Sud global à l'OMC n'est pas qu'horizontal. Nous aborderons donc ici sa dimension verticale.

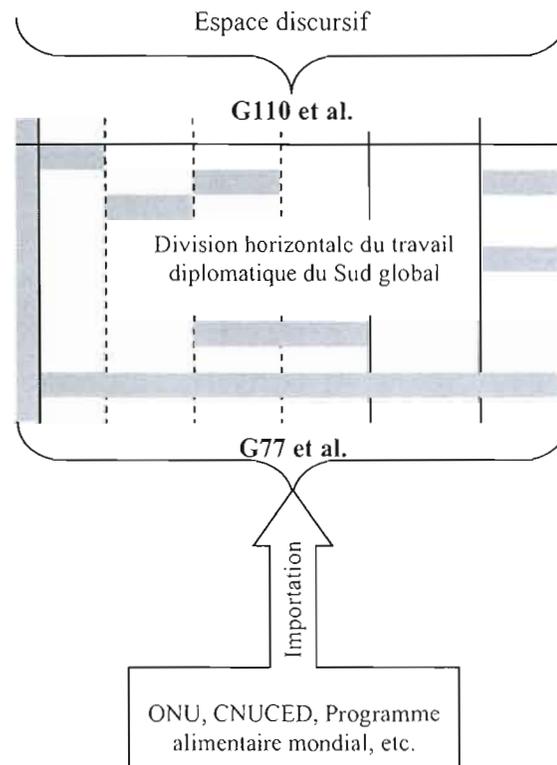
### *12.3.2. Zones périphériques et fonctions verticales*

Deux fonctions verticales se déploient dans les « zones périphériques » de la division horizontale du travail diplomatique : la fonction d'importation de concepts exogènes à l'OMC et la fonction de représentation dans l'espace discursif. Ce sont surtout les grands blocs qui assument ces fonctions, bien que la plupart des coalitions y soient aussi impliquées de manière moins directe. Ces fonctions sont illustrées dans la Figure 12.4.

Le discours du G77 – mais aussi d'autres coalitions comme le Groupe africain et le Groupe des PMA – présente la caractéristique de référer aux initiatives d'autres organisations internationales concernant le développement dans le but d'assurer la cohérence entre le résultat éventuel des négociations de Doha et ces initiatives. Par exemple, parmi les expressions et conceptions qui ont migré du discours de la CNUCED (foyer institutionnel du G77) vers l'espace discursif de l'OMC, il faut compter la « marge de manœuvre politique » (*policy space*). D'ailleurs, plusieurs éléments du discours des

coalitions du global semblent fortement inspirés du *Consensus de Sao Paulo*, comme s'il y a avait eu transfert ou importation d'éléments discursif. Cette « importation » d'éléments exogènes dans l'espace discursif de l'OMC constitue une fonction verticale dans la division du travail diplomatique du Sud global qui s'apparente à la fonction de représentation qu'assumait le G77 à l'époque du Nouvel ordre économique international. Cette fonction se situe en amont de la division horizontale du travail diplomatique du Sud global. Il existe aussi une autre fonction verticale que l'on peut situer en aval de celui-ci. C'est principalement le G110 qui exerce cette deuxième fonction verticale.

**Figure 12.4 Les fonctions verticales du travail diplomatique du Sud global à l'OMC**



L'importance du G110 parmi les coalitions du Sud global ne tient pas à sa capacité d'influer sur l'agenda ou sur les détails des négociations. Pour les pays développés et les autorités de l'OMC, les déclarations du G110 n'ont pas une portée très concrète. Or, c'est peut-être là la force du G110 : sans être un acteur des négociations, son existence même témoigne sans doute d'une volonté de démontrer publiquement la cohésion du Sud global

et à transférer le poids du retard des négociations, ou parfois de leur blocage, sur les épaules des pays développés. Ce transfert, ne peut s'effectuer que dans l'espace discursif, et c'est là que semble jouer le G110. En appui à cette interprétation, nous avons insisté sur le fait que le G110 ne s'exprime que par le biais de communiqués de presse ou de déclarations. Il met en scène dans ses conférences de presse, comme ce fut le cas à Hong Kong, une longue table de diplomates vedettes abattus et frustrés par « l'immobilisme » des États-Unis et de l'Europe. Son objectif est clairement de contrôler un message dans l'espace discursif, soit que les pays développés ne sont pas vraiment intéressés par le développement des pays du Sud (*South China Morning Post*, 17 décembre 2005).

C'est en ce sens que nous disons que le G110 a une fonction verticale : celle de représenter le Sud global dans l'espace discursif. Évidemment, on pourra argumenter que chaque coalition accomplit également cette fonction avec une production discursive plus ou moins apte à instrumentaliser cet espace discursif. Cela est entièrement vrai. Toutefois, en comparaison de la majorité des autres coalitions, le G110 est particulièrement occupé par cette fonction « verticale ». Il en est de même de la fonction d'importation de concepts : si plusieurs coalitions s'inspirent des déclarations de la CNUCED et des autres initiatives internationales sur le développement, le G77 est le principal vecteur d'importation du discours exogène dans l'espace discursif de l'OMC.

#### **12.4 Le Sud global, acteur interétatique à l'OMC**

Il y a à l'OMC un nouvel acteur interétatique qui réussit à infléchir le déroulement des négociations du Cycle de Doha. En introduction, nous donnions une définition provisoire du Sud global, affirmant qu'il « est un acteur cohérent, dont le pouvoir va croissant et qui connaît des raisons de contester la direction réglementaire générale que prend l'OMC ». Dans ce chapitre, nous avons systématisé l'analyse des dimensions organisationnelle et discursive de l'activisme diplomatique du Sud global, de sorte que nous pouvons maintenant mieux définir cet acteur. Nous procéderons à partir des hypothèses formulées en introduction, soit que « le Cycle de Doha de l'OMC a donné lieu à l'émergence du Sud global » (H1), que celui-ci « se distingue du Tiers-monde tant par sa dimension organisationnelle que par sa dimension discursive » (H2) et qu'il « se caractérise à la fois par un certain niveau de cohésion et par des éléments de fragmentation et de contradiction » (H3).

Ce Sud global se présente à la fois en rupture et en continuité par rapport à son prédécesseur le Tiers-monde. Au niveau organisationnel, il fait l'expérience d'un décentrement et d'une fragmentation : ses nouvelles coalitions – ayant appris des échecs tant de la stratégie des blocs comme le G77 et le Mouvement des non-alignés que de la stratégie de la division et de l'alliance avec les pays développés – se sont structurées en fonction d'un travail sur un nombre restreint d'enjeux de négociation. De plus, leurs membres sont tous issus du « monde en développement ». Il y a bien sûr fragmentation des coalitions du simple fait de leur multiplication. Il en résulte un modèle de division du travail diplomatique plus « horizontal » que le modèle tiers-mondiste, lui-même plus « vertical ». Au lieu de séparer les tâches de consultation et de représentation entre les coalitions, le Sud global instaure un partage fondé sur les questions de négociations. Ces caractéristiques (multiplication des coalitions et division horizontale du travail diplomatique) donnent une apparence de fragmentation parmi les protagonistes du Sud global, ce qui peut induire un jugement prématuré sur l'inexistence d'un véritable acteur interétatique surplombant les coalitions particulières.

Ce jugement serait prématuré puisque nous avons également découvert de nombreux éléments démontrant la cohésion parmi les coalitions du Sud global, tant au niveau organisationnel qu'au niveau discursif. D'abord, malgré la fragmentation des coalitions, nous avons aussi constaté que l'appartenance croisée à ces coalitions a pour effet de tisser entre chacune d'elles une dense toile de relations d'interdépendance et de contrepoids. La division horizontale du travail diplomatique du Sud global reflète alors plus de complémentarité que de concurrence. Au niveau discursif le plus spécifique, nous avons constaté une hiérarchisation plus ou moins affirmée entre les enjeux de négociation qui repose sur des mécanismes d'adossement des enjeux (entre l'agriculture et l'AMNA), de parrainage entre les coalitions (comme le G20 avec le Cotton4), de support réciproque (entre la plupart des coalitions), de délégation (de l'énonciation énumérative des blocs vers les grands blocs), etc. De ce point de vue, la division horizontale du travail (ainsi que ses deux fonctions verticales), répétons-le, témoigne de la cohésion d'un acteur étatique passablement transformé par rapport à son prédécesseur, le Tiers-monde.

Mais transformé jusqu'à quel point? Si la rupture semble assez radicale du point de vue organisationnel, qu'en est-il au niveau discursif? Ici aussi il serait facile de poser un diagnostic prématuré quant à la fragmentation idéologique du Sud global et du

contraste qu'il présente avec le Tiers-monde. Nous avons d'ailleurs nous-mêmes constaté que le Sud global n'a pas reconstitué une idéologie aussi systématique et structurée que le Tiers-monde. Il n'y a pas une philosophie-ombrelle qui intégrerait les différentes représentations du Sud global sur le développement et les inégalités. Or, cela ne signifie pas que le discours du Sud global ne compte aucune ligne de cohésion, ni qu'il est radicalement différent du discours tiers-mondiste. Deux caractéristiques du discours du Sud global nous indiquent le contraire. D'abord, à défaut d'une idéologie formalisée et stable, le Sud global se regroupe autour de concepts plus intermédiaires et opératoires permettant d'identifier ses intérêts stratégiques et de guider ses revendications au niveau d'énonciation plus spécifique. Tel est le lot de la « proportionnalité », de la « réciprocité moins que complète » et de la « marge de manœuvre politique ». Toutes les coalitions se réfèrent explicitement à ces concepts. Ensuite, il faut admettre que ces concepts tirent leur origine ou, du moins, démontrent une filiation avec des concepts propres à l'idéologie du Tiers-monde comme la « non-réciprocité » et le « droit de régler ».

Le Sud global est donc un acteur interétatique qui, s'inspirant à la fois de l'idéologie du Tiers-monde et de son expérience organisationnelle en de multiples formes de coalitions, s'est immiscé sur la scène commerciale multilatérale et a apprivoisé les règles de l'espace discursif de l'OMC jusqu'à dominer cet espace à quelques reprises. Peut-être, d'ailleurs, est-ce là le plus grand fait d'arme du Sud global dans le Cycle de Doha : avoir adapté ses stratégies organisationnelles et discursives à l'environnement institutionnel particulier que représente l'OMC, de manière à manipuler les règles tant formelles qu'informelles à son avantage. Quant à savoir si le Sud global a gagné quelque chose lors du Cycle de Doha, cela reste en partie à déterminer. On pourra argumenter que l'insistance de certaines coalitions pour des mécanismes de protections contre l'ouverture des marchés aura causé l'échec des négociations en août 2008. Toutefois, suite aux nombreux rebondissements du Cycle de Doha, on ne peut affirmer avec certitude que l'ébauche de l'accord – que le Directeur général Pascal Lamy s'emploie à qualifier positivement de « paquet de Juillet de 2008 » (*2008 July Package*) – ne sera jamais complété, puis ratifié. La crise économique mondiale qui sévit en ce moment complique encore la formulation de prédictions à cet égard. Ce qui est vraisemblable, en tous cas, c'est que les pays en développement se sont donné un véritable levier qui continuera d'être structurant sur la scène diplomatique internationale, notamment au sujet du commerce mondial. Ce levier, c'est le Sud global, nouvel acteur interétatique.

## CONCLUSION

### LES PERSPECTIVES DU SUD GLOBAL DANS UNE DIPLOMATIE DE CRISE

La résurgence, à l'OMC, de nouvelles formes d'organisation des pays en développement en de multiples coalitions, ainsi que l'intensification de leur production discursive depuis le lancement du Cycle de Doha sur le développement (2001) nous ont incité à interroger l'état de la cohésion de cette diplomatie du « Sud global » qui se présente volontiers comme un bloc uni et convergent. C'est donc à la foi l'ampleur de la mobilisation récente des coalitions de pays en développement à l'OMC, mais surtout la structure de leur cohésion au-delà des lignes persistantes de fragmentation, et l'originalité de leur discours qui ont motivé cette recherche. Cet « activisme diplomatique » du Sud global à l'OMC représente un « renouveau » par rapport à la diplomatie de l'acteur interétatique que l'on a dénommé le « Tiers-monde » dans les années soixante. Cette dernière expression étant dorénavant désuète, nous l'avons remplacée par « Sud global » afin de conserver l'idée d'un acteur collectif interétatique dans la diplomatie internationale. Ce sont la « dimension organisationnelle » et la « dimension discursive » de l'activisme diplomatique de cet acteur que nous avons étudiées dans cette thèse.

Dans une première partie (les chapitres I à VI), en nous inspirant des travaux d'économie politique internationale publiés à ce sujet, nous avons analysé la dimension organisationnelle des coalitions de pays en développement dans les organisations internationales à partir de l'émergence du Mouvement des non-alignés en 1964 jusqu'aux nouvelles coalitions d'aujourd'hui. D'abord, il s'agissait de décrire les modes de formation des premières coalitions de pays en développement, d'identifier leurs stratégies diplomatiques ainsi que leurs principaux enjeux et terrains de prédilection à l'ère où le Tiers-monde développait l'idéologie du « Nouvel ordre économique international » (NOÉI). La « division verticale du travail diplomatique » entre le G77, le Mouvement des non-alignés et le Groupe informel des pays en développement à l'époque du NOÉI et du GATT caractérise bien la dimension organisationnelle du Tiers-monde. Ensuite, après

avoir révisé les typologies récentes des coalitions de négociation des pays en développement à l'OMC, nous avons constaté l'existence d'une « division horizontale du travail diplomatique » entre ces nouvelles coalitions. C'est là la principale trouvaille de notre recherche en ce qui concerne le niveau organisationnel du Sud global. Cette trouvaille permettait de poser des hypothèses secondaires destinées à guider l'analyse de la dimension discursive du Sud global, entreprise dans la deuxième partie (les chapitres V à XI).

S'intéresser à la dimension discursive de l'activisme diplomatique du Sud global à l'OMC impliquait une réflexion épistémologique sur les concepts de représentation symbolique, d'idéologie et de discours. Le problème principal auquel nous faisons face était de réintroduire la notion d'acteur dans l'analyse du discours en aménageant une théorie de la correspondance entre les représentations d'un acteur et son discours tout en respectant les spécificités du concept de discours, lequel est plus autonome et événementiel que la représentation sociale et l'idéologie. Il s'agissait donc, en quelque sorte, de réconcilier analyse de contenu et analyse du discours. En définissant représentation sociale, idéologie et discours comme autant de manifestations (universelle, formalisée et événementielle, respectivement) de la fonction symbolique de représentation du monde (qui fut toujours incontournable en sociologie), nous avons déterminé que le concept d'énoncé discursif peut le mieux faire le lien entre ces trois niveaux symboliques et que le texte devient le véhicule privilégié pour saisir l'énoncé. Ainsi, l'énoncé en texte – défini comme un « complexe d'éléments thématiques et événementiels circulant dans un espace discursif » – doit être ciblé comme unité d'analyse privilégiée pour accéder au discours. L'énoncé possède deux dimensions : l'une concerne les thématiques et leurs appréciations dans le discours des acteurs, l'autre renvoie à l'aspect événementiel des énoncés (leur origine et leur cheminement dans l'espace discursif en fonction des modalités énonciatives).

Pour analyser la dimension discursive de l'activisme diplomatique du Sud global, notre méthodologie allait donc devoir se concentrer sur les énoncés constituant le discours des coalitions, rassemblés dans un corpus de 109 textes provenant de 14 locuteurs. L'analyse d'un tel corpus de publications des coalitions du Sud global lors du Cycle de Doha de l'OMC, faut-il le souligner, est une entreprise inédite dans la littérature sur la diplomatie des pays en développement. Pour traiter ce corpus, il fallait donc rendre opérationnelle

notre définition de l'énoncé à travers une utilisation judicieuse de la catégorisation des textes et du lexique du Sud global, ainsi qu'un mode approprié de description et d'interprétation des énoncés. Au niveau le plus général de catégorisation (la métacatégorisation), nous avons donc utilisé l'identité des locuteurs, le type de document produit et le moment de diffusion de ceux-ci. Cela a permis non seulement de confirmer dans l'analyse la pertinence de procéder à une analyse selon les acteurs, mais aussi de montrer l'importance de la matérialité et de la chronologie des textes sur la forme et le contenu des énoncés, ce qui correspond en partie à l'impératif d'intégrer la dimension événementielle de l'énoncé dans une analyse du discours. Au niveau le plus particulier de catégorisation (la microcatégorisation), nous avons procédé en fonction de la dimension thématique de l'énoncé et de ses deux composantes : thème et appréciation. C'est le croisement de ces deux catégories qui allait nous permettre de repérer et d'interpréter les thématiques des énoncés en fonction, notamment, du ton adopté par les acteurs.

L'utilisation d'outils de statistiques lexicales dans les étapes de repérage des énoncés s'est avérée bénéfique. Bien qu'une analyse statistique du lexique des locuteurs n'ait pu offrir que des résultats préliminaires, ceux-ci ont tout de même servi à structurer et à systématiser le ciblage des énoncés ainsi que leur description. Les quatre chapitres symétriques qui portent sur le discours des coalitions en fonction des catégories élaborées dans la typologie des coalitions du Sud global (Chapitre IV) ont démontré la pertinence de cette méthode. Ces chapitres nous ont aussi donné l'opportunité de décrire et d'interpréter les énoncés en fonction des hypothèses formulées en introduction et des hypothèses secondaires du Chapitre IV. Principalement, c'est l'intuition d'une présence simultanée de lignes de fragmentation et de lignes de cohésion dans le discours du Sud global qui a mené au classement des énoncés en fonction de leur niveau de spécificité (concernant des questions précises de l'agenda de Doha) ou de généralité (concernant les représentations sur le développement, les inégalités, etc). Le croisement de ce classement des énoncés avec les données chronologiques et les indications sur l'appréciation des thématiques, mais aussi avec nos analyses préalables de la dimension organisationnelle des nouvelles coalitions, nous a permis de décrire le discours du Sud global de manière plus complète et de démontrer comment celui-ci est devenu un acteur incontournable lors du Cycle de Doha.

Trois phénomènes alliant dimensions organisationnelle et discursive caractérisent l'acteur collectif interétatique qu'est le Sud global. Premièrement, le discours du Sud global dans le Cycle de Doha s'est transformé à mesure que cet acteur interétatique apprivoisait les règles d'énonciation de l'espace discursif de l'OMC. Amorcé sur un ton très critique à l'égard des pays développés et de l'OMC elle-même, le discours du Sud global s'est adouci à partir du moment où il lui était permis de croire que les gains d'un accord surpasseraient les pertes, soit à partir du *July Package* de 2004. Plus qu'un simple changement d'humeur, ce phénomène indique que le Sud global a réellement appris puis contrôlé les règles de l'espace discursif de l'OMC, notamment en transférant dans l'espace discursif la pratique de la « pression par les pairs » qui a cours dans les négociations multilatérales.

Deuxièmement, le Sud global n'a pas reconstitué, lors du Cycle de Doha, une idéologie très formalisée comme le Tiers-monde l'avait fait. Ce dernier avait effectivement élaboré une philosophie des droits et des devoirs économiques des États qui permettait de promouvoir sur un même front des principes pourtant *a priori* contradictoires, comme le droit à l'interventionnisme et la non-réciprocité. Le Sud global, dans ses énoncés de niveau plus médians, véhiculent d'ailleurs de nouvelles formulations de ces deux concepts sous les vocables de « réciprocité moins que complète », de « proportionnalité » et de « marge de manœuvre politique ». Ces concepts opératoires, plus ou moins uniformément répartis dans les discours des coalitions, suffisent au Sud global pour identifier ses intérêts stratégiques communs. Ainsi, la perspective idéologique, qui peut demander un lourd et long travail de concertation et de coordination, n'est pas développée par le Sud global.

Troisièmement, sans idéologie commune, la coordination des coalitions du Sud global s'effectue plutôt dans un nouveau modèle de division du travail diplomatique. Celui-ci répond largement au modèle préliminaire de « division horizontale » élaboré au Chapitre IV, mais l'apport de la dimension discursive dans son analyse nous a tout de même réservé des surprises. D'abord, les coalitions ne se laissent pas aussi facilement classer que nous (ainsi que d'autres auteurs) l'avions supposé : par exemple, alors que les blocs se spécialisent de plus en plus sur certains enjeux, de grands blocs prennent la relève de la fonction d'énumération des enjeux d'importance pour le Sud global. Les liens entre les coalitions hybrides et les liens entre celles-ci et les coalitions à enjeu spécifique sont aussi

plus hétérogènes et plus complexes que le simple partage des questions de négociation. Ensuite, il faut restituer au modèle de division du travail diplomatique du Sud global des fonctions verticales, comme l'importation de concepts accompli notamment par le G77 et la représentation dans l'espace discursif partiellement géré par le G110.

En somme, l'acteur collectif interétatique qu'est le Sud global a démontré, lors du Cycle de Doha, des capacités d'adaptation à l'environnement institutionnel, d'instrumentalisation des règles formelles et informelles de négociation et de coordination de ses diverses composantes. Il est à parier que ce nouvel acteur interétatique ne pourra plus être ignoré sur la scène internationale. C'est pourquoi, dans le contexte actuel de crise économique et de crise écologique, il convient plus que jamais de s'interroger sur l'impact qu'aura le Sud global dans l'avenir : comment le Sud global pourrait-il contribuer à l'émergence attendue d'un nouveau « compromis » mondial capable d'établir un modèle de développement inédit pour le prochain siècle ? Dans un cadre plus sectoriel, quel rôle jouera-t-il dans l'instauration d'un régime mondial de contrôle des émissions de gaz à effet de serre afin de limiter le changement climatique ? Ce sont ces deux importantes questions que nous voulons aborder en terminant.

Face à l'actuelle crise économique mondiale, les puissances internationales – traditionnelles et émergentes – ont ravivé le « Groupe des 20 Ministres des finances et Gouverneurs de Banques Centrales »<sup>107</sup> (fondé en 1999) afin de coordonner les efforts nationaux et multilatéraux pour conjurer la menace d'une véritable dépression mondiale. La présence de plusieurs membres du G20 sur l'agriculture et du G33 dans ce G20 sur la finance témoigne sans doute de l'importance à la fois économique et diplomatique qu'ont pris ces pays « émergents » depuis une dizaine d'années. Mais quel impact auront-ils au sein du nouveau G20 ? Quelle place, notamment, y prendront les enjeux commerciaux ? Réunis à Londres en avril dernier, les membres de ce forum ont statué sur les actions en prendre pour les deux prochaines années. Les paragraphes 22, 23 et 24 de la déclaration finale du G20 abordent la question du commerce mondial et affirment l'intention des puissances commerciales de ne pas sombrer dans des réactions protectionnistes. Le G20 confirme son intention contraire :

<sup>107</sup> Les membres du G20 sont : l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Arabie Saoudite, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, la Corée du Sud, les États-Unis, la France, l'Inde, l'Indonésie, l'Italie, le Japon, le Mexique, le Royaume-Uni, la Russie, la Turquie.

[...] atteindre une conclusion ambitieuse et équilibrée du Cycle de Doha sur le développement, dont la nécessité est urgente. Ceci pourrait propulser l'économie mondiale d'au moins \$150 milliards par année. Afin d'atteindre cet objectif, nous sommes engagés à construire sur la base des progrès déjà effectués, notamment à l'égard des modalités (G20, 2009: par 23)<sup>108</sup>.

On reconnaît dans cette citation quelques caractéristiques du discours du Sud global à l'OMC : les résultats du cycle devront être ambitieux et équilibrés, sa conclusion est urgente et les modalités déjà négociées lors de la deuxième partie du cycle doivent être respectées et complétées. À première vue, donc, le Sud global aura son mot à dire dans l'avenir des négociations commerciales, même en dehors de l'OMC.

Mais c'est surtout à la lumière de deux nouveaux défis qu'il faudra mesurer l'impact du Sud global. Premièrement, la nouvelle administration américaine étant démocrate, la tendance au protectionnisme aux États-Unis pourrait saper les efforts menés à l'OMC. Ron Kirk, le nouveau Représentant au commerce nommé par le Président Barak Obama en décembre 2008, ne démontre ni un engagement très fort envers le principe de la libéralisation, ni une passion pour le protectionnisme. Son « mince dossier sur les questions commerciales » rend difficile toute prédiction à l'égard de la future politique commerciale américaine, si ce n'est que le Président américain (entériné par son nouveau Représentant au commerce) a promis un renforcement des normes du travail et des normes environnementales à travers les futurs accords commerciaux négociés par les États-Unis (*Bridges Weekly Trade*, 14 janvier 2009). Les pays en développement n'ayant jamais été en faveur d'un tel renforcement, qualifié de « protectionnisme social et environnemental », rencontreront peut-être là de nouvelles embûches.

Deuxièmement, le Sud global devra prouver qu'il est capable de sortir du contexte institutionnel de l'OMC afin d'imprimer ses préférences et ses intérêts dans le nouveau compromis mondial tant attendu. Alors que les rencontres du G20 sur la finance semblent s'orienter vers une éventuelle refondation du système économique mondial, certains analystes affirment que les négociations de Doha ne constituent plus un enjeu important dans le futur « Bretton Woods II » :

---

<sup>108</sup> Notre traduction : « We remain committed to reaching an ambitious and balanced conclusion to the Doha development Round, which is urgently needed. This could boost the global economy by at least \$150 billion per annum. To achieve this we are committed to building on the progress already made, including with regards to modalities ».

L'actuel agenda de Doha ne répond pas aux défis posés par l'intégration mondiale croissante. La fluctuation des prix des marchandises, les menaces contre la sécurité économique des travailleurs de classe moyenne, l'instabilité financière et l'insécurité environnementale ont les implications globales significatives qui demandent une réponse multilatérale. Qui plus est, un nouveau cycle de négociation de Bretton Woods est nécessaire pour développer un agenda plus ambitieux que Doha et pour impliquer un ensemble plus large d'institutions que la seule Organisation mondiale du commerce (Mattoo et Subramanian, 2009: 17)<sup>109</sup>.

Le contrôle des taux de changes, les cartels de l'énergie, le système financier et le changement climatique demandent tous à être abordés par des réglementations internationales plus cohérentes (Ibid). Mais le Sud global pourra-t-il y trouver un socle pour fonder son unité et justifier la participation des seuls pays émergents aux futures négociations ? Trouvera-t-il des principes sur lesquels construire un discours cohérent pouvant à la fois contribuer à relever les défis du prochain siècle tout en renforçant son impératif de développement ?

Le défi est particulièrement évidemment avec la question climatique. Il s'agit là de la dernière question dont nous voulons traiter en terminant. Les négociations sur le contrôle des émissions de gaz à effet de serre tenues au sein de la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC) sont primordiales pour l'avenir de la mondialisation, du développement et de l'espèce humaine en général. Suite aux résultats modestes obtenus lors des deux premières décennies de négociation, l'incertitude règne maintenant autour de sa prochaine phase. Au-delà du blocage délibéré de certaines puissances économiques, c'est l'antagonisme entre les principaux pays émetteurs de gaz à effet de serre et les pays en développement qui semble figé (Christoff, 2006 ; Jacoby et Reiner, 2005). Cet antagonisme porte notamment sur ce qu'il est dorénavant convenu d'appeler « l'inégalité climatique » : face à l'impératif d'une action globale et urgente que prônent les acteurs sensibilisés du Nord, les pays en développement contre argumentent que toute contrainte leur étant imposée en ce domaine viendrait renforcer l'inégalité commerciale et entraver leur « droit au développement » (Dolsak, 2001; Grubb et Yamin,

---

<sup>109</sup> Notre traduction : « The existing Doha agenda does not respond to the challenges posed by increasing global integration. Fluctuating commodity prices, threats to the economic security of middle-class workers, financial instability, and environmental insecurity have significant global implications that demand a multilateral response. Going forward, a new round of Bretton Woods talks is needed to develop a more ambitious agenda than Doha has and to involve a broader set of institutions than just the World Trade Organization ».

2001). En appui à ce refus, ceux-ci affirment qu'ils subiront les plus redoutables conséquences du changement climatique sans avoir bénéficié des causes de celui-ci, soit le relâchement massif de gaz à effet de serres (GES) dans l'atmosphère depuis deux siècles (DiMento et Doughman, 2007; Agarwal et Narain, 1991, Timmons et Roberts, 2007). Au niveau organisationnel, le Sud global s'est déjà organisé en différentes coalitions à la CCNUCC : on y trouve notamment le Groupe des 77 et la Chine (G77+China), l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS) et l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) qui diffusent tous des déclarations lors des Conférences des parties (COP) de la CCNUCC. Il sera intéressant de comparer la forme organisationnelle et le discours du Sud global dans les deux forums que sont l'OMC et la CCNUCC<sup>110</sup>.

Pour le Sud global, ce qui est en jeu dans le conflit diplomatique sur le climat et dans la bataille discursive qui s'y mène, c'est donc l'inégalité climatique. Sa position est délicate, partagé qu'il est entre son désir de développement et les impératifs écologiques contemporains. De manière similaire, dans bien des enjeux qui pourraient faire l'objet d'un Bretton Woods II (par exemple l'enjeu de la réglementation des taux de changes qui sont utilisés comme politique protectionniste), le Sud global est aussi parfois un facteur d'instabilité pour l'économie mondiale. Le Sud global fait donc face à un dilemme. Victimes de la colonisation et de l'exploitation, de l'échange inégal et de la dépendance, de l'inégalité climatique et de l'actuelle crise alimentaire, les pays du Sud global sont et ont toujours été victimes des vices du développement et de la mondialisation. Ils voudront légitimement obtenir le plus possible (ou céder le moins possible) des négociations sur le climat et sur la réforme des institutions économiques internationales, peut-être même au point de compromettre les efforts de réduction des gaz à effet de serre et de stabilisation de l'économie mondiale. En ce sens, le dilemme est peut-être surtout pour nous, dans les pays développés. N'est-il pas temps qu'un transfert de richesse s'effectue vers le Sud ? Sommes-nous prêts à faire, dans une perspective de bien commun, le sacrifice d'un niveau de vie écologiquement insoutenable et économiquement déséquilibré ?

---

<sup>110</sup> Une bourse postdoctorale a été accordée par le CRSH à l'auteur de cette thèse afin de poursuivre un programme de recherche sur l'activisme diplomatique du Sud global dans le contexte des négociations de la CCNUCC et de l'émergence de l'enjeu de l'inégalité climatique dans la diplomatie internationale.

## APPENDICE A

### LES INTERVENTIONS DISCURSIVES DU SUD GLOBAL DANS LE CYCLE DE DOHA (CORPUS TEXTUEL)

Nous présentons ici l'ensemble des textes ayant été sélectionnés pour constituer le corpus textuel de l'analyse du discours du Sud global. Le tableau présente chaque texte en mentionnant son titre et le nom du fichier que nous lui avons attribué, lequel contient toujours la date de diffusion du document. Les textes sont classés par locuteur et identifiés en fonction des métacatégories du type de document et du lieu (voir Chapitre VI). Les documents diffusés par plusieurs locuteurs sont identifiés par des astérisques (\*\*\*) dans la colonne de gauche.

**Tableau A.1 Le corpus textuel de l'analyse du discours du Sud global**

Métacatégories			Titre du document	Fichier (date)
Locuteur	Type de doc	Lieu		
Groupe ACP	MinDec	Doha	ACP DECLARATION ON THE FIFTH MINISTERIAL CONFERENCE OF THE WTO	ACP-2003-08-15.pdf
	MinDec	Mauritius	ACP MINISTERIAL DECLARATION ON THE DOHA WORK PROGRAMME	ACP-2004-07-26.pdf
	MinDec	Hong Kong	ACP DECLARATION ON THE SIXTH WTO MINISTERIAL CONFERENCE	ACP-2005-12-13.pdf
	PressStat	Brussels	COMMUNIQUE ISSUED BY THE ACP MINISTERIAL TRADE COMMITTEE	ACP-2006-06-26.pdf
	Dec	Geneva	STATEMENT ON BEHALF OF THE ACP GROUP AT THE GC MEETING	ACP-2007-02-07.pdf
	Comm	Potsdam	ACP SUBMISSION ON THE AGRICULTURE NEGOTIATIONS	ACP-2007-07-17.pdf
	Comm	Geneva	ACP PROPOSAL FOR ADDRESSING LONG-STANDING PREFERENCES AND PREFERENCE EROSION	ACP-2007-10-18.pdf
	Dec	Geneva	ACP STATEMENT ON THE REVISED DRAFT MODALITIES PAPER FOR AGRICULTURE	ACP-2008-02-15.pdf
	Dec	Geneva	ELEMENTS OF THE ACP STATEMENT ON THE SECOND REVISION OF THE DRAFT MODALITIES PAPER FOR AGRICULTURE	ACP-2008-05-26.pdf
	MinDec	Addis Ababa	RESOLUTION OF THE 87TH SESSION OF THE ACP COUNCIL OF MINISTER	ACP-2008-06-24.txt

<b>Groupe africain</b>	MinDec	Doha	ABUJA MINISTERIAL DECLARATION ON THE FOURTH MINISTERIAL CONFERENCE OF THE WTO	AFG-2001-10-18.txt
	MinDec	Kigali	KIGALI CONSENSUS ON THE POST-CANCUN DOHA WORK PROGRAMME	AFG-2004-05-28a.pdf
	PressStat	Kigali	KIGALI DECLARATION ON THE DOHA WORK PROGRAMME	AFG-2004-05-28b.pdf
	Dec	Geneva	STATEMENT BY THE AFRICAN GROUP AT THE CTS-SS ON COMPLIMENTARY APPROACHES	AFG-2005-10-27.pdf
	Comm	Geneva	COMMUNICATION BY THE AFRICAN GROUP ON DOMESTIC REGULATION	AFG-2006-05-02.pdf
	Comm	Geneva	COMMUNICATION FROM THE AFRICAN GROUP ON COMMODITIES	AFG-2007-07-02.pdf
	MinDec	Geneva	DECLARATION OF THE AFRICAN GROUP ON THE WTO MINI-MINISTERIAL	AFG-2008-07-20.doc
<b>Cotton 4</b>	Prop	Geneva	WTO NEGOTIATIONS ON AGRICULTURE POVERTY REDUCTION: SECTORAL INITIATIVE IN FAVOUR OF COTTON	cotton4-2003-04-16.doc
	Dec	Geneva	AVAILABLE RESOURCES ACCESSIBLE FOR COTTON DEVELOPMENT ASSISTANCE	cotton4-2007-06-29
	MinDec	Ouagadougou	OUAGADOUGOU DECLARATION ON THE SECTORAL INITIATIVE IN FAVOUR OF COTTON	cotton4-2007-09-11
	Dec	Geneva	AVAILABLE RESOURCES ACCESSIBLE FOR COTTON DEVELOPMENT ASSISTANCE	cotton4-2008-05-08
<b>Groupe des Amis de la boîte du dév.</b>	PressStat	Doha	PRESS STATEMENT BY FRIENDS OF THE DEVELOPMENT BOX	FrDv-2001-11-10.htm
	Prop	Geneva	REFORM IN THE AREAS OF MARKET ACCESS, DOMESTIC SUPPORT AND EXPORT COMPETITION, WITH EFFECTIVE S&D FOR DEVELOPING COUNTRIES, IN AGRICULTURE NEGOTIATIONS	FrDv-2002-11-12.pdf
<b>G110</b>	PressStat	Geneva	JOINT STATEMENT G20, THE G33, THE ACP, THE LDCS, THE AFRICAN GROUP, THE SVES, NAMA11, COTTON4 AND CARICON	G110-2006-07-01.doc
	PressStat	Rio	G20 HIGH LEVEL MEETING WITH COORDINATORS OF DEVELOPING-COUNTRY GROUPS	G110-2006-09-09.pdf
	PressStat	Geneva	G20 MINISTERIAL MEETING WITH COORDINATORS OF DEVELOPING COUNTRY GROUPS	G110-2007-06-11.pdf
	PressStat	Geneva	JOINT STATEMENT	G110-2007-07-26.pdf
	Comm	Geneva	ELEMENTS OF NAMA MODALITIES THAT MEET THE MINISTERIAL DIRECTIONS	G110-2007-10-10.pdf
	PressStat	Geneva	JOINT STATEMENT	G110-2007-11-15.pdf
<b>G20</b>	PressStat	Cancun	G20 MINISTERIAL COMMUNIQUE	G20-2003-09-09.doc
	PressStat	Brasilia	G20 MINISTERIAL COMMUNIQUE	G20-2003-12-12.doc
	PressStat	Sao Paolo	G20 MINISTERIAL COMMUNIQUE	G20-2004-06-12.doc
	Dec	Geneva	STATEMENT BY BRAZIL ON BEHALF OF G20	G20-2004-07-21.pdf
	MinDec	Bhuban	BHURBAN G20 MINISTERIAL DECLARATION	G20-2005-09-10.doc
	PressStat	Geneva	CALLS FOR A NEW EU PROPOSAL ON MARKET ACCESS	G20-2005-10-21.doc
	PressStat	Geneva	G20 MINISTERIAL MEETING	G20-2005-11-09.doc

	MinDec	Hong Kong	G20 MINISTERIAL DECLARATION	G20-2005-12-13.doc
	PressStat	Geneva	G20 MINISTERIAL STATEMENT	G20-2006-06-29.doc
	Dec	Geneva	G20 STATEMENT	G20-2007-02-07.pdf
	Dec	Geneva	DECLARATION TO THE SPECIAL SESSION OF THE COMMITTEE ON AGRICULTURE	G20-2007-05-07.pdf
	Dec	Geneva	G20 REACTION ON THE AGRICULTURE CHAIR'S CHALLENGE PAPER – DOMESTICSUPPORT	G20-2007-05-21.pdf
	Dec	Geneva	SPEAKING NOTES SPECIAL SESSION OF THE COMMITTEE ON AGRICULTURE	G20-2007-07-24.pdf
	Dec	Geneva	SPEAKING NOTES	G20-2007-07-26.pdf
	PressStat	Geneva	COMMUNIQUE	G20-2007-11-15.pdf
	Dec	Geneva	G20 STATEMENT	G20-2008-02-15.pdf
	Dec	Geneva	WTO COMMITTEE ON AGRICULTURE - SPECIAL SESSION OPEN-ENDED INFORMAL MEETING	G20-2008-05-26.pdf
<b>G33</b>	PressStat	Jakarta	PRESS STATEMENT: G33 MINISTERIAL MEETING	G33-2005-06-12a.doc
	PressStat	Jakarta	G33 MINISTERIAL COMMUNIQUE	G33-2005-06-12b.pdf
	PressStat	Geneva	G33 PRESS STATEMENT	G33-2005-10-11.pdf
	Letter	Geneva	NR.: 380 /WTO/XI/05	G33-2005-11-01.pdf
	Letter	Geneva	SANS TITRE	G33-2006-04-20.doc
	PressStat	Geneva	G33 MINISTERIAL PRESS STATEMENT	G33-2006-06-30.pdf
	PressStat	Geneva	G33 RESPONSE TO THE WORLD BANK PUBLICATION DATED 10 SEPTEMBER 2006 ENTITLED IMPLICATIONS OF AGRICULTURAL SPECIAL PRODUCTS FOR POVERTY IN LOW-INCOME COUNTRIES" BY MAROS IVANIC AND WILL MARTIN	G33-2006-10-15.pdf
	Dec	Geneva	G33 STATEMENT	G33-2006-12-14.pdf
	PressStat	Davos	G33 MINISTERIAL PRESS STATEMENT	G33-2007-01-26.pdf
	Dec	Jakarta	G33 CONTRIBUTION ON THE INDICATORS GUIDING THE DESIGNATION OF ANY AGRICULTURAL PRODUCT AS A SPECIAL PRODUCT (SP) BY ANY DEVELOPING COUNTRY MEMBER	G33-2007-03-21a.pdf
	MinDec	Jakarta	G33 MINISTERIAL COMMUNIQUE	G33-2007-03-21b.pdf
	Dec	Geneva	G33 STATEMENT, INFORMAL COA-SPECIAL SESSION	G33-2007-04-25.doc
	Dec	Geneva	G33 STATEMENT INFORMAL COMMITTEE ON AGRICULTURE IN SPECIAL SESSION	G33-2007-05-07.pdf
	MinDec	Geneva	G33 MINISTERIAL/HIGH OFFICIALS COORDINATION MEETING	G33-2007-06-11.pdf
	Dec	Geneva	G33 STATEMENT INFORMAL COA-SS MEETING	G33-2007-07-24.pdf
	Dec	Geneva	G33 STATEMENT ROOM E DISCUSSION	G33-2007-11-02.pdf
MinDec	Geneva	G33 MINISTERIAL/SENIOR OFFICIALS	G33-2007-	

***			COORDINATION MEETING	11-15.pdf
	Dec	Geneva	G33 STATEMENT GENERAL COUNCIL	G33-2007-12-17.pdf
	Dec	Geneva	G33 STATEMENT ON SPECIAL PRODUCTS ROOM E – COA-SS	G33-2008-01-08.pdf
	Dec	Geneva	G33 STATEMENT COA-SS INFORMAL OPEN ENDED	G33-2008-02-15.pdf
	Dec	Geneva	G33 STATEMENT ON THE INDICATORS OF SPECIAL PRODUCTS	G33-2008-02-25a.pdf
	Dec	Geneva	CONCLUDING G33 STATEMENT ON SPECIAL PRODUCTS	G33-2008-02-25b.pdf
	Dec	Geneva	G33 STATEMENT COA-SS INFORMAL OPEN ENDED	G33-2008-05-26.pdf
	Dec	Geneva	G33 STATEMENT INFORMAL TNC	G33-2008-06-26.pdf
	Dec	Geneva	G33 STATEMENT COA-SS INFORMAL OPEN ENDED	G33-2008-07-07.pdf
	MinDec	Geneva	STATEMENT OF G33, AFRICAN_GROUP, ACP AND SVES ON SPECIAL PRODUCTS AND SPECIAL SAFEGUARD MECHANISM	G33-AFG-ACP-SVEs-2008-07-27.pdf
G77	MinDec	Doha	DECLARATION BY THE GROUP OF 77 AND CHINA ON THE FOURTH WTO MINISTERIAL CONFERENCE	G77-2001-10-22.doc
	MinDec	Cancun	DECLARATION BY THE GROUP OF 77 AND CHINA ON THE FIFTH WTO	G77-2003-08-22.pdf
	MinDec	Hong Kong	G77 DECLARATION FOR THE SIXTH WTO MINISTERIAL CONFERENCE	G77-2005-12-07.doc
G90	Comm	Cancun	CONSOLIDATED AFRICAN UNION/ACP/LDC POSITION ON AGRICULTURE	G90-2003-09-12a.txt
	Comm	Cancun	POSITION OF THE AFRICAN UNION, LEAST-DEVELOPED COUNTRIES, AFRICAN, CARIBBEAN AND PACIFIC COUNTRIES ON NON-AGRICULTURAL MARKET ACCESS	G90-2003-09-12b.txt
	Comm	Cancun	POSITION OF THE AFRICAN UNION, LEAST-DEVELOPED COUNTRIES, AFRICAN, CARIBBEAN AND PACIFIC COUNTRIES, ON THE NEW (SINGAPORE) ISSUES	G90-2003-09-12c.txt
	Comm	Cancun	AU/ACP/LDC JOINT POSITION ON DEVELOPMENT ISSUES	G90-2003-09-12d.txt
	MinDec	Brussels	G-90 DECLARATION ON THE SIXTH WTO MINISTERIAL CONFERENCE	G90-2005-12-01.txt
	MinDec	Geneva	DECLARATION ON DEVELOPMENT CONCERNS AND ISSUES IN THE CURRENT WTO NEGOTIATIONS	G90-2007-06-21.doc
	Dec	Geneva	STATEMENT OF AFRICAN, ACP AND LDC GROUPS ON THE WTO MINI-MINISTERIAL MEETING	G90-2008-07-25.txt
Groupe des pays les moins avancés (PMA)	MinDec	Doha	STATEMENT OF THE COORDINATOR OF THE LDCS ON THE DRAFT MINISTERIAL DECLARATION	LDC-2001-10-02.htm
	Dec	Geneva	STATEMENT BY THE LDC GROUP AT THE CTS-SS ON COMPLEMENTARY APPROACHES	LDC-2005-10-27.pdf
	Comm	Geneva	FOR THE SERVICES NEGOTIATIONS	LDC-2006-03-23.pdf
	Dec	Geneva	SUBMISSION OF THE LDC GROUP ON FOOD AID	LDC-2008-02-15.pdf
	Prop	Geneva	PROPOSAL FOR THE ESTABLISHMENT OF A WORKING GROUP FOR THE STUDY OF THE INTER-RELATIONSHIP BETWEEN TRADE AND	LMG-2001-09-18a.txt

<b>Groupe d'affinité commune (Like-Minded Gr.)</b>			TRANSFER OF TECHNOLOGY	
	Prop	Geneva	PROPOSAL FOR THE ESTABLISHMENT OF A WORKING GROUP FOR THE STUDY OF THE INTER-RELATIONSHIP BETWEEN TRADE AND FINANCE	LMG-2001-09-18b.txt
	Prop	Geneva	PROPOSAL FOR THE ESTABLISHMENT OF A WORKING GROUP FOR THE STUDY OF THE INTER-RELATIONSHIP BETWEEN TRADE AND DEBT	LMG-2001-09-18c.txt
	Prop	Geneva	PROPOSAL FOR A FRAMEWORK AGREEMENT ON SPECIAL AND DIFFERENTIAL TREATMENT	LMG-2001-09-10.txt
	Dec	Doha	SUMMING UP OF THE DISCUSSION IN THE LMG MINISTERIAL MEETING	LMG-2001-10-31.htm
<b>NAMA11</b>	MinDec	Hong Kong	RECLAIMING DEVELOPMENT IN THE WTO DOHA DEVELOPMENT ROUND	NAMA11-2005-11-28.pdf
	Dec	Geneva	STATEMENT BY THE NAMA GROUP OF DEVELOPING COUNTRIES TO THE NAMA SESSION	NAMA11-2006-02-02.pdf
	PressStat	Geneva	NAMA 11 MINISTERIAL COMMUNIQUE	NAMA11-2006-06-29.pdf
	Dec	Geneva	STATEMENT OF THE NAMA 11 GROUP OF DEVELOPING COUNTRIES TO THE WTO GC	NAMA11-2007-02-07.pdf
	Dec	Geneva	STATEMENT OF THE NAMA 11	NAMA11-2007-05-07.pdf
	PressStat	Geneva	NAMA 11 MINISTERIAL COMMUNIQUE	NAMA11-2007-06-11.pdf
	Dec	Geneva	STATEMENT OF THE NAMA 11 TO THE NGMA	NAMA11-2007-07-25.pdf
	Comm	Geneva	MARKET ACCESS FOR NON AGRICULTURAL PRODUCTS	NAMA11-2008-02-20.pdf
	***	PressStat	Geneva	JOINT STATEMENT OF THE G90 AND NAMA 11
<b>Groupe des petites éc. vulnérables (PEV)</b>	Comm	Geneva	TRADE-RELATED CONCERNS OF SMALL, VULNERABLE ECONOMIES IN THE WORKING PARTY ON DOMESTIC REGULATION	SVEs-2005-06-08.pdf
	PressStat	Hong Kong	STATEMENT ON EXPECTATIONS OF SMALL VULNERABLE ECONOMIES FROM THE DOHA DEVELOPMENT AGENDA TO THE 6TH WTO MINISTERIAL CONFERENCE	SVEs-2005-12-15.pdf
	Comm	Geneva	COMMUNICATION FROM THE SVES	SVEs-2006-05-08.pdf
	Dec	Geneva	STATEMENT BY BARBADOS ON BEHALF OF THE SVES	SVEs-2007-02-07.pdf
	Dec	Geneva	STATEMENT DELIVERED BY BARBADOS ON BEHALF OF THE SVES UNDER AGENDA ITEM IV OF THE DECEMBER 18-19, 2007 GENERAL COUNCIL	SVEs-2007-12-18.pdf
	Comm	Geneva	OUTLINE OF AN SVE POSITION ON POSSIBLE ELEMENTS OF A SERVICES TEXT	SVEs-2008-01-23.pdf
<b>Groupe des</b>	Com	Geneva	LIBERALIZATION OF TROPICAL AND ALTERNATIVE PRODUCTS	TPG-2006-04-28.pdf
	Prop	Geneva	PROPOSALS ON MODALITIES AND IMPLEMENTATION FOR THE FULLEST	TPG-2006-06-08

<b>produits tropicaux</b>			LIBERALIZATION OF TROPICAL AND ALTERNATIVE PRODUCTS	
	Prop	Geneva	PREFERENCE EROSION AND TROPICAL PRODUCTS PROPOSAL BY THE TROPICAL PRODUCTS GROUP	TPG-2008- 07-15.pdf

## BIBLIOGRAPHIE

- Abbas , Mehdi, 2002, « La rénovation du système commercial multilatéral », dans Christian Deblock (dir.), *L'organisation mondiale du commerce. Où s'en va la mondialisation?*, Montréal, Fides/La Presse, p. 39-52.
- Abbas, Mehdi, 2007, « Cruced 11 : du consensus de Washington au consensus de Sao Paulo ? » dans *Alternative Sud*, Vol 14, p. 81-104
- Agarwal, Anil et Sunita Narain, 1991, *Global Warming in an Unequal World. A Case of Environmental Colonialism*, New Dehli, Centre for Science and Environment, 34 p.
- Aggarwal, Rajesh, 2005, « Dynamics of Agriculture Negotiations in the World Trade Organization », in *Journal of World Trade*, Vol. 39, No 4, p. 741-761.
- Allard-Poesi, Florence, Carole Drucker-Godard et Sylvie Ehlinger, 2003, « Analyses de représentations et de discours », dans R.-A. Thiétart (dir), *Méthodes de recherche en management*, Paris, Dunod, 2e édition, p. 449-475.
- Aseka, Eric Masinde, 2005, *Pitfalls of Ideology, Social Policy and Leadership in Africa*, Nairobi, New EME Research Initiatives and Publishers, 476 p.
- Audet, René, 2006, « L'OMC immobilisée contre les piliers de l'agriculture. Analyse des adversités et des solidarités à la mini-ministérielle de Genève », *Chronique de la Chaire MCD*, En ligne : [www.chaire-mcd.ca](http://www.chaire-mcd.ca)
- Audet, René, Raphaël Canet et Jules Duchastel, 2006, « Le dragon à plusieurs têtes. Stratégies de la société civile à l'Organisation mondiale du commerce », dans Duchastel et Canet (dir), *Crise de l'État, revanche des sociétés*, Montréal, Athénas Éditions et Chaire MCD, p. 331-359.
- Azzi, Diego et David Evan Harris, 2007, « Alternative bolivarienne pour les Amériques (ALBA) : modèle ou chimère? », dans *Alternative Sud*, Vol 14, p. 105-143.
- Bakhtine, Mikhail, 1977 (1929), *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris , Les éditions de minuit, 233 pages.
- Bell, Daniel, 1966, *The End of Ideology, on the Exhaustion of Political Ideas in the Fiftie*, New-York: Free Press.
- Bello, Walden, 2002, *Deglobalization. Ideas for a New World Economy*, New York, Zed Books/Global Issues, 132 p.
- Berger, Mark T., 1994, « The end of the Third World? », dans *Third World Quarterly*, Vol. 15, no 2, p. 257-275.

- Bernardin-Haldeman, Verena, 1974, « L'idéologie de la CÉPAL », in *Études internationales*, No 1, p. 123-142.
- Boudon, Raymond et François Bourricaud, 1982, *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, Quadrige/Presses Universitaires de France, 714 p.
- Bourque, Gilles et Jules Duchastel, 1988, *Restons traditionnels et progressifs. Pour une nouvelle analyse du discours politique. Le cas du régime Duplessis au Québec*, Montréal, Boréal.
- Bourque, Gilles et Jules Duchastel, 1995, « Texte, discours et idéologie(s) », dans *Revue belge de philosophie et d'histoire*, Vol. LXXIII, no 3, p. 605-619.
- Braveboy-Wagner, Jacqueline Anne, 2003, *The Foreign Policy of the Global South. Rethinking Conceptual Framework*, Boulder, Lynne Rienner Publishers, 220 p.
- Bridges Trade Weekly News Digest, *Members Split on Development Box in Agriculture*, 7 février 2002.
- Bridges Trade Weekly News Digest, *G-4 Talks in Potsdam Break Down, Doha Round's Fate in the Balance Once Again*, 27 juin 2007.
- Bridges Weekly Trade New Digest, *WTO Mini-Ministerial Ends in Collapse*, 30 juillet 2008.
- Bridges Trade Weekly News Digest, *Doha: Close, but not Enough*, 7 août 2008.
- Bridges Trade Weekly News Digest, *Obama Picks Former Mayor Ron Kirk for top Trade post*, 14 janvier 2009.
- Canet, Raphaël et Jules Duchastel, 2005, *La régulation néolibérale. Crise ou ajustement?*, Montréal, Athéna Édition, 390 p.
- Canet, Raphaël et René Audet, 2005, « La société civile à l'Organisation mondiale du commerce : Vers une gouvernance mondiale plus équitable ? », dans *Autrepart. Revue des sciences sociales au Sud*, no 35, octobre, pp. 145-160.
- Chang, Ha-Joon, 2007, « Marges de manœuvre politique des pays du Sud », dans *Alternative Sud*, Vol 14, p. 145-161,
- Christoff, Peter, 2006, « Post-Kyoto? Post-Bush? Towards an effective 'climate coalition of the willing' », dans *International Affairs*, Vol. 82, no. 5, p. 831-60.
- Clapp, Jennifer, 2007, « WTO agriculture and the Global South », dans D. Lee et R. Wilkinson (dir), *The WTO after Hong Kong. Progress in, and prospects for, the Doha Development Agenda*, Londres/New York, Routledge, p. 37-55.
- Clapp, Jennifer, 2006, « WTO Agriculture Negotiations: Implications for the Global South », in *Third World Quarterly*, Vol. 27, no 4, p. 563-577.

- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), 2004, *Consensus de São Paulo*, document TD/410.
- Cox, Robert W., 1979, « Ideologies and the New International Economic Order: Reflections on Some Recent Literature », dans *International Organization*, Vol. 33, no 2, p. 257-302.
- Crystal, Jonathan, 2003, « Bargaining in the negotiations over liberalizing trade in services : power, reciprocity and learning », In *Review of International Political Economy*, Vol. 10, no 3, p. 552-578.
- Daoust, François, 2007, *SATO 4,3 Manuel de référence*. En ligne : [www.chaire-mcd.ca/sato/](http://www.chaire-mcd.ca/sato/)
- Deblock, Christian et Sama Kazi Aoul, 2001, *La dette extérieure des pays en développement*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 233 p.
- Deblock, Christian, 2002, « L'OMC après Doha », In C. Deblock (dir.), *L'Organisation mondiale du commerce. Où s'en va la mondialisation?*, Montréal, Fides/La Presse, p. 11-35.
- Deblock, Christian (dir.), 2002, *L'Organisation mondiale du commerce. Où s'en va la mondialisation?*, Montréal, Fides/La Presse, 298 p.
- Dimento, Joseph F.C. et Pamela Doughman (dir.), 2007, *Climate Change. What It Means for us, Our Children, and Our Grandchildren*. Cambridge, The MIT Press, 217 p.
- Dolsak, Nives, 2001, « Mitigating global climate change: why are some countries more committed than others? », dans *Policy Studies Journal*, Vol 29, no 3, p. 414-436.
- Drache, Daniel, 1997, *The Short But Amazingly Significant Life of the International Trade Organization (ITO) Free Trade and Full Employment: Friends or Foes Forever?*, Roberts Centre for Canadian Studies, 32 p. En ligne: <http://www.robarts.yorku.ca/projects/wto/index.html>
- Drache, Daniel et Marc D. Froese, 2006, *An Empirical Analysis of Why the WTO is Broken and Cannot be Fixed - Yet*, Working Paper, Roberts Centre for Canadian Studies, 32 p. En ligne : <http://www.robarts.yorku.ca/projects/wto/index.html>
- Drache, Daniel et Marc D. Froese, 2008, *Omens and Threats in the Doha Round. The decline of Multilateralisme ?*, Working Paper Series, Institute on Globalization and the Human Condition, 16 p. En ligne: <http://www.globalization.mcmaster.ca>
- Duchastel, Jules et Danielle Laberge, 1999, « La recherche comme espace de médiation interdisciplinaire », *Sociologie et Sociétés*, Vol. 31, no 1, p. 63-76.
- Duchastel, Jules et René Audet, 2008, « Démocratie, société civile et institutionnalisation de la gouvernance transnationale à l'OIT et à l'OMC », dans *Relations internationales*, Vol. 39, no 4, p. 511-536.

- Duchastel, Jules, 1993, « Discours et informatique : des objets sociologiques? », dans *Sociologie et sociétés*, Vol. 25, no 2, p. 157-170.
- Duchastel, Jules, 2004, « Du gouvernement à la gouvernance. Crise ou ajustement de la régulation néolibérale », dans R. Canet et J. Duchastel (dir), *La régulation néolibérale. Crise ou ajustement ?* Montréal, Athéna éditions, p. 17-47.
- Duchastel, Jules, 2006, *Crise de l'État, revanche des sociétés*, Montréal, Athéna éditions, 402 p.
- Dufour, Françoise, 2007, « Dire 'le Sud' : quand l'autre catégorise le monde » dans *Autrepart. Revue des sciences sociales au Sud*, no 41, 27-39.
- Dufour, Sophie, 2002, « L'agriculture, un secteur sensible », in Deblock, C. (dir.), *L'Organisation mondiale du commerce. Où s'en va la mondialisation?* Fides/La presse, coll. Points chauds, Montréal, p 101-115.
- Durkheim, Émile, 1898, *Représentations individuelles et représentations collectives*, En ligne : [http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim\\_emile/](http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/) 22 p.
- Emmanuel, Arghiri, 1972, *L'échange inégal : Essai sur les antagonismes dans les rapports économiques internationaux*, Paris, Maspéro, 422 p.
- Emmanuel, Arghiri. 1985. *La dynamique des inégalités*. Paris : Éditions Anthropos, 284 p.
- Escobar, Arturo, 1995, *Encountering Development. The Making and Unmaking of the Third World*, Princeton, Princeton University Press, 290 p.
- Falk, Rainer (dir.), 2004, « The Post-Cancun Debate: Options, Views, and perspectives from South and North », dans *Global Issue Papers*, no 6, 68 p.
- Fischer, William F., et Thomas Ponniah (dir), 2003, *Another World is Possible*, New York, Zed Books, 364 p.
- Foucault, Michel, 1971, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 82 p.
- Foucault, Michel, 1969, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 288 p.
- G20, 2009, *London Summit – Leaders's Statement, 2 April 2009*. En ligne: [www.g20.org](http://www.g20.org)
- G77, 1964, *Joint Declaration of the seventy-seven developing countries made at the conclusion of the United Nations Conference on Trade and Development*. En ligne : <http://www.g77.org/doc/>
- G77, 1967, *First Ministerial Meeting of the Group of 77 : Charter of Algiers*. En ligne : <http://www.g77.org/doc/>
- Gagnon, Jean-François, 2004, « Les droits de propriété intellectuelle dans la nouvelle économie. Formes disciplinaires du néolibéralisme? », dans R. Canet et J.

- Duchastel, (dir), *La régulation néolibérale. Crise ou ajustement ?*, Montréal, Athéna éditions, p. 175-199.
- Galbraith, John K., 1966, « Underdevelopment : An Approach to Classification », in *Selected Articles in the Economics of Underdevelopment*, The Institute of Economic Research College of Commerce, Seoul National University, p. 1-14.
- Gendron, 2004, « Le développement durable : un nouvel enjeu d'historicité », dans L. Bouthilier et G. Debailleul (dir.), *les enjeux et les défis du développement durable. Connaître, décider et agir*, Saints-Nicholas, Presses de l'Université Laval, p. 37-57.
- Gervais-Lambony, Philippe et Frédéric Landy, 2007, « Introduction », dans *Autrepart. Revue des sciences sociales au Sud*, no 41, 3-14.
- Grubb, Michael et Farhana Yamin, 2001, « Climatic collapse at the Hague: what happened, why, and where do we go from here? », dans *International Affairs*, Vol 77, no 2, p. 261-276.
- Habermas, Jürgen, 2005 (1968), *La technique et la science comme 'idéologie'*, Paris, Gallimard, p. 22.
- Hamilton, Colleen et John Walley, 1995, « Evaluating the Impact of the Uruguay round on Developing Countries », dans *The World Economy*, Vol 18, no 1, p. 31-49.
- Harris, Jerry, 2005, « Emerging Third World Powers: China, India and Brazil », in *Race & Class*, Vol. 46, no 3, p. 7-27.
- Heiskanen, Veijo, 2004, « The Regulatory Philosophy of international Trade law », dans *Journal of World Trade*, Vol. 38, no 1. p. 1-36.
- Hoad, Darren, 2000, « The World Trade Organization: The events and Impact of Seattle 1999 », dans *Environmental Politics*, Vol. 9, No 4, p. 123-128.
- Hoekman, Bernard et Aaditya Mattoo, 2007, « Services, economic, development and the Doha round. Exploiting the comparative advantage of the WTO », dans D. Lee et R. Wilkinson (dir), *The WTO after Hong Kong. Progress in, and prospects for, the Doha Development Agenda*, Londres/New York, Routledge, p. 73-93.
- Holly, Daniel A., 2002, « Commerce et développement : de la Charte de La Havane à l'OMC », dans C. Deblock (dir.), *L'organisation mondiale du commerce. Où s'en va la mondialisation ?*, Montréal, Fides/La Presse, p. 205-229.
- Hours, Bernard et Monique Selim, 2007, « Production et perte de sens du Sud », dans *Autrepart. Revue des sciences sociales au Sud*, no 41, 41-55.
- Jacoby, Henry D. et David Reiner, 2005, « Getting Climate Policy Back on Track After The Hague », dans R. Wilkinson (dir.), *The Global Governance Reader*, London/New York, Routledge, p. 274-290.
- Kcohane, Robert O. et Joseph S. Nye Jr., 2002, « The Club Model of Multilateral Cooperation and the World Trade Organization : Problems of Democratic

Legitimacy » in R. B. Porter et al., (dir.), *Efficiency, Equity, and Legitimacy: The Multilateral Trading System at the Millennium*, New York, Routledge, pp. 219-244.

- Korany, Bahgat, 1994, « End of history, or its continuation and accentuation? The global South and the 'new transformation' literature », dans *Third World Quarterly*, Vol. 15, no 1, p. 7-15.
- Kuznets, S. 1966, « What the Developing States Can Learn From the Growth Processes of the Developed States », in *Selected Articles in the Economics of Underdevelopment*, The Institute of Economic Research College of Commerce, Seoul National University, p. 15-21.
- Laird, Sam, 2006, « Economic Implications of WTO Negotiations on Non-agricultural Market Access », dans *The World Economy*, Vol 29, no 10, p. 1363-1376.
- Lal Das, Bhagirath, 2005, *The Current Negotiations in the WTO. Options, opportunities and Risks for developing Countries*, Londres/New York, Zed Books/Third World Network, 157 p.
- Lee, Donna, 2007, « The cotton club. The Africa Group in the Doha development Agenda », dans D. Lee et R. Wilkinson (dir), *The WTO after Hong Kong. Progress in, and prospects for, the Doha Development Agenda*, Londres/New York, Routledge, p. 137-154.
- Lee, Donna et Rorden Wilkinson (dir), 2007, *The WTO after Hong Kong. Progress in, and prospects for, the Doha Development Agenda*, Londres/New York, Routledge, 269 p.
- Loungnarath, Vilaysoun, 2002, « Le mécanisme de règlement des différends », dans Christian DEBLOCK (dir.), *L'organisation mondiale du commerce. Où s'en va la mondialisation ?*, Montréal, Fides/La Presse, p. 53-71.
- M'Rini, Mohammed Lotfi, 2005, *De La Havane à Doha. Bilan juridique et commercial de l'intégration des pays en développement dans le système commercial multilatéral*, Québec, Presses de l'Université Laval, 517 p.
- Mannheim, Karl, 1929, *Idéologie et utopie. Une introduction à la sociologie de la connaissance*. En ligne : [http://classiques.uqac.ca/classiques/Mannheim\\_karl/](http://classiques.uqac.ca/classiques/Mannheim_karl/) 117 p.
- Marx, Karl et Friedrich Engels, 1974, *L'idéologie allemande*, Paris, Éditions sociales, 143 p.
- Marx, Karl et Friedrich Engels, 1978, « Le manifeste du parti communiste », dans *Œuvres choisies*, Moscou, Les Éditions du Progrès, p. 31-59.
- Mattoo, Aaditya et Arvind Subramanian, 2009, « From Doha to the Next Bretton Woods: A New Multilateral Trade Agenda », dans *Foreign Affairs*, Vol 88, no 1, p. 15-27.
- Memmi, Albert, 1966, *Portrait du colonisé précédé de Portrait du colonisateur*, Paris, J.J. Pauvert, 185 p.

- Messerlin, Patrick A., 2006, « Enlarging the Vision for Trade Policy Space: Special and Differentiated Treatment and Infant Industry Issues », dans *The World Economy*, Vol 29, no 10, p. 1395-1407.
- Milner, Chris, 2006, « Making NAMA Work: Supporting Adjustment and Development », dans *The World Economy*, Vol 29, no 10, p. 1409-1422.
- Montsion, Jean Michel et Richards Stubbs, 2007, « Le pouvoir des plus faibles. L'ANASE et le projet de coopération régionale en Asie de l'Est », dans *Études Internationales*, Vol 38, no 2, p. 167-187.
- Morphet, Sally, 2004, « Multilateralism and the Non-Aligned Movement: What Is the Global South Doing and Where is it Going? », dans *Global Governance*, no 10, pp. 517-537.
- Mortimer, Robert A., 1984, *The Third World Coalition in International Politics*, Boulder et Londres, Westview Press, 194 p.
- Murphy, Craig, 1984, *The Emergence of the NIEO Ideology*, Boulder, Westview Press, 190 p.
- Narlikar, 2003, *International Trade and Developing Countries. Bargaining Coalitions in the GATT & WTO*, New York, Routledge, 237 p.
- Narlikar, Amrita and Diana Tussie, 2004, « The G20 at the Cancun Ministerial: Developing Countries and Their Evolving Coalitions in the WTO », dans *The World Economy*, Vol. 27, no 7, p. 947-966.
- Dominique Njinkeu, 2004, « Uniform treatment for Africa in the DDA », dans *World Trade Review*, Vol. 3, no 3, p. 433-440.
- Organisation mondiale du commerce (OMC), 2001, *Déclaration ministérielle de Doha, adoptée le 14 novembre 2001*, Doha, WT/MIN(01)/DEC/1, En ligne: <http://www.wto.org/>
- OMC, 2004, *Doha Work Programme. Decision Adopted by the General Council on 1 August 2004*, Genève, WT/L/579, En ligne: <http://www.wto.org/>
- OMC, 2005, *Doha Work Programme, Ministerial Declaration, Adopted on 18 December 2005*, Hong Kong, WT/MIN(05)/DEC, En ligne: <http://www.wto.org/>
- Organisation des Nations Unies (ONU). 1945. *Charte des Nations-Unies*. En ligne : <http://www.un.org/french/aboutun/charte/index.html>
- ONU, 1974a, *Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international*, Numéro de résolution 3101 (S-VI).
- ONU, 1974b, *Programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international*, Numéro de résolution 3102 (S-VI).

- ONU, 1974c, *Charte des droits et des devoirs économiques des États*, Numéro de résolution 3281 (XXIV).
- Ostry, Sylvia, 2007, « Trade, development, and the Doha Development Agenda », dans D. Lee et R. Wilkinson (dir), *The WTO after Hong Kong. Progress in, and prospects for, the Doha Development Agenda*, Londres/New York, Routledge, p. 26-33.
- Persaud, Randolph B., 2003, « Reconceptualizing the Global South Perspective: The End of the Bandung Spirit », dans J.A. Braveboy-Wagner (dir), *The Foreign Policies of the Global South. Rethinking Conceptual Frameworks*, Boulder, Lynne Rienner Publishers p. 49-63.
- Polet, 2007, « Retour d'une perspective Sud-Sud. Contexte, stratégie et portée », dans *Alternative Sud*, Vol 14, p. 7-26.
- Porter, Roger, Pierre Sauvé, Arvind Subramanian et Americo Beviglia Zampetti (dir.), 2001, *Efficiency, Equity, Legitimacy. The Multilateral Trading System at the Millenium*, Washington DC, Brookings Institution Press, 444p.
- Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD), 2004, *Forging a Global South. United Nations Day for South-South Cooperation*, 22 p.
- Raison, Jean-Pierre, 2007, « Nommer, c'est créer un peu. De 'Tiers-monde' à 'Tropicalisme' : les avatars d'un vocabulaire », dans *Autrepart. Revue des sciences sociales au Sud*, no 41, 57-68.
- Ricoeur, Paul, 1997, *L'idéologie et l'utopie*, Paris, Éditions du Seuil, 411 p.
- Ricoeur, Paul, 1986, *Du texte à l'action*, Paris, Éditions du Seuil, 452 p.
- Roberts, J. Timmons et Bradley C. Parks, 2007, *A Climate of Injustice. Global Inequality, North-South Politics, and Climate Policy*, Cambridge, The MIT Press, 404 p.
- Rocher, Guy, 1969, *Introduction à la sociologie générale. I. L'action sociale*, Montréal, Hurtubise HMH, 136 p.
- Rostow, W.W., 1990, *The stages of economic growth. A non-communist manifesto*, Cambridge, Cambridge University Press, 272 p.
- Royer, Isabelle et Philippe Zarlowski, 2003, « Échantillon(s) », dans R.-A. Thiétart (dir), *Méthodes de recherche en management*, Paris, Dunod, 2e édition, p. 188-223.
- Salanskis, Jean-Michel, 2007, « Sud Philosophique », dans *Autrepart. Revue des sciences sociales au Sud*, no 41, 15-25.
- Sauvy, Alfred, 1952, « Trois mondes, une planète », dans *L'Observateur*, 14 août 1952.
- Scholte, Jan Aart, « Civil Society and Democracy in Global Governance » in *Global Governance*, no 8, 2002, pp. 281-304

- Scholte, Jan Aart, Robert O'Brien et Marc Williams, 1999, « The WTO and Civil Society », dans *Journal of World Trade*, Vol 33 no 1, pp. 107-124.
- Sell, Susan K., 2007, « Intellectual property and the Doha development Agenda », dans D. Lee et R. Wilkinson (dir), *The WTO after Hong Kong. Progress in, and prospects for, the Doha Development Agenda*, Londres/New York, Routledge, p. 56-72.
- Sen, Amartya, 1999, *Repenser l'inégalité*, Paris, Éditions du Seuil, 282 p.
- Sen, Amartya, 2000, *Development as Freedom*, New York, Anchor Books, 366 p.
- Séroussi, Roland, 1994, *GATT, FMI et Banque mondiale. Les nouveaux gendarmes du monde*, Paris, Dunod, 208 p.
- Smith, James, 2004, « Inequality in international trade? Developing countries and institutional change in the WTO », dans *Review of International Political Economy*, Vol. 11, no 3, p. 542-573.
- Solivetti, Luigi M., 2005, « W.W. Rostow and his Contribution to Development Studies: A Note », dans *The Journal of Development Studies*, Vol. 41, no 4, p.719-724.
- South China Morning Post, *EU accused of stalling tactics on farm policy*, 18 décembre 2005
- South China Morning Post, *Developing nations form united front*, 17 décembre 2005
- South China Morning Post, *'G' names are out for the new 11*, 17 décembre 2005
- South China Morning Post, *US promise to double aid as debate rages on food donations*, 15 décembre 2005
- Taylor, Ian, 2007, « The periphery strikes back? The G20 at the WTO », dans D. Lee et R. Wilkinson (dir), *The WTO after Hong Kong. Progress in, and prospects for, the Doha Development Agenda*, Londres/New York, Routledge, p. 155-168.
- Teivanen. Teivo, 2002. « The World Social Forum and global democratisation : learning from Porto Alegre », dans *The Third World Quarterly*, Vol 23. no 4, pp. 621-632.
- Thérien, Jean-Philippe, 1990, *Une voix pour les Sud. Le discours de la CNUCED*, Paris/Montréal, L'Harmattan et Les Presses de l'Université de Montréal, 179 p.
- Thérien, Jean-Philippe, 2005, « Beyond the North-South divide : the Two Tales of World Poverty », dans Rorden Wilkinson (dir.), *The Global Governance Reader*, Londres et New York, Routledge, p. 218-238.
- Thomas-Slayter, Barbara P., 2003, *Southern Exposure. International Development and the Global South in the Twenty-First Century*, Bloomfield, Kumarian Press, 361 p.
- Trebilock, Michael J. et Robert Howse, 2005, *The Regulation of International Trade* (3rd Edition), Londres/New York, Routledge, 759 p.

- Weber, Max, 1995, *Économie et société I. Les catégories de la sociologie*, Paris, Plon/Pocket, 411 p.
- White, Lyal et Natasha Skidmore, 2003/4, « The Metamorphosis of the Butterfly: From a South-South Trade Strategy to Trilateral Coalition Building », dans *SA Yearbook of International Affairs*, p. 159-169.
- Wilkinson Rorden, 2004, « Crisis in Cancun », dans *Global Governance*, no 10, p. 149-155.
- Wilkinson, Rorden, 2006, « The WTO in Hong Kong: What it Really Means for the Doha Development Agenda », in *New Political Economy*, Vol. 11, no 2, p. 291-303.
- Wilkinson, Rorden, 2007, « Building Asymmetry. Concluding the Doha Development Agenda », dans D. Lee et R. Wilkinson (dir), *The WTO after Hong Kong. Progress in, and prospects for, the Doha Development Agenda*, Londres/New York, Routledge, p. 248-261.
- Wolfe, Robert, 2004, « Crossing the river by feeling the stones: where the WTO is going after Seattle, Doha and Cancun », dans *Review of International Political Economy*, Vol. 11, no 3, p. 574-596.
- Woodward, David, 2005, « The GATS and trade in health services : implications for health care in developing countries », dans *Review of International Political Economy*, Vol. 12, no 3, p. 511-534.
- Zürn, Michael, 2004, « Global Governance and Legitimacy Problems » in *Government and Opposition*, Vol. 39, no 2, pp. 260-287.